

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION  
VERSION 2**

**Le jeudi 20 septembre 2018  
à 17 h**

**AVIS DE CONVOCATION**

Montréal, le jeudi 13 septembre 2018

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le jeudi 20 septembre 2018, à 17 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

---

Le greffier de la Ville  
Yves Saindon, avocat

*(English version available at the Service du greffe, City Hall, Suite R-134)*

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION  
VERSION 2**

**Le jeudi 20 septembre 2018**

**à 17 h**

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 20 septembre 2018 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 6 septembre 2018.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des articles 4.04, 6.01, 7.04, 20.14 à 20.22, 30.01, 41.03, 41.04 et 51.01.

Veillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée ordinaire du conseil d'agglomération  
du jeudi 20 septembre 2018**

**ORDRE DU JOUR**

**VERSION 2**

**01 – Période de questions du public**

**01.01**     Service du greffe

Période de questions du public

**02 – Période de questions des membres du conseil**

**02.01**     Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

**03 – Ordre du jour et procès-verbal**

**03.01**     Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

**03.02**     Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 23 août 2018

## **04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif**

### **04.01**     Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*

### **04.02**     Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

### **04.03**     Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*

### **04.04**     Service du greffe - 1183430010

Dépôt de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration portant sur l'étude des budgets de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que de la Société de transport de Montréal et sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal

*Compétence*                             Acte mixte  
*d'agglomération :*

## **05 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil**

### **05.01**     Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

## **06 – Dépôt de rapports des commissions du conseil**

### **06.01**     Service du greffe

Dépôt du rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise intitulé: Création de mesures d'hébergement d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements et les villes liées périphériques de Montréal

## **07 – Dépôt**

### **07.01**     Service du greffe

Dépôt du procès-verbal de correction en regard du règlement RCG 09-023-9

### **07.02**     Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles - 1182937001

Dépôt du Bilan 2017 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

### **07.03**     Service du greffe

Dépôt de la résolution 18 0720 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Dollard-des-Ormeaux le 3 juillet 2018 relative à la chirurgie de l'implant cochléaire à Montréal

### **07.04**     Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1182739002

Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2018 en date du 30 juin 2018 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels global Ville, au 30 juin 2018 comparé avec le 30 juin 2017

## **11 – Dépôt de pétitions**

### **11.01**     Service du greffe

Dépôt de pétitions

## **20 – Affaires contractuelles**

### **20.01**     Service du matériel roulant et des ateliers - 1188034005

Accorder un contrat à Manutention Toromont pour la fourniture de huit voitures électriques à plate-forme, deux places, pour une somme maximale de 135 022,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17097 (1 soum.)

*Compétence*                                   Alimentation en eau et assainissement des eaux  
*d'agglomération :*

### **20.02**     Service du matériel roulant et des ateliers - 1188034003

Accorder un contrat à Équipements de Levage Novaquip inc. pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes, pour une somme maximale de 545 423 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17076 (3 soum.)

*Compétence*                                   Acte mixte  
*d'agglomération :*

### **20.03**     Service du matériel roulant et des ateliers - 1184922008

Accorder un contrat à Fortier Auto (Montréal) Itée pour la fourniture de 18 véhicules utilitaires Ford Police Interceptor (item 2), pour une somme maximale de 769 851,90 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16875 (2 soum.)

*Compétence*                                   Acte mixte  
*d'agglomération :*

### **20.04**     Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1180184001

Conclure deux ententes-cadres avec Les compteurs Lecomte Itée et Nouvelle technologie (TEKNO) inc. pour l'achat de compteurs d'eau - Appel d'offres public 18-17019 (4 soum.)

*Compétence*                                   Alimentation en eau et assainissement des eaux  
*d'agglomération :*

**20.05**     Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles  
- 1182621001

Autoriser une dépense additionnelle de 5 471 639 \$, taxes incluses, pour exercer les deux options de prolongation de 12 mois de 20 000 tonnes par année, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020, et pour exercer l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour les années 2018, 2019 et 2020 du contrat de traitement par compostage des résidus alimentaires accordé à Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355), majorant ainsi le montant total du contrat de 5 342 716 \$ à 10 814 355 \$, taxes incluses / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 48 429,26 \$ en 2019 et de 81 604,36 \$ en 2020

*Compétence*                                      Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi  
*d'agglomération :*                              que tout autre élément de leur gestion si elles sont  
dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du  
plan de gestion de ces matières

**20.06**     Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1187526017

Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets - Dépense totale de 2 549 225,70 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public CP18056-172752-C (3 soum.)

*Compétence*                                      Alimentation en eau et assainissement des eaux  
*d'agglomération :*

**20.07**     Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1187526018

Accorder un contrat à Les Entreprises de Construction Refrabec inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 637 939,43 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public SP18066-BF0000-C (2 soum.)

*Compétence*                                      Alimentation en eau et assainissement des eaux  
*d'agglomération :*

**20.08**     Service des technologies de l'information - 1187438005

Conclure une entente-cadre de services professionnels avec AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.) pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations en analyse d'affaires, pour une durée de 24 mois, pour une somme maximale de 332 277,75 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16926 (3 soum., 1 seul conforme)

*Compétence*                             Acte mixte  
*d'agglomération :*

**20.09**     Service des grands parcs verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics - 1187936017

Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec Englobe Corp. (483 563,29 \$, taxes incluses) et SNC-Lavalin GEM Québec inc. (523 164,99 \$, taxes incluses) pour réaliser des études et expertises géotechniques, ainsi que de caractérisations environnementales, dans le cadre de la réalisation des projets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal - Appel d'offres public 18-16971 (4 soum.)

*Compétence*                             Annexe du décret - Écoterritoires  
*d'agglomération :*

**20.10**     Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1185110001

Accorder un contrat à Riopel Dion St-Martin inc. et GBi experts-conseils inc. pour la réalisation de services professionnels en architecture et ingénierie dans le cadre de projets de protection de bâtiments corporatifs - Dépense totale de 3 779 812,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17071 (4 soum.)

*Compétence*                             Acte mixte  
*d'agglomération :*

**20.11** Service des technologies de l'information , Direction Solutions d'affaires - Institutionnelles - 1187684004

Conclure une entente de gré à gré avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, pour une somme maximale de 893 181,44 \$, taxes incluses

*Compétence* Acte mixte  
*d'agglomération :*

**20.12** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1187723005

Décréter le renouvellement de l'imposition d'une réserve foncière, à des fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

*Compétence* Voie de circulation artérielle-boulevard Cavendish  
*d'agglomération :* (Cavendish/ Cavendish/Royalmount)

**20.13** Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1187511003

Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et L'Espace Ludique (CG17 0462) pour une contribution financière de 100 000 \$ visant des améliorations locatives dans le cadre du projet d'expansion et d'agrandissement

*Compétence* Élément du développement économique qu'est toute aide  
*d'agglomération :* destinée spécifiquement à une entreprise

**20.14** Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1182518003

Accorder un contrat de gré à gré à Technologies Direxyon inc. (anciennement Solutions Modex inc.) pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour le logiciel d'aide à la décision « Infra » servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération et pour l'hébergement des données, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2021, pour une somme maximale de 710 545,50 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

*Compétence* Alimentation en eau et assainissement des eaux  
*d'agglomération :*

**20.15** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1185892001

Accorder un contrat à Riopel Dion St-Martin inc., GBI services d'ingénierie et VAD designers d'espaces, pour la fourniture de services professionnels en architecture, design et ingénierie dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie administrative visant la densification des espaces administratifs à Chaussegros-de-Léry - Dépense totale de 568 606,97 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offre public 18-16736 (3 soum.)

*Compétence* Acte mixte  
*d'agglomération :*

**20.16** Service de police de Montréal , Direction des opérations - 1182610001

Approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal et le Ministère de la sécurité publique pour la réalisation du projet de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale annuelle de 745 800 \$ ainsi qu'un montant maximal de 397 500 \$ / Autoriser la création d'une équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme pour une période de 4 ans / Autoriser un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2018 de 775 000 \$ et un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel

*Compétence* Éléments de la sécurité publique que sont les services de  
*d'agglomération :* police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

**20.17** Service des communications , Direction partenaires d'affaires en communication - 1184956001

Autoriser la prolongation pour une période de douze mois du contrat avec Distributions LG inc. (CG16 0536), soit du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019, pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis ou de bulletins d'information aux résidents de l'île de Montréal, pour un montant de 651 908,25 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 303 816,50 \$ à 1 955 724,75 \$, taxes incluses

*Compétence* Acte mixte  
*d'agglomération :*

**20.18** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1186037003

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda ltée, pour fins de parc, un terrain vacant, constitué du lot 1 416 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, située à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, pour la somme de 14 141 925 \$, taxes incluses

*Compétence* Annexe du décret - Écoterritoires  
*d'agglomération :*

**20.19** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Gestion immobilière et exploitation - 1186292002

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder trois contrats à Honeywell limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment pour 3 lots - CVAC, pour une période de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108,13 \$, indexation et taxes incluses - Dépense totale maximale de 5 644 324,35 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 18-16922 (2 soum.)

*Compétence* Éléments de la sécurité publique que sont les services de  
*d'agglomération :* police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

**20.20** Service des infrastructures voirie et transports , Direction gestion du portefeuille de projets - 1187394010

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC inc. pour la réalisation des travaux de construction du lot Sud du tronçon montréalais, dans le cadre du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour une somme maximale de 75 676 545 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 212003 (3 soum.) / Autoriser une dépense totale de 88 469 719,98 \$, taxes, contingences et incidences incluses, ainsi qu'un revenu de 173 138,27 \$, taxes incluses, pour les incidences de la CSEM remboursables par l'ARTM conformément à l'entente intervenue entre la Ville et l'ARTM (CG18 0234)

*Compétence* Alimentation en eau et assainissement des eaux  
*d'agglomération :*

**20.21** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1185965003

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre avec Cima+ s.e.n.c. pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - Appel d'offres public 18-17021 (2 soum., 1 seul conforme)

*Compétence* Acte mixte  
*d'agglomération :*

**20.22**     Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail - 1187684005

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Onix Networking Canada inc. pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme maximale de 15 911 289 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 (3 soum., 1 seul conforme)

*Compétence*                                    Acte mixte  
*d'agglomération :*

**30 – Administration et finances**

**30.01**     Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme - 1182622001

Approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet de reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont située à Montréal soumis par Hydro-Québec

*Compétence*                                    Cas où la municipalité centrale a succédé à une  
*d'agglomération :*                            municipalité régionale de comté ou à une communauté  
urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence  
appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu  
d'une disposition législative, à l'organisme auquel la  
municipalité a succédé

**41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement**

**41.01**     Service des grands parcs verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité - 1186620008

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ pour le financement de la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération

*Compétence*                                    Annexe du décret - Écoterritoires  
*d'agglomération :*

**41.02**     Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1182675001

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 12 631 000 \$

*Compétence*                                   Alimentation en eau et assainissement des eaux  
*d'agglomération :*

**41.03**     Service du développement économique - 1180191007

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019)

*Compétence*                                   Élément du développement économique qu'est toute aide  
*d'agglomération :*                           destinée spécifiquement à une entreprise

**41.04**     Service des grands parcs verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité - 1186620009

Avis de motion et dépôt - Règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et sur lesquels des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional

Avis de motion de dépôt - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption

*Compétence*                                   Cas où la municipalité centrale a succédé à une  
*d'agglomération :*                           municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

## 42 – Adoption de règlements

### 42.01 Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau - 1187404001

Adoption - Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)

Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)

*Compétence d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

### 42.02 Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs - 1182748002

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)

*Compétence d'agglomération :* Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

### 42.03 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1187526015

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts

*Compétence d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

### 42.04 Service des grands parcs verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité - 1180592005

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels

*Compétence d'agglomération :* Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

**42.05**     *Société du Parc Jean-Drapeau* - 1182837002

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 (RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 53 000 000 \$

*Compétence d'agglomération :* Annexe du décret - Parc Jean-Drapeau

**42.06**     *Direction générale , Contrôleur général* - 1183088001

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026)

*Compétence d'agglomération :* Acte mixte

**51 – Nomination / Désignation**

**51.01**     *Direction générale , Cabinet du directeur général* - 1185330003

Approuver le renouvellement du mandat de Mme Lisa Baillargeon à titre de membre indépendant du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal et procéder à sa désignation à titre de présidente de ce comité

*Compétence d'agglomération :* Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération  
de la Ville de Montréal du 23 août 2018  
17 h**

---

**Séance tenue le jeudi 23 août 2018  
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. John Belvedere, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Alex Bottausci, M. George Bourelle, Mme Julie Brisebois, M. Mitchell Brownstein, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, M. Benoit Dorais, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, Mme Paola Hawa, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, Mme Janet Ryan, à titre de représentante de la mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé, M. Jeff Shamie, à titre de représentant de la mairesse de la Ville de Westmount, M. William Steinberg, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, M. Morris Vesely et Mme Maja Vodanovic

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

M. Normand Marinacci

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Serge Lamontagne, Directeur général  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

---

La présidente d'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

---

La mairesse, madame Valérie Plante, souhaite la bienvenue au nouveau directeur général de la Ville de Montréal, monsieur Serge Lamontagne.

---

**1 - Période de questions du public**

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	M. Sylvain Ouellet (Mme Valérie Plante)	Échéancier détaillé pour l'ozonation des eaux usées de l'agglomération de Montréal / Futures plages « baignables» <b>Dépôt de documents</b>
M. Yves Daoust	Mme Valérie Plante	Souhaite saluer la participation citoyenne aux assemblées du conseil de M. Michel Benoit, décédé le 19 août dernier

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 10.

---

La présidente d'assemblée dépose un nouveau plan de banquettes.

---

## **2 - Période de questions des membres du conseil**

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 11.

---

### **CG18 0394**

#### **Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 août 2018, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y retirant l'article 42.05.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

### **CG18 0395**

#### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 juin 2018**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 juin 2018 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 14 août 2018 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

#### 4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

La présidente d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2018.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2018.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2018.

---

#### 5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

---

A 17 h 13,

Monsieur Robert Coutu réitère sa demande, faite lors de l'assemblée du 20 juin 2018, afin de recevoir une confirmation écrite de la part de l'administration à l'effet que l'adoption du Règlement 72 n'empêchera pas le développement économique, social et durable des municipalités environnantes.

---

#### 6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

##### CG18 0396

##### **Dépôt du rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général intitulé « Commentaires et recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général concernant le processus d'octroi de contrats dans le cadre de la course de Formule E »**

Le porte-parole d'assemblée, dépose le rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général intitulé « Commentaires et recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général concernant le processus d'octroi de contrats dans le cadre de la course de Formule E », ainsi que le rapport minoritaire de l'opposition officielle, et le conseil en prend acte.

06.01

---

##### CG18 0397

##### **Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration intitulé « Étude publique du Rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal - Exercice 2017 »**

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration intitulé « Étude publique du Rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal - Exercice 2017 », et le conseil en prend acte.

06.02

---

## 7 - Dépôt

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt »

### 07.01 - Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution CG18 0250

---

#### CG18 0398

##### Dépôt du Bilan de l'usage de l'eau potable 2017

Le porte-parole d'assemblée dépose le Bilan de l'usage de l'eau potable 2017 constituant une exigence de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, et le conseil en prend acte.

07.02 1184217002

---

### 07.03 - Dépôt de la résolution no CM18 162 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Kirkland le 9 juillet 2018 relative à la chirurgie de l'implant cochléaire à Montréal

---

#### CG18 0399

##### Dépôt du rapport annuel 2017 de la Société du Parc Jean-Drapeau

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport annuel 2017 de la Société du Parc Jean-Drapeau, et le conseil en prend acte.

07.04

---

#### CG18 0400

##### Dépôt d'une lettre de la mairesse, Mme Valérie Plante, relative à la désignation d'un membre au conseil d'agglomération de Montréal

Le porte-parole d'assemblée dépose la lettre de la mairesse, Mme Valérie Plante, relative à la désignation d'un membre au conseil d'agglomération de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.05

---

## 11 - Dépôt de pétitions

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG18 0401

**Autoriser l'option de prolongation du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 avril 2019, du contrat de location de remorqueuses, dans le cadre du contrat accordé à 9310-8710 Québec inc. (CA18 25 0263) et autoriser une dépense totale de 268 620,69 \$, taxes et ajustement de l'IPC inclus, pour la location de six remorqueuses avec opérateurs pour la saison hivernale 2018-2019**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 juin 2018 par sa résolution CE18 1131;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 268 620,69 \$, taxes et ajustement de l'IPC inclus, pour le renouvellement du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 avril 2019, du contrat accordé à 9310-8710 Québec inc. (CA17 25 0329) pour la location de six remorqueuses avec opérateurs, incluant entretien et accessoires, pour un total de 575 heures par appareil, pour la saison hivernale 2018-2019, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16202;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1187765003

---

#### CG18 0402

**Accorder un soutien financier maximal de 800 000 \$ à Expo Entrepreneurs, pour une durée de 2 ans, afin de réaliser les éditions 2019 et 2020 d'un événement dédié aux entrepreneurs / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 juin 2018 par sa résolution CE18 1154;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 800 000 \$ à Expo Entrepreneurs, pour une durée de 2 ans, afin de réaliser les éditions 2019 et 2020 d'un événement dédié aux entrepreneurs;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1187952001

**CG18 0403**

**Exercer la première option de prolongation, pour une période d'une année, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, dans le cadre des contrats accordés à GSF Canada inc., à Coforce inc. et à Service d'entretien ménager Vimont inc. (CG15 0600) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments municipaux et du Service de Police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 2 303 975,99 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> août 2018 par sa résolution CE18 1217;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation, pour une période de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, dans le cadre des contrats accordés aux firmes ci-après désignées (CG15 0600) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments municipaux et du Service de Police de la Ville de Montréal, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles pour une dépense totale de 2 303 975,99 \$, taxes incluses ;

<u>Firmes</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
GSF Canada inc.	786 518,20 \$
Coforce inc.	1 035 044,71 \$
Service d'entretien ménager Vimont inc.	482 413,08 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1184512001

**CG18 0404**

**Exercer la première option de prolongation, pour une période d'une année, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, dans le cadre des contrats accordés à Service d'entretien Alphanet inc., à Coforce inc. et à Axia services inc. (Les Services adaptés Transit inc.) (CG15 0601) et (CG16 0126) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal - Dépense totale de 1 118 382,63 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> août 2018 par sa résolution CE18 1218;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation, pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, des contrats accordés aux firmes ci-après désignées (CG15 0601) et (CG16 0126) pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal, pour une dépense totale de 1 118 382,63 \$, taxes incluses ;

<u>Firmes</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Service d'entretien Alphanet inc.	333 231,23 \$
Coforce inc.	653 852,25 \$
Axia services inc.	131 299,15 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1184512002

---

#### **CG18 0405**

**Modifier la clause « indexation des prix » de l'entente-cadre 1049020 (CG15 0354) pour l'acquisition de 20 camions à échelles aériennes sur une période de 5 ans et procéder à l'ajustement du bon de commande 1259071 pour l'achat de 8 camions échelles pour l'année 2018**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1220;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - de modifier la clause « indexation des prix » ayant trait spécifiquement au taux de change réel à utiliser lors de l'émission d'une commande à l'intérieur de l'entente-cadre 1049020 (CG15 0354) relatif à l'acquisition de 20 camions à échelles aériennes sur une période de cinq ans et procéder à l'ajustement du prix du bon de commande 1259071 pour une somme de 184 362,97 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1184922009

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0406**

**Accorder un contrat au Centre de tri Mélimax inc pour la réception, le tri et la mise en marché de bois, en provenance de l'écocentre LaSalle, pour une période de 22 mois, pour la somme de 781 744,07 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17092 (2 soum., 1 seul conforme) / Autoriser un virement budgétaire de 85 541,06 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 252 577,78 \$ en 2019, et de 121 239,26 \$ en 2020**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1222;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Centre de tri Mélimax inc., pour une période de 22 mois, le contrat pour la réception, le tri et la mise en marché de bois trié pour l'écocentre LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 781 744,07 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17092 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 85 541,06 \$ au net, en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de l'environnement;
- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service l'environnement de 252 577,78 \$ au net pour 2019, et de 121 239,26 \$ en 2020;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1185308002

---

**CG18 0407**

**Ratifier la décision de prolonger de deux semaines le contrat à Strongco (CG17 0358) pour la location de niveleuses articulées - Appel d'offres 17-16049 / Autoriser une dépense supplémentaire de 173 978 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1223;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de ratifier la décision de prolonger de deux semaines le contrat à Strongco (CG17 0358) pour la location de niveleuses articulées, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16049;
- 2 - d'autoriser à cette fin une dépense supplémentaire au montant total de 173 978 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1188034002

---

**CG18 0408**

**Accorder un contrat à Ardec Construction inc. pour les travaux de rénovation de la ventilation, de la dalle de garage et autres travaux connexes au Centre de formation de l'est du Service de sécurité incendie, situé au 6550-6700, rue Notre-Dame Est, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - Dépense totale de 780 237,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres 5956 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1228;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 780 237,60 \$, taxes incluses, pour le projet de rénovation de la ventilation, de la dalle de garage et autres travaux connexes au Centre de formation de l'est du Service de sécurité incendie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Ardec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 743 083,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5956;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1185895002

---

**CG18 0409**

**Autoriser une dépense additionnelle de 200 116,93 \$ taxes incluses, pour la phase 2 des travaux de réfection de la maçonnerie à la caserne de pompiers n° 48 (0177), située au 3616, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat accordé à la firme St-Denis Thompson inc. (CG17 0436), majorant ainsi le montant total maximal du contrat de 1 840 519,80 \$ à 2 040 636,73 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août par sa résolution CE18 1230;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 200 116,93 \$, taxes incluses, pour la phase 2 des travaux de réfection de la maçonnerie à la caserne de pompiers no 48, située au 3616, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat accordé à St-Denis Thompson inc. (CG17 0436), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 840 519,80 \$ à 2 040 636,73 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1185350003

---

**CG18 0410**

**Autoriser une dépense additionnelle de 76 254,26 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires effectués par la firme Deloitte S.E.,N.C.R.L./s.r.l. lors de leur audit des états financiers de l'exercice financier 2017 / Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 391 248 \$ à 1 467 502,26 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1231;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 76 254,26 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires d'audit effectués dans le cadre de l'audit des états financiers de l'année 2017 prévus au contrat de vérification externe octroyé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. en vertu de la résolution CG17 0491;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., majorant ainsi le montant total du contrat de 1 391 248 \$ à 1 467 502,26 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1180029005

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0411**

**Accorder un soutien financier non récurrent d'un montant maximum de 250 000 \$ à l'École des entrepreneurs du Québec à Montréal afin de créer et de dispenser de nouvelles formations entrepreneuriales et d'organiser le « Défi OSEntreprendre 2019 » pour la région de Montréal, volets Création d'entreprises et Réussite inc. / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1237;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent d'un montant maximum de 250 000 \$ à l'École des entrepreneurs du Québec à Montréal afin de créer et de dispenser de nouvelles formations entrepreneuriales et d'organiser le « Défi OSEntreprendre 2019 » pour la région de Montréal, volets Création d'entreprises et Réussite inc.;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1187953001

---

#### **CG18 0412**

**Accorder un contrat à Asplundh Canada ULC pour le service d'abattage de frênes déperissants dans les grands parcs, pour une somme maximale de 400 745,42 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16965 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1286;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Asplundh Canada ULC, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'abattage de frênes déperissants dans les grands parcs, pour une période de sept mois (septembre 2018 à mars 2019), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 400 745,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16965;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1184107010

---

#### **CG18 0413**

**Autoriser une dépense additionnelle de 339 655,15 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Adobe Systems (CG16 0295), majorant ainsi le montant total du contrat de 374 986,86 \$ à 714 642,01 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1300;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 339 655,15 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Adobe Systems (CG16 0295), majorant ainsi le montant total du contrat de 374 986,86 \$ à 714 642,01 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1185932001

---

**CG18 0414**

**Autoriser l'ajout de produits et services accessoires aux catalogues des contrats accordés à Bell Canada (CG15 0626) - Solution de téléphonie filaire, et Bell Canada (CG16 0115) - Location de circuits**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1301;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser l'ajout de produits et services accessoires aux catalogues des contrats accordés à Bell Canada (CG15 0626) - Solution de téléphonie filaire, et Bell Canada (CG16 0115) - Location de circuits, tel que stipulés dans les demandes de changement aux contrats (DDCC) joints au dossier décisionnel ;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à ratifier les DDCC respectives aux contrats visés et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville .

Adopté à l'unanimité.

20.14 1180630002

---

**CG18 0415**

**Autoriser la prolongation, pour une période de douze mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, des ententes-cadres (CG17 0487) avec les firmes Recyclage Notre-Dame inc. (3 865 930 \$), Englobe Corp. (1 694 304 \$) et Northex Environnement inc. (716 212 \$), pour une dépense totale de 6 276 446 \$, taxes incluses, pour la fourniture des sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que de matières résiduelles présentes dans les sols**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1288;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation, pour une période de douze mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, des ententes-cadres collectives (CG17 0487) avec les firmes Recyclage Notre-Dame inc. (3 865 930 \$), Englobe Corp. (1 694 304 \$) et Northex Environnement inc. (716 212 \$), pour une dépense totale de 6 276 446 \$, taxes incluses, pour la fourniture de sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que des matières résiduelles présentes dans les sols;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1186134001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG18 0416**

**Accorder un contrat à Skalar inc. pour la fourniture et l'installation d'un colorimètre automatisé à flux continu, pour une somme maximale de 114 699,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16900 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1291;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Skalar inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation du colorimètre automatisé à flux continu, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 114 699,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 18-16900 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1183108001

---

#### **CG18 0417**

**Accorder deux contrats à Ascenseurs Innovatec inc. pour les services d'entretien d'équipements de transport vertical (2 lots), pour une période de 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 - Dépense fixe totale de 1 249 594,11 \$, taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 1 437 033,23 \$ - Appel d'offres public 18-16797 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1294;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Ascenseurs Innovatec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le Lot # 1 (628 262,97 \$, taxes incluses) et le contrat pour le Lot # 2 (621 331,14 \$, taxes incluses) aux prix de ses soumissions, soit pour une somme totale de 1 249 594, 11 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical, pour une période de 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16797 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux de réparation imprévus, représentant une somme de 163 025,97 \$, sans taxes, pour un montant total maximal de 1 437 033,23 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1186292001

---

#### **CG18 0418**

**Autoriser une dépense additionnelle de 418 296,30 \$, taxes incluses, afin d'exercer les deux options d'une année de prolongation, pour la fourniture de logiciels antivirus Trend Micro, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2020, dans le cadre du contrat accordé à Compugen inc. (CG15 0137), majorant ainsi le montant total du contrat de 745 259,90 \$ à 1 163 556,20 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1293;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 418 296,30 \$, taxes incluses, afin d'exercer les deux options d'une année de prolongation, pour la fourniture de logiciels antivirus Trend Micro, dans le cadre du contrat accordé à Compugen inc. (CG15 0137), pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2020, majorant ainsi le montant total du contrat de 745 259,90 \$ à 1 163 556,20 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1187833001

---

#### **CG18 0419**

**Autoriser la prolongation pour une période de douze mois de l'entente-cadre conclue avec le journal Le Devoir inc. (CG15 0544) pour l'achat d'espaces publicitaires servant à publier les avis publics de la Ville de Montréal, pour une somme de 869 211 \$, taxes incluses, majorée jusqu'à concurrence de 999 000 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1289;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec le journal Le Devoir (CG15 0544), pour une période de douze mois, pour l'achat d'espaces publicitaires servant à publier les avis publics de la Ville de Montréal, pour une somme de 869 211 \$, taxes incluses, qui sera majorée jusqu'à concurrence de 999 000 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1183292002

---

**CG18 0420**

**Accorder un contrat à taux horaire à Axia Services pour la fourniture d'un service de gardiennage et de tous les services connexes à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une durée de 36 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune - Dépense totale estimée à 1 263 731,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16937 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1304;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Axia Services, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service de gardiennage et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale estimée de 1 263 731,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16937 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1187890003

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0421**

**Autoriser la prolongation du contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service de gardiennage dans les installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) avec le Corps canadien des commissionnaires (Division du Québec) (CG16 0488), pour une période de 12 mois, soit du 24 septembre 2018 au 23 septembre 2019, pour une somme maximale estimée à 1 358 490 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1303;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation du contrat à taux horaire avec le Corps canadien des commissionnaires (Division du Québec) (CG16 0488), pour la fourniture d'un service de gardiennage dans les installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 12 mois, soit du 24 septembre 2018 au 23 septembre 2019, pour une somme maximale estimée à 1 358 490 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1187890004

---

**CG18 0422**

**Accorder un contrat de trois ans à Veolia ES Canada Services industriels inc. pour la location sur demande d'équipements avec opérateur pour divers travaux de pompage et de nettoyage à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et sur le réseau des intercepteurs, pour une somme maximale de 1 645 364,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16831 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1305;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Veolia ES Canada Services industriels inc., un contrat d'une durée de 3 ans pour la location sur demande d'équipements avec opérateur pour divers travaux de pompage et de nettoyage à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et sur le réseau des intercepteurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 645 364,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16831;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire de la Direction de l'épuration des eaux usées au montant de 270 329,15 \$ en 2019 (montant net). Cet ajustement devra être récurrent.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1183438001

---

**CG18 0423**

**Autoriser une dépense additionnelle de 1 575 000 \$, taxes incluses, pour des travaux accessoires au projet de construction d'un nouvel atelier et bâtiment administratif au site Atwater, dans le cadre du contrat accordé à Entreprise de construction T.E.Q. inc. (CG16 0430), majorant ainsi le montant total du contrat de 30 541 591,08 \$ à 32 116 591,08 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1311;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 575 000 \$, taxes incluses, pour des travaux accessoires au projet de construction d'un nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe Atwater dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Entreprise de construction T.E.Q. inc. (CG16 0430), majorant ainsi le montant total du contrat de 30 541 591,08 \$ à 32 116 591,08 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1180749001

---

**CG18 0424**

**Accorder un contrat à St-Denis Thompson inc. pour les travaux de réfection du muret périmétrique et ajout d'une 2<sup>e</sup> issue à la station de pompage Vincent d'Indy - Phase 1, située au 100, avenue Vincent d'Indy, dans l'arrondissement d'Outremont - Dépense totale de 3 172 174,64 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5829 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1310;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 172 174,64 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du muret périmétrique et l'ajout d'une 2<sup>e</sup> issue à la Station de pompage Vincent D'Indy - Phase 1, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à St-Denis Thompson inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 883 795,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5829;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1186291001

---

**CG18 0425**

**Conclure une entente de services professionnels de gré à gré avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour la diffusion de cours de préparation à la retraite, pour une somme maximale de 241 548 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1316;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre de gré à gré, d'une durée de 3 ans (juillet 2018 à juin 2021), pour la fourniture sur de demande de cours de préparation à la retraite;
- 2 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention par lequel la Commission scolaire de Montréal (CSDM) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 241 548 \$, taxes incluses, conformément aux documents du devis technique et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1187717001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG18 0426**

**Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Groupe Informatique Technologia inc. pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations techniques dans le domaine des technologies de l'information, pour une durée de 24 mois, pour une somme maximale de 390 915 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 18-16808 (3 soum., 1 seul conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1318;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois par laquelle Groupe Informatique Technologia inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la conception et la diffusion d'un parcours de formation techniques dans le domaine des technologies de l'information, pour une somme maximale de 390 915 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16808 ;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1187438003

---

**CG18 0427**

**Résilier le contrat de services professionnels accordé à Groupe TBM inc. pour l'évaluation qualitative des immeubles municipaux de la Ville de Montréal (CG17 0365), en conformité avec l'article 11.3 des Clauses administratives générales de l'appel d'offres public 17-15662**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1317;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de résilier le contrat de services professionnels accordé à Groupe TBM inc. (CG17 0365) pour l'évaluation qualitative des immeubles municipaux de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 11.3 des Clauses administratives générales de l'appel d'offres public 17-15662.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1188035001

---

**CG18 0428**

**Autoriser la prolongation, pour une période de douze mois supplémentaires, sans dépense additionnelle, des ententes-cadres de services professionnels avec Groupe ABS inc., Les Services EXP inc. et Englobe Corp. (CG14 0473), pour réaliser des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures de la Ville / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1320;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation, pour une période de douze mois supplémentaires, sans dépense additionnelle, des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Groupe ABS inc., Les Services EXP inc. et Englobe Corp. (CG14 0473), pour réaliser des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville ;
- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces firmes, stipulant les modalités et conditions de cette prolongation.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1183866001

---

**CG18 0429**

**Approuver le projet de convention de partage des actifs CLD entre la Ville et le Centre local de développement Verdun / Approuver le projet d'addenda à l'Entente de délégation entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest / Approuver le projet d'addenda à la Convention de prêt et cession de créances intervenue entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest / Accorder un soutien financier non récurrent de 8 287,37 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest dans le cadre du partage des actifs CLD du Centre local de développement Verdun**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1327;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de convention de partage des actifs CLD entre la Ville et le Centre local de développement Verdun;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda à l'Entente de délégation entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest;
- 3 - d'approuver le projet d'addenda à la Convention de prêt et cession de créances entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest;
- 4 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 8 287,37 \$ au Fonds d'investissement PME MTL de PME MTL Grand Sud-Ouest dans le cadre du partage des actifs CLD du Centre local de développement Verdun;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1187386002

---

**CG18 0430**

**Approuver le projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1323;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville pour réaliser des projets dans le cadre de cette entente;
- 2 - de mandater le Service de la culture pour gérer la mise en œuvre de ce programme.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1187666002

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG18 0431**

**Accorder un prêt de 1 100 000 \$ dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL visant 3 organismes du réseau PME MTL et un prêt de 100 000 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ visant 1 organisme du réseau PME MTL / Approuver les addendum aux conventions de prêt et cession de créances à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1324;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un prêt de 1 100 000 \$ dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL visant 3 organismes du réseau PME MTL et un prêt de 100 000 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ visant 1 organisme du réseau PME MTL;
- 2 - d'approuver les addendum aux conventions de prêt et cession de créances intervenues entre la Ville et les 3 organismes visés, soit PME MTL Centre-Ouest, PME MTL Centre-Ville et PME MTL Ouest-de-l'île.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1187386003

---

#### **CG18 0432**

**Abroger la résolution CG16 0316 / Approuver une nouvelle entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount pour des travaux de mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal réalisés entre 2015 et 2017, conformément à l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications / Autoriser le versement d'une contribution financière maximale de 686 000 \$ à la Ville de Westmount provenant du ministère**

Vu la recommandation du comité exécutif en date 8 août 2018 par sa résolution CE18 1328;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'abroger la résolution CG16 0316 approuvant une précédente entente intermunicipale;
- 2 - d'approuver un nouveau projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount pour des travaux de mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal réalisés entre 2015 et 2017, conformément à l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications;

- 3 - d'autoriser le versement d'une contribution financière maximale de 686 000 \$ à la Ville de Westmount provenant du Ministère de la Culture et des Communications;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1177599001

---

#### **CG18 0433**

**Approuver un projet de convention de modification de contrat de prêt de local intervenu entre la Ville de Montréal et le Café des Amis inc. (CG15 0769) afin de modifier certaines obligations prévues au contrat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1330;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet de convention de modification de contrat de prêt de local intervenu entre la Ville de Montréal et le Café des Amis inc. (CG15 0769), afin de modifier certaines obligations prévues au contrat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1184069012

---

#### **CG18 0434**

**Approuver le projet d'entente particulière par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Longueuil souhaitent s'engager relativement aux modalités de réponse automatique pour tous les types d'interventions incluant son service d'équipes spécialisées dans les limites du chantier de construction du nouveau pont Champlain**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1326;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente particulière relative aux interventions sur le chantier de construction du nouveau pont Champlain, par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Longueuil souhaitent s'engager relativement aux modalités de réponse automatique pour tous les types d'interventions incluant son service d'équipes spécialisées dans les limites du chantier de construction du nouveau pont Champlain, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1180741004

---

**CG18 0435**

**Approuver les projets de contrat de prêt de local par lesquels la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'immeuble situé au 1260, chemin Remembrance, connu sous le nom de la Maison Smith ainsi qu'un local dans l'immeuble situé au 1196, chemin Camillien-Houde, connu sous le nom du chalet du Mont-Royal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1331;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'immeuble situé au 1260, chemin Remembrance, connu sous le nom de la Maison Smith, d'une superficie de 9 393,34 pieds carrés, utilisé à des fins administratives, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat;
- 2 - d'approuver le projet de contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, un espace d'une superficie de 212,59 pieds carrés, situé au rez-de-chaussée du chalet du mont Royal, dont l'adresse est le 1196, chemin Camillien-Houde, utilisé à des fins de boutique et de service d'accueil, le tout selon les termes et conditions prévus projet de contrat.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1184069011

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0436**

**Accorder un contrat à Téléfil inc. pour la fourniture et l'installation de fibres optiques pour les feux de circulation et l'internet des objets - Dépense totale de 1 968 000,58 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-64008 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1379;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 968 000,58 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de fibres optiques pour les feux de circulation et l'internet des objets, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

2 - d'accorder à Téléfil inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 513 846, 60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-64008;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1187242001

---

#### **CG18 0437**

**Accorder un contrat de services professionnels, pour une durée de 5 ans, à Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L. pour accompagner les dirigeants, gestionnaires et autres ressources impliqués dans le programme Transfo-RH dans la planification et la mise en oeuvre d'un centre de services en ressources humaines, pour une somme maximale de 686 975,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16848 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1401;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'accorder à Raymond Chabot Grant Thornton & Cie., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels, pour une durée de 5 ans, pour l'accompagnement des dirigeants, gestionnaires et autres ressources impliqués dans le programme Transfo-RH dans la planification et la mise en oeuvre d'un centre de services en ressources humaines, pour une somme maximale de 686 975,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16848 ;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1183622001

---

#### **CG18 0438**

**Conclure une entente de services professionnels d'une durée de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2022, avec Optimum consultants en développement et en administration de test d'évaluation des aptitudes physiques des candidats(es) pour les emplois manuels et l'emploi de pompier, dans le cadre de processus d'évaluation, pour une somme maximale estimée à 597 295,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17001 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1402;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - de conclure une entente de services professionnels, d'une durée de 4 ans, pour procéder au développement et à l'administration de tests d'évaluation des aptitudes physiques des candidats pour les emplois manuels et l'emploi de pompier, dans le cadre de processus d'évaluation du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2022;

- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Optimum consultants, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17001;
- 3 - d'imputer ces dépenses à même le budget de la Direction de la dotation, talents et développement organisationnel, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1183521001

---

#### **CG18 0439**

**Conclure une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une prolongation de 12 mois, avec Génipro (STNH) inc. pour la fourniture de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - Appel d'offres public 18-17021 (3 soum., 1 seul conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1403;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture sur demande de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers;
- 2 - d'accorder à Génipro (STNH) inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17021;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1185965004

---

**CG18 0440**

**Approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, par lequel le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville de Montréal la gestion d'une enveloppe totale de 44,75 M\$ sur 5 ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023 / Approuver la proposition de répartition budgétaire pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 mars 2019 / Autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 1 M\$ en 2018 et un ajustement du même montant à la base budgétaire des années subséquentes /Autoriser le directeur général à approuver les redditions de comptes à transmettre au MTESS**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1408;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, par lequel le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 44,75 M\$ pour 5 ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023;
- 2 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 44,75 M\$ provenant du MTESS;
- 3 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 4,75 M\$ pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 mars 2019, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser le report de 1 M\$ de l'an 1 de l'Entente administrative couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 et le 31 mars 2019 à l'an 2 de l'Entente couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;
- 5 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 1 M\$ en 2018 et un ajustement du même montant à la base budgétaire des années subséquentes;
- 6 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'Entente;
- 7 - d'autoriser le directeur général à approuver les redditions de comptes transmises annuellement au MTESS; et,
- 8 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1183220003

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0441**

**Approuver un projet de sous-bail par lequel la Société des directeurs des musées montréalais sous-loue à la Ville, pour un terme de 9 ans et 1 mois, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 31 décembre 2023, des espaces de réserve pour les fins de conservation des collections muséales, d'une superficie de 16 903 pieds carrés, situés au 333, rue Peel, pour un loyer total de 2 283 647,48 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1410;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention de sous-location par lequel la Ville de Montréal loue de la Société des directeurs des musées Montréalais, pour une période de 9 ans et 1 mois, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014, des espaces de réserve situés au 333, rue Peel, d'une superficie de 16 903 pieds carrés, pour les fins de préservation et de conservation des collections muséales, moyennant un loyer total de 2 283 647,48 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1175323011

---

**CG18 0442**

**Approuver le projet de troisième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., un espace à bureaux situé au 1498, boulevard Saint-Jean Baptiste à Montréal, pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de 17 mois, soit du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 octobre 2019 - Dépense totale de 144 401,56 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1411;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de troisième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., pour une période de 17 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018, un espace d'une superficie de 4 378 pieds carrés, situé au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste et utilisé pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 144 401,56 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention et conditionnellement à l'approbation du dossier 1184565006 visant la quatrième convention de modification de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1184565005

---

**CG18 0443**

**Approuver le projet de quatrième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., un espace à bureaux situé au 1498, boulevard Saint-Jean Baptiste à Montréal, pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal pour un terme de 10 ans, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 31 octobre 2029 - Dépense totale de 3 466 838,89 \$, taxes incluses / Ajuster à la hausse, à compter de 2020, la base budgétaire des dépenses du Service de la gestion et de la planification immobilière**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1412;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de quatrième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., pour une période de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, un espace d'une superficie de 6 564 pieds carrés, situé au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste et utilisé pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 2 522 434,23 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2019 au locateur 2945-9195 Québec inc., représentant un montant de 787 003,88 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 157 400,78 \$, pour une dépense maximale de 944 404,66 \$, taxes incluses;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour les années 2020 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1184565006

---

**CG18 0444**

**Prendre acte des aspects financiers du dossier décisionnel et de l'obtention du certificat du trésorier, dans le cadre du bail intervenu avec R.L. Franco International Fashions inc. (CG18 0236) pour les besoins du poste de quartier 30 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour un loyer total de 951 627,09 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1413;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre acte des aspects financiers du dossier décisionnel et de l'obtention du certificat du trésorier, dans le cadre du bail intervenu avec R.L. Franco International Fashions inc. (CG18 0236) pour les besoins du poste de quartier 30 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour un loyer total de 951 627,09 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1184565004

---

**CG18 0445**

**Accorder un contrat à Ondel inc. pour les travaux de remplacement des câbles chauffants sur deux conduites d'eau potable de 450 mm à l'intérieur du caisson du pont de la Concorde, pour une somme maximale de 670 214,32 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10270 (7 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1395;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Ondel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement des câbles chauffants sur deux conduites d'eau potable de 450 mm à l'intérieur du caisson du pont de la Concorde, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 670 214,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10270 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1187175001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 à 20.50 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0446**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de dix ans avec Thibault et associés pour la fourniture d'habits de combat et de services de nettoyage et d'inspection avancés et de réparation - Appel d'offres public 17-16527 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1377;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 10 ans, pour la fourniture d'habits de combat et de services de nettoyage et d'inspection avancés et de réparation;
- 3 - d'accorder à Thibault et associés, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16527 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.46 1182645003

---

#### **CG18 0447**

##### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à KSB Pumps inc. pour la fourniture de six groupes motopompes horizontaux de type centrifuge à double aspiration et double volute, avec démarreur 4,16 kV, composants et équipements connexes, à l'usine de production de l'eau potable Atwater - Dépense totale de 9 905 454,24 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16484 (4 soum., 1 seul conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1382;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 9 905 454,24 \$, taxes incluses, pour la fourniture de six groupes motopompes horizontaux de type centrifuge à double aspiration et double volute, avec démarreur 4,16 kV, composants et équipements connexes incluant la fourniture, livraison et l'assistance technique, à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, KSB Pumps inc., pour une période de 51 mois, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 158 054,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16484 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1187973001

---

**CG18 0448**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans avec Bell Canada Ltée pour l'acquisition d'équipements de télécommunication (Transport/MPLS) incluant formation, support et entretien - Appel d'offres public 17-16250 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1385;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande d'équipements de télécommunication (transport/MPLS) incluant formation, support et entretien ;
- 3 - d'accorder à Bell Canada Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16250 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.48 1181073001

---

**CG18 0449**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Oracle Canada ULC, pour la fourniture de la solution infonuagique Oracle permettant la gestion intégrée des ressources humaines, pour une période de cinq ans - Dépense nette de 5 248 451,89 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16118 (1 soum.) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des TI de 23 500 \$ au net en 2020, de 144 900 \$ en 2021, de 605 300 \$ en 2022 et d'un ajustement récurrent de 1 377 600 \$ au net à compter de 2023**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1388;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Oracle Canada ULC, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de cinq ans, le contrat pour la fourniture de la solution infonuagique Oracle permettant la gestion intégrée des ressources humaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 276 932,49 \$ taxes incluses, montant qui sera réduit d'un crédit de 2 028 480,60, taxes incluses, pour une dépense nette de 5 248 451,89 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16118;
- 3 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service des Technologies de l'information de 23 500 \$ au net pour 2020, de 144 900 \$ au net en 2021, de 605 300 \$ au net en 2022, et de 1 377 600 \$ au net en 2023 et les années subséquentes;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.49 1187684002

---

#### **CG18 0450**

##### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre de services professionnels en ingénierie avec SNC-Lavalin inc. pour les études, la conception, la préparation de plans et devis, la surveillance de travaux et la gestion de projet de conduites principales d'aqueduc - Dépense totale de 3 785 934,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16514 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1406;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre par laquelle SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour les études, la conception, la préparation de plans et devis, la surveillance de travaux et la gestion de projet de conduites principales d'aqueduc, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 785 934,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16514;
- 3 - d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.50 1187909002

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.51 à 20.54 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0451**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de 2 ans avec Exprolink inc. pour la fourniture de 18 voiturettes-aspirateurs à motorisation électrique - Appel d'offres public 18-17050 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1390;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 2 ans, pour la fourniture de 18 voiturettes-aspirateurs à motorisation électrique;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire, Exprolink inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17050 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer cette dépense à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.51 1184922013

---

**CG18 0452**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Norclair inc. pour la mise à niveau des stations de pompage du parc des îles - lift 2, lift 3, lift 4 et lift 5, pour une somme maximale de 4 020 124,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public IP18003-168518-C (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1393;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Norclair inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la mise à niveau des stations de pompage du parc des îles, lift 2, lift 3, lift 4 et lift 5, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 020 124,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP18003-168518-C;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.52 1187526016

---

**CG18 0453**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de 3 ans avec J.A. Larue inc. pour la fourniture de souffleuses à neige détachables pour tracteurs chargeur - Appel d'offres public 18-17075 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1394;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture de souffleuses à neige détachables pour tracteurs chargeurs ;
- 3 - d'accorder à J.A. Larue inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17075;
- 4 - d'imputer cette dépense à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.53 1184922015

---

**CG18 0454**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder à Konkas Recyclage (9260-5286 Québec inc.) un contrat d'une durée de 36 mois, avec une possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'un an chacune, pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et de 7 écocentres, pour une somme maximale de 18 873 315,80 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17022 (1 soum.) / Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2018 par sa résolution CE18 1431;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Konkas Recyclage (9260-5286 Québec inc.), un contrat d'une durée de 36 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'un an chacune, pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et de 7 écocentres, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 18 873 315,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17022;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ au net, en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération, vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de l'environnement;

4 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service l'environnement de 1 364 759,99 \$ au net pour 2019, de 1 561 407,68 \$ au net en 2020 et de 1 233 525,62 \$ au net en 2021;

5 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.54 1187075004

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG18 0455**

**Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour procéder à l'enregistrement du logo du Module inspection remorquage du Service de police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 500 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 juin 2018 par sa résolution CE18 1156;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour procéder à l'enregistrement du logo du Module inspection remorquage comme une marque de commerce ;
- 2 - d'autoriser la Direction des affaires civiles - Division du droit contractuel du Service des affaires juridiques à signer tout document requis à cette fin, pour et au nom de la Ville de Montréal ;
- 3 - d'autoriser une dépense de 500 \$ pour le paiement des frais d'enregistrement des marques déposées ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1182748001

---

**CG18 0456**

**Autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à un dossier d'achats regroupés (DAR) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en partenariat avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en vue d'un appel d'offres et la conclusion d'une entente de gré à gré pour la fourniture de pneus neufs, rechapés et remoulés / Approuver à cette fin le document intitulé « Fiche d'engagement »**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1246;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à un dossier d'achats regroupés (DAR) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), en partenariat avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en vue d'un appel d'offres et la conclusion d'une entente de gré à gré pour la fourniture de pneus neufs, rechapés et remoulés;
- 2 - d'approuver à cette fin le document intitulé << Fiche d'engagement >>, joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1181081012

---

**CG18 0457**

**Adopter une nouvelle résolution conformément aux nouvelles exigences du MAMOT pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2018 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) / Abroger la résolution CG18 0304**

Attendu que la Ville de Montréal a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Ville de Montréal doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1248;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'abroger la résolution CG18 0304;
- 2 - d'attester que la Ville de Montréal :
  - s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
  - s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

3 - d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1188020001

---

#### **CG18 0458**

**Approuver l'acquisition par voie d'expropriation d'un terrain de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), pour la construction du poste de ventilation mécanique (PVM) St-Grégoire (STM-290330-A15)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1344;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver l'acquisition, par voie d'expropriation, d'un terrain de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour la construction du poste de ventilation mécanique (PVM) St-Grégoire (STM-290330-A15) .

Adopté à l'unanimité.

30.04 1186213004

---

#### **CG18 0459**

**Adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération (84 000 000 \$)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1353;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétence d'agglomération (84 000 000 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.05 1183894001

---

**CG18 0460**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1187404001

**CG18 0461**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1182748002

**CG18 0462**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1187526015

**CG18 0463**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1180592005

---

**CG18 0464**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 (RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 53 000 000 \$**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 (RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 53 000 000 \$ », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1182837002

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0465**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0377;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0377;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1021;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1186843001

*Règlement RCG 18-026*

---

**CG18 0466**

**Adoption - Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0378;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0378;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu le dépôt du rapport de consultation publique faite par la Société de transport de Montréal sur le projet de construction du poste de district Lionel-Groulx au conseil d'agglomération le 25 janvier 2018 par sa résolution CG18 0037;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1020;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1186347010

*Règlement RCG 18-027*

---

**CG18 0467**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0379;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0379;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1022;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.03 1184560002

*Règlement RCG 18-028*

---

**CG18 0468**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0380;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0380;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1023;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires » sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.04 1180645001

*Règlement RCG 18-029*

---

**Article 42.05**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026)**

Retiré (voir l'article 3.01)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 45.01 à 45.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0469**

**Approuver le Règlement R-185 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 962 579 \$ pour financer le projet « Laveur de bogie et pièces métro » et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1368;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-185 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 962 579 \$ pour financer le projet « Laveur de bogie et pièces métro », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.01 1180854007

---

**CG18 0470**

**Approuver le Règlement R-186 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 18 672 734 \$ pour financer le projet « Acquisition de minibus phase 2 » et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1369;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-186 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 18 672 734 \$ pour financer le projet « Acquisition de minibus phase 2 », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.02 1180854008

---

**CG18 0471**

**Approuver le Règlement R-181 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 24 183 666 \$ pour financer le projet Implantation SAP - Horodateurs et Système de gestion de projets et investissements - phase II et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1422;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-181 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 24 183 666 \$ pour financer le projet Implantation SAP – Horodateurs et Système de gestion de projets et investissements - phase II, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.03 1186213003

---

**CG18 0472**

**Approuver le Règlement R-190 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 580 659 609 \$ pour le financement de l'acquisition de voitures de métro additionnelles et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1423;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-190 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 580 659 609 \$ pour le financement de l'Acquisition de voitures de métro additionnelles, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. 30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.04 1186213005

---

**CG18 0473**

**Approuver le projet de convention collective à intervenir entre la Ville de Montréal et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 930 (brigadiers scolaires), pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1372;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet de convention collective à intervenir entre la Ville de Montréal et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 930 (brigadiers scolaires), pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1187839001

---

**CG18 0474**

**Nominations de membres et du deuxième vice-président au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> août 2018 par sa résolution CE18 1258;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de nommer à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal les personnes suivantes ;
  - Madame Nadia Drouin en remplacement de monsieur Nassib El Hussein;
  - Madame Nadine Gomez en remplacement de monsieur Philippe Baylaucq;
  - Madame Katia Grubisic en remplacement de madame Hélène Messier;
  - Monsieur Charles Milliard en remplacement de madame Liza Frulla;
- 2 - de renouveler, pour trois (3) ans, le mandat de monsieur Francis Guimon;
- 3 - de nommer monsieur Hugues Sweeney à titre de deuxième vice-président en remplacement de monsieur Philippe Baylaucq;
- 4 - de remercier les membres sortant pour leur contribution au Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1188021001

---

**CG18 0475**

**Nominations de membres aux commissions permanentes**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de nommer Mme Chantal Rossi à titre de vice-présidente à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, en remplacement de M. Frantz Benjamin et de nommer M. Benoit Langevin à titre de membre de cette même commission, en remplacement de Mme Chantal Rossi;
- 2- de nommer Mme Mary Deros à titre de vice-présidente à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, en remplacement de M. Dimitrios Jim Beis;
- 3- de nommer M. Francesco Miele à titre de vice-président à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, en remplacement de Mme Chantal Rouleau;
- 4- de nommer, à la Commission sur l'inspecteur général, M. Alan DeSousa à titre de membre en remplacement de Mme Mary Deros et de nommer Mme Paola Hawa à titre de membre, en remplacement de M. Mitchell Brownstein;
- 5- de nommer M. Dimitrios Jim Beis à titre de membre à la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal, en remplacement de Mme Karine Boivin-Roy;
- 6- de nommer M. Younes Boukala à titre de membre à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, en remplacement de Mme Giuliana Fumagalli.

Adopté à l'unanimité.

51.02

---

À 17 h 30, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

---

Manon Barbe  
Présidente d'assemblée

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Valérie PLANTE  
Mairesse

**04.01**

**À LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU  
20 SEPTEMBRE 2018**

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF  
COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION**

**POUR LA PÉRIODE DU  
1<sup>ER</sup> AU 31 AOÛT 2018**

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION  
PÉRIODE DU 01 AOÛT 2018 AU 31 AOÛT 2018**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
LE GROUPE CENTCO INC.	100% AGGLO	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION DE LA GESTION DE PROJETS IMMOBILIERS	<a href="#">1180652002</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LE GROUPE CENTCO INC. POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX CORRECTIFS AUX ENTRÉES D'EAU DE TREIZE (13) CASERNES DE POMPIERS DE LA VILLE DE MONTRÉAL - DÉPENSE TOTALE DE 330 193,83\$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 5961 (2 SOUM.)	CE18 1312	2018-08-10	316 986,07 \$
CHAREX INC.	100% AGGLO	SERVICE DES INFRASTRUCTURES_VOIRIE ET TRANSPORTS	DIRECTION GESTION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS	<a href="#">1181009004</a>	ACCORDER UN CONTRAT À CHAREX INC., DEUXIÈME PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME POUR LA RÉALISATION, DANS LE CADRE DU PROJET BONAVENTURE, DE TRAVAUX DE DRAINAGE ET D'AMÉNAGEMENT DE SURFACE DANS LE SECTEUR DE LA COUR DE VOIRIE DE LA COMMUNE. DÉPENSE TOTALE DE 498 576,75 \$, TAXES INCLUSES (TRAVAUX: 412 900,00 \$ + CONTINGENCES : 61 935,00 \$ + INCIDENCES : 23 741,75 \$). APPEL D'OFFRES PUBLIC 214734 - 5 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES.	CE18 1229	2018-08-02	474 835,00 \$
LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC.	4,52% AGGLO 95,48%VILLE	SERVICE DES GRANDS PARCS_VERDISSEMENT ET DU MONT-ROYAL	DIRECTION GESTION DES PARCS ET BIODIVERSITÉ	<a href="#">1184107009</a>	ACCORDER À 9190-8673 QUÉBEC INC. LE CONTRAT POUR LE LOT 1, À ENTREPRENEUR PAYSAGISTE STRATHMORE (1997) LTÉE LES CONTRATS POUR LES LOTS 2 ET 3, À PÉPINIÈRE JARDIN 2000 INC. LE CONTRAT POUR LE LOT 4, ET À LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC. LE CONTRAT POUR LE LOT 5, POUR LA FOURNITURE, LA PLANTATION, L'ENTRETIEN ET L'ARROSAGE D'ARBRES; MONTANT TOTAL DE 2 991 045,93 \$, CONTINGENCES ET TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 18-16830 - SIX (6) SOUMISSIONNAIRES.	CE18 1287	2018-08-13	122 871,20 \$
BÉLANGER SAUVÉ	100% AGGLO	SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES	DIRECTION	<a href="#">1184403002</a>	RETENIR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE LA FIRME BÉLANGER SAUVÉ S.E.N.C.R.L. AFIN DE REPRÉSENTER LA VILLE DANS LES RECOURS EN DÉCLARATION D'INCONSTITUTIONNALITÉ DE LA LOI FAVORISANT LA SANTÉ FINANCIÈRE ET LA PÉRENNITÉ DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES DANS LE SECTEUR MUNICIPAL, RLRQ, C. 5.2.1.1 ET RÉSERVER A CETTE FIN LA SOMME DE 260 000 \$, À L'EXCLUSION DES TAXES.	CE18 1233	2018-08-02	260 000,00 \$
CONSTRUCTION L. MORIN INC.	39,19% AGGLO 35,95%VILLE 24,86% ARR	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION - GESTION IMMOBILIÈRE ET EXPLOITATION	<a href="#">1184512003</a>	CONCLURE AVEC « CONSTRUCTION L. MORIN INC. », UNE ENTENTE-CADRE D'UNE DURÉE DE 12 MOIS, POUR LA FOURNITURE DE PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE POUR L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION ET MENUS TRAVAUX EN MENUISERIE - APPEL D'OFFRES PUBLIC 18-16590 - (3 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES) - 375 968,25 \$, TAXES INCLUSES ET CONTINGENCE DE 56 395,24 \$, TAXES INCLUSES. POUR UN MONTANT TOTAL DE 432 363,49\$, TAXES INCLUSES.	CE18 1292	2018-08-10	375 968,00 \$

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION  
PÉRIODE DU 01 AOÛT 2018 AU 31 AOÛT 2018**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
AV-TECH INC..	100% AGGLO	SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL	DIRECTION DES SERVICES CORPORATIFS	<a href="#">1185315001</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME AV-TECH INC. POUR DES SERVICES DE PETITS TRAVAUX POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR UNE PÉRIODE DE DIX-HUIT (18) MOIS DÉBUTANT EN SEPTEMBRE 2018 ET SE TERMINANT EN FÉVRIER 2020 - DÉPENSE DE 173 844,50 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 18-16665 (6 SOUMISSIONNAIRES)	CE18 1378	2018-08-16	173 845,00 \$
PROCOVA INC.	100% AGGLO	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION DE LA GESTION DE PROJETS IMMOBILIERS	<a href="#">1185350004</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME PROCOVA INC. POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DU DRAIN FRANÇAIS ET TRAVAUX CONNEXES À LA CASERNE DE POMPIERS N° 31 (0293) SITUÉE AU 7041, RUE SAINT-DOMINIQUE, ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT - LA PETITE-PATRIE. DÉPENSE TOTALE DE 244 615,93 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES 5954 (3 SOUMISSIONNAIRES)	CE18 1309	2018-08-10	215 521,00 \$
CONSTRUCTION ARCADE	100% AGGLO	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION DE LA GESTION DE PROJETS IMMOBILIERS	<a href="#">1185895001</a>	ACCORDER UN CONTRAT À CONSTRUCTION ARCADE POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA STATION DE MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR #55 (1345) SITUÉE AU 12 400 AVENUE WILFRID-OUELLETTE, RIVIÈRE-DES-PRAIRIES. DÉPENSE TOTALE DE 190 520,00 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES 5957 (3 SOUMISSIONNAIRES).	CE18 1226	2018-08-02	173 200,00 \$
ASCENSEUR NÉOSERVICES INC.	84,28% AGGLO 15,72%VILLE	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION - GESTION IMMOBILIÈRE ET EXPLOITATION	<a href="#">1186292003</a>	ACCORDER UN (1) CONTRAT À LA FIRME ASCENSEUR NÉOSERVICES INC. POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT VERTICAL (LOT # 5) POUR UNE PÉRIODE DE TROIS (3) ANNÉES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019 - DÉPENSE TOTALE DE 152 674,39 \$, TAXES INCLUSES (CONTRAT: 132 760,34 \$, INDEXATION ET TAXES INCLUSES + 19 914,05 \$ POUR DES TRAVAUX CONTINGENTS) - APPEL D'OFFRES PUBLIC 18-16797 (4 SOUMISSIONNAIRES)	CE18 1437	2018-08-30	132 760,00 \$
ATEK MCS	100% AGGLO	SERVICE DES GRANDS PARCS_VERDISSEMENT ET DU MONT-ROYAL	DIRECTION GESTION DES PARCS ET BIODIVERSITÉ	<a href="#">1186710001</a>	ACHETER 59 COMPTEURS MOBILES ET ACCORDER UN CONTRAT D'UNE DURÉE DE 36 MOIS À ATEK MCS POUR LE SERVICE DE MAINTENANCE, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 305 684,03 \$ TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC (2 SOUMISSIONNAIRES) – CONTRAT 18-16289.671000	CE18 1298	2018-08-10	305 684,03 \$
LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC.	100% AGGLO	SERVICE DES GRANDS PARCS_VERDISSEMENT ET DU MONT-ROYAL	DIRECTION GESTION DES PARCS ET BIODIVERSITÉ	<a href="#">1186710002</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC., POUR LE PROJET DE PLANTATIONS ET D'AMÉNAGEMENTS DANS L'EMPRISE DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ D'HYDRO-QUÉBEC AU PARC-NATURE DU BOIS-DE-LIESSÉ POUR UNE DÉPENSE TOTALE DE 347 064,53 \$, TAXES INCLUSES – APPEL D'OFFRES PUBLIC (17-6046) – (3 SOUMISSIONNAIRES).	CE18 1439	2018-08-30	347 064,00 \$

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION**  
**PÉRIODE DU 01 AOÛT 2018 AU 31 AOÛT 2018**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
9309-4928 QUÉBEC INC. (PONT ROULANT SERVI-TECH)	100% AGGLO	SERVICE DE L'EAU	DIRECTION DE L'EAU POTABLE	<a href="#">1187994001</a>	ACCORDER UN CONTRAT À 9309-4928 QUÉBEC INC. (PONT ROULANT SERVI-TECH), POUR LES SERVICES D'INSPECTION, D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS MINEURES DES ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE DE LA DIRECTION DE L'EAU POTABLE, POUR UNE PÉRIODE DE SOIXANTE (60) MOIS, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 334 071,36 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 18-16602 - (6 SOUMISSIONNAIRES)	CE18 1219	2018-08-02	334 071,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 12

TOTAL : 3 232 805,30 \$

**04.02**

**À LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU  
20 SEPTEMBRE 2018**

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF  
COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION**

**POUR LA PÉRIODE DU  
1<sup>ER</sup> AU 31 AOÛT 2018**

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION  
PÉRIODE DU 01 AOÛT 2018 AU 31 AOÛT 2018**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
CENTRE DE SANTÉ DES AUTOCHTONES DE MONTRÉAL	100% AGGLO	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION	<a href="#">1180706004</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 30 000 \$ A CENTRE DE SANTÉ DES AUTOCHTONES DE MONTRÉAL (CSAM) POUR LE PROJET « NAVIGATEUR EN SOINS DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX POUR LE CSAM - PROJET-PILOTE », DANS LE CADRE DE LA RECONDUCTION DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LA GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES - ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2013-2018) / APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION À CET EFFET	CE18 1241	2018-08-02	30 000,00 \$
ALTERGO	100% AGGLO	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION	<a href="#">1181643002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 80 000 \$ AUX QUATRE ORGANISMES CI-APRÈS DÉSIGNÉS, POUR L'ANNÉE 2018, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DE LA RECONDUCTION DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LA GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES, AU TITRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2013-2018) / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE18 1239	2018-08-02	50 000,00 \$
CORPORATION L'ESPOIR	100% AGGLO	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION	<a href="#">1181643002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 80 000 \$ AUX QUATRE ORGANISMES CI-APRÈS DÉSIGNÉS, POUR L'ANNÉE 2018, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DE LA RECONDUCTION DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LA GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES, AU TITRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2013-2018) / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE18 1239	2018-08-02	10 000,00 \$
ESPACE MULTISOLEIL	100% AGGLO	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION	<a href="#">1181643002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 80 000 \$ AUX QUATRE ORGANISMES CI-APRÈS DÉSIGNÉS, POUR L'ANNÉE 2018, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DE LA RECONDUCTION DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LA GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES, AU TITRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2013-2018) / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE18 1239	2018-08-02	10 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION  
PÉRIODE DU 01 AOÛT 2018 AU 31 AOÛT 2018**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
ÉTOILE DE PACHO	100% AGGLO	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION	<a href="#">1181643002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 80 000 \$ AUX QUATRE ORGANISMES CI-APRÈS DESIGNÉS, POUR L'ANNÉE 2018, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DE LA RECONDUCTION DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LA GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES, AU TITRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2013-2018) / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE18 1239	2018-08-02	10 000,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 5

TOTAL : 110 000,00 \$

**04.03**

**À LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU  
20 SEPTEMBRE 2018**

(DÉLÉGATION DE POUVOIRS RCE02-004 DU 26 JUIN 2002)

SELON L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI DES CITÉS ET VILLES

SERVICE CORPORATIFS  
POUR LA PÉRIODE DU  
**1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**  
LISTE SIMON

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
DE LAVOY	1291644	10 AOÛT 2018	LEVEILLE, MARIE-LYNE	Acquisition de toges style français et rabats de style français avocat selon la facture 38069.	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	4 913,42 \$	
LE BERGER BLANC INC	1294241	28 AOÛT 2018	GAUTHIER, FRANCOIS CHARLES	Frais de cour dans dossier 117-123-356 - # Facture Det280618	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	6 817,89 \$	
REGAIN GROUPE CONSEIL INC.	1291638	10 AOÛT 2018	LEVEILLE, MARIE-LYNE	Facture - Formation: "Maitre à bord... pour mieux faire ensemble et le plaisir de la différence..." - Service des affaires juridiques	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	4 803,80 \$	
THOMSON REUTERS	1291278	08 AOÛT 2018	LEVEILLE, MARIE-LYNE	Code criminel annoté Cournoyer - Ouimet 2019 - Livre + CD	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	8 014,25 \$	
HAINAULT GRAVEL HUISSIERS DE JUSTICE INC.	2018periode16	10 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - Huissiers de justice 2018 - Période 16 - Hainault, Gravel	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	10 361,62 \$	
HAINAULT GRAVEL HUISSIERS DE JUSTICE INC.	2018periode17	22 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - Huissiers de justice 2018 - Période 17 - Hainault, Gravel	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	12 744,60 \$	
LOUISE PHILIBERT	lp1818082402	22 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - Sténographie - Louise Philibert - 2018 - Facture # lp-18180824-02	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	3 521,81 \$	
PAQUETTE & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE S.E.N.C.R.L.	2018periode16	10 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - Huissiers de justice 2018 - Période 16 - Paquette et Associes	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	17 795,34 \$	
PAQUETTE & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE S.E.N.C.R.L.	2018periode17	22 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - Huissiers de justice 2018 - Période 17 - Paquette et Associes	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	10 577,80 \$	
PUBLICATION 9417	20032	22 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - Publications 9417 - Impression procédures judiciaires cour municipale - Commande # 60510-1	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	22 485,17 \$	
RENEE DUPRAS	201834	16 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - Sténographie - Renée Dupras - 2018 - Facture # 2018-34	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	2 103,53 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9660691157	09 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - poste/messagerie - Poste Canada manifeste - Année 2018 - Procédure judiciaire	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	38 910,68 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9660709781	09 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - poste/messagerie - Poste Canada manifeste - Année 2018 - Période 21-07-2018 @ 27-07-2018	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	11 025,81 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9661312522	15 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - poste/messagerie - Poste Canada manifeste - Année 2018 - Période 28-07-2018 @ 03-08-2018	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	13 893,59 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9661327922	15 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - poste/messagerie - Poste Canada manifeste - Année 2018 - Procédure judiciaire	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	30 743,52 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9661851953	22 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - poste/messagerie - Poste Canada manifeste - Année 2018 - Période 04-08-2018 @ 10-08-2018	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	11 390,20 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9661867528	22 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - poste/messagerie - Poste Canada manifeste - Année 2018 - Procédure judiciaire	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	21 177,52 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9662480794	24 AOÛT 2018	COLAMEO LAMBERT, ALEXANDRE	Services judiciaires - poste/messagerie - Poste Canada manifeste - Année 2018 - Période 11-08-2018 @ 17-08-2018	Affaires juridiques	Cour municipale et magistrature	11 600,32 \$	
BRODERIES MONTREAL	1292070	14 AOÛT 2018	JOLY, LINDA	REAPP SPVM - ECUSSON EPAULE - AGENT DE SOUTIEN	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 230,98 \$	
BRODERIES MONTREAL	1292070	14 AOÛT 2018	JOLY, LINDA	REAPP SPVM - ECUSSON EPAULE - AGENT DE SOUTIEN	Approvisionnement	Transport et entreposage	10,50 \$	
BURLINGTON WORLDWIDE	1288085	20 AOÛT 2018	JOLY, LINDA	REAPP SPVM - TISSU,75% POLYESTER,25%	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	5 806,33 \$	
EMBALLAGE CODERRE	1292269	15 AOÛT 2018	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP SPVM - SAC DE PAPIER	Approvisionnement	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	9 206,02 \$	
IMPRIMERIE F.L. CHICOINE	1283549	15 AOÛT 2018	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP SPVM - FORMULAIRES	Approvisionnement	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	12 524,85 \$	
IMPRIMERIE F.L. CHICOINE	1286488	15 AOÛT 2018	JOLY, LINDA	REAPP SPVM - CARTE D'INSPECTION, SCELLE OUR CLE CONTROLEE	Approvisionnement	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	3 928,40 \$	
IMRICO LTEE (PREFAIR)	1214472	21 AOÛT 2018	LEARY, GENEVIEVE	Achat de chemises et pantalons pour les sections spécialisées - Inventaire SPVM	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	6 477,00 \$	
MARGO SUPPLIES LTD.	1290553	06 AOÛT 2018	LABELLE, MARC- ANDRÉ	SPVM REAP-INVENTAIRE BARRE A CHIEN AO 18-16815	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	26 129,29 \$	
IRVING MITCHELL KALICHMAN S.E.N.C.R.L.	1294058	27 AOÛT 2018	BIRON, PAULE	avocats dossier 18-000330 fact 31817	Dépenses communes	Autres - Administration générale	25 960,14 \$	
ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE	recherchebanlieues201 80831	31 AOÛT 2018	PLOUFFE, FRANCIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Dépenses communes	Conseil et soutien aux instances politiques	100 619,25 \$	
ISOTRIANGLE INC.	1044	27 AOÛT 2018	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques/ revision de dossier; 18-001477	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 225,00 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojetmo ntreal201807	03 AOÛT 2018	PLOUFFE, FRANCIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Dépenses communes	Conseil et soutien aux instances politiques	13 533,30 \$	
SOCIETE DU PARC JEAN- DRAPEAU	14823	14 AOÛT 2018	CLERVEAUX, REGINALD	Dépenses dans le cadre du programme trienna d'immobilisation du parc Jean Drapeau (PAMV)	Dépenses de contributions	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	533 971,98 \$	
SOCIETE DU PARC JEAN- DRAPEAU	14838	28 AOÛT 2018	CLERVEAUX, REGINALD	Dépenses dans le cadre du programme trienna d'immobilisation du parc Jean Drapeau (PAMV)	Dépenses de contributions	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	4 267 988,87 \$	
AGENCE FEATURING INC.	1293718	23 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Services professionnels - Campagne de communication Je fais Montréal - Conseiller en communications - Service du développement économique	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dev.écon.	22 572,31 \$	
C2.MTL	1293703	23 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Facture - Nourriture et boisson achetée dans le cadre de l'événement Movin'on - Service du développement économique	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dev.écon.	6 268,63 \$	
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	1294232	28 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Facture - Kiosque de la Maison des régions au salon des affaires municipales 2018 - Service du développement économique	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dev.écon.	3 055,14 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
FORUM ECONOMIQUE INTERNATIONALDES AMERIOUES INC	1292052	14 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Forum economique international des ameriques - Conference de Paris édition 2017 - Service - Traiteur - Selon la facture #3397	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	6 617,58 \$	
LE GROUPE QUADRISCAN	1291929	13 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	PME MTL - Service - Impression cartons (projet 64729.A), dépliants (projet 64732.A) entêtes (projet 65031.A) et cartes professionnelles (projet 64959.A)	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	4 763,28 \$	
MEDIAQMI INC.	1292820	17 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Facture du Journal de Montréal pour Annonce commerciale - Service de mise en valeur du territoire	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	2 463,93 \$	
MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C	1292295	15 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Dossier Entrepreneuriat - Service - Placement media publicitaire (commandite exclusive dossier Entrepreneuriat et article Savoir d'entreprises rédigé par un rédacteur) selon la soumission 6 août 2018	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	9 973,81 \$	
OPC EVENEMENTS INC.	1290329	01 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Services professionnels - Forum Mobilisateur - Conseiller en planification stratégique - Service du développement économique	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	20 545,50 \$	
SERVICES TANGEA INC.	1293287	22 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Tangea - Maison des régions - Service - Hébergement en nuage de la plateforme de maillage, du site web, renouvellement des domaines, certificats et mises à jour de sécurité - Selon l'offre de service du 16 août 2018	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	16 168,07 \$	
TRADUCTIONS TOM DONOVAN INC.	1291910	13 AOÛT 2018	DOUCET, VERONIQUE	Contrat de services professionnels pour divers travaux de traduction.	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	3 149,62 \$	
BUCHI CORPORATION	1285965	02 AOÛT 2018	ARBIC, DENISE	Instrumentation pour l'analyse des HAP, Soumission 68746-K2S4B3	Environnement	Traitement des eaux usées	3 868,01 \$	
COREM	1252607	23 AOÛT 2018	ARBIC, DENISE	Commande ouverte 2018 - Analyses externes	Environnement	Traitement des eaux usées	4 346,48 \$	
DANY TREMBLAY SOUDURE INC.	1291718	10 AOÛT 2018	BORNAIS, LUC	Service soudure le 8 et 9 août	Environnement	Protection de l'environnement	4 115,51 \$	
DELOM SERVICES INC	1294643	30 AOÛT 2018	BORNAIS, LUC	2018 - Changer 2 roulements à bille incluant le découplément du moteur du compresseur et le réalignement au besoin par la suite. Moteur WEG 315 PH. Soumission 113554.	Environnement	Protection de l'environnement	3 779,55 \$	
GRIMM AEROSOL CANADA INC.	1292694	17 AOÛT 2018	CLOUTIER, MARIEKE	Abris en aluminium ( voir Soumission # 18-608)	Environnement	Protection de l'environnement	6 073,53 \$	
HIBON INC.	1273267	07 AOÛT 2018	BORNAIS, LUC	2018 - Pièces - Jeu de roulement SN EA 340	Environnement	Protection de l'environnement	12 661,44 \$	
HIBON INC.	1273267	01 AOÛT 2018	BORNAIS, LUC	2018 - Pièces - Jeu de roulement SN EA 340	Environnement	Protection de l'environnement	11 589,61 \$	
MEGS INC.	1247891	22 AOÛT 2018	LAROCHE, LAURENT	Commande ouverte 2018 - fourniture gaz laboratoire Des Baillets	Environnement	Approv. et traitement de l'eau potable	5 564,33 \$	
PACWILL ENVIRONMENTAL	1290322	01 AOÛT 2018	ALLARD, LINA	Soumission Q25040, Achat pour RSQA	Environnement	Protection de l'environnement	6 398,99 \$	
PACWILL ENVIRONMENTAL	1290325	01 AOÛT 2018	ALLARD, LINA	Soumission Q25037, Achat pour RSQA	Environnement	Protection de l'environnement	20 947,10 \$	
SCIENTIFIQUE INSTRUMENTATION INC.	1285964	22 AOÛT 2018	ARBIC, DENISE	Achat pour la laveuse de la marque Lancer Labsec	Environnement	Traitement des eaux usées	87,14 \$	
SCIENTIFIQUE INSTRUMENTATION INC.	1285964	01 AOÛT 2018	ARBIC, DENISE	Achat pour la laveuse de la marque Lancer Labsec	Environnement	Protection de l'environnement	1 997,91 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SCIENTIFIQUE INSTRUMENTATION INC.	1285964	01 AOÛT 2018	ARBIC, DENISE	Achat pour la laveuse de la marque Lancer Labsec	Environnement	Traitement des eaux usées	1 997,91 \$	
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	1293182	21 AOÛT 2018	MANTZAVRAKOS, MYRTA	Enveloppes prépayée xprespost	Environnement	Inspection des aliments	5 357,20 \$	
THERMO FISHER SCIENTIFIC (MISSISSAUGA) INC.	1293144	21 AOÛT 2018	LACHANCE, ROGER	Autodiluteur pour I <sub>2</sub> ICPMS Thermo iCAPQ - Budget PTI - Appel d'offres sur invitation 18-17093	Environnement	Protection de l'environnement	76 220,92 \$	
VWR INTERNATIONAL	1291912	13 AOÛT 2018	ARBIC, DENISE	Soumission 8602441503. Equipement laboratoire microbiologie	Environnement	Approv. et traitement de l'eau potable	3 066,42 \$	
WESTECH INDUSTRIAL LTD	1294640	30 AOÛT 2018	ALLARD, LINA	2018 - Electrometer Board for Chromatotec AirmoBTX Analyzer, tested P/N:CS_CT_01005-ELET. Soumission QU-21714	Environnement	Protection de l'environnement	3 724,96 \$	
JONES LANG LASALLE SERVICES IMMOBILIERS INC.	1290324	01 AOÛT 2018	COTE, BERNARD	Abonnement à la publication Analyse et prévision du marché des bureaux de Montréal - Édition 2018-2022 - Service de l'évaluation foncière	Évaluation foncière	Évaluation	8 136,53 \$	
JONES LANG LASALLE SERVICES IMMOBILIERS INC.	1291581	10 AOÛT 2018	COTE, BERNARD	Facture - Abonnement à la publication Analyse et rendements immobiliers - Service de l'évaluation foncière	Évaluation foncière	Évaluation	4 461,97 \$	
MARSHALL & SWIFT	1290321	01 AOÛT 2018	COTE, BERNARD	Renouvellement du Residential Estimator 7 (version CD) pour un an à partir du 1er septembre 2018 en 3 copies pour les divisions Est, Centre et Ouest. Customer 888869 - Service de l'évaluation foncière	Évaluation foncière	Évaluation	4 545,38 \$	
TEKNION ROY ET BRETON INC.	1291850	13 AOÛT 2018	BERTHIAUME, MELISSA	Acquisition de surfaces de travail rectangulaire 30 X 72 et 30 X 60 ainsi que des pieds adaptable selon la soumission KS-0263	Évaluation foncière	Évaluation	3 774,81 \$	854079
ARKEOS INC.	1292034	14 AOÛT 2018	BONNEAU, ISABELLE	Supervision archéologique des travaux d'excavation sur le parterre du bât Lucien-Saulnier - 155 Notre-Dame Est	Gestion et planification immobilière	Autres - Administration générale	4 966,09 \$	
COLLEGE ANDRE-GRASSET (1973) INC	1292875	20 AOÛT 2018	FORTIN, FRANCINE	6 places de stationnement annuel pour le SPVM.	Gestion et planification immobilière	Activités policières	4 109,10 \$	
GHD CONSULTANTS LTEE	1214657	21 AOÛT 2018	SOULIERES, MICHEL	Contrôle de la qualité des matériaux et supervision de la gestion de sols contaminés dans le cadre du projet de mise aux normes de l'entrée et de la distribution électrique de la cour des Carrières - Incidence 14842	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	9 167,85 \$	
GHD CONSULTANTS LTEE	1292004	14 AOÛT 2018	DESJARDINS, SYLVIE	Caractérisation des sols du parc des rapides de Lachine à Lasalle	Gestion et planification immobilière	Planification et gestion des parcs et espaces verts	5 039,40 \$	1134959
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES GILLES GAUVIN INC.	1293989	27 AOÛT 2018	GUERIN, CAROLE	Cas .29 - Achat et installation d'équipement électrique pour brancher le véhicule 1729 en caserne.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 737,79 \$	
ARIANE ST-LOUIS	1292545	16 AOÛT 2018	FELTON, SYLVAIN	Services professionnels - Ariane St-Louis - Vision zéro - Coordination marches exploratoires avec les aînés - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 811,06 \$	
HOP MEDIA	1291927	13 AOÛT 2018	SAINTE MARIE, PIERRE	Projet Bonaventure, Production d'une séquence vidéo et prise de photographies aériennes pour des fins de représentation, Hop Média, DEM : Jérémie Carrière, gré à gré.	Infrastructures, voirie et transports	Construction d'infrastructures de voirie	4 829,42 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LE GROUPE DESFOR CONSULTANTS FORESTIER SENC	1293691	23 AOÛT 2018	CHAMPAGNE, BENOIT	Services professionnels pour l'inventaire phytosanitaire forestier-- Arr. RDP- PTA- Projet 1867 selon l'offre de service du mois d'août 2018. - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	11 159,12 \$	
MICHEL AUBE	1291173	07 AOÛT 2018	OSTIGUY, MONYA	SP 32301 - Mandat Gre à Gre-32-001 - Support technique pour des projets intégrés de réfection et de développement d'infrastructures - Arr. Plateau Mont-Royal - Dem. Monya Ostiguy - Portion DRE	Infrastructures, voirie et transports	Réseau de distribution de l'eau potable	6 750,00 \$	
MIOVISION TECHNOLOGIES INC.	1291750	10 AOÛT 2018	MORIN, ISABELLE	Scout Boitier de contrôle - Ref : Bastien Dupuis	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 727,05 \$	
STANTEC EXPERT CONSEILS LTEE	1291277	08 AOÛT 2018	CHAMPAGNE, BENOIT	Projet pilote sur le décompte numérique à partir de la silhouette - Ref : Anna Vizioli	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	96 518,82 \$	
TETRA TECH QI INC.	1291847	13 AOÛT 2018	SAINTE MARIE, PIERRE	Projet Bonaventure, SP en surveillance de travaux de drainage et d'aménagement de surface dans le secteur de la cour de voirie de la Commune, Tétra Tech, gré à gré, DEM : François Hubert	Infrastructures, voirie et transports	Réseaux d'égout	9 868,82 \$	
TETRA TECH QI INC.	1291861	13 AOÛT 2018	SAINTE MARIE, PIERRE	Projet Bonaventure, SP pour plans, devis et surveillance de travaux de pavage, Tétra Tech, gré à gré, DEM : François Hubert	Infrastructures, voirie et transports	Construction d'infrastructures de voirie	19 737,65 \$	
ALI EXCAVATION INC.	de180704	10 AOÛT 2018	GELINAS, ISABELLE	résiliation	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	24 167,20 \$	
COMPRESSEURS D'AIR EXPRESS INC	ROS901226	14 AOÛT 2018	PASCAL, RAOUL	COMPRESSEUR D'AIR A VIS 30HP POUR LE DEPARTEMENT DE LA CARROSSERIE	Materiel roulant et ateliers	Autres - Transport	11 725,68 \$	
MACHINERIE CONTINENTAL INC.	1294547	29 AOÛT 2018	MASSE, PAUL	BUTÉE À POSITIONNEMENT MOTORISÉE DE MARQUE TIGERSTOP, MODÈLE TS-10	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	15 652,94 \$	
9256-6918 QUEBEC INC.	1293457	22 AOÛT 2018	PAQUETTE, ALEXANDRE	PTI chantier appro - Accompagnement /conseil pour pièces automobiles selon la convention de services professionnels.	Performance organisationnelle	Administration, finances et approvisionnement	4 233,10 \$	
ALTEL INC	1270522	20 AOÛT 2018	CHARRON, DIANE	Installation, programmation et mise en service du serveur de vidéosurveillance	Police	Activités policières	2 183,74 \$	
AMEUBLEMENT J.C. PERREAULT INC.	1294009	27 AOÛT 2018	PICARD, STEVE- ERIC	Achat de frigo pour le 5000 d'iberville	Police	Activités policières	2 422,06 \$	
COLLEGE CANADIEN DE POLICE	1290369	01 AOÛT 2018	BEAUCHESNE, JULIE	Cours "Validation pour policier-technicien des explosifs" pour l'agent Roger Boucher, mat. 2549 (formation obligatoire de requalification)	Police	Activités policières	4 783,80 \$	
CONFECTIONS CARLO SAVO INC.	1254315	28 AOÛT 2018	PICARD, STEVE- ERIC	Bon de commande ouvert pour 2018	Police	Activités policières	16 324,51 \$	1170847
CONFECTIONS CARLO SAVO INC.	1294762	30 AOÛT 2018	PICARD, STEVE- ERIC	Remplacements des écussons fournis par la Ville selon les spécifications techniques	Police	Activités policières	4 891,37 \$	
C.P.U. DESIGN INC.	1291863	13 AOÛT 2018	GAGNE-TRINQUE, MALINE	Logiciel PhantomPDFBusiness9 5-9	Police	Activités policières	2 069,30 \$	
CPU SERVICE INC.	1291951	13 AOÛT 2018	LANDRY, ROBERT	Réparation PTM	Police	Activités policières	2 188,99 \$	
CPU SERVICE INC.	1294783	30 AOÛT 2018	LANDRY, ROBERT	Réparation sur PTM (factures multiples)	Police	Activités policières	4 094,52 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
DECOR LACHARITE INC.	1294148	28 AOÛT 2018	PICARD, STEVE-ERIC	Remplacement de 12 stores au 944 St-Paul	Police	Activités policières	2 677,18 \$	
DECOR LACHARITE INC.	1294600	30 AOÛT 2018	PICARD, STEVE-ERIC	Achat de store pour la section des services aux cours	Police	Activités policières	4 251,98 \$	
DECOR LACHARITE INC.	1294601	30 AOÛT 2018	PICARD, STEVE-ERIC	Achat de toile solaire pour le CO Nord	Police	Activités policières	2 572,19 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1290573	02 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Frais de formation : Opération Filet - Le commandant (GST-1000) du 18 au juin 2018	Police	Activités policières	4 544,12 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1290582	02 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Frais de formation (incluant l'inscription) - Négociateur (ENQ-1009) et frais de repas et d'hébergement	Police	Activités policières	7 346,83 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1290669	03 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Frais de formation - Entrevue filmée d'un suspect (CRI-1008)	Police	Activités policières	23 772,00 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1290673	03 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Frais de formation - Agent d'infiltration (ENQ-2017) du 29 avril au 8 mai 2018 pour 6 policiers	Police	Activités policières	53 430,00 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1291691	13 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Frais formation - Enquête sur les drogues, la contrebande et les mçurs (CRI-1018) 28 mai au 8 juin 2018 pour 20 policiers enquêteurs	Police	Activités policières	7 034,16 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1291691	10 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Frais formation - Enquête sur les drogues, la contrebande et les mçurs (CRI-1018) 28 mai au 8 juin 2018 pour 20 policiers enquêteurs	Police	Activités policières	13 149,00 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1291782	13 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Frais d'hébergement et repas - Formation Enquête sur les drogues, la contrebande et les mçurs (CRI-1018) 28 mai au 8 juin 2018 pour 20 policiers enquêteurs	Police	Activités policières	7 034,16 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1292731	17 AOÛT 2018	FERRAZ, MARIO	Frais de formation : Agent évaluateur - Pratique (SER-2043) du 18 au 21 juin 2018 pour Xavier Vachon-Rivard	Police	Activités policières	4 791,00 \$	
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1292735	17 AOÛT 2018	FERRAZ, MARIO	Frais de formation (incluant l'inscription) : Agent évaluateur (SER-2031) + frais d'hébergement et de repas du 28 mai au 8 juin 2018 pour Xavier Vachon-Rivard	Police	Activités policières	4 404,42 \$	
FERRONNERIE A. LEDUC INC.	1294295	29 AOÛT 2018	DAGENAIS, GILBERT	Soumissions 229 et 231	Police	Activités policières	1 283,82 \$	
FERRONNERIE A. LEDUC INC.	1294295	28 AOÛT 2018	DAGENAIS, GILBERT	Soumissions 229 et 231	Police	Activités policières	2 888,92 \$	
GESTION PFB	1293966	27 AOÛT 2018	GAGNE-TRINQUE, MALINE	Travaux différentes installation SPVM	Police	Activités policières	19 389,49 \$	
GROUPE ALTUS	1294216	28 AOÛT 2018	COTE, MICHELLE	Sondage d'opinion, analyse - Firme Altus - facture 273092, datée du 31 mai 2018.	Police	Activités policières	9 952,81 \$	
GSF CANADA INC.	1294006	27 AOÛT 2018	PICARD, STEVE-ERIC	Service de nettoyage et decontamination	Police	Activités policières	2 480,33 \$	
HYPERTEC SYSTEMES INC	1292086	14 AOÛT 2018	LANDRY, ROBERT	Adaptateur	Police	Activités policières	2 677,18 \$	
INTERPRETATION & TRADUCTION KELENY	1292888	20 AOÛT 2018	REEVES, CHANTAL	SPVM CRIMES MAJEURS / SERVICE DE TRADUCTION	Police	Activités policières	2 740,17 \$	
KORTH GROUP LTD	1293877	24 AOÛT 2018	GAGNE-TRINQUE, MALINE	Munitions	Police	Activités policières	2 724,21 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES EMBALLAGES DE LA BEAUCE INC.	1294568	30 AOÛT 2018	FERRAZ, ANNABELLE	Commande de vente 133457, faite par Joann Goodrow pour Stéphane Larose le 23 août 2018. Article F33160-A. Cibles.	Police	Activités policières	4 469,84 \$	
LUMIPRO INC.	1294653	30 AOÛT 2018	PICARD, STEVE-ERIC	Achat de lampadaire pour le CO Ouest	Police	Activités policières	6 822,09 \$	
ME FRANCOIS LA HAYE	1293563	23 AOÛT 2018	ROY, SOPHIE	avocats dossier police BEI fact 8/2018 23-171107-014	Police	Activités policières	3 149,62 \$	
MINISTÈRE DES TRANSPORTS CENTRE DE GESTION DE L'EQUIPEMENT ROULANT (CGER)	1292043	14 AOÛT 2018	IANNANTUONI, ANTONIO	Location 8 véhicules - juillet 2018 Fact A00018837 approuvée par M. Dominic Côté	Police	Activités policières	7 725,05 \$	
MINISTÈRE DES TRANSPORTS CENTRE DE GESTION DE L'EQUIPEMENT ROULANT (CGER)	1292864	20 AOÛT 2018	BOURQUE, MICHEL	Fact A000188838 Location véhicules juillet 2018 approuvé par Michel Bourque CMDT	Police	Activités policières	7 749,63 \$	
MINISTRE DES FINANCES	1291943	13 AOÛT 2018	LANDRY, ROBERT	Recertification d'appareils de détection d'alcool	Police	Activités policières	3 401,58 \$	
MINISTRE DES FINANCES	1292792	17 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Factures multiples 2018 déontologie policière - volet enquêtes	Police	Activités policières	91 312,88 \$	
MINISTRE DES FINANCES	1292797	17 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Factures multiples 2018 déontologie policière - Volet conciliation	Police	Activités policières	91 312,88 \$	
MINISTRE DES FINANCES	1294777	30 AOÛT 2018	LANDRY, ROBERT	Recertification d'appareils de détection d'alcool (factures#2018-110, 111, 112 et 113).	Police	Activités policières	3 779,56 \$	
MORNEAU SHEPELL LTD.	1290399	01 AOÛT 2018	BARTH, SIMONETTA	Services de consultations professionnelles dans le cadre du Programme d'aide aux employés pour juin 2018. Facture 811611 datée du 11 juillet 2018	Police	Activités policières	3 420,00 \$	
MORNEAU SHEPELL LTD.	1291877	13 AOÛT 2018	BARTH, SIMONETTA	Facture 835560, datée du 10 août 2018. Services de consultations professionnelles dans le cadre du programme d'aide aux employés	Police	Activités policières	3 610,00 \$	
NORBEC COMMUNICATION	1293100	21 AOÛT 2018	LANDRY, ROBERT	Radio KBC	Police	Activités policières	13 480,39 \$	
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	1293445	22 AOÛT 2018	IANNANTUONI, ANTONIO	SPVM / Petite caisse enquête	Police	Activités policières	12 491,10 \$	
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	1294659	30 AOÛT 2018	CARON, SYLVAIN	Dépenses d'observation SEPTEMBRE 2018	Police	Activités policières	8 311,50 \$	
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	1294676	30 AOÛT 2018	CARON, SYLVAIN	Frais de local SEPTEMBRE 2018	Police	Activités policières	6 648,31 \$	
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	1294794	30 AOÛT 2018	CARON, SYLVAIN	Frais de communication JUILLET 2018	Police	Activités policières	8 855,61 \$	
PUBLICITE VISION-AIR INC.	1294049	27 AOÛT 2018	DANDENAULT, MARIE-CLAUDE	Fabrication tente (kiosque) PDQ 20	Police	Activités policières	2 159,07 \$	
RESTO PLATEAU	1292163	14 AOÛT 2018	LANGEVIN, MARC	C'est une facture des repas des détenus pour juillet 2018 de la Détention Nord. fact:519558	Police	Activités policières	2 318,65 \$	1182299
RESTO PLATEAU	1294650	30 AOÛT 2018	REEVES, CHANTAL	Repas de détenus	Police	Activités policières	2 889,35 \$	1182299
SAVOIR-FAIRE LINUX INC.	1291452	09 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Migration du serveur de formation vers CentOS 7 (Servermania)	Police	Activités policières	2 897,65 \$	
SHERLOCK ARTS	1291498	09 AOÛT 2018	CARBONNEAU, LINE	Montage vidéo conférence sur l'intimidation policière + musique libre de droit	Police	Activités policières	2 908,15 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
STEPHEN ANGERS AVOCAT INC.	1293558	23 AOÛT 2018	ROY, SOPHIE	avocats dossier police #5775 JJ fact 3311	Police	Activités policières	10 807,15 \$	
TONY PAPPAS INC.	1253396	28 AOÛT 2018	PELLETIER, NATHALIE	Chaussures des cadres du SPVM	Police	Activités policières	5 254,62 \$	1219686
VETEMENTS DE PROTECTION NAGASHI INC	1294246	28 AOÛT 2018	RICHARD, PASCAL	Équipement de protection pour GI juil 2018 fact_001075	Police	Activités policières	2 113,62 \$	
VILLE DE LAVAL	1294571	30 AOÛT 2018	FERRAZ, ANNABELLE	Facture FACTBS-201800625, datée du 3 avril 2018, pour utilisation des salles de tir de mars à décembre 2017. Client 803740	Police	Activités policières	4 850,41 \$	
BELL CANADA	300244431180801	20 AOÛT 2018	KETTOU, SAMIA	Frais du mois d'août et solde impayé compte#300244431	Police	Activités policières	2 555,29 \$	
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	20180821comm	21 AOÛT 2018	DI STEFANO, MELISSA	Petite caisse	Police	Activités policières	2 377,60 \$	
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	20180821obs	21 AOÛT 2018	DI STEFANO, MELISSA	Petite caisse	Police	Activités policières	3 878,75 \$	
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	2018082821comm2	23 AOÛT 2018	DI STEFANO, MELISSA	Petite caisse	Police	Activités policières	3 588,50 \$	
PETITE CAISSE - SPVM	pc280818	28 AOÛT 2018	GALARD, SYLVIE	Petite caisse	Police	Activités policières	3 700,00 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	20180759	27 AOÛT 2018	BOUDREAU, DANIEL	Rogers Communications Canada	Police	Activités policières	4 304,49 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	tr0015772018	27 AOÛT 2018	BOUDREAU, DANIEL	Rogers Communications Canada	Police	Activités policières	11 023,69 \$	
911 SUPPLY	1292229	15 AOÛT 2018	MASSE, SYLVAIN	VÊTEMENTS TACTIQUE MISE A L'ESSAIS - EQUIPES SPÉCIALITÉS	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	7 063,50 \$	
AREO-FEU LTEE	1291958	13 AOÛT 2018	TOUSIGNANT, YVES	DM-222861 // ACHAT DE 20 DE Chaines pour Scie Cutters Edge 16" Dual Racker #CEDR404-56A // HYDRAULIQUE	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	7 070,91 \$	
BOIVIN & GAUVIN INC.	1292216	15 AOÛT 2018	MASSE, SYLVAIN	Cartouches M96 - Équipes GIMD	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	3 045,08 \$	
BOIVIN & GAUVIN INC.	1292679	16 AOÛT 2018	MASSE, SYLVAIN	VÊTEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELS POUR MISE A L'ESSAIS - ÉQUIPES SPÉCIALITÉS	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	18 178,57 \$	
BOIVIN & GAUVIN INC.	1294193	28 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DM 248569 - CUIR // 100 Gants de combat Fire Craft - grandeur: Large Régulier	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	7 670,39 \$	1066258
CARLETON RESCUE EQUIPMENT LTD	1291980	14 AOÛT 2018	MASSE, SYLVAIN	Remplacement civière sauvetage glace caserne 57 & 64	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	4 534,15 \$	
CONCEPT CONTROLS (QUEBEC) INC.	1294642	30 AOÛT 2018	TOUSIGNANT, YVES	Électricité et communication: DM//237658: Capteur d'oxygène, Trousse d'affichage et pompe de remplacement.	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	5 670,84 \$	
CONCEPT CONTROLS (QUEBEC) INC.	1294666	30 AOÛT 2018	TOUSIGNANT, YVES	Électricité et communication: DM237659//Bouteille Eco-Smart	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	3 937,03 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1291227	08 AOÛT 2018	MILLIEN, GUIBONSE	Demande Urgente // 1000 Batteries 9V // PRÉVENTION	Sécurité incendie de Montréal	Prévention - Séc. incendie	2 194,24 \$	
EQUIPEMENTS INCENDIES C.M.P. MAYER INC - L'ARSENAL	1291483	09 AOÛT 2018	GIRARD, SYLVIE	Électricité et Communication: Éjecteur à fumée SuperVac 16" moteur électrique //DM237657	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	10 473,55 \$	
EQUIPEMENTS INCENDIES C.M.P. MAYER INC - L'ARSENAL	1293481	22 AOÛT 2018	MASSE, SYLVAIN	VÊTEMENTS CBRN- MISE À L'ESSAIE	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	11 653,62 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
EQUIPEMENTS INCENDIES C.M.P. MAYER INC - L'ARSENAL	1293757	24 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	Soumission SOUM041755 - CUIR // Commande de bottes Marshall 14" Enfilage rapide, Homme - Grandeurs: 10.5M, 10M, 11M, 12.5M, 8M, 10.5W, 10W, 11W, 12W, 5W, 6W, 7W, 8.5W, 8W, 9W	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	14 761,22 \$	
EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC.	1292917	20 AOÛT 2018	TOUSIGNANT, YVES	Electricité et communication: DM//237655 Strobe 360 lentille avec poignée 735-s	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	7 194,38 \$	
INDIAN SPRINGS MANUFACTURING CO., INC.	1293482	22 AOÛT 2018	MASSE, SYLVAIN	Ensemble de kit de chlore - Équipe GIMD	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	9 076,18 \$	
INNOTEX INC.	1270559	22 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	Cuir - Inspection et entretien d'habit de combat pour le mois de Juillet 2018 - Factures: FAC0000027734, FAC0000027783 et FAC0000027831 (Ajout nouvel facture FAC0000027929 et FAC0000027930)	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	668,57 \$	
INNOTEX INC.	1270559	22 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	Cuir - Inspection et entretien d'habit de combat pour le mois de Juillet 2018 - Factures: FAC0000027734, FAC0000027783 et FAC0000027831 (Ajout nouvel facture FAC0000027929 et FAC0000027930)	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	7 998,26 \$	C899907
INNOTEX INC.	1292910	21 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	Cuir - Inspections avancées selon entente #899907 ; Factures Avril 2018 - Factures: FAC0000026954 et FAC0000026955	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	445,71 \$	
INNOTEX INC.	1292910	20 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	Cuir - Inspections avancées selon entente #899907 ; Factures Avril 2018 - Factures: FAC0000026954 et FAC0000026955	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	8 668,29 \$	C899907
ISOTECH INSTRUMENTATION INC. - L'ARSENAL	1270537	29 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DRM CUIR - Entretien et inspections de bunker pour le mois de Juin 2018	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	17 215,36 \$	C991690
ISOTECH INSTRUMENTATION INC. - L'ARSENAL	1270545	29 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DRM CUIR - Entretien et inspections de bunker pour le mois de Juillet 2018	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	10 985,69 \$	C991690
ISOTECH INSTRUMENTATION INC. - L'ARSENAL	1291041	07 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DRM CUIR - Entretien et inspections de bunker pour le mois de mai 2018 (même entente mais, avec les nouveaux prix)	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	7 901,16 \$	C991690
LABRADOR SOURCE	1290511	02 AOÛT 2018	L'HOSTIE, SYLVAIN	Facture # 1115631456 - Commande de bouteilles d'eau lors des mesures d'urgence en période de canicule - Juin 2018	Sécurité incendie de Montréal	Sécurité civile	4 475,06 \$	
LA COMPAGNIE ZEP DU CANADA	1291764	10 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DM-227647 // ACHAT DE 12 CAISSES DÉGRAISSEUR ORANGE GEL AEROSOL 425G 12UNITÉS/CAISSE // INVENTAIRE	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	2 447,61 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1294260	28 AOÛT 2018	GIRARD, SYLVIE	Achat de 4 climatiseurs 15 000 BTU 115 volt CP15G10B - Soumission 425365-2	Sécurité incendie de Montréal	Dir., adm. et soutien - Séc. incendie	4 187,74 \$	
L & M UNIFORME INC	1293743	23 AOÛT 2018	MASSE, SYLVAIN	Pantalon pratique pour équipes GST	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	4 409,47 \$	
MAINTENANCE IMMO	1286904	29 AOÛT 2018	GIRARD, SYLVIE	Hussar et P.R. Peinture des locaux au 200 et 300 bellechasse	Sécurité incendie de Montréal	Dir., adm. et soutien - Séc. incendie	4 934,41 \$	
RENOEXPERT.NET INC.	1294182	28 AOÛT 2018	PERRY, REMI	CF - Peinturer le CF de l'Ouest	Sécurité incendie de Montréal	Dir., adm. et soutien - Séc. incendie	8 036,77 \$	
RENOEXPERT.NET INC.	1294186	28 AOÛT 2018	PERRY, REMI	CF - Peinturer le CF de l'Ouest	Sécurité incendie de Montréal	Dir., adm. et soutien - Séc. incendie	3 577,55 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SCIAGE DE BETON 2000 INC.	1292728	17 AOÛT 2018	GIRARD, SYLVIE	Location d'une pelle mécanique -350D John Deere (pour un incendie le 11-08-2018)	Sécurité incendie de Montréal	Gestion des équipements - Séc. incendie	4 968,02 \$	
SECURITE LANDRY INC	1291859	23 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DM 236990 - CUIR // 60 harnais groupe A (SL Tech), 60 long antichute avec loope - crochet 4' et 15 long antichute avec loope - crochet 6'	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	13 593,62 \$	
SERIGRAPHIE CONCEPT M.D.	1293467	22 AOÛT 2018	ROULEAU, ALAIN	Casques pompier enfants (HAT624-H16) pour activités FSC	Sécurité incendie de Montréal	Prévention - Séc. incendie	6 561,72 \$	
TAB PRODUCTS OF CANADA, CO.	1290845	06 AOÛT 2018	GIRARD, SYLVIE	HUSAR 6000, Henri-Julien Location d'une laveuse de plancher pour la sem. du 6 août et livraison	Sécurité incendie de Montréal	Dir., adm. et soutien - Séc. incendie	24 958,47 \$	
TENAQUIP LIMITED	1291813	13 AOÛT 2018	TOUSIGNANT, YVES	DM-227649 // ACHAT DE 84 PAIRES DE GANTS BOB DALE PERFORMANCE (M, L, XL) // INVENTAIRE	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	2 308,81 \$	
U. CAYOUEITE INC.	1291218	08 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DM 242335 - Atelier: Menuiserie // Commander 20 feuilles de contreplaquées 4' x 8' X 3/4" Sapin Douglass, 90 de 4" x 4" x 8' sapin Douglass brut et séché et 80 pieds linéaire de 2" x 8" Sapin Douglass brut et séché (10 mcx de 8')	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	5 380,40 \$	
U. CAYOUEITE INC.	1291738	10 AOÛT 2018	LECOURS, SYLVAIN	DM-227644 // ACHAT DE 100 ROULEAU POLYTHENE 20'x100' CLAIR 6MIL EPAISSEUR // INVENTAIRE	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	4 438,87 \$	
BELL CANADA	52621825320180801	27 AOÛT 2018	VALCOURT, NANCY	Bell 526 Août 2018 approuvée par S.Carrière	Sécurité incendie de Montréal	Dir., adm. et soutien - Séc. incendie	3 443,18 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1911396741	03 AOÛT 2018	VALCOURT, NANCY	Rogers Juillet 2018 (Entente cadre #1137408) approuvée par S.Carrière	Sécurité incendie de Montréal	Interventions - Séc. incendie	6 935,35 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1911396741	03 AOÛT 2018	VALCOURT, NANCY	Rogers Juillet 2018 (Entente cadre #1137408) approuvée par S.Carrière	Sécurité incendie de Montréal	Prévention - Séc. incendie	4 567,84 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1911396741	03 AOÛT 2018	VALCOURT, NANCY	Rogers Juillet 2018 (Entente cadre #1137408) approuvée par S.Carrière	Sécurité incendie de Montréal	Sécurité civile	303,38 \$	
CLAUDE CORMIER & ASSOCIES INC	1267356	23 AOÛT 2018	CAREAU, LUCIE	Coordination et encadrement technique de l'installation de panneaux signalétiques à l'entrée des rampes d'accès au stationnement souterrain du square Dorchester nord_18-1913	Service de la mise en valeur du territoire	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	22 588,85 \$	
CONSULTANTS LEGICO-CHP INC.	1290528	02 AOÛT 2018	CLOUTIER, MARIANNE	Projet Westbury - Estimation professionnelle détaillée du coût des travaux d'infrastructures - Phase 1	Service de la mise en valeur du territoire	Construction d'infrastructures de voirie	7 948,33 \$	1201916
GROUPE BERNIER MARKETING INC.	1291401	09 AOÛT 2018	VIBERT, SONIA	Réalisation d'affiches et la signalétique visuelle de la place Simon-Valois - # facture 7662	Service de la mise en valeur du territoire	Autres ressources du patrimoine	2 897,13 \$	
MIOVISION TECHNOLOGIES INC.	1290671	03 AOÛT 2018	BERNIER, LISE	Mandat de réaliser le traitement de données de circulation véhiculaire piétonnière et cycliste sur le territoire de la Ville de Montréal dans le Vieux-Montréal - Service de la mise en valeur du territoire	Service de la mise en valeur du territoire	Autres ressources du patrimoine	20 573,35 \$	
NATHALIE LE COZ	1292039	14 AOÛT 2018	VIBERT, SONIA	Conception d'une trousse pédagogique pour l'exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des tanneries selon la soumission de juillet 2018	Service de la mise en valeur du territoire	Biens patrimoniaux	22 572,31 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
PROJET LUDIK INC.	1290242	01 AOÛT 2018	TESSIER, MONIQUE	Services techniques pour réalisation de la journée "patrimoine en fête" du 26 mai 2018, place Simon Valois - Arrondissement de mercier Hochelaga Maisonneuve - PJ	Service de la mise en valeur du territoire	Autres ressources du patrimoine	15 235,51 \$	
ACKLANDS - GRAINGER INC.	DEP17180	30 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	RESEAU RESERVOIRS - 2017- Contrat certification EPI espace clos	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 068,42 \$	
ACKLANDS - GRAINGER INC.	DEP20460	29 AOÛT 2018	MARTEL, SIMON	Acklands-MP Annuelle- Certification accessoires espace clos et anti-chute	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 457,76 \$	
ACKLANDS - GRAINGER INC.	DEP21512	27 AOÛT 2018	BEAUDET, JEAN-FRANCOIS	R/R - Certification des équipements espace clos 2018	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	2 556,86 \$	
ACKLANDS - GRAINGER INC.	DEP22133	27 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Outils frigoristes (JG Poirier) - Balise pour corridor - Matériel d'identification salle électrique - Lampe sur trepied pour électros et électriciens (D. Chouinard)	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 972,15 \$	
ACME VESSELS & METALS INC.	DEU32835	02 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	Nez détecteur de gaz et odeurs pour 3 mois au Service de l'Ingénierie	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	9 300,00 \$	
AEROCHEM INC.	DEU33140	24 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	10 Chaudières de Dégraisseur Solterp - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 330,77 \$	
AESL INSTRUMENTATION INC.	DEP22218	22 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	UDO - Turbidimètres eau décantée-Urgence	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	7 770,46 \$	
AESL INSTRUMENTATION INC.	DEP22274	28 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	Inventaire magasin - Analyseur point de rosé - 2 Demandes - 1 Soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	5 425,75 \$	
AGAT LABORATOIRES LTD	1290177	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	C/O 2018 - ANALYSE CHIMIQUE DES EAUX USEES ET DES BOUES	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	10 498,75 \$	
AGAT LABORATOIRES LTD	DEU32633	01 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	ANALYSE DE E-COLI, SITE RECREOTOURISTIQUE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	11 192,19 \$	
AGAT LABORATOIRES LTD	DEU32633	22 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	ANALYSE DE E-COLI, SITE RECREOTOURISTIQUE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	11 626,84 \$	
ALBECO INC.	DEU32993	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	041-13-010(UNITE) ROULEMENT A BRIDE "SEAL MASTER" MFC-23T 1-7/16"	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 027,19 \$	
AMERICAN WATER WORKS ASSOCIATION	DEP22280	28 AOÛT 2018	MARSAN, ANDRE	Normes AWWA	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	19 007,79 \$	
AON PARIZEAU INC.	DEU32694	02 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	RENOUVELLEMENT DE CAUTIONNEMENT POUR 3 ANS	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	18 000,00 \$	
APSAM ASSOCIATION PARITAIRE SANTE & SECURITE AFFAIRES MUNICIPALES	DEP22145	21 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Formation - Cadenassage personne qualifiée pour la rédaction, la validation et l'approbation de fiches	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	7 260,00 \$	
AUTOMATISATION CADENCE INC.	DEU33127	23 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Panneau de contrôle GE - Pompage au Bloc F	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	4 186,89 \$	
BACHMANN DAMPJOINT INC.	DEU32895	01 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	A/O SI18052-BF0000-B, REAPPROVISIONNEMENT FABRICATION ET LIVRAISON DE VOLETS ENTRAINES	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	67 979,41 \$	
BELZONA QUEBEC INC.	DEU32845	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	3 Garde-corps à repeindre aux Désableurs	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 097,13 \$	
BELZONA QUEBEC INC.	DEU33016	13 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Repeindre 3 Garde-corps des Désableurs	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 097,13 \$	
BELZONA QUEBEC INC.	DEU33021	14 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Repeindre 3 Garde-corps des Désableurs	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 097,13 \$	
BIO SERVICE MONTREAL INC.	DEU32976	08 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	4 Barils et 4 Chaudières de Odocontrol - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	9 806,67 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CANNFORECAST LOGICIEL INC.	DEU32843	15 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	Tests de qualité d'eau pour Plages Verdun et de l'Est	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	22 756,04 \$	
CDW CANADA INC.	DEU32954	07 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	MAINTENANCE LICENCES REFLECTION	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	4 973,89 \$	
CENTRE PATRONAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC (C P S S T O)	DEP22144	21 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Formation - Maître d'œuvre d'un chantier de construction	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	8 315,01 \$	
CENTRE PATRONAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC (C P S S T O)	DEP22150	21 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Formation - Contrat d'entreprise et prestataires de services	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 603,69 \$	
CHEMLINE PLASTICS LTD	DEP22275	28 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	UPI - Pièces Chemline	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	14 517,28 \$	
CIM MAINTENANCE INC.	DEP22055	09 AOÛT 2018	TURCOTTE, CAROLINE	Plan Annuel de support de Maintenance du logiciel Planificateur Visuel. Durée du plan 1 janvier au 31 déc 2018	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	24 629,49 \$	
CLOTURE FORTIN	DEP21487	09 AOÛT 2018	LEFEBVRE, PHILIPPE	Réparation des clos de l'usine Des Bailleurs	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	8 320,26 \$	
COLE-PARMER CANADA COMPANY	DEP22290	29 AOÛT 2018	REBSELJ, VINCENT	Four à convection 1.8 cu ft, 120 VAC dessiccant	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 433,23 \$	
COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX	DEU32120	21 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	4 Réducteurs de vitesse Sumitomo au Broyeur du Decanteur 17	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	6 228,13 \$	
COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX	DEU32543	20 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	8 Roulements à bride et autres articles de Roulement - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	6 425,84 \$	
COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX	DEU32995	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	4 Roulements à bride Sealmaster et autres - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	4 626,29 \$	
COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX	DEU33195	29 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	8 ROULEMENTS A PALIER A BRIDE FMC (LINK-BELT) 3-7/16" P/N FCB22455E	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	419,95 \$	
COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX	DEU33195	28 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	8 ROULEMENTS A PALIER A BRIDE FMC (LINK-BELT) 3-7/16" P/N FCB22455E	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	8 307,95 \$	
CONSTRUCTION ARCADE	DEU32876	01 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	A/O SI18059-173846-C, FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE PASSERELLE POUR PIÉTONS SECTEUR DES BOUES	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	66 037,14 \$	
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	DEP22060	09 AOÛT 2018	GODIN, DANIEL	Excavation N-17-3 / N-17-5	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	14 366,81 \$	
CONSTRUCTIONS BSL INC.	DEP18169	10 AOÛT 2018	MARSAN, ANDRE	PIERREFONDS - Fourniture et l'installation d'une plate-forme mobile en acier galvanisé	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	58 799,62 \$	
CONSULTANTS GKM INC.	DEU31636	20 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	AL - PROJET # 127547 - BASSIN LAVIGNE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	45 764,05 \$	
CONTROLES LAURENTIDE LTEE	DEP22062	10 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	VANNES - Opérateur pour vanne papillon Pratt - J.M.Ouellet - 2 soumissions	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	5 106,59 \$	
CONVAL QUEBEC	DEP22050	30 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	UDB - Actuateur Limitorque - M. Vallée - 2 soumissions	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	9 035,54 \$	
DATAGLOBE CANADA INC.	DEP21690	22 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	UAT - Ventilateurs dans UPS	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 338,60 \$	
DATAGLOBE CANADA INC.	DEP22211	22 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Remplacement des ventilateurs sur les UPS #1 et #2	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 603,68 \$	
DELOM SERVICES INC	DEP20137	29 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Appel de service pour la réparation du moteur et de l'excitatrice de la pompe U10 à la haute pression	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 234,15 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
DELOM SERVICES INC	DEP22012	03 AOÛT 2018	GODIN, DANIEL	Travaux en urgence réalisés sur 2 anneaux gris et verts - DELOM	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	5 553,84 \$	
DESCAIR INC.	DEP22080	14 AOÛT 2018	DAME, JEAN-CHRISTOPHE	Achat de compresseurs - Achat de 2 compresseurs de réfrigération ZR380KCE-TEE-965 pour remplacement galerie 4 (UATW)	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	16 037,79 \$	
DISTRIBUTION CRANE, DIVISION DE CRANE CANADA CO	DEU32886	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	REGULATEUR DE PRESSION WATTS	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 409,46 \$	
D.M. VALVE ET CONTROLES INC.	DEU32888	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	Vanne Papillon Bray - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 313,93 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	DEP22125	21 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	UAT - Pièces électrique	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 501,35 \$	
ECLAIRAGE CYCLONE	DEU32921	13 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	P. GASCON - MODULE RETROFIT DU HID CONVERSION VERS DEL POUR LUMINAIRES CYCLONE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	6 185,44 \$	
ECLAIRAGE CYCLONE	DEU33040	20 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	RETROFIT MODULE LED NEL3001-GAL-4-100W-3K-347	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	126 457,44 \$	
E.M.S. SEIMEC INC.	DEU33080	20 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Moteur électrique Westinghouse - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 645,68 \$	
ENDRESS + HAUSER CANADA LTEE	DEP22061	09 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	ULA - Sonde et transmetteur - B. Scraire - 1 soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 011,15 \$	
ENERGIR S.E.C.	DEP20715	09 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	BCO2018 - Pour 8970, boul. Lasalle #compte 3985 4200 001	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 688,21 \$	
ENERTRAK INC	DEP22134	21 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Unité de climatisation pour salle de Contrôle - Température est très élevée	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	15 538,15 \$	
ENTREPRISE VAILLANT (1994)	DEU32914	02 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	SB - LOCATION D'ÉQUIPEMENT POUR L'ENTREPOSAGE TEMPORAIRE DES CENDRES PROJET # 158670	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 136,49 \$	
EPENDORF CANADA LTD.	DEU33090	21 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	REAPPROVISIONNEMENT PRODUITS EPPENDORF	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 208,19 \$	
EQUIPEMENT DE PROCEDE INTEGRAL INC.	DEU32892	01 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	REAPPROVISIONNEMENT POMPE ET ACCOUPLEMENT SEEPEX	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	24 504,09 \$	
EQUIPEMENT QIP	DEU32982	16 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Assemblage Robinet Naqip et Actionneur Jamesbury - Service de l'Ingénierie	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 254,61 \$	
EVEREST AUTOMATION INC	DEU33030	14 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	12 composantes ABB - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 907,63 \$	
FABCO PLASTIQUES	DEP22116	16 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	UDB - Pièces pour pompes de circulation d'hypochlorite	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 859,80 \$	
FISHER SCIENTIFIQUE	DEP21821	31 AOÛT 2018	MARTEL, SIMON	Laboratoire - Microbiologie	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	5 971,73 \$	
FISHER SCIENTIFIQUE	DEU33180	29 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	2 Analyseurs Ohaus avec équipement - Service du Laboratoire	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	9 821,33 \$	
FORTERRA CONDUITE SOUS PRESSION, INC.	DEP22101	15 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Terminer modification tuyauterie vanne "M"	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	14 793,79 \$	
FRANKLIN EMPIRE INC.	DEU33060	17 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	60 Raccords étanches Thomas & Betts - Filtre-Pressé 04	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 406,04 \$	
FRANKLIN EMPIRE INC.	DEU33064	17 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	30 Luminaires DEL, 5 Modem Sixnet et autres - Système d'éclairage et Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	6 535,07 \$	
GILBERT NETTOYEUR INC.	DEP20297	10 AOÛT 2018	MARSAN, ANDRE	BCO2018 - Service de nettoyage de vêtements (autre que vêtements d'électricien) - Équipe Réseau primaire Vannes	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	5 249,37 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GLC METALLIQUE INDUSTRIELLE	DEU33112	22 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Pièces usinées pour le Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	10 237,33 \$	
GRAY FOURNISSEURS DE MATERIAUX ELECTRIQUES INC	DEU32919	02 AOÛT 2018	DUHAIME RIOPEL, BENOIT	Fourniture électrique - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 313,33 \$	
GROUPE G & G LTEE	DEP20463	28 AOÛT 2018	MARSAN, ANDRE	Supports et échelles pour les vannes	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	10 645,73 \$	
GROUPE LD INC.	DEU33166	27 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	4 Manomètres Ashcroft - Salle 203	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 314,83 \$	
GROUPE L T I	DEP22085	23 AOÛT 2018	BERNARD, DOMINIQUE	Analyse tribologique complète des lubrifiants industriels (Lubrifiants hydrauliques, engrenages, compresseurs, pompes) - LUPI	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 267,73 \$	
GROUPE ROTALEC INC.	DEU31926	07 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	MISE A NIVEAU DU PMCS DEPT. ELECTRIQUE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	7 904,11 \$	
GROUPE STONCOR	DEP22258	29 AOÛT 2018	REBSELJ, VINCENT	Pièces pour compléter installation caillebotis pour passerelle en FRP filtre # 50.52.54.56	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	9 228,40 \$	
HOSKIN SCIENTIFIQUE LIMITEE	DEU32900	02 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	3 Tiltmètres RST Instruments incluant l'installation - Service de l'Ingénierie	Service de l'eau	Réseaux d'égout	9 278,37 \$	
INDUSTRIE BILLETTE INC.	DEU32814	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	FABRICATION 2 TUBES D'ECHANTILLONNAGE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	6 724,03 \$	
INFORMATIQUE PRO- CONTACT INC.	DEP22108	15 AOÛT 2018	TURCOTTE, CAROLINE	Dell CTO Poweredge R430 Server	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	14 487,05 \$	
INFORMATIQUE PRO- CONTACT INC.	DEP22137	21 AOÛT 2018	TURCOTTE, CAROLINE	Des Baïllets - Renouvellement de Smarnet pour la période du 19 juillet 2018 au 18 juillet 2019	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 760,13 \$	
INSTRUMENTS MEGATEC INC.	DEP22217	24 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Outils pour machiniste	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 769,84 \$	
INVESTISSEMENTS POURSL INC.	DEP22084	15 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Appel de service pour travaux d'entretien de la generatrice Modèle D4800X187, #série 4015242, Unité #ALT-106 - Iles Bizard	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	20 567,05 \$	
JAS FILTRATION INC.	DEU33202	29 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	(UNITE) FILTRE DUSTLOK 24 X 24 X 1-1/2"	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 068,67 \$	
JMS INDUSTRIEL INC.	DEU32951	07 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	3 Obturateurs de tuyaux aux Pompes Ebara avant le démantèlement	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 728,10 \$	
JMS INDUSTRIEL INC.	DEU32984	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Fabrication de pièces pour le Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	5 735,22 \$	
JMS INDUSTRIEL INC.	DEU32994	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Accouplement Browning et autres roulements - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	7 413,84 \$	
JMS INDUSTRIEL INC.	DEU33034	16 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	FABRICATION ET LIVRAISON D'ATTACHES EN C	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	15 107,80 \$	
JMS INDUSTRIEL INC.	DEU33069	20 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	(UNITE) ENGRENAGE MODIFIE POUR PERMETTRE DE LES SÉPARER EN 2	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 897,65 \$	
KOLOSTAT INC.	DEP19506	28 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	URGENCES - Démarrage des brûleurs à la prise d'eau Lasalle	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	5 093,99 \$	
KOLOSTAT INC.	DEP19506	29 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	URGENCES - Démarrage des brûleurs à la prise d'eau Lasalle	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	379,00 \$	
KROHNE INC.	DEP21989	06 AOÛT 2018	LEFEBVRE, PHILIPPE	Ensemble de vérification Opti-Check pour débitmètre	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	11 437,34 \$	
LABORATOIRE D'ESSAI MEQUALTECH INC.	DEU32810	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	INSPECTION EN SERVICE DE 2 RESERVOIRS D'ENTREPOSAGE D'HUILE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 887,16 \$	
LABRADOR SOURCE	1253449	02 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	2018 - FOURNITURE D'EAU DE SOURCE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	4 199,50 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LA CIE ELECTRIQUE BRITTON LTEE	DEP22072	10 AOÛT 2018	MARSAN, ANDRE	Dossier décisionnel 2186279002 - Fourniture et l'installation d'un câble haute tension et son raccord, dans le cadre de la construction du nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site de l'usine Atwater	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	87 309,91 \$	
LAVO	DEP20337	10 AOÛT 2018	DICUSAR, IULIA	BCO2018 Hypochlorite de sodium pour roulottes (Jarry et Mariens)	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	2 362,22 \$	
LE GROUPE GESFOR, POIRIER, PINCHIN INC.	DEP22073	10 AOÛT 2018	DAME, JEAN- CHRISTOPHE	Caractérisation de bassins de toiture; matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 761,17 \$	
LES CLOTURES ARBOIT INC.	DEU33145	27 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Barrière 16' x 7' ajoutée - Service de l'Informatique	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 863,81 \$	
LES CONTROLES DAVIS LTEE	DEP21025	07 AOÛT 2018	DICUSAR, IULIA	UAT - Sonde de niveau	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 181,91 \$	
LES CONTROLES PROVAN ASSOCIES INC.	DEP22016	06 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	UPC - Clapet et link seal - M. Pilon - 1 soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 113,18 \$	
LES CONTROLES PROVAN ASSOCIES INC.	DEU32981	30 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Vannem Actuateur et Positionneur Dezurik - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	33,49 \$	
LES CONTROLES PROVAN ASSOCIES INC.	DEU32981	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Vannem Actuateur et Positionneur Dezurik - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 312,35 \$	
LES GRUES BELLERIVE INC.	DEU33176	28 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Location de grues	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	12 582,75 \$	
LES INDUSTRIES FOURNIER INC.	DEU32896	03 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	Réparation de 12 canaux pour presses Fournier	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	157 961,46 \$	
LES PLASTIQUES CY-BO INC	DEP21098	08 AOÛT 2018	LABERGE, ANNE- MARIE	ULA - Pièces pour Hansil #4 - D. Arseneau - 1 soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 531,26 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	DEU32990	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Cloisons grillagées - Atelier CVAC	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 300,94 \$	
LES SOLUTIONS ALLFETT (4018371 CANADA INC.)	DEU33009	10 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	30 Graisseurs ATS - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 149,62 \$	
LINDE CANADA LIMITEE	DEU32944	06 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	REAPPROVISIONNEMENT GANTS ANSELL	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 352,77 \$	
LINDE CANADA LIMITEE	DEU33135	27 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	11 Cylindres de Gaz pour Cabinet des Générateurs d'hydrogène	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	6 253,34 \$	
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	DEP22111	16 AOÛT 2018	LEFEBVRE, PHILIPPE	Location d'une nacelle pour lavage de vitres annuel d'une durée de 3 semaines approx.	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 432,61 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	DEP22229	24 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	URGENT - UAT - Matériel électrique	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	7 345,01 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	DEU33218	30 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	2 Cables Prysmian 300M - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	9 732,34 \$	
MABAREX INC	DEP22221	23 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	Inventaire magasin - Mabarex - liste de prix 2018	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 782,17 \$	
MANUFACTURIER BONNEAU (1990) INC.	DEP18867	27 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	Pierrefonds - Manettes de contrôle sans fil pour Treuil Hydrapol et Anc. HP	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 160,12 \$	
MARK DAVID CANADA INC.	DEU32880	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	M. L'ITALIEN - DÉMAREUR RANGER 8 POUR LA GÉNÉRATRICE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 097,13 \$	
MARMEN INC.	DEU33232	30 AOÛT 2018	HALLE, BRUNO	A/O SI18083-BF0000-B, REAPPROVISIONNEMENT VOLUTES	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	39 685,27 \$	
MCMMASTER-CARR SUPPLY CO.	DEU32818	27 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	4 Vérins hydrauliques McMaster-Carr pour les Intercepteurs	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 686,20 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MECANIQUE CNC (2002) INC.	DEU32930	20 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	A/O DI18069-150815-C, RACCORDEMENT DE L'OZONEUR AU PROCÉDÉS DE L'UNITÉ USOC	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	79 394,10 \$	
MEGS INC.	1172045	02 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	FOURNITURE D'ARGON LIQUIDE EN VRAC	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 674,56 \$	
METROHM CANADA, INC.	DEU33058	17 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	2 Composantes Metrosep - Service du Laboratoire	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 152,77 \$	
METROHM CANADA, INC.	DEU33129	23 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	ENTRETIEN TITRANDO LABORATOIRE - 3 ANS	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 418,92 \$	
METROHM CANADA, INC.	DEU33136	23 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	RÉPARATION TITRANDO DU LABORATOIRE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 149,62 \$	
MOTION CANADA	DEU32159	14 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Roue dentée Martin et autres Roulements - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 357,12 \$	
NEDCO	DEP21999	02 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	UDB - Électricité - D. Robert - 2 soumissions	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 854,41 \$	
NORDA STELO INC.	DEP22284	29 AOÛT 2018	DAOUST, YVON	Services professionnels pour formations en maintenance préventive et en fiabilité	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	13 307,17 \$	
ON POWER SYSTEMS INC.	DEU33204	29 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	PG CONTRAT ENTRETIEN UPS 2017-2018	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	13 105,59 \$	
PACWILL ENVIRONMENTAL	DEP21983	01 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	Inventaire magasin - Pompes et filtres Teledyne - Fournisseur unique	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	13 120,28 \$	
PHAN-CAO THANG	DEU33152	27 AOÛT 2018	HALLE, BRUNO	Fournisseur - André Phan Cao	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	21 600,00 \$	
PLANETE COURRIER INC.	DEP22021	14 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	BCO2018 - Cueillette des échantillons d'eau des usines Atwater et Des Baillels	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	430,71 \$	
PLANETE COURRIER INC.	DEP22021	21 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	BCO2018 - Cueillette des échantillons d'eau des usines Atwater et Des Baillels	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	396,40 \$	
PLANETE COURRIER INC.	DEP22021	06 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	BCO2018 - Cueillette des échantillons d'eau des usines Atwater et Des Baillels	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	1 317,59 \$	
POMPACTION INC.	DEP22034	07 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	Inventaire magasin - Pompe Doseuse - 1 Soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	7 461,46 \$	
POMPACTION INC.	DEP22175	20 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Inventaire magasin - Divers - 1 Soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 408,44 \$	
POMPACTION INC.	DEU33062	14 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	2 Colonnes de pompe Taurus - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	17 893,02 \$	
PR'EAUTECH, LA SOLUTION AUX ODEURS INC.	DEU33079	20 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Location d'un Neutralisant d'odeurs - Service de l'Ingénierie	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 834,66 \$	
PROCEDES DE SOUDURE UNIES (CANADA) INC.	DEU32917	07 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	RÉPARATION DE MANCHON DE SCELLEMENT 45-15-052	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	8 273,01 \$	
PRODUITS MOBILICAB CANADA INC.	DEU31499	02 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	Location de 2 voitures pour 124 jours - Décanteurs 22-28	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 686,11 \$	
PROSYGMA SERVICES PROFESSIONNELS EN FIABILITE & MAINTENANCE	DEP21358	29 AOÛT 2018	DAOUST, YVON	Services professionnels pour formations en maintenance préventive et en fiabilité	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 047,26 \$	
PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	DEP22119	22 AOÛT 2018	BEAUDET, JEAN- FRANCOIS	BCO 2018 - Appels de service pour faire désactiver et réactiver système d'alarme incendie (By-Pass) au bâtiment 396 aux filtres	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 593,19 \$	
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	DEP18696	09 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Faire réparer, inspecter et calibrer le système Intrépid a l'usine Atwater	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 007,41 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	DEP22051	08 AOÛT 2018	BONIFAY, ROMAIN	Projet 56034 - Sous Projet 1158026034 - Projet Simon : 136816 Réparation pour déterminer des anomalies sur le système de protection de clôture INTREPID	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	4 653,30 \$	
RMS EQUIPEMENTS INC.	DEP21667	13 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Aspirateurs dorsal, accessoires et autres	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	8 088,64 \$	
SCHNEIDER ELECTRIC CANADA INC.	DEP22143	21 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Formation - Schneider M580 Unity Training	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	6 404,24 \$	
SEPEX INC.	DEU33154	27 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	ÉCART DE DEVISE MONÉTAIRE POUR BC DEU30758	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	5 041,73 \$	
SIMO MANAGEMENT INC	DEU31828	01 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	AO PI18048-BF0000-ST.ECHANTILLONNAGE ACTIVITES AQUATIQUES	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	4 320,24 \$	
SOCIETE XYLEM CANADA	DEP22092	23 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	UDO - Mélangeur Flygt	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	9 596,91 \$	
SOCIETE XYLEM CANADA	DEU32882	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	Réparation Pompe Flygt de la Station Ile Notre-Dame	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	5 409,06 \$	
SOLUTIONS ANALYTIQUES NOVATECH INC.	DEU32149	01 AOÛT 2018	SHOONER, MICHEL	EAX INSTRUMENTATION - ÉTALONNAGE GÉNÉRATEUR CL2	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 380,07 \$	
SOLUTIONS ANALYTIQUES NOVATECH INC.	DEU32960	07 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	7 Détecteurs de gaz Scott - Laboratoire et Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	4 911,32 \$	
SOLUTIONS ANALYTIQUES NOVATECH INC.	DEU32960	10 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	7 Détecteurs de gaz Scott - Laboratoire et Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	18,90 \$	
SOLUTIONS CONSORTECH INC.	1291579	10 AOÛT 2018	ALVAREZ, LIANNA	Renouvellement du contrat de maintenance de licence FME Desktop - Division planification des investissements - DRE	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 204,73 \$	
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	DEU33045	16 AOÛT 2018	FONTAINE, RICHARD	A/O SI18082-BF0000-ST, RENOUVELLEMENT DE CONTRATS DE SERVICES SPECTRALOGIC	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	31 535,54 \$	
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	DEU33175	28 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	40 rubans SpectraLogic - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 963,79 \$	
SPI SANTE SECURITE INC.	DEP22000	03 AOÛT 2018	BERNARD, DOMINIQUE	MP Annuelle Certification Equipement Espace Clos (exclus harnais)	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 935,96 \$	
SPI SANTE SECURITE INC.	DEP22159	23 AOÛT 2018	MARSAN, ANDRE	Matériel SST pour espaces clos - Certains déclassés lors de la dernières inspection	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	19 388,67 \$	
STEPH OUTILLAGE 2010 INC.	DEP22206	22 AOÛT 2018	MARSAN, ANDRE	Matériel camion mécanique	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	3 292,48 \$	
STEPH OUTILLAGE 2010 INC.	DEU32998	10 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Outils pour Atelier mécanique des Boues	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 937,39 \$	
STEPH OUTILLAGE 2010 INC.	DEU33061	17 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	2 EchelleS, 3 Clés Makita et Outils - Plomberie des Boues et Convoyeur 04	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 823,61 \$	
STEPH OUTILLAGE 2010 INC.	DEU33134	23 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	6 Palans à chaines Jet - Convoyeur au Bloc C	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 218,70 \$	
STERIS CANADA INC	DEU33117	23 AOÛT 2018	HALLE, BRUNO	SG18092-130929-B, STÉRILISATEUR POUR LE LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	58 263,90 \$	
SUEZ TREATMENT SOLUTIONS CANADA I.P.	DEP22002	03 AOÛT 2018	LEFEBVRE, PHILIPPE	Seconde réparation semaine du 06 août 2018 pour ozoneur #2 - Lachine	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 477,70 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SUEZ WATER TECHNOLOGIES & SOLUTIONS CANADA	DEU32866	06 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	KOMLA - CORRSHIELD	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 377,97 \$	
SYSTEMES DE CONTROLE ACTIF SOFT DB INC.	DEU33161	27 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Etude acoustique pour installer une génératrice - Service de l'Ingénierie	Service de l'eau	Réseaux d'égout	3 931,79 \$	
TECHNO-CONTACT INC.	DEU32521	27 AOÛT 2018	HALLE, BRUNO	INSTALLATION DES AUTOMATES	Service de l'eau	Réseaux d'égout	21 311,40 \$	
TECHNO-CONTACT INC.	DEU33052	17 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Module Ethernet avec 4 Racks - Atelier Automatisation	Service de l'eau	Réseaux d'égout	4 410,15 \$	
TECHNOLOGIES PSM INC.	DEP22018	06 AOÛT 2018	LEFEBVRE, PHILIPPE	Des Baillets_Réparation de la fuite de la nourice	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 624,69 \$	
TECHNOSUB	DEU33097	22 AOÛT 2018	HALLE, BRUNO	Secteur des boues - Filtre presse 7 - nouvelle pompe à boue Tovo	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	31 200,19 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	DEP22140	30 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Appel de service pour vidange et nettoyage du puits d'aménée à la station drain des filtres - Contrat: 2008-09	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 204,75 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	DEP22141	30 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Appel de service pour nettoyage Interconnexion 1	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	15 183,18 \$	
TEKRAN INSTRUMENT CORPORATION	DEU33209	29 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	GG - SYSTEM CONTROL MODULE (SCM) AND CVAFS DETECTOR	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	14 803,24 \$	
TENAQUIP LIMITED	DEP21568	29 AOÛT 2018	MARTEL, SIMON	Tables de travail pour le nouvel électro	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 963,47 \$	
TENAQUIP LIMITED	DEP22256	27 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	UDB - Barrières et cloisons pour filtres	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 359,70 \$	
THORBURN FLEX INC	DEU33177	28 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	20-15-042(UNITE) MANCHON REDUCTEUR 6" X 4" CONCENTRIQUE 12" LG ELASTOFLEX THORBURN 50SP64X12BR	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 068,25 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	DEP22083	15 AOÛT 2018	BERNARD, DOMINIQUE	Appel de service pour travaux d'entretien de la génératrice Modèle D4800X187, #série 4015242, Unité #ALT-106 - Iles Bizard	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	9 863,27 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	DEP22272	30 AOÛT 2018	VENDETTI, PERRY	Appel de service pour réparation de la génératrice XQ200 à la prise d'eau Lasalle	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	2 057,75 \$	
TRANSPORT CAMILLE DIONNE (1991) INC.	DEU32980	09 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Pelle mécanique louée - Opération des Eaux	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 491,35 \$	
TREMCOUR NEUTROTEST INC.	DEU33019	17 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Service d'inspection des conduites - Service Informatique et Bureautique	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 307,40 \$	
TUYAUX FLEXIBLES DU QUEBEC INC.	DEP21978	01 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	VANNES - Raccords et joints pour boyaux - D. Godin - 1 soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 380,59 \$	
TUYAUX HITECH (HTP) LTEE	DEU33197	29 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	40 pieds de tuyau NAS - Système de Désablage	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 989,52 \$	
UNIKING CANADA INC.	DEU33071	22 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	4 Ressorts à compression fabriqués - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	3 748,05 \$	
VENTES INDUSTRIELLES LIQUITECK INC.	DEP22198	21 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Inventaire magasin - Divers - 1 Soumission.	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	4 083,45 \$	
VENTES INDUSTRIELLES LIQUITECK INC.	DEP22212	22 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Inventaire magasin - pompes - 1 soumission	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	26 135,59 \$	
VENTILATION MANIC INC.	DEU33221	30 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	Installation des nouveaux serpentins	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	8 042,04 \$	
VEOLIA, EAU TECHNOLOGIES CANADA INC.	DEP22219	23 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	R/R - Contrôleur	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 246,15 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
VWR INTERNATIONAL	DEU33109	23 AOÛT 2018	HALLE, BRUNO	AOSI18076-130929-B ACHAT DE SIX POMPES A VIDE POUR LE LABORATOIRE	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	57 016,83 \$	
WAINBEE LIMITEE	DEU33212	29 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	2 Cylindres hydrauliques Parker - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	2 482,37 \$	
WESTBURNE	DEP22226	23 AOÛT 2018	KAMIL, HOUDA	UDB - Disjoncteur	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	3 130,73 \$	
WESTECH INDUSTRIAL LTD	DEU33014	13 AOÛT 2018	VERREAULT, MICHEL	2 Cellules Thermox Ametek - Magasin	Service de l'eau	Traitement des eaux usées	4 888,22 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	DEP22153	17 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Inventaire Magasin - Plomberie	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	1 950,52 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	DEP22153	17 AOÛT 2018	POIRIER-VACHON, KAREL	Inventaire Magasin - Plomberie	Service de l'eau	Approv. et traitement de l'eau potable	1 774,55 \$	1114700
BOUTY INC	1294184	28 AOÛT 2018	DESAUTELS, ANNE	Achats de chaises	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	4 500,05 \$	1013950
CENTRE DE LA MONTAGNE	1291435	09 AOÛT 2018	SAVIGNAC, PIERRE-PAUL	Accorder un contrat au centre de la montagne pour offrir des services d'accueil, d'animation, de sensibilisation et d'interprétation dans le cadre du projet pilote Camilien-Houde/Remembrance 18-1942	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	25 717,00 \$	
CENTRE DE LA MONTAGNE	1291438	09 AOÛT 2018	SAVIGNAC, PIERRE-PAUL	Accorder un contrat à l'organisme Centre de la montagne pour l'organisation et la présentation d'une série de spectacles de dans et de musique au chalet du Mont-Royal 18-7200	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	12 080,00 \$	
CENTRE DE LA MONTAGNE	1291447	09 AOÛT 2018	DRAPEAU, MATHIEU	Année 2018 - Accorder la conclusion de contribution financière avec l'organisme le Centre de la Montagne afin de permettre de prolonger son projet de mise en valeur des tableaux dans le chalet et bonifier l'exposition. 18-9028	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	61 620,00 \$	
CONSERVATION DE LA NATURE CANADA	1294713	30 AOÛT 2018	BROUILLETTE, CHANTALE	Service - Organisation d'une activité de découverte de l'Île Bonfoin - Contrat no 18-6238 - Coordination du projet - Main-d'œuvre et location d'un bateau Zodiac et de 20 kayaks de mer SGPVMR - Section entretien Est	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	10 474,88 \$	
DETECTION THERMIQUE JD QUEBEC INC.	1290398	01 AOÛT 2018	DUPLANTIE, SYLVIA ANNE	15-6768-i-010_Produire étude thermographique_3 bâtiments_parcs nature secteur Est-Chalets d'accueil parc de l'Île-Bizard (3184)-parc Pte-aux-Prairies (3755)_Pavillon des Marais-parc Pte-aux-Prairies (3756)-Gré à gré-1 soum.	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	43 842,77 \$	
EXCAVATION L. MARTEL INC.	1294533	29 AOÛT 2018	ARNAUD, CLEMENT	Contrat de tamisage de sols au parc Frédéric-Back, incluant équipement, opération et opérateur. Contrat no 18-6298	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	9 322,89 \$	
GROUPE DOMISA	1286233	13 AOÛT 2018	SAVIGNAC, PIERRE-PAUL	Programme d'opération d'un réseau de sentiers de ski de fond_18-1948	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	22 737,02 \$	
GROUPE HEMISPHERES INC.	1290936	06 AOÛT 2018	DRAPEAU, MATHIEU	Effectuer l'inventaire des espèces végétales exotiques envahissantes, dans le cadre de la planification du "Projet de la phase II d'interventions visant la réalisation de travaux au parc-nature du Bois-de-Saraguay contrat 18-1911	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	19 190,93 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GROUPE HEMISPHERES INC.	1291789	13 AOÛT 2018	BILODEAU BALATTI, STEVE	Étude sur l'impact de la fréquentation sur les sentiers informels, dans le cadre de la planification du projet de la phase II d'intervention visant la réalisation de travaux au parcs nature du Bois-de-Saraguay. Contrat #18-1912.	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	11 520,91 \$	
GUEPE, GROUPE UNI DES EDUCATEURS-NATURALISTES ET PROFESSIONNELS EN ENVIRONNEMENT	1292872	20 AOÛT 2018	BROUILLETTE, CHANTALE	Service - Organiser des excursions en rabaska sur la rivière des prairies le 1er septembre 2018 - Contrat gré à gré - Numéro contrat 18-6234 - GPVMR - section entretien Est	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	12 252,04 \$	
HARDY EXPERT CONSEIL INC.	1292837	17 AOÛT 2018	SAVIGNAC, PIERRE- PAUL	Accorder un contrat à Hardy Expert conseil inc. pour réaliser des travaux exploratoires dans le cadre du projet de restauration d'un passage piéton sous le chemin Olmsted dans le parc du Mont-Royal 18-1966	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	14 673,05 \$	
LA PRESSE LTEE	1294536	29 AOÛT 2018	PARR, GUYLAINE	Frais dans le cadre de la campagne de promotion des activités dans les parcs-nature - 2018	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	4 057,28 \$	
LES CLOTURES ARBOIT INC.	1291747	10 AOÛT 2018	SAVIGNAC, PIERRE- PAUL	Location - Accorder un contrat de location de clôture temporaire pour chantier au parc Frédéric-Back à Les clôtures Arboit inc	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	2 228,42 \$	
LES INDUSTRIES A.J.A. INC.	1294198	28 AOÛT 2018	PARR, GUYLAINE	Acquisition et installation d'ancrage et d'une rampe pour la base de plein air du parc-nature de Cap-Saint-Jacques (18-6291)	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	6 802,04 \$	
LES SABLES THOUIN INC.	1292054	14 AOÛT 2018	LEFEBVRE, LOUISE- HELENE	Sable pour drainer le sol au parc Frederick-Back contrat 18-6284	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	88 525,46 \$	
OBOXMEDIA	1293364	22 AOÛT 2018	PARR, GUYLAINE	Frais dans le cadre de la campagne de promotion des activités dans les parcs-nature 2018	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	3 674,56 \$	
OYEZ OYEZ PRODUCTIONS INC.	1292532	16 AOÛT 2018	DESAUTELS, ANNE	Conception et réalisation de l'évènement d'Halloween au château Gohier du parc-nature du Cap-Saint-Jacques. 27 et 28 octobre 2018.	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	20 682,54 \$	
PELMOREX CANADA INC.	1294622	30 AOÛT 2018	PARR, GUYLAINE	Frais dans le cadre de la campagne de promotion des activités dans les parcs-nature - 2018	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	4 409,47 \$	
REGROUPEMENT DES MAGASINS-PARTAGE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	1293404	22 AOÛT 2018	DESAUTELS, ANNE	Cultures 2018 du projet "Cultiver l'espoir" - plantes, semences, engrais, et composts	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	11 326,16 \$	
REGULVAR INC	1293416	22 AOÛT 2018	ARNAUD, CLEMENT	12-6335-1- Incidences - Réparation du système de régulation du niveau d'eau - lac aux Castors - parc du Mont-Royal - Demande de soumission	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	4 886,17 \$	
SERDY MEDIA INC.	1294535	29 AOÛT 2018	PARR, GUYLAINE	Frais dans le cadre de la campagne de promotion des activités dans les parcs-nature - 2018	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	2 099,75 \$	
SERVICES D'ARBRES PRIMEAU INC.	1293403	22 AOÛT 2018	ARNAUD, CLEMENT	Service pour l'élagage de la végétation dans une portion de la falaise du Bois sud au parc Frédéric-Back 18-1964	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	13 560,03 \$	
STAFF PERSONNEL EVENEMENTIEL INC.	1293211	21 AOÛT 2018	LEFEBVRE, LOUISE- HELENE	Services d'animation pour des consultations publiques dans différents espaces verts de la ville de Montréal_18-6277	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	39 611,78 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSE MENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SYLVIE DESTROISMAISONS, ARCHITECTE	1130094	01 AOÛT 2018	SAVIGNAC, PIERRE- PAUL	15-1462-I-008) Contrat de services professionnels à Sylvie Destroismaisons pour services consultatifs en matière de réglementation du bâtiment pour la maison Mary-Dorothy-Molson, somme maximale 5 173,88\$ tx incl	Service des grands parcs	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	2 755,92 \$	
TOHU	1294527	29 AOÛT 2018	DUPLANTIE, SYLVIA ANNE	Accorder un contrat à Cité des arts du cirque (TOHU) pour la conception, l'organisation et la réalisation d'un projet de mobilité et de transport actif au parc Frédéric-Back. 18-1957	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	48 858,03 \$	
VELO QUEBEC ASSOCIATION	1292923	20 AOÛT 2018	LEFEBVRE, LOUISE- HELENE	Réalisation d'une étude de faisabilité pour créer un vélo-parc à caractère naturel dans le cadre du développement d'un grand parc sur le site de l'ancienne cours Turcot_18-1952	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	15 973,33 \$	
WAA MONTREAL INC.	1292841	17 AOÛT 2018	ARNAUD, CLEMENT	Accorder un contrat à Williams Asselin Ackaoui pour le projet Escalier du Mont-Royal, actualisation des priorités d'intervention. 18-1961	Service des grands parcs	Planification et gestion des parcs et espaces verts	20 953,15 \$	
CARL GENEST	1227249	28 AOÛT 2018	CHAPUT, CHRISTIAN	Services professionnels - afin de réaliser des tâches de préparation et d'analyse de données dans le cadre du projet 70540 - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	7 449,68 \$	
CDW CANADA INC.	1291866	13 AOÛT 2018	THIBAUT, JEAN- MARTIN	CDW - Microsoft windows server 2016	Technologies de l'information	Gestion de l'information	18 117,15 \$	
CDW CANADA INC.	1293336	22 AOÛT 2018	MOCANU, GIANINA	Achat d'une mise à jour du progiciel Whats Up Gold ainsi que pour le support technique dans le cadre du projet PTI 68111 ; Modernisation des télécommunications - Ville de Montréal et SPVM - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	38 781,82 \$	
CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC	1290237	01 AOÛT 2018	PARENTEAU, LYNE	70910.02 - CSPQ - Services professionnels d'Oracle pour la migration des serveurs Solaris - gré à gré avec gouvernement du Qc - Sabrina Aimene - 2018-07-30 - STI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	26 845,11 \$	
CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC	1293378	22 AOÛT 2018	CHAPUT, CHRISTIAN	70250-06 Intégration Paie Policiers - Par l'entremise du CSPQ, Oracle fournira jusqu'à 80 heures sur place et 80 heures à distance pour nos services d'évaluation de l'architecture technique de la version 12 d'Oracle EBusiness Suite (EBS) - 68008_SERAM_04_ENQS: Acquisition d'antennes deguisees,	Technologies de l'information	Conseil et soutien aux instances politiques	35 958,46 \$	
COMPROD INC.	1291647	10 AOÛT 2018	THIBAUT, JEAN- MARTIN	coupleur radiofréquence, câble d'antenne et quincaillerie comme convenu avec Comprod Inc (AO 18-17054) - Pour Marc Laurin - STI	Technologies de l'information	Autres - Sécurité publique	75 970,53 \$	
C.P.U. DESIGN INC.	1291090	07 AOÛT 2018	THERRIEN, ANNIE	Achat - d'équipement informatique complet dans le cadre du projet 74250 ; Système de gestion des ressources humaines - Service des technologies de l'information - # de dérogation R325159, R325176, R325178 et R325181	Technologies de l'information	Gestion du personnel	2 171,61 \$	
INSTITUT DE GOUVERNANCE NUMERIQUE	1294509	29 AOÛT 2018	CHAPUT, CHRISTIAN	70150 - ING - Services professionnels : accompagnement gouvernance numérique dans le contexte municipal - gré à gré illimité pour exception LCV : OBNI - Stéphanie Poulin - 2018-08-20 - STI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	18 890,20 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – AGGLOMÉRATION**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 AOÛT 2018**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
KEVIN CHARBONNEAU	1227242	28 AOÛT 2018	CHAPUT, CHRISTIAN	Acquisition des services professionnels auprès de Kevin Charbonneau afin de réaliser des tâches de préparation et d'analyse de données dans le cadre du projet 70330 - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 321,20 \$	
LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTEE	1291735	10 AOÛT 2018	THIBAULT, JEAN-MARTIN	74561.04 - Circuit Ford Lincoln - Réparations de véhicule du SPVM suite aux tests coussins gonflables -Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	2 778,35 \$	
MARTIN GAUTHIER.	1292051	14 AOÛT 2018	THIBAULT, JEAN-MARTIN	70340.05 - Martin Gauthier - Prestation de services en développement spécialisé en intelligence d'affaires en vue d'implémentation d'une plateforme d'intégration de données - - Gré à gré - continuité avec le même fournisseur - A. Ferrari	Technologies de l'information	Gestion de l'information	11 486,16 \$	
P.E.S. CANADA INC.	1291701	10 AOÛT 2018	THIBAULT, JEAN-MARTIN	74561.04 - PES Canada inc - Travaux pour raccourcir les bras de vitesses pour les véhicules Ford intercepteurs - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	9 445,10 \$	
						Total:	9 490 966,35 \$	



**Dossier # : 1183430010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division des élections_ du soutien aux commissions et réglementation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Prendre connaissance de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration portant sur l'étude des budgets de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que de la Société de transport de Montréal et sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal

Il est recommandé au conseil municipal et au conseil d'agglomération de prendre connaissance de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration portant sur l'étude des budgets de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que de la Société de transport de Montréal et sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal.

Il est recommandé au comité exécutif de mandater :

- le Service des finances pour :

étudier les recommandations R-6 et R-7 relativement au contenu de la présentation des informations financières des budgets des unités d'affaires (R-6 et R-7, budget);

proposer de nouvelles présentations pour que l'information fiscale présentée dans le prochain budget en regard des variables mentionnées par la Commission (taxe des conseils, taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux moyen, variation du PTI de l'arrondissement et variation de la dette historique par secteur) favorise une meilleure compréhension des variables expliquant la variation des charges fiscales, qui diffère selon les arrondissements (R-14, budget);

analyser la possibilité d'intégrer aux documents de la présentation générale du PTI 2019-2021 devant la commission sur les finances et l'administration un tableau sommaire qui présente le PTI des services exécutants en classant les informations par service requérant (R-8, PTI);

analyser la possibilité d'intégrer aux documents de présentation des services, lors de l'étude du PTI 2019-2021 par la Commission des finances et de l'administration, un tableau qui présente les écarts entre le PTI à l'étude et celui de l'année précédente (R-10, PTI);

analyser la possibilité de donner suite aux suggestions de la commission relativement aux différents modèles de présentation du PTI et des projets de la Ville (R-11 et R-15, PTI);

analyser la possibilité de bonifier le tableau présentant les sources externes de financement (subventions) pour chacun des projets (R-16, PTI);

analyser la possibilité que les noms des autres unités impliquées dans la mise en œuvre d'un projet soient intégrés à la fiche, le cas échéant (R-17, PTI);

- le Service la mise en valeur du territoire pour :

inclure des informations au sujet de la nouvelle brigade en salubrité lors de la présentation de son prochain budget de fonctionnement (R-8, budget);

étudier, en collaboration avec l'Agence de mobilité de Montréal et au cours de l'année 2019, la modulation des tarifs des stationnements dans les différents secteurs de la Ville, de façon cohérente avec les mesures déjà mises en place par les Villes liées limitrophes (R-10, budget);

approcher l'ARTM afin d'évaluer la possibilité d'étudier conjointement l'utilisation et la tarification des stationnements incitatifs (R-13, budget);

- la STM pour faire tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer l'aménagement des stations de métro de façon à les rendre universellement accessibles dans les meilleurs délais (R-20, PTI);

- le Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour:

toujours consulter les arrondissements et les villes reconstituées au moment de la définition du réseau cyclable d'agglomération, lors de la sélection des projets pour les programmations annuelles, pour l'approbation des concepts d'aménagement, lors de la préparation des plans et devis (10%, 50% et 90% d'avancement) et au début des travaux (R-23, PTI);

revoir, en collaboration avec le Service la mise en valeur du territoire, les normes et les programmes qui encadrent le financement et l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques en arrondissement afin de répondre adéquatement aux besoins et particularités de ces derniers (R-26, PTI);

- le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal pour prendre en ligne de compte dans sa proposition de PTI 2019-2021 la recommandation d'augmenter significativement les montants dédiés à l'acquisition des terrains aux fins de conservation des milieux naturels (R-31, PTI).

**Signataire :**

Benoit DAGENAIS

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1183430010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division des élections_ du soutien aux commissions et réglementation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Prendre connaissance de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration portant sur l'étude des budgets de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que de la Société de transport de Montréal et sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Commission sur les finances et l'administration a procédé du 12 au 19 janvier 2018 à l'étude publique des budgets de fonctionnement des services, de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes de la Ville de Montréal, de même que de la Société de transport de Montréal et, du 2 au 12 février 2018 à l'étude publique du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2019-2020 de la Ville de Montréal (volets ville centrale et agglomération), de même que celui de la Société de transport de Montréal (STM). Les recommandations de la Commission ont été déposées au conseil municipal le 24 janvier 2018 pour le budget de fonctionnement et le 13 février 2018 pour le PTI 2018-2020. Les dépôts de ces rapports au conseil d'agglomération ont été faits respectivement les 25 janvier et 14 février 2018.

Le comité exécutif répond aux recommandations formulées par la Commission dans les deux rapports.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Ayant pris connaissance des recommandations contenues aux rapports de la commission, le comité exécutif dépose son rapport leur ayant trait. Cette réponse sera déposée au conseil municipal et au conseil d'agglomération.

**JUSTIFICATION**

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les commissions permanentes du conseil sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal*, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et des citoyens aux débats d'intérêt public.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Emmanuel TANI-MOORE  
Chef de division et Greffier-adjoint - Élections\_  
soutien aux commissions et réglementation

**Tél :** 514 872-6957

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-09-06

Emmanuel TANI-MOORE  
Chef de division et Greffier-adjoint -  
Élections\_ soutien aux commissions et  
réglementation

**Tél :** 514 872-6957

**Télécop. :** 514 872-5655

**Télécop. :** 514 872-5655

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Yves SAINDON  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007

**Approuvé le :** 2018-09-12

**RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AUX RAPPORTS DE LA COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION PORTANT SUR L'ÉTUDE DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT 2018 DE LA VILLE DE MONTRÉAL, DE CERTAINES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET ORGANISMES DE LA VILLE DE MONTRÉAL AINSI QUE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL ET SUR L'ÉTUDE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2020 DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL.**

---

**Mise en contexte**

La Commission sur les finances et l'administration a procédé du 12 au 19 janvier 2018 à l'étude publique des budgets de fonctionnement des services, de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes de la Ville de Montréal, de même que de la Société de transport de Montréal et, du 2 au 12 février 2018 à l'étude publique du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2019-2020 de la Ville de Montréal (volets ville centrale et agglomération), de même que celui de la Société de transport de Montréal (STM).

Les recommandations de la Commission ont été déposées au conseil municipal le 24 janvier 2018 pour le budget de fonctionnement et le 13 février 2018 pour le PTI 2018-2020. Les dépôts de ces rapports au conseil d'agglomération ont été faits respectivement les 25 janvier et 14 février 2018. Dans ce qui suit, le comité exécutif répond aux recommandations formulées par la Commission dans les deux rapports.

**1. Recommandations ayant trait au budget de fonctionnement**

Adoption des budgets de fonctionnement

**R-1**

Adopter les budgets de fonctionnement 2018 des services municipaux et d'agglomération, des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM) déposés à la Commission ;

**Réponse à R-1**

Les budgets de fonctionnement ont été adoptés lors de la séance extraordinaire des conseils municipal et d'agglomération des 24 et 25 janvier 2018 (CM18 0120 et CG18 0018).

Processus budgétaire

**R-2**

Consulter l'Association des municipalités de banlieue (AMB) en amont de la préparation du budget sur les orientations, priorités et prévisions budgétaires afin d'obtenir leur contribution à leur préparation et d'en prévoir l'impact sur leurs budgets respectifs ;

**R-3**

Consulter la CFA en amont de la préparation du budget sur les orientations, priorités et prévisions budgétaires de l'Administration ;

**R-4**

Consulter la Table des maires en amont de la préparation du budget sur les orientations, priorités et prévisions budgétaires de l'Administration ;

**Réponse à R-2, 3 et 4**

Le comité exécutif a déjà reconnu que, à cause du contexte particulier créé par la tenue de l'élection et du changement d'administration en 2017, il y a eu des lacunes dans les communications avec les municipalités de banlieue sur le budget, d'autant plus que ces dernières ont besoin de connaître minimalement les orientations de l'administration montréalaise pour préparer leur propre budget annuel. Il s'engage donc à instaurer un processus de communication et de consultation avec l'AMB pour la préparation du budget 2019 et des budgets subséquents. Dans une optique de collaboration avec les administrations des arrondissements, il s'engage également à discuter du budget à la Table des maires.

En ce qui concerne une consultation auprès de la Commission sur les finances et administration, le comité exécutif est d'avis que le rôle de cette commission à l'égard du budget est de tenir des consultations publiques et d'adresser les recommandations qui découlent de ces consultations, et non pas de conseiller le comité exécutif sur ses priorités et orientations.

**R-5**

Procéder au dépôt du Programme triennal d'immobilisations avant ou au même moment que le dépôt des prochains budgets de la Ville ;

**Réponse à R-5**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation, sauf dans les années où se tiennent des élections. Dans ces années, en effet, il peut être nécessaire de retarder l'adoption du PTI pour permettre à une éventuelle nouvelle équipe politique de revalider les priorités municipales d'investissement.

**Présentation des informations financières****R-6**

Améliorer la présentation générale des budgets des unités d'affaires, notamment en précisant la différence entre les budgets originaux, modifiés et prévisionnels, de façon à ce que les chiffres importants soient mis en évidence pour un intervenant extérieur au monde municipal ;

**R-7**

Mandater le Service des finances de présenter en séance de travail à la CFA, avant l'étude du prochain budget, différents modèles de présentation du budget de la Ville afin de statuer sur la façon optimale de présenter les chiffres contenus dans le budget 2019;

**Réponse à R-6 et R-7**

Le comité exécutif rappelle que les budgets de la Ville sont complexes et que les modes actuels de présentation ont déjà fait l'objet d'un certain nombre de bonifications dans les années passées. Il demande toutefois au Service des finances d'étudier les suites qui pourraient être données aux recommandations 6 et 7.

**R-8**

Démontrer l'apport de la nouvelle brigade en salubrité lors de l'étude publique des budgets 2019 et subséquents ;

### **Réponse à R-8**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation et demande au SMVT d'inclure des informations à ce sujet lors de la présentation du prochain budget de fonctionnement du Service.

### **R-9**

Démontrer, lors des prochains dépôts budgétaires, l'impact et la plus-value des chantiers entrepris par le Service de la performance organisationnelle, en présentant une reddition de compte qualitative et quantitative lors de l'étude publique du budget 2019, afin de mesurer les gains d'efficacité et monétaires générés par les interventions du Service ;

### **Réponse à R-9**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation et informe les membres de la Commission que le SPO procédera à des estimations pour quantifier les bénéfices des chantiers qu'il a conduits depuis 2015 et les présentera lors de l'étude publique du budget 2019. Dans certains dossiers, ces gains pourront être chiffrés, mais dans certains autres, seule une description qualitative des bénéfices sera disponible.

### Diversification des sources de revenus

### **R-10**

Étudier la modulation des tarifs des stationnements dans les différents secteurs de la Ville, de façon cohérente avec les mesures déjà mises en place par les Villes liées limitrophes ;

### **Réponse à R-10**

Le comité exécutif est d'accord avec cette recommandation et est d'avis qu'une telle étude pourrait être faite en collaboration avec l'Agence de mobilité de Montréal qui sera prochainement mise sur pied et qui devra, entre autres, élaborer une planification stratégique en lien avec le stationnement sous toutes ses formes. Il demande au SMVT de faire en sorte que l'étude puisse être menée au cours de l'année 2019.

### **R-11**

Investiguer un ensemble de moyens, notamment l'augmentation des amendes payées par les propriétaires de bâtiments insalubres négligents et/ou récidivistes, afin de s'assurer qu'ils assument leurs responsabilités ;

### **Réponse à R-11**

Le comité exécutif informe les membres de la commission qu'un nouveau plan d'action de lutte à l'insalubrité des logements a été rendu public pour la période 2018-2021 le 28 juin 2018. Ce plan a été élaboré sur les bases du bilan des réalisations du plan précédent qui a pris fin en 2017 et s'appuie sur cinq principes : optimiser l'identification des problématiques de salubrité par le développement de partenariats avec des organismes et groupes communautaires, accompagner les propriétaires dans l'identification des non-conformités à l'aide de stratégies d'intervention établies de manière conjointe, soutenir l'amélioration des logements, appliquer les outils coercitifs les plus efficaces selon le degré de non-conformité du logement et de la collaboration du propriétaire et enfin soutenir et accompagner adéquatement les locataires dans leurs démarches relativement aux signalements des problématiques de salubrité. Par ailleurs, le comité exécutif souligne que les amendes liées au Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements (03-096), adopté en 2003, ont été augmentées pour la première fois en août 2015 (CM15 1012) de 25 % à 50 % selon la gravité des infractions visées. Dans quelques cas, le montant maximum des amendes fixées par la Charte de la Ville de Montréal a été atteint.

**R-12**

Évaluer la pertinence et l'impact d'une augmentation des montants payés par les entreprises grandes utilisatrices d'eau de manière à recueillir des revenus supplémentaires auprès de celles qui exploitent grandement la ressource ;

**Réponse à R-12**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que les entreprises utilisant plus de 100 000 mètres cubes d'eau potable annuellement dans leur production font déjà l'objet d'une tarification particulière s'élevant à 0,57 \$ par mètre cube d'eau consommée au-delà de ce seuil. Cette tarification est prélevée sur l'ensemble du territoire de la Ville et s'ajoute à toute tarification existante au niveau du secteur.

Les tarifications variant d'un secteur à l'autre sont un vestige des structures fiscales existantes avant les fusions municipales de 2002. Ces structures devront être harmonisées d'ici le 31 décembre 2021. Le Service des finances a d'ailleurs reçu le mandat de proposer un plan pour respecter cette exigence légale. En ce qui concerne la tarification de l'eau, ces travaux se feront en collaboration avec le Service de l'eau. Dans ce contexte, la structure tarifaire la plus appropriée sera développée tout en tenant compte de l'ensemble des orientations de l'Administration et de l'encadrement légal de la Ville de Montréal.

**R-13**

Effectuer une évaluation de l'utilisation et de la tarification des stationnements incitatifs existants sur l'île et s'assurer que la localisation de nouveaux stationnements incitatifs soit planifiée à l'extérieur de l'île de Montréal, avec en parallèle un service de navettes métropolitaines, afin de réduire le nombre de véhicules qui entrent sur l'île.

**Réponse à R-13**

Le comité exécutif rappelle aux membres de la Commission que les stationnements incitatifs relèvent de l'Autorité régionale de transports de Montréal (ARTM). Il est cependant en accord avec la recommandation et demande au SMVT d'approcher l'ARTM afin d'évaluer la possibilité d'étudier conjointement l'utilisation et la tarification des stationnements incitatifs.

Par ailleurs, il informe les membres de la Commission que la limitation des stationnements incitatifs sur l'île et leur développement hors de l'île avec utilisation de navettes pour réduire le nombre de véhicules qui entrent sur le territoire de la ville fera l'objet d'une réflexion interne dans le cadre du Plan de mobilité. Le dossier fera ensuite l'objet de discussions avec l'ARTM. Il importe de regarder le système transport dans son ensemble et non une seule composante à la fois. Le principe de base qui guidera les discussions est d'offrir le meilleur milieu de vie aux citoyens montréalais

**Impact financier à long terme****R-14**

Fournir, lors du dépôt des budgets subséquents de la Ville, un tableau détaillant les soldes et variations des 4 variables susmentionnées par la Commission pour les 5 dernières années, afin d'avoir un portrait de l'évolution de la dette de chaque arrondissement.

### **Réponse à R-14**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation et souhaite que l'information fiscale présentée dans le prochain budget en regard des variables mentionnées par la Commission (taxe des conseils, taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux moyen, variation du PTI de l'arrondissement et variation de la dette historique par secteur) favorise une meilleure compréhension des variables expliquant la variation des charges fiscales, qui diffère effectivement selon les arrondissements. Il demande donc au Service des finances de proposer de nouvelles présentations de l'information permettant d'atteindre cet objectif.

### **R-15**

Poursuivre de façon constante la stratégie d'accroissement de paiement au comptant des investissements.

### **R-16**

Poursuivre la Politique de réduction de la capitalisation de la rémunération ;

### **Réponse à R-15 et R-16**

Le comité exécutif considère lui aussi que l'accroissement des paiements au comptant des immobilisations et la réduction de la capitalisation de la main d'œuvre sont de bonnes pratiques de gestion. Dans la mesure du possible, il s'agit donc d'objectifs à poursuivre.

### **R-17**

Envisager la possibilité de demander des changements législatifs afin de proposer différents taux de taxation dans le secteur non résidentiel et qu'une étude estimant l'impact de cette décision sur les chemins de fer et les cours de triage soit effectuée pour le prochain budget;

### **Réponse à R-17**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que conformément à la demande de la Ville, le projet de loi 122<sup>1</sup> octroie aux municipalités québécoises la latitude de définir des sous-catégories d'immeubles non résidentiels, et d'appliquer à ces sous-catégories des taux différents. À Montréal, ce pouvoir ne pourra toutefois être utilisé avant 2020, puisque les sous-catégories doivent être définies lors du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation. Les municipalités ont maintenant également la possibilité d'établir un taux de taxe supérieur au - delà d'un certain seuil de valeur foncière non résidentielle.

Le comité exécutif informe la Commission que des travaux seront entrepris prochainement afin que la Ville de Montréal soit en mesure de profiter le mieux possible de ces nouveaux pouvoirs.

### **R-18**

Déposer au conseil municipal une analyse des gains comparatifs d'une mise en concurrence des opérations en régie avec celles contractées à l'externe.

### **Réponse à R-18**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que dans le cadre de l'implantation de la gestion par activités, l'analyse des coûts complets des activités de gestion des matières résiduelles et de déneigement a été faite et que les résultats sont accessibles à de nombreux fonctionnaires oeuvrant dans le domaine des ressources financières et des travaux publics en arrondissement. Ils comprennent de nombreux rapports qui découpent les coûts de ces

---

<sup>1</sup> Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (2017, chapitre 13).

activités sous de multiples angles (ex. : \$/m<sup>3</sup> de neige chargée, \$/porte, \$/km de voie, etc.), ce qui permet aux gestionnaires, entre autres, de mieux analyser l'impact de leurs décisions opérationnelles sur les coûts des activités et à revoir certaines façons de faire. Ces informations pourraient mener certains arrondissements à analyser l'impact de transférer des activités à contrat ou à en rapatrier en régie, et à soumettre aux instances des dossiers décisionnels à cette fin.

## Ressources humaines et PQMO

### **R-19**

Continuer à prendre les mesures nécessaires pour optimiser les effectifs dans les services centraux au cours de la prochaine année ;

### **Réponse à R-19**

Le comité exécutif considère qu'une gestion serrée de la main-d'œuvre est une nécessité incontournable qui concerne toutes les unités administratives de la Ville, incluant les directions en arrondissement. Le PQMO 2014-2018 prend fin cette année et il est dans l'intention du comité exécutif de le remplacer par un programme de gestion performante des ressources humaines, dont les modalités restent à définir.

### **R-20**

Fournir un tableau sur l'évolution de l'embauche en matière de diversité, pour les cinq dernières années, lors de la présentation des prochains budgets, et que les données soient présentées par service central, par arrondissement, par société paramunicipale et par type de poste;

### **Réponse à R-20**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation. Il informe les membres de la Commission que le Service des ressources humaines (SRH) fournira des tableaux sur l'évolution de l'embauche et de la représentativité, pour toute la ville et par arrondissement, par groupes visés et par catégories d'emplois pour les 5 dernières années lors de l'étude des budgets, une fois par année. Ces tableaux seront également déposés annuellement sur la page Carrière - diversité du site intranet de la ville.

Il ne sera cependant pas possible de fournir les données par services : les changements de structure qui surviennent assez régulièrement ne permettent pas de tracer un portrait fiable de l'évolution de l'embauche et de la représentativité au sein de ces unités. Par ailleurs, les sociétés paramunicipales étant hors de la portée du Plan d'action à l'égalité en emploi et diversité de la Ville, le SRH ne collecte pas d'information les concernant. Des démarches seront toutefois entreprises afin de demander aux sociétés paramunicipales de transmettre l'information au SRH.

### **R-21**

Fournir à la commission un bilan sommaire par service de l'impact du PQMO sur le fonctionnement de l'unité administrative et sur les services rendus à la population ;

### **Réponse à R-21**

Le PQMO a entraîné l'abolition de 833 années-personnes, soit 3,7% des effectifs de 2014 (22 425 années-personnes). Parallèlement, de nombreux chantiers d'optimisation et mesures d'amélioration continue étaient mis en branle, entraînant des réductions de besoin en main-d'œuvre dans certains secteurs. Par exemple, des dizaines d'heures de travail ont été sauvées annuellement pour quelques 600 employés grâce à l'harmonisation de document d'appels

d'offres; la production de l'équipe affectée à l'inspection des aliments a considérablement augmentée malgré l'abolition de postes d'inspecteurs, et une amélioration importante du pourcentage de réalisation des travaux prévus au PTI a été enregistrée. Cela démontre qu'une réduction de main-d'œuvre ne se traduit pas automatiquement par une réduction de service. Par ailleurs, le comité exécutif considère que dresser rétroactivement le bilan demandé par la commission, alors même que le PQMO se termine et sera remplacé par un programme de gestion performante des ressources humaines, tel que mentionné en réponse à R-19, serait un exercice très exigeant. Il ne retient donc pas cette recommandation.

### Autres recommandations

#### **R-22**

Investir des montants supplémentaires substantiels dans les six pôles économiques PME-Mtl, notamment à partir de l'enveloppe *Réflexe Montréal* ;

#### **Réponse à R-22**

Le comité exécutif informe les membres de la commission que cette recommandation est déjà mise en œuvre. En effet, dans le cadre de la stratégie « Accélérer Montréal », la Ville a approuvé le 23 mai 2018 (CE18 0915) le « Plan d'action pour un réseau performant », plan qui prévoit notamment l'ajout de 27 nouvelles ressources réparties dans les six pôles PME MTL pour une somme de 12,3 M\$, un financement additionnel en aide directe à l'entreprise pour un montant de 29 M\$ sur 4 ans et une somme de 3,7 M\$ pour optimiser le parcours des entrepreneurs. Les budgets supplémentaires permettront, outre de consolider le réseau PME MTL, d'étendre son mandat d'accompagnement et de financement offert aux entreprises montréalaises. Ils viendront augmenter l'efficacité et l'efficience de ses services et ainsi stimuler la création et la croissance des entreprises sur le territoire montréalais, incluant les entreprises en économie sociale.

#### **R-23**

Établir un mécanisme simple pour mieux arrimer les efforts du milieu de la recherche et ceux de la Ville, qui s'inspire de l'entente Ville/ Universités signée à l'hôtel de ville de Montréal, le 16 juin dernier.

#### **Réponse à R-23**

Encore là, le comité exécutif informe les membres de la commission que des actions concrètes ont déjà été posées en ce sens. Depuis janvier 2018 une ressource professionnelle engagée par le SDÉ assure un lien permanent entre la Ville et les établissements d'enseignement supérieur. Par ailleurs le 30 mai dernier, toujours dans le cadre de sa stratégie « Accélérer Montréal », le comité exécutif a adopté le « Plan d'action sur le savoir et le talent 2018-2022 » (CE18 0943). Doté d'une enveloppe de 6,6 M\$ sur quatre ans et déployé sous 4 axes d'intervention et 18 actions concrètes, ce plan permettra de mettre en place des mécanismes qui optimiseront et resserreront les liens entre la Ville et les établissements d'enseignement supérieur.

#### **R-24**

Réaliser l'entente 83-89 avec Hydro-Québec au cours du prochain mandat et faire rapport de l'évolution du dossier à chaque étude publique du budget ;

#### **Réponse à R-24**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que les négociations avec Hydro-Québec sur cette entente sont en cours. À ce jour trois rencontres ont eu lieu entre les parties. Les négociations aborderont d'une part l'enfouissement des fils (partage de coûts, capacité etc.)

et d'autre part l'entente générale de partage de coûts. Les parties ont décidé de démarrer les négociations par l'entente sur l'enfouissement. Les négociations sont très productives et le service est confiant de pouvoir régler l'entente d'ici la fin de l'année.

#### **R-25**

Produire et présenter au conseil de ville des bilans exhaustifs pour chacune des compétences rapatriées en vertu de l'article 85.5, et ce, au moins 1 mois avant le terme du rapatriement, en vue d'en évaluer l'impact.

#### **Réponse à R-25**

Le comité exécutif est d'accord pour que les services dressent un bilan des résultats obtenus à la suite d'un rapatriement de compétences en vertu de l'article 85.5, et mentionne que cela s'est déjà fait, notamment dans le dossier de la gestion des matières résiduelles, où des économies très substantielles ont été réalisées tout en améliorant les services. Il considère cependant que la meilleure façon de communiquer ce bilan aux instances est de l'inclure au dossier décisionnel demandant la reconduction du rapatriement, et demande aux services de préparer leur dossier décisionnel en conséquence.

#### **R-26**

S'engager à ce que toute mutualisation potentielle des équipements soit discutée avec les arrondissements et avalisée par le conseil municipal afin d'assurer un maximum d'équité dans l'utilisation des équipements et de veiller à la juste contribution de chacun à l'entretien de la flotte des véhicules partagés.

#### **Réponse à R-26**

Le comité exécutif assure aux membres de la commission que la mutualisation des équipements ne consistera en aucun temps à impacter les inventaires des véhicules et équipements requis pour assurer la couverture des besoins opérationnels des arrondissements. La mutualisation ne sera envisagée que lorsqu'il en résultera des économies pour la Ville sans diminuer le service en arrondissement. Toute mutualisation envisagée sera d'ailleurs discutée avec les arrondissements concernés.

#### **R-27**

Revoir le *Règlement sur le traitement des élus* au cours de la prochaine année de manière à ce que les conseillers ne soient pas pénalisés financièrement suite aux modifications prévues à l'allocation non imposable par le gouvernement fédéral ;

#### **Réponse à R-27**

Le comité exécutif informe les membres de la commission que c'est la *Loi sur le traitement des élus municipaux* qui précise le montant de l'allocation de dépenses des élus, et que la Ville n'a pas le pouvoir de modifier ces montants. En conséquence, la seule façon d'éviter que les conseillers ne soient pénalisés par les modifications prévues est d'augmenter les salaires versés pour pallier l'effet de l'imposition de l'allocation. Les services des Ressources humaines et du Greffe évaluent à environ 615 000\$/année la somme qu'il faudrait globalement verser si l'allocation était uniquement imposée au fédéral et à 1,8 M\$/année si le gouvernement provincial décidait d'appliquer la même mesure. Cela se traduirait par une augmentation moyenne de salaire de 17 860\$, augmentation qui pourrait avoir un impact légèrement variable, à la hausse ou à la baisse, sur le salaire final des élus. Cette estimation inclut les charges sociales, mais ne tient pas compte de l'impact de la hausse sur les autres paiements basés sur les salaires (allocations de départ et de transition). Le comité exécutif étudie actuellement cette question en fonction du cadre financier de la Ville et fera un retour à ce sujet dès que possible au Conseil municipal.

## R-28

Identifier le plan d'action et les sommes budgétaires nécessaires pour que la Ville de Montréal atteigne son objectif de réduction des gaz à effet de serre (-30 % d'ici 2020 par rapport à 1990)<sup>2</sup> et que l'inventaire des émissions des gaz à effet de serre corporatif et collectif soit détaillé par arrondissement et par Ville liée ;

### Réponse à R-28

Le comité exécutif rappelle aux membres de la Commission que les objectifs de réduction des gaz à effet de serre se retrouvent dans 2 plans distincts.

Le Plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise 2013-2020 (- 30 % en 2020 par rapport à 1990), qui concerne les émissions de GES de l'ensemble des citoyens, des entreprises et des institutions sur le territoire de l'agglomération. L'inventaire de ces émissions, paru en juin 2018, démontre une baisse de 23 % de 1990 à 2014.

Le Plan de réduction des émissions de GES corporatives 2013-2020 (objectif : -30 % en 2020 par rapport à 2002), qui vise les activités municipales proprement dites. L'inventaire de ces émissions, paru en juin 2018, démontre une baisse de 23 % de 2002 à 2015. En 2015, une quantité supplémentaire importante de GES a été émise, car il n'a pas été possible de valoriser le biogaz du Complexe environnemental Saint-Michel dans la centrale thermique située sur le site à cause d'un bris mécanique. Le biogaz a dû être détruit par les torchères, ce qui a entraîné une hausse temporaire des émissions de GES liées aux activités municipales. Les réparations ont été effectuées et la centrale à nouveau en fonction. Tout indique donc que l'objectif de réduction sera atteint en 2020.

Le comité exécutif souligne par ailleurs que la réduction des GES, comme l'adaptation aux changements climatiques, est un objectif transversal, qui concerne l'ensemble des activités municipales. Pour cette raison, il est difficile d'identifier des investissements qui seraient exclusivement dédiés à la réduction des GES, de même qu'à l'adaptation aux changements climatiques.

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre des activités municipales, paru en juin 2018, contient un tableau synthèse des résultats par arrondissements, villes liées et services centraux, pour les émissions de GES des bâtiments, du matériel roulant ainsi que l'éclairage de rue et des feux de circulation. Cet inventaire présente également l'évolution des émissions de GES des arrondissements et des villes liées par rapport à 2002. Il n'est cependant pas possible de procéder à une analyse détaillée pour l'ensemble des arrondissements et des villes liées. Il en est de même pour l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise car les données disponibles ne permettent pas d'arriver à ce niveau de détails.

Des suivis des plans de réduction des émissions de GES ont été publiés en juin 2018. Ceux-ci présentent les progrès réalisés et les efforts restants à consentir.

---

<sup>2</sup> Ville de Montréal. *Plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020*. En ligne.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN\\_COLLECTIVE\\_2013-2020\\_VF.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_COLLECTIVE_2013-2020_VF.PDF)

**R-29**

Étudier, en vue de diminuer les coûts de la collecte des matières résiduelles, les implications et les impacts de payer au tonnage plutôt qu'à la porte ;

**Réponse R-29**

Le comité exécutif rappelle aux membres de la Commission que les variations de tarifications d'un secteur à l'autre sont un vestige des structures fiscales existantes avant les fusions municipales de 2002. Ces structures devront être harmonisées d'ici le 31 décembre 2021. Le Service des finances a d'ailleurs reçu le mandat de proposer un plan pour respecter cette exigence légale. En ce qui concerne la tarification pour la gestion des matières résiduelles, ces travaux se feront en collaboration avec le Service de l'environnement. Dans ce contexte, la structure tarifaire la plus appropriée sera développée tout en tenant compte de l'ensemble des orientations de l'Administration et l'encadrement légal de la Ville de Montréal.

**R-30**

Investir dans le savoir de notre population en augmentant les budgets liés à l'acquisition de livres papier et numériques.

**Réponse à R-30**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation. Il souligne que les projets de construction et d'agrandissement de bibliothèques permettront à la Ville d'augmenter les acquisitions des livres papier et numériques. De plus, dans le cadre du renouvellement de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et la ministre de la Culture et des Communications, la Ville souhaite consolider la contribution financière du ministère de la Culture et des Communications aux acquisitions de livres papier. Finalement le comité exécutif informe les membres de la commission que l'objectif 2019 est de consacrer 15 % du budget d'acquisition des livres à l'acquisition de livres numériques. En 2016 et 2017, ce pourcentage était respectivement de 4% et de 8%, alors que la cible pour 2018 est de 12%

**2. Recommandations ayant trait au programme triennal d'immobilisation 2018-2020**Ville de Montréal et organismes relevant de son cadre financier

**R-1** D'adopter les prévisions du PTI 2018-2019-2020 de la Ville et de l'agglomération de Montréal et de la STM ;

**Réponse à R-1**

Les programmes triennaux d'immobilisations (volet ville centrale, volet agglomération et STM) ont été adoptés lors des séances extraordinaires des conseils municipal et d'agglomération des 13 et 14 février 2018 (CM18 0157, CG18 0094 et CG18 0095)

Processus d'élaboration du PTI**R-2**

Consulter l'Association des municipalités de banlieue (AMB) en amont de la préparation du PTI sur les orientations, priorités et prévisions d'investissements afin d'obtenir leur contribution et d'en prévoir l'impact sur leurs budgets respectifs;

**R-3**

Consulter la CFA en amont de la préparation du PTI sur les orientations, priorités et prévisions d'investissements de l'Administration ;

**R-4**

Consulter la Table des maires en amont de la préparation du PTI sur les orientations, priorités et prévisions d'investissements de l'Administration ;

**Réponse à R-2, 3 et 4**

Le comité exécutif réitère la réponse apportée à des recommandations identiques formulées en lien avec l'étude des budgets de fonctionnement, soit qu'il s'engage à instaurer un processus de communication et de consultation avec l'AMB pour la préparation du budget 2019 et des budgets subséquents. Dans une optique de collaboration avec les administrations des arrondissements, il s'engage également à discuter du budget à la Table des maires.

**R-5**

Procéder au dépôt du Programme triennal d'immobilisations avant ou au même moment que le dépôt des prochains budgets de la Ville ;

**Réponse à R-5**

Encore là, le comité exécutif réitère la réponse déjà apportée soit qu'il est d'accord avec cette recommandation, sauf dans les années où se tiennent des élections.

**R-6**

Adopter le PTI dès le début de l'automne de chaque année de manière à profiter des variations des prix et de l'optimisation du marché dans l'octroi de contrats ;

**Réponse à R-6**

Le comité exécutif comprend qu'à l'époque où le PTI était géré sur une base annuelle, les unités devaient attendre que les montants prévus à la deuxième année d'un PTI soient reconfirmés par l'adoption du nouveau PTI avant de pouvoir lancer les appels d'offres. Dans ce contexte, une adoption hâtive du PTI était utile. Les modifications apportées à la gestion des investissements en 2015, et notamment, l'implantation d'un mode de gestion pluriannuel des montants prévus au PTI, font cependant en sorte qu'une unité peut maintenant lancer des appels d'offres pour des travaux prévus au PTI à l'été ou l'automne d'une année sans devoir attendre que le nouveau PTI ait été adopté. Dans ce contexte, il ne voit pas pourquoi il faudrait devancer l'adoption du PTI.

**R-7**

Mandater le SIM et le SPVM de présenter leur PTI à la CFA lors de l'étude publique des PTI ultérieurs;

**Réponse à R-7**

Le comité exécutif rappelle aux membres de la Commission que les règles de gestion des investissements mises en place pour améliorer la performance de la Ville en matière de réalisation de travaux responsabilisent en premier les services qui exécutent les travaux prévus au PTI. Il est donc logique que ce soit ces unités administratives qui présentent le PTI.

**R-8**

Présenter les informations du PTI des services exécutants en classant les informations par service requérant;

**Réponse à R-8**

Le comité exécutif demande au Service des finances d'analyser la possibilité de donner suite à cette recommandation en intégrant aux documents de la présentation générale du PTI 2019-2021 devant la commission sur les finances et l'administration un tableau sommaire qui présente le PTI des services exécutants en classant les informations par service requérant.

Présentation des informations sur le PTI**R-9**

Identifier, pour chaque catégorie d'actifs, les projets et les programmes prioritaires ainsi que des objectifs et des délais de réalisation ;

**Réponse à R-9**

Le comité exécutif considère que le PTI est en lui-même un exercice de priorisation des projets et que l'objectif est soit de tous les réaliser ou d'en réaliser la majeure partie : il ne voit donc pas l'utilité de donner suite à cette recommandation.

**R-10**

Ajouter aux présentations de tous les services, lors de l'étude publique du PTI par la CFA, un tableau tel que celui produit à la page 20 de la présentation du Service de l'environnement (Annexe 1) de façon à faciliter le suivi de l'évolution des projets ;

**Réponse à R-10**

Le comité exécutif demande au Service des finances d'analyser la possibilité de donner suite à cette recommandation en intégrant aux documents de présentation des services, lors de l'étude du PTI 2019-2021 par la commission des finances et de l'administration, un tableau qui présente les écarts entre le PTI à l'étude et celui de l'année précédente.

**R-11**

Mandater le Service des finances de présenter en séance de travail à la CFA, avant l'étude du prochain PTI, différents modèles de présentation du PTI et des projets de la Ville afin de statuer sur la façon optimale de présenter les chiffres et qu'ils soient compréhensibles pour tous ;

**Réponse à R-11**

Le comité exécutif demande au Service des finances d'analyser la possibilité de donner suite à cette recommandation en intégrant les divers changements proposés par la Commission.

**R-12**

Inclure, dans les fiches de projets du PTI, les mesures de réduction des GES ainsi que des indicateurs permettant d'en faciliter le suivi et l'atteinte des objectifs;

**Réponse à R-12**

La Ville s'est dotée en 2013 d'un Plan de réduction des émissions de GES des activités municipales. Certaines actions identifiées au plan se reflètent au PTI. Cependant, la majorité des projets du PTI ont un impact indirect sur les émissions de GES des activités municipales. Ils ne sont pas nécessairement réalisés dans le but de réduire ces émissions et pourraient même avoir pour effet de les augmenter. Il s'avère donc important que lors de la préparation des

projets municipaux, l'impact sur les émissions de GES des activités municipales soit identifié. Les fiches de projets du PTI pourraient donc plutôt faire état de l'impact sur les émissions de GES. Dans un premier temps, et ce, en se dotant des ressources nécessaires, les projets d'investissement les plus importants pourraient intégrer cette notion sous forme de projet pilote afin d'être étendue par la suite à l'ensemble des projets du PTI.

Le comité exécutif informe les membres de la commission qu'un comité de coordination des planifications climatiques de l'agglomération de Montréal a été formé. Un des objectifs du comité est de proposer en 2019 des indicateurs qui permettront de suivre la mise en œuvre des planifications en changements climatiques et l'atteinte des objectifs.

#### **R-13**

Inclure dans les présentations des services, une section qui rend compte des mesures mises en œuvre pour assurer l'accessibilité universelle des projets proposés ainsi que des indicateurs permettant d'en faciliter le suivi et l'atteinte des objectifs ;

#### **R-14**

Inclure dans les présentations des services une section qui rend compte des impacts sociaux des projets et des mesures de mitigation prévues pour en atténuer les effets négatifs ;

#### **R-15**

Inclure une description des phases de réalisation d'un projet au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) dans le lexique du PTI général ainsi que dans le document de présentation du Service présenté à la CFA, lors de l'étude publique du PTI (ex. avant-projet préliminaire, avant-projet définitif, etc.) ;

#### **Réponse à R-13, 14 et 15**

Le comité exécutif demande au Service des finances d'analyser la possibilité de donner suite aux recommandations R-13, 14 et 15 en intégrant aux documents de présentation des services les informations demandées.

#### **R-16**

Inclure dans les présentations des services un tableau qui illustre la provenance du financement des projets, avec notamment un détail des subventions gouvernementales obtenues pour financer ceux-ci ;

#### **Réponse à R-16**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que les documents de présentation des services soumis à la CFA contiennent déjà un tableau présentant les sources externes de financement (subventions) pour chacun des projets. Il demande au Service des finances d'analyser la possibilité de bonifier ce tableau afin d'y inclure le détail des subventions utilisées.

#### **R-17**

Inclure dans les fiches du PTI concernant des grands projets le nom des services impliqués dans sa mise en œuvre ;

#### **Réponse à R-17**

Le comité exécutif demande au Service des finances d'analyser la possibilité que les noms des autres unités impliquées dans la mise en œuvre d'un projet soient intégrés à la fiche, le cas échéant.

**R-18**

Fournir dans les fiches de projet du PTI un état de situation sur l'état d'avancement des projets et expliciter les raisons justifiant le report de leur exécution, lorsque la priorité qui leur est accordée est changée;

**Réponse à R-18**

Le comité exécutif rappelle aux membres de la Commission que la préparation des fiches de planification du PTI est avant tout un exercice de planification budgétaire pour les dépenses d'immobilisations et que dans les documents de présentations soumis à la CFA, les unités d'affaires exposent leurs principales réalisations de l'année précédente. Finalement, un exercice de reddition de comptes financière est effectué chaque année par le Service des finances où une section porte sur l'analyse des résultats des activités d'immobilisations. Il ne considère donc pas pertinent de donner suite à cette recommandation.

**R-19**

Signifier clairement, lors de la confection des PTI ultérieurs, les règlements d'emprunt actuellement disponibles qui s'ajoutent aux montants du PTI pour réaliser un programme ou un projet ;

**Réponse à R-19**

Le comité exécutif souligne aux membres de la Commission que les fiches de planification du PTI qui sont complétées pour chacun des projets et programmes contiennent actuellement une section où les requérants doivent inscrire le numéro et le montant des règlements d'emprunt adoptés pour le projet ou programme. Il ne considère donc pas pertinent de donner suite à cette recommandation.

Autres recommandations**R-20**

Accélérer les investissements liés à l'accessibilité universelle de l'ensemble des stations de métro de manière à réduire de moitié l'échéance prévue pour installer des ascenseurs dans l'ensemble des stations de métro ;

**Réponse à R-20**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation et demande à la STM de faire tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer l'aménagement des stations de métro de façon à les rendre universellement accessibles dans les meilleurs délais.

**R-21**

Élaborer un mécanisme permettant une meilleure concertation des intervenants impliqués et affectés par la mise en œuvre du REM avec la Caisse de dépôt et prévoir des sommes pour gérer les effets de la mise en œuvre du REM sur les activités des arrondissements et des villes liées (ex. relocalisation de certaines activités municipales, réorganisation de la circulation, des stationnements ainsi que des aménagements urbains aux abords des stations etc.) ;

**Réponse à R-21**

Le comité exécutif considère lui aussi qu'il est important d'assurer une bonne concertation de tous les intervenants dans le projet du REM. Il informe les membres de la commission que depuis l'été 2016, des rencontres se sont tenues avec chacun des arrondissements et chacune des villes liées concernés pour présenter le projet et identifier les impacts qu'il générera sur

leurs activités, tant pendant la phase des travaux qu'après sa mise en exploitation. Ces rencontres ont permis d'identifier des opportunités de développement et des mesures de mitigation à mettre en place pour amenuiser les impacts du REM et de prévoir les budgets requis (qui ont été inclus au PTI 2018-2020). Des rencontres biennuelles sont également prévues pour fournir une information générale sur le déploiement du projet. On trouvera en annexe à la présente réponse des organigrammes illustrant la gouvernance du projet et l'équipe de gestion du projet.

#### **R-22**

Élaborer des ententes avec les Villes liées pour déléguer les travaux de construction des pistes du Réseau cyclable de l'Île de Montréal ;

#### **Réponse à R-22**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) a déjà entamé des démarches auprès des autres villes liées pour établir les ententes visant à ce qu'elles prennent en charge la réalisation de certains projets de voies cyclables du Réseau cyclable de l'agglomération sur leur territoire, si elles le souhaitent.

#### **R-23**

Consulter les arrondissements et les villes liées avant la construction de toute piste cyclable sur leur territoire ;

#### **Réponse à R-23**

Le comité exécutif est d'accord avec cette recommandation et demande au SIVT de toujours consulter les arrondissements et les villes reconstituées au moment de la définition du réseau cyclable d'agglomération, lors de la sélection des projets pour les programmations annuelles, pour l'approbation des concepts d'aménagement, lors de la préparation des plans et devis (10%, 50% et 90% d'avancement) et au début des travaux.

#### **R-24**

Accroître significativement la portion du PTI dédié à l'entretien du réseau cyclable existant ;

#### **Réponse à R-24**

Le comité exécutif considère lui aussi qu'il est très important de maintenir en bon état le réseau cyclable d'agglomération et de prévoir au PTI du SIVT un programme de maintien en complément de son programme de développement. Il informe par ailleurs les membres de la commission qu'un « Guide d'auscultation des voies cyclables » a été élaboré en octobre 2017 par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) en partenariat avec le SIVT. En 2018, le SIVT procédera à l'auscultation des voies cyclables sur la base de ce guide. Le comité exécutif mentionne également qu'un autre guide, portant sur la gestion et l'entretien de voies cyclables est en cours d'élaboration, guide qui facilitera la mise en place d'un programme de mise à niveau conformément aux orientations adoptées par les instances. D'ici là, des travaux correctifs seront apportés aux endroits les plus critiques de façon ad hoc.

#### **R-25**

Revoir les normes et protocoles prévus dans la programmation des feux de circulation pour s'assurer que les piétons aient suffisamment de temps pour traverser aux intersections, particulièrement autour des pôles civiques, des écoles et des résidences pour personnes âgées;

**Réponse à R-25**

Le comité exécutif est en accord avec cette recommandation. Il souligne que la Division de l'exploitation du réseau artériel, responsable des feux de circulation sur le territoire de la Ville, utilise un guide de conception pour déployer les feux piétons. On y retrouve les encadrements concernant l'ajout de têtes de feux piétons, le calcul des temps de traverses et les options de protection. Conçu en février 2010 et mis à jour régulièrement, ce guide fait actuellement l'objet d'une réflexion en vue d'une refonte majeure, afin d'y inclure les concepts décrits dans la vision zéro décès et blessé grave. Cette révision devrait être disponible en début 2019.

**R-26**

Revoir les normes et les programmes qui encadrent le financement et l'installation des bornes électriques en arrondissement afin de mieux prendre en considération les besoins et particularités de ces derniers ;

**Réponse à R-26**

Le comité exécutif est d'accord avec cette recommandation et demande au SIVT, en collaboration avec le SMVT, de revoir les normes et les programmes qui encadrent le financement et l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques en arrondissement afin de répondre adéquatement aux besoins et particularités de ces derniers.

**R-27**

Que le projet de construction et d'implantation du Centre de gestion animalière, tel que présenté au PTI, soit revu et réévalué, compte tenu des coûts engendrés par la décontamination du terrain et de son accès limité pour les arrondissements et villes liées situés aux extrémités de l'île et que celui-ci soit positionné en considérant la densité de la population animalière à desservir ;

**Réponse à R-27**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que divers scénarios quant à la construction et l'implantation du Centre de gestion animalière sont actuellement à l'étude et que le scénario retenu devra bien sûr répondre aux enjeux d'accessibilité et de densité de population à desservir.

**R-28**

De mettre sur pied un projet pilote visant à tester l'utilisation de véhicules électriques par le SPVM via une entente sans achat de véhicules ;

**Réponse à R-28**

Le comité exécutif informe les membres de la commission que le Service du matériel roulant et des ateliers planifie actuellement, en partenariat, avec le SPVM, l'expérimentation d'un véhicule hybride « profil police » dans les opérations de prévention.

**R-29**

Prévoir les sommes nécessaires au PTI 2019-2020-2021 afin d'accélérer la construction des Écocentres ;

**Réponse à R-29**

Le comité exécutif informe les membres de la Commission que les sommes requises pour la construction d'écocentres sont prises en considération dans la préparation du PTI 2019-2020-2021. Le Service de l'environnement planifie la construction de deux nouveaux écocentres durant cette période, pour une ouverture prévue en 2022.

Un de ces écocentres sera situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le second devrait être implanté dans le secteur ouest de l'île et nécessitera l'achat d'un terrain. Le comité exécutif souligne toutefois que pour le moment, aucun arrondissement ou ville liée de cette partie de l'île n'a donné de réponse favorable à une éventuelle implantation d'un écocentre sur son territoire. La localisation de ce futur équipement reste donc à déterminer.

### **R-30**

Demander au gouvernement du Québec de modifier l'encadrement juridique entourant les procédures d'expropriation, afin que celles-ci compensent la juste valeur marchande de propriétés et non les revenus anticipés de projets futurs, pour les expropriations aux fins de conservation de milieux naturels ;

### **Réponse à R-30**

Le comité exécutif informe les membres de la commission qu'en février dernier, lors de la rencontre du comité exécutif de l'UMQ, la Ville a demandé que soit relancé ce dossier afin d'obtenir des engagements du gouvernement à procéder à une réforme de la Loi sur l'expropriation. À la suite de cette demande et dans le cadre de la campagne électorale québécoise, l'UMQ entend revenir à la charge et rappeler notamment l'engagement pris par le gouvernement dans l'entente avec la Ville de Québec de mandater la Table sur les relations Québec-municipalités afin d'étudier la question de la réforme de l'indemnité d'expropriation.

Outre les démarches entreprises auprès de l'UMQ pour qu'elle assume un leadership fort pour réclamer une réforme de la Loi sur l'expropriation, la Ville proposera également que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre de la nouvelle Table de concertation gouvernement du Québec/Métropole.

### **R-31**

Augmenter significativement les montants dédiés à l'acquisition des terrains aux fins de conservation des milieux naturels, lors des prochains PTI ;

### **Réponse à R-31**

Le comité exécutif est en principe d'accord avec cette recommandation, dans la mesure où les marges de manœuvre budgétaires le permettent. Il demande au Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal de prendre cette recommandation en ligne de compte dans sa proposition de PTI 2019-2021.

### **R-32**

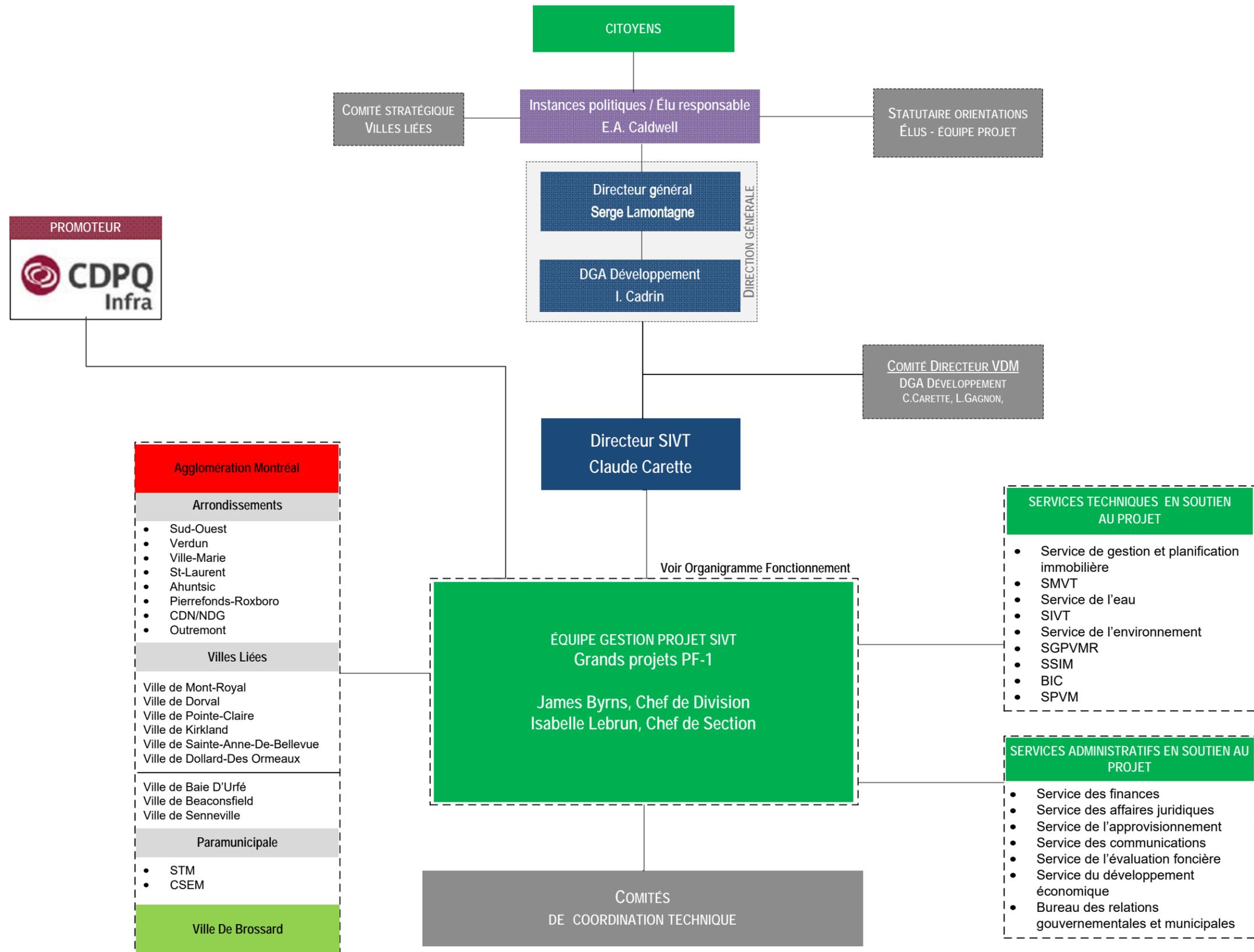
Présenter un état de situation et une vision pour le développement du bâtiment du restaurant Hélène-de-Champlain lors de l'étude publique du prochain PTI.

### **Réponse à R-32**

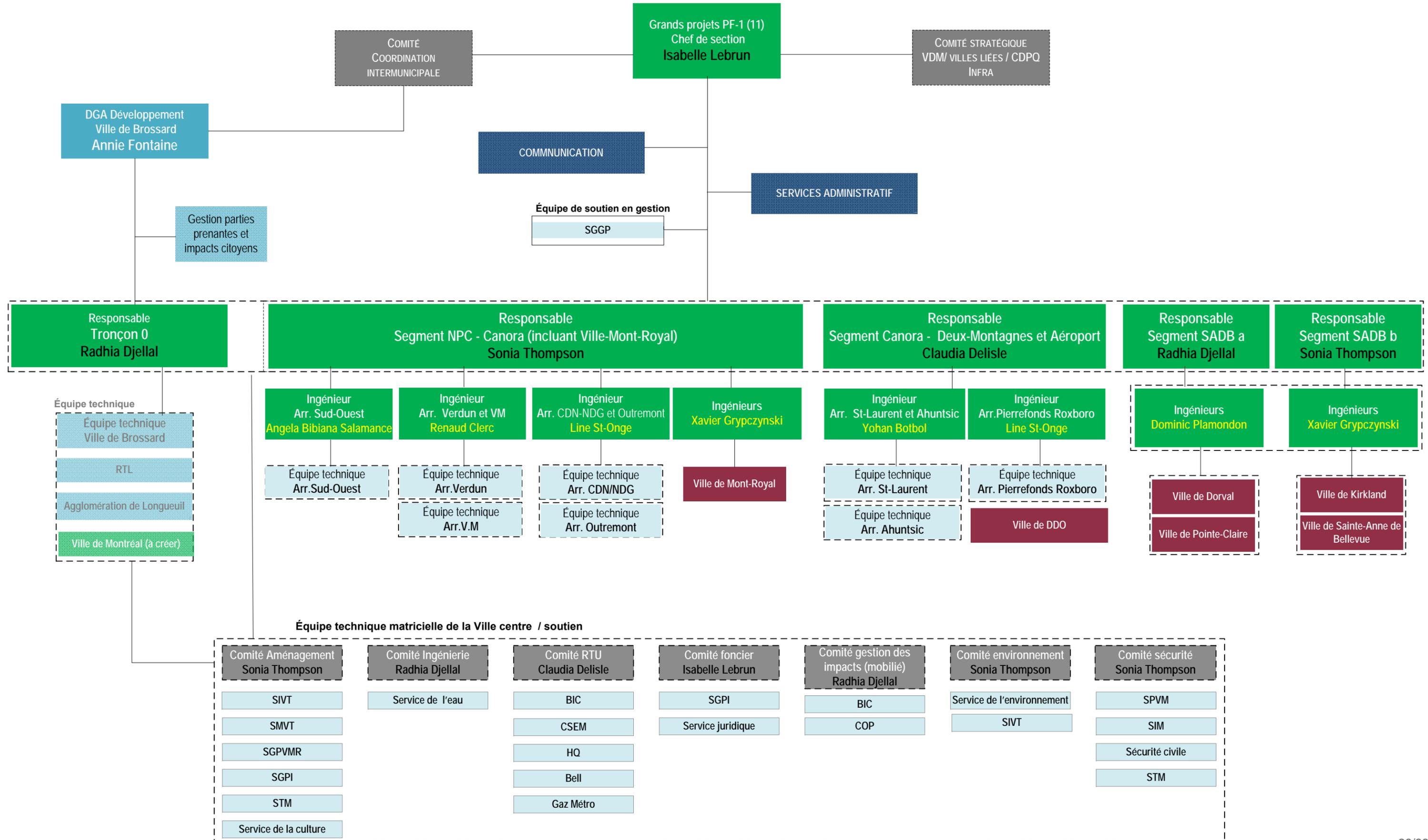
Le comité exécutif rappelle aux membres de la commission que la Société du Parc Jean-Drapeau a déjà développé un modèle d'affaires et une vision pour le développement du bâtiment du restaurant Hélène-de-Champlain. Avant de décider s'il donne suite ou non aux propositions de la SPJD, le comité exécutif souhaite attendre les résultats de la consultation publique que mène actuellement l'OCPM sur l'avenir du parc Jean-Drapeau, résultats attendus au cours de l'année 2018. Lorsque que les orientations en regard du restaurant Hélène-de-Champlain auront été déterminées, le comité exécutif n'a bien sûr aucune objection à ce qu'elles soient présentées lors de l'étude d'un prochain PTI.

## **En conclusion**

Le comité exécutif remercie les membres de la Commission permanente sur les finances et l'administration pour la qualité des rapports produits sur le PTI 2018-2020 et le budget 2018, et pour la pertinence des recommandations découlant de leurs travaux.



# ÉQUIPE GESTION PROJET REM



**Commission permanente sur le développement social et la diversité  
montréalaise**

***Création de mesures d'hébergement d'urgence et d'accès aux  
ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les  
arrondissements et les villes liées périphériques de Montréal***

**Rapport et recommandations**

**Rapport déposé au conseil municipal  
du 17 septembre 2018  
et au conseil d'agglomération  
du 20 septembre 2018**

## Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions  
et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

### PRÉSIDENTE

**Mme Sophie Thiébaud**  
Conseillère d'arrondissement  
Arrondissement Le Sud-Ouest

### VICE-PRÉSIDENTS

**M. Dimitrios (Jim) Beis**  
Maire  
Arrondissement de Pierrefonds  
– Roxboro  
(jusqu'au 21 août 2018)

**M. Robert Coutu**  
Maire  
Ville de Montréal-Est

### MEMBRES

**Mme Nancy Blanchet**  
Conseillère d'arrondissement  
Arrondissement de LaSalle

**Mme Josefina Blanco**  
Conseillère d'arrondissement  
Arrondissement Le Plateau  
Mont-Royal

**M. Alex Bottausci**  
Ville de Dollard-des-Ormeaux

**M. Younez Boukala**  
Conseiller d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine

**M. Sterling Downey**  
Conseiller de la Ville  
Arrondissement de Verdun

**M. Suzanne Décarie**  
Conseillère de la ville  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies—Pointe-aux-Trembles

**M. Benoit Langevin**  
Conseiller de la ville  
Arrondissement de Pierrefonds  
– Roxboro

**Mme Mindy Pollak**  
Conseillère d'arrondissement  
Arrondissement d'Outremont

*Montréal, le 20 septembre 2018*

*Madame Manon Barbe  
Présidente du conseil d'agglomération  
Hôtel de ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1C6*

*Madame la présidente,*

*Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise, le rapport et les recommandations découlant de la résolution CM18 0113, portant sur l'étude de la motion sur la création de mesures d'hébergement d'urgence et de ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements et villes liées périphériques de Montréal.*

*Nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.*

*- Original signé -*

*Sophie Thiébaud  
Présidente*

*- Original signé*

*Élisabeth Rivest  
Secrétaire recherchiste*

## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION.....	4
PROCESSUS D'ÉTUDE.....	4
CONCLUSION .....	5
LES RECOMMANDATIONS .....	6
ANNEXE 1 .....	10
ANNEXE 2 .....	12

## INTRODUCTION

La Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise (ci-après la Commission) a reçu le mandat du conseil municipal, le 23 janvier 2018, d'étudier la motion de l'opposition officielle intitulée *Création de mesures d'hébergement d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements périphériques*. La résolution adoptée se trouve à l'**annexe 1** du présent rapport.

Le mandat a été confié à la Commission quelques semaines avant le dévoilement du *Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020*, le 7 mars 2018. Ce plan a été élaboré de façon collaborative, en consultant à la fois les organismes de la société civile et les établissements qui travaillent en lutte à l'itinérance et les personnes en situation d'itinérance. Les commissaires ont donc choisi d'étudier la motion en séances de travail.

La question du logement social étant une compétence d'agglomération, la Commission a siégé à onze membres de façon à inclure les villes liées de l'agglomération de Montréal dans la réflexion.

## PROCESSUS D'ÉTUDE

La Commission a été alimentée par les deux unités d'affaires de la Ville de Montréal qui interviennent en matière de logement social et en soutien aux mesures d'hébergement d'urgence destinés aux personnes en situation ou à risque d'itinérance. L'**annexe 2** du présent rapport liste les personnes ressources qui ont accompagné la Commission dans ses travaux.

### ***Plan d'action en itinérance 2018-2020***

Le 22 mars 2018, le Mme Johanne Derome, directrice du Service de la diversité sociale et des sports et M. Pierre-Luc Lortie, conseiller en développement communautaire, ont présenté les grandes lignes du *Plan d'action en itinérance 2018-2020*. Les commissaires ont compris que la lutte à l'itinérance est au cœur du développement de Montréal et que la métropole joue plusieurs rôles en la matière, en collaboration avec ses nombreux partenaires. Découlant d'une large consultation et inspiré de plans d'action d'autres villes comme Toronto et Paris, le plan d'action de Montréal s'appuie sur quatre axes qui visent à la fois à aider les personnes dans la rue et à leur offrir les moyens de s'en sortir ou de prévenir l'itinérance. Quelques actions portent directement sur le mandat étudié par la Commission :

- Développer la connaissance en réalisant un état de situation dans les arrondissements, un dénombrement ponctuel de l'itinérance visible et la création de comités locaux. Les commissaires ont appris que grâce à la collaboration confirmée du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Centre-sud de Montréal (CIUSSS), responsable de l'itinérance à Montréal, une analyse sera réalisée en visant l'ensemble du territoire montréalais, à travers les six portraits annoncés dans le plan d'action (Axe 1 : Accompagner et cohabiter dans l'espace public);
- Collaborer au développement de l'offre de services d'hébergement d'urgence et à la planification des mesures en période hivernale. Il s'agit d'une collaboration en appui au réseau de la santé et des services sociaux, responsable du développement de ces mesures (Axe 2 : Sécuriser et stabiliser dans les espaces d'accueil);
- Assurer une production continue de logements sociaux avec soutien communautaire.

Les commissaires ont également pris connaissance des conditions de réussite du plan et du mécanisme privilégié pour en assurer le suivi avec toutes les parties prenantes.

## **Compétences de Montréal en matière de logement social**

Mme Marianne Cloutier, directrice de l'habitation et Mme Suzanne Laferrière, conseillère en développement de l'habitation, ont présenté le programme AccèsLogis, qui a permis en 15 ans de financer environ 2 200 logements pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. La Direction a expliqué que 40% des logements ont été construits grâce à des ententes d'inclusion avec des promoteurs immobiliers. Leur localisation n'a donc pas fait l'objet d'une planification globale tenant compte des besoins des populations. Les commissaires ont compris que, pour être admissibles au programme AccèsLogis, les promoteurs de projets résidentiels destinés aux personnes vulnérables doivent garantir un soutien adéquat et répondant aux besoins pendant toute la période d'exploitation du projet. Les organismes promoteurs doivent également démontrer leur capacité de maintenir et d'entretenir un immeuble à long terme. La Direction de l'habitation a constaté que ces critères, bien que raisonnables d'un point de vue de bailleur de fonds, sont difficiles à rencontrer dans les quartiers périphériques où plusieurs organismes communautaires reçoivent surtout un financement annuel pour la réalisation de projets ponctuels, et ce sans garantie de reconduction.

Mme Laferrière a ensuite présenté des informations sur l'entente SHQ-Ville à propos du transfert de certains budgets et responsabilités en habitation, donnant ainsi davantage d'autonomie de gestion à Montréal. Revenant sur la portion du plan d'action en itinérance touchant au logement, Mme Laferrière a rappelé l'engagement municipal de travailler en partenariats avec le réseau de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires et les arrondissements afin d'identifier les besoins. Enfin, Mme Laferrière a expliqué que les deux grandes préoccupations pour 2018-2020 sont d'accroître l'offre de logements adaptés et d'agir sur l'habitat des personnes vulnérables.

La Commission s'est par la suite réunie en séances de travail les 19 avril, 24 mai et 21 juin pour préparer ses recommandations. Le 23 août 2018, la Commission a reçu Mme Agathe Lalande, chef de division au Service de la diversité sociale et des sports et M. Serge Lareault, commissaire aux personnes en situation d'itinérance, afin d'obtenir des précisions sur les règles municipales d'appel à projets en matière de lutte à l'itinérance. Cette rencontre a permis aux commissaires de bien comprendre les règles actuellement en vigueur et celles envisagées par le Service. À la fin de cet échange, les membres de la Commission ont finalisé leurs recommandations. Ainsi, au terme de la séance du 23 août 2018, les recommandations 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 ont été adoptées à l'unanimité des membres présents et la recommandation 4 a été adoptée à la majorité.

## **CONCLUSION**

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise a conduit ce mandat à la demande du conseil municipal, afin de l'éclairer sur la création de mesures d'hébergement d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements et villes liées périphériques.

La Commission tient à remercier les professionnels du Service de la diversité sociale et des sports ainsi que ceux de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal pour leur expertise, la qualité et la clarté des présentations qui leur ont été faites.

Conformément à la réglementation sur les commissions permanentes, le présent document peut être consulté à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions), de même qu'à la Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation au Service du greffe, au bureau R-134 de l'hôtel de ville de Montréal.

## LES RECOMMANDATIONS

LA COMMISSION PERMANENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA DIVERSITÉ MONTRÉLAISE formule les recommandations suivantes :

### **Résolution 18 0113 : Étude de la création de mesures d'hébergement d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements et villes liées périphériques**

---

## Recommandations

### ***Mieux documenter le phénomène de l'itinérance partout à Montréal***

CONSIDÉRANT le processus qui mène progressivement les gens vers l'itinérance, soit une rupture sociale ou liée au travail ou encore un enjeu de santé mentale qui entraîne un isolement progressif, une perte de repères, l'éviction du logement, l'épuisement des ressources et du réseau social;

CONSIDÉRANT que l'itinérance comprend une importante dimension psychosociale qui requiert une solution intégrée avec le Réseau de la santé et des services sociaux dont c'est la compétence et la responsabilité;

CONSIDÉRANT que ni le dénombrement JecompteMontréal ni les données compilées par le SPVM ne permettent de capter l'instabilité résidentielle transitoire ou l'itinérance cachée dans les quartiers périphériques et dans les villes liées de l'agglomération de Montréal;

CONSIDÉRANT que le phénomène de l'itinérance cachée est reconnu à Montréal, comme en font foi le Plan de lutte à l'itinérance 2018-2020 de la Ville de Montréal et les avis produits par le Conseil jeunesse de Montréal et le Conseil des Montréalaises<sup>1</sup>;

CONSIDÉRANT que le travail de rue est documenté sur support informatique depuis plusieurs années et dans les journaux de bord des intervenants, le tout financé par le contrat de Lutte à la pauvreté entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal (entente MESS-Ville);

CONSIDÉRANT que des informations qualitatives peuvent également être recueillies auprès des églises, écoles, maisons de jeunes, centres communautaires, etc.

CONSIDÉRANT le plan d'action en itinérance 2018-2020, dans lequel est prévue la réalisation d'un état de situation dans 6 arrondissements;

CONSIDÉRANT l'engagement des CIUSSS de l'île de Montréal à participer à la réalisation de l'état de situation à l'échelle du territoire;

CONSIDÉRANT que la lutte à l'itinérance est une compétence d'agglomération dont découle un budget assumé par toutes les municipalités de l'île de Montréal et que les villes liées souhaitent être davantage interpellées par la métropole afin de collaborer à la mise en œuvre du plan de lutte à l'itinérance;

CONSIDÉRANT les recommandations visant l'amélioration des connaissances sur l'itinérance jeunesse, issues de l'avis du Conseil jeunesse de Montréal;

---

<sup>1</sup> **Conseil jeunesse de Montréal**, *Jeunes et itinérance : dévoiler une réalité peu visible. Avis sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal*, 2017, 49 p. et **Conseil des Montréalaises**, *L'itinérance des femmes à Montréal : voir l'invisible*, 2017, 32 p.

*La Commission recommande à l'Administration de :*

R-1. Profiter de l'appui des CIUSSS de l'île de Montréal pour réaliser un état de situation concerté des enjeux et des besoins locaux en matière d'itinérance dans les quartiers, en raffinant les méthodes d'évaluation du phénomène afin de capter l'itinérance cachée et épisodique dans les quartiers périphériques, notamment par le recours à d'autres sources disponibles d'information.

R-2. Récupérer les données déjà existantes et effectuer les communications nécessaires dans les secteurs où les données n'ont pas été recueillies afin d'informer les acteurs de chaque territoire de la réalisation de cet état de situation et de solliciter la collaboration des organismes communautaires et établissements travaillant auprès des personnes vulnérables, notamment les écoles aux adultes, les Centres jeunesse, les maisons de jeunes, etc.

\*\*\*

### ***Servir les personnes à risque ou en situation d'itinérance à proximité de leur milieu de vie et avec les CIUSSS***

CONSIDÉRANT l'importance pour les personnes à risque d'itinérance de demeurer dans leur communauté, sauf en cas de violence, afin d'être rapidement logées et évaluées;

CONSIDÉRANT que les élu.es et employé.es des municipalités sont souvent sollicités pour intervenir auprès des personnes à risque ou en situation d'itinérance;

CONSIDÉRANT l'accès restreint aux personnes compétentes du réseau de la santé et des services sociaux disponibles localement;

CONSIDÉRANT les lacunes des services offerts aux personnes à risque ou en situation d'itinérance dans les quartiers périphériques, les obligeant souvent à se rendre au centre-ville pour obtenir de l'aide;

CONSIDÉRANT que cette centralisation de l'offre déracine les personnes de leur quartier ou de leur ville d'origine et accentue la désaffiliation et la perte de repères;

CONSIDÉRANT aussi la pression de cet exode sur la capacité d'accueil du centre-ville et les enjeux de cohabitation sociale qui en découlent;

*La Commission recommande à l'Administration de :*

R-3. Avec les CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île, du Nord et de l'Est de l'île de Montréal, identifier et mettre à jour la liste des acteurs, intervenants et partenaires ainsi que leurs rôles et responsabilités et leurs actions sur le terrain pour qu'ils puissent intervenir et offrir leurs services adaptés localement.

\*\*\*

### ***Offrir des mesures d'hébergement d'urgence dans les quartiers périphériques***

CONSIDÉRANT que les ressources d'hébergement d'urgence ont le mandat est d'accueillir les personnes en difficulté pour une nuit ou des séjours de courtes durées, en plus d'offrir des services (repas, référence, accompagnement et hébergement temporaire);

CONSIDÉRANT que cette offre de dépannage résidentiel n'est pas développée dans les quartiers périphériques;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal a prévu de « réaliser un état de situation concerté des enjeux et des besoins locaux en matière d'itinérance dans les quartiers »<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Ville de Montréal à « réaliser un portrait des ressources d'hébergement d'urgence, comprenant des données sur les clientèles et les services et tenant compte de l'ADS+, en collaboration avec le CCSMTL, les arrondissements et les organismes concernés », ce afin de développer « une connaissance plus fine de l'offre de services d'hébergement d'urgence et des besoins » et de collaborer au développement de cette offre de service avec ses partenaires »<sup>3</sup>;

CONSIDÉRANT les coûts élevés et la mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires au déplacement des personnes en difficulté vers le centre-ville, soit par une navette opérée par un organisme communautaire, le SPVM ou le réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT que quelques organismes œuvrant au centre-ville détiennent l'expertise de la gestion des places d'hébergement d'urgence;

CONSIDÉRANT l'importance d'éviter de déraciner de leur quartier les personnes en difficulté;

*La Commission recommande à l'Administration de :*

R-4. En fonction des résultats du portrait des ressources d'hébergement d'urgence et de l'état de situation concerté des enjeux et des besoins locaux en matière d'itinérance dans les quartiers, réalisées dans le cadre du Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020, mettre à la disposition des organismes et acteurs du milieu de l'itinérance les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires afin de les accompagner pour développer une stratégie d'hébergement d'urgence adaptée aux quartiers périphériques, dans le respect de l'échéancier et des engagements prévus au plan d'action.

\*\*\*

### ***Outiller les quartiers périphériques et les villes liées pour répondre à la demande de logement social avec soutien communautaire, incluant les maisons de chambres***

CONSIDÉRANT que les villes détiennent le pouvoir d'acheter des terrains à des fins municipales comme la construction d'un centre sportif, de loisirs ou communautaire, et qu'elles peuvent par la suite en confier la gestion à un organisme communautaire;

CONSIDÉRANT que dans le volet 3 d'AccèsLogis, le programme de logement social destiné aux personnes ayant besoin de soutien, les critères de sélection des projets soumis incluent notamment la capacité des organismes communautaires promoteurs à garantir la continuité des services de soutien offerts;

CONSIDÉRANT que dans les quartiers périphériques, les organismes ont historiquement reçu moins de financement de base à la mission et sont donc systématiquement moins en mesure de garantir la continuité de services de soutien;

CONSIDÉRANT que les trois paliers de gouvernement possèdent des immeubles non occupés un peu partout à Montréal;

Considérant que, dans son *Programme triennal d'immobilisation 2018-2020*, « un montant de 15 M\$ est prévu pour le programme d'acquisition de terrains et d'immeubles à des fins de logements sociaux et communautaires », afin de permettre l'augmentation de la réserve foncière destinée à cette fin<sup>4</sup>;

CONSIDÉRANT les sommes supplémentaires consenties par le Gouvernement du Québec pour lutter contre l'itinérance;

<sup>2</sup> Ville de Montréal, *Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020*, 2018, action 1.1, p. 25.

<sup>3</sup> *Idem*, action 4.4 et le premier résultat attendu, p. 30.

<sup>4</sup> Ville de Montréal, *Programme triennal d'immobilisation 2018-2020*, 2018, p.49

CONSIDÉRANT la recommandation 3.1 de l'avis du Conseil des Montréalaises qui stipule « que la Ville de Montréal mette en œuvre les moyens nécessaires pour bonifier l'offre de logements sociaux avec soutien communautaire »<sup>5</sup>;

*La Commission recommande à l'Administration de :*

R-5. Mettre en place une stratégie à l'échelle de l'agglomération visant à acheter des immeubles en périphérie, à les convertir ou à y construire des logements sociaux avec soutien communautaire (volet 3) pour ensuite en confier la gestion à des organismes communautaires du milieu.

R-6. Évaluer les retombées de cette stratégie périodiquement.

\*\*\*

### ***Bonification du budget et processus d'attribution des fonds à privilégier dans l'agglomération de Montréal***

CONSIDÉRANT que le processus d'attribution des fonds dédiés au développement de mesures d'hébergement d'urgence pour les personnes à risque d'itinérance se fait sur invitation auprès d'organismes œuvrant dans certains arrondissements ou dans certaines villes liées, ce qui entraîne des iniquités et renforce la concentration des ressources disponibles dans les quartiers centraux;

CONSIDÉRANT l'importance pour l'agglomération de Montréal de se doter d'une offre d'hébergement d'urgence et des logements sociaux destinés aux personnes à risque d'itinérance qui vivent dans les quartiers périphériques;

*La Commission recommande à l'Administration de :*

R-7. Investir davantage de ressources financières pour réaliser le *Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020*, à même le budget annuel de l'agglomération de Montréal.

R-8. Réévaluer les méthodes d'attribution des fonds dédiés en itinérance par la Ville de Montréal et les arrondissements au regard de la recommandation 4 du présent rapport.

**Sur une proposition de Mme Sophie Thiébaud, appuyée de M. Benoit Langevin, les recommandations 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 ont été adoptées à l'unanimité lors de la séance de travail du 15 août 2018.**

**Sur une proposition de Mme Sophie Thiébaud, appuyée de M. Sterling Downey, la recommandation 4 a été adoptée à la majorité lors de la séance de travail du 15 août 2018. M. Robert Coutu, Mme Suzanne Décarie et M. Benoit Langevin ont inscrit leur dissidence pour la recommandation 4. Ils auraient souhaité que soit ajoutée l'expression « le plus tôt possible » ou « d'ici 2019 » à la fin de la recommandation.**

<sup>5</sup> **Conseil des Montréalaises**, *L'itinérance des femmes à Montréal : voir l'invisible*, 2017, p.23

# ANNEXE 1

## RÉSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL



---

### Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 22 janvier 2018  
Séance tenue le 22 janvier 2018

Résolution: CM18 0113

---

#### **Motion de l'opposition officielle pour la création de mesures d'hébergements d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements périphériques**

Attendu que pour l'hiver 2017-2018, Montréal dispose de 925 places d'hébergement d'urgence pour accueillir les hommes, les femmes et les jeunes en situation d'itinérance, presque toutes situées dans l'arrondissement Ville-Marie;

Attendu que les ressources actuelles sont très sollicitées et que la création de nouvelles places d'hébergement d'urgence permettra de répondre aux besoins des personnes itinérantes, notamment lors des grands froids hivernaux;

Attendu que plusieurs quartiers périphériques connaissent des indices de défavorisation économique et sociale élevés et donc que la précarité domiciliaire y est également un enjeu;

Attendu que le nombre de maisons de chambres et de logements sociaux est également significativement moins élevé dans les arrondissements périphériques;

Attendu que de grandes distances entre les ressources disponibles pour venir en aide aux personnes en situation d'itinérance et le quartier d'origine de ces personnes peuvent contribuer à leur déracinement vers le centre-ville de Montréal, phénomène accentuant la période de désaffiliation sociale et de marginalisation;

Attendu que le gouvernement provincial a dévoilé en décembre 2017 son Plan d'action gouvernemental sur l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, lequel prévoit des investissements pour les personnes en situation d'itinérance, notamment la construction de logements sociaux;

Attendu que le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 et l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal 2013-2017 arrivent tous deux à échéance;

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par Mme Christine Black  
Mme Chantal Rouleau

que la Ville de Montréal s'assure de répondre aux besoins de lutte en itinérance présents dans les arrondissements et quartiers périphériques :

- a) en y finançant la création de places d'hébergement d'urgence;
- b) en y priorisant les projets de construction de maisons de chambres et de logements sociaux.

---

Un débat s'engage.

---

À 21 h 42, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, reprend le fauteuil présidentiel.

Il est proposé par Mme Rosannie Filato

appuyé par M. François Limoges  
M. Sterling Downey  
M. Benoit Langevin

de référer la présente motion à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, conformément au paragraphe 5° de l'article 80 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La présidente du conseil met aux voix la proposition des conseillers Filato, Limoges, Downey et Langevin à l'effet de référer la présente motion à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, et la déclare adoptée à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.04  
/cb

Valérie PLANTE

---

Mairesse

Yves SAINDON

---

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

---

Yves SAINDON  
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 23 janvier 2018

# ANNEXE 2

## LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES

### Personnes-ressources de la Ville de Montréal

---

**Mme Johanne Derome**, directrice du Service de la diversité sociale et des sports

**M. Pierre-Luc Lortie**, conseiller en développement communautaire, Service de la diversité sociale et des sports

**M. Serge Lareault**, commissaire aux personnes en situation d'itinérance, Service de la diversité sociale et des sports

**Mme Marianne Cloutier**, directrice de l'habitation, Service de la mise en valeur du territoire

**Mme Suzanne Laferrière**, conseillère en planification, Direction de l'habitation, Service de la mise en valeur du territoire

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

(RÈGLEMENT RCG 09-023-9)

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai modifié le règlement RCG 09-023-9 adopté à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 31 mai 2018 (CG18 0312) pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

La correction effectuée consiste à remplacer les mots « à l'annexe » par les mots « au paragraphe », dans le sous-paragraphe a) du paragraphe 3° de l'article 5.8, ajouté par l'article 1 du règlement RCG 09-023-9.

Fait à Montréal, le 27 août 2018.

(s) Yves Saindon

---

Le greffier de la Ville  
Yves Saindon, avocat

# Règlement original

## VILLE DE MONTRÉAL RÈGLEMENT RCG 09-023-9

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'AGGLOMÉRATION SUR LA SUBVENTION À LA MODIFICATION DU RACCORDEMENT DU SERVICE ÉLECTRIQUE DE CERTAINS BÂTIMENTS (RCG 09-023)

Vu le sous-paragraphe f) du paragraphe 11° de l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019);

Vu les articles 82 et 90 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du 31 mai 2018, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

**1.** Le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) est modifié par l'ajout, après l'article 5.7, de l'article suivant :

« **5.8.** Le présent règlement s'applique dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, sur les rues Buchan et Paré, spécifiquement aux adresses mentionnées dans le tableau de l'annexe J, selon les modalités particulières suivantes :

- 1° le montant maximal de subvention, pour la modification d'un bâtiment à la suite d'un enfouissement de fils électriques, est égal au montant prévu au tableau de l'annexe J en regard de chacun des bâtiments visés;
- 2° aucune demande de subvention présentée après le 31 décembre 2018 ne sera recevable;
- 3° le comité exécutif peut, par ordonnance :
  - a) modifier les montants prévus à l'annexe 1°;
  - b) modifier la date prévue au paragraphe 2°. ».

**2.** Ce règlement est modifié par l'ajout, après l'annexe I, de l'annexe J jointe en annexe au présent règlement.

---

**ANNEXE**

ANNEXE J – TABLEAU DES MONTANTS MAXIMAUX DE SUBVENTION POUR  
LE SECTEUR DES RUES BUCHAN ET PARÉ, ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-  
NEIGES – NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

---

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans  
*Le Devoir* le 6 juin 2018.

# Règlement corrigé

## VILLE DE MONTRÉAL RÈGLEMENT RCG 09-023-9

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'AGGLOMÉRATION SUR LA SUBVENTION À LA MODIFICATION DU RACCORDEMENT DU SERVICE ÉLECTRIQUE DE CERTAINS BÂTIMENTS (RCG 09-023)

Vu le sous-paragraphe f) du paragraphe 11° de l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019);

Vu les articles 82 et 90 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du 31 mai 2018, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

**1.** Le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) est modifié par l'ajout, après l'article 5.7, de l'article suivant :

« **5.8.** Le présent règlement s'applique dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, sur les rues Buchan et Paré, spécifiquement aux adresses mentionnées dans le tableau de l'annexe J, selon les modalités particulières suivantes :

- 1° le montant maximal de subvention, pour la modification d'un bâtiment à la suite d'un enfouissement de fils électriques, est égal au montant prévu au tableau de l'annexe J en regard de chacun des bâtiments visés;
- 2° aucune demande de subvention présentée après le 31 décembre 2018 ne sera recevable;
- 3° le comité exécutif peut, par ordonnance :
  - a) modifier les montants prévus au paragraphe 1°;
  - b) modifier la date prévue au paragraphe 2°. ».

**2.** Ce règlement est modifié par l'ajout, après l'annexe I, de l'annexe J jointe en annexe au présent règlement.

---

**ANNEXE**

ANNEXE J – TABLEAU DES MONTANTS MAXIMAUX DE SUBVENTION POUR  
LE SECTEUR DES RUES BUCHAN ET PARÉ, ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-  
NEIGES – NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

---

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans  
*Le Devoir* le 6 juin 2018.



**Dossier # : 1182937001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation
<b>Projet :</b>	Plan stratégique de développement durable
<b>Objet :</b>	Bilan 2017 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal - dépôt pour information

**Il est recommandé :**

de prendre acte du dépôt pour information du : Bilan 2017 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-07-19 11:39

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182937001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation
<b>Projet :</b>	Plan stratégique de développement durable
<b>Objet :</b>	Bilan 2017 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal - dépôt pour information

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014 (Plan directeur) a été adopté à l'unanimité, par le conseil d'agglomération, le 27 août 2009. Les actions du Plan directeur visent à diminuer les quantités de matières résiduelles destinées à l'élimination et à augmenter les quantités de matières récupérées conformément aux objectifs de récupération de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Le Plan directeur propose 49 actions. L'action 10.1 spécifie qu'un bilan de l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise et de l'état d'avancement du Plan directeur doit être réalisé tous les ans, et qu'un portrait de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal doit être effectué aux deux ans. Le *bilan 2017 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal* a été rédigé pour réaliser cette action.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CG17 0298, le 24 août 2017 : déposer le document intitulé "Portrait 2016 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal".
- CG16 0520, le 29 septembre 2016 : déposer le document intitulé "Bilan 2015 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal".
- CG09 0346, le 27 août 2009 : adopter le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal.

**DESCRIPTION**

Le *bilan 2017 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal* illustre graphiquement les données relatives à la récupération (matières recyclables, matières organiques, résidus domestiques dangereux, matériaux secs et encombrants), à l'élimination (ordures ménagères, matériaux secs et encombrants) et à la génération (récupération et élimination) des matières résiduelles, pour l'agglomération et pour chaque administration locale. Il présente également la progression vers l'atteinte des objectifs

gouvernementaux de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles - Plan d'action 2011-2015*.

- La collecte des matières recyclables a permis de détourner de l'élimination 163 446 tonnes de matières sur le territoire de l'agglomération, en baisse de 1,1 % par rapport à 2016. Le taux de récupération s'établit à 60,5 %, soit à moins de 10 % de l'objectif gouvernemental qui est de 70 %.

- La collecte des matières organiques a permis de récupérer 84 810 tonnes de matières, en hausse de 19 % par rapport à 2016. Le taux de récupération atteint 23 %, soit à 37 % de l'objectif gouvernemental qui est de 60 %.

- Sur le territoire de l'agglomération de Montréal, 3 475 tonnes de résidus domestiques dangereux (RDD) ont été détournées de l'élimination. Du total, 82 % de tous les RDD l'ont été par le réseau des écocentres. La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles - Plan d'action 2011-2015* n'a pas d'objectif de récupération pour les RDD.

- Plus de 161 000 tonnes de matériaux secs et d'encombrants ont été récupérées, en hausse de 3 % par rapport à 2016. Le taux de récupération s'établit à 68 %, soit à 2 % de l'objectif gouvernemental qui est de 70 %.

- Le grand total pour toutes les matières récupérées est de 414 824 tonnes, en hausse de 4 % par rapport à 2016.

- Le grand total pour toutes les matières éliminées est de 516 166 tonnes, en baisse de 2 % par rapport à 2016. Malgré cette baisse, il reste encore plus de 105 000 tonnes de matières recyclables dans les ordures ménagères.

- Le grand total généré est de 930 990 tonnes, en légère hausse de 1 % par rapport à 2016.

## **JUSTIFICATION**

Cette publication est le seul document qui présente l'ensemble des informations sur les quantités de matières résiduelles récupérées et éliminées par les administrations locales. Les arrondissements, les villes liées et les services centraux peuvent utiliser des données fiables et comparables d'une année à l'autre. Sa diffusion permettra d'informer la Communauté métropolitaine de Montréal des résultats obtenus dans l'agglomération de Montréal comme prévu par le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ne s'applique pas.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Plan directeur s'inscrit dans Montréal durable 2016-2020, le troisième Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sous la deuxième priorité d'intervention «Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources». La diffusion de ce bilan permet de rendre compte de l'action 6 du plan d'action de l'administration municipale, soit : réduire et valoriser les matières résiduelles.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La Ville de Montréal, en tant que municipalité centrale représentant l'agglomération de Montréal, doit transmettre annuellement à la Communauté métropolitaine de Montréal et à d'autres organismes (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, RECYC-QUÉBEC) les informations qui permettent de quantifier et de qualifier la gestion des matières résiduelles sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Chaque année, un bilan est publié afin d'informer les administrations locales, la population et les groupes intéressés.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une opération de communication est élaborée en accord avec le Service des communications : communiqué de presse et plan de visibilité sur les médias sociaux.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Comité exécutif : 05 septembre 2018  
Conseil municipal : 17 septembre 2018  
Conseil d'agglomération : 20 septembre 2018

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sylvie MAYER  
Conseillère en aménagement

**Tél :** 514 872-5287  
**Télécop. :** 514 872-8146

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-17

Éric BLAIN  
C/d sout technique infrastructures CESM

**Tél :** 514 872-3935  
**Télécop. :** 514 872-8146

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Pierre WINNER  
cadre sur mandat(s)  
**Tél :** 514-872 44004  
**Approuvé le :** 2018-07-18

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Roger LACHANCE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-7540  
**Approuvé le :** 2018-07-19

# BILAN 2017 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

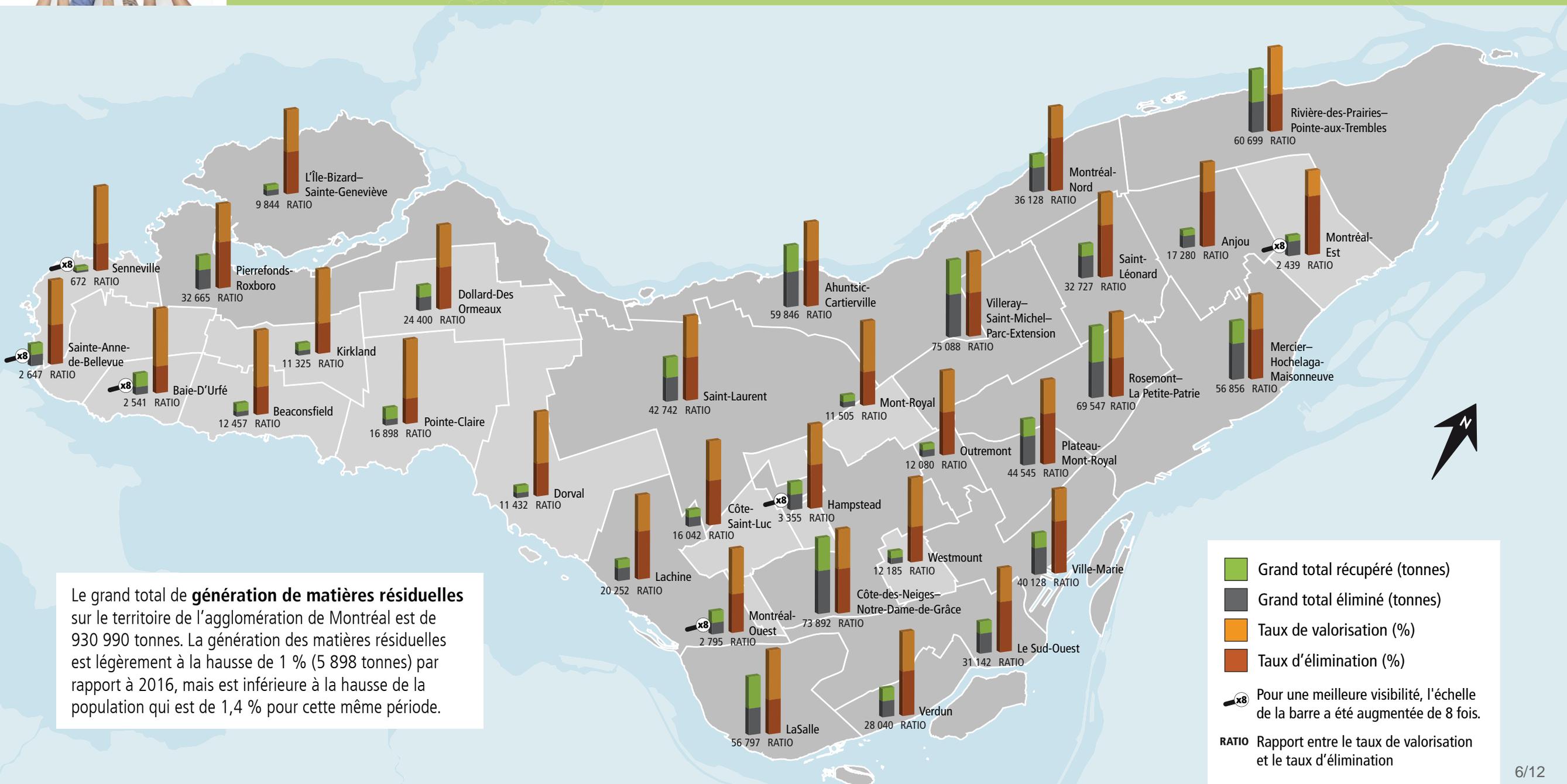
Réduire pour mieux grandir





# GRAND TOTAL GÉNÉRÉ EN 2017

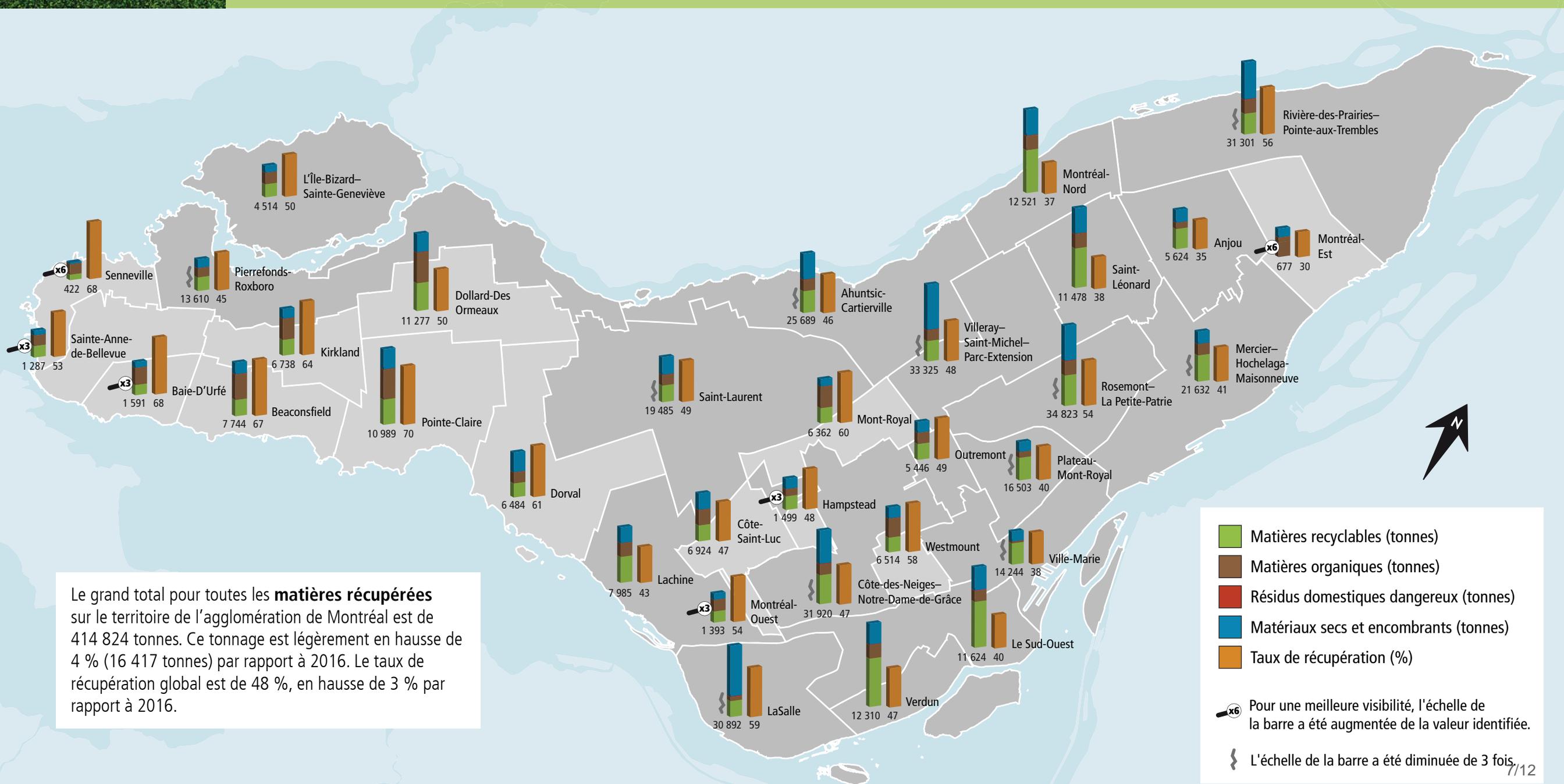
## ÉLIMINÉ ET RÉCUPÉRÉ





# GRAND TOTAL RÉCUPÉRÉ EN 2017

## AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : 48 %



Le grand total pour toutes les **matières récupérées** sur le territoire de l'agglomération de Montréal est de 414 824 tonnes. Ce tonnage est légèrement en hausse de 4 % (16 417 tonnes) par rapport à 2016. Le taux de récupération global est de 48 %, en hausse de 3 % par rapport à 2016.

- Matières recyclables (tonnes)
- Matières organiques (tonnes)
- Résidus domestiques dangereux (tonnes)
- Matériaux secs et encombrants (tonnes)
- Taux de récupération (%)

Pour une meilleure visibilité, l'échelle de la barre a été augmentée de la valeur identifiée.

L'échelle de la barre a été diminuée de 3 fois.

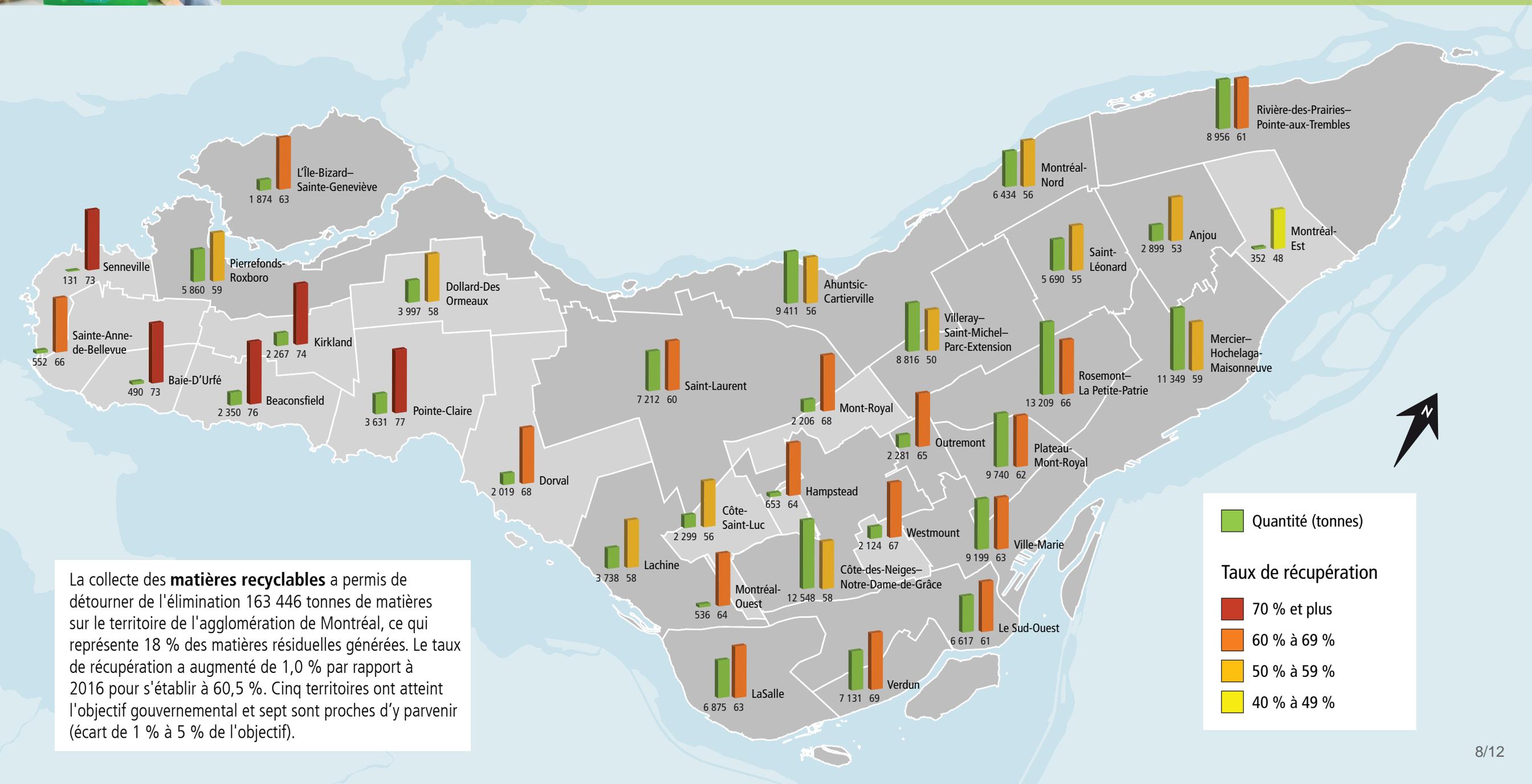




# MATIÈRES RECYCLABLES RÉCUPÉRÉES EN 2017

OBJECTIF DE RÉCUPÉRATION : 70 %

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : 60 %



La collecte des **matières recyclables** a permis de détourner de l'élimination 163 446 tonnes de matières sur le territoire de l'agglomération de Montréal, ce qui représente 18 % des matières résiduelles générées. Le taux de récupération a augmenté de 1,0 % par rapport à 2016 pour s'établir à 60,5 %. Cinq territoires ont atteint l'objectif gouvernemental et sept sont proches d'y parvenir (écart de 1 % à 5 % de l'objectif).

Quantité (tonnes)

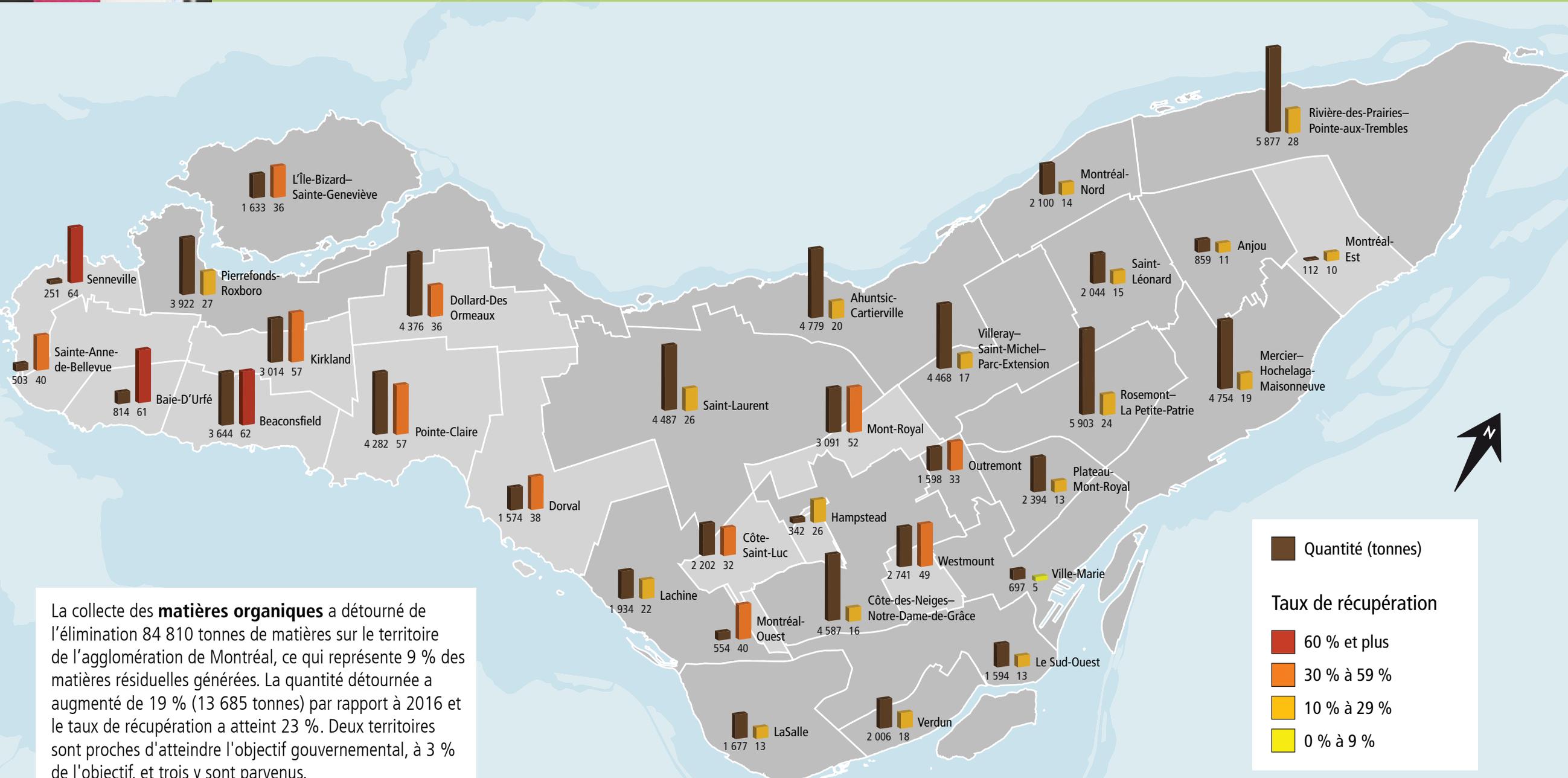
**Taux de récupération**

- 70 % et plus
- 60 % à 69 %
- 50 % à 59 %
- 40 % à 49 %

# MATIÈRES ORGANIQUES RÉCUPÉRÉES EN 2017

OBJECTIF DE RÉCUPÉRATION : 60 %

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : 23 %



La collecte des **matières organiques** a détourné de l'élimination 84 810 tonnes de matières sur le territoire de l'agglomération de Montréal, ce qui représente 9 % des matières résiduelles générées. La quantité détournée a augmenté de 19 % (13 685 tonnes) par rapport à 2016 et le taux de récupération a atteint 23 %. Deux territoires sont proches d'atteindre l'objectif gouvernemental, à 3 % de l'objectif, et trois y sont parvenus.

■ Quantité (tonnes)

Taux de récupération

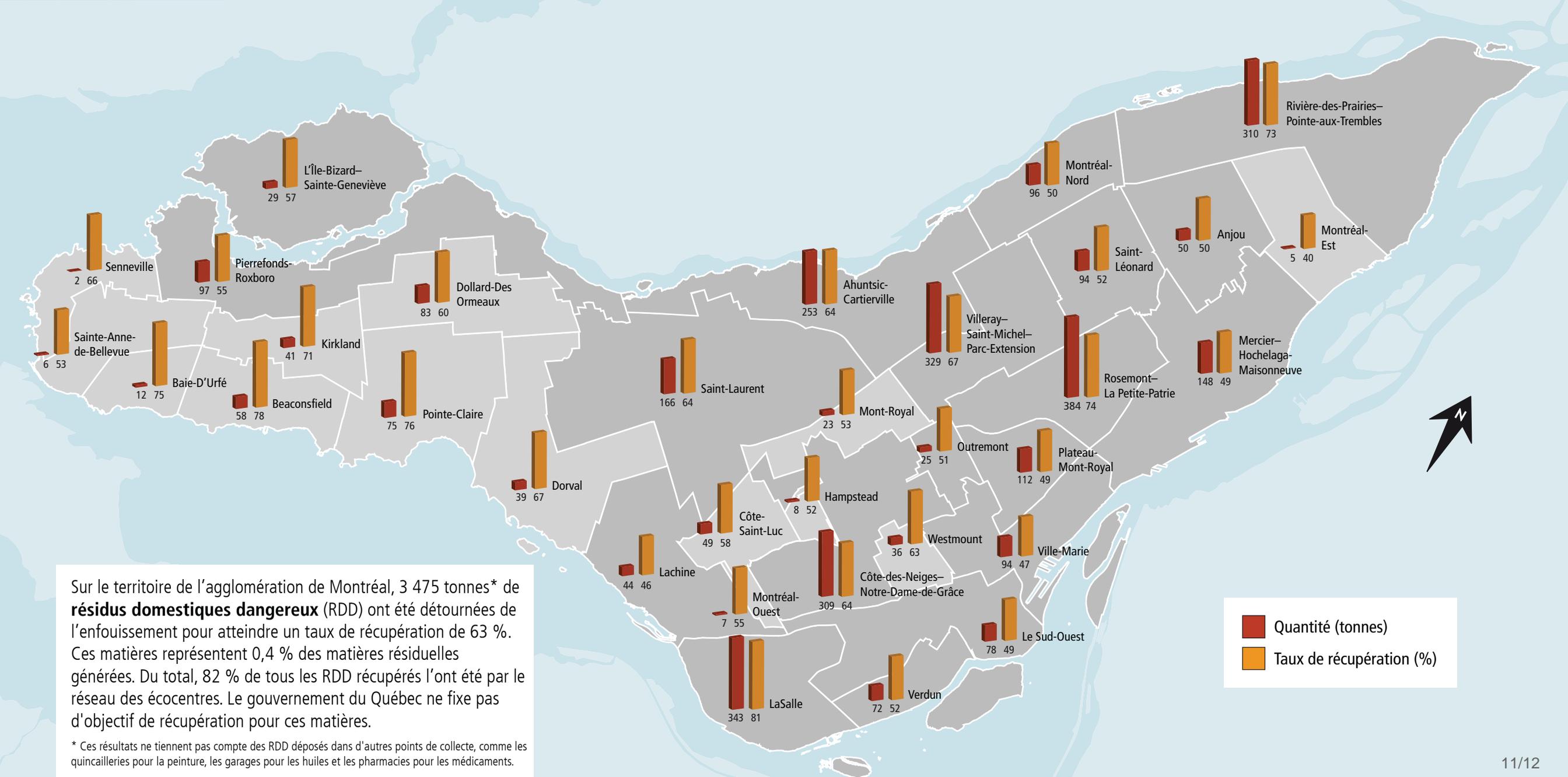
- 60 % et plus
- 30 % à 59 %
- 10 % à 29 %
- 0 % à 9 %





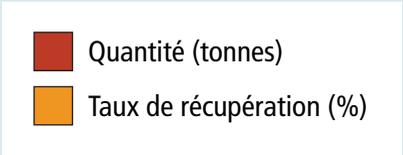
# RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX RÉCUPÉRÉS EN 2017

## AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : 63 %



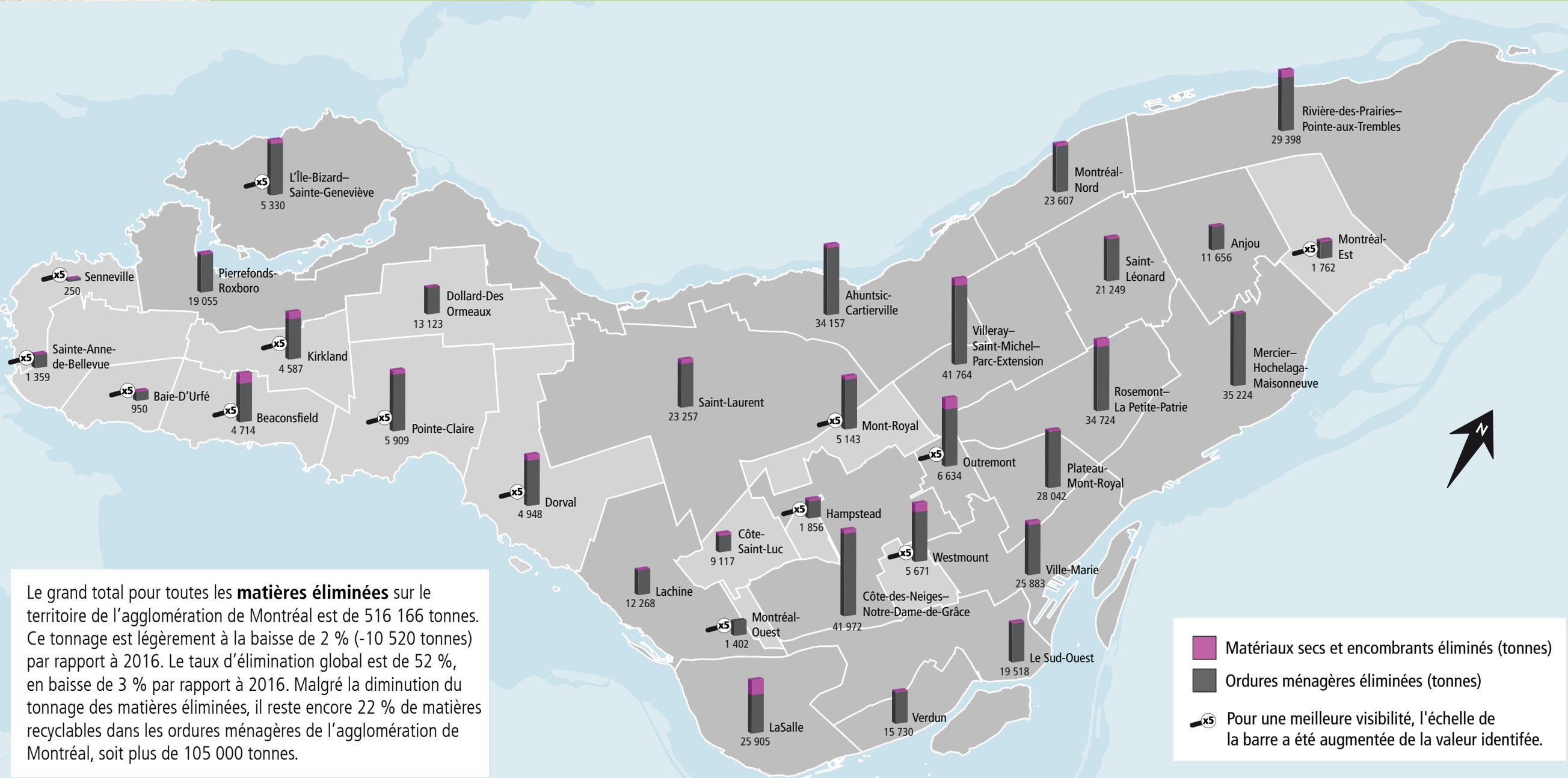
Sur le territoire de l'agglomération de Montréal, 3 475 tonnes\* de **résidus domestiques dangereux** (RDD) ont été détournées de l'enfouissement pour atteindre un taux de récupération de 63 %. Ces matières représentent 0,4 % des matières résiduelles générées. Du total, 82 % de tous les RDD récupérés l'ont été par le réseau des écocentres. Le gouvernement du Québec ne fixe pas d'objectif de récupération pour ces matières.

\* Ces résultats ne tiennent pas compte des RDD déposés dans d'autres points de collecte, comme les quincailleries pour la peinture, les garages pour les huiles et les pharmacies pour les médicaments.



# GRAND TOTAL ÉLIMINÉ EN 2017

## ORDURES MÉNAGÈRES / MATÉRIAUX SECS ET ENCOMBRANTS



Le grand total pour toutes les **matières éliminées** sur le territoire de l'agglomération de Montréal est de 516 166 tonnes. Ce tonnage est légèrement à la baisse de 2 % (-10 520 tonnes) par rapport à 2016. Le taux d'élimination global est de 52 %, en baisse de 3 % par rapport à 2016. Malgré la diminution du tonnage des matières éliminées, il reste encore 22 % de matières recyclables dans les ordures ménagères de l'agglomération de Montréal, soit plus de 105 000 tonnes.

- Matériaux secs et encombrants éliminés (tonnes)
- Ordures ménagères éliminées (tonnes)
- ✕5 Pour une meilleure visibilité, l'échelle de la barre a été augmentée de la valeur identifiée.

**VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX**  
(Décret 969-2005)

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux tenue au 12001 boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, le 3 juillet 2018 à 19 h 30  
-----

18 0720

**RÉSOLUTION SUR LA CHIRURGIE DE L'IMPLANT COCHLÉAIRE À MONTRÉAL**

ATTENDU QUE les chirurgies d'implant cochléaire au Québec ne se pratiquent que dans la Ville de Québec;

ATTENDU QU'approximativement 70 % des personnes ayant besoin d'une telle chirurgie habitent plus près de Montréal que de la Ville de Québec;

ATTENDU QU'il s'agit d'une politique du Gouvernement du Québec de fournir les services médicaux à proximité des personnes ayant besoin de ces services;

ATTENDU QU'il est difficile financièrement et émotionnellement pour les personnes sourdes et profondément sourdes de se rendre à la Ville de Québec pour l'évaluation, la chirurgie et la programmation de l'appareil de traitement de la parole, ce qui nécessite trois ou quatre voyages distincts et souvent un total de 15 jours loin de la maison;

ATTENDU QUE plusieurs de ces personnes ne peuvent ainsi voyager vers la Ville de Québec et ce, pour des raisons financières, des obligations familiales et/ou les exigences de leur emploi;

ATTENDU QUE les chirurgiens, audiologistes et autres professionnels nécessaires pour établir un programme d'implant cochléaire à Montréal sont déjà à Montréal et pleinement formés à cette fin;

ATTENDU QUE presque toutes les écoles de médecine en Amérique du Nord et en Europe offrent une formation en chirurgie d'implantation cochléaire et, en fait, les facultés de médecine sont censées offrir la formation pour être accréditées.

ATTENDU QUE le transfert de 70 % du budget du programme affecté à la Ville de Québec à un nouveau programme montréalais permettra au gouvernement d'économiser de l'argent puisqu'il y a présentement un dédoublement des services d'évaluation et de conseil aux usagers;

**EXTRACT FROM MINUTES**

**REGULAR MEETING** of the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux held at 12001 De Salaberry Boulevard, Dollard-des-Ormeaux, on July 3, 2018, at 7:30 p.m.  
-----

**RESOLUTION ON COCHLEAR IMPLANT SURGERY IN MONTREAL**

WHEREAS Cochlear Implant surgeries in Quebec are only done in Quebec City;

WHEREAS approximately 70% of the people needing this surgery live closer to Montreal than Quebec City;

WHEREAS it is a policy of the Quebec government to have medical services provided close to where the people needing the services live;

WHEREAS it is a hardship both financially and emotionally for deaf and profoundly deaf people to have to travel to Quebec City for the assessment, surgery and programming of the speech processor – all of which require three or four separate trips and a total of about 15 days away from home;

WHEREAS some of these people are unable to travel to Quebec City due to financial reasons, family obligations and/or job requirements;

WHEREAS the surgeons, audiologists, and other professionals to establish a Cochlear Implant program in Montreal are already in Montreal and fully trained;

WHEREAS virtually all medical schools in North America and Europe offer training in cochlear implant surgery and, in fact, medical schools are supposed to offer the training to be accredited;

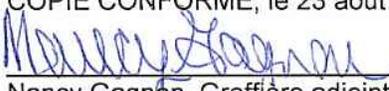
WHEREAS transferring 70% of the budget from the Quebec City program to a new Montreal program will save the government money since there is presently a duplication of assessment and counselling services;

... 2

(signé) Alex Bottausci  
-----  
Maire / Mayor

(signé) Nancy Gagnon  
-----  
Greffière adjointe / Assistant City Clerk

COPIE CONFORME, le 23 août 2018

  
-----  
Nancy Gagnon, Greffière adjointe / Assistant City Clerk

**VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX**  
(Décret 969-2005)

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux tenue au 12001 boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, le 3 juillet 2018 à 19 h 30

-----

**EXTRACT FROM MINUTES**

**REGULAR MEETING** of the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux held at 12001 De Salaberry Boulevard, Dollard-des-Ormeaux, on July 3, 2018, at 7:30 p.m.

-----

- 2 -

**18 0720 (suite)**

ATTENDU QU'un programme montréalais peut être rapidement mis en place et être fonctionnel dans les quelques mois suivant le transfert du budget attribué;

ATTENDU QUE les listes d'attente seront plus courtes si ces chirurgies se font tant à Montréal que dans la Ville de Québec;

ATTENDU QUE les personnes sourdes ou profondément sourdes sont généralement sans emploi ou sous-employées et, après la chirurgie, on peut s'attendre à ce qu'elles soient mieux rémunérées et payant ainsi plus d'impôts;

ATTENDU QU'un groupe de chirurgiens de haut niveau et d'autres intervenants demandent depuis plus de 14 ans que l'opération puisse être effectuée à Montréal;

ATTENDU QUE le Ministre de la santé du Québec est aux faits de ce dossier depuis au moins les huit derniers mois; et

ATTENDU QUE la Ville de Dollard-des-Ormeaux a des citoyens qui ont ou pourraient avoir besoin d'une telle chirurgie:

Il est  
proposé par le Conseiller Brownstein  
appuyé par le Conseiller Vesely

QUE la Ville de Dollard-des-Ormeaux demande au Gouvernement du Québec de transférer immédiatement à Montréal 70 % du budget total pour les chirurgies d'implant cochléaire et de réduire à 30 % le budget affecté au programme dans la Ville de Québec; et

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à tous les maires de l'île de Montréal, au député de Robert-Baldwin, au premier ministre du Québec, au ministre de la Santé du Québec et aux dirigeants de tous les partis représentés à l'Assemblée nationale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

WHEREAS a Montreal program can be set up and running within a few months of the budgetary allotment being transferred;

WHEREAS wait lists will be shorter if surgeons in both Montreal and Quebec cities perform the surgery;

WHEREAS people who are deaf or profoundly deaf are usually unemployed or under employed and, after the surgery, can be expected to earn more and pay more taxes;

WHEREAS a group of top surgeons and other professionals have been asking for the surgery to be done in Montreal for over 14 years;

WHEREAS the Quebec Health Minister has been fully aware of this file for at least eight months; and

WHEREAS the City of Dollard-des-Ormeaux has residents who need or may need this surgery:

It is  
moved by Councillor Brownstein  
seconded by Councillor Vesely

THAT the City of Dollard-des-Ormeaux request of the Quebec government the immediate transfer of 70% of the total budget for a cochlear implant program to Montreal immediately with the remaining 30% being left for the Quebec City program;

THAT a copy of this resolution be sent to all Mayors on the island of Montreal, the MNA for Robert-Baldwin, the Premier of Quebec, the Quebec Health Minister and the leaders of all the parties represented in the National Assembly.

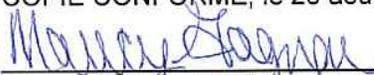
**CARRIED UNANIMOUSLY**

SD2018-100-0167

(signé) Alex Bottausci  
Maire / Mayor

(signé) Nancy Gagnon  
Greffière adjointe / Assistant City Clerk

COPIE CONFORME, le 23 août 2018

  
Nancy Gagnon, Greffière adjointe / Assistant City Clerk



**Dossier # : 1182739002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale , Division Mise en oeuvre et suivi budgétaire corporatif
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Projection des résultats de l'exercice 2018 en date du 30 juin 2018 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels global Ville, au 30 juin 2018 comparé avec le 30 juin 2017.

Il est recommandé de :

1. Prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2018 en date du 30 juin 2018 - Volet agglomération.
2. Prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 30 juin 2018 comparé avec le 30 juin 2017.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2018-09-06 17:34

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182739002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale , Division Mise en oeuvre et suivi budgétaire corporatif
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Projection des résultats de l'exercice 2018 en date du 30 juin 2018 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels global Ville, au 30 juin 2018 comparé avec le 30 juin 2017.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Afin d'assurer une saine gestion financière, la Ville de Montréal procède à des analyses périodiquement visant à prévoir les résultats de l'année en cours. Ces exercices permettent de planifier les ressources dans les mois subséquents pour s'assurer d'un équilibre budgétaire.

Ainsi, deux états comparatifs sont présentés, le premier compare les revenus et les charges réels de l'exercice financier courant avec ceux de l'exercice précédent pour la période se terminant au mois de juin et le second, compare les revenus et les charges de la municipalité dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose le trésorier, et ceux qui ont été prévus au budget de cet exercice.

La projection des revenus et des charges pour les douze mois de l'année en cours a été établie au 30 juin. Les données sont établies de façon distincte pour les deux volets, soit municipal et agglomération.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Dépôt de l'état comparatif des revenus et des charges réels au 30 juin 2018 - Global Ville et la projection des résultats de l'exercice 2018 au 30 juin 2018.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Au 30 juin 2018, la projection des résultats de l'exercice 2018 permet d'anticiper un surplus de 45,4 M\$, composé d'un surplus de 56,6 M\$ pour le volet municipal et d'un déficit de 11,2 M\$ pour le volet d'agglomération.

Les principaux éléments de variations sont les suivants :

- une hausse anticipée des droits de mutation immobilière de 25,0 M\$ conséquemment à un marché immobilier plus actif;
- une augmentation prévue des revenus de 22,2 M\$ liée aux permis de construction;
- un revenu additionnel de 18,7 M\$ suite à l'expropriation de terrains de la Ville pour la construction du nouvel échangeur Turcot;
- des revenus liés aux contraventions en circulation et stationnement en baisse de 16,0 M\$ par rapport aux hypothèses budgétaires de 2018;
- une économie des dépenses des régimes de retraite de 25,8 M\$ liée à la révision actuarielle et au meilleur rendement des marchés;
- une projection des dépenses de rémunération excédant la prévision budgétaire de 16,8 M\$. Ceci s'explique principalement par le temps supplémentaire et les départs anticipés (retraite et autres) moindres que prévus;
- une baisse de prix des matières recyclables liée à la conjoncture économique apportant un écart de (12,5 M\$);
- un déficit de 45,0 M\$ relié à l'activité de neige, toutefois compensé par l'affectation du surplus 2017 d'un montant équivalent.

Mentionnons également que les arrondissements prévoient terminer l'exercice financier 2018 avec un surplus de 13 M\$.

Le détail des variations par compétence est présenté dans les pièces jointes du présent sommaire décisionnel.

Par ailleurs, le trésorier de la Ville dépose l'état comparatif des revenus et des charges réels au 30 juin 2018 - Global Ville. Ces rapports, présentés en pièce jointe au présent sommaire décisionnel, montrent les données réelles globales Ville au 30 juin 2018 comparées avec celles du 30 juin 2017.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mélanie BEAUDOIN  
Conseillère en planification budgétaire

**Tél :** 872-1054  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Martine HACHÉ  
Chef de division

**Tél :**  
**Télécop. :**

Le : 2018-09-06

514 872-2454

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Francine LAVERDIÈRE  
Directrice - Direction du budget et de la  
planification financière et fiscale

**Tél :** 514 872-3219  
**Approuvé le :** 2018-09-06

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Yves COURCHESNE  
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

**Tél :** 514 872-6630  
**Approuvé le :** 2018-09-06

## Projection des résultats de l'exercice 2018 en date du 30 juin 2018

	Surplus / (Déficit)		
	Conseil municipal	Conseil d'agglo.	Global*
<b>Revenus</b>			
Taxes	11,0	(0,7)	10,3
Paielements tenant lieu de taxes	(10,0)	-	(10,0)
Quotes-parts	-	-	-
Transferts	(0,9)	(8,0)	(8,9)
Services rendus	(2,6)	1,3	(1,3)
Imposition de droits	47,1	-	47,1
Amendes et pénalités	(1,4)	(15,8)	(17,2)
Intérêts	0,0	-	0,0
Autres revenus	3,2	9,2	12,4
Affectation de revenus	18,0	0,7	18,7
<b>Total – Revenus*</b>	<b>64,5</b>	<b>(13,3)</b>	<b>51,2</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Dépenses par secteurs d'activités</b>			
Services administratifs	2,0	0,6	2,6
Sécurité publique	(0,8)	(10,7)	(11,5)
Services institutionnels	(4,3)	(1,0)	(5,2)
Développement	0,3	2,5	2,8
Qualité de la vie	(20,1)	(0,5)	(20,6)
Concertation des arrondissements	(23,1)	-	(23,1)
Arrondissements	(2,6)	-	(2,6)
<b>Sous-total – Dépenses par secteur d'activités</b>	<b>(48,5)</b>	<b>(9,1)</b>	<b>(57,6)</b>
<b>Dépenses de financement corporatives</b>			
Service de la dette brute	(1,3)	6,4	5,1
Paielement comptant d'immobilisations	2,2	2,8	5,0
<b>Sous-total – Dépenses de financement corporatives</b>	<b>0,9</b>	<b>9,2</b>	<b>10,1</b>
<b>Autres dépenses corporatives</b>			
Dépenses communes	39,6	2,0	41,6
Dépenses de contributions	-	-	-
<b>Sous-total – Autres dépenses corporatives</b>	<b>39,6</b>	<b>2,0</b>	<b>41,6</b>
<b>Total – Dépenses*</b>	<b>(8,0)</b>	<b>2,1</b>	<b>(5,9)</b>
<b>Surplus / (Déficit)*</b>	<b>56,6</b>	<b>(11,2)</b>	<b>45,4</b>

\* Les données ayant été arrondies, leur somme peut différer légèrement des totaux.

## Résultats financiers au 2<sup>e</sup> trimestre 2018 Analyse

### Revenus

Les revenus ont totalisé 4 879 M\$, contre 4 553 M\$ l'an dernier, soit **une croissance de 326 M\$** ou de 7,2%.

(en milliers)

	Juin 2018	Juin 2017	Écart		F/D
			\$	%	
Taxes	3 430 696	3 300 035	130 661	4,0	F
Compensations tenant lieu de taxes	256 242	257 670	(1 428)	(0,6)	D
Quotes-parts	418 038	403 558	14 480	3,6	F
Transferts	304 052	158 993	145 059	91,2	F
Services rendus	150 369	149 471	898	0,6	F
Imposition de droits	143 077	117 168	25 909	22,1	F
Amendes et pénalités	90 297	80 434	9 863	12,3	F
Intérêts	74 310	63 911	10 399	16,3	F
Cession d'actifs à long terme	5 004	12 490	(7 486)	(59,9)	D
Cession de propriétés destinées à la revente	45	77	(32)	(41,6)	D
Autres revenus	7 217	8 792	(1 575)	(17,9)	D
<b>Total des revenus</b>	<b>4 879 347</b>	<b>4 552 599</b>	<b>326 748</b>	<b>7,2%</b>	<b>F</b>

F : Favorable

D : Défavorable

Les écarts significatifs entre les revenus de 2018 par rapport à ceux de 2017 s'expliquent comme suit :

Les revenus de **taxes** au premier semestre de 2018 se sont chiffrés à 3 430,7 M\$, **en hausse de 130,7 M\$** par rapport à la même période en 2017. Cette hausse s'explique principalement par :

- une indexation de 2,1% des charges fiscales à des fins générales qui génère un revenu additionnel de 68,6 M\$;
- Une augmentation des charges fiscales de l'eau entraînant un revenu additionnel de 27,4 M\$;
- une croissance immobilière qui a généré 21,8 M\$ de revenus supplémentaires;
- une augmentation des revenus de taxes de service des arrondissements pour 5,9 M\$.

Les **quotes-parts** perçues auprès des villes reconstituées pour le compte de l'agglomération **ont augmenté globalement de 3,6%, soit 14,5 M\$**, pour atteindre 418 M\$ en 2018. Cette variation est la conséquence de l'augmentation des dépenses de l'agglomération qui est principalement attribuable à la hausse des dépenses en sécurité publique et en transport en commun, ainsi qu'à la fin de l'utilisation des mesures transitoires pour la TVQ et les régimes de retraite.

Les revenus de **transferts** au 30 juin 2018 s'élèvent à 304,0 M\$ alors qu'ils atteignaient 159,0 M\$ à pareille date en 2017. L'**écart favorable de 145,1 M\$** s'explique principalement par l'effet combiné des facteurs suivants :

- une reconnaissance prématurée de revenus en 2018 de 117,7 M\$ liés aux nouveaux programmes suivants :
  - le programme d'aide du gouvernement québécois pour la réhabilitation de terrains contaminés (75,0 M\$);
  - le programme *AccèsLogis Québec* de la Société d'habitation du Québec (22,2 M\$);
  - l'aide financière du gouvernement du Québec pour le développement de l'îlot central du site du Technopôle Angus (20,5 M\$).
- une somme supplémentaire de 3,4 M\$ découlant de l'indexation de 4% des revenus de l'entente-cadre *Réflexe Montréal*;
- une reconnaissance tardive de revenus en 2017 perçus de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) servant à combler le déficit des équipements scientifiques (24,8 M\$) ainsi que pour le programme *AccèsLogis* (2,1 M\$);

Les revenus tirés de l'**imposition de droits sont en hausse de 25,9 M\$** par rapport à 2017 pour s'établir à 143,1 M\$. Les droits sur les mutations immobilières ont rapporté 13,1 M\$ de plus en 2018 attribuables principalement à des transactions de grande envergure pour 11 M\$. Quant aux revenus tirés des permis de construction et de modification, ils ont augmenté de 12,6 M\$. Cette hausse est attribuable aux augmentations combinées de ces revenus par plusieurs arrondissements, dont 8,1 M\$ en provenance de permis émis pour des projets de grande envergure dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Les revenus d'**amendes et pénalités** ont connu une **augmentation de 9,9 M\$** en 2018 pour s'établir à 90,3 M\$. Cet écart favorable s'explique principalement par :

- une augmentation de 6,6 M\$ des revenus d'amendes et de frais associés aux constats d'infraction émis par les policiers;
- une augmentation de 4,1 M\$ en 2018 de certaines amendes et pénalités liées aux règlements municipaux et aux lois provinciales.

Les revenus d'**intérêts ont augmenté de 10,4 M\$** (74,3 M\$ en 2018 *versus* 63,9 M\$ en 2017). Cette hausse est imputable aux éléments suivants :

- des revenus supplémentaires de 5,8 M\$ découlant de taux de rendement plus élevés sur les placements à court terme;
- l'augmentation des remboursements d'intérêts de la Société de transport de Montréal de 3,7 M\$ occasionnée par l'émission d'emprunts additionnels.

Les revenus découlant de la **cession d'actifs à long terme ont diminué de 7,5 M\$**, principalement en raison d'un dédommagement de 9 M\$ reçu en 2017 à la suite d'une expropriation dans le cadre du remplacement du pont Champlain.

## Résultats financiers au 2<sup>e</sup> trimestre 2018 Analyse

### Charges

Les charges ont totalisé 2 156 M\$, contre 2 091 M\$ en 2017, soit une augmentation de 65,2 M\$ ou de 3,1 %.

(en milliers)

	Juin 2018	Juin 2017	Écart		
			\$	%	F/D
Rémunération globale	1 095 385	1 111 695	(16 310)	(1,5)	F
Transport et communications	15 130	16 222	(1 092)	(6,7)	F
Services professionnels, techniques et autres	196 660	172 016	24 644	14,3	D
Location, entretien et réparation	78 836	66 749	12 087	18,1	D
Biens non durables	111 834	113 242	(1 408)	(1,2)	F
Biens et services	4 151	3 769	382	10,1	D
Frais de financement	185 950	182 969	2 981	1,6	D
Contributions à des organismes	430 066	398 965	31 101	7,8	D
Autres objets de dépenses	37 711	24 930	12 781	51,3	D
<b>Total des charges</b>	<b>2 155 723</b>	<b>2 090 557</b>	<b>65 166</b>	<b>3,1</b>	<b>D</b>

F : Favorable

D : Défavorable

Les écarts significatifs entre les charges de 2018 par rapport à celles de 2017 s'expliquent comme suit :

Les charges de **rémunération** en 2018 s'élèvent à 1 095,4 M\$, soit une **diminution de 16,3 M\$** par rapport à 2017. Cet écart favorable est causé principalement par des diminutions au niveau de la dépense de salaire régulier pour 35,1 M\$ reliée à la comptabilisation en 2017 d'une période de paie de plus qu'en 2018, du coût des régimes de retraite pour 43,4 M\$, de la capitalisation de la main d'œuvre pour 3,3 M\$ et du coût de temps supplémentaires pour 4,5 M\$. En contrepartie, nous constatons des augmentations des cotisations du déficit actuariel à l'égard des régimes de retraite pour 21,0 M\$, des paiements au fonds de solvabilité pour 42,0 M\$ et un ajustement salarial suite à la nouvelle convention des policiers pour 7,0 M\$.

Les **services professionnels, techniques et autres** totalisent 196,7 M\$ en 2018, **en hausse de 24,6 M\$** par rapport à 2017. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants:

- services techniques associés à l'activité neige (11,9 M\$);
- autres honoraires professionnels (2,8 M\$);
- autres services techniques (5,6 M\$);
- services techniques associés à la gestion des matières résiduelles (2,7 M\$);
- services techniques pour équipements et matériel roulant (1,5 M\$);
- services techniques en administration et informatique (1,9 M\$).

Les charges de **location, entretien et réparation** totalisent 78,8 M\$ en 2018, soit une **augmentation de 12,1 M\$** par rapport à 2017. Celle-ci s'explique principalement par une augmentation des charges d'entretien et réparation du mobilier, de l'équipement de bureau et des équipements informatique (6,0 M\$), de location des immeubles et terrains (4,0 M\$) et d'entretien et réparation d'immeubles et de terrains (1,4 M\$).

Les **contributions à des organismes** s'élèvent en 2018 à 430,1 M\$, soit une **augmentation de 31,1 M\$** par rapport à 2017. Cet **écart défavorable** s'explique principalement par l'effet combiné des facteurs suivants :

- contribution additionnelle de 46,4 M\$ à l'ARTM suite aux changements dans le mode de versement des contributions antérieurement versées à la STM et à l'AMT;
- augmentation de la contribution de 2,5 M\$ au Conseil des Arts de Montréal;
- contribution de 1,3 M\$ au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence;
- diminution des contributions de 6,2 M\$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal – Pointe-à-Callière et de 2,0 M\$ à la Bibliothèque et archives nationales du Québec;
- contribution non reconduite en 2018 à la Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal pour 9,3 M\$ et à l'Oratoire St-Joseph pour 4,0 M\$.

Quant aux **autres objets de dépenses**, ceux-ci représentent 37,7 M\$ en 2018, soit une **augmentation de 12,8 M\$** par rapport à 2017. Celle-ci est principalement attribuable à la provision pour créances douteuses (4,4 M\$), aux charges pour le programme d'aide et de subvention Pr@m-Industrie (1,6 M\$), à la désactualisation du passif environnemental (4,2 M\$) et au programme de subvention Accès-Logis (3,1 M\$).



**Dossier # : 1188034005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Manutention Toromont pour la fourniture de huit (8) voiturettes électriques à plate-forme, deux places, pour une somme maximale de 135 022,04\$, taxes incluses – Appel d'offres public 18-17097 (1 soumissionnaire)

Il est recommandé :

1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme **Manutention Toromont**, le contrat pour la fourniture de **huit (8) voiturettes électriques à plate-forme, deux places**, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 135 022,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public **18-17097** ;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Benoit DAGENAIS **Le** 2018-08-10 17:46

**Signataire :**

Benoit DAGENAIS

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1188034005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Manutention Toromont pour la fourniture de huit (8) voiturettes électriques à plate-forme, deux places, pour une somme maximale de 135 022,04\$, taxes incluses – Appel d’offres public 18-17097 (1 soumissionnaire)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) est l’unité d’affaires responsable de la gestion du parc de véhicules de la Ville. A ce titre, le SMRA voit à l’acquisition des véhicules et des équipements qui seront mis à la disposition des 19 arrondissements et des services centraux.

Dans le cadre de sa planification d’achat de matériel roulant pour l’année 2018, le SMRA a identifié le besoin de remplacer 8 voiturettes électriques qui seront mises au rancart pour cause de désuétude.

Ce besoin a mené au lancement de l’appel d’offres public 18-17097 qui s’est tenu du 12 Juin au 03 Juillet 2018. L’appel d’offres a été publié sur le site de SEAO. Le délai de réception des soumissions a été de 22 jours incluant les dates de publication et d’ouverture des soumissions. La période de validité des soumissions indiquée à l’appel d’offres était de 180 jours civils suivant la date fixée pour l’ouverture de la soumission. Aucun addenda n’a été émis durant la période de sollicitation.

La règle d’adjudication utilisée dans le cadre de l’appel d’offres 18-17097 est celle d’un octroi au plus bas soumissionnaire conforme.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Sans objet.

**DESCRIPTION**

Ce dossier vise l’octroi d’un contrat à Manutention Toromont pour l’achat de huit voiturettes électriques à plate-forme, deux places, au montant de 135 022,04\$, taxes incluses. Il s’agit de voiturettes électriques de marque et modèle Motrec MP 300 36V tel que décrit au devis technique de l’appel d’offres 18-17097. Ces véhicules, d’un poids de 590 kg, ont une capacité totale de remorquage de 1814 kg. Le moteur a une puissance minimale de 4,5 kW. Les pièces et la main d’oeuvre sont garantis pour un an ou 1000 heures de fonctionnement,

quelle que soit la première des deux conditions à se réaliser.

Le contrat comprend une présentation de l'appareil et de ses caractéristiques, ainsi qu'une formation sur son entretien mécanique, à un groupe d'utilisateurs et de mécaniciens.

## JUSTIFICATION

L'appel d'offres 18-17097 a eu 2 soumissionnaires, dont un a été jugé non conforme car il a pris possession du cahier de charge sur SEAO sous le nom d'une autre de ses firmes. Ce dossier vise le remplacement de 8 voiturettes électriques qui seront mises au rancart pour cause de désuétude. La durée de vie de ce type de véhicules est de 20 ans. L'âge des véhicules à remplacer se situe entre 21 et 35 ans. La liste de 8 véhicules destinés à une mise au rancart en 2018 est présentée en pièces jointe.

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre	Total
<i>Manutention Toromont</i>	135 022,04		135 022,04
<i>Dernière estimation du SMRA</i>	128 772,00		128 772,00
Écart entre la plus basse et la dernière estimation \$ <i>(la plus basse conforme - la dernière estimation)</i>			6 250,04
Écart entre la plus basse et la dernière estimation % <i>((la plus basse conforme - la dernière estimation)/ la dernière estimation)x100</i>			4,85

Basé sur un achat similaire en 2016, le rédacteur du devis technique a estimé la dépense à 128 772 \$, taxes incluses. Il y a un écart de -4,85 % entre cette estimation et le prix de la soumission, ce qui indique que le prix reçu est compétitif.

Les nouvelles voiturettes électriques seront mises à disposition de La Direction de l'épuration des eaux usés du Service de l'eau.

Dans le but de faciliter un bon niveau de concurrence, la Ville n'a exigé aucune garantie de soumission et d'exécution dans le cadre de l'appel d'offres 18-17097.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût maximal de ce contrat de 135 022,04 \$, taxes incluses, sera assumé comme suit: Un montant maximal de 123 293,12 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération (RCG 17-022) destiné aux achats de véhicules et leurs équipements (projet 68102).

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération en 2018.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'acquisition de voiturettes électriques répond pleinement aux objectifs de réduction de GES (gaz à effet de serre), de qualité de l'air (émission de particules dans l'air) et d'élimination de nuisances sonores, et respecte donc les orientations de la Politique verte de matériel roulant 2016-2020.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'acquisition des biens mentionnés plus haut aura pour conséquence d'améliorer la productivité des opérations ainsi que la sécurité des employés. En effet, des véhicules neufs seront moins enclins à tomber en panne et représentent un risque moindre à l'utilisation pour les employés de la ville de Montréal.

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue en accord avec la Direction des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Émission du bon de commande en septembre 2018

- Livraison des véhicules en Novembre 2018

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Renée VEILLETTE)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Minh Hoang LE, Service du matériel roulant et des ateliers

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mohammed BOUTOUBA  
Agent de recherche

**Tél :** 5148726523

**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-02

Philippe SAINT-VIL  
c/d planification et soutien aux opérations  
(mra)

**Tél :** 514 872-1080

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Paul MASSÉ  
Directeur - Ateliers mécaniques et de proximité  
**Tél :** 514 872-9003  
**Approuvé le :** 2018-08-09

## Liste des appareils à remplacer

Remplacement d'appareils prévus en 2018	Matricule	Mise en service	Age en 2018	Unité d'affaires
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-83294	1983	35	49-service de l'Eau
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-89070	1989	29	49-service de l'Eau
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-94299	1994	24	49-service de l'Eau
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-94339	1994	24	49-service de l'Eau
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-97185	1997	21	49-service de l'Eau
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-97186	1997	21	49-service de l'Eau
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-97187	1997	21	49-service de l'Eau
10518A11 - VOITURETTE ELECTRIQUE	105-97188	1997	21	49-service de l'Eau

**Dossier # : 1188034005**

**Unité administrative responsable :** Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :** Accorder un contrat à Manutention Toromont pour la fourniture de huit (8) voitures électriques à plate-forme, deux places, pour une somme maximale de 135 022,04\$, taxes incluses – Appel d'offres public 18-17097 (1 soumissionnaire)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-17097 Intervention VF.pdf](#)[18-17097 pv.pdf](#)[18-17097 DetCah.pdf](#)[18-17097 TCP.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Renée VEILLETTE  
Agente d'approvisionnement II  
**Tél :** 514 872-1057

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-03

Denis LECLERC  
Chef de section  
**Tél :** 514 872-5241  
**Division :** Division Acquisition de biens et services

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom)

Motif de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
Manutention Tormomont, une division de Industries Toromont ltée.	135 022,04 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	lot 1

### Information additionnelle

Aucun avis de désistement n'a été transmis par les autres firmes s'étant procurées le cahier des charges.

Préparé par :  Le  -  -

**Service de l'approvisionnement**

Direction générale adjointe – Services institutionnels  
255, boulevard Crémazie Est, 4e étage, bureau 400  
Montréal (Québec) H2M 1L5

**Tableau comparatif des prix****No de l'appel d'offres**

18-17097

**Agent d'approvisionnement**

Bernard Boucher

**Conformité** Oui

Num. d'Item	Description d'item	Num. du Lot	Description du lot	Soumissionnaires	Prix unitaire	Qté par période	Unité de mesure	Nombre de périodes	Données	
									Montant sans taxes	Montant taxes incluses
1	Voiturettes électriques à pla	LOT1	Voiturettes électriques à plate-forme, 2 places	Manutention Toromont ltée.	14 679,50 \$	8	chaque	1	117 436,00 \$	135 022,04 \$



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 18-17097

**Numéro de référence** : 1173053

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Fourniture de voitures électriques à plate-forme, deux (2) places

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Brochot Industrie Inc. 4850 rue Burrill Shawinigan, QC, G9N 6T6 <a href="http://www.brochotindustrie.com">http://www.brochotindustrie.com</a>	<a href="#">Monsieur Denis Gagnon</a> Téléphone : 819 539-5483 Télécopieur : 819 539-2344	<b>Commande : (1459103)</b> 2018-06-18 16 h 10 <b>Transmission :</b> 2018-06-18 16 h 10	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
EVDOALL Inc CP36036 Succ. Carrefour Sherbrooke, QC, J1L 2L3	<a href="#">Madame Véronique Roy</a> Téléphone : 819 861-2683 Télécopieur : 819 612-1021	<b>Commande : (1461880)</b> 2018-06-26 15 h 06 <b>Transmission :</b> 2018-06-26 15 h 06	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
JOHNSTON EQUIPMENT 5000 rue Levy Montréal, QC, H4R 2P1 <a href="http://www.johnstonequipment.com">http://www.johnstonequipment.com</a>	<a href="#">Madame Danielle Lessard</a> Téléphone : 514 956-1877 Télécopieur : 514 956-1879	<b>Commande : (1460140)</b> 2018-06-20 16 h 26 <b>Transmission :</b> 2018-06-20 16 h 26	Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Produits Turf Care Canada 2499 RANG ST-ANTOINE Vaudreuil-Dorion, QC, J7V 8P2	<a href="#">Monsieur Louis-Philippe Boucher</a> Téléphone : 450 218-4544 Télécopieur : 450 218-4550	<b>Commande : (1456242)</b> 2018-06-12 8 h 42 <b>Transmission :</b> 2018-06-12 8 h 42	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pedlex Ltée 10000 boul du Golf Montréal, QC, H1J 2Y7	<a href="#">Monsieur Micheal Adam</a> Téléphone : 514 324-5310 Télécopieur : 514 324-1849	<b>Commande : (1462946)</b> 2018-06-28 13 h 10 <b>Transmission :</b> 2018-06-28 13 h 10	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Services Preciad inc. 350 boul. Charest est 1er étage Québec, QC, G1K 3H1 <a href="http://www.preciad.com">http://www.preciad.com</a>	<a href="#">Monsieur Pierre Dion</a> Téléphone : 418 658-7803 Télécopieur : 418 948-1068	<b>Commande : (1457192)</b> 2018-06-13 14 h 09 <b>Transmission :</b> 2018-06-13 14 h 09	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Toromont Cat (Québec) . 4000 Transcanadienne Pointe-Claire, QC, H9R 1B2	<a href="#">Madame Carolyne Matte</a> Téléphone : 418 878-3000 Télécopieur : 418 878-6177	<b>Commande : (1455930)</b> 2018-06-11 14 h 21 <b>Transmission :</b> 2018-06-11 14 h 21	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

© 2003-2018 Tous droits réservés

**Dossier # : 1188034005**

**Unité administrative responsable :** Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :** Accorder un contrat à Manutention Toromont pour la fourniture de huit (8) voitures électriques à plate-forme, deux places, pour une somme maximale de 135 022,04\$, taxes incluses – Appel d’offres public 18-17097 (1 soumissionnaire)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1188034005 - Acquisition de huit voitures électriques.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Préposé au budget - Service des finances -  
Point de service HDV  
**Tél :** 514 872-1021

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-03

Cathy GADBOIS  
Chef de section

**Tél :** 514 872-1443  
**Division :** Service des finances - Point de service HDV



**Dossier # : 1188034003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Équipements de Levage Novaquip inc. pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes - Dépense totale de 545 423\$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17076 - (3 soumissionnaires)

Il est recommandé :

1- d'accorder à Équipements de Levage Novaquip inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 545 423 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public **18-17076** ;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel après avoir opéré le virement budgétaire. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux de dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget de l'agglomération.

**Signé par** Benoit DAGENAIS **Le** 2018-08-08 10:16

**Signataire :**

Benoit DAGENAIS

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1188034003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Équipements de Levage Novaquip inc. pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes - Dépense totale de 545 423\$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17076 - (3 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le but d'améliorer la fiabilité de son parc de véhicules, la ville de Montréal a procédé au regroupement des ressources humaines et financières dédiées aux activités du matériel roulant. Conséquemment, le Service du Matériel Roulant et des Ateliers (SMRA) est responsable de l'acquisition des véhicules et équipements qui seront mis à disposition des 19 arrondissements et services centraux.

Le SMRA souhaite acquérir huit ensemble de six vérins à colonnes destinés à soulever des véhicules lourds pour entretien et réparation. Cet achat a pour but de combler des besoins opérationnels des ateliers du SMRA. En effet, suite au regroupement des ateliers, le SMRA a constaté un manque d'équipement dans certains garages, ce qui engendrait des risques d'accidents et des retards dans les réparations.

Dans le cadre du processus d'acquisition, l'appel d'offres 18-17076 a eu lieu, sur une période allant du 04 Juin au 10 Juillet 2018. Il a été publié le 04 Juin dans le quotidien Le Devoir ainsi que dans le système électronique SÉAO. Le délai de réception des soumissions a été de 37 jours incluant les dates de publication et d'ouverture des soumissions. La période de validité des soumissions indiquée à l'appel d'offres était de 120 jours civils suivant la date fixée à l'ouverture des soumissions. Le 18 Juin 2018, la Ville de Montréal émettait un addenda pour expliquer la formule d'indexation des prix soumis.

La règle d'adjudication utilisée dans le cadre de l'appel d'offres 18-17076 est celle d'un octroi au plus bas soumissionnaire conforme.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CE20005 - 02 Septembre 2015 :** Accorder un contrat à Équipement de Levage Novaquip inc. pour la fourniture de deux systèmes de levage à six colonnes mobiles pour l'installation de barrières de protection latérale ainsi que pour l'entretien et la réparation de véhicules lourds pour une sommes maximales de 155 216,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14537.

## DESCRIPTION

Ce dossier vise l'octroi d'un contrat à Équipements de Levage Novaquip inc. pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes, pour une dépense totale de 545 423\$, taxes incluses. Ces ensembles, d'une capacité de 18000 à 20000 livres chacun, serviront à soulever de grands camions et autres véhicules afin d'en faire l'inspection, l'entretien, la maintenance et le nettoyage dans les ateliers mécaniques. Chaque ensemble se compose de six colonnes interchangeable. Il est possible d'actionner n'importe quelle colonne ou toutes les colonnes en même temps, selon les besoins. Le système de levage et les batteries seront garantis pour une durée de 2 ans.

Le coût inclut les frais de livraison des appareils aux ateliers du SMRA ainsi qu'une formation sur le fonctionnement et l'entretien des appareils dans chacun des ateliers concernés.

## JUSTIFICATION

Cet achat sera un ajout au parc existant afin d'améliorer la productivité des ateliers du SMRA. De plus, les appareils de levage sont des équipements qui permettent de répondre aux exigences de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds en matière d'inspection, de maintenance et de réparation.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'appel d'offres public 18-17076 pour lequel il y a eu 3 soumissionnaires conformes :

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre	Total
<b>ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE NOVAQUIP INC.</b>	545 423,00		545 423,00
<b>CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTÉE</b>	550 511,15		550 511,15
<b>ISN CANADA GROUP HOLDINGS INC.</b>	570 230,01		570 230,01
<b>Dernière estimation du SMRA</b>	597 870,00		597 870,00
<b>Coût moyen des soumissions conformes \$</b> <i>(total du coût des soumission conformes / nombre de soumissions)</i>			555 388,05
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse conforme %</b> <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse)/la plus basse)x100</i>			1,83
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse \$</b> <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			24 807,01
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse %</b> <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme)/la plus basse)x100</i>			4,55
<b>Écart entre la plus basse et la dernière estimation \$</b> <i>(la plus basse conforme - la dernière estimation)</i>			-52 447,00
<b>Écart entre la plus basse et la dernière estimation %</b> <i>((la plus basse conforme - la dernière estimation)/ la dernière estimation)x100</i>			-8,77
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse \$</b> <i>(la deuxième plus basse conforme - la plus basse)</i>			5 088,15
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse %</b> <i>((la deuxième plus basse conforme - la plus basse)/la plus basse)x100</i>			0,93

Pour estimer la dépense à 597 870 \$, taxes incluses, le rédacteur du devis technique s'est basé sur un historique d'achat. Il y a un écart de 8,77 % entre l'estimation de la dépense et le montant du contrat à octroyer, et un écart de moins de 1 % entre les deux plus basses soumissions reçues. Cela confirme que les prix reçus sont compétitifs.

L'appel d'offres 18-17076 a eu 5 preneur du cahier des charges, dont deux n'ont pas présenté d'offres car ils n'étaient pas en mesure de fournir le produit demandé.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût maximal de ce contrat de 545 423 \$, taxes incluses, sera assumé comme suit :  
Un montant maximal de 247 029,77 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale (18-030) et un montant maximal de 251 014,13 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération (RCG 18-020) destinés aux achats de véhicules et leurs équipements (projet 68103).

Cette dépense sera assumée à 49,60 % par la ville centre et à 50,40 % par l'agglomération en 2018. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux des dépenses mixtes d'administration générale imputée au budget d'agglomération.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Sans objet.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Cet achat permettra aux ateliers du SMRA d'augmenter leur productivité et donc de réduire les délais et les coûts de réparation et d'entretien.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue en accord avec la Direction des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Émission du bon de commande en Septembre 2018.

- Livraison de la première unité : 45 jours
- Livraison des unités subséquentes : 45 - 80 jours.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Renée VEILLETTE)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Dominic G GARNEAU, Service du matériel roulant et des ateliers

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Mohammed BOUTOUBA  
Agent de recherche

**Tél :** 5148726523  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

 Le : 2018-08-06

Philippe SAINT-VIL  
c/d planification et soutien aux operations  
(mra)

**Tél :** 514 872-1080  
**Télécop. :**

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Paul MASSÉ  
Directeur - Ateliers mécaniques et de proximité  
**Tél :** 514 872-9003  
**Approuvé le :** 2018-08-07

**Dossier # : 1188034003**

**Unité administrative responsable :**

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :**

Accorder un contrat à Équipements de Levage Novaquip inc. pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes - Dépense totale de 545 423\$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17076 - (3 soumissionnaires)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-17076 Intervention.pdf](#)[18-17076 TCP.pdf](#)[18-17076 PV.pdf](#)[18-17076 DetCah.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Renée VEILLETTE  
Agente d'approvisionnement II  
**Tél : 514 872-1057**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-06

Pierre GATINEAU  
Chef de section  
**Tél : 514 872-0349**  
**Division : Division Acquisition de biens et services**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE NOVAQUIP INC.	545 423,00 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTÉE	550 511,09 \$	<input type="checkbox"/>	
ISN CANADA GROUP HOLDINGS INC.	570 230,01 \$	<input type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Deux des cinq preneurs du cahier des charges n'ont pas présenté d'offres car ils n'étaient pas en mesure de fournir le produit demandé.

Préparé par :  Le  -  -

Numéro de l'appel d'offres : 18-17076

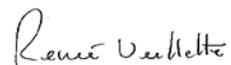
Titre : Acquisition de huit (8) ensembles de six (6) vérins à colonnes

Date d'ouverture des soumissions : 10 juillet 2018

LOT 1		Quantité	ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE NOVAQUIP INC.		CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTÉE		ISN CANADA GROUP HOLDINGS INC.	
			Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total
Article 1	Acquisition de huit (8) ensembles de six (6) vérins à colonnes, selon les caractéristiques décrites au devis technique	8	59 298,00 \$	474 384,00 \$	59 851,18 \$	478 809,44 \$	61 995,00 \$	495 960,00 \$
<b>Total avant taxes</b>				474 384,00 \$		478 809,44 \$		495 960,00 \$
<b>TPS 5 %</b>				23 719,20 \$		23 940,47 \$		24 798,00 \$
<b>TVQ 9,9975 %</b>				47 319,80 \$		47 761,24 \$		49 472,01 \$
<b>Montant total</b>				545 423,00 \$		550 511,15 \$		570 230,01 \$
<b>Signature</b>			Oui		Oui		Oui	
<b>Addendas (inscrire N/A ou le nombre)</b>			1		1		1	
<b>Numéro TPS/TVQ</b>			Oui		Oui		Oui	
<b>Numéro de fournisseur VDM</b>			267992		114941		401174	
<b>Garantie</b>			Non requis		Non requis		Non requis	
<b>AMF</b>			Non requis		Non requis		Non requis	
<b>Numéro NEQ</b>			1162806724		1141677018		1169661650	
<b>Vérification REQ</b>			Oui		Oui		Oui	
<b>Vérification RENA</b>			Oui		Oui		Oui	
<b>Vérification Liste des personnes écartées</b>			Oui		Oui		Oui	
<b>Vérification Liste des firmes à rendement insatisfaisant</b>			Oui		Oui		Oui	
<b>Achat du cahier des charges vis SEAO</b>			Oui		Oui		Oui	

Remarque :

-  Non-conforme
-  Correction - Erreur de calcul
-  Plus bas soumissionnaire conforme

Vérifié par :  Date : 2018-07-13


 Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)
[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)
[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

## Mes avis

## Saisir un avis

[Information](#)
[Description](#)
[Classification](#)
[Conditions](#)
[Documents](#)
[Modalités](#)
[Résumé](#)
[Addenda](#)

## &gt; Liste des commandes

[Résultats d'ouverture](#)
[Contrat conclu](#)

## Liste des commandes


**Numéro** : 18-17076

**Numéro de référence** : 1169173

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Ville de Montréal - Acquisition de huit (8) ensembles de six (6) vérins à colonnes

**i** Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Clifford Underwood Hydraulique Ltee 8445 rue Lafrenaie Montréal, QC, H1P 2B3 <a href="http://cliffordunderwood.com">http://cliffordunderwood.com</a>	<a href="#">Madame Dianne Underwood.</a> Téléphone : 514 325-5210 Télécopieur : 514 325-1043	<b>Commande : (1452558)</b> 2018-06-04 11 h 24 <b>Transmission</b> : 2018-06-04 11 h 24	2959003 - 18-17076 - Addenda 1 2018-06-18 13 h 04 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
DEPL Distribution INC. 383 De Milan Saint-Eustache, QC, J7P 4R5	<a href="#">Monsieur Pierre Bernier.</a> Téléphone : 514 804-0871 Télécopieur :	<b>Commande : (1452870)</b> 2018-06-04 16 h 44 <b>Transmission</b> : 2018-06-04 16 h 44	2959003 - 18-17076 - Addenda 1 2018-06-18 13 h 04 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Équipement de Levage Novaquip. Inc. 3650 Boul. Matte Ste B Brossard, QC, J4Y 2Z2	<a href="#">Monsieur Joseph Palma.</a> Téléphone : 450 619-0080 Télécopieur : 866 763-9409	<b>Commande : (1452556)</b> 2018-06-04 11 h 23 <b>Transmission</b> : 2018-06-04 11 h 23	2959003 - 18-17076 - Addenda 1 2018-06-18 13 h 04 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan)

			: Messagerie (Purolator)
Isn Canada 88 chemin du Tremblay Boucherville, QC, J4B 6Z6	<a href="#">Monsieur DOMINIC BOUCHER</a> Téléphone : 514 327- 0222 Télécopieur :	<b>Commande : (1464007)</b> 2018-07-03 9 h 10 <b>Transmission</b> : 2018-07-03 9 h 10	2959003 - 18-17076 - Addenda 1 2018-07-03 9 h 10 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
PIECES D'AUTOS PROBEC, div de ENTREPOT DE MONTREAL 1470 INC. 6175 Boul Leger Montréal, QC, H1G 1L2	<a href="#">Monsieur Marco Sanelli</a> Téléphone : 514 324- 4111 Télécopieur : 514 324- 7430	<b>Commande : (1458848)</b> 2018-06-18 11 h 28 <b>Transmission</b> : 2018-06-18 11 h 28	2959003 - 18-17076 - Addenda 1 2018-06-18 13 h 04 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

#### Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#)   
[Formation en ligne](#)  
[Glossaire](#)  
[Plan du site](#)  
[Accessibilité](#)  
[UPAC-Signaler un acte  
répréhensible](#) 

#### Service clientèle

[Grille des tarifs](#)  
[Contactez-nous](#)  
[Nouvelles](#)  
[Marchés publics hors  
Québec](#)   
[Registre des entreprises  
non admissibles](#)   
[Autorité des marchés  
financiers](#) 

#### À propos

[À propos de SEAO](#)  
[Info sur Constructo](#)  
[Conditions d'utilisation](#)  
[Polices supportées](#)

#### Partenaires


**Dossier # : 1188034003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Équipements de Levage Novaquip inc. pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes - Dépense totale de 545 423\$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17076 - (3 soumissionnaires)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1188034003 - Acquisition d'ensembles de vérins à colonnes.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Préposé au budget - Service des finances -  
Point de service HDV  
**Tél : 514 872-1021**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-06

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire

**Tél : 514 872-0946**  
**Division : Service des finances - Point de service HDV**



**Dossier # : 1184922008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder trois contrats aux firmes « Fortier Auto (Montréal) Itée » (item 1 : 193 806,46 \$, taxes incluses et item 2 : 769 851,90 \$, taxes incluses) et « Circuit Ford Lincoln Itée » (item 3 : 301 699,28 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 27 véhicules de marque Ford – Dépense totale de 1 265 357,64 \$, taxes incluses. Appel d’offres public 18-16875 (2 soum. pour chacun des items).

1) Il est recommandé au comité exécutif :  
d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des items, les commandes pour la fourniture de 9 véhicules légers, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16875 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur :

<u>Firmes</u>	<u>Items</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Fortier Auto (Montréal) Itée	Item 1 4 camionnettes Ford F150	193 806,46 \$
Circuit Ford Lincoln Itée	Item 3 5 véhicules utilitaires Ford Police Interceptor	301 699,28 \$

2) de recommander au conseil d'agglomération :

d'accorder à « Fortier Auto (Montréal) Itée », plus bas soumissionnaire conforme à l’item 2, le contrat pour la fourniture de 18 véhicules utilitaires Ford Police Interceptor, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 769 851,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16654 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur.

3) d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 76,16 % par l'agglomération, pour un montant de 879 949 \$ (net de ristourne).

**Signé par** Benoit DAGENAIS **Le** 2018-07-04 10:45

**Signataire :**

Benoit DAGENAIS

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1184922008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder trois contrats aux firmes « Fortier Auto (Montréal) Itée » (item 1 : 193 806,46 \$, taxes incluses et item 2 : 769 851,90 \$, taxes incluses) et « Circuit Ford Lincoln Itée » (item 3 : 301 699,28 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 27 véhicules de marque Ford – Dépense totale de 1 265 357,64 \$, taxes incluses. Appel d’offres public 18-16875 (2 soum. pour chacun des items).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) est l’unité d’affaires responsable de la gestion du parc de véhicules de la Ville. A ce titre, le SMRA voit à l’acquisition des véhicules et des équipements qui seront mis à la disposition des 19 arrondissements et des services centraux.

Dans le cadre de sa planification d’achat de matériel roulant pour l’année 2019, le SMRA a identifié le besoin de remplacer 27 véhicules légers qui seront mis au rancart pour cause de désuétude.

Ce besoin a mené au lancement de l’appel d’offres public 18-16875 qui s’est tenu du 21 mars au 12 avril 2018. L’appel d’offres a été publié le 21 mars 2018 dans le quotidien Le Devoir ainsi que dans le système électronique SÉAO. Le délai de réception des soumissions a été de 23 jours incluant les dates de publication et d’ouverture des soumissions. La période de validité des soumissions indiquée à l’appel d’offres était de 180 jours civils suivant la date fixée pour l’ouverture de la soumission. Le 5 avril 2018, la Ville émettait un addenda pour répondre aux questions des preneurs du cahier des charges.

L’appel d’offres a été constitué de 3 items distincts lesquels visaient l’achat de 27 véhicules légers.

<b>Item</b>	<b>Description</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût (taxes incluses)</b>
1	Devis 12818C11 Camionnettes	4	193 806,46 \$
2	Devis 16718A11 Véhicules utilitaires (sans aménagement)	18	769 851,90 \$

3	Devis 16718B11 Véhicules utilitaires (avec aménagement)	5	301 699,28 \$
<b>Total :</b>		<b>27</b>	1 265 357,64 \$

La règle d'adjudication utilisée dans le cadre de l'appel d'offres 18-16875 est celle d'un octroi par item au plus bas soumissionnaire conforme.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CG15 0029 – 29 janvier 2015 :** Autoriser la prolongation, pour une période de vingt-quatre (24) mois supplémentaires, les ententes-cadres conclues avec les firmes 7265930 Canada inc. / Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) et Fortier Auto (Montréal) Itée pour la fourniture, sur demande, de divers véhicules légers suite à l'appel d'offres public no 11-11756 (Montant estimé des prolongations : 2 819 956,33 \$ et 1 101 984,30 \$ taxes incluses).

**CG12 0013 – 26 janvier 2012 :** Conclure avec les firmes Fortier Auto (Montréal) Itée (6 808 841,55 \$) et 7265930 Canada inc. / Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) (8 442 902,37 \$) , des ententes-cadres collectives d'une durée de trois (3) ans avec une option de renouvellement de deux ans, pour la fourniture, sur demande, de divers véhicules suite à l'appel d'offres public no 11-11756 (13 soum.).

### **DESCRIPTION**

Ce dossier vise l'octroi de trois contrats pour l'achat de 27 véhicules légers de marque Ford.

#### Item 1

Octroyer un contrat à « Fortier Auto (Montréal) Itée » au montant de 193 806,46 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 4 camionnettes de marque et modèle Ford F150 spécialement adaptées pour les forces policières. Il s'agit de camionnettes à quatre roues motrices dotées d'un moteur à essence de 6 cylindres de 3,5L ÉcoBoost, d'une cabine d'équipe et dont le poids total à charge est de 7000 lbs. Les camionnettes seront munies d'un ensemble de remorquage.

Ces 4 camionnettes seront affectées aux opérations de l'escouade canine du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

#### Item 2

Octroyer un contrat à « Fortier Auto (Montréal) Itée » au montant de 769 851,90 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 18 véhicules utilitaires de marque et modèle Ford Police Interceptor tel que décrit au devis 16718A11 de l'appel d'offres. Il s'agit de véhicules dotés d'une motorisation à essence de 6 cylindres de 3,7 L., d'une traction intégrale et d'une boîte de vitesses automatique.

Les 18 véhicules utilitaires seront affectés aux opérations policières du SPVM. Ils seront utilisés par les superviseurs de poste de quartier ainsi que par les agents des groupes d'intervention du SPVM.

Pour être conformes à leur usage prévu, les 22 véhicules décrits aux items 1 et 2 devront faire l'objet d'un aménagement avant leur mise en service : gyrophare, sirène, radio de communication, ordinateur véhiculaire etc. L'aménagement de ces véhicules fera l'objet d'un appel d'offres distinct.

#### Item 3

Octroyer un contrat à « Circuit Ford Lincoln Itée » au montant de 301 699,28 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 5 véhicules utilitaires de marque et modèle Ford Police Interceptor tel que décrit au devis 16718B11 de l'appel d'offres. Il s'agit de véhicules dotés

d'une motorisation à essence de 6 cylindres de 3,7 L., d'une traction intégrale et d'une boîte de vitesses automatique. Le coût du contrat de l'item 3 comprend la fourniture et l'installation des feux d'urgence et des composantes connexes.

Les véhicules décrits à l'item 3 seront utilisés comme véhicules de patrouille par les agents du service de sécurité publique des arrondissements Outremont, Saint-Laurent et Île-Bizard -Sainte-Geneviève.

## JUSTIFICATION

La durée de vie d'un véhicule léger est de 10 ans. Toutefois, pour les véhicules dédiés aux opérations d'urgence et à la sécurité civile, la mise au rancart est devancée en raison de leur usage intensif et d'un kilométrage élevé. La liste des véhicules ciblés pour une mise au rancart en 2018-2019 est présentée en pièce jointe. L'âge des véhicules à remplacer se situe entre 5 et 6 ans.

Les tableaux ci-dessous présente les résultats de l'appel d'offres public 18-16805 pour lequel il y a eu 7 preneurs du cahier des charges.

### Item 1 – 4 camionnettes (2 soum.)

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
FORTIER AUTO (MONTRÉAL) L TÉE	193 806,46 \$		193 806,46 \$
LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE	196 644,04 \$		196 644,04 \$
Dernière estimation réalisée	210 100,72 \$		210 100,72 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			195 225,25 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			0,73 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			2 837,58 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			1,46 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			- 16 294,26 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			- 7,76 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			2 837,58 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			1,46 %

### Item 2 – 18 véhicules utilitaires (2 soum.)

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
FORTIER AUTO (MONTRÉAL) L TÉE	769 851,90 \$		769 851,90 \$

LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE	773 189,47 \$		773 189,47 \$
Dernière estimation réalisée	751 536,39 \$		751 536,39 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			771 520,69 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			0,22 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			3 337,57 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			0,43 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			18 315,51 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			2,44 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			3 337,57 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			0,43 %

### Item 3 – 5 véhicules utilitaires (2 soum.)

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE	301 699,29 \$		301 699,29 \$
FORTIER AUTO (MONTRÉAL) L TÉE	310 261,19 \$		310 261,19 \$
Dernière estimation réalisée	298 935,00 \$		298 935,00 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			305 980,24 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			1,42 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			8 561,90 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			2,84 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			2 764,29 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			0,92 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			8 561,90 \$

Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) $((\text{la deuxième plus basse} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$	2,84 %
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Pour estimer la dépense de chacun des items, les rédacteurs des devis techniques se sont appuyés sur un historique de consommation des années antérieures. Tel que le démontre les tableaux ci-dessus, les prix reçus sont en concordance avec les estimations de la dépense. Le faible écart entre les montants des deux plus basses soumissions de chacun des items confirme que les prix reçus sont compétitifs.

Cinq des sept preneurs du cahier des charges n'ont pas présenté d'offres pour les motifs suivants : erreur de commande, ne peut soumissionner durant la vente des actifs du concessionnaire, manque de temps et pour consultation seulement.

Dans le but de faciliter un bon niveau de concurrence, la Ville n'a exigé aucune garantie de soumission et d'exécution dans le cadre de l'appel d'offres 18-16654.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût maximal de ce contrat de 1 265 357,64 \$, taxes incluses, sera assumé comme suit :

Un montant maximal de 275 492 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale (13-030) et un montant maximal de 879 949 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération (RCG 16-018) destinés aux achats de véhicules et leurs équipements (projet 68102 et 71076).

Cette dépense sera assumée à 23,84 % par la ville centre et à 76,16 % par l'agglomération en 2019. Cette répartition correspond au taux de répartition propre à chacune des unités d'affaires pour lequel une compétence d'agglomération s'applique. Le détail de ce calcul est présenté en pièce jointe.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le simple fait de remplacer de vieux véhicules par des plus récents dotés des nouvelles technologies en matière de gestion des carburants contribue à la réduction des émissions de GES.

Le marché des véhicules 100 % électrique se limite principalement à la catégorie des véhicules sous-compacts. Les camionnettes et les véhicules utilitaires entièrement électrique ne constituent pas un segment du marché desservi par les grands manufacturiers.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas remplacer un appareil qui a atteint sa durée de vie utile accentue le vieillissement du parc de véhicules de la Ville et augmente, de fait, les frais d'entretien, de réparation ainsi que les délais d'immobilisation.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Émission des bons de commande en septembre 2018
- Livraison des véhicules en janvier 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Renée VEILLETTE)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

#### **Parties prenantes**

Robert HOGUE, Service du matériel roulant et des ateliers  
Jean-François LEMOINE, Service du matériel roulant et des ateliers

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lucie MC CUTCHEON  
Agente de recherche

**Tél :** 514-868-3620  
**Télécop. :** 514-872-1912

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-15

Philippe SAINT-VIL  
c/d planification et soutien aux operations  
(mra)

**Tél :** 514 872-1080  
**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Claude SAVAGE  
Directeur

**Tél :** 514 872-1076  
**Approuvé le :** 2018-06-26

Devis	Description	Remplace le	Année mise en service	Age	Unité d'affaires	Crédit / unitaire	Agglo (%)	Agglo (\$)	Corpo (%)	Corpo (\$)
128-18A11	CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	166130102	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	44 242,78 \$	100,0%	44 242,78 \$	0,0%	- \$
128-18A11	CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	166130106	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	44 242,78 \$	100,0%	44 242,78 \$	0,0%	- \$
128-18A11	CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	166130267	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	44 242,78 \$	100,0%	44 242,78 \$	0,0%	- \$
128-18A11	CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	166130271	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	44 242,78 \$	100,0%	44 242,78 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120132	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120133	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120134	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120135	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120136	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120137	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120138	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120139	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120140	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYL.	166120141	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120142	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166120143	2012	6	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166130101	2013	5	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166130107	2013	5	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166130110	2013	5	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166130113	2013	5	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166130114	2013	5	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
167-18A11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	166130116	2013	5	37 - Service De Police De La Ville De Montreal	39 054,30 \$	100,0%	39 054,30 \$	0,0%	- \$
16718B11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	165-13551	2013	5	75-Arr.Outremont	55 098,33 \$	0,0%	- \$	100,0%	55 098,33 \$
16718B11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	165-13552	2013	5	75-Arr.Outremont	55 098,33 \$	0,0%	- \$	100,0%	55 098,33 \$
16718B11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	153-10220	2013	5	75-Arr.Outremont	55 098,33 \$	0,0%	- \$	100,0%	55 098,33 \$
16718B11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	164-12362	2012	6	86-Arr.St-Laurent	55 098,33 \$	0,0%	- \$	100,0%	55 098,33 \$
16718B11	VUS OU MULTISEGMENT 6 CYLINDRES 4X4	164-11049	2013	5	76-Arr.L'île Bizard - Ste-Geneviève	55 098,33 \$	0,0%	- \$	100,0%	55 098,33 \$
						1 155 440,19 \$		879 948,53 \$		275 491,66 \$

	Crédits	%
Agglo	879 948,53 \$	76,16%
Corpo	275 491,66 \$	23,84%
	1 155 440,19 \$	100,00%

**Dossier # : 1184922008**

**Unité administrative responsable :**

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :**

Accorder trois contrats aux firmes « Fortier Auto (Montréal) Itée » (item 1 : 193 806,46 \$, taxes incluses et item 2 : 769 851,90 \$, taxes incluses) et « Circuit Ford Lincoln Itée » (item 3 : 301 699,28 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 27 véhicules de marque Ford – Dépense totale de 1 265 357,64 \$, taxes incluses. Appel d'offres public 18-16875 (2 soum. pour chacun des items).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-16875 Intervention.pdf](#)[18-16875 PV.pdf](#)[18-16875 DetCah.pdf](#)[18-16875 TCP.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Renée VEILLETTE  
Agente approvisionnement II  
**Tél : 514 872-1057**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-15

Denis LECLERC  
Chef de section  
**Tél : 514 872-5241**  
**Division : Service de l'approvisionnement , Direction**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Item no 1	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE	193 806,46 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	
	LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE	196 644,04 \$		

Item no 2	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE	769 851,90 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	
	LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE	773 189,47 \$		

Item no 3	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE	310 261,19 \$		
	LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE	301 699,29 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Cinq des sept preneurs du cahier des charges n'ont pas présenté d'offres pour les motifs suivants : erreur de commande, ne peut soumissionner car il y a une vente des actifs du concessionnaire en cours, manque de temps ou pour consultation seulement.

Préparé par :

Renée Veillette

Le

15 - 6 - 2018

Numéro de l'appel d'offres : 18-16875

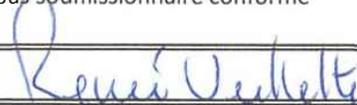
Titre : Acquisition de vingt-sept (27) véhicules de marque Ford

Date d'ouverture des soumissions : 12 avril 2018

Item 1	Quantité	FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE		LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTÉE	
		Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total
Acquisition de camionnettes F-150 Responder, selon les caractéristiques décrites aux spécifications no 12818C11	4	42 141,00 \$	168 564,00 \$	42 758,00 \$	171 032,00 \$
<b>Total avant taxes</b>			168 564,00 \$		171 032,00 \$
TPS 5 %			8 428,20 \$		8 551,60 \$
TVQ 9,9975 %			16 814,26 \$		17 060,44 \$
<b>Montant total</b>			<b>193 806,46 \$</b>		196 644,04 \$
Item 2		Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total
Acquisition de véhicules Police Interceptor utilitaire, selon les caractéristiques décrites aux spécifications no 16718A11	18	37 199,00 \$	669 582,00 \$	37 360,27 \$	672 484,86 \$
<b>Total avant taxes</b>			669 582,00 \$		672 484,86 \$
TPS 5 %			33 479,10 \$		33 624,24 \$
TVQ 9,9975 %			66 790,80 \$		67 080,36 \$
<b>Montant total</b>			<b>769 851,90 \$</b>		773 189,47 \$
Item 3		Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total
Acquisition de véhicules Police Interceptor utilitaire, selon les caractéristiques décrites aux spécifications no 16718B11	5	53 970,20 \$	269 851,00 \$	52 480,85 \$	262 404,25 \$
<b>Total avant taxes</b>		970,20 \$	269 851,00 \$		262 404,25 \$
TPS 5 %			13 492,55 \$		13 120,21 \$
TVQ 9,9975 %			26 917,64 \$		26 174,82 \$
<b>Montant total</b>			310 261,19 \$		<b>301 699,29 \$</b>
Signature			Oui		Oui
Addendas (inscrire N/A ou le nombre)			Oui		Oui
Numéro TPS/TVQ			Oui		Oui
Numéro de fournisseur VDM			115893		120949
Garantie			Non requis		Non requis
AMF			Non requis		Non requis
Numéro NEQ			1140587461		1163735666
Vérification REQ			Oui		Oui
RENA			Oui		Oui
2 Listes des personnes écartées			Oui		Oui
Liste des firmes à rendement insatisfaisant			Oui		Oui
SEAO			OUI		OUI

Remarque :

-  Non-conforme
-  Correction - Erreur de calcul
-  Plus bas soumissionnaire conforme

Vérfié par :  Date : 2018-04-18



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)

[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

## Mes avis

### Saisir un avis

[Information](#)

[Description](#)

[Classification](#)

[Conditions](#)

[Documents](#)

[Modalités](#)

[Résumé](#)

[Addenda](#)

[Liste des commandes](#)

› [Résultats d'ouverture](#)

[Contrat conclu](#)

# Liste des commandes



**Numéro** : 18-16875

**Numéro de référence** : 1147258

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Ville de Montréal - Acquisition de vingt-sept (27) véhicules de marque Ford

	<a href="#">Organisation</a>	<a href="#">Contact</a>	<a href="#">Date et heure de commande</a>	<a href="#">Addenda envoyé</a>
	Amtech 3737 Boulevard lite Laval, QC, H7E4X8 NEQ : 1167502609	<a href="#">Monsieur PIERRE PAQUIN</a> Téléphone : 450 588-6909 Télécopieur :	<b>Commande</b> : (1428682) 2018-04-16 15 h 43 <b>Transmission</b> : 2018-04-16 15 h 43	2915196 - 18-16875 Addenda 1 2018-04-16 15 h 43 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
	Circuit Ford Lincoln Ltée 6300 Henri-Bourassa Est Montréal, QC, H1G5W9 NEQ : 1163735666	<a href="#">Monsieur Philippe Campbell</a> Téléphone : 514 325-4701 Télécopieur : 514 325-9872	<b>Commande</b> : (1417005) 2018-03-26 10 h 17 <b>Transmission</b> : 2018-03-26 10 h 17	2915196 - 18-16875 Addenda 1 2018-04-05 15 h 21 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
	ford st-basile 107 Boul Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Basile-le-Grand, QC, J3N1M2 NEQ : 1172210016	<a href="#">Monsieur Frederic Beauvais</a> Téléphone : 450 283-6699 Télécopieur :	<b>Commande</b> : (1420114) 2018-03-29 17 h 46 <b>Transmission</b> : 2018-03-29 18 h 39	2915196 - 18-16875 Addenda 1 2018-04-05 15 h 21 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
	Fortier Auto (Montréal) Ltée 7000, boul. Louis-H. Lafontaine Montréal, QC, H1M 2X3	<a href="#">Monsieur Yannick Bastien</a> Téléphone : 514 353-	<b>Commande</b> : (1416426) 2018-03-23 14 h 18 <b>Transmission</b> :	2915196 - 18-16875 Addenda 1 2018-04-05 15 h 21 - Courriel Mode privilégié (devis) :

<a href="http://www.fortierauto.com">http://www.fortierauto.com</a> NEQ : 1140587461	9821 Télécopieur : 514 353- 4556	2018-03-23 14 h 18	Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Lasalle Ford Inc 7227 boul Newman Montréal, QC, H8N 2K3 NEQ : 1162759352	<a href="#">Madame Maryse Lessard</a> Téléphone : 514 368- 7801 Télécopieur : 514 368- 7821	<b>Commande</b> : <b>(1419893)</b> 2018-03-29 14 h 20 <b>Transmission :</b> 2018-03-29 14 h 20	2915196 - 18-16875 Addenda 1 2018-04-05 15 h 21 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Ovale Ford Lincoln Inc. (Ford Lincoln Gabriel) 7100 st jacques Ouest Montréal, QC, h4b 1v2 NEQ : 1143273275	<a href="#">Madame Nathalie Leduc</a> Téléphone : 514 487- 7777 Télécopieur : 514 489- 8710	<b>Commande</b> : <b>(1424990)</b> 2018-04-10 10 h 46 <b>Transmission :</b> 2018-04-10 10 h 46	2915196 - 18-16875 Addenda 1 2018-04-10 10 h 46 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Ville de Laval 1 Place Du Souvenir, C.P. 422 Laval, QC, H7V 3Z4 NEQ :	<a href="#">Monsieur Daniel Simoneau</a> Téléphone : 450 978- 6888 Télécopieur : 450 662- 4580	<b>Commande</b> : <b>(1419794)</b> 2018-03-29 13 h 23 <b>Transmission :</b> 2018-03-29 13 h 23	Mode privilégié : Ne pas recevoir

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

#### Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte](#)

#### Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors](#)

[Québec](#) 

[Registre des entreprises](#)

#### À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

#### Partenaires

Secrétariat  
du Conseil du Trésor  
Québec 

CGI

tc • 

[répréhensible](#) 

[non admissibles](#) 

[Autorité des marchés](#)

[financiers](#) 

© 2003-2018 Tous droits réservés

**Dossier # : 1184922008**

**Unité administrative responsable :**

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :**

Accorder trois contrats aux firmes « Fortier Auto (Montréal) Itée » (item 1 : 193 806,46 \$, taxes incluses et item 2 : 769 851,90 \$, taxes incluses) et « Circuit Ford Lincoln Itée » (item 3 : 301 699,28 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 27 véhicules de marque Ford – Dépense totale de 1 265 357,64 \$, taxes incluses. Appel d’offres public 18-16875 (2 soum. pour chacun des items).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1184922008 - Acquisition lot 27 véhicules.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Préposé au budget - Service des finances -  
Point de service HDV  
**Tél : 514 872-1021**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-21

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire

**Tél : 514-872-0946**

**Division :** Service des finances - Point de service HDV



(1)

**Dossier # : 1180184001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Conclure deux ententes-cadres pour l'achat de compteurs d'eau avec Les compteurs Lecomte et Nouvelle technologie TEKNO inc. à la suite de l'appel d'offres 18-17019 - 4 soumissionnaires - Montant estimé des ententes : 1 660 091,84\$, taxes incluses.

Il est recommandé au conseil d'agglomération :

1. de conclure une entente-cadre, pour la fourniture des compteurs d'eau potables ;
2. d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaire conforme pour leur groupe, pour une période de vingt quatre (24) mois, les commandes pour la fourniture de compteurs d'eau potables, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale indiquée, conformément aux documents de l'appel d'offres public **18-17019** et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Les compteurs Lecomte Ltée	1	834 327.59 \$
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc	2	825 764.25 \$

3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux; et ce, au rythme des besoins à combler.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-25 13:39

**Signataire :** Isabelle CADRIN

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1180184001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Conclure deux ententes-cadres pour l'achat de compteurs d'eau avec Les compteurs Lecomte et Nouvelle technologie TEKNO inc. à la suite de l'appel d'offres 18-17019 - 4 soumissionnaires - Montant estimé des ententes : 1 660 091,84\$, taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le dossier vise à combler plusieurs besoins de mesure de l'eau pour l'agglomération de Montréal par l'acquisition de compteurs d'eau et de débitmètres.

La Division de la gestion durable de l'eau (DGDE) opère deux programmes. Le premier est la section Mesure de la Consommation d'Eau (MCE), qui se doit de mesurer la consommation d'eau des bâtiments industriels, commerciaux, institutionnels, et quelques bâtiments à vocation résidentielle (aux fins de la production annuelle du bilan de l'usage de l'eau selon les exigences d'échantillonnage du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)). Le deuxième est la section régulation de la pression qui a pour mandat d'implanter des secteurs de régulation de la pression (SRP) et des secteurs de suivi de la distribution (SSD) sur le réseau de distribution. Ces programmes s'inscrivent dans la Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020 qui a été autorisée en juin 2012 par les instances de l'agglomération de Montréal.

Ce dossier permettra également de combler les besoins de l'arrondissement Saint-Laurent, qui doit maintenir son parc de compteurs résidentiels afin de permettre à la Ville de Montréal de respecter le règlement de tarification de l'eau en vigueur sur son territoire.

Au 31 décembre 2017,

- le programme MCE exploitait 14 978 compteurs d'eau dans le cadre de ce programme. À terme, soit en 2022, environ 23 500 compteurs seront déployés dans l'agglomération de Montréal.

- le programme de la régulation et du suivi a mis en service 11 SRP et 2 SSD. À terme, plus de 600 points de mesures de débit et de pression seront pris en continu sur le réseau d'eau.
- l'arrondissement Saint-Laurent exploitait plus de 17 000 compteurs d'eau pour la facturation du secteur résidentiel.

Selon nos projections, les ententes nous permettant d'acquérir les compteurs d'eau de petits et moyens diamètres (16 à 50 mm) ainsi que les 250 et 300 mm seront échues au troisième trimestre de 2018. Afin de maintenir la cadence d'installation prévue au programme MCE et de maintenir le parc de compteurs de Saint-Laurent, le Service de l'eau doit renouveler ses contrats d'approvisionnement pour les deux prochaines années.

L'appel d'offres prévoit l'acquisition de débitmètres pour la section régulation de pression, ce qui constitue une nouveauté dans les appels d'offres de compteurs d'eau/débitmètre. Antérieurement à ce dossier, ces produits étaient livrés dans le cadre des contrats de constructions de SRP et SSD. Cette année, le Service de l'eau a annulé certains de ces appels d'offres puisque les valeurs des soumissions étaient supérieures aux estimations de la Ville. Devant cette situation, et dans un optique de réduction des coûts, la DGDE a opté pour une stratégie d'acquisition différente, soit en achetant elle-même certaines composantes des SRP et SSD, dont les débitmètres.

Pour évaluer les besoins de compteurs d'eau, le Service de l'eau a pris en considération :

- les stocks disponibles au moment du lancement de l'appel d'offres;
- le résultat des inspections réalisées au même moment;
- les projections établies en fonction des types de bâtiments prévus;
- les besoins requis par l'arrondissement Saint-Laurent.

Pour les débitmètres, les besoins ont été établis en fonction de la construction des SRP/SSD planifiée pour les deux prochaines années, où des analyses hydrauliques et terrains ont permis d'établir les diamètres requis.

La mise à jour de nos connaissances sur les produits disponibles à la suite de l'analyse du marché a permis d'identifier les technologies que la Ville désire acquérir pour répondre aux besoins. Elle s'appuie principalement sur la mesure de la consommation et de débit, la transmission des données, ainsi que le respect des normes et standards applicables.

L'appel d'offres est structuré en quatre groupes d'acquisition pour répondre aux différents besoins. Les groupes se définissent comme suit:

- Groupe 1: Compteurs d'eau de 16 à 25 mm;
- Groupe 2: Compteurs d'eau de 40 et 50 mm;
- Groupe 3: Compteurs d'eau de 250 et 300 mm;
- Groupe 4: Débitmètres de 80 à 750 mm.

L'octroi des contrats se fait par groupe au plus bas soumissionnaire conforme afin de favoriser la concurrence.

La réception des compteurs sera échelonnée sur une période de 24 mois.

Ces marchandises seront tenues en inventaire au Centre de distribution de la Ville de Montréal.

L'appel d'offres a été publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal le Devoir, le 6 juin 2018. L'appel d'offres public 18-17019 s'est fait sur une période de quarante (40) jours de calendrier jusqu'au 17 juillet 2018. Les soumissions reçues sont valides pour cent quatre-vingts (180) jours calendrier, soit jusqu'au 13 janvier 2019.

Six addendas ont été émis en période de soumission.

Numéro d'addenda	Description
Addenda 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponses à des questions de nature technique.</li> <li>• Réponse à une question sur l'adjudication.</li> <li>• Ajout de clauses encadrant la livraison des produits.</li> </ul>
Addenda 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification d'une exigence du Devis technique.</li> </ul>
Addenda 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification d'une exigence du Devis technique.</li> </ul>
Addenda 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification au Formulaire de soumission.</li> </ul>
Addenda 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification des documents requis entourant la garantie de soumission.</li> </ul>
Addenda 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Report de date pour l'ouverture des soumissions.</li> </ul>

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0045 - 25 janvier 2018 - Conclure une entente-cadre, pour une période de 24 mois, avec Nouvelle Technologie (Tekno) inc. pour la fourniture de compteurs d'eau potable - Appel d'offres public 17-16458 (4 soum.)

CG17 0042 - 23 février 2017 - Conclure des ententes-cadres avec Réal Huot inc. (783 359,11 \$), Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. (1 046 103,12 \$) et Les Compteurs Lecomte ltée (93 934,35 \$) pour l'achat de compteurs d'eau et accessoires - Appel d'offres public 16-15781 (6 soum.)

CG16 0251 - 21 avril 2016 - Accorder un contrat à Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du Québec) pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 624 584,16 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14891 (2 soum.)

CG15 0753 - 17 décembre 2015 - Accorder un contrat à Nouvelle Technologie (TEKNO) inc., pour la fourniture d'un système de relève automatisée pour compteurs d'eau, pour une période de 10 ans, pour une somme maximale de 2 975 581,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-13408 (4 soum.)

CG15 0019 - 29 janvier 2015-Accorder un contrat à Réal Huot inc. et deux contrats à Nouvelle technologie (TEKNO) inc. pour la fourniture de compteurs d'eau et de ses accessoires, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 1 929 377,09 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13750 (3 soum.)

DG140184002- 30 septembre 2014 - Accorder un contrat à Les Compteurs Lecomte Ltée , pour la fourniture d'accessoires pour compteurs d'eau, pour une période de 12 mois, pour une somme maximale de 74 343,41 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13611 - 2 soumissionnaires.

DG140184001 - 21 mai 2014 - Accorder un contrat à la Réal Huot inc., pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 12 mois, pour une somme maximale de 71 450,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13456 - 3 soumissionnaires.

DA120184002 - 13 mars 2013 - Accorder un contrat à la firme Spécialités d'aqueduc Corix pour la fourniture de compteurs d'eau pour une période de 24 mois. Dépense totale de 33 954,13\$, taxes incluses. - Appel d'offres public 12-11928 - Groupe 4 - 3 soumissionnaires

CG13 0035 - 28 février 2013 - Accorder deux contrats à Vision instrumentation inc. pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 1 409 301,57 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 12-11928 (7 soum.)

CE13 0138 - 13 février 2013 - Accorder deux contrats à la firme Réal Huot inc. pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 486 849,79 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 12-11928 - 7 soumissionnaires

CG12 0166 - 21 juin 2012 - Prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs sur l'examen public de la nouvelle stratégie de l'eau montréalaise.

## **DESCRIPTION**

Les quantités inscrites au bordereau de soumission représentent les besoins estimés par le Service de l'eau pour les deux (2) prochaines années. Ces quantités sont utilisées aux fins d'un scénario permettant de déterminer la meilleure proposition de prix en vue de la conclusion des ententes-cadres.

Les caractéristiques recherchées pour les compteurs d'eau sont :

- comprendre des diamètres variés de 16 mm à 300 mm (5/8 à 12 pouces);
- avoir un élément de mesure offrant de bonnes performances métrologiques;
- assurer la compatibilité du protocole de communication avec le système de relève acquis;
- être de longueurs standardisées;
- pouvoir être installés dans tous types de milieux (intérieur, vide sanitaire, chambre souterraine extérieure);
- respecter les normes et les standards applicables.

Les caractéristiques recherchées pour les débitmètres sont:

- comprendre des diamètres variés de 80 mm à 750 mm (3 à 30 pouces);
- offrir une bonne précision à bas débit;
- compatibles avec le système d'acquisition de données SCADA de la Ville;
- pouvoir être installés dans des chambres souterraines extérieures;
- respecter les normes et standards applicables.

Aucune contingence n'est prévue au bordereau de la soumission. Le présent contrat en est un de fourniture de biens. Les prix soumis sont fixes pour toute la durée du contrat, soit 24 mois.

Il n'est pas prévu d'augmenter les quantités désirées. Par contre, si au terme des 24 mois, les quantités prévues n'ont pas été écoulées entièrement, la Ville pourrait s'entendre avec l'adjudicataire afin de prolonger l'entente de 12 mois, et ce au même prix soumis.

## JUSTIFICATION

### **Analyse des soumissions et recommandation d'octroi de contrat (Biens et services)**

Il y a eu huit (8) preneurs de cahier des charges, dont une municipalité.

Quatre (4) des huit (8) preneurs du cahier des charges ont déposé une soumission (KTI limited, Les Compteurs Lecomte Ltée, Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. et Vision Solutions de procédés inc.), ce qui représente un taux de réponse de cinquante pour cent (50 %).

La soumission de la firme KTI limited a été rejetée administrativement par le Service de l'approvisionnement car aucune garantie de soumission n'a été déposée avec l'offre.

À la suite de l'analyse technique des différentes offres, nous recommandons l'octroi des contrats pour les groupes 1 et 2. Aucune offre conforme n'a été déposée pour le groupe 3 et le résultat du groupe 4 ne satisfaisait pas les attentes, tel que justifié ultérieurement dans la présentation des résultats de ces groupes.

Le dossier consistait initialement à l'acquisition de 7 556 compteurs d'eau et 35 débitmètres. Toutefois, l'annulation de deux des quatre groupes réduit le nombre à 7 550 compteurs d'eau et aucun débitmètre.

### **Analyse des soumissions :**

#### **Groupe 1**

Compteurs d'eau de 16 à 25 mm;

Soumissions conformes	Coût de base (taxes incluses)	Autre (préciser) (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Les compteurs Lecomte	834 327.59 \$	0 \$	834 327.59 \$
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	852 831.66 \$	0 \$	852 831.66 \$
Dernière estimation réalisée	655 911.00 \$	0 \$	655 911.00 \$
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)			843 579.63 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			1%

$((\text{coût moyen des soumissions conformes} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$	
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>	18 504.07 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) $((\text{la plus haute conforme} - \text{la plus basse conforme}) / \text{la plus basse}) \times 100$	2 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	178 416.59 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) $((\text{la plus basse conforme} - \text{estimation}) / \text{estimation}) \times 100$	27 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	18 504.07 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) $((\text{la deuxième plus basse} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$	2 %

Explication des écarts:

Ce lot est constitué de quatre items distincts. En analysant les prix unitaires de chacun par rapport à ceux établis pour l'estimation, deux des quatre items, représentant 25% des quantités, ont un prix unitaire qui est de 17% supérieur à celui estimé, alors que les deux autres ont un prix unitaire affiché de moins de 5% à celui estimé. Ces deux premiers items viennent donc influencer, à la hausse, le coût global du contrat à octroyer. Nous avons remarqué approximativement la même augmentation pour ces deux mêmes items pour le 2e soumissionnaire conforme.

En interrogeant le marché pour justifier cette hausse de prix, les deux fournisseurs ont mentionné que leurs produits respectifs avaient subi des changements technologiques qui viennent améliorer la qualité de la mesure.

**Groupe 2**

Compteurs d'eau de 40 et 50 mm;

Soumissions conformes	Coût de base (taxes incluses)	Autre (préciser) (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	825 764.25 \$	0 \$	825 764.25 \$
Les compteurs Lecomte	981 331.75 \$	0 \$	981 331.75 \$
Dernière estimation réalisée	793 503.89 \$	0 \$	793 503.89 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			903 548.00 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) $((\text{coût moyen des soumissions conformes} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$			9 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>	155 567.50 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	19 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>	32 260.36 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	4 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>	155 567.50 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	19 %

### **Groupe 3**

Compteurs d'eau de 250 et 300 mm;

Il y avait deux soumissionnaires pour ce groupe. À la suite des analyses techniques, il s'est avéré que les deux propositions étaient non conformes. Les deux soumissionnaires ont été exclus pour la même raison, soit de ne pas avoir respecté une exigence technique requise. Pourtant, l'appel d'offres découle de la revue du marché nous démontrant que des produits conformes aux critères spécifiés étaient disponibles.

Étant donné que ce groupe de compteur ne représentait que six unités et qu'ils sont utilisés occasionnellement, cette annulation n'aura pas d'impact significatif sur le programme MCE. Puisqu'une entente est encore en vigueur pour ces items, nous bâtirons un petit inventaire selon les projections d'installation pour 2019. Des achats ponctuels sont aussi envisagés pour répondre à ce besoin spécifique.

### **Groupe 4**

Débitmètre de 80 à 750 mm;

Soumissions conformes	Coût de base (taxes incluses)	Autre (préciser) (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Les Compteurs Lecomte Ltée	210 180.65 \$	0 \$	210 180.65 \$
Dernière estimation réalisée	135 420.38 \$	0 \$	135 420.38 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			210 180.65\$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			0 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>			0 \$
			0 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>	74 760.27\$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	55 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>	0%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	0%

Deux soumissions ont été obtenues pour ce groupe. La plus basse soumission s'est avérée non conforme par rapport aux exigences du devis technique. La deuxième soumission, bien qu'elle soit conforme, présente une offre de 55% au-dessus de l'estimation.

N'étant pas satisfaits de ce résultat, nous avons pris la décision de retourner en appel d'offres, le besoin de ces équipements étant pour le printemps 2019.

Certaines exigences techniques du devis se sont avérées trop restrictives. Dans le prochain appel d'offres, ces exigences seront revues, en maintenant, toutefois, les exigences de base requises pour le déroulement du projet. Nous comptons ainsi attirer un plus grand nombre de soumissionnaires, et par conséquent, obtenir des prix plus compétitifs.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Il s'agit d'ententes-cadres sans imputation budgétaire pour la fourniture de compteurs d'eau. Les achats seront effectués sur demande, au fur et à mesure des besoins des utilisateurs, permettant à tous les arrondissements et services corporatifs de faire appel à ces ententes-cadres. Chacune des commandes émises devra faire l'objet d'une appropriation de crédits.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le contrat contribue à l'atteinte des cibles inscrites dans le Plan Montréal durable 2016-2020, tel que:

- réduire de 20% de l'eau potable produite par les usines de Montréal entre 2011 et 2020 du plan d'action de l'administration municipale (Action 7);
- diminuer la consommation d'eau potable des organisations partenaires du plan d'action des organisations partenaires (Action 9).

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le report de l'octroi du contrat pourrait compromettre l'installation des compteurs et occasionner une révision de l'échéancier du programme MCE. Une rupture de stock causerait un délai prolongé dans l'installation des compteurs et pourrait ainsi provoquer le mécontentement de certains propriétaires engagés dans le programme MCE. La Ville de Montréal a l'obligation de facturer la consommation d'eau résidentielle au compteur de l'arrondissement St-Laurent en vertu d'un règlement de tarification. Un retard pourrait compromettre l'équité entre les usagers.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat : Septembre 2018

Émission de l'entente-cadre suite à l'adoption de la résolution d'octroi.

Le contrat débutera lors de l'émission du premier bon de commande.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Étienne LANGLOIS)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Daniel D LAUZON, Saint-Laurent  
Sébastien LACASSE, Service de l'eau  
Chantale POTVIN, Service des communications  
Mathieu TOUSIGNANT, Service des communications  
Daniel CLAES, Saint-Laurent

Lecture :

Sébastien LACASSE, 3 juillet 2018

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Rémi LACROIX  
ingénieur

**Tél :** 514 872-3973  
**Télécop. :** 514 872-3587

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-09

Hervé LOGÉ  
Chef de division Gestion durable de l'eau

**Tél :** 514 872-3944  
**Télécop. :** 514 872 8827

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Dominique DEVEAU  
Directrice - DGSRE

**Tél :** 514 872-4023

**Approuvé le :** 2018-08-15

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice

**Tél :** 514 280-4260

**Approuvé le :** 2018-08-24

**Dossier # : 1180184001**

**Unité administrative responsable :** Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau

**Objet :** Conclure deux ententes-cadres pour l'achat de compteurs d'eau avec Les compteurs Lecomte et Nouvelle technologie TEKNO inc. à la suite de l'appel d'offres 18-17019 - 4 soumissionnaires - Montant estimé des ententes : 1 660 091,84\$, taxes incluses.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-17019 Intervention.pdf](#)[18-17019 pv.pdf](#)[18-17019 DetCah.pdf](#)[18-17019 TCP1.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Étienne LANGLOIS  
Agent d'approvisionnement II  
**Tél :** 514-872-2988

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-13

Pierre GATINEAU  
Chef de section ress.matérielles  
**Tél :** 514 872-1027  
**Division :** Service de l'approvisionnement ,  
Direction

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom) Motif de rejet: administratif et / ou technique

<input type="text" value="KTI LIMITED"/>	<input type="text" value="Administratif"/>
<input type="text" value="Vision Solution de procédés inc."/>	<input type="text" value="Technique"/>

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
Les compteurs Lecomte Ltée	834 327,59 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	1
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	852 831,66 \$	<input type="checkbox"/>	1
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	825 764,25 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	2
Les compteurs Lecomte Ltée	981 331,75 \$	<input type="checkbox"/>	2

### Information additionnelle

7 preneurs de cahier des charges ainsi que la Ville de Saguenay

Préparé par :  Le  -  -

No de l'appel d'offres

18-17019

Agent d'approvisionnement

Étienne Langlois

Conformité  Oui

Num. du Lot	Description du lot	Soumissionnaires	Num. d'Item	Données		
				Montant sans taxes	Montant taxes incluses	
<b>LOT1</b>	<b>Compteurs d'eau</b>	Les compteurs Lecomte ltée	1.1	125 671,00 \$	144 490,23 \$	
			1.2	19 334,00 \$	22 229,27 \$	
			1.3	343 505,00 \$	394 944,87 \$	
			1.4	237 150,00 \$	272 663,21 \$	
		<b>Total (Les compteurs Lecomte ltée)</b>		<b>725 660,00 \$</b>	<b>834 327,59 \$</b>	
		Nouvelle Technologie (Tekno) inc.	1.1	126 451,00 \$	145 387,04 \$	
			1.2	19 682,00 \$	22 629,38 \$	
			1.3	334 486,00 \$	384 575,28 \$	
			1.4	261 135,00 \$	300 239,97 \$	
		<b>Total (Nouvelle Technologie (Tekno) inc.)</b>		<b>741 754,00 \$</b>	<b>852 831,66 \$</b>	
<b>LOT2</b>	<b>Compteurs d'eau</b>	Nouvelle Technologie (Tekno) inc.	2.1	440 627,00 \$	506 610,89 \$	
			2.2	277 585,00 \$	319 153,35 \$	
				<b>Total (Nouvelle Technologie (Tekno) inc.)</b>	<b>718 212,00 \$</b>	<b>825 764,25 \$</b>
				Les compteurs Lecomte ltée	2.1	501 149,00 \$
			2.2	352 368,50 \$	405 135,68 \$	
		<b>Total (Les compteurs Lecomte ltée)</b>		<b>853 517,50 \$</b>	<b>981 331,75 \$</b>	



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 18-17019

**Numéro de référence** : 1170890

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Fourniture de compteurs d'eau et de débitmètre 15 mm à 750 mm pour une période de 24 mois.

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
Compteurs d'eau du Québec 3275 chemin de l'Industrie suite 213 Saint-Mathieu-de-Beloil, QC, J3G0M8	<a href="#">Monsieur Gilles Guérin</a> Téléphone : 438 405-4029 Télécopieur : 450 376-6678	<b>Commande : (1457826)</b> 2018-06-14 14 h 21 <b>Transmission :</b> 2018-06-14 14 h 21	2960580 - 18-17019_ADD1 2018-06-20 14 h 20 - Courriel 2962858 - 18-17019_ADD2 2018-06-26 10 h 14 - Courriel 2964657 - 18-17019_ADD3 2018-06-28 14 h 07 - Courriel 2967457 - 18-17019_ADD4 2018-07-05 8 h 01 - Courriel 2969064 - 18-17019_ADD5 2018-07-09 14 h 11 - Courriel 2969157 - 18-17019_ADD6_REPORT DE DATE 2018-07-09 15 h 31 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
IMC Cancoppas Québec Itée 880 Selkirk Pointe-Claire, QC, H9R 3S3 <a href="http://www.cancoppas.com">http://www.cancoppas.com</a>	<a href="#">Monsieur Steve Nucci</a> Téléphone : 514 697-4202 Télécopieur : 514 697-6292	<b>Commande : (1465080)</b> 2018-07-04 15 h 37 <b>Transmission :</b> 2018-07-04 15 h 37	2960580 - 18-17019_ADD1 2018-07-04 15 h 37 - Téléchargement 2962858 - 18-17019_ADD2 2018-07-04 15 h 37 - Téléchargement 2964657 - 18-17019_ADD3 2018-07-04 15 h 37 - Téléchargement 2967457 - 18-17019_ADD4 2018-07-05 8 h 01 - Courriel 2969064 - 18-17019_ADD5 2018-07-09 14 h 11 - Courriel 2969157 - 18-17019_ADD6_REPORT DE DATE 2018-07-09 15 h 31 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
KTI Limited 33 Isaacson Crescent Aurora, ON, L4G 3L6	<a href="#">Monsieur Terence Newcombe</a> Téléphone : 905 464-3828 Télécopieur :	<b>Commande : (1456979)</b> 2018-06-13 10 h 18 <b>Transmission :</b> 2018-06-13 10 h 18	2960580 - 18-17019_ADD1 2018-06-20 14 h 20 - Courriel 2962858 - 18-17019_ADD2 2018-06-26 10 h 14 - Courriel 2964657 - 18-17019_ADD3 2018-06-28 14 h 07 - Courriel 2967457 - 18-17019_ADD4 2018-07-05 8 h 01 - Courriel 2969064 - 18-17019_ADD5 2018-07-09 14 h 11 - Courriel 2969157 - 18-17019_ADD6_REPORT DE DATE 2018-07-09 15 h 31 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Compteurs Lecomte Ltée. 2925, rue Cartier Saint-Hyacinthe, QC, J2S 1L4	<a href="#">Monsieur Francois Lecomte</a> Téléphone : 450 774-3406 Télécopieur : 450 773-0759	<b>Commande : (1454681)</b> 2018-06-07 12 h 36 <b>Transmission :</b> 2018-06-07 12 h 36	2960580 - 18-17019_ADD1 2018-06-20 14 h 20 - Courriel 2962858 - 18-17019_ADD2 2018-06-26 10 h 14 - Courriel 2964657 - 18-17019_ADD3 2018-06-28 14 h 07 - Courriel 2967457 - 18-17019_ADD4 2018-07-05 8 h 01 - Courriel 2969064 - 18-17019_ADD5 2018-07-09 14 h 11 - Courriel 2969157 - 18-17019_ADD6_REPORT DE DATE 2018-07-09 15 h 31 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Nouvelle Technologie (TEKNO) Inc.  
2099, boul. Fernand Lafontaine  
Longueuil, QC, J4G2J4  
<http://tekno.ca>

[Monsieur Jean-Guy Cadorette](#)  
Téléphone : 514 982-6774  
Télécopieur : 514 788-0972

**Commande : (1454595)**  
2018-06-07 11 h 13  
**Transmission :**  
2018-06-07 11 h 13

2960580 - 18-17019\_ADD1  
2018-06-20 14 h 20 - Courriel  
2962858 - 18-17019\_ADD2  
2018-06-26 10 h 14 - Courriel  
2964657 - 18-17019\_ADD3  
2018-06-28 14 h 07 - Courriel  
2967457 - 18-17019\_ADD4  
2018-07-05 8 h 01 - Courriel  
2969064 - 18-17019\_ADD5  
2018-07-09 14 h 11 - Courriel  
2969157 - 18-17019\_ADD6\_REPORT DE DATE  
2018-07-09 15 h 31 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Real Huot Inc.  
2550 Ave Dalton  
Québec, QC, G1P 3S4

[Madame NATHALIE BERUBE](#)  
Téléphone : 418 651-9909  
Télécopieur : 418 651-8216

**Commande : (1464639)**  
2018-07-04 8 h 26  
**Transmission :**  
2018-07-04 8 h 26

2960580 - 18-17019\_ADD1  
2018-07-04 8 h 26 - Téléchargement  
2962858 - 18-17019\_ADD2  
2018-07-04 8 h 26 - Téléchargement  
2964657 - 18-17019\_ADD3  
2018-07-04 8 h 26 - Téléchargement  
2967457 - 18-17019\_ADD4  
2018-07-05 8 h 33 - Télécopie  
2969064 - 18-17019\_ADD5  
2018-07-09 14 h 12 - Télécopie  
2969157 - 18-17019\_ADD6\_REPORT DE DATE  
2018-07-09 15 h 32 - Télécopie  
Mode privilégié (devis) : Télécopieur  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Ville de Saguenay  
3501 du Roi-Georges  
Jonquière  
Saguenay, QC, G7X 1V6

[Madame Nadia Savard](#)  
Téléphone : 418 698-3055  
Télécopieur : 418 546-2114

**Commande : (1470057)**  
2018-07-17 11 h 40  
**Transmission :**  
2018-07-17 11 h 40

2960580 - 18-17019\_ADD1  
2018-07-17 11 h 40 - Téléchargement  
2962858 - 18-17019\_ADD2  
2018-07-17 11 h 40 - Téléchargement  
2964657 - 18-17019\_ADD3  
2018-07-17 11 h 40 - Téléchargement  
2967457 - 18-17019\_ADD4  
2018-07-17 11 h 40 - Téléchargement  
2969064 - 18-17019\_ADD5  
2018-07-17 11 h 40 - Téléchargement  
2969157 - 18-17019\_ADD6\_REPORT DE DATE  
2018-07-17 11 h 40 - Téléchargement  
Mode privilégié : Ne pas recevoir

Vision Solutions de Procédés  
364 rue McArthur  
Montréal, QC, H4T1X8  
<http://www.vision-solutions.ca>

[Monsieur André Cardinal](#)  
Téléphone : 514 733-1800  
Télécopieur : 514 733-3830

**Commande : (1458541)**  
2018-06-18 7 h 26  
**Transmission :**  
2018-06-18 7 h 26

2960580 - 18-17019\_ADD1  
2018-06-20 14 h 20 - Courriel  
2962858 - 18-17019\_ADD2  
2018-06-26 10 h 14 - Courriel  
2964657 - 18-17019\_ADD3  
2018-06-28 14 h 07 - Courriel  
2967457 - 18-17019\_ADD4  
2018-07-05 8 h 01 - Courriel  
2969064 - 18-17019\_ADD5  
2018-07-09 14 h 11 - Courriel  
2969157 - 18-17019\_ADD6\_REPORT DE DATE  
2018-07-09 15 h 31 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)



**Dossier # : 1182621001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Élimination et la valorisation des matières résiduelles
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 5 471 639 \$, taxes incluses, pour exercer les deux options de prolongation de 12 mois de 20 000 tonnes par année, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020, et pour exercer l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour les années 2018, 2019 et 2020 du contrat de traitement par compostage des résidus alimentaires octroyé à la firme Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355), conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14211, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 342 716 \$ à 10 814 355 \$. Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 48 429,26 \$ en 2019 et de 81 604,36 \$ en 2020.

Il est recommandé au conseil d'agglomération :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 5 471 639 \$, taxes incluses, pour exercer les deux options de prolongation de 12 mois de 20 000 tonnes par année et pour exercer l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour les années 2018, 2019 et 2020 du contrat de traitement par compostage des résidus alimentaires, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 342 716 \$ à 10 814 355 \$;
2. d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service de l'environnement de 48 429,26 \$ au net en 2019 et de 81 604,36 \$ au net en 2020;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-07-30 11:59

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182621001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Élimination et la valorisation des matières résiduelles
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 5 471 639 \$, taxes incluses, pour exercer les deux options de prolongation de 12 mois de 20 000 tonnes par année, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020, et pour exercer l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour les années 2018, 2019 et 2020 du contrat de traitement par compostage des résidus alimentaires octroyé à la firme Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355), conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14211, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 342 716 \$ à 10 814 355 \$. Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 48 429,26 \$ en 2019 et de 81 604,36 \$ en 2020.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En vertu de l'article 16 et du paragraphe 6 de l'article 19 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RRLQ, chapitre E- 20. 001), la valorisation des matières résiduelles est une compétence d'agglomération. Cette compétence est exercée par la Direction - Gestion des matières résiduelles et infrastructures du Service de l'environnement.

D'ici la mise en opération des centres de traitement des matières organiques (CTMO) prévue en 2021, le traitement des matières organiques collectées est confié à des sites de compostage du secteur privé.

À cet effet, des contrats de traitement par compostage des résidus alimentaires ont été octroyés depuis 2008.

Le bilan de l'actuel contrat de traitement est le suivant : 13 200 tonnes en 2016, 21 420 tonnes en 2017 et 12 230 tonnes pour les six premiers mois de 2018. Avec les nouvelles

implantations de la collecte réalisées auprès des citoyens en avril, c'est plus de 2 500 tonnes qui ont été récupérées seulement au mois de mai.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CG17 0421** - 28 septembre 2017 Autoriser une dépense additionnelle de 753 316 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de 10 000 tonnes supplémentaires pour l'année 2017 pour le traitement par compostage des résidus alimentaires, dans le cadre du contrat octroyé à Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 589 400 \$ à 5 342 716 \$, taxes incluses

**CG15 0355** - 28 mai 2015 Accorder un contrat à Recyclage Notre-Dame inc. pour le traitement par compostage de 60 000 tonnes de résidus alimentaires pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 4 589 399,59 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14211 (1 soum.)

## **DESCRIPTION**

Le contrat de traitement par compostage des résidus alimentaires prévoit le chargement de la matière livrée par les territoires du secteur Est de l'agglomération à un site de transfert, le transport vers le site de traitement ainsi que le compostage de la matière (voir carte «Agglo\_Est(RA-RV)-Ouest(MO).pdf» en pièce jointe).

Dans les documents de l'appel d'offres, des options ont été inscrites afin de prolonger le contrat et d'augmenter la capacité annuelle de traitement :

- Prolongation - Clauses administratives particulières à l'**Article 5. Prolongation du contrat** :

*Sur avis écrit de la Ville donné à l'adjudicataire au moins soixante (60) jours calendrier avant la date présumée de fin du contrat et suite à une entente écrite intervenue entre les deux parties, le présent contrat pourra être prolongé de 12 mois, pour un maximum de deux (2) prolongations. Tout renouvellement du contrat convenu avec le fournisseur devra respecter l'intégralité des termes du présent appel d'offres.*

Voir en pièce jointe le document «Entente prolongation signée\_RND inc.pdf».

- Tonnages supplémentaires - Spécifications du Devis technique à l'**Article 2. Objet du contrat** :

*La Ville souhaite obtenir des soumissions pour le traitement par compostage, dans un lieu certifié par le MDDELCC, de 20 000 tonnes par année de résidus alimentaires triés à la source avec option de 10 000 tonnes supplémentaires par année.*

Ces options de traitement par compostage de résidus alimentaires vise à permettre la poursuite de la desserte des citoyens jusqu'au 31 décembre 2020 en plus de répondre à l'augmentation des tonnages collectés chez les citoyens.

## **JUSTIFICATION**

Le secteur Est de l'agglomération compte dix-sept (17) territoires, soit quinze (15) arrondissements de la Ville de Montréal et deux (2) villes liées. À la fin de l'année 2017, environ 356 000 unités d'occupation (u.o.) dans des immeubles de 8 logements et moins étaient desservies par la collecte de résidus alimentaires à l'intérieur de seize territoires. L'implantation est graduelle.

En 2018, dix arrondissements et une ville liée poursuivent l'implantation de la collecte des résidus alimentaires pour environ 84 000 u.o. supplémentaires, soit 90 % des u.o. visées. L'ensemble des 488 000 u.o. du secteur Est seront desservies en 2019. De plus, environ 15 000 u.o. dans les immeubles de neuf logements et plus sont desservies.

Si la tendance se maintient, c'est plus de 28 000 tonnes de résidus alimentaires qui

devraient être générés et traités par compostage en 2018, soit près de 63 000 des 70 000 tonnes de la capacité actuelle du contrat.

L'octroi des deux options de prolongation de 12 mois à 20 000 tonnes par année et des options de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires permettra de maintenir les services de traitement jusqu'au 31 décembre 2020 en plus de permettre la fin de l'implantation de cette collecte dans les immeubles de huit logements et moins.

En tout, l'octroi de toutes les options permettra de doubler la capacité actuelle de traitement du contrat pour un total de 140 000 tonnes. L'estimation des besoins est de 34 000 tonnes en 2019 et de 37 000 tonnes en 2020. À terme, environ 96 % du contrat devrait avoir été consommé.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La somme requise pour l'octroi des options de prolongation et de traitement supplémentaire annuel - total de 70 000 tonnes - s'élève à 5 471 639 \$ taxes incluses.

La hausse de tonnage engendrée par l'implantation progressive de la collecte des résidus alimentaires sera absorbée par la baisse de la même quantité des ordures ménagères.

Le crédit nécessaire de l'année 2018 est prévu au budget de fonctionnement du Service de l'environnement au poste budgétaire des services techniques - gestion des matières résiduelles - traitement des résidus alimentaires.

Cette dépense sera également financée par un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 48 429,26 \$ au net en 2019 et de 81 604,36 \$ au net en 2020.

Demande budget additionnel	2018	2019	2020	Total
Total taxe nette	1 039,38 \$	48 429,26 \$	81 604,36 \$	131 073,01 \$

Cette dépense sera financée à 100 % par l'agglomération.

Voir les détails des calculs dans la pièce jointe.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'implantation du service de collecte des résidus alimentaires, par la distribution des outils de collecte et la sensibilisation des citoyens, répond aux objectifs du plan d'action *Montréal Durable 2016-2020* de l'administration montréalaise. Ce contrat fait partie intégrante de la priorité *Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources, Action 6 - Réduire et valoriser les matières résiduelles - Instaurer la collecte des matières organiques dans 100 % des immeubles de huit logements et moins.*

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La collecte et le compostage des résidus alimentaires font partie des actions nécessaires pour atteindre l'objectif de 60 % de valorisation de ces matières fixé par la *Politique québécoise de gestion de matières résiduelles* et par le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (MDGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Le potentiel de valorisation des résidus alimentaires doit être exploité à son maximum dans le but de respecter, sur le territoire de l'agglomération, les mesures inscrites dans le PMGMR ainsi que dans le PDGMR en préparation de l'agglomération de Montréal.

La poursuite de l'entente et l'augmentation de la capacité de traitement permettra la

poursuite de la *Stratégie montréalaise d'implantation de la collecte des résidus alimentaires - 2015-2019* présentée par l'administration en août 2015 et la desserte des citoyens du secteur Est jusqu'au 31 décembre 2020.

Si ce service n'est pas bonifié, le contrat arrivera à échéance et un nouveau contrat devra être octroyé.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi des options : septembre 2018

Début des options : à l'octroi

Fin du contrat : 31 décembre 2020

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Jean-Francois LESAGE  
Conseiller en aménagement

**Tél :** 514 872-0161  
**Télécop. :** 514 872-8146

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-25

Éric BLAIN  
C/d sout technique infrastructures CESM

**Tél :** 514 872-3935  
**Télécop. :**

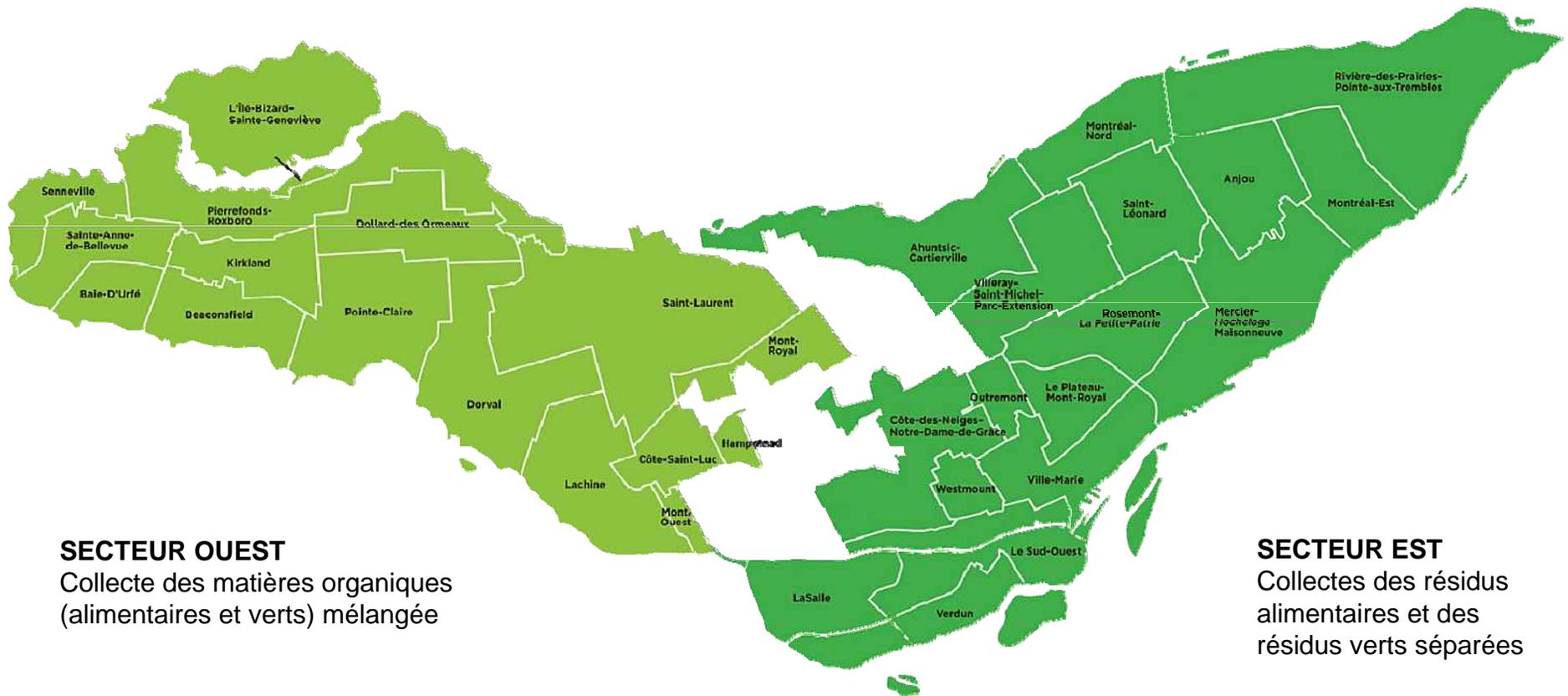
---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Pierre WINNER  
cadre sur mandat(s)

**Tél :** 514-872 4404  
**Approuvé le :** 2018-07-30

# Agglomération de Montréal



## SECTEUR OUEST

Collecte des matières organiques  
(alimentaires et verts) mélangée

## SECTEUR EST

Collectes des résidus  
alimentaires et des  
résidus verts séparés

**Service de l'environnement**  
**Direction - Gestion des matières résiduelles et infrastructures**

GDD 1182621001

Évaluation du coût - Options de prolongation pour 2019 et 2020 et options de capacité supplémentaire par année pour 2018, 2019 et 2020 - Traitement par compostage des résidus alimentaires

			1.02	1.0404	
<b>Période</b>		<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Total</b>
Tonnage estimé		10 000	30 000	30 000	70 000
Prix par tonne (1)		66.27 \$	67.60 \$	68.95 \$	-
Coût annuel avant taxes		662 700.00 \$	2 027 862.00 \$	2 068 419.24 \$	4 758 981.24 \$
TPS	5.0%	33 135.00 \$	101 393.10 \$	103 420.96 \$	237 949.06 \$
TVQ	9.975%	66 104.325 \$	202 279.235 \$	206 324.819 \$	474 708.379 \$
<b>Total taxes incluses</b>		<b>761 939.33 \$</b>	<b>2 331 534.33 \$</b>	<b>2 378 165.02 \$</b>	<b>5 471 638.68 \$</b>
Total taxe nette		695 752.16 \$	2 129 001.62 \$	2 171 581.65 \$	4 996 335.43 \$

Imputation comptable 1001.010000.103161.04333.54503.014478

**Service de l'environnement**  
**Direction - Gestion des matières résiduelles et infrastructures**

**GDD 1182621001**

**Budget additionnel - Options de prolongation pour 2019 et 2020 et options de capacité supplémentaire par année pour 2018, 2019 et 2020 - Traitement par compostage des résidus alimentaires**

		1.02		1.0404	
<b>Période</b>		<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Total</b>
Budget 2018 (tonnes)		25 000	25 000	25 000	75 000
Tonnage estimé		28 000	34 000	37 000	99 000
Écart de volume - Tonnage annuel		3 000	9 000	12 000	24 000
Prix par tonne - Résidus alimentaires		66.27 \$	67.60 \$	68.95 \$	-
Prix par tonne - Enfouissement		43.25 \$	39.45 \$	39.45 \$	-
Prix par tonne - Redevances		22.69 \$	23.02 \$	23.02 \$	-
Écart de prix par tonne		0.33 \$	5.13 \$	6.48 \$	-
Écart de prix annuel		990.00 \$	46 128.60 \$	77 727.70 \$	124 846.30 \$
TPS	5.0%	49.50 \$	2 306.43 \$	3 886.38 \$	6 242.31 \$
TVQ	9.975%	98.752 \$	4 601.328 \$	7 753.338 \$	12 453.418 \$
<b>Total taxes incluses</b>		<b>1 270.79 \$</b>	<b>53 171.55 \$</b>	<b>89 505.31 \$</b>	<b>143 542.03 \$</b>
Total taxe nette		1 039.38 \$	48 429.26 \$	81 604.36 \$	131 073.01 \$

<b>Demande de budget additionnel</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Total</b>
Total taxe nette	1 039.38 \$	48 429.26 \$	81 604.36 \$	131 073.01 \$

Service de l'environnement  
Division collecte, transport et traitement des matières résiduelles  
1555, rue Carrie Derick, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3C 6W2  
☎ 514 872-4604 ☎ 514 872-8146

Le 18 mai 2018

Monsieur Maxime Sylvestre  
Directeur général  
Recyclage Notre-Dame Inc. (Groupe EBI)  
9400, rue de l'Innovation  
Montréal (Québec) H1J 2X9

**Objet : Lettre d'entente pour la prolongation du contrat de *Traitement par compostage de résidus alimentaires 2016-2018***

---

Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre intention d'exercer l'option de prolongation du contrat cité en objet, tel que décrit à la *SECTION III – Clauses administratives particulières, Article 5. Prolongation du contrat* de l'appel d'offres 15-14211. Cette prolongation porte sur une durée supplémentaire de deux fois douze (12) mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020.

Aussi, nous souhaitons vous faire part de notre intention d'exercer les options annuelles de tonnages supplémentaires, soit 10 000 tonnes par année, pour les années 2018, 2019 et 2020, tel que décrit au *DEVIS TECHNIQUE – Article 2. Objet du contrat*.

Pour votre information, les prévisions des tonnages collectés pour les années 2019 et 2020 sont les suivantes :

- 2019 : entre 32 000 et 34 000 tonnes
- 2020 : entre 34 000 et 37 000 tonnes

Il est à noter que ces prévisions sont à titre indicatif seulement et n'engagent en rien la Ville de Montréal.

Veuillez nous confirmer votre approbation par écrit en signant la présente entente et en nous la retournant d'ici le lundi 28 mai 2018. Une fois reçue, nous entamerons les démarches administratives nécessaires afin d'exercer les options.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Carl Moïse  
Chef de section  
Division collecte, transport et traitement des matières résiduelles

JFL/ch

p. j. Entente

**Entente pour la prolongation du contrat de  
Traitement par compostage de résidus alimentaires 2016-2018**

Par la présente, la compagnie Recyclage Notre-Dame Inc. accepte que la Ville de Montréal exerce les deux options de prolongation annuelle du contrat de traitement par compostage des résidus alimentaires, prévues à la *SECTION III – Clauses administratives particulières, Article 5. Prolongation du contrat* des documents de l'appel d'offres 15-14211.

Ces deux options de prolongation annuelle prévoient le traitement de 20 000 tonnes par année. La date finale de l'entente passera du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2020.

De plus, la compagnie Recyclage Notre-Dame Inc. accepte que la Ville de Montréal exerce les options de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour les années 2018, 2019 et 2020, tel que décrit au *DEVIS TECHNIQUE – Article 2. Objet du contrat* des documents de l'appel d'offres 15-14211.

En tout, 70 000 tonnes supplémentaires s'ajoutent à la présente entente.

Toujours selon la *SECTION III – Clauses administratives particulières, Article 5. Prolongation du contrat* des documents de l'appel d'offres 15-14211 :

*Tout renouvellement du contrat convenu avec le fournisseur devra respecter l'intégralité des termes du présent appel d'offres.*

Signée le

22 Mai 2018

Par



Maxim Sylvestre  
Directeur général  
Recyclage Notre-Dame Inc.

**Dossier # : 1182621001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 5 471 639 \$, taxes incluses, pour exercer les deux options de prolongation de 12 mois de 20 000 tonnes par année, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020, et pour exercer l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour les années 2018, 2019 et 2020 du contrat de traitement par compostage des résidus alimentaires octroyé à la firme Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355), conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14211, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 342 716 \$ à 10 814 355 \$. Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 48 429,26 \$ en 2019 et de 81 604,36 \$ en 2020.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1182621001 Info Comptable.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jean-François BALLARD  
Préposé au budget

**Tél :** (514) 872-5916

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-27

Yves COURCHESNE  
Directeur - financement, trésorerie et caisses  
de retraite et trésorier adjoint

**Tél :** 514 872-3155

**Division :** Service des finances



**Dossier # : 1187526017**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets, pour un montant de 2 216 718 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public CP18056-172752-C - 3 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 549 225,7\$, contingences et taxes incluses.

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 216 718 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CP18056-172752-C;
2. d'autoriser une dépense de 2 216 718 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets;
3. d'autoriser une dépense de 332 507,70 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-25 13:27

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187526017**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets, pour un montant de 2 216 718 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public CP18056-172752-C - 3 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 549 225,7\$, contingences et taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) effectue l'inspection des conduites d'égout depuis plusieurs années dans le but d'identifier celles qui ont besoin d'être mises à niveau.

L'inspection par caméra en circuit fermé (CCTV) réalisée à l'automne 2015 a révélé que le collecteur, construit en 1916, sous la rue de Rouen entre les rues Wurtele et de Chambly, présentait des défauts structuraux et opérationnels dont des fractures longitudinales, des incrustations calcaires et des infiltrations à plusieurs endroits. Afin de préserver l'intégrité de cette conduite, la DEEU a établi que des travaux de réhabilitation doivent être effectués dans les 5 années suivant cette inspection.

Un appel d'offres public a été publié le 5 juillet 2018 sur le site SEAO et dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 août 2018. La période de validité est de 120 jours. Conformément à l'encadrement administratif C-OG-D-18-001, le bordereau de soumission n'incluait pas de prévisions pour les contingences. Compte tenu des imprévus probables dus à l'âge du collecteur qui fait l'objet des travaux, un budget de 15% de la valeur du contrat est recommandé pour les contingences.

Deux (2) addenda ont été émis :

- Addenda no 1 en date du 18 juillet 2018 : ajout d'un cahier de charges normalisées et réponses à des questions;
- Addenda no 2 en date du 10 août 2018 : réponses à une question.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Ne s'applique pas.

## **DESCRIPTION**

Les travaux consistent en la réhabilitation d'une conduite existante de 1500 mm de diamètre par l'insertion d'une gaine renforcée en fibre de verre. La gaine est insérée par tirage dans la conduite à partir des regards d'accès, puis gonflée à l'air comprimé et polymérisée à l'aide de lampes UV.

Ces travaux auront lieu sur la rue de Rouen entre les rues Wurtele et de Chambly sur une longueur de 930 mètres. Ils comprennent :

- Le nettoyage et l'inspection de treize sections de conduite, soit une longueur de 930 mètres;
- Le gainage de six sections de conduite, soit une longueur de 470 mètres;
- La reconstruction de cinq regards ;
- Le gainage et/ou le remplacement de drains de puisards.

## **JUSTIFICATION**

Cinq (5) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre-elles ont déposé une soumission. Aucun avis de désistement n'a été reçu de l'entreprise n'ayant pas déposé de soumission.

Puisque ces travaux d'envergure se situent sur une rue résidentielle en milieu urbain et comprennent une gestion de pompage et de dérivation d'eau ainsi qu'une gestion de la circulation, la DEEU a opté pour un octroi en mode alternatif incluant des critères d'expériences. Le choix de ce mode d'octroi a fait l'objet d'une autorisation du Directeur général de la Ville, tel que requis.

Une des 4 soumissions reçues a été jugée non conforme du fait que le soumissionnaire n'avait pas démontré qu'il avait l'expérience requise par la Ville.

## **Tableau d'analyse des soumissions**

<b>Firmes soumissionnaires</b>	<b>Prix (avec taxes)</b>	<b>Contingences (avec taxes)</b>	<b>Total (avec taxes)</b>
<b>1- Clean Water Works inc.</b>	<b>2 216 718,00</b>	<b>332 507,70</b>	<b>2 549 225,70</b>
2- Les Excavations Lafontaine inc.	2 342 462,94	351 369,44	2 693 832,38
3- Service Infraspéc inc.	3 528 640,24	529 296,04	4 057 936,27
Estimation du professionnel	2 754 318,11	413 147,72	3 167 465,82
Coût moyen des soumissions reçues			3 100 331,45 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			22%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)			144 606,68 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			59,18%
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$)			(618 240,12)\$
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%)			-19,52%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			144 606,68
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			5,67%

L'écart entre l'estimation interne et la plus basse soumission est favorable de 19,52%. L'estimation interne prenait en considération le risque associé aux travaux en milieu urbain dans des conditions hivernales. Toutefois, le plus bas soumissionnaire a présenté un échéancier qui prévoyait une fin de la majorité des travaux en décembre et donc il est probable qu'il n'ait pas attribué de coûts aux conditions hivernales. De plus, Clean Water Works inc. a présenté plusieurs projets de même nature exécutés à Montréal dans les mêmes conditions et par conséquent, nous sommes d'avis qu'il serait en mesure de réaliser le contrat malgré l'écart de prix.

Il est donc recommandé d'octroyer le contrat à Clean Water Works inc. au prix de sa soumission plus les contingences, soit 2 549 225,70 \$, taxes incluses.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises de la RENA ont été faites; Clean Water Works inc., 1800 Bantree street, Ottawa, Ontario, K1B 5L6. De plus l'entreprise a fourni l'attestation de Revenu Québec valide jusqu'au 30 novembre 2018.

Conformément au décret 1049-2013 du 23 octobre 2013, la compagnie Clean Water Works inc. détient une attestation valide de l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été reproduit en pièces jointes.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets est de 2 549 225,70 \$ taxes incluses.

Ceci représente un montant de 2 327 782,85 \$ net de ristournes de taxes.

Cette dépense sera financée par emprunt à la charge de l'agglomération à moins de disponibilités de la réserve.

Le détail des informations comptables se retrouve dans l'intervention financière du Service des finances.

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Si ce contrat n'était pas octroyé, l'état de la conduite centenaire continuerait à se dégrader au point où la réhabilitation ne serait même plus possible. Dans ce cas, sa reconstruction complète serait nécessaire. Les travaux de reconstruction sont beaucoup plus onéreux et longs à réaliser et occasionne beaucoup plus de nuisances aux citoyens.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication est élaborée par le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Octroi du contrat: septembre 2018
- Fin des travaux : février 2019.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Marleen SIDNEY)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

Chantale POTVIN, 17 août 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sally DAGHER  
Ingénieure - Administratrice de contrats

**Tél :** 5142804418  
**Télécop. :** 5142804387

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2018-08-16

Michel VERREAULT  
Surintendant administration et soutien à  
l'exploitation

**Tél :** 514 280-4364  
**Télécop. :** 514 280-4387

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Richard FONTAINE  
Directeur(trice) du traitement des eaux usees  
**Tél :** 514 280-3706  
**Approuvé le :** 2018-08-21

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2018-08-24



## Liste des commandes

**Numéro** : CP18056-172752-C

**Numéro de référence** : 1179972

**Statut** : En attente de conclusion du contrat

**Titre** : Réhabilitation du collecteur De Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Clean Water Works Inc. (CWW Réhabilitation) 1800 rue Bantree Ottawa, ON, K1B5L6 <a href="http://www.cwwcanada.com">http://www.cwwcanada.com</a>	<a href="#">Monsieur Nicolas Brennan</a> Téléphone : 613 745-9536 Télécopieur : 613 745-9994	<b>Commande : (1466056)</b> 2018-07-06 11 h 35 <b>Transmission :</b> 2018-07-06 11 h 43	2973833 - Addenda 1 2018-07-18 15 h 56 - Courriel 2983295 - Addenda no 2 2018-08-10 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Fjord Fusion Inc. 340 Émile Couture Chicoutimi, QC, G7H 8B6	<a href="#">Monsieur Eric Martin</a> Téléphone : 418 545-1698 Télécopieur : 418 545-1206	<b>Commande : (1469128)</b> 2018-07-13 15 h 16 <b>Transmission :</b> 2018-07-13 15 h 17	2973833 - Addenda 1 2018-07-18 15 h 56 - Courriel 2983295 - Addenda no 2 2018-08-10 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Insituform Technologies Limited 139 rue Barr Montréal, QC, H4T 1W6 <a href="http://www.insituform.com">http://www.insituform.com</a>	<a href="#">Monsieur Nicolas Sauvé</a> Téléphone : 514 739-9999 Télécopieur : 514 739-9988	<b>Commande : (1465710)</b> 2018-07-05 16 h 12 <b>Transmission :</b> 2018-07-05 16 h 45	2973833 - Addenda 1 2018-07-18 15 h 56 - Courriel 2983295 - Addenda no 2 2018-08-10 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
LES EXCAVATIONS LAFONTAINE INC. 872, rue Archimède Lévis, QC, G6V 7M5 <a href="http://www.excactionslafontaine.com">http://www.excactionslafontaine.com</a>	<a href="#">Madame Anick Michaud</a> Téléphone : 418 838-2121 Télécopieur : 418 835-9223	<b>Commande : (1472920)</b> 2018-07-25 13 h 40 <b>Transmission :</b> 2018-07-25 13 h 47	2973833 - Addenda 1 2018-07-25 13 h 40 - Messagerie 2983295 - Addenda no 2 2018-08-10 9 h 41 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Services Infraspéc inc 4585 boulevard Lite Laval, QC, H7C0B8	<a href="#">Monsieur Eric Bellemare</a> Téléphone : 450 937-1508 Télécopieur : 450 937-2522	<b>Commande : (1465701)</b> 2018-07-05 16 h 06 <b>Transmission :</b> 2018-07-05 16 h 45	2973833 - Addenda 1 2018-07-18 15 h 56 - Courriel 2983295 - Addenda no 2 2018-08-10 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Le 22 mars 2017

CLEAN WATER WORKS INC.  
A/S MONSIEUR JOCELYN CHOUINARD  
1800, BANTREE ST  
OTTAWA (ON) K1B 5L6

N° de décision : 2017-CPSM-1018619  
N° de client : 2700007337

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous CWW RÉHABILITATION, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). CLEAN WATER WORKS INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **12 juin 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2840, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

**Dossier # : 1187526017**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

**Objet :**

Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets, pour un montant de 2 216 718 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public CP18056-172752-C - 3 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 549 225,7\$, contingences et taxes incluses.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1187526017InfoCompt\\_DEEU.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Marleen SIDNEY  
Préposée au budget  
**Tél : 514 872-0893**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-20

Iva STOILOVA-DINEVA  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 280-4195**

**Division :** Service des finances , Division du conseil et soutien financier



(1)

**Dossier # : 1187526018**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Les Entreprises de Construction Refrabec inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour un montant de 579 944,94 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public SP18066-BF0000-C - 2 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 637 939,43 \$, contingences et taxes incluses

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat à Les Entreprises de Construction Refrabec inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 579 944,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP18066-BF0000-C;
2. d'autoriser une dépense de 579 944,94 \$, taxes incluses pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;
3. d'autoriser une dépense de 57 994,49 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-25 12:51

**Signataire :** Isabelle CADRIN

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187526018**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Les Entreprises de Construction Refrabec inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour un montant de 579 944,94 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public SP18066-BF0000-C - 2 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 637 939,43 \$, contingences et taxes incluses

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La station d'épuration des eaux usées Jean R.-Marcotte (Station) est dotée de quatre incinérateurs qui servent à brûler les boues recueillies au cours du traitement des eaux usées. Ces incinérateurs sont en opération depuis 1988 et requièrent régulièrement la remise à neuf de certaines composantes majeures. L'expérience acquise au cours des dernières années confirme la nécessité d'une remise à niveau majeure du réfractaire et de l'acier sur chacun des quatre incinérateurs de la Station à tous les deux ans. Les incinérateurs 1 et 3 sont remis à niveau en alternance avec les incinérateurs 2 et 4.

Des arrêts pour la mise à niveau des incinérateurs à planchers multiples 2 et 4 sont donc à nouveau planifiés cette année à compter de la première semaine du mois de novembre 2018 pour le premier incinérateur et en janvier 2019 pour le second.

Un appel d'offres a été lancé le 5 juillet 2018 et publié sur le site SEAO et dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 août 2018. La validité des soumissions est de 120 jours. Le montant des contingences prévu au contrat est de 10 % pour tenir compte des imprévus probables vue l'âge des installations existantes. Aucun addenda n'a été émis.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG17 0439 - 28 septembre 2017 - Accorder un contrat à Reftech international inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues 1 et 3 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 596 254,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP17057-BF0000-C (2 soum.)

CG16 0527 - 30 septembre 2016 - Accorder un contrat à Les Entreprises de Construction Refrabec inc., pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et no 4 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte pour une somme maximale de 586 986,06 \$, taxes incluses, - Appel d'offres 1935-AE-16 - 2 soumissionnaires (1163334019);

CG15 0546 - 24 septembre 2015 - Accorder à Les Entreprises de construction Refrabec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 1 et no 3 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 653 675,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1924-AE-15 (1153334025);

## **DESCRIPTION**

L'envergure des travaux à réaliser à l'intérieur des incinérateurs 2 et 4 sera précisée lors de l'inspection après la mise hors service et le nettoyage de ceux-ci. Il est très probable que des remises à neuf soient requises pour les composantes suivantes des incinérateurs : deux des onze planchers, les briques d'assises des planchers, les bras racleurs, les cages de brûleurs et des arches de planchers endommagés. Toutefois, année après année, des travaux récurrents sont effectués et sont reliés à l'usage intensif des incinérateurs. À cet effet, le bordereau des prix comprend l'ensemble des travaux qui pourraient être exécutés mais qui ne seront confirmés qu'une fois les incinérateurs inspectés.

Certaines parties de parois des gaines des gaz et la cheminée d'urgence pourraient être corrodées de façon importante par les gaz de combustion. Le cas échéant, le remplacement des sections endommagées exigera obligatoirement la réfection du revêtement métallique, les ancrages, les blocs isolants, le béton réfractaire, etc. Ces travaux permettront, s'ils s'avèrent requis, de maintenir l'intégrité de la structure métallique et d'éliminer les risques d'émission de gaz toxiques d'incinération dans le bâtiment des boues causés par des perforations dans les gaines d'acier, ce qui pourrait mettre en péril la santé et la sécurité de notre personnel.

Ce type de travaux exige une main-d'œuvre spécialisée, dans des conditions très difficiles et en majeure partie sous des conditions de haute sécurité reliées à des travaux en espaces clos.

Durant une période d'environ six semaines, la capacité d'incinération de la Station sera réduite de 25 %, rendant l'opération d'incinération plus vulnérable en cas d'imprévus sur l'un des trois autres incinérateurs en fonction. Pour cette raison, l'arrêt des incinérateurs est planifié en novembre 2018 et en janvier 2019, correspondant à des périodes de l'année durant lesquelles la Station reçoit normalement moins d'eaux usées à traiter, minimisant ainsi la vulnérabilité d'incinération en cas d'imprévus.

## **JUSTIFICATION**

Quatre entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres dont trois entreprises et une association (ACQ-Provincial). Deux des entreprises ont présenté une soumission et aucun avis de désistement n'a été reçu de l'entreprise qui n'avait pas soumissionné.

**Tableau d'analyse des soumissions**

Firmes soumissionnaires	Prix (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
1- Les Entreprises de Construction Refrabec Inc.	579 944,94	57 994,49	637 939,43
2- Reftech International Inc.	604 332,74	60 433,27	664 766,02
Estimation du professionnel	597 766,52	59 776,65	657 543,17
Coût moyen des soumissions reçues			651 352,73 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			2,10%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)			26 826,59 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			4,21%
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$)			(19 603,74)
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%)			-2,98%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			26 826,59
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			4,21%

L'écart entre l'estimation interne et la plus basse soumission conforme est favorable de 2,98 %.

Il est donc recommandé d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Les Entreprises de Construction Refrabec Inc. au montant de sa soumission, soit 637 939,43 \$, taxes incluses.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites - Les Entreprises de Construction Refrabec Inc. - 925 Boul. Lionel-Boulet, Varennes, Québec, J3X 1P7. L'entreprise a fourni l'attestation de Revenu Québec, expirant le 30 novembre 2018, avec sa soumission.

Les soumissionnaires n'avaient pas à obtenir une autorisation de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ce contrat et Les Entreprises de Construction Refrabec Inc. ne possèdent pas une telle attestation.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les crédits requis pour l'octroi de ce contrat sont de 637 939,43 \$, taxes incluses. Cette dépense est prévue au budget de fonctionnement 2018 de la Direction de l'épuration des eaux usées et sera priorisée au budget 2019.

Cette dépense représente un coût net pour l'agglomération de 582 523,73 \$, lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale.

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Si le contrat n'était pas octroyé, la fiabilité des incinérateurs serait compromise. La capacité d'incinération risquerait de diminuer par rapport aux besoins et les boues devraient être disposées dans un site d'enfouissement externe. Il est à noter que le coût pour la disposition au site d'enfouissement s'élève à presque 50 \$ par tonne et le coût journalier d'enfouissement s'élève en moyenne à 9 500 \$.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Début des travaux : novembre 2018

Fin des travaux : mars 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Marleen SIDNEY)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

Chantale POTVIN, 17 août 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sally DAGHER  
Ingénieure - Administratrice de contrats

**Tél :** 5142804418  
**Télécop. :** 5142804387

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2018-08-17

Michel VERREAULT  
Surintendant administration et soutien à  
l'exploitation

**Tél :** 514 280-4364  
**Télécop. :** 514 280-4387

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Richard FONTAINE  
Directeur(trice) du traitement des eaux usées

**Tél :** 514 280-3706  
**Approuvé le :** 2018-08-23

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice

**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2018-08-24



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : SP18066-BF0000-C

**Numéro de référence** : 1180655

**Statut** : En attente de conclusion du contrat

**Titre** : Travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no. 2 et no.4 à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
ACQ - Provincial 9200 boul Metropolitain est Montréal, QC, H1K4L2 <a href="http://modulec.ca">http://modulec.ca</a>	<a href="#">Madame Geneviève Lacourse</a> Téléphone : 514 354-8249 Télécopieur :	<b>Commande : (1466521)</b> 2018-07-09 10 h 44 <b>Transmission :</b> 2018-07-09 10 h 44	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction Refrabec 925, boul. Lionel-Boulet Varenes, QC, J3X 1P7	<a href="#">Madame Isabelle Marcoux</a> Téléphone : 450 449-5390 Télécopieur : 450 449-5520	<b>Commande : (1465618)</b> 2018-07-05 14 h 36 <b>Transmission :</b> 2018-07-05 14 h 36	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Industries Fournier Inc. division construction 8605 Boul. Parent Trois-Rivières, QC, G9A 5E1	<a href="#">Madame Stephanie Houde</a> Téléphone : 819 375-2888 Télécopieur :	<b>Commande : (1465968)</b> 2018-07-06 10 h 30 <b>Transmission :</b> 2018-07-06 10 h 30	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Reftch International Inc. 1825 32e Avenue Montréal, QC, H8T3J1	<a href="#">Monsieur Michael Radlgruber</a> Téléphone : 514 633-8665 Télécopieur : 514 633-8665	<b>Commande : (1465720)</b> 2018-07-05 16 h 31 <b>Transmission :</b> 2018-07-05 16 h 31	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

**Dossier # : 1187526018**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

**Objet :**

Accorder un contrat à Les Entreprises de Construction Refrabec inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour un montant de 579 944,94 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public SP18066-BF0000-C - 2 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 637 939,43 \$, contingences et taxes incluses

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD1187526018 InterventionFinancière BF.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Marleen SIDNEY  
Préposée au budget  
**Tél : 514 872-0893**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-24

Iva STOILOVA-DINEVA  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 280-4195**

**Division :** Service des finances , Division du conseil et soutien financier



**Dossier # : 1187438005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction , Division Performance TI et sourçage
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente-cadre de services professionnels avec AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.) pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations en analyse d'affaires, pour une durée de 24 mois, pour une somme maximale de 332 277,75 \$, taxes incluses/Appel d'offres public 18-16926 - (3 soumissionnaires, 1 seul conforme)

Il est recommandé :

1. de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois par laquelle la firme AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.), seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations en analyse d'affaires, pour une somme maximale de 332 277,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16926 ;
2. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2018-08-23 17:08

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1187438005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction , Division Performance TI et sourçage
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente-cadre de services professionnels avec AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.) pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations en analyse d'affaires, pour une durée de 24 mois, pour une somme maximale de 332 277,75 \$, taxes incluses/Appel d'offres public 18-16926 - (3 soumissionnaires, 1 seul conforme)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal (Ville) effectue un virage technologique sans précédent et investit massivement pour se doter des meilleures technologies afin d'accroître l'efficacité de ses activités. Afin de soutenir les nombreux projets de la Ville, le Service des technologies de l'information (Service des TI) souhaite développer les compétences et maintenir le niveau d'expertise de ses employés.

Le Service des TI souhaite ainsi offrir un parcours de formations « sur mesure » pour les analystes d'affaires et les analystes TI de la Ville. Par le biais de ce parcours, le Service des TI vise à offrir des formations répondant à leurs besoins, quel que soit leur niveau d'expérience, ainsi qu'à développer les compétences des employés concernés pour leur permettre de remplir efficacement leur rôle. Ces formations seront ainsi adaptées aux spécificités du Service des TI et prendront en considération l'hétérogénéité du public cible.

C'est dans ce contexte que le Service des TI a lancé l'appel d'offres public 18-16926. Cet appel d'offres, publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO a débuté le 14 mai 2018 pour se terminer le 14 juin 2018. Un délai de 31 jours a été accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leur soumission.

Au total, trois addendas ont été publiés aux dates suivantes :

N° Addenda	Date	Portée
1	18 mai 2018	Report de date d'ouverture
2	31 mai 2018	Réponses aux questions du marché
3	8 juin 2018	Réponses aux questions du marché

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 juin 2018. La durée de validité des soumissions

est de 180 jours calendrier, suivant leur ouverture. Des 3 soumissions reçues, une seule a été jugée conforme.

Le présent dossier vise donc à conclure une entente-cadre de services professionnels avec AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.), seul soumissionnaire conforme, pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations en analyse d'affaires, pour une durée de 24 mois, pour une somme maximale de 332 277,75 \$, taxes incluses.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

DA182757001 - 6 mars 2018 - Approuver la grille d'évaluation qui sera utilisée dans le cadre d'appels d'offres pour l'acquisition de service professionnel afin de concevoir et diffuser un parcours de formation dans le domaine des technologies de l'information.

## **DESCRIPTION**

Le contrat de formation est d'une durée de deux ans à compter de sa date d'entrée en vigueur, avec une option de renouvellement d'une durée maximale d'une année.

Selon les besoins estimés, cinq éditions du parcours de formation sont envisagées pour toute la durée du contrat. Certaines formations pourraient toutefois faire l'objet de sessions supplémentaires, afin de répondre aux besoins du Service des TI.

Ce contrat vise à offrir des formations aux Analystes d'affaires afin de les outiller pour qu'ils soient plus performants. Les personnes occupant ce poste contribuent à l'alignement entre les besoins d'affaires, la solution mise en œuvre et l'implantation de solutions technologiques. Ces analystes assument un rôle-conseil de première ligne dans les dossiers ou les projets liés à son domaine d'expertise.

Le parcours de formations techniques est divisé en trois parties (notions de base, les techniques et les notions complémentaires) et est composé de dix formations (document disponible en pièces jointes). Il comprend également une formation "optionnelle".

Ce contrat comprend:

- La personnalisation du parcours de formations techniques aux besoins spécifiques des analystes d'affaires du Service des TI;
- Une validation préalable de l'ensemble des contenus du parcours de formation auprès des responsables TI de la Ville;
- La préparation des plans de formation;
- Le développement du matériel de formation remis aux participants;
- L'animation de l'ensemble des sessions de formation. Ces sessions de formation se dérouleront sur l'île de Montréal dans les locaux de l'adjudicataire ou dans une salle réservée par celui-ci;
- L'évaluation de la satisfaction des participants à l'issue de chaque formation et la remise d'un rapport de synthèse au responsable de la formation du Service des TI.

## **JUSTIFICATION**

Sur un total de neuf preneurs du cahier des charges, trois preneurs (33 %) ont déposé des offres, alors que les six autres (67 %) n'ont pas soumissionné. De ces six firmes, trois d'entre elles ont transmis un avis de désistement au Service de l'approvisionnement. Les raisons de désistement invoquées sont :

- Une firme indique ne pas être en mesure de fournir un plan de formation de cette envergure.
- Une firme manque de ressources et de disponibilités pour ses locaux.
- Une firme n'a pas eu le temps d'étudier l'appel d'offres et de préparer une soumission.

Sur les trois soumissionnaires, deux ont été jugés non conformes, soit l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke.

Tableau des résultats (taxes incluses) :

Soumission conforme	Note Intérim	Note finale	Prix de base	Autre (Option de prolongation) *	Total
<b>AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.)</b>	70,33	3,62	332 277,75 \$	166 138,88 \$	498 416,63 \$
Dernière estimation réalisée			294 336,00 \$	147 168,00 \$	441 504,00 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire - estimation)					56 912,63 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100					12,9 %

\* Selon l'article 15.02 du contrat, l'option de prolongation d'une année doit se faire aux mêmes termes et conditions que ceux prévus dans le contrat.

Le prix soumis par l'adjudicataire est supérieur de 12,9 % au prix de la dernière estimation réalisée avant le lancement de l'appel d'offres. Il est à noter qu'il s'agit d'un premier appel d'offres pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations techniques dans le domaine des TI, et la Ville n'a pas d'historique pour ce type de services.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les dépenses seront assumées au PTI et/ou au budget de fonctionnement du Service des TI pour la durée du contrat. Les prestations de services professionnels seront utilisées au fur et à mesure de l'expression des besoins. Tous les besoins futurs de prestations de services seront régis par le processus d'autorisation de dépenses en fonction d'une entente-cadre.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'octroi de ce contrat permettra de consolider l'expertise et d'améliorer la performance des employés du Service des TI. Une meilleure expertise des Analystes d'affaires permettra un raffinement des solutions mises en œuvre, plus de rapidité dans la réalisation des projets ainsi qu'une optimisation des investissements TI.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Présentation du dossier au comité exécutif : le 5 septembre 2018;

- Approbation du dossier par le conseil municipal : le 17 septembre 2018;
- Approbation du dossier par le conseil d'agglomération : le 20 septembre 2018.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Maricela FERRER VISBAL)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Martine GÉLINAS  
conseiller(ere) analyse - controle de gestion

**Tél :** 514-872-8275  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-06

Lyne PARENTEAU  
Conseillère en analyse et contrôle de gestion

**Tél :** 514 872-5295  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Sylvain PERRAS  
Directeur du service des technologies de  
l'information

**Tél :**

**Approuvé le :** 2018-08-23

PARCOURS ANALYSE D'AFFAIRES		
	Partie 1 - Les notions de bases de l'analyse d'affaires	Durée estimée
<b>1</b>	<b>Les notions de bases :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences et habiletés requises pour le rôle d'analyste d'affaires</li> <li>• Positionnement de l'analyste d'affaires dans le contexte Ville (<i>contenus à personnaliser avec le Service des TI de la ville</i>)</li> <li>• Notions de base pour l'analyse fondée sur le référentiel du Babok: <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Être en mesure d'identifier les grandes étapes de l'élaboration des exigences</li> <li>➢ Savoir identifier et planifier les communications avec les parties prenantes d'un projet</li> <li>➢ Connaître les principes de documentation des exigences efficaces</li> <li>➢ Savoir découvrir les causes des problèmes afin de trouver les solutions adéquates</li> </ul> </li> </ul>	<b>5 jours</b>
	Partie 2 - Les techniques de l'analyse d'affaires	Durée estimée
<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques d'animation d'atelier pour la collecte des exigences (brainstorming, atelier de prise de besoin, entrevue, etc.)</li> </ul>	<b>2 jours</b>
<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de modélisation de processus (<i>bpmn – contenus à personnaliser avec le Service des TI de la ville</i>) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Définition et modélisation des exigences et de la conception (créer des matrices de diagrammes, regrouper et représenter les niveaux d'abstraction adéquats, modélisation des processus, diagrammes de séquences, modélisation des états)</li> <li>➢ Structure et organisation des exigences et de la conception (illustrer les flux d'informations, les entrées et les résultats, vérifier que les informations sont correctes et complètes, évaluer les résultats par rapport au périmètre de la solution, vérifier et valider les exigences exprimées et modélisées, cas d'utilisation, diagrammes des flux de données, analyse des exigences non fonctionnelles)</li> </ul> </li> </ul>	<b>2 jours</b>
<b>4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de modélisation de données</li> </ul>	<b>2 jours</b>
<b>5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction de "use case" et de "user Storie"</li> </ul>	<b>1 à 2 jours</b>
<b>6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction des exigences d'affaire et des règles d'affaires</li> </ul>	<b>1 à 2 jours</b>
<b>7</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir la matrice de traçabilité des exigences</li> </ul>	<b>1 à 2 jours</b>
	Partie 3 - Les notions complémentaires	Durée estimée
<b>8</b>	La rédaction d'un dossier de décision <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Découpage et estimation</li> </ul>	<b>1 à 2 jours</b>
<b>9</b>	L'analyse d'affaires en mode Agile <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Les meilleures pratiques en contexte Agile</li> </ul>	<b>1 à 2 jours</b>
<b>10</b>	La gestion de tests <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Stratégie de tests</li> </ul>	<b>1 à 2 jours</b>
	Formation optionnelle	Durée estimée
<b>11</b>	Formation de formateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Habilitier nos champions à coacher les analystes</li> </ul>	<b>2 à 3 jours</b>

**Dossier # : 1187438005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction , Division Performance TI et sourçage
<b>Objet :</b>	Conclure une entente-cadre de services professionnels avec AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.) pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations en analyse d'affaires, pour une durée de 24 mois, pour une somme maximale de 332 277,75 \$, taxes incluses/Appel d'offres public 18-16926 - (3 soumissionnaires, 1 seul conforme)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-16926 Intervention.pdf](#)[18-16926 DetCah.pdf](#)



[18-16926 TableauResultatComiteSélection.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Maricela FERRER VISBAL  
Agent d'approvisionnement  
**Tél : 514 868 3709**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-09

Danielle CHAURET  
Chef de section  
**Tél : 514 872-1027**  
**Division : Service de l'approvisionnement , Direction**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom)

<input type="text" value="Université de Laval"/>	<input type="text" value="La firme a modifié le bordereau de soumission"/>
<input type="text" value="Université de Sherbrook"/>	<input type="text" value="pointage intérimaire inférieur 70%"/>

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.)	332 277,75 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Au moment de l'intervention, 3 avis de désistement étaient reçus: Pas en mesure de fournir un plan de formation de cette envergure (1), pas eu le temps de préparer la soumission dans le délai alloué (1), Manque de ressources (1).

Préparé par

Le  -  -

18-16926 - Acquisition de services professionnels pour parcours de formation « Analyse d'affaires » pour les Services TI de la Ville de Montréal

	<i>Présentation de l'offre et compréhension de la demande</i>	<i>Approche pédagogique, contenus de formation et matériel de formation et proposés</i>	<i>Capacité de réalisation et échéancier</i>	<i>Expérience et réalisations du soumissionnaire</i>	<i>Qualifications des formateurs et du chargé de projet</i>	<i>Pointage intermédiaire</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<b>Comité</b>		
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>30%</b>	<b>25%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>		
AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.)	3,50	22,33	15,50	15,00	14,00	70,33	332 277,75 \$	3,62	<b>1</b>	<b>Heure</b>	jeudi 28-06-2018 15h00	
Université de Sherbrook	2,67	17,67	10,33	14,67	15,33	60,67			<b>Non conforme</b>	<b>Lieu</b>	255, boulevard Crémazie Est, Bureau 400 Montréal (Québec) H2M 1L5	
0						-		-			<b>Multiplicateur d'ajustement</b>	
0						-		-			10000	
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Maricela Ferrer</b>											



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 18-16926

**Numéro de référence** : 1164845

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Acquisition de services professionnels pour parcours de formation «Analyse d'affaires» pour les Services TI de la Ville de Montréal

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Actualisation IDH inc. 4080, rue Wellington Bureau 300 Montréal, QC, H4G1V4 <a href="http://www.actualisation.com">http://www.actualisation.com</a>	<a href="#">Monsieur Louis Fortin</a> Téléphone : 514 284-2622 Télécopieur : 514 284-2625	<b>Commande : (1450891)</b> 2018-05-30 15 h 18 <b>Transmission :</b> 2018-05-30 15 h 18	2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-30 15 h 18 - Téléchargement 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-05-31 11 h 49 - Courriel 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Alithya Services-Conseils inc. 2875, boul. Laurier bureau 1250 Québec, QC, G1V 2M2 <a href="http://www.alithya.com">http://www.alithya.com</a>	<a href="#">Madame Josée Turcotte</a> Téléphone : 418 650-6414 Télécopieur : 418 650-5876	<b>Commande : (1443286)</b> 2018-05-14 13 h 30 <b>Transmission :</b> 2018-05-14 13 h 30	2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-18 10 h 03 - Courriel 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-05-31 11 h 49 - Courriel 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
ETS formation 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal, QC, H3C 1K3	<a href="#">Madame Isabel Chaumont</a> Téléphone : 514 396-8800 Télécopieur :	<b>Commande : (1444187)</b> 2018-05-15 16 h 19 <b>Transmission :</b> 2018-05-15 16 h 19	2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-18 10 h 03 - Courriel 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2

			2018-05-31 11 h 49 - Courriel
			2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Groupe Edgenda inc. 1751, rue du Marais bureau 300 Québec, QC, G1M0A2 <a href="http://www.edgenda.com">http://www.edgenda.com</a>	<a href="#">Madame Flora Gaffuri</a> Téléphone : 514 670-2344 Télécopieur : 418 626-1244	<b>Commande : (1444017)</b> 2018-05-15 13 h 39 <b>Transmission :</b> 2018-05-15 13 h 39	2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-18 10 h 03 - Courriel 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-05-31 11 h 49 - Courriel 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
IT Chapter 300 Rue du Saint-Sacrement Suite 407 Montréal, QC, H2Y1X4	<a href="#">Monsieur Olivier Abecassis</a> Téléphone : 514 868-2116 Télécopieur :	<b>Commande : (1444256)</b> 2018-05-15 23 h 35 <b>Transmission :</b> 2018-05-15 23 h 35	2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-18 10 h 03 - Courriel 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-05-31 11 h 49 - Courriel 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Landry et associés CP 624, Succ. B Montréal, QC, H3B 3K3 <a href="http://www.landryconsulting.com">http://www.landryconsulting.com</a>	<a href="#">Monsieur Claude M Landry</a> Téléphone : 514 998-7265 Télécopieur :	<b>Commande : (1449502)</b> 2018-05-28 14 h 30 <b>Transmission :</b> 2018-05-28 14 h 30	2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-28 14 h 30 - Téléchargement 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-05-31 11 h 49 - Courriel 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

<p>LCG Solution 605 Atwater Montréal, QC, H3J 2T8 <a href="http://lcsolution.com">http://lcsolution.com</a></p>	<p><a href="#">Monsieur Louis-Charles Gauthier</a> Téléphone : 514 826-5534 Télécopieur : 514 826-5534</p>	<p><b>Commande : (1452173)</b> 2018-06-02 8 h 09 <b>Transmission :</b> 2018-06-02 8 h 09</p>	<p>2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-06-02 8 h 09 - Téléchargement 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-06-02 8 h 09 - Téléchargement 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Université de Sherbrooke -Service des ressources financières- Section de l'approvisionnement 2500, Boul. Université Sherbrooke, QC, J1K 2R1 <a href="http://www.usherbrooke.ca">http://www.usherbrooke.ca</a></p>	<p><a href="#">Madame Ginette Thiffault</a> Téléphone : 819 821-7571 Télécopieur : 819 821-7801</p>	<p><b>Commande : (1449549)</b> 2018-05-28 15 h 17 <b>Transmission :</b> 2018-05-28 15 h 17</p>	<p>2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-28 15 h 17 - Téléchargement Mode privilégié : Ne pas recevoir</p>
<p>Université de Sherbrooke -Service des ressources financières- Section de l'approvisionnement 2500, Boul. Université Sherbrooke, QC, J1K 2R1 <a href="http://www.usherbrooke.ca">http://www.usherbrooke.ca</a></p>	<p><a href="#">Madame Ginette Thiffault</a> Téléphone : 819 821-7571 Télécopieur : 819 821-7801</p>	<p><b>Commande : (1455185)</b> 2018-06-08 11 h 15 <b>Transmission :</b> 2018-06-08 11 h 15</p>	<p>2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-06-08 11 h 15 - Aucun 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-06-08 11 h 15 - Téléchargement 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 11 h 15 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Université Laval / Direction générale de la formation continue 1025, avenue des Sciences-Humaines Local 1274 Québec, QC, G1V 0A6</p>	<p><a href="#">Madame Brigitte Aussant</a> Téléphone : 418 656-2131 Télécopieur :</p>	<p><b>Commande : (1445917)</b> 2018-05-18 11 h 48 <b>Transmission :</b> 2018-05-18 11 h 48</p>	<p>2943247 - 18- 16926_Addenda n° 1_Report de date 2018-05-18 11 h 48 - Téléchargement 2948870 - 18- 16926_Addenda n° 2 2018-05-31 11 h 49 - Courriel 2954415 - 18- 16926_Addenda n° 3 2018-06-08 9 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)</p>





**Dossier # : 1187936017**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics , Grands parcs métropolitains
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Écoterritoires
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les deux (2) firmes suivantes : Englobe Corp. (483 563,29 \$) et SNC-Lavalin GEM Québec inc. (523 164,99 \$) totalisant une somme maximale de 1 006 728,28 \$, taxes incluses, pour réaliser des études et expertises géotechniques, ainsi que de caractérisations environnementales, dans le cadre de la réalisation des projets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal - Appel d'offres public 18-16971 (quatre (4) soumissionnaires au total).

1. De conclure deux (2) ententes-cadres, d'une durée de trente-six (36) mois, pour la fourniture, sur demande, de services professionnels afin de réaliser des études et expertises géotechniques et des caractérisations environnementales dans le cadre de la réalisation des projets d'aménagements de la Ville;

2. D'accorder, à cette fin, un contrat de services professionnels aux deux (2) firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public n° 18-16971;

<b>Firme</b>	<b>Somme maximale</b>	<b>Contrat (Lot)</b>
Englobe Corp.	483 563,29 \$	1
SNC Lavalin GEM Québec inc.	523 164,99 \$	2

3. D'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, et ce, au rythme des besoins à combler.

**Signé par** Chantal I. GAGNON **Le** 2018-08-21 15:24

**Signataire :**

Chantal I. GAGNON

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187936017**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics , Grands parcs métropolitains
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Écoterritoires
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les deux (2) firmes suivantes : Englobe Corp. (483 563,29 \$) et SNC-Lavalin GEM Québec inc. (523 164,99 \$) totalisant une somme maximale de 1 006 728,28 \$, taxes incluses, pour réaliser des études et expertises géotechniques, ainsi que de caractérisations environnementales, dans le cadre de la réalisation des projets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal - Appel d'offres public 18-16971 (quatre (4) soumissionnaires au total).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le but d'effectuer une planification et une conception complète des projets du *Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR)*, des études et expertises géotechniques incluant le volet environnemental des sols sont requises.

Dans ce contexte, il a été décidé de procéder à un appel d'offres public permettant de retenir les services de deux (2) firmes, sélectionnées sur la base de leur pointage technique et de leur enveloppe de prix. Il s'agit donc d'une sélection de firmes qui, selon les besoins, auront à réaliser ces études et expertises géotechniques à la demande du *SGPVMR* .

L'appel d'offres n° 18-16971 a été publié sur le site électronique SÉAO ainsi que dans le journal *Le Devoir*. Le détail du processus est décrit à l'intervention du *Service de l'approvisionnement* .

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG14 0289 – 19 juin 2014 - Conclure une entente-cadre pour la fourniture, sur demande, de services professionnels avec SNC-Lavalin inc. pour la réalisation des études et expertises géotechniques et environnementales et le contrôle qualitatif des matériaux au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) pour une somme maximale de 1 018 710,12 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13589 (cinq (5) soumissionnaires) / Approuver le projet de convention à cette fin.

**DESCRIPTION**

Les services professionnels demandés sont, sans s'y limiter, les suivants :

- la réalisation d'études et d'expertises géotechniques;
- le soutien technique en cours de construction.

Le volet environnemental complémentaire à ces études et expertises géotechniques comprend les éléments suivants :

- la réalisation d'études de caractérisation environnementale;
- la préparation de plans de réhabilitation environnementale, de demandes de permis et de certificat d'autorisation à déposer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- la surveillance de travaux de réhabilitation environnementale et de gestion des sols.

À la suite de l'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public n° 18-16971, il est recommandé de retenir les services des deux (2) firmes suivantes :

Contrat (Lot) 1: Englobe Corp.	483 563,29 \$ (taxes incluses)
Contrat (Lot) 2: SNC Lavalin GEM Québec inc.	523 164,99 \$ (taxes incluses)

## JUSTIFICATION

Afin d'être en mesure de compléter les mandats qui lui sont confiés, le SGPVMR doit constituer une réserve de firmes auxquelles elle fait appel pour la production d'études et expertises géotechniques.

Les documents d'appel d'offres ont été préparés de façon à ce que deux (2) contrats (Lots) soient attribués par ordre décroissant de leur valeur aux soumissionnaires qui auront obtenu le meilleur pointage final à la suite de l'évaluation des propositions. Un pointage intérimaire a été établi à la suite de l'évaluation qualitative de l'offre de services. La note finale a ensuite été établie à l'aide d'une formule impliquant le pointage intérimaire et le prix.

Un total de quatre (4) soumissions ont été reçues dans le cadre de l'appel d'offres. Les quatre (4) soumissions jugées recevables ont été soumises au comité de sélection, formé de trois (3) personnes, pour évaluation. Les soumissions répondent à tous les critères établis par le *Service de l'approvisionnement* et ont été évaluées en fonction de la grille de pointage applicable aux contrats de services professionnels. Les quatre (4) soumissionnaires sont :

- Groupe ABS inc.
- SNC Lavalin GEM Québec inc.
- Englobe Corp.
- Les Services EXP inc.

Les offres de services des firmes Groupe ABS inc. et Les Services EXP inc. ont été jugées non conformes, le pointage intérimaire de 70 % n'ayant pas été obtenu par ces firmes.

### Contrat (Lot) 1 : 18-1933

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base	Autre (préciser)	Total (taxes incluses)
<b>Englobe Corp.</b>	<b>71,3</b>	<b>2,51</b>	<b>483 536,29 \$</b>	-	<b>483 563,29 \$</b>
SNC Lavalin GEM Québec inc.	81,0	2,50	523 164,99 \$	-	523 164,99 \$

Dernière estimation réalisée					489 638,28 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire - estimation)					- 6 074,99 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100					- 1,2 %
Écart entre la 2 <sup>e</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2 <sup>e</sup> meilleure note finale - adjudicataire)					39 601,70 \$
Écart entre la 2 <sup>e</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (%) ((2 <sup>e</sup> meilleure note finale - adjudicataire) / adjudicataire) x 100					8,2 %

### Contrat (Lot) 2 : 18-1934

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base	Autre (préciser)	Total (taxes incluses)
<b>SNC Lavalin GEM Québec inc.</b>	<b>81,0</b>	<b>2,50</b>	<b>523 164,99 \$</b>	<b>-</b>	<b>523 164,99 \$</b>
Dernière estimation réalisée					489 638,28 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire - estimation)					33 526,71 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100					6,8 %
Écart entre la 2 <sup>e</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2 <sup>e</sup> meilleure note finale - adjudicataire)					n/a
Écart entre la 2 <sup>e</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (%) ((2 <sup>e</sup> meilleure note finale - adjudicataire) / adjudicataire) x 100					n/a

Le montant des honoraires professionnels est de 483 563,29 \$, taxes incluses, pour le contrat (Lot) n° 1 et de 523 164,99 \$, taxes incluses, pour le contrat (Lot) n° 2.

Les montants des offres des adjudicataires recommandés sont inférieurs de 1,2 % à la dernière estimation réalisée à l'interne pour le contrat (Lot) n° 1 et supérieurs de 6,8 % à la dernière estimation réalisée à l'interne pour le contrat (Lot) n° 2.

Les validations requises ont été faites, selon lesquelles les adjudicataires recommandés ne sont pas inscrits au Registre des entreprises non admissibles (RENA) et ils respectent le *Règlement sur la gestion contractuelle* (PGC).

Les soumissions ont été analysées par le comité de sélection le 26 juillet 2018 et les informations sont détaillées dans l'intervention du *Service de l'approvisionnement*.

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les enveloppes budgétaires maximales des honoraires sont évaluées à 483 563,29 \$, taxes incluses, pour le contrat (Lot) n° 1 et 523 164,99 \$, taxes incluses, pour le contrat (Lot) n° 2 et permettront de couvrir plusieurs projets.

Le montant net, montant imputable moins la ristourne de TPS et TVQ, est de 441 557,74 \$ pour le contrat (Lot) n° 1 et de 477 719,37 \$ pour le contrat (Lot) n° 2.

Il s'agit d'ententes-cadres sans imputation budgétaire.

Les mandats feront l'objet d'une autorisation de dépenses en conformité avec les règles prévues aux articles du *Règlement de délégation de pouvoir en matière d'ententes-cadres*.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'approbation de ces ententes permettra de réaliser des projets qui contribuent aux objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2016-2020, notamment, en assurant la qualité des milieux de vie des citoyens, par une gestion responsable des sols contaminés.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'impact majeur de cette décision sera d'assurer, par le biais de ces services professionnels, la réalisation d'études et d'expertises géotechniques, incluant la caractérisation environnementale des sols, nécessaires à la rédaction des plans et devis des travaux de construction des aménagements.

Dans l'éventualité où un refus d'octroyer les contrats est obtenu, le *SGPVMR* ne sera plus en mesure de planifier adéquatement le développement de ces projets d'envergure.

D'autre part, dans l'éventualité où un retard est observé dans l'octroi des contrats, le *SGPVMR* devra, pour des mandats inférieurs à 101 100 \$, taxes incluses, procéder par le biais de mandats de gré à gré, ce qui nécessite un traitement administratif supplémentaire et un délai ne permettant pas de répondre aux besoins des requérants dans les délais fixés. Toutefois, cette alternative de procéder par contrat de gré à gré ne peut être envisagée, compte tenu de l'ampleur et de la complexité des mandats d'études du *S GPMR*.

Advenant le cas où l'octroi des contrats reporté à une date ultérieure au 13 janvier 2019, soit la date de la validité de la soumission, les plus bas soumissionnaires conformes pourraient alors retirer leur soumission. Il faudrait donc procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais associés.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi des contrats : À la suite de l'adoption du présent dossier

Début des contrats : Octobre 2018

Fin des contrats : Trente-six (36) mois à partir de la date d'envoi de l'avis d'adjudication ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :

Service de l'approvisionnement , Direction (Eddy DUTELLY)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Yvon CHARBONNEAU  
Conseiller - analyse et contrôle de gestion

En collaboration avec Saber GHENNAI  
Contrôleur de projets (tél. : 514 872-8351)

**Tél :** 514 872-8690  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-14

Pierre-Paul SAVIGNAC  
Chef de division - grands parcs métropolitains

**Tél :** 514-872-4046  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Sylvia-Anne DUPLANTIE  
Directeur(trice) - aménagements des parcs et espaces publics

**Tél :** 514 872-5638  
**Approuvé le :** 2018-08-20

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Louise-Hélène LEFEBVRE  
directeur(trice)

**Tél :** 514.872.1456  
**Approuvé le :** 2018-08-21

**Dossier # : 1187936017**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics , Grands parcs métropolitains
<b>Objet :</b>	Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les deux (2) firmes suivantes : Englobe Corp. (483 563,29 \$) et SNC -Lavalin GEM Québec inc. (523 164,99 \$) totalisant une somme maximale de 1 006 728,28 \$, taxes incluses, pour réaliser des études et expertises géotechniques, ainsi que de caractérisations environnementales, dans le cadre de la réalisation des projets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal - Appel d'offres public 18-16971 (quatre (4) soumissionnaires au total).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**

-  [18-16971 Tableau Résultat Global Final Contrat 1.pdf](#)
  -  [18-16971 Tableau Résultat Global Final Contrat 2.pdf](#)  [18-16971 pv.pdf](#)
  -  [18-16971 DET CAH.pdf](#)  [18-16971 Nouvelle Appel D'offres Contrat 1.pdf](#)
  -  [18-16971 Nouvelle Appel D'offres Contrat 2.pdf](#)
- 

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Eddy DUTELLY  
Agent d'approvisionnement II  
Tél : 514 872-5253

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-17

Pierre GATINEAU  
Chef de section  
Tél : 514 872-5241  
Division : Acquisition de biens et services

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom) :  Motif de rejet: administratif et / ou technique

Note de passage inférieure à 70 %

Note de passage inférieure à 70 %

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
SNC-Lavalin GEM Québec Inc.	523 164,99 \$	<input type="checkbox"/>	
Englobe Corp	483 563,29 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	1

### Information additionnelle

Il est recommandé d'octroyer le contrat no. 1 à la firme ayant obtenu le plus haut pointage : Englobe Corp. Des huit (8) autres firmes détentrices du cahier des charges; 2 firmes sont déclarées non conformes. Les autres firmes n'avaient pas la capacité, le temps ou n'évoluaient pas dans ce secteur d'activité.

Préparé par :  Le  -  -

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom) Motif de rejet: administratif et / ou technique

Groupe ABS Inc.	Note de passage inférieure à 70 %
Les Services EXP Inc.	Note de passage inférieure à 70 %
Englobe Corp	Non conforme administrativement ayant obtenu le contrat 1

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
SNC-Lavalin GEM Québec Inc.	523 164,99 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	2

### Information additionnelle

Il est recommandé d'octroyer le contrat no. 2 à la seule firme conforme : SNC-Lavalin GEM Québec Inc.. Des neuf (9) autres firmes détentrices du cahier des charges; 3 firmes sont déclarées non conformes. Les autres firmes n'avaient pas la capacité, le temps ou n'évoluaient pas dans ce secteur d'activité.

Préparé par :  Le  -  -

18-16971 - Services professionnels pour la réalisation d'études, d'expertises géotechniques et environnementales ainsi que le contrôle qualitatif des matériaux

	<i>Présentation de l'offre de services</i>	<i>Compréhension du mandat et de la problématique</i>	<i>Approche proposée</i>	<i>Capacité de production et échéancier</i>	<i>Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables</i>	<i>Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe</i>	<i>Pointage intermédiaire total</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<i>Comité</i>	<i>Contrat 1</i>
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>30%</b>	<b>20%</b>	<b>10%</b>	<b>25%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	
Groupe ABS Inc.	3,33	6,67	18,67	14,00	7,33	17,67	67,7			Non conforme	<b>Heure</b>	jeudi 26-07-2018 14 h 00
SNC Lavalin GEM Québec Inc.	4,00	7,67	22,33	16,67	8,33	22,00	81,0	523 164,99 \$	2,50	2	<b>Lieu</b>	Service de l'approvisionnement 255 boulevard Crémazie Est 4e
Englobe Corp.	3,33	6,67	21,00	12,67	8,00	19,67	71,3	483 563,29 \$	2,51	1		
Les Services EXP. Inc.	3,83	6,67	20,33	12,67	7,33	18,00	68,8			Non conforme		
0							-					
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Eddy Dutelly</b>											
											<b>Multiplicateur d'ajustement</b>	
											10000	

18-16971 - Services professionnels pour la réalisation d'études, d'expertises géotechniques et environnementales ainsi que le contrôle qualitatif des matériaux

	<i>Présentation de l'offre de services</i>	<i>Compréhension du mandat et de la problématique</i>	<i>Approche proposée</i>	<i>Capacité de production et échéancier</i>	<i>Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables</i>	<i>Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe</i>	<i>Pointage intermédiaire total</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<i>Comité</i>	<i>Contrat 2</i>
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>30%</b>	<b>20%</b>	<b>10%</b>	<b>25%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	
Groupe ABS Inc.	3,33	6,67	18,67	14,00	7,33	17,67	67,7			Non conforme	<b>Heure</b>	jeudi 26-07-2018 14 h 00
SNC Lavalin GEM Québec Inc.	4,00	7,67	22,33	16,67	8,33	22,00	81,0	523 164,99 \$	2,5040	<b>1</b>	<b>Lieu</b>	Service de l'approvisionnement 255 boulevard Crémazie Est 4e
Englobe Corp.	3,33	6,67	21,00	12,67	8,00	19,67			-	Non conforme		
Les Services EXP. Inc.	3,83	6,67	20,33	12,67	7,33	18,00	68,8			Non conforme		
0							-		-			
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Eddy Dutelly</b>											
											<b>Multiplicateur d'ajustement</b>	
												<b>10000</b>



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)

[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

› **Liste des commandes**

Résultats d'ouverture

Contrat conclu

## Liste des commandes



**Numéro** : 18-16971

**Numéro de référence** : 1173203

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Services professionnels pour la réalisation d'études, d'expertises géotechniques et environnementales ainsi que le contrôle qualitatif des matériaux



Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
.SNC-Lavalin inc. 455 Boul René-Lévesque Ouest, 7e étage Montréal, QC, H2Z 1Z3	<a href="#">Madame Karima Aïnenas.</a> Téléphone : 514 393-8000 Télécopieur :	<b>Commande : (1457618)</b> 2018-06-14 10 h 42 <b>Transmission :</b> 2018-06-14 10 h 42	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Englobe 1200, boul. Saint-Martin Ouest, bureau 400 Laval, QC, H7S2E4 <a href="http://www.englobecorp.com">http://www.englobecorp.com</a>	<a href="#">Madame Isabelle Langlois.</a> Téléphone : 514 281-5173 Télécopieur : 450 668-5532	<b>Commande : (1458137)</b> 2018-06-15 9 h 30 <b>Transmission :</b> 2018-06-15 9 h 30	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
GHD Consultants Limitée 4600 boul de la Côte-Vertu Montréal, QC, H4S 1C7 <a href="http://www.ghd.com">http://www.ghd.com</a>	<a href="#">Monsieur Philippe Savoie.</a> Téléphone : 514 333-5151 Télécopieur : 514 333-4674	<b>Commande : (1457817)</b> 2018-06-14 14 h 16 <b>Transmission :</b> 2018-06-14 14 h 16	Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Groupe ABS	<a href="#">Madame Vicky</a>	<b>Commande</b>	Mode privilégié (devis) :

17, rue de l'Industrie Saint-Rémi, QC, J0L 2L0	<a href="#">Messier.</a> Téléphone : 450 435- 9900 Télécopieur : 450 435- 5548	<b>: (1458283)</b> 2018-06-15 11 h 42 <b>Transmission :</b>  2018-06-15 11 h 42	Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Le Groupe Solroc Inc. 4000, rue Griffith Montréal, QC, H4T 1A8	<a href="#">Monsieur Patrice Bedu.</a> Téléphone : 514 737- 6541 Télécopieur : 514 342- 5855	<b>Commande : (1459439)</b> 2018-06-19 11 h 54 <b>Transmission :</b>  2018-06-19 11 h 54	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Consultants S.M. Inc. (Bureau des Offres) 433, rue Chabanel Ouest, 12e étage Montréal, QC, H2N 2J8 <a href="http://www.groupeesm.com">http://www.groupeesm.com</a>	<a href="#">Madame Cynthia Fournier.</a> Téléphone : 450 651- 0981 Télécopieur : 450 651- 9542	<b>Commande : (1458608)</b> 2018-06-18 8 h 42 <b>Transmission :</b>  2018-06-18 8 h 42	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Services Exp Inc 8487, 19e Avenue Montréal, QC, H1Z 4J2	<a href="#">Madame Ginette Laplante.</a> Téléphone : 819 478- 8191 Télécopieur : 819 478- 2994	<b>Commande : (1457844)</b> 2018-06-14 14 h 39 <b>Transmission :</b>  2018-06-14 14 h 39	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Solmatech Inc. 97 rue de la Couronne Repentigny, QC, J5Z 0B3	<a href="#">Monsieur Éric Landreville.</a> Téléphone : 450 585- 8592 Télécopieur : 450 585- 5500	<b>Commande : (1458838)</b> 2018-06-18 11 h 19 <b>Transmission :</b>  2018-06-18 11 h 19	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Stantec Experts-conseils ltée 100 Boul. Alexis-Nihon suite 110 Montréal, QC, H4M 2N6	<a href="#">Madame Claudine Talbot.</a> Téléphone : 418 626- 2054 Télécopieur :	<b>Commande : (1457159)</b> 2018-06-13 13 h 38 <b>Transmission :</b>  2018-06-13 13 h 38	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
WSP Canada Inc. (Pour AO sur invitation pour tout le Québec) 1135, boulevard Lebourgneuf Québec Québec, QC, G2K 0M5	<a href="#">Madame Martine Gagnon.</a> Téléphone : 418 623-	<b>Commande : (1457262)</b> 2018-06-13 15 h 10 <b>Transmission :</b>	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

<http://www.wspgroup.com>

2254

Télécopieur

2018-06-13 15

: 418 624-

h 10

1857

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

#### Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC: Signaler un acte répréhensible](#) 

#### Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors](#)

[Québec](#) 

[Registre des entreprises](#)

[non admissibles](#) 

[Autorité des marchés](#)

[financiers](#) 

#### À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

#### Partenaires

Secrétariat  
du Conseil du trésor  
Québec 

CGI

tc • MEDIA

© 2003-2018 Tous droits réservés



**Dossier # : 1185110001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de services professionnels à Riopel Dion St-Martin inc. et GBi experts-conseils inc. pour la réalisation de services professionnels en architecture et ingénierie dans le cadre de projets de protection de bâtiments corporatifs pour une somme maximale de 3 779 812,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (18-17071) - (4 soum)

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 3 779 812,86 \$, taxes incluses, pour la réalisation de services professionnels en architecture et ingénierie dans le cadre de projets de protection de bâtiments corporatifs comprenant tous les frais incidents.
2. d'accorder un contrat a Riopel Dion St-Martin inc. et GBi experts-conseils inc., équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, et qui s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 3 599 821,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (18-17071) et selon les termes et conditions stipulés au contrat ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 92,48 % par la Ville centre et à 7,52 % pour l'agglomération.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2018-08-30 10:15

**Signataire :** Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1185110001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de services professionnels à Riopel Dion St-Martin inc. et GBi experts-conseils inc. pour la réalisation de services professionnels en architecture et ingénierie dans le cadre de projets de protection de bâtiments corporatifs pour une somme maximale de 3 779 812,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (18-17071) - (4 soum)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le parc immobilier corporatif de la Ville de Montréal est constitué d'environ 240 bâtiments dont plusieurs sont presque centenaires. Certains d'entre eux ont été rénovés dans les dernières années, mais plusieurs présentent encore des déficiences importantes. Les services prévus dans le présent contrat sont nécessaires afin de permettre la mise en oeuvre des projets de construction, de réfection, de restauration et de mise aux normes de plusieurs composantes afin d'assurer l'intégrité des bâtiments et protéger l'actif immobilier. Afin de mettre en oeuvre le programme triennal d'immobilisation 2018-2020 de la Ville de Montréal, le SGPI a recours à des consultants externes pour la réalisation des projets. Les consultants retenus auront le mandat de réaliser des projets jusqu'à concurrence des honoraires prévus à leur contrat. Le mandat des professionnels comprendra, entre autres, la prestation de services professionnels de chacune des disciplines à chaque étape de conception (esquisse, préliminaires, dossier définitif et appel d'offres) et de construction des projets (chantier et période de garantie). Ce processus présente l'avantage d'identifier les ressources externes pour mettre en oeuvre simultanément plusieurs projets.

L'appel d'offres public, publié dans le Devoir le 20 juin 2018, a offert aux soumissionnaires un délai de 51 jours afin d'obtenir les documents nécessaires sur le site de SÉAO et déposer leur soumission. Les soumissions sont valides pour une période de 180 jours à partir de la date de dépôt des soumissions le 9 août 2018 (jusqu'au 6 décembre 2018).

4 addenda ont été émis:

Addenda 1 : 19 juillet 2018 ajout services surveillance accrue, remplacement bordereau pour les ajouter + question/réponses

Addenda 2 : 20 juillet 2018 questions/réponses

Addenda 3 : 1<sup>er</sup> août 2018 questions/réponses

Addenda 4 : 6 août 2018 questions/réponses

## DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N.A

## DESCRIPTION

Suite à l'appel d'offres public, le présent dossier vise à octroyer un contrat à l'équipe composée de firmes externes pour l'exécution de services professionnels afin de réaliser les mandats suivants :

- Relevés;
- Estimations;
- Études préparatoires;
- Plans et devis;
- Appel d'offres public;
- Surveillance des travaux;
- Plans tels que construits.

Tout au long de leur prestation, les firmes seront encadrées par les professionnels du SGPI.

Des travaux de construction, de réfection, de restauration et de mise aux normes sont requis pour assurer l'intégrité des bâtiments et protéger les actifs immobiliers de la Ville. L'expertise des professionnels sera consacrée, entre autres, aux édifices et sites suivants :

1. Piscine Jarry
2. Pataugeoire Jeanne-Mance
3. Chalet du parc Maisonneuve - Phase 2
4. Réfection de la Maison Smith - Phase 2
5. Chalet du Mont-Royal
6. Divers bâtiments corporatifs.

## JUSTIFICATION

Il y a eu 21 preneurs des cahiers des charges et 5 ont remis une soumission. Les firmes qui ont remis le formulaire de désistement indiquent qu'ils n'avaient pas le temps à accorder à cet appel d'offres ou le carnet de commandes trop remplis pour répondre aux exigences de la Ville.

La firme Viau Bastien Gosselin Architecte inc. n'a pas obtenu le pointage intérimaire nécessaire à l'ouverture de son enveloppe et, par conséquent, a été déclarée non conforme.

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base	Taxes	Total
Riopel Dion St-Martin inc.	80,00	0,42	2 722 574,30 \$	407 705,40 \$	3 130 279,70 \$
Chevalier Morales Architecte inc.	71,17	0,36	2 962 105,00 \$	443 575,22 \$	3 405 680,22 \$
St-Gelais Montminy & Associés Architectes S.E.N.C.R.L.	71,67	0,33	3 218 825,00 \$	482 019,04 \$	3 700 844,04 \$
Les Architectes FABG inc.	75,33	0,33	3 340 275,00 \$	500 206,18 \$	3 840 481,18 \$

Dernière estimation réalisée			2 870 189,17 \$	429 810,83 \$	3 300 000, 00 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire - estimation)					- 169 720,30 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100					- 5,14 %
Écart entre la 2 <sup>ème</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2 <sup>ème</sup> meilleure note finale - adjudicataire)					275 400,52 \$
Écart entre la 2 <sup>ème</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (%) ((2 <sup>ème</sup> meilleure note finale - adjudicataire) / adjudicataire) x 100					8,8 %

Les membres du comité de sélection, tenu le 20 août 2018, recommandent de retenir l'offre de l'équipe formée par Riopel Dion St-Martin inc et GBi experts-conseils inc. pour la réalisation des projets corporatifs tels que présentés dans l'onglet description. Ces derniers ont obtenu le plus haut pointage final, selon les critères d'évaluation préalablement établis et connus de tous les soumissionnaires.

Le présent contrat est visé par la loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. Les deux firmes adjudicataires du présent contrat possèdent leur attestation de l'AMF. Celle de Riopel a été délivrée le 13 novembre 2015 et GBi experts-conseils inc. a renouvelé la sienne le 24 juillet 2018.

De plus, ces deux firmes ne sont pas inscrites au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) et ne sont pas inscrites sur la liste des personnes non admissibles en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale à autoriser est de 3 779 812,86 \$. Ce montant inclut les contingences de 15 % (469 541,97 \$ taxes incluses, qui permettront de répondre aux imprévus en cours de projet) et les incidences de 5 % (179 991,09 \$ taxes incluses qui serviront à couvrir les coûts engendrés par des services de laboratoire ou autres services qui pourraient être réalisés par des tiers en cours de réalisation des projets).

Cette dépense sera assumée à 92,48 % par la Ville centre et à 7,52 % pour l'agglomération. La dépense d'agglomération est reliée au projet du Chalet du Mont-Royal qui sera réalisé dans le cadre du présent octroi de contrat. Il s'agit du seul bâtiment de compétence d'agglomération de ce mandat.

La dépense est prévue au PTI 2018-2020 du Service de la gestion et de la planification immobilière.

La dépense se répartit de la manière suivante : 5 % en 2018, 55 % en 2019 et 40 % en 2020.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les projets seront réalisés selon la politique de développement durable de la Ville et obtiendront l'accréditation LEED appropriée lorsqu'ils le permettent. Dans le cas contraire, les projets seront réalisés selon les principes de développement durable qu'il est possible d'appliquer.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le processus d'octroi du contrat devra être complété dans les meilleurs délais afin de mettre en place les meilleures conditions de mise en oeuvre des projets identifiés. Tout retard dans le processus pourrait entraîner le non-respect des échéanciers prévus et des dommages supplémentaires aux bâtiments du parc immobilier de la Ville. .

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le service des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat de services professionnels : 20 septembre 2018

Début du mandat : 1<sup>er</sup> octobre 2018

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Matthieu CROTEAU)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Françoise TURGEON)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Dominique LEBLANC LANDRY  
Gestionnaire immobilier

**Tél :** (514) 872-2703  
**Télécop. :** (514) 280-3597

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-22

Isabelle BONNEAU  
c/d gestion de projets immobiliers

**Tél :** 514-872-7853  
**Télécop. :**

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Michel SOULIÈRES  
directeur - gestion de projets immobiliers

**Tél :** 514-872-2619

**Approuvé le :** 2018-08-27

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Benoit DAGENAIS  
Directeur général adjoint

**Tél :** 514 872-9466

**Approuvé le :** 2018-08-27

				Tps 5,0%	Tvq 9,975%	Total
<b>Contrat:</b>	<b>Travaux forfaitaires</b>	%	\$			
	Prix forfaitaire	0,0%	2 722 574,30			
		0,0%				
		0,0%				
	Admin et profits	0,0%	0,00			
	Divers - Autres trav.	0,0%				
	<b>Sous-total :</b>	100,0%	2 722 574,30	136 128,72	271 576,79	3 130 279,80
Contingences	15,0%	408 386,15	20 419,31	40 736,52	469 541,97	
<b>Total - Contrat :</b>		3 130 960,45	156 548,02	312 313,30	3 599 821,77	
<b>Incidences:</b>	Dépenses générales					
	Dépenses spécifiques					
	<b>Total - Incidences :</b>	5,0%	156 548,02	7 827,40	15 615,67	179 991,09
<b>Coût des travaux ( Montant à autoriser )</b>			3 287 508,47	164 375,42	327 928,97	3 779 812,86
<b>Ristournes:</b>	Tps	100,00%		164 375,42		164 375,42
	Tvq	50,0%			163 964,48	163 964,48
	<b>Coût après rist. ( Montant à emprunter )</b>					3 451 472,95

Le 13 novembre 2015

RIOPEL DION ST-MARTIN INC.  
A/S MADAME SYLVIE ST-MARTIN  
777, DE LA COMMUNE, BUREAU 400  
MONTRÉAL (QC) H3C 1Y1

N° de décision : 2015-CPSM-1057900  
N° de client : 3000701633

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

---

Madame,

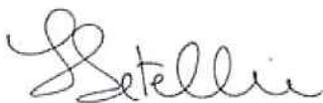
Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous RIOPEL + ASSOCIÉS ARCHITECTES, une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »). RIOPEL DION ST-MARTIN INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **12 novembre 2018** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation/de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

**Québec**  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Le 24 juillet 2018

GBI EXPERTS-CONSEILS INC.  
A/S MONSIEUR SERGE BEAUDOIN  
255, BOUL CRÉMAZIE E  
9È ÉTAGE  
MONTRÉAL (QC) H2M 1L5

N° de décision : 2018-CPSM-1028448  
N° de client : 2700007729

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous BEAUDOIN HURENS, CONSULTANTS ENVIROCONSEIL, ÉCLIPSO DESIGN-CONSTRUCTION et GBI, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). GBI EXPERTS-CONSEILS INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **30 octobre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

**Dossier # : 1185110001**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs

**Objet :** Accorder un contrat de services professionnels à Riopel Dion St-Martin inc. et GBI experts-conseils inc. pour la réalisation de services professionnels en architecture et ingénierie dans le cadre de projets de protection de bâtiments corporatifs pour une somme maximale de 3 779 812,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (18-17071) - (4 soum)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-17071 Intervention.xls](#)



[18-17071 TableauRésultatComitéSélection.pdf](#)



[18-17071 pv.pdf](#)



[18-17071 DetCah.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Matthieu CROTEAU  
Agent d'approvisionnement II  
**Tél : 514 872-6777**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-23

Pierre GATINEAU  
Chef de section  
**Tél : 514 872-0349**  
**Division : Service de l'approvisionnement , Direction**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom) :  Motif de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
St-Gelais Montminy & Associés Architectes S.E.N.C.R.L.	3 700 844.04 \$	<input type="checkbox"/>	
Cheavlaier Morales Architectes inc.	3 405 680.22 \$	<input type="checkbox"/>	
Les Architectes FABG inc.	3 840 481.18 \$	<input type="checkbox"/>	
Riopel Dion St-Martin inc.	3 130 279.70 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Parmi les 17 firmes ayant fait l'acquisition des documents et n'ayant pas déposé de proposition, on retrouve 2 firmes ayant agis à titre de sous-traitant et 3 ayant déposé une proposition conjointement avec un des déposants. Les raisons évoquées par les firmes ayant remis le formulaire de désistement indiquent qu'ils n'avaient pas le temps à accorder à cet appel d'offres ou le carnet de commandes trop remplis pour répondre aux exigences de la Ville.

Préparé par :  Le  -  -

18-17071 - Services professionnels en architecture et ingénierie pour le programme de protection des bâtiments corporatifs

	<i>Présentation de l'offre</i>	<i>Compréhension du mandat et de la problématique</i>	<i>Capacité de production et échéancier</i>	<i>Expérience et expertise de la firme dans des projets semblables</i>	<i>Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe</i>	<i>Pointage intermédiaire</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<i>Comité</i>	
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>25%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	lundi 20-08-2018
St-Gelais Montminy & Associés Architectes S.E.N.C.R.L.	3,50	7,33	18,17	21,33	21,33	71,67	3 700 844,04 \$	<b>0,33</b>	3	<b>Heure</b>	13 h 30
Chevalier Morales Architectes inc.	4,00	7,33	18,83	20,67	20,33	71,17	3 405 680,22 \$	<b>0,36</b>	2	<b>Lieu</b>	255 boul. Crémazie Est, Salle 436
Les Architectes FABG inc.	4,17	7,33	19,50	22,33	22,00	75,33	3 840 481,18 \$	<b>0,33</b>	4		
Viau Bastien Gosselin Architectes inc.	3,67	7,33	16,17	21,33	20,00	68,50			<b>Non conforme</b>		
Riopel Dion St-Martin inc.	4,33	7,67	20,67	24,33	23,00	80,00	3 130 279,70 \$	<b>0,42</b>	<b>1</b>		
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Matthieu Crêteau</b>										
										<b>Multiplicateur d'ajustement</b>	<b>10000</b>



## Liste des commandes

Numéro : 18-17071

Numéro de référence : 1176238

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Services professionnels en architecture et ingénierie pour le programme de protection des bâtiments corporatifs

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
.SNC-Lavalin inc. 455 Boul René-Lévesque Ouest, 7e étage Montréal, QC, H2Z 1Z3	<a href="#">Madame Karima Aïnenas</a> Téléphone : 514 393-8000 Télécopieur :	<b>Commande : (1461209)</b> 2018-06-22 15 h 44 <b>Transmission :</b> 2018-06-22 15 h 44	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Architecture EVOQ inc. 1435 rue St-Alexandre Suite 1000 Montréal, QC, H3A 2G4	<a href="#">Monsieur Mathieu Filion</a> Téléphone : 514 393-9490 Télécopieur :	<b>Commande : (1462434)</b> 2018-06-27 15 h 10 <b>Transmission :</b> 2018-06-27 15 h 10	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Cardin Ramirez Julien, architectes 5310, boul. St-Laurent Montréal, QC, H2T 1S1	<a href="#">Monsieur Pierre Cardin</a> Téléphone : 514 272-6798 Télécopieur : 514 272-6821	<b>Commande : (1461528)</b> 2018-06-26 9 h 43 <b>Transmission :</b> 2018-06-26 9 h 43	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Chevalier Morales inc. 5455, de Gaspé, suite 300 Montréal, QC, H2T3B3	<a href="#">Monsieur Sergio Morales</a> Téléphone : 514 273-9277 Télécopieur : 514 273-7447	<b>Commande : (1467157)</b> 2018-07-10 10 h 35 <b>Transmission :</b> 2018-07-10 10 h 35	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
D'Aronco, Pineau, Hébert, Varin inc. 549, rue Principale Laval, QC, H7X 1C7	<a href="#">Monsieur Pierre Raymond</a> Téléphone : 450 969-2250 Télécopieur : 450 969-2249	<b>Commande : (1471378)</b> 2018-07-19 15 h 26 <b>Transmission :</b> 2018-07-19 15 h 26	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 15 h 26 - Téléchargement 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 15 h 26 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
DMA architectes s.e.n.c.r.l. 204-655 rue Desnoyers Montréal, QC, H4C 3E1 <a href="http://www.dmaarchitectes.com">http://www.dmaarchitectes.com</a>	<a href="#">Madame Carine Lobo</a> Téléphone : 514 288-4251 Télécopieur :	<b>Commande : (1461063)</b> 2018-06-22 11 h 51 <b>Transmission :</b> 2018-06-22 11 h 51	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
GBi	<a href="#">Monsieur Charles Mousseau, ing.</a>	<b>Commande : (1461037)</b>	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis)

255 Crémazie Est, 9e Étage Montréal, QC, H2M 1L5 <a href="http://www.gbi.ca">http://www.gbi.ca</a>	Téléphone : 514 384-4220 Télécopieur : 514 383-6017	2018-06-22 11 h 26 <b>Transmission :</b> 2018-06-22 11 h 26	2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Gémeil Inc. Ingénierie & Gestion de Projets 110, rue Racine Est, suite 310 Chicoutimi, QC, G7H1R2 <a href="http://www.gemel.ca">http://www.gemel.ca</a>	<a href="#">Monsieur Justin Pagé</a> Téléphone : 418 548-2630 Télécopieur : 888 395-2830	<b>Commande : (1460758)</b> 2018-06-21 16 h 37 <b>Transmission :</b> 2018-06-21 16 h 37	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Lemay CO inc. 3500, rue Saint-Jacques Montréal, QC, H4C 1H2 <a href="http://www.lemay.com">http://www.lemay.com</a>	<a href="#">Monsieur Jean Vachon</a> Téléphone : 514 316-7936 Télécopieur : 514 935-8137	<b>Commande : (1461628)</b> 2018-06-26 11 h 04 <b>Transmission :</b> 2018-06-26 11 h 04	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Architectes Faucher Aubertin Brodeur Gauthier 5402 boul Saint-Laurent Montréal, QC, H2T 1S1 <a href="http://www.arch-fabg.com">http://www.arch-fabg.com</a>	<a href="#">Monsieur André Brodeur</a> Téléphone : 514 274-7555 Télécopieur : 514 274-3646	<b>Commande : (1462354)</b> 2018-06-27 13 h 34 <b>Transmission :</b> 2018-06-27 13 h 34	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 39 - Télécopie 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Télécopie 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 21 - Télécopie 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 52 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Consultants S.M. Inc. (Bureau des Offres) 433, rue Chabanel Ouest, 12e étage Montréal, QC, H2N 2J8 <a href="http://www.groupepsm.com">http://www.groupepsm.com</a>	<a href="#">Madame Cinthia Fournier</a> Téléphone : 450 651-0981 Télécopieur : 450 651-9542	<b>Commande : (1462669)</b> 2018-06-28 8 h 55 <b>Transmission :</b> 2018-06-28 8 h 55	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Services Exp Inc 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 800-B Montréal, QC, H3A 3C8	<a href="#">Madame Ginette Laplante</a> Téléphone : 819 478-8191 Télécopieur : 819 478-2994	<b>Commande : (1460113)</b> 2018-06-20 15 h 59 <b>Transmission :</b> 2018-06-20 15 h 59	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
LGT 130-1000 rte de l'Église Québec, QC, G1V 3V9 <a href="http://www.lgt.ws/">http://www.lgt.ws/</a>	<a href="#">Madame Nathalie Ruest</a> Téléphone : 418 651-3001 Télécopieur : 418 653-6735	<b>Commande : (1460230)</b> 2018-06-21 7 h 41 <b>Transmission :</b> 2018-06-21 7 h 41	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pageau Morel inc. 210 boul Crémazie O Bureau 110 Montréal, QC, H2P 1C6 <a href="http://www.pageaumorel.com">http://www.pageaumorel.com</a>	<a href="#">Madame Sara Gagné</a> Téléphone : 514 382-5150 Télécopieur : 514 384-9872	<b>Commande : (1471702)</b> 2018-07-20 11 h 01 <b>Transmission :</b> 2018-07-20 11 h 01	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-20 11 h 01 - Téléchargement 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-20 11 h 01 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel

			2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Parizeau Pawulski Architectes (9112-4701 Québec inc.) 9880, rue Clark, bureau 205 Montréal, QC, H3L 2R3	<a href="#">Madame Lynda Nadeau</a> Téléphone : 514 481-4669 Télécopieur : 514 481-9899	<b>Commande : (1464161)</b> 2018-07-03 11 h 18 <b>Transmission :</b> 2018-07-03 11 h 18	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Riopel & Associés 777, rue de la Commune Ouest bureau 400 Montréal, QC, H3C 1Y1 <a href="http://www.riopel-associes.com">http://www.riopel-associes.com</a>	<a href="#">Madame Sylvie St-Martin</a> Téléphone : 514 521-2138 Télécopieur : 514 521-2139	<b>Commande : (1460739)</b> 2018-06-21 16 h 21 <b>Transmission :</b> 2018-06-21 16 h 21	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 40 - Télécopie 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 40 - Télécopie 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 22 - Télécopie 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 52 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Stantec Experts-conseils ltée 600-1060 boulevard Robert-Bourassa Montréal, QC, H3B 4V3	<a href="#">Madame Claudine Talbot</a> Téléphone : 418 626-2054 Télécopieur :	<b>Commande : (1460286)</b> 2018-06-21 8 h 47 <b>Transmission :</b> 2018-06-21 8 h 47	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
St-Gelais Montminy architectes 2980, Boulevard Ste-Anne Québec, QC, G1E3J3 <a href="http://www.stgm.net">http://www.stgm.net</a>	<a href="#">Monsieur Guillaume Robin</a> Téléphone : 418 626-8224 Télécopieur :	<b>Commande : (1460524)</b> 2018-06-21 12 h 19 <b>Transmission :</b> 2018-06-21 12 h 19	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Tetra Tech QI Inc. 5100, rue Sherbrooke Est, bur. 900 Montréal, QC, H1V3R9	<a href="#">Madame Chantal Doucet</a> Téléphone : 514 257-0707 Télécopieur :	<b>Commande : (1462533)</b> 2018-06-27 16 h 58 <b>Transmission :</b> 2018-06-27 16 h 58	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Viau Bastien Gosselin Architectes 1435, boul. St-Martin Ouest Suite 200 Laval, QC, H7S 2C6 <a href="http://www.vbga.ca">http://www.vbga.ca</a>	<a href="#">Madame Stéphanie Bastien</a> Téléphone : 450 933-8989 Télécopieur : 450 933-8986	<b>Commande : (1464851)</b> 2018-07-04 11 h 22 <b>Transmission :</b> 2018-07-04 11 h 22	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
WSP Canada Inc. (Pour AO sur invitation pour tout le Québec) 1135, boulevard Lebourgneuf Québec Québec, QC, G2K 0M5 <a href="http://www.wspgroup.com">http://www.wspgroup.com</a>	<a href="#">Madame Martine Gagnon</a> Téléphone : 418 623-2254 Télécopieur : 418 624-1857	<b>Commande : (1460003)</b> 2018-06-20 13 h 50 <b>Transmission :</b> 2018-06-20 13 h 50	2974544 - 18-17071 Addenda 1 (devis) 2018-07-19 14 h 38 - Courriel 2974545 - 18-17071 Addenda 1 (bordereau) 2018-07-19 14 h 38 - Téléchargement 2975352 - 18-17071 Addenda 2 2018-07-20 14 h 39 - Courriel 2979318 - 18-17071 Addenda 3 2018-08-01 15 h 20 - Courriel 2981095 - 18-17071 Addenda 4 2018-08-06 13 h 51 - Courriel



**Dossier # : 1185110001**

**Unité administrative responsable :**

Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs

**Objet :**

Accorder un contrat de services professionnels à Riopel Dion St-Martin inc. et GBI experts-conseils inc. pour la réalisation de services professionnels en architecture et ingénierie dans le cadre de projets de protection de bâtiments corporatifs pour une somme maximale de 3 779 812,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (18-17071) - (4 soum)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1185110001- Services professionnels contrat valise.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-0946**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-27

Daniel FINLEY  
C/D conseil et soutien financier  
**Tél : 514 872-7840**  
**Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**



**Dossier # : 1187684004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction Solutions d'affaires -Institutionnelles , Division Solutions finances et approvisionnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, pour une somme maximale de 893 181,44 \$, taxes incluses.

Il est recommandé :

1. de conclure, conformément aux dispositions de la loi, une entente de gré à gré avec le Centre de service partagés du Québec (CSPQ), pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, pour une somme maximale de 893 181,44 \$, taxes incluses;
2. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 50,4 % par l'agglomération, pour un montant de 450 163,44\$;
3. d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer ladite entente et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2018-08-27 11:15

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie  
et Concertation des arrondissements

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1187684004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction Solutions d'affaires -Institutionnelles , Division Solutions finances et approvisionnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, pour une somme maximale de 893 181,44 \$, taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal (Ville) utilise un progiciel de gestion intégré EBS (E-business Suite) d'Oracle depuis 2004, appelé le Système intégré Montréal (SIMON). Simon est le principal système corporatif qui supporte les fonctions d'approvisionnement et d'inventaire, le grand livre et les comptes payables, ainsi que la paie des élus, juges, commissaires et retraités. La version actuelle n'est pas à niveau.

Afin d'assurer l'évolution des systèmes financiers & d'approvisionnement, une migration du système doit être effectuée vers la version courante qui est en infonuagique. Cette migration permettra de maintenir et d'assurer le bon fonctionnement d'actifs importants de la Ville ainsi que de mettre en place les nouvelles fonctionnalités disponibles de la version courante, notamment les fonctionnalités accessibles sur les appareils mobiles. Cette migration permettra d'éviter de mettre à risque le système intégré de la Ville ainsi que toutes les opérations qu'il supporte, en assurant le support de l'éditeur et permettra également d'éviter des coûts internes de support et de formation plus élevés.

C'est dans le cadre du projet # 68092 nommé «Migration du système intégré de Montréal» que la version actuelle de la suite Oracle EBS – Simon doit être migrée vers le progiciel Oracle ERP Cloud en préservant la même famille de produits utilisés dans SIMON. Ainsi les modules grand livre, comptes fournisseurs, compte client, gestion de la trésorerie, gestion de la taxe de ventes seront implantés dans la solution infonuagique pour le domaine financier. Pour le volet approvisionnement, les modules libre-service, achat, gestion d'inventaire, gestion des commandes et portail fournisseur seront déployés. Le projet assurera également l'interopérabilité de la solution avec les systèmes de la Ville ainsi que les autres systèmes des fournisseurs externes.

Il est essentiel de pouvoir compter sur un accompagnement de l'éditeur Oracle afin de soutenir l'équipe projet lorsque des services exclusifs seront nécessaires aux travaux exigés. C'est pour cette raison que la Ville requiert les services d'experts du manufacturier

Oracle pour l'aider à se familiariser avec le produit Oracle ERP Cloud, mettre en place l'infrastructure de migration, revoir les processus existants et les adapter aux meilleures pratiques du marché et selon les requis de la Ville. Enfin, élaborer une planification détaillée nécessaire à la phase réalisation.

L'objet du présent dossier vise donc à conclure une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, pour une somme maximale de 893 181,44 \$, taxes incluses.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG16 0703 - 22 décembre 2016 - Autoriser une dépense additionnelle de 1 266 220,93 \$, taxes incluses, pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1er janvier 2017 au 31 mars 2017 / Approuver un projet d'addenda no 15 modifiant la convention intervenue avec Oracle Canada ULC (CM03 0900 modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 57 647 818,22 \$ à 58 914 039,15 \$, taxes incluses

CG13 0012 - 31 janvier 2013 - Autoriser une dépense additionnelle de 22 246 353,38 \$, taxes incluses pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2016 / Approuver un projet d'addenda #14 modifiant la convention intervenue avec Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 35 401 464,84\$ à 57 647 818,22 \$, taxes incluses / Autoriser les virements et ajustements budgétaires requis en provenance des unités d'affaires vers le Service des technologies de l'information.

CG12 0468 - 20 décembre 2012 - Autoriser une dépense additionnelle de 3 085 410,16 \$, taxes incluses, pour régulariser la conformité des droits d'utilisation des licences Oracle excluant SIMON et acquérir les licences requises pour le module "Load Testing" / Approuver, à cette fin, un projet d'addenda #13 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 32 316 054,68 \$ à 35 401 464,84 \$.

CG12 0043 - 23 février 2012 - Autoriser une dépense additionnelle de 2 658 160,17 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et le soutien technique de licences de la suite e-Business dans le cadre du projet «Approvisionnement avancé» / Approuver un projet d'addenda no 12 modifiant la convention intervenue avec la Corporation Oracle ULC Canada (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 29 657 894,51 \$ à 32 316 054,68 \$, taxes incluses.

CG12 0042 - 23 février 2012 - Autoriser une dépense additionnelle de 526 468,86 \$, taxes incluses, pour le renouvellement de 4 contrats de soutien technique et d'entretien logiciel / Approuver un projet d'addenda no 11 modifiant la convention intervenue avec la Corporation Oracle ULC Canada (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 29 131 425,65 \$ à 29 657 894,51 \$

CG11 0267 - 25 août 2011 - Autoriser une dépense additionnelle de 340 397,87 \$ taxes incluses, pour de l'acquisition de licences et de la rétention de services professionnels externes dans le cadre du projet Interface SIMON-Maximo du Système Intégré de Gestion et approuver l'addenda no 10 intervenu entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 28 930 634,51 \$ à 29 131 425,65 \$, taxes incluses

CG11 0163 - 19 mai 2011 - Autoriser une dépenses de 1 295 831,94 \$ afin de régulariser la conformité des licences d'utilisation pour le système intégré de gestion de la ville de

Montréal (SIMON) suite à l'audit effectué par le fournisseur Oracle en mars 2011 et approuver à cette fin un projet d'addenda no. 9 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Corporation Canada inc. (CM03 0900, modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 27 634 802,57 \$ à 28 930 634,51 \$

CG10 0403 - 25 novembre 2010 - Autoriser pour le projet «Approvisionnement avancé : Déploiement de fonctionnalités non déployées et mise en place de modules déjà acquis» du système SIMON, les dépenses requises en honoraires professionnels ainsi qu'en licences de logiciel pour un montant total de 2 876 356,97 \$, incluant les taxes, auprès des firmes DMR Conseil : 1 445 982,31 \$ et Corporation Oracle: 1 173 802,65 \$ et auprès du CSPQ (réf. Oracle) : 256 572 \$

CG10 0078 - 25 février 2010 - Approuver l'addenda no 7 au contrat avec la firme ORACLE Corporation inc., pour le renouvellement (3 ans) des ententes de soutien technique et d'entretien logiciel (8 741 503,40 \$) et ratifier une dépense de 140 316,51 \$ pour des services professionnels

CG09 0158 - 28 mai 2009 - Majorer le contrat initial de la firme Systèmes Canadiens Kronos inc. et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 78 381,11\$ et majorer le contrat initial de la firme Oracle inc., et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 168 234,21 \$ \$ en accordance des commandes émises, pour frais de services professionnels spécialisés urgents couvrant la période du 1er août au 31 décembre 2008. (fournisseurs uniques)

CG08 0234 - 28 mai 2008 - Approuver le projet d'addenda no 5 au contrat de la firme ORACLE Corporation Canada inc., fournisseur unique, et autoriser une dépense additionnelle de 187 580,19 (taxes incluses) pour l'acquisition de 100 licences ORACLE Financiers supplémentaires dans le cadre du déploiement du système SIMON aux Arrondissements

CG07 0307 - 30 août 2007 - Approuver l'addenda au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 1 041 515,00 \$ (taxes incluses) pour compléter les travaux planifiés dans le cadre de l'implantation du système intégré de gestion SIMON et pour le projet E-Cité

CG07 0163 - 31 mai 2007 - Approuver le projet d'addenda no 3 au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle de 1 784 459,85 \$ (taxes incluses) pour l'acquisition de licences Oracle supplémentaires dans le cadre de l'implantation du projet SIMON

CG06 0205 - 29 mai 2006 - Approuver l'addenda au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle de 1 507 558,87 \$ (après taxes) pour l'acquisition de licences Oracle supplémentaires dans le cadre de l'implantation du projet SIMON

CM05 5009 - 5 décembre 2005 - Approuver l'addenda au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 2 269 093,89 \$ (taxes incluses) pour l'acquisition de licences ORACLE supplémentaires dans le cadre de l'implantation du projet SIMON

CM03 0900 - 25 novembre 2003 - Contrat original initié dans le cadre du projet de mise en place du Système intégré pour le montant de 10 620 738.00\$.

(Voir l'intégralité historique des addenda en pièces jointes).

## **DESCRIPTION**

Oracle fournira les services suivants :

## 1. Lancement de projet

- 1.1. Coordination du lancement de projet afin d'établir la portée, l'échéancier et l'approche d'implantation infonuagique Oracle. En outre, Oracle effectuera une démonstration globale de l'application;
- 1.2. Préparation d'un plan de projet comprenant les tâches clés nécessaires à l'implantation des différents modules.

**2. Séances de familiarisation et de configuration.** Cette phase comprend les éléments suivants:

- 2.1. Familiarisation avec les différents processus et modules de l'ERP Cloud;
- 2.2. Collecte d'information sur le processus actuel à la Ville et production des écarts avec le processus supporté par l'ERP Cloud;
- 2.3. Identification des points d'intégration (interfaces et API) et les outils nécessaires à leur mise en place;
- 2.4. Gestion de la sécurité des accès et des rôles dans l'ERP Cloud;
- 2.5. Recommandation d'une configuration optimale;
- 2.6. Formation de base des super utilisateurs.

**3. Processus ERP fonctionnels (applications ou modules).** La configuration comprendra un sous-ensemble restreint des données, qui seront saisies manuellement. Oracle fera la configuration des fonctionnalités standard de base pour les modules et processus qui sont dans la portée de ce mandat. Les modules à configurer par Oracle sont :

- 3.1. Applications financières :
  - 3.1.1. Grand livre centralisé, engagements, contrôles budgétaires et production de rapports standards;
  - 3.1.2. Comptabilité du livre auxiliaire;
  - 3.1.3. Comptes fournisseurs ou paiements;
  - 3.1.4. Comptes clients, encaissements ou recouvrements;
  - 3.1.5. Taxation des comptes fournisseurs et clients, y compris les règles de recouvrement ;
  - 3.1.6. Gestion de la trésorerie.
- 3.2. Achat :
  - 3.2.1. Création de demandes et de bons de commande;
  - 3.2.2. Établissement d'un catalogue d'approvisionnement libre-service;
  - 3.2.3. Gestion des fournisseurs;
  - 3.2.4. Gestion des contrats de fournisseurs (bons de commande, ententes de commande permanente et ententes d'achat contractuelles standards);
  - 3.2.5. Infolets (information graphique agrégée) d'achats standards offertes aux acheteurs.
- 3.3. Gestion des matières :
  - 3.3.1. Organisation des stocks;
  - 3.3.2. Configuration d'un maximum de deux (2) sous inventaires;
  - 3.3.3. Transactions de contrôle des stocks comprenant la réception et la sortie des stocks, ainsi que le dénombrement périodique et l'inventaire physique;
  - 3.3.4. Demande interne et transfert des matières;
  - 3.3.5. Configuration de la gestion des commandes pour la création des commandes et des factures des comptes clients pour les commandes internes.

**4. Soutien ultérieur à la configuration:** Oracle fournira une assistance fonctionnelle et technique aux employés de la Ville pour effectuer d'autres configurations, générer des transactions et fournira aussi un support au développement.

**5. Planification détaillée du projet.** Oracle fournira les services suivants :

- 5.1. Examen détaillé des configurations, extensions, modifications, localisations et intégrations;
- 5.2. Documentation de la quantité et de la complexité des rapports, des intégrations, des conversions, des modifications de flux de travail et des personnalisations exigées pour l'ERP en nuage;
- 5.3. Documentation des mesures correctives de haut niveau recommandées pour toutes les exigences réglementées par la loi qui ne peuvent être satisfaites à l'aide des processus et fonctionnalités standards de l'ERP en nuage, des solutions de contournement ou des modifications des processus d'affaires;
- 5.4. Création d'un plan de projet détaillé pour implanter les modules en nuage.

## **JUSTIFICATION**

Les ressources d'accompagnement provenant du manufacturier Oracle représentent une garantie nécessaire pour assurer l'optimisation de l'utilisation de la solution et la conformité de son utilisation selon les recommandations de l'éditeur. En effet, Oracle a développé le code source de l'application ERP infonuagique et exploite les plates-formes de Cloud. L'éditeur de logiciel est ainsi le seul à pouvoir certifier que l'implantation du progiciel est faite selon les normes et les standards et à assurer l'évolution adéquate des systèmes de la Ville de Montréal sur le système intégré d'Oracle.

La mise en œuvre d'une solution ERP infonuagique présente des défis majeurs, notamment au niveau de la diversité et de la complexité des processus à implanter, de la conversion d'un volume important des données, du nombre important d'interfaces à implanter et de personnalisations à déléster ou à reconduire suite à l'analyse des écarts.

Les experts d'Oracle apportent des pratiques de pointe de l'éditeur qui sont alignées avec les développements futurs des produits, ce qui diminue les risques pour le projet. En plus d'assurer les bonnes pratiques et orientations dès le départ, l'expertise unique des ressources de l'éditeur favorise le transfert de connaissance à l'équipe interne de la Ville de Montréal. De plus, la présence des experts du manufacturier accélère la prise en charge et la résolution des problèmes rencontrés.

La présence du manufacturier assure une configuration optimale de la solution et permet de tirer avantage au maximum des fonctionnalités du produit. En effet, les conseillers du groupe conseil d'Oracle (OCS) sont formés et certifiés sur l'application ERP Cloud et ont participé à plusieurs implantations. Il est important de spécifier qu'une implantation infonuagique diffère de beaucoup avec une implantation d'un ERP local tel que la solution EBS présentement en place à la Ville. Pour ce faire, Oracle a élaboré une approche d'implantation qui lui est propre nommée CAS-OUM (Cloud Application Services - Oracle Unified Methodology). Les conseillers d'Oracles sont donc formés avec cette approche et ont accès aux différents gabarits et outils permettant une implantation plus rapide et structurée tout en respectant les processus d'application relatifs aux meilleures pratiques. Cette approche permet de mieux définir la configuration et le processus de développement puisqu'elle met l'accent sur les résultats et facilite la gestion du changement.

L'accès à des gabarits et outils ainsi que l'expérience de l'équipe d'Oracle permettront de bien évaluer les configurations nécessaires à la solution infonuagique pour tenir compte des spécificités de la Ville et du contexte légal.

Ce contrat peut être accordé de gré à gré en conformité avec l'article 573.3.2 de la L.R.Q. c. C-19, lequel mentionne que : «Toute municipalité peut se procurer tout bien meuble ou tout service auprès du Centre de services partagés du Québec institué par la Loi sur le Centre des services partagés du Québec (chapitre C-8.1.1) ou par l'entremise de celui-ci.»

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les coûts des services professionnels Oracle pour accompagner la Ville sont estimés à 893 181,44 \$, taxes incluses, et sont prévus au PTI 2018-2020 du Service des TI au projet 68092 - Migration du système intégré de Montréal (SIMON). Ces services seront utilisés selon les besoins et nous seront facturés sur une base horaire.

Les dépenses sont assumées à 50,4 % par l'agglomération et à 49,6 % par la Ville centre selon le taux de répartition appliqué aux activités mixtes d'administration générale. En effet, l'utilisation de SIMON couvre notamment le Service incendie de Montréal (SIM), le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), le Service de l'eau, et les autres unités de la Ville qui ont des responsabilités liées à l'agglomération.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les impacts de cette entente sont nombreux et permettent notamment :

- De réduire le coût d'entretien, de soutien et de la maintenance dû à son hébergement et prise en charge par le fournisseur;
- De bénéficier plus rapidement et facilement de nouvelles fonctionnalités suite aux mises à jour effectuées sur une base régulière;
- D'augmenter le niveau de sécurité du système par des mises à jour régulières qui seront désormais sous la responsabilité du fournisseur;
- D'adapter les processus d'affaire de la Ville existants pour mieux répondre aux meilleures pratiques du marché et de délester un nombre important de personnalisations présentes dans la version actuelle;
- De bénéficier de la mobilité et de l'utilisation des rapports analytiques intégrés dans la solution.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Approbation du dossier par le comité exécutif : le 05 septembre 2018;
- Approbation du dossier par le conseil municipal : le 17 septembre 2018;
- Approbation du dossier par le conseil d'agglomération : le 20 septembre 2018;
- Octroi du contrat - octobre 2018.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jerry BARTHELEMY)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Naim MANOUCHI  
Conseiller en analyse et contrôle de gestion

**Tél :** 514 872-7301  
**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-08-20

Abdelmalek BOUKHEZAR  
Chef de division - solutions finances et  
approvisionnement

**Tél :** 514 872-7307  
**Télécop. :** 000-0000

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

André TRUDEAU  
directeur(trice) solutions d'affaires

**Tél :** 514-448-6733  
**Approuvé le :** 2018-08-24

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sylvain PERRAS  
Directeur du service des technologies de  
l'information

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2018-08-24

## SERVICES PROFESSIONNELS ORACLE FORMULAIRE DE BIENS LIVRABLES OCS

Numéro de bon de commande

Bon de travail Oracle

18 - TME - 7297202

Ref : CA-OMA-716323

### NOM DU CLIENT

#### CHARGÉ DE PROJET

Nom	Can Garbis (Garo) Sahinyan
Adresse	801, rue Brennan 3 étage
Ville	Montréal
Code postal	H3C 0G4
Téléphone	514-872-1784
Télécopie	
Adresse de courriel	<a href="mailto:can.garbis.sahinyan@ville.montreal.qc.ca">can.garbis.sahinyan@ville.montreal.qc.ca</a>

#### RESPONSABLE DE LA FACTURATION

Nom	Abdelmalek Boukhzear
Adresse	801, rue Brennan 3 étage
Ville	Montréal
Code postal	H3C 0G4
Téléphone	
Télécopie	
Adresse de courriel	<a href="mailto:bdp_soutien@ville.montreal.qc.ca">bdp_soutien@ville.montreal.qc.ca</a>

### CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

#### CHARGÉ DE DOSSIER

Nom	Mme Andréanne Gagné
Adresse	Édifice Bois-Fontaine 880, chemin Sainte-Foy
Ville	Québec (Québec)
Code postal	G1S 2L2
Téléphone	418 528-0880 poste 3013
Télécopie	418 643-9192
Adresse de courriel	<a href="mailto:andreeanne.gagne@cspq.gouv.qc.ca">andreeanne.gagne@cspq.gouv.qc.ca</a>

#### RESPONSABLE DE LA FACTURATION

Nom	Mme Lise Tremblay
Adresse	Édifice Bois-Fontaine 880, chemin Sainte-Foy
Ville	Québec (Québec)
Code postal	G1S 2L2
Téléphone	418 528-0880 poste: 3025
Télécopie	418 643-9192
Adresse de courriel	<a href="mailto:lise.tremblay1@cspq.gouv.qc.ca">lise.tremblay1@cspq.gouv.qc.ca</a>

### SERVICES DE CONSULTATION ORACLE

#### CHARGÉ DE DOSSIER

Nom	Mme. France Germain
Adresse	
Ville	
Code postal	
Téléphone	418 455-3610
Télécopie	
Cellulaire	
Adresse de courriel	<a href="mailto:France.germain@oracle.com">France.germain@oracle.com</a>

## DESCRIPTION DES BIENS LIVRABLES

**Total des heures commandées**

**2544 Heures**

**Date de début des travaux**

**À la signature du bon de travail entre Oracle et le CSPQ**

### Description

#### 1. Description des services.

A. Oracle fournira jusqu'à deux mille cinq cent quarante-quatre (2544) heures d'assistance, au moyen des services suivants :

I. Applications infonuagiques ERP (collectivement, les « applications infonuagiques ERP »). Oracle coordonnera des ateliers et configurera les fonctionnalités standards en fonction de la portée décrite en détail à la section 1.A.III.a. du tableau ci-dessous, pour les applications fonctionnelles infonuagiques ERP :

##### a. Applications financières

1. Grand livre;
2. Comptabilité du livre auxiliaire;
3. Comptes fournisseurs;
4. Paiements;
5. Centre de rapports financiers;
6. Comptes clients; et
7. Gestion de la trésorerie.

##### b. Approvisionnement

1. Achats;
2. Approvisionnement libre-service;
3. Portail du fournisseur;

##### c. Gestion des matières

1. Gestion des stocks; et
2. Gestion des commandes.

#### II. Lancement de projet

a. Oracle coordonnera un lancement de projet d'un maximum de quatre (4) heures afin d'établir, pour ce projet, la portée, l'échéancier et l'approche d'implantation infonuagique Oracle. En outre, Oracle effectuera une démonstration globale de l'application.

b. Oracle fournira jusqu'à seize (16) heures pour la création d'un plan de projet Microsoft Project afin d'implanter les modules définis dans la Section 1.A.I. Le plan de projet comprendra les tâches clés nécessaires, sans indication de calendrier précis ou d'effort requis, puis sera présenté pendant le lancement du projet.

#### III. Séances de familiarisation et de configuration

a. Oracle coordonnera les séances de familiarisation et de configuration suivantes, pour les processus fonctionnels de l'ERP en nuage (applications ou modules), sur place ou à distance. Lors de ces ateliers, vous vous initierez aux chemins de navigation et aux fonctionnalités standards de l'ERP en nuage. Les survols de fonctionnalités seront faits sous forme de présentations Microsoft PowerPoint ou à l'aide d'un système, en direct. De plus, les détails de configuration seront recueillis lors des ateliers. On documentera ces détails et toutes les décisions clés qui sont prises dans le document de conception fonctionnelle.

**DESCRIPTION DES BIENS LIVRABLES (Suite)**

<b>Description</b>				
	<b>Atelier</b>	<b>Description de l'atelier</b>	<b>Nombre de séances</b>	<b>Durée</b>
1	Séance de familiarisation	Oracle présentera les fonctionnalités d'applications infonuagiques standards sous forme de présentations Microsoft PowerPoint ou à l'aide d'un système, en direct.	Jusqu'à seize (16) séances	Jusqu'à huit (8) heurespersonnes par séance
2	Déroulement	Oracle examinera les modèles de processus ERP standards pour établir une configuration précise.	Jusqu'à huit (8) séances	Jusqu'à huit (8) heurespersonnes par séance
3	Configuration	Oracle examinera les réponses des questionnaires envoyés à la Ville de Montréal et documentera les décisions de configuration. À la fin des ateliers de conception de la configuration, les questionnaires seront mis à jour au besoin.	Jusqu'à quatre (4) séances	Jusqu'à quatre (4) heurespersonnes par séance
4	Configurations, extensions, modifications, localisations et intégrations (« CEMLI »)	Oracle examinera les intégrations requises et les principaux éléments CEMLI, d'un point de vue fonctionnel et technique. Au terme des ateliers sur les CEMLI, Oracle aidera à créer un document décrivant la liste des CEMLI et des intégrations que nous avons passées en revue et si celles-ci sont remplacées par des fonctionnalités standards, prises en charge par une solution de contournement, impossibles à implanter dans l'ERP en nuage ou pouvant être gérées par un programme personnalisé fondé sur PaaS.	Jusqu'à quatre (4) séances	Jusqu'à huit (8) heurespersonnes par séance
5	Rôles de sécurité	Oracle décrira la configuration servant à établir les rôles de sécurité.	Jusqu'à deux (2) séances	Jusqu'à huit (8) heurespersonnes par séance
6	Ateliers – Gestion des processus opérationnels (« BPM ») ou extensions de gestion des approbations (« AMX »)	Oracle aidera à organiser jusqu'à deux (2) ateliers d'une durée maximale de quatre (4) heures chacun afin de familiariser avec l'utilisation des outils BPM/AMX pour la configuration des flux de travail.	Jusqu'à deux (2) séances	Jusqu'à quatre (4) heurespersonnes par séance
7	Authentification unique	Oracle aidera à organiser jusqu'à trois (3) ateliers d'une durée maximale de quatre (4) heures chacun afin de passer en revue les options de sécurité infonuagiques offertes dans le contrat de services infonuagiques et fournira des conseils sur l'intégration des services infonuagiques Oracle à l'architecture d'authentification unique.	Jusqu'à trois (3) séances	Jusqu'à quatre (4) heurespersonnes par séance
8	Examen de la configuration	Oracle examinera la configuration et fournira une formation de base.	Jusqu'à huit (8) séances	Jusqu'à quatre (4) heurespersonnes par séance

## DESCRIPTION DES BIENS LIVRABLES (Suite)

### Description

#### IV. Processus ERP fonctionnels (applications ou modules)

a. Oracle aidera à configurer les fonctionnalités standards de base, à l'aide des applications ou modules de processus ERP fonctionnels standards ci-dessous, pour les applications infonuagiques ERP. La configuration comprendra un sous-ensemble restreint de vos données, qui seront saisies manuellement. Le processus d'approbation se limitera à un demandeur et à un (1) niveau supplémentaire d'approbation.

##### 1. Applications financières

- a) Grand livre centralisé, engagements, contrôles budgétaires et production de rapports standards
- b) Comptabilité du livre auxiliaire
- c) Comptes fournisseurs ou paiements
- d) Comptes clients, encaissements ou recouvrements
- e) Taxation des comptes fournisseurs et clients, y compris les règles de recouvrement
- f) Gestion de la trésorerie

##### 2. Achat

- a) Création de demandes et de bons de commande
- b) Établissement d'un catalogue d'approvisionnement libre-service contenant jusqu'à vingt (20) articles
- c) Gestion des fournisseurs
- d) Gestion des contrats de fournisseurs (bons de commande, ainsi qu'ententes de commande permanente et ententes d'achat contractuelles standards)
- e) Infolets d'achats standards offertes aux acheteurs

##### 3. Gestion des matières

- a) Organisation des stocks
- b) Configuration d'un maximum de deux (2) sous-inventaires
- c) Transactions de contrôle des stocks comprenant la réception et la sortie des stocks, ainsi que dénombrement périodique ou inventaire physique
- d) Demande interne et transfert des matières
- e) Configuration de la gestion des commandes pour la création des commandes et des factures des comptes clients pour les commandes internes

#### b. Soutien ultérieur à la configuration.

i. Pendant deux (2) semaines civiles, Oracle vous fournira jusqu'à trois cent vingt (320) heures d'assistance fonctionnelle, une fois que l'environnement sera configuré; et

ii. Pendant deux (2) semaines civiles, Oracle vous fournira jusqu'à quarante (40) heures d'assistance à la gestion de projet, une fois que l'environnement sera configuré.

c. Planification détaillée du projet. Oracle fournira jusqu'à quatre cent quatre-vingts (480) heures pour vous aider, au moyen des services suivants :

- i. Examen détaillé des configurations, extensions, modifications, localisations et intégrations (éléments CEMLI) EBS;
- ii. Documentation de la quantité et de la complexité des rapports, des intégrations, des conversions, des modifications de flux de travail et des personnalisations exigées pour l'ERP en nuage;
- iii. Documentation des mesures correctives de haut niveau recommandées pour toutes les exigences réglementées par la loi qui ne peuvent être satisfaites à l'aide des processus et fonctionnalités standards de l'ERP en nuage, des solutions de contournement ou des modifications de vos processus d'affaires ; et
- iv. Création d'un plan de projet détaillé Microsoft Project pour implanter les modules d'ERP en nuage indiqués dans la section 1.A.1 ci-dessus.

## JUSTIFICATION DE L'ACQUISITION

Note

Toutes acquisitions totalisant 100 000 \$ et moins annuellement ne nécessitent pas de justification. En d'autres cas, les acquisition doivent respecter les termes de la clause 13.2 de la loi 17 : **lorsqu'un seul contractant est possible en raison d'une garantie, d'un droit de propriété ou d'un droit exclusif, tel un droit d'auteur ou un droit fondé sur une licence exclusive ou un brevet, ou de la valeur artistique, patrimoniale ou muséologique du bien ou du service requis;**

La Ville de Montréal utilise un progiciel de gestion intégré (EBS) d'Oracle depuis 2004, appelé le système intégré Montréal (SIMON). Simon est le principal système corporatif qui supporte les fonctions d'approvisionnement et d'inventaire, le grand livre et les comptes payables, ainsi que la paie des élus, juges, commissaires et retraités (14 500 individus). La version actuelle 12.1.3, sera supportée jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'évolution de ses systèmes financiers et d'approvisionnement, effectuera une migration de son système actuel vers le progiciel Oracle ERP Cloud en mode infonuagique tout en préservant la même famille de produits utilisés dans SIMON. Ainsi les modules grand livre, comptes fournisseurs, compte client, gestion de la trésorerie, gestion de la taxe de ventes seront implantés dans la solution infonuagique pour le volet financier et les modules libres service, achat, gestion d'inventaire, gestion des commandes et portail fournisseur seront implantés pour le volet d'approvisionnement.

Cette migration permettra de maintenir et d'assurer le bon fonctionnement d'actifs importants de la Ville de Montréal dans lesquels elle a investi plus de 100 millions de dollars au cours des 10 dernières années. Cela évitera aussi de mettre à risque le système intégré de la Ville de Montréal ainsi que toutes les opérations qu'il supporte en perdant le support du manufacturier à cause de produits en fin de vie.

Pour cette raison, la Ville de Montréal requiert les services d'experts du manufacturier Oracle pour accompagner la Ville à se familiariser avec le produit Oracle ERP Cloud, faire des ateliers de découverte et d'analyse d'écart, revoir les processus existants et les adopter aux meilleures pratiques du marché et monter une instance de test configurée selon les requis de la Ville. Enfin, élaborer une planification détaillée nécessaire à la phase de réalisation.

Ce mandat permettra d'obtenir les recommandations du manufacturier pour planifier le succès de cette première mise en œuvre en tenant compte de tous les aspects tant fonctionnels (processus et applicatif), techniques et qu'humains. La ville de Montréal désire donc allouer à la firme Oracle, un mandat d'accompagnement.

### **Mitigation des risques et valeur ajoutées des services conseils d'Oracle (OCS)**

Les ressources d'accompagnement provenant du manufacturier Oracle représentent une garantie nécessaire pour assurer l'optimisation de l'utilisation de la solution et la conformité de son utilisation selon les recommandations du manufacturier. Puisqu'en plus d'avoir développé le code source de l'application ERP infonuagique, Oracle détient et exploite les plates-formes de cloud ce qui fait d'Oracle un élément clé pour la réussite du projet. En effet, l'éditeur de logiciel est le seul à pouvoir certifier que l'implantation du progiciel est faite selon les normes et les standards d'Oracle du fait qu'il est le seul à les connaître en raison d'un droit d'auteur, compte tenu du droit exclusif qu'il détient sur le code source du PGI d'Oracle. Donc, seul Oracle peut assurer l'évolution adéquate des systèmes de la Ville de Montréal sur le PGI d'Oracle, puisque cette information fait l'objet d'un droit exclusif à ce dernier. Les experts d'Oracle apportent des pratiques de pointe du manufacturier qui sont alignées avec les développements futurs des produits, ce qui diminue les risques pour le projet. En plus d'assurer les bonnes pratiques et orientations dès le départ, l'expertise unique des ressources du manufacturier favorise le transfert de connaissance à l'équipe interne de la Ville de Montréal.

Le manufacturier est le seul qui peut développer des correctifs au progiciel compte tenu de l'exclusivité de son droit d'auteur sur les codes sources, de plus la présence des experts du manufacturier accélère la prise en charge et la résolution des problèmes (bugs) rencontrés et diminue le risque de non-respect des échéanciers et l'augmentation des coûts de projets.

La mise en œuvre d'une solution ERP infonuagique représente un défi majeur au projet puisqu'elle comporte plusieurs risques, tels que : La diversité et la complexité des processus à implanter, la conversion d'un volume important des données, le nombre important d'interfaces à implanter et le nombre important de personnalisations à déléster ou à reconduire suite à l'analyse des écarts entre le système SIMON actuel et l'ERP infonuagique au niveau des fonctions offertes et des processus couverts. Il est à noter que cette migration a un impact majeur sur la façon de faire de l'ensemble des arrondissements et services de la Ville de Montréal, puisque l'application est utilisée par l'ensemble des arrondissements et services corporatifs.

De plus, l'utilisation des ressources d'Oracle minimise les risques de mauvais fonctionnement, de performance d'intégrité des données et impute l'engagement du manufacturier sur la viabilité des solutions élaborées à partir de ses produits. Parmi ces risques il y a : un mauvais choix de paramétrage de la solution, une sous-utilisation du PGI par manque d'expertise et connaissance de produit, un fonctionnement non-optimal de la solution et des problèmes de productivité (plusieurs tâches à exécuter pour atteindre l'objectif). Par exemple, dans la version actuelle 12, il existe un flux de travail d'approbation et de report des écritures journal, par méconnaissance de produit, la Ville a développé une personnalisation pour répondre au besoin d'affaire. Un autre exemple est la mise en place récemment (juin 2018) de l'outil SOAR par Oracle, c'est un outil qui permet de faciliter la conversion des données et du paramétrage d'EBS vers ERP Cloud dont uniquement Oracle maîtrise l'utilisation.

La présence du manufacturier assure de la bonne configuration de la solution et permet de tirer avantage au maximum des fonctionnalités du produit. En effet, les conseillers du groupe conseil d'Oracle (OCS) sont formés et certifiés sur l'application ERP Cloud et ont participé à plusieurs implantations. Il est important de spécifier qu'une implantation Cloud diffère de beaucoup avec une implantation d'un ERP local tel qu'EBS présentement en place à la Ville. Pour ce faire, Oracle a élaboré une approche d'implantation qui lui est propre nommée CAS-OUM (Cloud Application Services - Oracle Unified Methodology). Tous les conseillers d'Oracles sont donc formés avec cette approche et ont accès aux différents artefacts (gabarits et outils) permettant une implantation plus rapide et structurée tout en respectant les processus d'application relatifs aux pratiques exemplaires modernes (Best practices). En fait, en tirant parti de l'approche CAS-OUM et de ces accélérateurs, outils et modèles, la Ville pourra réduire les délais de réalisation du projet et du coup réduire les coûts d'implantation. Cette approche permet de rendre le processus de conception plus tangible et de mieux définir la configuration et le processus de développement puisqu'elle met l'accent sur les résultats et facilite la gestion du changement.

En conclusion, dans le cadre du présent mandat que la Ville s'apprête à initier, l'accès à ses gabarits et outils ajouté à l'expérience de l'équipe d'Oracle permettra sans équivoque de bien évaluer les configurations nécessaires à la solution infonuagique pour tenir compte des spécificités de la Ville et du contexte légal tout en utilisant les meilleures pratiques du marché. Une connaissance et une expérience moins approfondies de l'application ERP en mode infonuagique amènerait des risques importants :

Si la solution n'est pas configurée convenablement ou ne fournit pas certaines fonctionnalités (par méconnaissance de leurs existences), ceci peut engendrer une résistance et un rejet de la part des clients (utilisateurs finaux).

Risque de retard, alors tout projet gravitant autour de Simon sera retardé, comme la solution budgétaire, portail fournisseur, système de taxation, système de gestion de projet.

## ESTIMATION BUDGÉTAIRE

### RESSOURCES CANADIENNES

Description	Type	Niveau	Nb heures		Taux	Total	
Dir. Senior de services-conseils	Ressource Locale (pas de frais de déplacement)	L9		x	389.08 \$	- \$	
Dir. Senior des services techniques		L9		x	389.08 \$	- \$	
Dir. De services-conseils		L8		x	353.71 \$	- \$	
Dir. Technique		L8		x	353.71 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils		L7	40	x	305.07 \$	12 202.80 \$	
Gestionnaire technique		L7		x	305.07 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal		L6M	48	x	282.96 \$	13 582.08 \$	
Conseiller expert		L6T		x	282.96 \$	- \$	
Conseiller principal		L5	184	x	247.60 \$	45 558.40 \$	
Conseiller senior		L4		x	203.38 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire		L3	512	x	176.85 \$	90 547.20 \$	
Dir. Senior de services-conseils		Ressource Nationale (frais de déplacement sont inclus)	L9		x	433.74 \$	- \$
Dir. Senior des services techniques			L9		x	433.74 \$	- \$
Dir. De services-conseils			L8	432	x	398.37 \$	172 095.84 \$
Dir. Technique	L8			x	398.37 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils	L7		352	x	349.73 \$	123 104.96 \$	
Gestionnaire technique	L7			x	349.73 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal	L6M		976	x	327.62 \$	319 757.12 \$	
Conseiller expert	L6T			x	327.62 \$	- \$	
Conseiller principal	L5			x	292.26 \$	- \$	
Conseiller senior	L4			x	248.04 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire	L3		x	221.51 \$	- \$		
<b>Total Ressources canadiennes</b>			<b>2544</b>			<b>776 848.40 \$</b>	

### RESSOURCES DES É.-U.

Description	Type	Niveau	Nb heures		Taux	Total	
Dir. Senior de services-conseils	À distance (pas de frais de déplacement)	L9		x	475.41 \$	- \$	
Dir. Senior des services techniques		L9		x	475.41 \$	- \$	
Dir. De services-conseils		L8		x	432.19 \$	- \$	
Dir. Technique		L8		x	432.19 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils		L7		x	372.77 \$	- \$	
Gestionnaire technique		L7		x	372.77 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal		L6M		x	345.75 \$	- \$	
Conseiller expert		L6T		x	345.75 \$	- \$	
Conseiller principal		L5		x	302.53 \$	- \$	
Conseiller senior		L4		x	248.51 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire		L3		x	216.10 \$	- \$	
Dir. Senior de services-conseils		Mondial (frais de déplacement sont inclus)	L9		x	542.40 \$	- \$
Dir. Senior des services techniques			L9		x	542.40 \$	- \$
Dir. De services-conseils			L8		x	499.18 \$	- \$
Dir. Technique	L8			x	499.18 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils	L7			x	439.76 \$	- \$	
Gestionnaire technique	L7			x	439.76 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal	L6M			x	412.74 \$	- \$	
Conseiller expert	L6T			x	412.74 \$	- \$	
Conseiller principal	L5			x	369.52 \$	- \$	
Conseiller senior	L4			x	315.50 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire	L3		x	283.09 \$	- \$		
<b>Total Ressources des É.-U.</b>			<b>0</b>			<b>- \$</b>	

### RESSOURCES ADVANCE SOLUTIONS CENTER (ASC)

Description	Type	Niveau	Nb heures		Taux	Total
Dir. Senior de services-conseils	À distance (pas de frais de déplacement)	L9		x	389.08 \$	- \$
Dir. Senior des services techniques		L9		x	389.08 \$	- \$
Dir. De services-conseils		L8		x	353.72 \$	- \$
Dir. Technique		L8		x	353.72 \$	- \$
Dir. Des services-conseils		L7		x	305.07 \$	- \$
Gestionnaire technique		L7		x	305.07 \$	- \$
Conseiller dir. Principal		L6M		x	282.98 \$	- \$
Conseiller expert		L6T		x	282.98 \$	- \$
Conseiller principal		L5		x	247.60 \$	- \$
Conseiller senior		L4		x	203.39 \$	- \$
Conseiller intermédiaire		L3		x	176.86 \$	- \$
<b>Total Ressource ASC</b>			<b>0</b>			<b>- \$</b>

**ESTIMATION BUDGÉTAIRE**

**RESSOURCES EXTRATERRITORIALES OU GLOBAL SERVICES DELIVERY (GSD)**

Description	Type	Niveau	Nb heures	x	Taux	Total	
Dir. Senior de services-conseils	À distance (pas de frais de déplacement)	L9		x	195.38 \$	- \$	
Dir. Senior des services techniques		L9		x	195.38 \$	- \$	
Dir. De services-conseils		L8		x	183.35 \$	- \$	
Dir. Technique		L8		x	183.35 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils		L7		x	134.41 \$	- \$	
Gestionnaire technique		L7		x	134.41 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal		L6M		x	105.19 \$	- \$	
Conseiller expert		L6T		x	105.19 \$	- \$	
Conseiller principal		L5		x	77.19 \$	- \$	
Conseiller senior		L4		x	58.78 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire		L3		x	51.22 \$	- \$	
Dir. Senior de services-conseils		Sur place (frais de déplacement inclus)	L9		x	239.39 \$	- \$
Dir. Senior des services techniques			L9		x	239.39 \$	- \$
Dir. De services-conseils	L8			x	227.35 \$	- \$	
Dir. Technique	L8			x	227.35 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils	L7			x	178.42 \$	- \$	
Gestionnaire technique	L7			x	178.42 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal	L6M			x	149.20 \$	- \$	
Conseiller expert	L6T			x	149.20 \$	- \$	
Conseiller principal	L5			x	121.19 \$	- \$	
Conseiller senior	L4			x	102.80 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire	L3			x	95.22 \$	- \$	
<b>Total Ressources GSD</b>			<b>0</b>			<b>- \$</b>	

**RESSOURCES SERVICE DE SOLUTIONS EN INDE (SSI)**

Description	Type	Niveau	Nb heures	x	Taux	Total	
Dir. Senior de services-conseils	À distance (aucun frais de déplacement)	L9		x	137.34 \$	- \$	
Dir. Senior des services techniques		L9		x	137.34 \$	- \$	
Dir. De services-conseils		L8		x	109.91 \$	- \$	
Dir. Technique		L8		x	109.91 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils		L7		x	82.43 \$	- \$	
Gestionnaire technique		L7		x	82.43 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal		L6M		x	75.56 \$	- \$	
Conseiller expert		L6T		x	75.56 \$	- \$	
Conseiller principal		L5		x	68.70 \$	- \$	
Conseiller senior		L4		x	61.82 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire		L3		x	54.96 \$	- \$	
Dir. Senior de services-conseils		Sur place (frais de déplacement inclus)	L9		x	203.34 \$	- \$
Dir. Senior des services techniques			L9		x	203.34 \$	- \$
Dir. De services-conseils	L8			x	175.91 \$	- \$	
Dir. Technique	L8			x	175.91 \$	- \$	
Dir. Des services-conseils	L7			x	148.43 \$	- \$	
Gestionnaire technique	L7			x	148.43 \$	- \$	
Conseiller dir. Principal	L6M			x	141.56 \$	- \$	
Conseiller expert	L6T			x	141.56 \$	- \$	
Conseiller principal	L5			x	134.70 \$	- \$	
Conseiller senior	L4			x	127.82 \$	- \$	
Conseiller intermédiaire	L3			x	120.96 \$	- \$	
<b>Total Ressource SSI</b>			<b>0</b>			<b>- \$</b>	

**RESSOURCES SOUS-TRAITANT**

Description	Type	Niveau	Nb heures	x	Taux	Total
Local - Conseiller (Advisor)	Ress. Locale (pas de frais de déplacement)	L8		x	367.83 \$	- \$
Local - Senior (Senior)		L7		x	317.26 \$	- \$
Local - Intermédiaire (Intermed)		L6		x	294.27 \$	- \$
Local Junior (Junior)		L5		x	257.48 \$	- \$
Mondial - À distance - Conseiller	À distance (pas de frais de déplacement)	L8		x	414.30 \$	- \$
Mondial - À distance - Senior		L7		x	363.73 \$	- \$
Mondial - À distance - Intermédiaire		L6		x	340.74 \$	- \$
Mondial - À distance - Junior		L5		x	303.94 \$	- \$
National - Conseiller	Ress. sur place (frais de déplacement inclus)	L8		x	416.25 \$	- \$
National - Senior		L7		x	359.02 \$	- \$
National - Intermédiaire		L6		x	333.00 \$	- \$
National - Junior		L5		x	291.38 \$	- \$
Mondial - Sur place - Conseiller		L8		x	485.95 \$	- \$
Mondial - Sur place - Principal		L7		x	428.71 \$	- \$
Mondial - Sur place - Intermédiaire		L6		x	402.70 \$	- \$
Mondial - Sur place - Junior		L5		x	361.08 \$	- \$
<b>Total Ressource sous-traitant</b>			<b>0</b>			<b>- \$</b>

Heures

Montant

**GRAND TOTAL DE L'ESTIMÉ**

**2544**

**#####**

## ACCEPTATION DE L'OFFRE

Total de la commande

776 848.40 \$

Acquisition de services professionnels Oracle par l'intermédiaire du Centre de services partagés du Québec (CSPQ)

Autorisé par :

## NOM DU CLIENT

Nom	André Trudeau
Titre	Directeur Solutions d'affaires institutionnelles
Adresse	801 rue Brennan H3C 0G4 Montréal (Québec)
Téléphone	514-445-6733
Courriel	<a href="mailto:andre.trudeau@ville.montreal.qc.ca">andre.trudeau@ville.montreal.qc.ca</a>

Signataire autorisé

Date

Nom	Sylvain Perras
Titre	Directeur de Service technologies de l'information
Adresse	801 rue Brennan H3C 0G4 Montréal (Québec)
Téléphone	514-280-6970
Courriel	<a href="mailto:sylvain.perras@ville.montreal.qc.ca">sylvain.perras@ville.montreal.qc.ca</a>

Signataire autorisé

Date

## CENTRE DE SERVICE PARTAGÉS DU QUÉBEC

Nom	
Titre	
Adresse	Édifice Bois-Fontaine 880, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 2L2

Signataire autorisé

Date

## TERMES ET CONDITIONS

1	Le CSPQ traitera cette commande lorsqu'il aura reçu le formulaire de biens livrables et le document nommé "bon de travail" d'Oracle dûment complétés et signés par une personne autorisée ainsi que le bon de commande de l'organisation du montant de l'estimation budgétaire.
2	En aucun cas, les travaux ne pourront débuter avant la signature du contrat entre Oracle et le CSPQ pour cette commande.
3	Il est de votre responsabilité d'effectuer la gestion et la validation du temps travaillé et facturé des ressources.
4	Une journée de travail comprend 7,5 heures.
5	Pour toute entente de ressource nationale inférieure à 37,5 heures, un montant forfaitaire de 1 000 \$ sera facturé en surplus du coût des services rendus afin de payer les dépenses de déplacement.
6	Pour toute entente de ressource américaine inférieure à 37,5 heures, un montant forfaitaire de 1 500 \$ sera facturé en surplus du coût des services rendus afin de payer les dépenses de déplacement.
7	Le CSPQ n'est responsable de aucun litige découlant de la présente commande et en cas de telle situation, vous devez adresser votre demande de réclamation directement à Oracle Canada ULC.
8	Toutes les commandes en cours verront leurs taux majorés aux taux en vigueur le 1er décembre de chaque année.
9	Conditions de paiement : Net 30 jours.
10	Taxes applicables en sus s'il y a lieu.

# Contrat d'acquisition de produits (licences logicielles) et de services auprès de la Corporation Oracle ULC Canada

Tableau récapitulatif des addendas

# Addenda	Décision	Objet	Montant
	CM03 0900	Contrat original initié dans le cadre du projet de mise en place du Système intégré de gestion	10 620 738.00 \$
1	CM05 5009	Approuver l'addenda au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 2 269 093,89 \$ (taxes incluses) pour l'acquisition de licences ORACLE supplémentaires dans le cadre de l'implantation du projet SIMON	2 269 093.89 \$
2	CG06 0205	Approuver l'addenda au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle de 1 507 558,87 \$ (après taxes) pour l'acquisition de licences Oracle supplémentaires dans le cadre de l'implantation du projet SIMON	1 507 558.87 \$
3	CG07 0163	Approuver le projet d'addenda no 3 au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle de 1 784 459,85 \$ (taxes incluses) pour l'acquisition de licences Oracle supplémentaires dans le cadre de l'implantation du projet SIMON	1 784 459.85 \$
4	CG07 0307	Approuver l'addenda au contrat avec la firme Oracle Corporation Canada inc. et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 1 041 515,00 \$ (taxes incluses) pour compléter les travaux planifiés dans le cadre de l'implantation du système intégré de gestion SIMON et pour le projet E-Cité	1 041 515.00 \$
5	CG08 0234	Approuver le projet d'addenda no 5 au contrat de la firme ORACLE Corporation Canada inc., fournisseur unique, et autoriser une dépense additionnelle de 187 580,19 (taxes incluses) pour l'acquisition de 100 licences ORACLE Financiers supplémentaires dans le cadre du déploiement du système SIMON aux Arrondissements	187 580.19 \$
6	CG09 0158	Majorer le contrat initial de la firme Systèmes Canadiens Kronos inc. et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 78 381,11\$ et majorer le contrat initial de la firme Oracle inc., et autoriser une dépense additionnelle ne dépassant pas 168 234,21 \$ \$ en accordance des commandes émises, pour frais de services professionnels spécialisés urgents couvrant la période du 1er août au 31 décembre 2008. (fournisseurs uniques)	168 234.21 \$
7	CG10 0078	Approuver l'addenda no 7 au contrat avec la firme ORACLE Corporation inc., pour le renouvellement (3 ans) des ententes de soutien technique et d'entretien logiciel (8 741 503,40 \$) et ratifier une dépense de 140 316,51 \$ pour des services professionnels	8 881 819.91 \$

8	CG10 0403	Autoriser pour le projet «Approvisionnement avancé : Déploiement de fonctionnalités non déployées et mise en place de modules déjà acquis» du système SIMON, les dépenses requises en honoraires professionnels ainsi qu'en licences de logiciel pour un montant total de 2 876 356,97 \$, incluant les taxes, auprès des firmes DMR Conseil : 1 445 982,31 \$ et Corporation Oracle: 1 173 802,65 \$ et auprès du CSPQ (réf. Oracle) : 256 572 \$	1 173 802.65 \$
9	CG11 0163	Autoriser une dépenses de 1 295 831,94 \$ afin de régulariser la conformité des licences d'utilisation pour le système intégré de gestion de la ville de Montréal (SIMON) suite à l'audit effectué par le fournisseur Oracle en mars 2011 et approuver à cette fin un projet d'addenda no. 9 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Corporation Canada inc. (CM03 0900, modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 27 634 802,57 \$ à 28 930 634,51 \$	1 295 831.94 \$
10	CG11 0267	Autoriser une dépense additionnelle de 340 397,87 \$ taxes incluses, pour de l'acquisition de licences et de la rétention de services professionnels externes dans le cadre du projet Interface SIMON-Maximo du Système Intégré de Gestion et approuver l'addenda no 10 intervenu entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 28 930 634,51 \$ à 29 131 425,65 \$, taxes incluses	200 791.14 \$
11	CG12 0042	Autoriser une dépense additionnelle de 526 468,86 \$, taxes incluses, pour le renouvellement de 4 contrats de soutien technique et d'entretien logiciel / Approuver un projet d'addenda no 11 modifiant la convention intervenue avec la Corporation Oracle ULC Canada (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 29 131 425,65 \$ à 29 657 894,51 \$	526 468.86 \$
12	CG12 0043	Autoriser une dépense additionnelle de 2 658 160,17 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et le soutien technique de licences de la suite e-Business dans le cadre du projet «Approvisionnement avancé» / Approuver un projet d'addenda no 12 modifiant la convention intervenue avec la Corporation Oracle ULC Canada (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 29 657 894,51 \$ à 32 316 054,68 \$, taxes incluses.	2 658 160.17 \$
13	CG12 0468	Autoriser une dépense additionnelle de 3 085 410,16 \$, taxes incluses, pour régulariser la conformité des droits d'utilisation des licences Oracle excluant SIMON et acquérir les licences requises pour le module "Load Testing" / Approuver, à cette fin, un projet d'addenda #13 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 32 316 054,68 \$ à 35 401 464,84 \$	3 085 410.16 \$

14	CG13 0012	<p>Autoriser une dépense additionnelle de 22 246 353,38 \$, taxes incluses pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2016 / Approuver un projet d'addenda #14 modifiant la convention intervenue avec Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 35 401 464,84\$ à 57 647 818,22 \$, taxes incluses / Autoriser les virements et ajustements budgétaires requis en provenance des unités d'affaires vers le Service des technologies de l'information.</p>	22 246 353.38 \$
15	CG16 0703	<p>Autoriser une dépense additionnelle de 1 266 220,93 \$, taxes incluses, pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1er janvier 2017 au 31 mars 2017 / Approuver un projet d'addenda no 15 modifiant la convention intervenue avec Oracle Canada ULC (CM03 0900 modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 57 647 818,22 \$ à 58 914 039,15 \$, taxes incluses</p>	1 266 220.93 \$

**Dossier # : 1187684004**

**Unité administrative responsable :**

Service des technologies de l'information , Direction Solutions d'affaires -Institutionnelles , Division Solutions finances et approvisionnement

**Objet :**

Conclure une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, pour une somme maximale de 893 181,44 \$, taxes incluses.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Certification de fonds PTI - GDD 1187684004 TI.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jerry BARTHELEMY  
Préposé au budget  
**Tél : 514 872-5066**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-22

François FABIEN  
Conseiller budgétaire  
**Tél : 514 872-0709**

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1187723005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Voie de circulation artérielle - boulevard Cavendish (Cavendish/Cavendish/Royalmount)
<b>Projet :</b>	Cavendish
<b>Objet :</b>	Décréter le renouvellement d'une réserve foncière, à des fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec. N/Réf. : 31H05-005-7671-01

Il est recommandé :

1. de renouveler l'imposition d'une réserve, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
2. de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;
3. de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction des transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ces terrains.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2018-08-27 10:00

**Signataire :**

Benoit DAGENAI

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187723005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Voie de circulation artérielle - boulevard Cavendish (Cavendish/Cavendish/Royalmount)
<b>Projet :</b>	Cavendish
<b>Objet :</b>	Décréter le renouvellement d'une réserve foncière, à des fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec. N/Réf. : 31H05-005-7671-01

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (le « SGPI ») a reçu une demande du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (le « SIVT ») visant à décréter, en octobre 2016, une réserve foncière pour la réalisation du projet Cavendish, laquelle a été publiée le 15 novembre 2016. En vertu de l'article 73 de la Loi sur l'expropriation, *une réserve pour fins publiques demeure en vigueur pour une période initiale de deux ans et, sur renouvellement, pour une période de deux autres années.* La période initiale de deux ans prenant fin en novembre 2018, le renouvellement de celle-ci est nécessaire pour permettre de compléter les démarches d'acquisition. Soulignons que ce renouvellement fait suite au renouvellement d'une autre réserve contiguë sur les lots 2 090 312 et 3 179 357 du cadastre du Québec publiée sous le numéro 23 767 630 le 18 avril 2018. Ce projet est identifié au Plan de transport et au Plan d'urbanisme de Montréal et s'inscrit également dans la liste des projets Montréal 2025 ainsi que dans le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal 2015.

Le projet Cavendish vise à compléter le réseau routier artériel du secteur centre-ouest de l'île de Montréal, au bénéfice de l'agglomération montréalaise. Plus spécifiquement, le projet consiste à raccorder la section nord du boulevard Cavendish dans l'arrondissement de Saint-Laurent à la section sud présente dans la Ville de Côte-Saint-Luc, ce qui permettra d'y raccorder aussi des liens d'est en ouest, de Cavendish à Décarie. Ce projet concerne les arrondissements de Saint-Laurent et de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, de même que les villes de Mont-Royal, Côte-Saint-Luc et indirectement Hampstead.

Présentement, la trame urbaine de ce secteur est interrompue par la présence de la cour de triage Taschereau, propriété du Canadien National (le « CN ») et de la cour de triage Saint-Luc, propriété du Canadien Pacifique (le « CP »). Un des objectifs de ce projet consiste à désenclaver ce secteur en y offrant une meilleure accessibilité par tous les modes de transport. La planification du tracé affecte en grande partie les terrains du CN et du CP. Toutefois, des propriétés privées sont également visées pour la réalisation de ce projet, dont une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec ( « l'Immeuble»). Cet avis de réserve a pour but d'éviter toute construction et contrainte au projet Cavendish.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0286 - 31 mai 2018 - Approuver la résolution du comité exécutif CE18 0583 décrétant le renouvellement de l'imposition d'une réserve foncière, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

CE18 0583 - 11 avril 2018 - Renouveler l'imposition d'une réserve foncière, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

CG 160716 - 22 décembre 2016 - Approuver la résolution du comité exécutif (CE16 1695) décrétant l'imposition d'une réserve foncière, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

CE16 1695 - 26 octobre 2016 - Décréter l'imposition d'une réserve, aux fins du prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec / Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes procédures requises à cet effet / Mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction de l'évaluation et du courtage immobilier/sécurité, Section des transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ce terrain.

CG16 0383 - 22 juin 2016 - Approuver la résolution du comité exécutif (CE16 0629) décrétant l'imposition d'une réserve foncière, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément à l'article 142 de l'Annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*

CE16 0629 - 20 avril 2016 - Décréter l'imposition d'une réserve, aux fins du prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec / Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes procédures requises à cet effet / Mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction de l'évaluation et du courtage immobilier/sécurité, Section des transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ces terrains.

CE 15 1971 - 4 novembre 2015 - Approuver un projet d'entente de confidentialité entre la Ville de Montréal et la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, dans le cadre du projet de raccordement du boulevard Cavendish.

CG 150091 - 26 février 2015 - Donner un appui au projet Cavendish considérant les résolutions adoptées par les arrondissements et villes liées concernés afin de démontrer la volonté à réaliser ce projet structurant pour le développement et l'économie de Montréal.

CG 130419 - 26 septembre 2013 - Autoriser un virement de crédit de 1 249 089 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de la Direction des transports (Service des infrastructures, transport et environnement) pour le projet Cavendish-Cavendish permettant une mise à jour des études réalisées entre 2005 et 2009 en vue de son inscription prochaine au programme triennal d'immobilisation (PTI).

## **DESCRIPTION**

Le présent sommaire décisionnel a pour but de renouveler l'avis de réserve foncière sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, tel que montré au plan D-2 VILLE MONT-ROYAL, préparé par Vincent Villeneuve, arpenteur-géomètre, le 5 octobre 2016, sous sa minute 209, dont copie est en pièce jointe. La partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec est un terrain vague situé

dans la Ville de Mont-Royal, appartenant à Développement Olymbec inc. La Ville a déjà fait un avis de réserve d'une superficie estimée à 2 448 m<sup>2</sup>. Toutefois, l'assiette de cette réserve n'est pas suffisante et une superficie additionnelle de 2 449,7 m<sup>2</sup> est requise sur ce lot.

L'avis de réserve publié au bureau de la publicité des droits le 15 novembre 2016 a été enregistré sous le numéro 22 737 802.

## **JUSTIFICATION**

Le terrain, décrit ci-dessus, est nécessaire dans le cadre des travaux de raccordement du boulevard Cavendish. En attendant de poursuivre les démarches d'acquisition de ce lot, l'imposition d'une réserve sur le terrain visé permettra de sécuriser la valeur en empêchant l'émission de permis de construction.

Les résolutions adoptées depuis 2015 viennent renforcer la présente décision. Celles-ci ont été adoptées par les arrondissements de Montréal, les villes liées concernées et le conseil d'agglomération, afin de démontrer la volonté de réaliser le projet Cavendish, structurant pour le développement et l'économie de Montréal.

L'article 118.85 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* donne la compétence au conseil d'agglomération de faire des travaux visant le prolongement du boulevard Cavendish.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le fait d'imposer une réserve foncière ne requiert pas l'identification d'un budget à cette fin. Cependant, un recours en dommages demeure possible advenant que la réserve ne soit pas suivie d'une acquisition ou d'une expropriation.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le raccordement du boulevard Cavendish dans ce secteur permettra de créer un lien nord-sud et un lien est-ouest ce qui favorisera les déplacements, d'une manière efficace et sécuritaire, des personnes et le transport des marchandises.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'absence de réserve laisserait la possibilité au propriétaire d'obtenir un permis de construction susceptible d'augmenter les coûts d'acquisition, le cas échéant.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune action de communication n'est requise, en accord avec le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Le Service de la gestion et de la planification immobilière pourra entamer les négociations avec le propriétaire lorsque la Division des grands projets du Service des infrastructures, de la voirie et des transports aura convenu du tracé final.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Validation juridique avec commentaire :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Cassandra LOUIS)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

James BYRNS, Service des infrastructures\_voirie et transports  
Daniel BROUSSEAU, Service des infrastructures\_voirie et transports

Lecture :

James BYRNS, 23 août 2018

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Charles-Maxime NADEAU  
Conseiller en immobilier

**Tél :** 514-872-0541  
**Télécop. :** 514-872-8350

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-08-22

Viviane LANCIAULT  
Conseillère en immobilier - chef d'équipe, en  
remplacement de Dany Laroche, chef de  
division du 13 au 27 août 2018 inclusivement

**Tél :** 514 872-2284  
**Télécop. :**

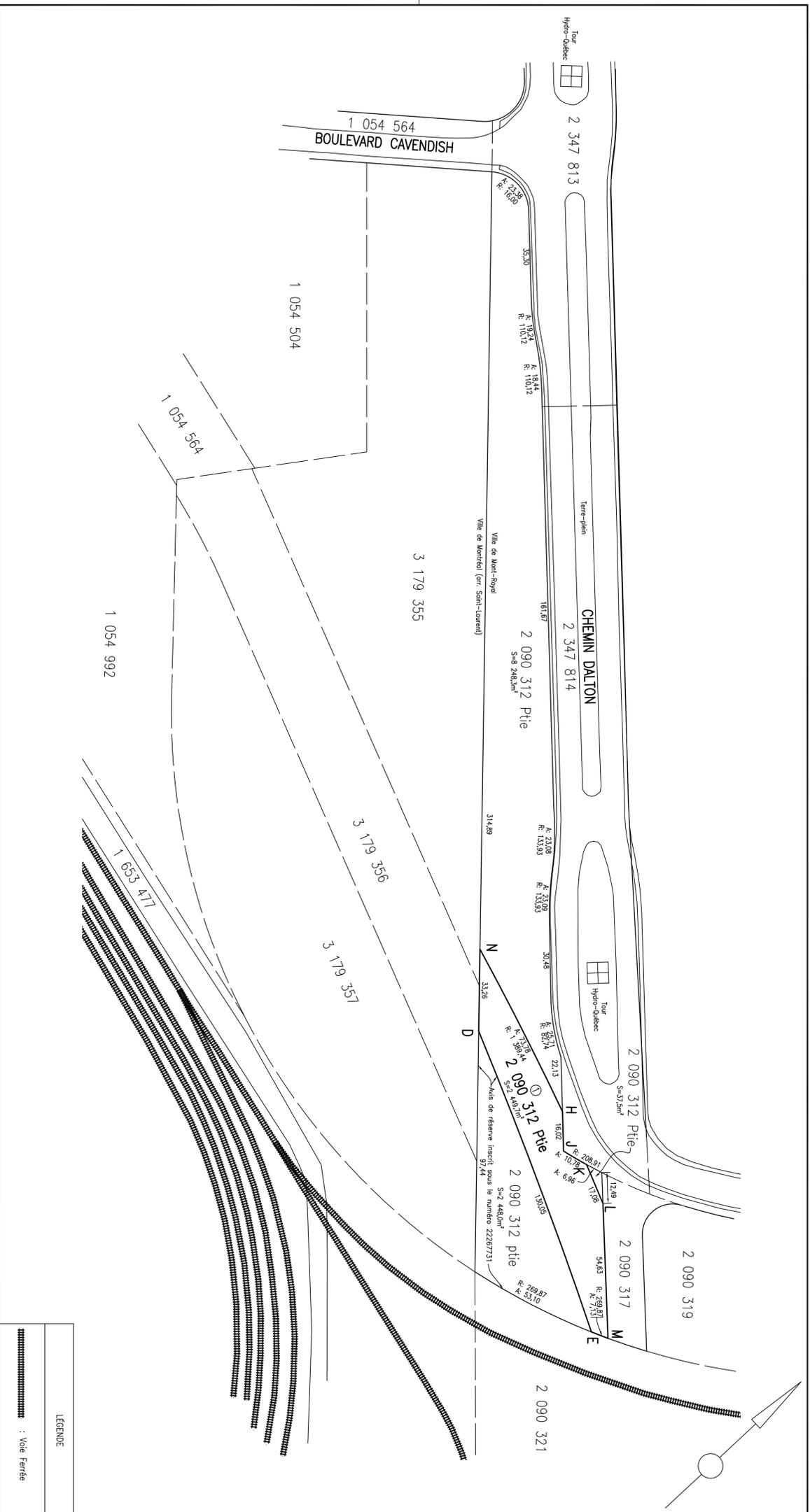
---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières  
**Tél :** 514-868-3844  
**Approuvé le :** 2018-08-27

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Benoit DAGENAIS  
Directeur de service par intérim  
**Tél :** 514 872-9466  
**Approuvé le :** 2018-08-27



code du microfilm

B3

**DIVISION DE LA GÉOMATIQUE**

Echelle : 1:1000

Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTREAL**

**CADASTRE: Québec**

**LOT(S)**

Une partie du lot 2 090 312

**EMPLACEMENT:**

Bien-fonds situé au sud-ouest du CHEMIN DALTON et au sud-est du BOULEVARD CAVENDISH

**FINS DU DOCUMENT:**

**AVIS DE RÉSERVE POUR DES FINS DE TRAVAUX ET DE PROLONGEMENT DU BOULEVARD CAVENDISH**

**NOTES:** 1- Le bien-fonds faisant l'objet de l'avis de réserve est indiqué par les lettres H,K,M,E,NH (article 1),

2- Les éléments topographiques de ce plan ont été produits à partir des données numériques de la cartographie réalisées à l'aide de photographies aériennes (2007).

3- Les mesures et les superficies indiquées au plan sont fournies à titre d'information. Elles sont issues de celles apparaissant au cadastre du Québec et sont sujettes à un arrondi complet.

4- Les lignes de lot montrées sur ce plan sont issues des données d'édifier les limites du bien-fonds.

5- Ce plan n'est produit que pour illustrer la portée du lot faisant l'objet de l'avis de réserve.

4- Les limites NH et KL ont été établies à partir du fichier "Plan-Administratif" reçu le 3 octobre 2016 de la division des Grands Projets.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gérant du greffe commun.

Montreal 5 octobre 2016

Préparé par: VINCENT WILLENEUVE Montréal, le \_\_\_\_\_

Argenteur-géomètre Argenteur(e) -géomètre

Minute No 209

Représente: Une description technique accompagnée ce plan.

Feuille(s) cartographique(s) 31H05-005-7652 (31H05-010-3826) Dessin: LÉGYED

Argenteur-géomètre chef d'équipe:

**DOSSIER No 22136-1** (Coffre commun des agents(e)-géomètres de la Ville)

**Montreal**

**Service des infrastructures, de la voirie et des transports**

Argenteur-géomètre en chef de la Ville:

**ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:**

Ville de Mont-Royal

**PLAN No D-2 VILLE MONT-ROYAL**

LEGENDE

: Voie Fermée

22136-10286

22 737 802

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC  
Section des affaires immobilières  
Division de Montréal

**VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée le premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4), ayant son siège au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6

Plan D-2 Ville Mont-Royal  
Article 1

Réservante

c.

**DÉVELOPPEMENT OLYMBEC INC.**, compagnie constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, ayant son siège social au 333, boulevard Décarie, 5<sup>e</sup> étage, à Montréal, province de Québec, H4N 3M9 ;

Réservée

---

#### AVIS DE RÉSERVE

---

1. Par résolution de son comité exécutif, portant le numéro CE16 1695, la Ville de Montréal a, le 26 octobre 2016, décrété l'imposition d'une réserve, pour une période de deux (2) ans à compter de la publication du présent avis, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, Ville de Mont-Royal, dont vous êtes propriétaire et ci-après décrits :

« 1.- Une partie du lot DEUX MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT DOUZE (2 090 312 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière ;

BORNÉE COMME SUIT :

Vers le nord-est, par le lot 2 347 814 (chemin Dalton);  
Vers le nord-ouest, par le lot 2 347 814 (chemin Dalton);  
Vers le nord, par une des parties restantes du lot 2 090 312;  
Vers le nord-est, par le lot 2 090 317;  
Vers le sud-est, par le lot 2 090 321;  
Vers le sud, par une des parties restantes du lot 2 090 312;  
Vers le sud-ouest, par les lots 3 179 356 et 3 179 355;  
Vers le nord, par une des parties restantes du lot 2 090 312;

MESURANT :

Vers le nord-est, seize mètres et deux centièmes (16,02 m);  
Vers le nord-ouest, dix mètres et soixante-dix-huit centièmes (10,78 m) mesurés le long d'un arc de cercle ayant un rayon de deux cent huit mètres et quatre-vingt-onze centièmes (208,91 m);  
Vers le nord, dix-sept mètres et huit centièmes (17,08 m);  
Vers le nord-est, cinquante-quatre mètres et soixante-trois centièmes (54,63 m);  
Vers le sud-est, sept mètres et treize centièmes (7,13 m) mesurés le long d'un arc de cercle ayant un rayon de deux cent soixante-neuf mètres et quatre-vingt-sept centièmes (269,87 m);  
Vers le sud, cent trente mètres et cinq centièmes (130,05 m)  
Vers le sud-ouest, trente-trois mètres et vingt-six centièmes (33,26 m);  
Vers le nord, soixante-treize mètres et soixante-dix-huit centièmes (73,78 m) mesurés le long d'un arc de cercle ayant un rayon de mille trois cent quatre-vingt-neuf mètres et

quarante-quatre centièmes (1 389,44 m);

Contenant en superficie deux mille quatre cent quarante-neuf mètres carrés et sept dixièmes (2 449,7 m<sup>2</sup>).

2. Les immeubles réservés sont requis par la réservante aux fins du prolongement du boulevard Cavendish ;
3. Vous devez déclarer à la réservante, par écrit, dans un délai de quinze (15) jours de la signification du présent avis, les noms et les adresses des occupants de bonne foi et les conditions auxquelles ils occupent les lieux;
4. Vous pouvez aussi, dans les trente (30) jours de la signification du présent avis de réserve, contester, devant la Cour supérieure, le droit de la réservante de procéder à cette réserve;
5. La réservante vous prie de prendre connaissance du texte suivant contenu à l'Annexe I de la Loi sur l'expropriation:

" **ANNEXE I**

1. Il est très important que vous fassiez parvenir, par écrit, à la réservante, dans les 15 jours de la réception du présent document, les noms et les adresses de tous vos locataires, la nature, la date, la durée et le montant du loyer de chaque bail.
2. Si des personnes occupent des lieux qui vous appartiennent sans détenir de bail, vous devez aussi fournir leurs noms et leurs adresses et indiquer les conditions auxquelles elles occupent les lieux.
3. De plus, à partir de maintenant, vous devez aviser tout nouveau locataire ou toute autre personne qui désire occuper des lieux qui vous appartiennent que des procédures de réserve ont été entreprises contre votre propriété.
4. À défaut de vous conformer à ces obligations, vous vous exposez à être poursuivi en justice si un locataire ou un occupant subit des dommages. "

POUR CES MOTIFS, la réservante demande à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, d'inscrire le présent avis de réserve contre les immeubles mentionnés au paragraphe 1 du présent avis.

MONTREAL, le 31 octobre 2016

**GAGNIER, GUAY, BIRON**  
Procureurs de la réservante.

Par: *Louise Boutin*  
LOUISE BOUTIN, avocate

*Larissa Sima*  
TÉMOIN

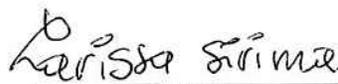
*Mélissa Beucher*  
TÉMOIN

### DÉCLARATION SOLENNELLE

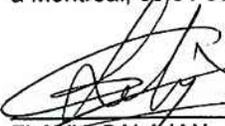
Je soussignée, LARISSA SIRIMA, adjointe juridique, ayant élu domicile au 775, rue Gosford, 4<sup>e</sup> étage, dans les cité et district de Montréal, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis l'un des témoins mentionnés à l'Avis de réserve ci-dessus;
2. Le présent Avis de réserve a été signé par Me Louise Boutin pour Gagnier, Guay, Biron, les avocats de la Ville de Montréal, en ma présence et en présence de l'autre témoin;
3. Ladite Louise Boutin est habile à pratiquer et l'autre témoin et moi-même sommes majeurs et capables.

ET J'AI SIGNÉ:

  
LARISSA SIRIMA

DÉCLARÉ solennellement devant moi,  
à Montréal, ce 31 octobre 2016

  
FLAVIA SALAJAN  
Commissaire à l'assermentation  
pour le district de Québec.





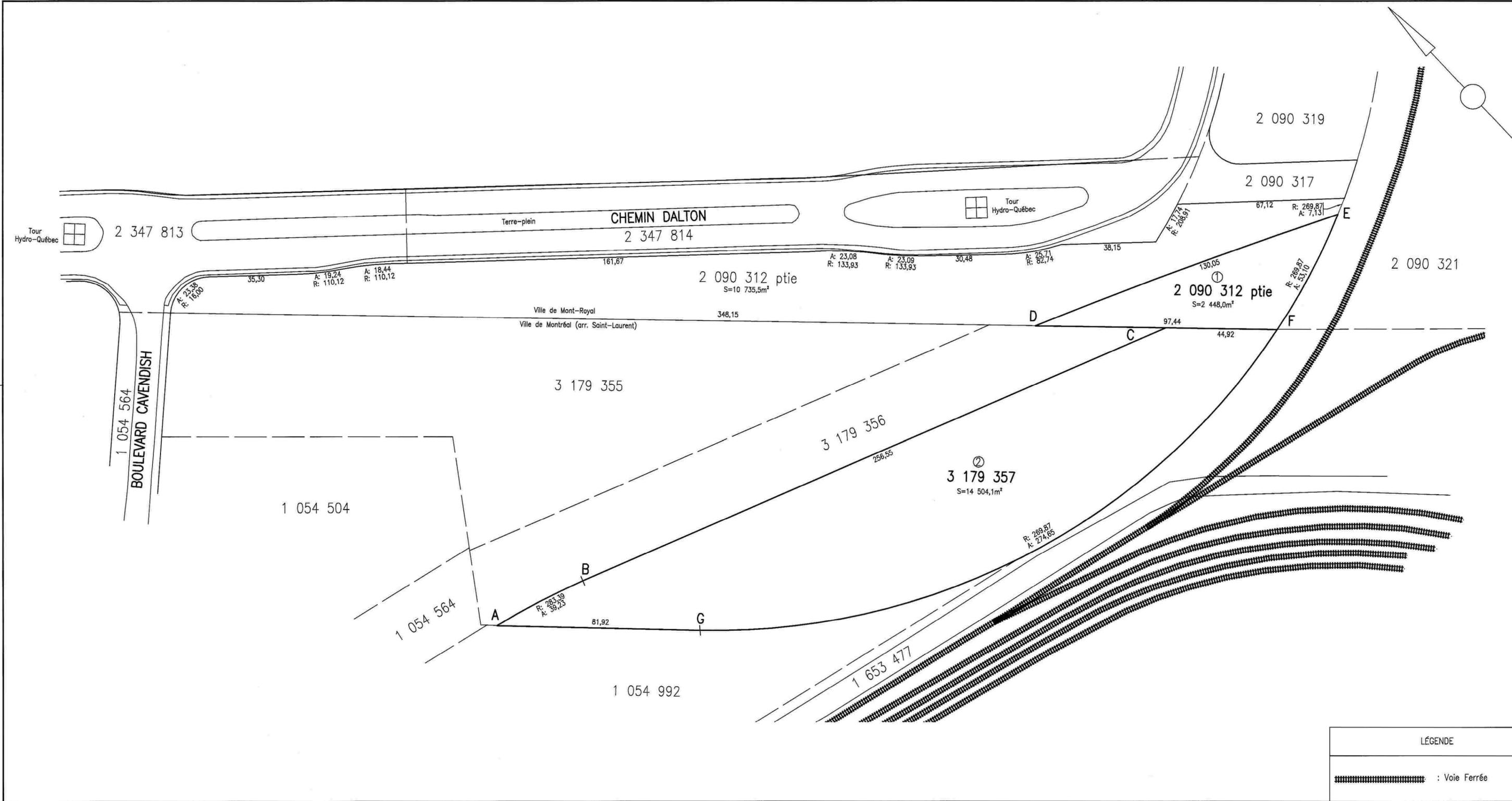
**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION  
DE DROIT  
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

*Je certifie que la réquisition présentée le 2016-11-15 à 11:19 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 22 737 802.*

Le fichier de signature électronique ECACL22\_737\_802.sig, qui accompagne ce document, émis par M<sup>e</sup> **Stéphanie Cashman-Pelletier, L'Officier de la publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de réserve pour fins publiques	
Nom des parties :	Expropriant	Ville de Montréal
	Exproprié	Développement Olymbec Inc.



code du microfilm B3

**DIVISION DE LA GÉOMATIQUE**

Echelle: 1: 1000

Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL**

**CADASTRE: Québec**

---

**LOT(S)**  
Une partie du lot 2 090 312 et le lot 3 179 357.

---

**EMPLACEMENT:**  
Bien-fonds situé au sud-ouest du CHEMIN DALTON et au sud-est du BOULEVARD CAVENDISH

---

**FINIS DU DOCUMENT:**  
AVIS DE RÉSERVE POUR DES FINIS DE TRAVAUX ET DE PROLONGEMENT DU BOULEVARD CAVENDISH

NOTES: 1- Le bien-fonds faisant l'objet de l'avis de réserve est indiqué par les lettres ABCDEFGA (articles 1 et 2).  
2- Les éléments topographiques de ce plan ont été produits à partir des données numériques de la cartographie réalisée à l'aide de photographies aériennes.  
3- Les mesures et les superficies indiquées au plan sont fournies à titre d'information. Elles sont issues de celles apparaissant au cadastre du Québec et sont sujettes à un arpentage complet.  
4- Les lignes de lot montrées sur ce plan sont issues des données du cadastre rénové. Un arpentage particulier devra être fait afin d'établir les limites du bien-fonds.  
5- Ce plan n'est produit que pour illustrer le lot et la partie du lot faisant l'objet de l'avis de réserve.  
6- La limite DE provient du fichier "Acquisition Proposition Tracé Cavendish\_20150915.dwg" reçu le 12 novembre 2015 de la division des Grands Projets.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 31 mars 2016

Préparé par: *Sylvie Gauthier*  
Sylvie Gauthier  
Arpenteur-e-géomètre

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL  
Montréal, le \_\_\_\_\_  
Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 1671 Sceau

Références: Une description technique accompagne ce plan.

Feuillet(s) cartographique(s) 31H05-005-7651  
31H05-005-7652 (31H05-010-3826) Dessin: E.Egyed

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Ridul Beauvais*

**DOSSIER N° 22136** (Greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville)

**Montréal**

**Service des infrastructures, de la voirie et des transports**  
Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *[Signature]*

**DOSSIER DE LA VILLE:**  
**ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:**  
Saint-Laurent et Ville de Mont-Royal

**PLAN N° D-1 VILLE MONT-ROYAL**

22 267 731

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
QUÉBEC

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU

Section des affaires immobilières  
Division de Montréal

**VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée le premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4), ayant son siège au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6

Plan D-1 Ville Mont-Royal

Réservante,

Articles 1 et 2

-VS-

**DÉVELOPPEMENT OLYMBEC INC.**, compagnie constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, ayant son siège social au 333, boulevard Décarie, 5<sup>e</sup> étage, à Montréal, province de Québec, H4N 3M9 ;

Réservée.

---

**AVIS DE RÉSERVE**

---

1. Par résolution de son comité exécutif, portant le numéro CE16 0629, la Ville de Montréal a, le 20 avril 2016, décrété l'imposition d'une réserve, pour une période de deux (2) ans à compter de la publication du présent avis, contre une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, Ville de Mont-Royal et contre le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, arrondissement Saint-Laurent, dont vous êtes propriétaire et ci-après décrits :

« 1.- Une partie du lot DEUX MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT DOUZE (2 090 312 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière ;

bornée vers le nord, par la partie restante du lot 2 090 312, vers le sud-est par le lot 2 090 321, vers le sud-ouest par les lots 3 179 356 et 3 179 357,

mesurant vers le nord, cent trente mètres et cinq centièmes (130,05 m) mesuré le long d'un arc de cercle ayant un rayon de deux cent soixante-neuf mètres et quatre-vingt-sept centièmes (269,87 m), vers le sud-est, cinquante-trois mètres et dix centièmes (53,10 m) et vers le sud-ouest, quatre-vingt-dix-sept mètres et quarante-quatre centièmes (97,44 m) ;

contenant en superficie deux mille quatre cent quarante-huit mètres carrés (2 448,0 m<sup>2</sup>).

2.- le lot TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE-SEPT (3 179 357) dudit cadastre :

de figure irrégulière ;

contenant en superficie quatorze mille cinq cent quarante mètres carrés et un dixième (14 504,1 m<sup>2</sup>).

Les unités de mesure utilisées dans la présente description technique sont celles du Systèmes International (SI).

2. Les immeubles réservés sont requis par la réservante aux fins de prolongement du boulevard Cavendish ;
3. Vous devez déclarer à la réservante, par écrit, dans un délai de quinze (15) jours de la signification du présent avis, les noms et les adresses des occupants de bonne foi et les conditions auxquelles ils occupent les lieux ;
4. Vous pouvez aussi, dans les trente (30) jours de la signification du présent avis de réserve, contester, devant la Cour supérieure, le droit de la réservante de procéder à cette réserve ;
5. La réservante vous prie de prendre connaissance du texte suivant contenu à l'Annexe I de la Loi sur l'expropriation :

" ANNEXE I

1. Il est très important que vous fassiez parvenir, par écrit, à la réservante, dans les 15 jours de la réception du présent document, les noms et les adresses de tous vos locataires, la nature, la date, la durée et le montant du loyer de chaque bail.

2. Si des personnes occupent des lieux qui vous appartiennent sans détenir de bail, vous devez aussi fournir leurs noms et leurs adresses et indiquer les conditions auxquelles elles occupent les lieux.

3. De plus, à partir de maintenant, vous devez aviser tout nouveau locataire ou toute autre personne qui désire occuper des lieux qui vous appartiennent que des procédures de réserve ont été entreprises contre votre propriété.

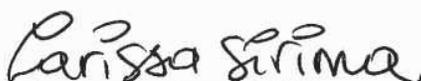
4. À défaut de vous conformer à ces obligations, vous vous exposez à être poursuivi en justice si un locataire ou un occupant subit des dommages. "

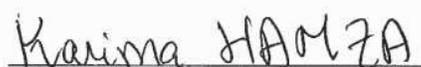
POUR CES MOTIFS, la réservante demande à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, d'inscrire le présent avis de réserve contre les immeubles mentionnés au paragraphe 1 du présent avis.

MONTREAL, le 26 avril 2016

**DAGENAIS, GAGNIER, BIRON**  
Procureurs de la réservante.

Par:   
CASSANDRE LOUIS, avocate

  
TÉMOIN

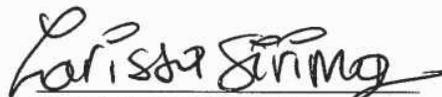
  
TÉMOIN

## DÉCLARATION SOLENNELLE

Je soussignée, LARISSA SIRIMA, secrétaire, ayant élu domicile au 775, rue Gosford, 4<sup>o</sup> étage, dans les cité et district de Montréal, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis l'un des témoins mentionnés à l'Avis de réserve ci-dessus;
2. Le présent Avis de réserve a été signé par Me Cassandre Louis pour Dagenais, Gagnier, Biron, les avocats de la Ville de Montréal, en ma présence et en présence de l'autre témoin;
3. Ladite Cassandre Louis est habile à pratiquer et l'autre témoin et moi-même sommes majeurs et capables.

ET J'AI SIGNÉ:

  
LARISSA SIRIMA

DÉCLARÉ solennellement devant moi  
à Montréal, ce 26 avril 2016

  
FLAVIA SALAJAN  
Commissaire à l'assermentation  
pour le district de Montréal.



**DESCRIPTION TECHNIQUE**

CIRCONSCRIPTION  
FONCIÈRE : MONTRÉAL  
CADASTRE : QUÉBEC  
LOT(S) : UNE PARTIE DU LOT 2 090 312 ET  
LE LOT 3 179 357  
MUNICIPALITÉ : VILLE DE MONTRÉAL

---

Ce bien-fonds, situé au sud-ouest du chemin Dalton et au sud-est du boulevard Cavendish, est identifié par les lettres ABCDEFGA sur le plan D-1 Ville Mont-Royal préparé par l'arpenteure-géomètre soussignée en date du 31 mars 2016.

Il se décrit comme suit et le numéro d'article inscrit en marge de chaque description correspond à celui qui apparaît sur le susdit plan :

1.- Une partie du lot DEUX MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT DOUZE (2 090 312 ptie), dudit cadastre :

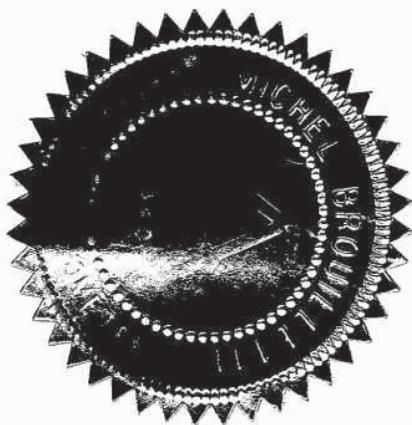
de figure irrégulière;

**BORNÉE COMME SUIV :**

- Vers le nord, par la partie restante du lot 2 090 312;
- Vers le sud-est, par le lot 2 090 321;
- Vers le sud-ouest, par les lots 3 179 356 et 3 179 357;

**MESURANT :**

- Vers le nord, cent trente mètres et cinq centièmes (130,05 m);



/2

- Vers le sud-est, cinquante-trois mètres et dix centièmes (53,10 m) mesuré le long d'un arc de cercle ayant un rayon de deux cent soixante-neuf mètres et quatre-vingt-sept centièmes (269,87 m);
- Vers le sud-ouest, quatre-vingt-dix-sept mètres et quarante-quatre centièmes (97,44 m);

contenant en superficie deux mille quatre cent quarante-huit mètres carrés (2 448,0 m<sup>2</sup>).

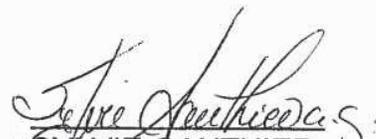
2.- Le lot TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE-SEPT (3 179 357), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

contenant en superficie quatorze mille cinq cent quatre mètres carrés et un dixième (14 504,1 m<sup>2</sup>).

Les unités de mesure utilisées dans la présente description technique sont celles du Système International (SI).

Préparé à Montréal, le trente et unième jour du mois de mars de l'an deux mille seize sous le numéro 1671 de mes minutes au dossier 22136 du greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville.

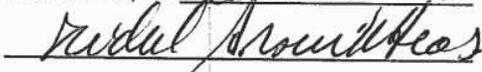
  
SYLVIE GAUTHIER  
Arpenteure-géomètre

/cc

Dossier : 22136

Copie conforme à l'original

Montréal, le 8 avril 2016



Arpenteur(e)-géomètre

GARDIEN DU GREFFE COMMUN

# Montréal

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

---

Séance ordinaire du mercredi 20 avril 2016

Résolution: CE16 0629

---

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de décréter l'imposition d'une réserve, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 3 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction évaluation et courtage immobilier/sécurité, Section transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ces terrains.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1164435003

/pl

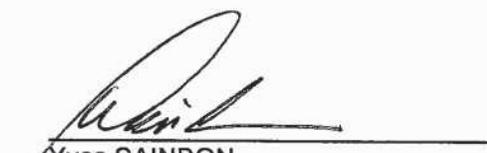
Pierre DESROCHERS

Président du comité exécutif

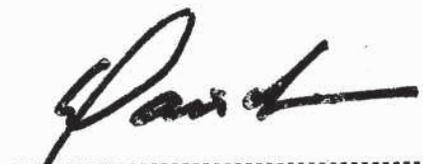
Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

  
Yves SAINDON  
Greffier de la Ville

COPIE CERTIFIÉE

  
GREFFIER DE LA VILLE



Mes Dagenais, Gagnier, Biron, avocats \*  
\*ME CASSANDRE LOUIS  
V.D.: 16-000977

NO.: .

VILLE DE MONTREAL  
PARTIE RESERVANTE  
DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.  
PARTIE RESERVEE

Date présent. :

Personne Ress.: CAROLE CHARRON MARJOLAINE SIMARD  
Notre dossier : 3978711-01 \* MSI

### - RAPPORT DE SIGNIFICATION -

Je, soussigné(e), DAVID LORTIE, HUISSIER DE JUSTICE du Québec, ayant un bureau d'affaires au 249, boul. Ste-Rose, bureau 109, Laval (450-662-0955) certifie sous mon serment d'office que:

**LE 26ième jour d' avril 2016 à 15:30 heures**

J'ai signifié, à l'intention de son destinataire, la COPIE CERTIFIEE CONFORME de l'acte de procédure suivant AVIS DE RESERVE, DECLARATION SOLENNELLE, RESERVES (OU RENOUELEMENT DE RESERVE) POUR FINS PUBLIQUES, DESCRIPTION TECHNIQUE ET PLAN à:

**DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.  
333 BOULEVARD DECARIE, 5E ETAGE, MONTREAL**

EN LAISSANT A SON ETABLISSEMENT D'ENTREPRISE, EN M'ADRESSANT A UNE PERSONNE RAISONNABLE QUI EN A LA GARDE ET QUI PARAIT ETRE EN MESURE DE LA REMETTRE A UN DIRIGEANT, A UN ADMINISTRATEUR OU A L'UN DE SES AGENTS, LAQUELLE S'ETANT NOMMEE COMME ETANT MME FAIMMY.

J'ai noté sous ma signature, au verso de l'acte de procédure, la date et l'heure de la signification.

Laval, ce 26ième jour d' avril 2016

DAVID LORTIE, HUISSIER DE JUSTICE

#### Frais taxables

SIGNIFICATION 9.00  
Routes 015km 22.35

TPS: 1.57  
TVQ: 3.13  
SOUS-TOTAL: 36.05

#### Frais extra-judiciaires

SERV.URGENCE EJ 45.50

TPS: 2.28  
TVQ: 4.54  
SOUS-TOTAL: 52.32

Honoraires	76.85
Déboursé(s)	
Sous-total	76.85
TPS (836365403)	3.85
TVQ (1217079124)	7.67
Total	88.37

Saulnier Robillard Lortie Inc., 407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700, Montréal (Québec), H2Y 2Y5  
Tél.: (514) 878-3143 Téléc.: (514) 954-9981 Site: www.huissier.qc.ca Courriel: info@huissier.qc.ca  
Bureau de Laval: 249, Boul. Ste-Rose, bureau 109, Laval (Québec), H7L 1L8, Tél.: (450) 662-0955

ORIGINAL

Énergie et Ressources  
naturelles

Québec 

**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION  
DE DROIT  
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

*Je certifie que la réquisition présentée le 2018-04-18 à 13:51 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 23 767 630.*

Le fichier de signature électronique ECACL23\_767\_630.sig, qui accompagne ce document, émis par **M<sup>e</sup> Stéphanie Cashman-Pelletier, L'Officier de la publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de renouvellement	
Nom des parties :	Requérant	DÉVELOPPEMENT OLYMBEC INC. VILLE DE MONTRÉAL

23 767 630

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC  
Section des affaires immobilières  
Division de Montréal

**VILLE DE MONTRÉAL**,  
personne morale de droit public  
constituée en vertu de la Charte de  
la Ville de Montréal, métropole du  
Québec (RLRQ, c. C-11.4), ayant  
son siège au 275, rue Notre-Dame  
Est, à Montréal, province de  
Québec, H2Y 1C6;

Réservante

Plan D-1 Ville Mont-Royal  
Articles 1 et 2

-c.-

**DÉVELOPPEMENT OLYMBEC  
INC.**, compagnie constituée en vertu  
de la Loi canadienne sur les  
sociétés par actions, ayant son  
siège social au 333, boulevard  
Décarie, 5<sup>e</sup> étage, à Montréal,  
province de Québec, H4N 3M9 ;

Réservée

---

**AVIS DE RENOUVELLEMENT DE RÉSERVE  
(Art. 81.2 de la Loi sur l'expropriation)**

---

1. Le 28 avril 2016, la réservante faisait publier au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 22 267 731, un avis de réserve, aux fins de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, Ville de Mont-Royal et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, arrondissement Saint-Laurent, identifiés au plan D-1 Ville Mont-Royal, dont vous êtes propriétaire et ci-après décrits :

« 1.- Une partie du lot DEUX MILLIONS  
QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT DOUZE  
(2 090 312 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

**BORNÉE COMME SUIV :**

- Vers le nord, par la partie restante du lot 2 090 312;
- Vers le sud-est, par le lot 2 090 321;
- Vers le sud-ouest, par les lots 3 179 356 et 3 179 357;

**MESURANT :**

- Vers le nord, cent trente mètres et cinq centièmes (130,05 m);
- Vers le sud-est, cinquante-trois mètres et dix centièmes (53,10 m) mesuré le long d'un arc de cercle ayant un rayon de deux cent soixante-neuf mètres et quatre-vingt-sept centièmes (269,87 m);
- Vers le sud-ouest, quatre-vingt-dix-sept mètres et quarante-quatre centièmes (97,44 m) ;

contenant en superficie deux mille quatre cent quarante-huit mètres carrés (2 448,0 m<sup>2</sup>).

2.- le lot TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE-SEPT (3 179 357) dudit cadastre :

de figure irrégulière;

contenant en superficie quatorze mille cinq cent quatre mètres carrés et un dixième (14 504,1 m<sup>2</sup>).

Les unités de mesure utilisées dans la présente description technique sont celles du Systèmes International (SI).

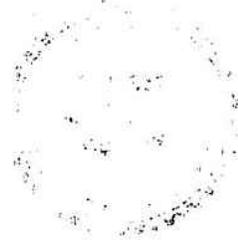
2. Le 11 avril 2018, par résolution de son comité exécutif, portant le numéro CE18 0583, la réservante a décrété le renouvellement de la réserve ci-haut décrite au paragraphe 1.

3. La réservante désire renouveler cette réserve pour une période additionnelle de deux (2) ans, conformément aux articles 73 et 81.2 de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., c. E-24);

4. Vous devez déclarer à la réservante, par écrit, dans un délai de quinze (15) jours de la signification du présent avis, les noms et les adresses des occupants de bonne foi et les conditions auxquelles ils occupent les lieux;

POUR CES MOTIFS, la réservante demande à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, d'inscrire le présent avis de renouvellement de réserve contre l'immeuble mentionné au paragraphe 1 du présent avis.

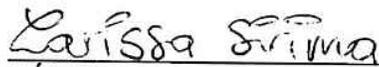
MONTRÉAL, le 13 avril 2018

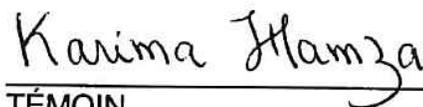


**GAGNIER, GUAY, BIRON**  
Procureurs de la réservante.

Par:

  
CASSANDRE LOUIS, avocate

  
TÉMOIN

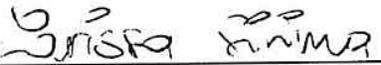
  
TÉMOIN

## DÉCLARATION SOLENNELLE

Je soussignée, LARISSA SIRIMA, adjointe juridique, ayant élu domicile au 775, rue Gosford, 4<sup>o</sup> étage, dans les cité et district de Montréal, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis l'un des témoins mentionnés à l'Avis de renouvellement de réserve ci-dessus;
2. Le présent Avis de renouvellement de réserve a été signé par Me Cassandra Louis pour Gagnier, Guay, Biron, les avocats de la Ville de Montréal, en ma présence et en présence de l'autre témoin;
3. Ladite Cassandra Louis est habile à pratiquer et l'autre témoin et moi-même sommes majeurs et capables.

ET J'AI SIGNÉ:

  
LARISSA SIRIMA

DÉCLARÉ solennellement devant moi,  
à Montréal, ce 13 avril 2018

  
Commissaire à l'assermentation  
pour le district de Montréal.



**Dossier # : 1187723005**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières

**Objet :** Décréter le renouvellement d'une réserve foncière, à des fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec. N/Réf. : 31H05-005-7671-01

### **SENS DE L'INTERVENTION**

Validation juridique avec commentaire

---

### **COMMENTAIRES**

La fin pour laquelle le renouvellement de la réserve est demandé est conforme à la Loi.

---

---

### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Cassandra LOUIS  
Avocate  
**Tél : 514-872-2675**

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-27

Annie GERBEAU  
Avocate et chef de division  
**Tél : 514-872-3093**  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transaction financières



**Dossier # : 1187511003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville et L'Espace Ludique, pour une contribution financière de 100 000 \$ visant des améliorations locatives dans le cadre du projet d'expansion et d'agrandissement (CG17 0462)

Il est recommandé :

- d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville et L'Espace Ludique, pour une contribution financière de 100 K\$ visant des améliorations locatives dans le cadre du projet d'expansion et d'agrandissement (CG17 0462)

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-23 15:23

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187511003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville et L'Espace Ludique, pour une contribution financière de 100 000 \$ visant des améliorations locatives dans le cadre du projet d'expansion et d'agrandissement (CG17 0462)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'Espace Ludique, un organisme à but non lucratif (OBNL), se veut un lieu de travail collaboratif dédié à l'industrie du jeu vidéo indépendant. Il est un noyau central de rassemblement de la communauté montréalaise du jeu vidéo. Il accueille et accompagne des développeurs de jeux vidéos indépendants en démarrage qui, arrivant à un certain niveau de croissance, déménagent dans de plus grands locaux afin de laisser la place à d'autres développeurs et studios en démarrage.

L'année dernière, l'OBNL a présenté à la Ville de Montréal une demande de contribution financière de 284 000 \$ pour son projet d'expansion et d'agrandissement. Le coût global de ce projet était évalué à 407 000 \$.

Étant donné que l'OBNL a déjà bénéficié d'une contribution de 94 000 \$ en 2014 (portant sur l'aménagement des locaux et l'achat de matériel multimédia), la nouvelle contribution devait porter sur de nouveaux éléments, soit le projet d'agrandissement et notamment la construction de nouveaux espaces. Aussi, en considérant l'expertise et la notoriété acquise par L'Espace Ludique depuis son lancement, il était possible de croire que le promoteur pouvait trouver d'autres sources de financement privées. La contribution octroyée et approuvée par le conseil d'agglomération du 28 septembre 2017 était de 100 000 \$.

La convention de contribution financière intervenue entre la Ville et l'OBNL prévoyait les conditions et modalités de versement de la contribution.

Le premier versement (20 000 \$), a été effectué dans les trente jours de la signature de la convention, soit en décembre 2017.

Le deuxième versement (60 000 \$), prévu au plus tard le 30 juin 2018, était tributaire de la présentation d'un budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires.

L'OBNL n'a pas présenté de budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires, puisqu'il est encore en discussion avec des partenaires potentiels afin de

bénéficiaire d'un soutien financier et par conséquent atteindre l'équilibre budgétaire. Il a présenté, le 28 juin 2018, une demande pour bénéficier d'un délai de 6 mois supplémentaires à l'égard de l'obligation de présenter un budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires.

Le présent sommaire vise à faire entériner la demande du promoteur ainsi que les modifications à la convention qui en découle.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG17 0462 – 29 septembre 2017 : Accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à L'Espace Ludique pour des améliorations locatives dans son projet d'expansion et d'agrandissement / Approuver un projet de convention à cet effet.

CM14 0924 – 16 septembre 2014 : Accorder un soutien financier non récurrent de 94 000 \$ à L'Espace Ludique, dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ du gouvernement du Québec, pour l'implantation d'un espace de co-travail et d'incubation spécialisé dans le domaine des jeux vidéo.

## **DESCRIPTION**

Les modifications à apporter à la convention et à ses annexes concernent :

- L'article 4.5.1 (Aspects financiers) : la modification concerne la date de terminaison du contrat.
- L'article 5.2 (Versements) : les modifications concernent les dates de versement de la contribution financière.
- L'article 9 (Durée) : la modification concerne la date de terminaison du contrat.
- L'Annexe 1 (Projet) : les modifications concernent les dates de remise des éléments de reddition de compte.

Les changements en question sont inclus dans la convention en pièce jointe.

## **JUSTIFICATION**

L'entente prévoyait une date limite (30 juin 2018) à laquelle le promoteur devait présenter un budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires. Compte tenu qu'il est encore en discussion avec des partenaires potentiels, la Ville accepte qu'un délai supplémentaire de 6 mois lui soit accordé pour concrétiser de nouveaux partenariats et réaliser ainsi son projet.

La date de terminaison du contrat, prévue initialement le 31 décembre 2018, a été reporté au 31 décembre 2019 afin de laisser au promoteur le temps nécessaire pour bien réaliser son projet.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Pour donner suite au présent dossier, il y a lieu de faire des ajustements au niveau des années de versement provenant du budget du Service du développement économique (Direction de l'entrepreneuriat - Entente 150 M\$).

<b>L'Espace Ludique</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Projet</b>	20 000\$ (montant déjà versé)	60 000 \$	20 000 \$

Le présent dossier concerne une compétence d'agglomération en matière de développement

économique, tel que prévu au Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019).

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne s'applique pas

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Décembre 2018 : présentation d'un budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires

Janvier 2019: début des travaux d'agrandissement

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Safae LYAKHLOUFI)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mohamed CHARRADI  
Agent de recherche

**Tél :** 514 872-4633

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-20

Géraldine MARTIN  
Directrice

**Tél :** 514 872-2248

**Télécop. :** 514 872-6249

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Géraldine MARTIN

Directrice

**Tél :**

**Approuvé le :** 2018-08-21

21 juin, 2018

Liv Lunde  
Espace Ludique  
1435 St-Alexandre - Suite 140  
Montréal, QC H3A 2G4

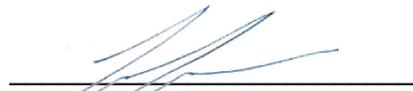
Mohamed Charradi  
Ville de Montréal  
700, rue de la Gauchetière Ouest, 28e étage  
Montréal, QC H3B 5M2

Cher M. Charradi,

Veillez accepter cette lettre comme une demande formelle pour prolonger la date limite pour notre projet de 6 mois. Cela nous permettra d'obtenir un financement fédéral potentiel et de retourner auprès des commanditaires de fonds actuels pour voir s'ils sont prêts à augmenter leurs contributions (en finances ou en nature).

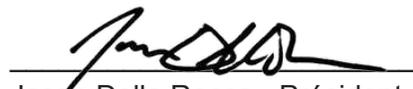
Nous avons demandé plusieurs subventions et nous avons été refusées, comme nous en avons discuté. Puisque nous travaillons déjà sur le projet depuis 2 ans, nous aimerions le finir. Le soutien que nous avons reçu de nos commanditaires actuels et de la ville de Montréal a été énorme et nous croyons que le projet sera terminé vers le 30 juin 2019.

Merci pour votre temps et votre attention.



---

Liv Lunde - Directrice Executif



---

Jason Della Rocca - Président du Conseil Administratif

## **ADDENDA N° 1**

### **Convention approuvée par la résolution CG17 0462 du conseil d'agglomération**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CM03 0836;

**CI-APRÈS APPELÉE LA « VILLE »**

**ET :** **L'ESPACE LUDIQUE**, personne morale constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38) dont l'adresse principale est le 140 -1435 rue Saint-Alexandre, Montréal, Québec H3A 2G4, agissant et représenté par Jason Della Rocca, président du Conseil d'administration de l'Organisme, dûment autorisé aux fins des présentes et tel qu'il le déclare;

**CI-APRÈS APPELÉE L' « ORGANISME »**

**ATTENDU QUE** les Parties ont signé une convention en vertu de laquelle la Ville verse une contribution financière à l'Organisme pour des améliorations locatives dans son projet d'expansion et d'agrandissement. Cette convention ayant été approuvée par le conseil d'agglomération de la Ville lors de sa séance tenue le 28 septembre 2017 en vertu de la résolution CG17 0462 (ci-après la « Convention»);

**ATTENDU QU'**en vertu de la Convention, la contribution financière sera remise à l'organisme en 3 versements;

**ATTENDU QUE** le premier versement a été effectué dans les trente jours de la signature de la Convention, soit en décembre 2017;

**ATTENDU QUE** le deuxième versement, prévu au plus tard le 30 juin 2018, est tributaire de la présentation d'un budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires;

**ATTENDU QUE** l'Organisme n'a pas présenté de budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires, puisqu'il est encore en discussion avec des partenaires potentiels afin de bénéficier d'un soutien financier et par conséquent atteindre l'équilibre budgétaire;

**ATTENDU QUE** l'Organisme a présenté, le 28 juin 2018, une demande pour bénéficier d'un délai de 6 mois supplémentaires à l'égard de l'obligation de présenter un budget équilibré par des engagements formels de nouveaux partenaires;

**ATTENDU QUE** ce délai supplémentaire favoriserait la réalisation du projet de l'Organisme;

**ATTENDU QUE** les dates de versements de la contribution financière ainsi que la date de terminaison prévues à la Convention seront ainsi modifiées;

**ATTENDU QUE** les Parties conviennent qu'il faut modifier la Convention afin d'y intégrer de telles modifications.

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:**

**ARTICLE 1**  
**PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

**ARTICLE 2**  
**MODIFICATIONS**

2.1 L'article 4.5.1 de la Convention est remplacé par l'article 4.5.1 suivant :

4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès du Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que le Responsable lui communiquera, étant entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis du Responsable.

Au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la Date de terminaison « 31 décembre 2019 »), la Reddition de compte doit être transmise au Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

2.2 L'article 5.2 de la Convention est remplacé par l'article 5.2 suivant :

**5. 2 Versements**

La somme sera remise à l'Organisme en trois versements :

- un premier versement au montant de VINGT MILLE dollars (20 000 \$) dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention,
- un deuxième versement au montant de SOIXANTE MILLE dollars (60 000 \$), suite à la présentation d'un budget équilibré du Projet par des engagements formels de nouveaux partenaires, au plus tard le 31 décembre 2018;
- un troisième versement au montant de VINGT MILLE dollars (20 000 \$), dans les 30 jours suivant la réception par le Responsable de la Reddition de compte du Projet, soit au plus tard le 31 décembre 2019,

Chaque versement est conditionnel à ce que l'Organisme ait respecté les termes et conditions de la présente Convention.

2.3 L'article 9 de la Convention est remplacé par l'article 9 suivant :

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le 31 décembre 2019.

2.4 Le point 3 de l'Annexe 1 est remplacé par le point 3 suivant :

3. Éléments de reddition de compte :

Type de rapport	Dates de remise	Description du contenu
Budget équilibré	Avant le 31 décembre 2018	Présentation d'un budget équilibré (407 K\$) par des engagements formels de nouveaux partenaires. Joindre les lettres d'intention et/ou de partenariat de ces nouveaux partenaires.
Reddition de compte	Avant le 31 décembre 2019	<p><b>Somme utilisée :</b> Un bilan relatif à l'utilisation de la contribution financière</p>
	Réf. article 4.5	<p><b>Activités :</b> Un bilan faisant état des activités et des réalisations de L'Espace Ludique pour les années 2018 et 2019. Cette section doit présenter les bénéfices ou retombées obtenus incluant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nombre de développeurs indépendants locataires;</li> <li>• le nombre de studios en préincubation et en incubation locataires;</li> <li>• la valeur des investissements reçus par les studios locataires;</li> <li>• le nombre d'emplois créés par les studios locataires;</li> <li>• le nombre de studios qui ont quitté L'Espace Ludique pour des raisons de croissance;</li> <li>• le bilan des activités organisées par L'Espace Ludique incluant le nombre d'activités et le nombre de participants.</li> <li>• toutes autres retombées économiques pertinentes.</li> </ul> <p><b>Visibilité :</b> Un bilan de la visibilité accordée au Projet conformément aux dispositions prévues à l'Annexe 2.</p> <p><b>États financiers :</b> Soumettre les états financiers vérifiés (Réf. Article 4.5)</p>

**ARTICLE 3**  
**AUTRES DISPOSITIONS**

Tous les autres termes et conditions de la Convention demeurent inchangés.



**Dossier # : 1187511003**

**Unité administrative responsable :** Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat

**Objet :** Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville et L'Espace Ludique, pour une contribution financière de 100 000 \$ visant des améliorations locatives dans le cadre du projet d'expansion et d'agrandissement (CG17 0462)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1187511003 Espace Ludique - Addenda.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Safae LYAKHLOUFI  
Préposée au budget  
**Tél : 514-872-5911**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-21

Isabelle FORTIER  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-9366**  
**Division :** Conseil et soutien financier - Point de service développement



**Dossier # : 1182518003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Planification des investissements
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Programme québécois de réfection des infrastructures (TIQ)
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de services professionnels à Technologies Direxyon inc. - anciennement Solutions Modex inc.-, fournisseur unique pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour le logiciel d'aide à la décision "Infra" servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération et pour l'hébergement des données pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021 (3 ans) pour une somme maximale de 710 545,50 \$ taxes incluses.

Il est recommandé :

D'accorder un contrat de services professionnels à Technologies Direxyon inc. - anciennement Solutions Modex inc.-, fournisseur unique pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour logiciel d'aide à la décision "Infra" servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération, pour la mise à jour des licences et pour l'hébergement des données pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021 (3 ans) pour une somme maximale de 710 545,50 \$ taxes incluses.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-27 09:18

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182518003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Planification des investissements
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Programme québécois de réfection des infrastructures (TIQ)
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de services professionnels à Technologies Direxyon inc. - anciennement Solutions Modex inc.-, fournisseur unique pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour le logiciel d'aide à la décision "Infra" servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération et pour l'hébergement des données pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021 (3 ans) pour une somme maximale de 710 545,50 \$ taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le projet du plan d'intervention a débuté en janvier 2005 dans le cadre de la mise en œuvre des trois grands chantiers de l'eau. Il s'agissait d'un projet de 10 ans dont l'objectif était d'optimiser les stratégies d'interventions des actifs de l'eau par la création d'une programmation d'intervention sur les réseaux d'eau de l'agglomération s'inspirant des meilleures pratiques mondiales de gestion d'actifs. Au printemps 2005, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a lancé sa politique de l'eau visant à aider les villes à combler le déficit en infrastructures souterraines déploré par l'ensemble des municipalités du Québec. Le Ministère, soucieux d'assurer l'optimisation des subventions pour la résorption du déficit d'entretien d'infrastructure, a rendu la production et la mise à jour du plan d'intervention, une obligation préalable à l'octroi de subventions. En 2011, le Service de l'eau a créé l'unité plan directeur dont l'un des mandats principaux concernait le développement de l'expertise interne en gestion d'actifs. La prise en charge de l'élaboration et la mise à jour des plans d'intervention pour les réseaux d'eau et de voirie (auparavant produits par le Groupement CGT) faisait partie des nouvelles responsabilités de cette équipe. Cette prise en charge a nécessité l'acquisition d'un logiciel d'aide à la décision, lequel permet de modéliser des stratégies d'interventions capitalisables sur le cycle de vie de chacun des actifs. Il permet par l'entremise d'algorithmes complexes de calculer le coût associé aux interventions propres à chacun des actifs, tout en tenant compte du risque associé à l'estimation, des coûts ou des économies associées à la coordination des travaux situés dans une même emprise. Ce système informatisé d'aide à la décision - SIAD est utilisé pour établir les stratégies d'intervention optimales pour chaque type d'actifs et les coûts qui y sont associés à un niveau de service donné. Il peut également calculer la dépréciation comptable des actifs en lien avec l'état de l'infrastructure. L'utilisation de ce logiciel a permis à la ville d'optimiser sa stratégie d'intervention intégrée des réseaux d'eau et de voirie ce qui nous a permis de réduire substantiellement les besoins en investissement

requis pour assurer le maintien des actifs. Nous évaluons que cette économie peut représenter jusqu'à 30 %.

L'octroi de contrat d'acquisition de ce logiciel a été effectué en 2013 à la suite de l'appel d'offres public 13-12155. Le contrat octroyé avec la firme Technologies Direxyon inc. (anciennement Solution Modex inc.) incluait : l'acquisition des licences du logiciel d'aide à la décision, la fourniture et l'hébergement des serveurs chez le fournisseur pour une période de cinq (5) ans, l'accès web au logiciel, le support technique et la mise à jour des licences pendant la durée du contrat (5 ans) et une provision pour le développement et la paramétrisation pour répondre aux exigences de la Ville.

La période de cinq (5) ans initialement prévue pour la fourniture et l'hébergement des serveurs chez le fournisseur et pour la maintenance applicative arrive à son échéance. Nous sommes maintenant rendus à la première période de renouvellement du contrat pour ces aspects (fourniture et hébergement des serveurs, maintenance applicative).

Ce renouvellement permettra de poursuivre l'utilisation de ce logiciel qui est toujours utile et nécessaire dans le cadre de l'élaboration des plans d'intervention des réseaux d'eau et de voirie. Ce logiciel ne peut être maintenu que par la firme Technologies Direxyon inc. qui détient les droits.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE13 1385 - 11 septembre 2013 - Approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Solutions Modex inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'acquisition et la paramétrisation d'un logiciel d'aide à la décision servant à la production des plans d'intervention intégrée des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

CE05 0085 - 24 janvier 2005 – Octroi du contrat au Groupement CGT de 30 699 159,13\$ (taxes incluses) pour la mise en œuvre d'un plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égouts de l'ensemble du territoire de la ville de Montréal.

## **DESCRIPTION**

Les principales responsabilités du fournisseur liées à la maintenance applicative et l'hébergement sont :

- la fourniture et l'hébergement des serveurs chez le fournisseur pour une période de trois (3) ans;
- le maintien et l'évolution de son progiciel, tant sur le plan technologique que réglementaire pour une durée de 3 ans;
- le support technique selon les conditions et les niveaux de service inscrits dans le devis qui a amené à l'acquisition du logiciel en 2013;
- la formation en français, lorsque nécessaire.

## **JUSTIFICATION**

Depuis maintenant cinq (5) ans, l'équipe de l'unité plan directeur (aujourd'hui la Section plan directeur de la Division planification des investissements) utilise le système informatisé d'aide à la décision pour :

1. effectuer des simulations à partir des données concernant les réseaux d'eau et de voirie (année d'installation, nombre de bris, état structurel et physique, etc.);
2. prévoir les investissements requis à court, moyen et long terme sur les infrastructures d'eau et de voirie, de façon coordonnée;

3. évaluer l'impact des investissements sur le niveau de service et sur la durée de vie des actifs;
4. prendre des décisions éclairées permettant de déterminer les meilleures stratégies d'investissement afin d'optimiser le ratio niveau de service/coûts;
5. évaluer des stratégies d'intervention pour les actifs d'eau.

Le présent dossier vise à assurer la pérennité des activités réalisées dans le cadre de l'élaboration des plans d'intervention des réseaux d'eau et de voirie pour lesquelles ce logiciel d'aide à la décision est requis.

Le fournisseur Technologies Direxyon inc. est l'unique firme qui détient la licence exclusive du logiciel au Québec. Celui-ci a proposé deux scénarios de renouvellement, dont l'un pour trois (3) ans. Après l'analyse des options et compte tenu de la récurrence de la réalisation des plans d'intervention et de la possibilité de bénéficier de tarifs plus bas, l'option de renouvellement pour trois (3) ans a été retenue.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les coûts assumés par la DRE pour ces services professionnels sont définis dans l'intervention du Service des finances.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Cette stratégie d'intervention s'inscrit dans les orientations de la Ville en matière de développement durable, en contribuant à :

1. la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de techniques de réhabilitation limitant l'excavation et la disposition de rebuts de construction;
2. la réduction des fuites sur le réseau d'aqueduc en intervenant stratégiquement sur les conduites comportant les taux de bris ainsi que les risques de rupture future les plus élevés;
3. l'équité entre les générations en contribuant à la mise en place d'une stratégie de financement sur le cycle de vie des infrastructures, et en adoptant une stratégie d'intervention visant l'optimisation de la durée de vie des infrastructures;
4. la réduction des nuisances et des impacts sur l'environnement en favorisant la réhabilitation ainsi que la coordination des travaux, lorsque possible.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le non-renouvellement du contrat empêchera l'élaboration des plans d'intervention, l'évaluation de l'impact des investissements ainsi que des différentes stratégies d'intervention pour les actifs.

La production des plans d'interventions demeure une exigence préalable du MAMOT pour accéder aux subventions gouvernementales dans le cadre du programme TECQ ce qui représente 100 M\$ annuellement pour la ville. Tout nous porte à croire que les futurs programmes de subventions auront les mêmes exigences.

Finalement, suite au rapport du vérificateur général déposé en mai 2013, le service de l'eau s'est engagé à soumettre au conseil de Ville les niveaux de services et les investissements correspondants pour assurer la pérennité de ses infrastructures. L'utilisation de ce logiciel est indispensable pour réaliser ces calculs.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'action de communication, en accord avec le Service des communications.

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil d'agglomération :	20 septembre 2018

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

### Autre intervenant et sens de l'intervention

### Parties prenantes

Mathieu TOUSIGNANT, Service des communications  
Chantale POTVIN, Service des communications  
Jean CARRIER, Service des infrastructures\_voirie et transports

Lecture :

Chantale POTVIN, 16 août 2018  
Jean CARRIER, 16 août 2018  
Benoit TURENNE, 14 août 2018

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Lianna ALVAREZ  
Ingénieure

**Tél :** 514.872.0400  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-08-15

Normand HACHEY  
Chef de division

**Tél :** 514 872-3495  
**Télécop. :** 514 872-7273

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Dominique DEVEAU  
Directrice - DRE  
**Tél :** 514 872-4023

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260

**Approuvé le :** 2018-08-16

**Approuvé le :** 2018-08-24

**16 août 2018**

**Ville de Montréal**

Monsieur Normand Hachey  
Chef de division  
Planification des investissements  
Direction des réseaux d'eau  
[normand.hachey@ville.montreal.qc.ca](mailto:normand.hachey@ville.montreal.qc.ca)

**Sujet: Fournisseur unique pour le logiciel Infra**

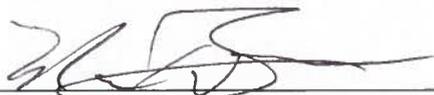
---

Monsieur Hachey,

La convention de services professionnels (la « **Convention de Services** ») intervenue en date du 13 décembre 2013 entre la Ville de Montréal (« **Montréal** » ou « **vous** ») et Technologies DIREXYON Inc. (anciennement connue sous Solutions Modex Inc.) (« **Direxyon** » ou « **nous** »), en vertu de laquelle (i) Direxyon a octroyé à Montréal une licence d'utilisation de son logiciel d'aide à la décision « **Infra** » et (ii) Direxyon fournit à Montréal des services de maintenance applicative et d'hébergement (les « **Services Professionnels** »), est en vigueur jusqu'à l'automne 2018.

Direxyon confirme qu'elle est concepteur et fournisseur unique pour effectuer le service pour le logiciel « **Infra** ». Nous serons fiers d'effectuer le service requis selon les besoins et les demandes de Montréal.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur Hachey, nos salutations distinguées.



---

Mario Bottone  
*Président directeur-général*

6 juin 2018

**DIREXYON**

PAR COURRIEL

**Ville de Montréal**

Monsieur Normand Hachey

Chef de division

Planification des investissements

Direction des réseaux d'eau

[normand.hachey@ville.montreal.qc.ca](mailto:normand.hachey@ville.montreal.qc.ca)

**Sujet: Renouvellement de la Convention de Services (Infra)**

---

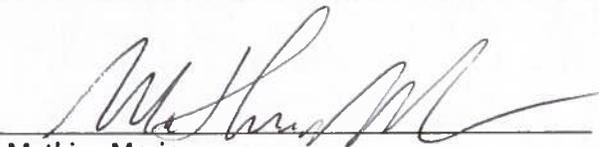
Monsieur Hachey,

Tel que discuté lors de la rencontre du 24 mai 2018 entre certains représentants de la Ville de Montréal (« **Montréal** » ou « **vous** ») et de Technologies DIREXYON Inc. (anciennement connue sous Solutions Modex Inc.) (« **Direxyon** » ou « **nous** »), la convention de services professionnels (la « **Convention de Services** ») intervenue en date du 13 décembre 2013 entre la Montréal et Direxyon, en vertu de laquelle (i) Direxyon a octroyé à Montréal une licence d'utilisation de son logiciel d'aide à la décision « **Infra** » et (ii) Direxyon fournit à Montréal des services de maintenance applicative et d'hébergement (les « **Services Professionnels** »), expirera à l'automne 2018.

D'une part, nous comprenons que vous êtes satisfaits des fonctionnalités et de la performance de notre logiciel d'aide à la décision « **Infra** », et que vous désirez continuer à obtenir les Services Professionnels de Direxyon et renouveler le terme de la Convention de Services. D'autre part, nous sommes fiers de compter Montréal parmi nos clients et espérons pouvoir poursuivre notre collaboration pour plusieurs années.

Par conséquent, nous suggérons les scénarios de renouvellement décrits à l'Annexe A jointe aux présentes. Une fois votre choix confirmé, nous vous enverrons une brève convention de renouvellement pour révision et signature.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur Hachey, nos salutations distinguées.



Mathieu Morin

*Vice-président Opération*

**ANNEXE A**

**Scénarios de Renouvellement<sup>1</sup>**

**Scénario 1 : Renouvellement annuel dont les coûts sont majorés de 3% annuellement**

Le coût des Services Professionnels est majoré de 3% annuellement.

Services Professionnels	Année			
	1	2	3	
Services de Maintenance Applicative	144 200,00 \$	148 526,00 \$	152 981,78 \$	445 707,78 \$
Services d'Hébergement	61 800,00 \$	63 654,00 \$	65 563,62 \$	191 017,62 \$
	<b>206 000,00 \$</b>	<b>212 180,00 \$</b>	<b>218 545,40 \$</b>	<b>636 725,40 \$</b>

**Scénario 2 : Renouvellement pour 3 ans**

Le coût des Services Professionnels est initialement majoré de 3% et figé pour 3 ans.

Services Professionnels	1	2	3	
Services de Maintenance Applicative	144 200,00 \$	144 200,00 \$	144 200,00 \$	432 600,00 \$
Services d'Hébergement	61 800,00 \$	61 800,00 \$	61 800,00 \$	185 400,00 \$
	<b>206 000,00 \$</b>	<b>206 000,00 \$</b>	<b>206 000,00 \$</b>	<b>618 000,00 \$</b>

<sup>1</sup> Nous proposons d'inclure dans chacun des scénarios une banque d'heure préapprouvée de 100 heures par année pour répondre à vos besoins de modélisation ou de développement.

**Dossier # : 1182518003**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Planification des investissements

**Objet :**

Accorder un contrat de services professionnels à Technologies Direxyon inc. - anciennement Solutions Modex inc.-, fournisseur unique pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour le logiciel d'aide à la décision "Infra" servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération et pour l'hébergement des données pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021 (3 ans) pour une somme maximale de 710 545,50 \$ taxes incluses.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1182518003 - DRE.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jean-François BALLARD  
Préposé au budget  
**Tél : 514-872-5916**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-24

Bruno LAGACÉ  
Conseiller budgétaire  
**Tél : 514 872-5391**  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



(2)

**Dossier # : 1185892001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division de protection d'actifs et d'aménagement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Rioppel Dion St-Martin Inc., GBI services d'ingénierie et VAD designers d'espaces, pour la fourniture de services professionnels en architecture, design et ingénierie dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie administrative visant la densification des espaces administratifs à Chaussegros-de-Léry (batiment # 8636) pour une somme maximale de 494 440,85 \$ - dépense totale de 568 606,97 \$ , taxes et contingences incluses- Appel d'offre public NO 18-16736- trois soumissionnaires.

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 568 606,97 \$, contingences et taxes incluses, pour les services professionnels en architecture, design et ingénierie dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie administrative visant la densification des espaces administratifs à Chaussegros-de-Léry, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Rioppel Dion St-Martin Inc., GBI services d'ingénierie et VAD designers d'espaces, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 494 440,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no 18-16736;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée à 10,30 % par l'agglomération et 89,70 % par la ville centre.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2018-08-27 14:42

**Signataire :** Benoit DAGENAI

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1185892001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division de protection d'actifs et d'aménagement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Rioppel Dion St-Martin Inc., GBI services d'ingénierie et VAD designers d'espaces, pour la fourniture de services professionnels en architecture, design et ingénierie dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie administrative visant la densification des espaces administratifs à Chaussegros-de-Léry (batiment # 8636) pour une somme maximale de 494 440,85 \$ - dépense totale de 568 606,97 \$ , taxes et contingences incluses- Appel d'offre public NO 18-16736- trois soumissionnaires.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis 2014, l'Administration municipale connaît une importante réorganisation. Les services municipaux sont regroupés dorénavant sous quatre (4) directeurs généraux associés. Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) a pour mandat la gestion la plus optimale possible du parc immobilier de la Ville. Dans le but de faire de Montréal une organisation performante, les directeurs généraux associés (DGA) ont formulé des demandes au SGPI afin de regrouper physiquement leurs effectifs selon la nouvelle structure.

Pour répondre à cette demande, un plan directeur immobilier des plus importants édifices administratifs a été réalisé par le SGPI. Les édifices Louis-Charland, la Cour municipale ainsi que le Complexe Chaussegros-de-Léry, font partie de ce plan stratégique d'occupation des espaces administratifs.

Une « cascade » de projets d'optimisation d'espaces administratifs permet dans une première phase, actuellement en conception, de déménager les employés de la Direction des Affaires civiles du Service des affaires juridiques, dans des espaces existants à Chaussegros-de-Léry, plutôt que dans une nouvelle location, et ce, en prévision de la mise aux normes de l'édifice de la Cour municipale.

Le présent projet s'inscrit dans la mise en oeuvre de la deuxième phase du plan directeur qui consiste à la mise aux normes et à la réfection des espaces administratifs du sous-sol 1, rez-de-chaussée B, 3e, 4e et 5e étage de l'édifice Chaussegros-de-Léry. Le projet consiste à consolider les équipes d'un même Service dans des espaces contigus, soit le service de la mise en valeur du territoire, ainsi qu'une partie du Service de la gestion et de la planification immobilière.

L'immeuble de Chaussegros-de-Léry, dont la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) est propriétaire, est loué jusqu'en 2028.

Le mandat des professionnels comprend, mais sans s'y limiter à la prestation de services de conception en design, architecture, mécanique et électrique, en plus des services associés en structure, signalisation et construction.

La planification et le suivi du projet demeurent sous la responsabilité des employés du SGPI.

L'appel d'offres a été publié dans le Devoir et dans le système électronique d'appels d'offres (SEAO) à compter du 11 juin 2018 et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 juillet 2018.

Trois (3) addendas ont été émis et publiés durant cette période de soumission:

1. Addenda no 1 : émis le 12 juin 2018, pour amender le devis, en remplaçant le programme fonctionnel et technique,
2. Addenda no 2 : émis le 3 juillet 2018, afin de répondre à des questions concernant la pertinence d'avoir un candidat désigné membre de l'APDIQ, versus son expérience minimale requise de 10 ans. La 2e question concernait l'exigence du nombre de projets ou mandats complétés demandés,
3. Addenda no 3- émis le 3 juillet 2018 afin de répondre aux questions 3 à 8 reçues, toutes ces questions concernaient le premier Programme fonctionnel et technique du devis qui a été remplacé en addenda no 1, les soumissionnaires ont donc été dirigés vers le bon document.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG08 0547- 28 octobre 2008 - Approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de Complexe Chaussegros-de-Léry inc., l'immeuble d'une superficie de 213 902 pieds carrés, situé au 303, rue Notre-Dame Est, pour loger différents services municipaux, pour une période de 20 ans, à compter du 1er janvier 2009, moyennant un loyer annuel de 8 535 774,55 \$.

## **DESCRIPTION**

Le présent sommaire a pour objet l'octroi d'un contrat de services professionnels aux firmes Rioppel Dion St-Martin Inc. (architecture), GBI services d'ingénierie (génie du bâtiment) et VAD designers d'espaces (design d'intérieur).

La portée de l'intervention prévue consiste:

- des travaux de construction mineurs aux SS2, 3e, 5e et 6e afin d'adapter les espaces existants aux besoins opérationnels des équipes
- la rénovation et la mise aux normes des toilettes, des aires de repos/dîner de ces étages.
- des travaux d'amélioration locatifs aux SS1, RDC B et 4e étage
- la mise aux normes des toilettes publiques du SS2 de l'édifice.

La superficie totale faisant l'objet de ce projet est d'environ 65 834 pieds carrés.

De façon non limitative, les firmes en design, architecture et en génie du bâtiment auront à rendre, pour leurs disciplines respectives, les services professionnels de base sommairement décrits ci-dessous :

- Les études préparatoires;
- Les relevés,
- La réalisation et signature des plans et devis préliminaires, définitifs et d'exécution;
- Les estimations budgétaires détaillées des travaux prévus à chacune des étapes des plans et devis.;
- La coordination du processus d'appels d'offres de travaux et durant la période de réalisation des travaux
- La surveillance des travaux, élaboration des listes de déficiences et émission des certificats de parachèvements finaux et des plans, tels que construits.

Les consultants auront le mandat de rendre les services professionnels relatifs à ce projet jusqu'à concurrence des honoraires prévus à leur contrat, sans obligation de la Ville de verser la totalité de ce montant.

Les honoraires pour les services de base sont déterminés selon la méthode à pourcentage en fonction des pourcentages indiqués dans la soumission pour chaque discipline et appliqués sur le coût estimé des travaux à la phase de conception et sur le coût réel des travaux lors de la construction:

- pour l'architecture : 3,6 % du coût réel total des travaux;
- pour le design intérieur : 19,76 % du coût réel total des travaux relevant de ces disciplines;
- pour l'ingénierie électromécanique : 5,74 % x 45 % du coût réel total des travaux relevant de ces disciplines.

Par ailleurs, d'autres services, expertises et études qui seront requis et inclus au contrat de la firme adjudicataire sont les suivants:

- expertise en structure, expertise en code, accessibilité universelle, éclairage, et signalisation.

Des services additionnels non définis pourront également être requis selon le déroulement et la réalisation du projet.

Les contingences prévues dans le cadre de ce contrat sont de 15 % afin de répondre à des imprévus qui surviendraient en cours de projet. En effet, les besoins des divers Services réaménagés pourraient varier selon les réorganisations.

## **JUSTIFICATION**

On dénombre treize (13) preneurs du cahier des charges sur le SÉAO, trois (3) soumissions ont été reçues, une n'a pas obtenue la note de passage.

Sur les treize (13) preneurs, six (6) étaient des firmes d'ingénieries qui devaient être associées aux sept (7) firmes d'architectes preneurs des cahiers des charges. Les firmes qui n'ont pas déposé ne l'ont pas fait pour les raisons suivantes : manque de temps pour produire un document complet, incapacité à trouver une firme de design d'intérieur disponible et avec une expertise en aménagement de bureaux.

Résultats de l'analyse des soumissions :

- Groupe Marchand architecture et design Inc. a obtenu un pointage officiel de 1,79.
- Riopel Dion St-Martin Inc. a obtenu un pointage officiel de 2,69.

- La soumission de St-Gelais Montminy+ associés architectes a été déclarée non conforme, car le pointage intérimaire était inférieur à 70 % ( voir l'analyse et l'évaluation des soumissions en pièces jointes).

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base (avant taxes)	Services supplémentaires (avant taxes)	Total (taxes incluses)
Groupe Marchand Architecture et design	73,20 %	1,79	503 096,40 \$	96 000 \$	688 811,09 \$
Riopel Dion St-Martin Inc.	83 %	2,69	407 542,05 \$	22 500 \$	494 440,85 \$
Dernière estimation réalisée à l'interne			499 500 \$	41 500 \$	622 014,75 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) ( <i>l'adjudicataire - estimation</i> )					(127 573,90 \$)
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ( <i>((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100</i> )					(20,51 %)
Écart entre celui ayant obtenu la 2 <sup>e</sup> meilleure note et l'adjudicataire (\$) ( <i>2<sup>e</sup> meilleure note - adjudicataire</i> )					(194 370,24 \$)
Écart entre celui ayant obtenu la 2 <sup>e</sup> meilleure note et l'adjudicataire (%) ( <i>((2<sup>e</sup> meilleure note - adjudicataire) / adjudicataire) x 100</i> )					(39,31 %)

L'écart entre le prix du plus bas soumissionnaire conforme et l'estimation faite à l'interne est dû au fait que l'estimation a été basée sur les coûts des derniers contrats de services professionnels octroyés au SGPI et que le marché varie grandement actuellement, selon les carnets de commandes des firmes et le degré de complexité du projet. Les firmes Groupe Marchand architecture et design ainsi que Riopel Dion St-Martin possèdent une bonne expertise dans des projets similaires; ce qui leur a permis de bien cerner les besoins et de soumissionner en conséquence.

L'adjudicataire recommandé n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) et n'est pas rendu non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la ville.

L'adjudicataire n'a pas à obtenir son attestation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de ce contrat.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale à autoriser est de 568 606,97 \$. Ce montant comprend le prix forfaitaire de la firme de 494 440,85 \$ taxes incluses, soit 468 571.47 \$ taxes incluses pour les services de bases et 25 869.38 \$ taxes incluses pour des services supplémentaires définis ainsi qu'un montant pour contingences de 74 487,85, taxes incluses (voir le tableau des budgets en pièces jointes).

Cette dépense sera assumée à 10,30 % par l'agglomération et 89,70 % par la ville centre.

La dépense totale est disponible au PTI 2018-2020 du SGPI.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les directives de la politique de développement durable qui seront appliquées sont la gestion des déchets de construction et l'utilisation de peinture sans composés organiques volatiles.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas donner suite à ce dossier compromettrait la poursuite du projet de réfection majeur de la Cour municipale

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi de contrat de services professionnels : septembre 2018

Début du mandat : septembre 2018

Fin du mandat : automne 2021

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

A la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Matthieu CROTEAU)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Françoise TURGEON)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Nathalie ORTEGA  
Gestionnaire immobilier, chef d'équipe

**Tél :** 514 872-6963  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-23

Biagio ZILEMBO  
Cadre en reaffectation

**Tél :** 514 872-3904  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Michel SOULIÈRES  
directeur - gestion de projets immobiliers  
**Tél :** 514-872-2619  
**Approuvé le :** 2018-08-27

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Benoit DAGENAIS  
Directeur général adjoint  
**Tél :** 514 872-9466  
**Approuvé le :** 2018-08-27

## MONTANT DE LA PROPOSITION - RIOPEL DION ST-MARTIN INC.

			Tps 5,0%	Tvq 9,975%	Total	
<b>Base de calcul des serv. prof.</b>	<b>Travaux</b>	\$				
	Travaux SS2, CDL	45 000,00				
	Travaux 6e CDL	441 375,00				
	Travaux 3e, 4e et 5e CDL	2 072 525,00				
	Travaux CDL Habitation	2 436 100,00				
	Sous-total :	100,0%	4 995 000,00	249 750,00	498 251,25	5 743 001,25
	Total - travaux:		4 995 000,00	249 750,00	498 251,25	5 743 001,25
<b>Contrat services professionnels</b>						
<b>Ristournes:</b>	Services de base		407 542,05			
	Services additionnels à forfait		22 500,00			
	<b>Total services professionnels</b>		<b>430 042,05</b>	<b>21 502,10</b>	<b>42 896,69</b>	<b>494 440,85</b>
	contingences spécifiques	15%	64 506,31			
	<b>Total contingences</b>		<b>64 506,31</b>	<b>3 225,32</b>	<b>6 434,50</b>	<b>74 166,13</b>
	<b>Coût du contrat ( Montant à autoriser )</b>		<b>494 548,36</b>	<b>24 727,42</b>	<b>49 331,20</b>	<b>568 606,97</b>
	Tps	100,00%		24 727,42		24 727,42
Tvq	50,0%			24 665,60	24 665,60	
	<b>Coût après rist. ( Montant à emprunter )</b>		<b>494 548,36</b>	<b>0,00</b>	<b>49 331,20</b>	<b>519 213,96</b>

**Dossier # : 1185892001**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division de protection d'actifs et d'aménagement

**Objet :** Accorder un contrat à Rioppel Dion St-Martin Inc., GBI services d'ingénierie et VAD designers d'espaces, pour la fourniture de services professionnels en architecture, design et ingénierie dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie administrative visant la densification des espaces administratifs à Chaussegros-de-Léry (batiment # 8636) pour une somme maximale de 494 440,85 \$ - dépense totale de 568 606,97 \$ , taxes et contingences incluses- Appel d'offre public NO 18-16736- trois soumissionnaires.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-16736 intervention1.xls](#)[18-16736 tableau.pdf](#)[18-16736 pv.pdf](#)



[18-16736 liste des preneurs.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Matthieu CROTEAU  
Agent d'approvisionnement II  
**Tél : 514 872-6777**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-24

Pierre GATINEAU  
Chef de section  
**Tél : 514 872-0349**  
**Division : Service de l'approvisionnement , Direction**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom) :  Motif de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
Groupe Marchand Architecture & Design inc.	688 811.09 \$	<input type="checkbox"/>	
Riopel Dion St-Martin inc.	494 440.85 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Un suivi auprès des preneurs du cahier des charges n'ayant pas déposé de soumissions nous indique que: Trois (3) firmes sont partenaires des soumissionnaires. Deux (2) firmes n'ont pas eu le temps d'étudier l'appel d'offres. Une (1) firme a manqué la visite obligatoire. Une (1) firme a d'autres engagement l'empêchant de soumissionner. Une (1) firme n'offre pas le service demandé. Une (1) firme ne veut pas fournir l'information demandée

Préparé par :  Le  -  -

18-16736 - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE DES ESPACES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE MONTRÉAL – TRAVAUX PROJÉTÉS DE LA PHASE II À

	<i>Présentation de l'offre</i>	<i>Compréhension du mandat et de la problématique</i>	<i>Approche proposée</i>	<i>Capacité de production et échéancier</i>	<i>Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables</i>	<i>Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe</i>	<i>Pointage intermédiaire total</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<b>Comité</b>	
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>15%</b>	<b>30%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	
Groupe Marchand Architecture & Design Inc.	3,67	7,67	16,00	13,00	11,83	21,00	73,2	688 811,09 \$	1,79	2	<b>Heure</b>	lundi 23-07-2018 13 h 30
Riopel Dion St-Martin Inc.	4,33	8,33	16,33	15,33	13,33	25,33	83,0	494 440,85 \$	2,69	1	<b>Lieu</b>	255 boul. Crémazie Est , bureau 400
St-Gelais Montminy + associés architectes	3,17	6,67	14,00	12,67	12,17	19,33	68,0			Non conforme		
							-		-			
							-		-			
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Robert Normandeau</b>											

<b>Multiplicateur d'ajustement</b>
<b>10000</b>



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 18-16736

**Numéro de référence** : 1171428

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE DES ESPACES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE MONTRÉAL – TRAVAUX PROJETÉS DE LA PHASE II À CHAUSSEGROS-DE-LÉRY

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Ædifica Architecture + Design 606, rue Cathcart bureau 800 Montréal, QC, H3B 1K9 <a href="http://www.aedifica.com">http://www.aedifica.com</a>	<a href="#">Madame Josée Marchand</a> Téléphone : 514 844-6611 Télécopieur : 514 844-7646	<b>Commande : (1457523)</b> 2018-06-14 9 h 34 <b>Transmission :</b> 2018-06-14 9 h 34	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-14 9 h 34 - Téléchargement 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
CIM - Conseil 2001, ave McGill College, bureau 2100 Montréal, QC, H3A1G1 <a href="http://www.cim-conseil.qc.ca">http://www.cim-conseil.qc.ca</a>	<a href="#">Madame Nathalie Dupuis</a> Téléphone : 514 393-4563 Télécopieur :	<b>Commande : (1456835)</b> 2018-06-13 8 h 38 <b>Transmission :</b> 2018-06-13 8 h 38	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-13 8 h 38 - Téléchargement 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
GBi 255 Crémazie Est, 9e Étage Montréal, QC, H2M 1L5 <a href="http://www.gbi.ca">http://www.gbi.ca</a>	<a href="#">Monsieur Charles Mousseau, ing</a> Téléphone : 514 384-4220 Télécopieur : 514 383-6017	<b>Commande : (1456732)</b> 2018-06-12 16 h 38 <b>Transmission :</b> 2018-06-12 16 h 38	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-12 16 h 38 - Téléchargement 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Groupe Leclerc architecture+design 5245 Chemin de Chambly Saint-Hubert, QC, J3Y 3N5	<a href="#">Monsieur Pierre Leclerc</a> Téléphone : 450 443-4130	<b>Commande : (1459651)</b> 2018-06-19 17 h 05 <b>Transmission :</b> 2018-06-19 17 h 05	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-19 17 h 05 - Téléchargement

	Télécopieur : 450 443-6073		2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 41 - Télécopie 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 48 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Groupe Marchand Architecture & Design 606 Cathcart, bur. 600 Montréal, QC, H3B 1K9 <a href="http://www.gmad.ca">http://www.gmad.ca</a>	<a href="#">Monsieur Francois Lemay</a> Téléphone : 514 904-2878 Télécopieur :	<b>Commande : (1457372)</b> 2018-06-13 19 h 12 <b>Transmission :</b> 2018-06-13 19 h 12	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-13 19 h 12 - Téléchargement 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Consultants S.M. Inc. (Bureau des Offres) 433, rue Chabanel Ouest, 12e étage Montréal, QC, H2N 2J8 <a href="http://www.groupeesm.com">http://www.groupeesm.com</a>	<a href="#">Madame Cinthia Fournier</a> Téléphone : 450 651-0981 Télécopieur : 450 651-9542	<b>Commande : (1456237)</b> 2018-06-12 8 h 40 <b>Transmission :</b> 2018-06-12 8 h 40	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-12 12 h 09 - Courriel 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Services Exp Inc 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 800-B Montréal, QC, H3A 3C8	<a href="#">Madame Ginette Laplante</a> Téléphone : 819 478-8191 Télécopieur : 819 478-2994	<b>Commande : (1455904)</b> 2018-06-11 13 h 54 <b>Transmission :</b> 2018-06-11 13 h 54	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-12 12 h 09 - Courriel 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pageau Morel inc. 210 boul Crémazie O Bureau 110 Montréal, QC, H2P 1C6 <a href="http://www.pageaumorel.com">http://www.pageaumorel.com</a>	<a href="#">Madame Sara Gagné</a> Téléphone : 514 382-5150 Télécopieur : 514 384-9872	<b>Commande : (1465149)</b> 2018-07-04 16 h 55 <b>Transmission :</b> 2018-07-04 16 h 55	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-07-04 16 h 55 - Téléchargement 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-04 16 h 55 - Téléchargement 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-04 16 h 55 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Riopel & Associés 777, rue de la Commune Ouest bureau 400	<a href="#">Madame Sylvie St-Martin</a> Téléphone : 514 521-	<b>Commande : (1456740)</b> 2018-06-12 17 h 02	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-12 17 h 02 - Téléchargement

Montréal, QC, H3C 1Y1 <a href="http://www.riopel-associes.com">http://www.riopel-associes.com</a>	2138 Télécopieur : 514 521-2139	<b>Transmission :</b> 2018-06-12 17 h 02	2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 42 - Télécopie 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 49 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Rubin & Rotman associés 270 Prince Suite 200 Montréal, QC, H3C 2N3	<a href="#">Madame Héloïse Mazet</a> Téléphone : 514 861- 5122 Télécopieur :	<b>Commande : (1460089)</b> 2018-06-20 15 h 20 <b>Transmission :</b> 2018-06-20 15 h 20	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-20 15 h 20 - Téléchargement 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Stantec Experts-conseils ltée 600-1060 boulevard Robert-Bourassa Montréal, QC, H3B 4V3	<a href="#">Madame Claudine Talbot</a> Téléphone : 418 626- 2054 Télécopieur :	<b>Commande : (1456057)</b> 2018-06-11 15 h 55 <b>Transmission :</b> 2018-06-11 15 h 55	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-12 12 h 09 - Courriel 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
St-Gelais Montminy architectes 2980, Boulevard Ste-Anne Québec, QC, G1E3J3 <a href="http://www.stgm.net">http://www.stgm.net</a>	<a href="#">Madame Annie Côté</a> Téléphone : 514 274- 8410 Télécopieur : 514 274-8154	<b>Commande : (1456150)</b> 2018-06-12 6 h 15 <b>Transmission :</b> 2018-06-12 6 h 15	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-12 12 h 09 - Courriel 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
WSP Canada Inc. (Pour AO sur invitation pour tout le Québec) 1135, boulevard Lebourgneuf Québec Québec, QC, G2K 0M5 <a href="http://www.wspgroup.com">http://www.wspgroup.com</a>	<a href="#">Madame Martine Gagnon</a> Téléphone : 418 623- 2254 Télécopieur : 418 624-1857	<b>Commande : (1455862)</b> 2018-06-11 13 h 14 <b>Transmission :</b> 2018-06-11 13 h 14	2955822 - 18-16736 addenda 1 2018-06-12 12 h 09 - Courriel 2966180 - 18-16736 addenda 2 2018-07-03 10 h 40 - Courriel 2966312 - 18-16736 addenda 3 2018-07-03 13 h 47 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

**Dossier # : 1185892001**

**Unité administrative responsable :**

Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division de protection d'actifs et d'aménagement

**Objet :**

Accorder un contrat à Rioppel Dion St-Martin Inc., GBI services d'ingénierie et VAD designers d'espaces, pour la fourniture de services professionnels en architecture, design et ingénierie dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie administrative visant la densification des espaces administratifs à Chaussegros-de-Léry (batiment # 8636) pour une somme maximale de 494 440,85 \$ - dépense totale de 568 606,97 \$ , taxes et contingences incluses- Appel d'offre public NO 18-16736- trois soumissionnaires.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1185892001 - Densification Chaussegros-de-Léry.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-0946**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-27

Daniel FINLEY  
C/D conseil et soutien financier  
**Tél : 514 872-7840**  
**Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**



**Dossier # : 1182610001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de police de Montréal , Direction des opérations , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 c) prendre des mesures visant à assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens dans les espaces publics, notamment des parcs et des équipements collectifs et récréatifs
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver l'entente à conclure entre la Ville de Montréal et le Ministère de la sécurité publique pour la réalisation du projet de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale annuelle de 745 800 \$ ainsi qu'un montant maximal de 397 500 \$ / Autoriser la création d'une équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme pour une période de 4 ans / Autoriser un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2018 de 775 000 \$ et un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel

Il est recommandé :

1. d'autoriser la réception d'une contribution financière maximale annuelle de 745 800 \$, ainsi qu'un montant maximal de 397 500 \$ pour la mise en place, provenant du Ministère de la sécurité publique pour la réalisation du projet de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme;
2. Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé permanent policier de 8 postes et la création de 2 postes permanents civils, soit une secrétaire d'unité administrative (791930) et l'agent de bureau (792820), jusqu'au 31 mars 2021.
3. d'approuver un projet de convention entre le Ministère de la sécurité publique (MSP) et la Ville de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;
4. d'autoriser un budget additionnel, en provenance des dépenses contingentes, supérieur au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service des enquêtes à affecter ce montant pour la réalisation du projet de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme, conformément aux informations financières inscrites au dossier

décisionnel;

5. d'autoriser le directeur du SPVM à signer tout document relatif à ce prêt de service pour et au nom de la Ville de Montréal.

**Signé par** Alain DG MARCOUX **Le** 2018-06-06 15:37

**Signataire :**

Alain DG MARCOUX

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182610001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de police de Montréal , Direction des opérations , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 c) prendre des mesures visant à assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens dans les espaces publics, notamment des parcs et des équipements collectifs et récréatifs
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver l'entente à conclure entre la Ville de Montréal et le Ministère de la sécurité publique pour la réalisation du projet de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale annuelle de 745 800 \$ ainsi qu'un montant maximal de 397 500 \$ / Autoriser la création d'une équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme pour une période de 4 ans / Autoriser un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2018 de 775 000 \$ et un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle est un projet financé par le Ministère de la sécurité publique (MSP) et nécessite la signature d'une entente relative au prêt de service des corps policiers entre le MSP et la Ville de Montréal. Depuis l'annonce officielle de la création de l'équipe par le MSP, en collaboration, les documents suivants ont été complétés : Conseil du trésor général (CT 14-02-2017), décret 1300-2017 (20-12-2017), entente de subvention entre le MSP et la Ville de Montréal et entente de prêt de service entre le MSP, la Ville de Montréal et les autres corps policiers. Plusieurs facteurs ont contribué au retard de la présentation de ce dossier tel que le conflit de travail des juristes de l'État, l'élaboration et la consultation pour la préparation des diverses ententes et confirmation des accords entre les différentes organisations policières.

L'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme regroupe des équipes d'enquêteurs spécialisées issues des services de police de Montréal, Laval, Longueuil, Québec, Gatineau, Sûreté du Québec et Gendarmerie Royale du Canada. Cette équipe sera composée au total de 25 personnes, 22 policiers et 3 employés civils, dont le bureau principal est dans les locaux du SPVM qui assure la gouvernance du projet. Présentement, l'équipe se compose de 17 policiers et 1 employé civil provenant de ces divers corps de police. Les démarches pour combler les derniers postes sont en cours.

Sous l'égide du Service des enquêtes, l'équipe a le mandat de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelles qui opèrent sur une base interrégionale, interprovinciale ou internationale au Québec notamment en ciblant les personnes ou les groupes qui permettent à ces formes d'exploitation sexuelle de prospérer, soit par l'achat de services sexuels, soit par les profits qu'ils en retirent et en réduisant l'intérêt économique de l'exploitation sexuelle d'autrui par la récupération maximale des produits et instruments issus de cette activité illégale.

L'équipe se partagera un total de 9 véhicules loués au Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER).

Actuellement, le SPVM prend déjà charge de ces dossiers et cette initiative provinciale sera une valeur ajoutée au travail que effectué depuis plusieurs années.

Cette équipe intégrée a été mise en place le 6 mars 2017, tel que convenu à la réunion du Comité exécutif des crimes majeurs où siègent tous les corps policiers qui participent à sa formation.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Non applicable, nouveau projet.

### **DESCRIPTION**

Les analyses effectuées au SPVM ont démontré que la traite de personnes à des fins d'exploitation et le proxénétisme sont des crimes qui ne sont pas contraints aux frontières imposées par les juridictions policières. Les résultats des recherches montrent que les victimes sont souvent déplacées entre différentes villes, provinces et régions du Canada. Toutefois, Montréal demeure la plaque tournante des réseaux criminels en matière de traite de personnes. Une meilleure coordination et davantage d'échanges d'informations entre les différents corps policiers sont bénéfiques sur la qualité du renseignement policier et la rapidité d'intervention auprès de ces victimes. La mise en place d'une équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle augmente la capacité de lutte au crime et l'expertise de ses membres. Ainsi donc, entre mars et décembre 2017, 91 dossiers ont été reçus, 60 dossiers conclus, 31 accusés représentant 200 chefs d'accusation différents qui ont été portés.

Dans le cadre de cette entente et compte tenu des exigences du niveau 6 de services dévolus à la Sûreté du Québec, si les outils de mesure de la charge de travail d'enquête (nombre de dossiers provinciaux) démontrent que l'équipe nécessite un plus grand nombre d'enquêteurs, la Sûreté du Québec s'engage à affecter les ressources supplémentaires requises.

### **JUSTIFICATION**

Ce projet nécessitera l'autorisation de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé permanent policier du SPVM de 8 postes, dès la signature du dossier, et la création de 2 postes permanents civils, soit une secrétaire d'unité administrative (791930) et un agent de bureau (792820) jusqu'au 31 mars 2021.

Cette création permet de combler l'insuffisance des ressources spécialisées en enquête et analyse pour répondre aux situations complexes de l'exploitation sexuelle et du proxénétisme. Elle répond également aux besoins toujours grandissant de dépistage des victimes réelles ou potentielles. Lors des discussions menant à l'élaboration de la structure de l'équipe, il a été question d'améliorer nos ressources en terme de renseignement criminel. Afin de mener à bien les mandats confiés lors d'enquête de crimes graves, il est nécessaire de pouvoir compter sur des policiers formés spécifiquement en renseignement

tactique et stratégique. De façon à rencontrer cette exigence, le SPVM fournit du personnel en renseignement tactique et la SQ contribue avec un analyste stratégique.

La mise en place d'une telle équipe pour lutter contre la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle vise à augmenter la protection des personnes exploitées, traduire en justice les auteurs de ces crimes et obtenir des condamnations. L'expérience des dernières années nous permet d'affirmer que les efforts investis sont tributaires de l'augmentation des cas rapportés et des victimes déclarées. La complexité et la lourdeur du processus d'enquête, incluant un processus judiciaire souvent émotionnellement taxant nécessite une équipe d'enquête prête à soutenir les victimes qui hésite à porter plainte contre leur agresseur.

La traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle constituent un défi de taille qui requiert une approche multidisciplinaire où la victime doit être placée au centre des préoccupations.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La subvention provenant du Ministère de la sécurité publique (MSP) qui sera versée à la Ville de Montréal vise à soutenir la mise en place et le fonctionnement d'une équipe intégrée qui aura pour mandat de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, et ce, pendant la période comprise entre le 1er janvier 2017 et le 31 mars 2021.

#### **Revenus**

La subvention d'un montant maximal de 3 380 700 \$ se détaille comme suit :

	<b>2017*</b>	<b>2018 à 2020</b>	<b>2021 1er janvier au 31 mars</b>	<b>Total</b>
<b>Revenus</b>	956 800 \$	2 237 400 \$	186 500 \$	<b>3 380 700 \$</b>

Les crédits budgétaires pour les revenus sont déjà prévus dans le budget de fonctionnement du SPVM considérant l'ajustement effectué lors du processus de confection du budget 2018.

\*Pour l'année 2017, les revenus comprennent le montant maximal de 397 500 \$ (non récurrent) pour la mise en place du projet de janvier à mars 2017 et de 559 350 \$ pour le fonctionnement de l'équipe pour avril à décembre 2017. Donc un revenu maximal de 956 800 \$.

#### **Dépenses**

Le coût total pour les frais d'opération de l'Équipe en 2018 est de 775 000 \$ et sera financé par le budget de fonctionnement. Cette somme en provenance des dépenses contingentes devra être virée au budget du SPVM et du SMRA.

Ce dossier présente un impact récurrent sur le cadre financier des exercices 2019 à 2021.

Conséquemment, un ajustement de la base budgétaire du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) est nécessaire selon les informations inscrites dans le tableau ci-après :

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021 1er janvier au 31 mars</b>	<b>2022*</b>
<b>Ajustements bases budgétaires SPVM et SMRA</b>	1 225 000 \$	139 300 \$	(911 100 \$)	(330 700 \$)
<b>Total</b>	<b>1 225 000 \$</b>	<b>139 300 \$</b>	<b>(911 100 \$)</b>	<b>(330 700 \$)</b>
<b>A/P</b>	<b>10</b>		(6.0)	(2.0)

Les budgets requis à partir de 2018 jusqu'au 31 mars 2021 sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les imputations comptables sont détaillées dans l'intervention du Service des finances.

\*Tel que mentionné dans la section « Justification », au terme du projet, il restera 2 postes permanents civils, soit une secrétaire d'unité administrative (791930) et un agent de bureau (792820).

### Budget de fonctionnement

<b>Unités administratives</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021 1er janvier au 31 mars</b>	<b>Total</b>
<b>SPVM</b>					
<b>Masse salariale (1)</b>	553 900 \$	1 003 900 \$	1 143 200 \$	397 900 \$	<b>3 098 900 \$</b>
<b>Biens et services (2)</b>	211 100 \$	211 100 \$	211 100 \$	52 800 \$	<b>686 100 \$</b>
<b>SMRA</b>					
<b>Biens et services (3)</b>	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	2 500 \$	<b>32 500 \$</b>
<b>Total</b>	<b>775 000 \$</b>	<b>1 225 000 \$</b>	<b>1 364 300 \$</b>	<b>453 200 \$</b>	<b>3 817 500 \$</b>

Les biens et services sont présentés au montant net de taxes.

<b>Écart</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021 1er janvier au 31 mars</b>	<b>Total</b>
<b>Revenus</b>	745 800 \$	745 800 \$	745 800 \$	186 500 \$	<b>2 423 900 \$</b>
<b>Dépenses</b>	775 000 \$	1 225 000 \$	1 364 300 \$	453 200 \$	<b>3 817 500 \$</b>
<b>Contribution Ville (coût net)</b>	<b>(29 200 \$)</b>	<b>(479 200 \$)</b>	<b>(618 500 \$)</b>	<b>(266 700 \$)</b>	<b>(1 393 600 \$)</b>

(1) Les hypothèses de calcul de la rémunération pour l'embauche de 8 policiers et 2 civils ont été effectuées à l'aide des taux réels 2018 et tiennent compte de l'impact de la nouvelle entente signée par les policiers en 2017.

(2) Le budget de biens et services requis au SPVM sera réaménagé selon les besoins opérationnels de l'unité.

(3) Le budget de biens et services requis au SMRA sera dédié pour assumer les dépenses de consommation du carburant.

Les revenus de subvention du MSP seront perçus progressivement par le SPVM jusqu'au 31 mars 2021.

Ces dépenses seront assumées à 100 % par l'agglomération.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une annonce ministérielle a été faite le 21 avril 2017.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Signature des ententes provinciales avec le MSP.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre ST-HILAIRE)

Validation juridique avec commentaire :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Julie DOYON)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Annabelle FERRAZ, Service de police de Montréal  
Sophie BOURBONNAIS, Service des ressources humaines

Claudia BLOUIN, Service des ressources humaines  
Elvis LABELLE, Service des ressources humaines

Lecture :

Elvis LABELLE, 23 mai 2018  
Claudia BLOUIN, 26 avril 2018  
Annabelle FERRAZ, 25 avril 2018  
Sophie BOURBONNAIS, 25 avril 2018  
Catherine B BÉRUBÉ, 25 avril 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Michel BOURQUE  
commandant police

**Tél :** 514-280-2730  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2018-05-22

Antonio IANNANTUONI  
Inspecteur-chef police

**Tél :** 514 280-7750  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Sylvain CARON  
directeur(trice) adjoint(e) au spvm

**Tél :** 514 280-2465  
**Approuvé le :** 2018-05-22

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Martin PRUD'HOMME  
Directeur

**Tél :** 514 280-2005  
**Approuvé le :** 2018-06-01

RÉSERVE AU CONSEIL DU TRÉSOR	
C.T.	217272
Date	14 FEV. 2017

93580

Ministère ou organisme Ministère de la Sécurité publique	Dossier CTG-544
Unité administrative Direction générale des affaires policières et Grande fonction des enquêtes criminelles	Montant total 900 000 \$
Titre du programme Sécurité, prévention et gestion interne et Sûreté du Québec	

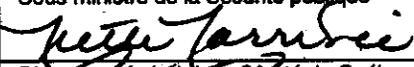
**Objet de la demande**  
Afin de permettre au ministère de la Sécurité publique (MSP) de mettre en œuvre les actions relevant de sa responsabilité dans le cadre de la Stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles, demande est faite au Conseil du trésor :

- d'autoriser un recours au Fonds de suppléance (05-01) du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », d'un montant de 900,0 k\$ au bénéfice du portefeuille « Sécurité publique », selon la répartition indiquée à la demande;
- d'augmenter le budget de dépenses du portefeuille « Sécurité publique » de 2 475,0 k\$ pour l'exercice financier 2017-2018 et de 2 975,0 k\$ pour les exercices financiers 2018-2019 à 2020-2021;
- d'autoriser une augmentation de 0,7 millier d'heures rémunérées à la cible d'effectif 2016-2017 de la Sûreté du Québec et de 2,4 milliers d'heures rémunérées pour les exercices financiers 2017-2018 à 2020-2021;
- d'autoriser, pour l'exercice financier 2016-2017, le versement d'une subvention maximale de 397 500 \$ au bénéfice de la Ville de Montréal aux fins de sa participation à l'équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle;
- d'approuver les normes du Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes, présentées à l'annexe 5.

**Synthèse des explications**  
Voir annexe 1.

**Sources de financement**  
Les actions de la Stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles nécessitent un investissement total de 27,1 M\$ sur 5 ans pour le portefeuille « Sécurité publique ». Il sera possible d'autofinancer plus de la moitié de cet investissement, soit 14,8 M\$, à même les crédits du portefeuille. Toutefois, un rehaussement du budget de 12,3 M\$ sera nécessaire sur la durée de la Stratégie.

Lors du discours sur le budget du 17 mars 2016, le ministre des Finances annonçait une enveloppe totale de 1,9 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017 aux fins du financement de la Stratégie. Les crédits de 0,9 M\$ pour financer les actions du MSP sont donc prévus au Fonds de suppléance du Conseil du trésor.

Sous-ministre de la Sécurité publique 	Date 2016.12.21	Ministre de la Sécurité publique 	Date 21/12/2016
Directeur général de la Sécurité du Québec	Date		

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES					CERTIFICAT D'IMPUTATION ET DE DISPONIBILITÉ BUDGÉTAIRE	
IMPUTATION			ANNÉES		Directeur de la comptabilité	Date
Programme	Élément	Super catégorie	En cours 2016-2017	Ulérieures		
(160) 05	01	Fonctionnement	(900,0 k\$)	(11 400,0 k\$)	Pour renseignements, s'adresser à : Lucie Picard, directrice DRFMP	Téléphone 646-6777 poste 30041
(095) 01	04	Transfert	861,1 k\$	10 858,4 k\$	Catherine Fournier, directrice DPOP	646-6777 poste 60065
(390) 02	01	Rémunération	35,2 k\$	490,0 k\$	Clément Robitaille, directeur DLC	646-6777 poste 60029
(390) 02	01	Fonctionnement	3,7 k\$	51,6 k\$		

C.T. 217272

Date 14 FEV. 2017

Ministère ou organisme Ministère de la Sécurité publique	Dossier
Unité administrative Direction générale des affaires policières et Grande fonction des enquêtes criminelles	Montant total 900 000 \$
Titre du programme Sécurité, prévention et gestion interne et Sûreté du Québec	

Objet de la demande

Afin de permettre au ministère de la Sécurité publique (MSP) de mettre en œuvre les actions relevant de sa responsabilité dans le cadre de la Stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles, demande est faite au Conseil du trésor :

- d'autoriser un recours au Fonds de suppléance (05-01) du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », d'un montant de 900,0 k\$ au bénéfice du portefeuille « Sécurité publique », selon la répartition indiquée à la demande;
- d'augmenter le budget de dépenses du portefeuille « Sécurité publique » de 2 475,0 k\$ pour l'exercice financier 2017-2018 et de 2 975,0 k\$ pour les exercices financiers 2018-2019 à 2020-2021;
- d'autoriser une augmentation de 0,7 millier d'heures rémunérées à la cible d'effectif 2016-2017 de la Sûreté du Québec et de 2,4 milliers d'heures rémunérées pour les exercices financiers 2017-2018 à 2020-2021;
- d'autoriser, pour l'exercice financier 2016-2017, le versement d'une subvention maximale de 397 500 \$ au bénéfice de la Ville de Montréal aux fins de sa participation à l'équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle;
- d'approuver les normes du Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes, présentées à l'annexe 5.

Synthèse des explications

Voir annexe 1.

Sources de financement

Les actions de la Stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles nécessitent un investissement total de 27,1 M\$ sur 5 ans pour le portefeuille « Sécurité publique ». Il sera possible d'autofinancer plus de la moitié de cet investissement, soit 14,8 M\$, à même les crédits du portefeuille. Toutefois, un rehaussement du budget de 12,3 M\$ sera nécessaire sur la durée de la Stratégie.

Lors du discours sur le budget du 17 mars 2016, le ministre des Finances annonçait une enveloppe totale de 1,9 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017 aux fins du financement de la Stratégie. Les crédits de 0,9 M\$ pour financer les actions du MSP sont donc prévus au Fonds de suppléance du Conseil du trésor.

Sous-ministre de la Sécurité publique	Date	Ministre de la Sécurité publique	Date
	2016-12-21		

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES					CERTIFICAT D'IMPUTATION ET DE DISPONIBILITÉ BUDGÉTAIRE	
IMPUTATION			ANNÉES		Directeur de la comptabilité	Date
Programme	Élément	Super catégorie	En cours 2016-2017	Ultimeures		
(160) 05	01	Fonctionnement	(900,0 k\$)	(11 400,0 k\$)	Lucie Picard, directrice DRFMP	Téléphone 646-6777 poste 30041
(095) 01	04	Transfert	861,1 k\$	10 858,4 k\$	Catherine Fournier, directrice DPOP	646-6777 poste 60065
(390) 02	01	Rémunération	35,2 k\$	490,0 k\$	Clément Robitaille, directeur D.L.C.	646-6777 poste 60029
(390) 02	01	Fonctionnement	3,7 k\$	51,6 k\$		

RÉSERVÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR

**DÉCISION : VOIR PAGE SUIVANTE**

**LE CONSEIL DU TRÉSOR DÉCIDE :**

De disposer de la demande comme suit :

1. De procéder à la levée de la suspension du droit d'engager des crédits pour l'exercice financier 2016-2017, décrétée au portefeuille « Sécurité publique » au programme 01, élément 02, supercatégorie « Rémunération » par sa décision du 7 février 2017 (C.T. 217261), d'un montant de 400,0 k\$, portant ainsi le montant de la suspension du droit d'engager des crédits de 400,0 k\$ à 0,0 \$;
2. D'autoriser, à l'intérieur du portefeuille « Sécurité publique », un virement de crédits selon la répartition budgétaire suivante :

Programme	Élément	Supercatégorie	Montant (k\$)
<b>Provenance</b>			
01	02	Rémunération	400,0
<b>Destination</b>			
01	04	Transfert	400,0

3. D'autoriser un recours au Fonds de suppléance (05-01) du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », d'un montant de 500,0 k\$, au bénéfice de différents programmes du portefeuille « Sécurité publique », selon la répartition budgétaire du tableau suivant :

Portefeuille	Programme	Élément	Supercatégorie	Montant (k\$)
De : Conseil du trésor et Administration gouvernementale	05	01	Fonctionnement	500,0
À : Sécurité publique	01	04	Transfert	461,1
	02	01	Rémunération	35,2
	02	01	Fonctionnement	3,7
<b>Total</b>				<b>500,0</b>

4. D'informer le ministère de la Sécurité publique que, pour les exercices financiers 2017-2018 à 2020-2021, les sommes requises ont été prises en considération lors de l'établissement de l'enveloppe préliminaire qui lui a été transmise;
5. D'autoriser, pour l'exercice financier 2016-2017, le versement d'une subvention maximale de 397 500 \$ au bénéfice de la Ville de Montréal aux fins de la participation de son service de police à l'équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle;
6. D'approuver les normes du Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelles des jeunes;

C.T. : 217272

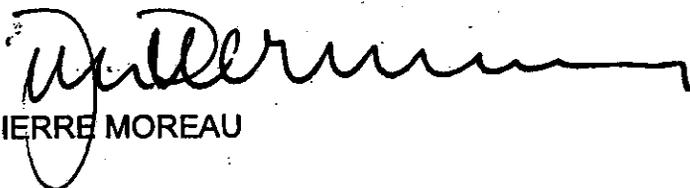
DATE : 14 FÉV. 2017

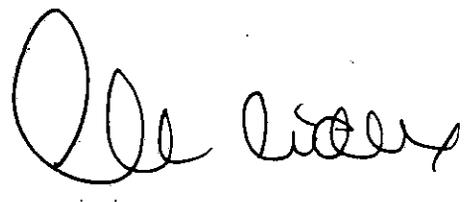
**DÉCISION : SUITE ...**

7. D'indiquer au ministère de la Sécurité publique :
- a) qu'il devra transmettre à son Secrétariat (Sous-secrétariat aux politiques budgétaires et aux programmes), un cadre de suivi et d'évaluation préliminaire du Programme conformément à la Directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes, au plus tard le 30 décembre 2017, afin d'assurer de mettre en place les mécanismes de suivi des résultats appropriés;
  - b) que dans l'éventualité d'une demande de renouvellement du programme, il devra :
    - i) transmettre à son Secrétariat (Sous-secrétariat aux politiques budgétaires et aux programmes), au plus tard le 30 novembre 2020, un bilan des résultats du programme, dont la forme et les modalités devront être convenues préalablement avec ce dernier, au plus tard le 30 janvier 2020;
    - ii) convenir, au plus tard le 30 novembre 2020, avec son Secrétariat (Sous-secrétariat aux politiques budgétaires et aux programmes) des améliorations à apporter au cadre normatif.

Le ministre responsable de  
l'Administration gouvernementale et  
de la Révision permanente des  
programmes et président du Conseil  
du trésor,

La greffière du Conseil du trésor,

  
PIERRE MOREAU

  
MARIE-CLAUDE RIOUX

c.c. M. Guillaume Quirion  
M. Simon-Pierre Falardeau

## Synthèse des explications

### MISE EN CONTEXTE

Au cours des vingt dernières années, le gouvernement du Québec s'est doté de moyens d'action et a soutenu diverses initiatives permettant de prévenir et de contrer les actes de violences sexuelles. Néanmoins, les statistiques sur les actes de violence sexuelle illustrent que cette problématique demeure d'actualité, entraînant de lourdes conséquences pour les victimes, leurs proches et l'ensemble de la société québécoise. Ainsi, il était annoncé au budget 2016-2017 qu'afin de poursuivre les efforts déjà entrepris, un financement serait dédié à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.

La Stratégie vise deux phénomènes : les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle. Sujets de tabous et de préjugés, et ancrées dans une dynamique de rapports de force inégaux, l'agression sexuelle et l'exploitation sexuelle entraînent toutes deux de multiples conséquences néfastes chez les victimes, leur entourage et la société en général. Les actions prévues à la Stratégie témoignent d'une intensification des efforts visant à endiguer ces deux problématiques sociales qui comportent certains points communs, mais aussi des spécificités qui leur sont propres. La Stratégie tient compte de ce constat et propose plusieurs actions s'adressant particulièrement à l'une ou à l'autre de ces problématiques. Les actions présentées dans la Stratégie sont nouvelles et comportent des aspects novateurs, et les investissements prévus s'ajoutent à ceux déjà existants.

Des crédits additionnels de 1,9 M\$ en 2016-2017 sont pourvus au Fonds de suppléance pour le financement de la Stratégie en lien avec la première année de mise en œuvre. De ce montant, un budget de 0,9 M\$ concerne des initiatives sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique (MSP). Pour les années subséquentes, un budget de 2,475 M\$ pour l'exercice financier 2017-2018 et de 2,975 M\$ pour les exercices financiers 2018-2019 à 2020-2021 sera nécessaire pour déployer pleinement les actions en sécurité publique.

Les implications financières de la Stratégie, pour les actions dont le MSP est responsable, totalisent 27,1 M\$ sur cinq ans. Le MSP financera en totalité ou en partie certaines initiatives à même ses crédits pour un total de 14,8 M\$ sur la durée de la Stratégie. Par conséquent, un financement additionnel de 12,3 M\$ sur cinq ans devra être octroyé au MSP. Les coûts des initiatives et la provenance du financement par exercice financier sont présentés à l'annexe 2. Quant au détail des implications financières annuelles des actions autofinancées (en totalité ou en partie), il est présenté à l'annexe 3.

### MESURES NÉCESSITANT UN FINANCEMENT ADDITIONNEL

Le détail des implications financières annuelles des actions nécessitant un financement additionnel est présenté à l'annexe 4. Voici les mesures concernées :

#### 1) Mettre en place un programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes (action 29)

Cette action vise à soutenir des projets locaux élaborés par les intervenantes et intervenants du milieu sur la base d'un diagnostic local de la problématique de l'exploitation sexuelle des jeunes et reposant sur une démarche structurée de prévention et d'intervention.

Pour ce faire, un programme de financement a été élaboré et est joint à l'annexe 5. Celui-ci prévoit notamment l'octroi d'une aide financière maximale annuelle pouvant atteindre 75 000 \$ pour les projets sélectionnés par le MSP, sous réserve du respect de certains critères.

Pour les besoins de l'exercice financier 2016-2017, puisqu'il est prévu que l'aide financière soit octroyée en totalité au dernier trimestre de l'année budgétaire, la totalité du budget prévu à cette fin est requise.

Bref, cette action implique un investissement gouvernemental total de 6,2 M\$ sur la durée de la Stratégie, dont un montant de 0,4 M\$ pourra être autofinancé. Par conséquent, des crédits additionnels de 5,8 M\$ sur cinq ans seront nécessaires.

#### 2) Déployer une équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle dont le mandat est de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle actifs sur une base interrégionale au Québec (action 22)

Cette action comprend la mise en place d'une structure de coordination policière et le déploiement d'une équipe intégrée spécialisée qui aura pour mandat de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, qui sont actifs sur une base interrégionale au Québec, notamment :

- en ciblant les personnes ou les groupes qui permettent à l'exploitation sexuelle d'autrui de prospérer, soit par l'achat de services sexuels, soit par les profits qu'ils en retirent;
- en réduisant l'intérêt économique de l'exploitation sexuelle d'autrui par la récupération maximale des produits et instruments issus de cette activité illégale.

Les coûts de la mise en place de l'équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle feront l'objet d'un partage entre le gouvernement du Québec et les municipalités dont les corps de police participent à l'équipe intégrée. La participation du gouvernement se décline en deux volets, soit :

- l'octroi de subventions aux municipalités concernées pour :
  - financer partiellement les coûts de rémunération, soit l'équivalent de 50 % du salaire des membres affectés à l'équipe intégrée;
  - couvrir partiellement certains coûts de fonctionnement non récurrents (2016-2017 seulement) et récurrents du Service de police de la Ville de Montréal.
- l'octroi des crédits de rémunération et de fonctionnement nécessaires à la Sûreté du Québec pour soutenir partiellement ses activités.

Le détail du financement annuel associé à l'équipe intégrée est joint à l'annexe 6. Aussi, une augmentation de la cible d'effectifs de la Sûreté du Québec est requise en lien avec le financement d'un policier à même la Stratégie.

De plus, pour l'exercice financier 2016-2017, il est également demandé de verser une subvention à la Ville de Montréal puisque celle-ci excède 50 000 \$. À cet effet, les demandes concernant le versement de subventions de plus de 50 000 \$ aux municipalités concernées seront adressées annuellement au Conseil du trésor.

Enfin, puisqu'il est prévu que la mise en place de l'équipe intégrée soit effective à compter du dernier trimestre de l'exercice financier 2016-2017, la totalité du budget prévu à cette fin pour 2016-2017 est requise.

En somme, cette action implique un investissement gouvernemental total de 6,4 M\$ sur la durée de la Stratégie, pour lequel des crédits additionnels seront nécessaires<sup>1</sup>.

### 3) Offrir des sessions de formation sur la problématique de l'exploitation sexuelle (action 34)

Cette action vise à élargir l'offre de formation sur la problématique de l'exploitation sexuelle ainsi que sur les problématiques connexes, et à la rendre plus accessible aux intervenants des milieux policiers et correctionnels, de même qu'à tous les intervenants concernés par ces problématiques.

Nombreux chercheurs et intervenants ont développé une expertise très spécifique en matière d'exploitation sexuelle et sont habilités à partager leurs connaissances. Certaines organisations ont même développé des stratégies de transfert de connaissances. Le principal objectif de cette mesure est d'assurer une meilleure diffusion de ces connaissances au bénéfice d'un plus grand nombre d'intervenants.

Ainsi, des activités de transfert de connaissances seront organisées et viseront en premier lieu les partenaires du MSP dont les organisations policières, les organismes communautaires interpellés par le problème de l'exploitation sexuelle et les services correctionnels. Ces activités de transfert de connaissances structurées bénéficieront également aux intervenants des réseaux de la santé et des services sociaux, de la justice, ainsi qu'à leurs partenaires respectifs.

Le MSP et ses partenaires entendent également offrir des plateformes de transfert de connaissances actualisées et répondant aux réalités locales et régionales incluant les réalités des milieux autochtones, de même que des formules comme les webinaires ou les formations en ligne.

Ainsi, cette action implique un investissement gouvernemental total de 257,6 k\$ sur la durée de la Stratégie, dont un montant de 157,6 k\$ pourra être autofinancé. Par conséquent, des crédits additionnels de 100,0 k\$ seront nécessaires sur quatre ans.

## MESURES AUTOFINANCÉES EN TOTALITÉ

En ce qui concerne les actions autofinancées en totalité qui font partie de la Stratégie, celles-ci impliquent un investissement gouvernemental total de 14,2 M\$.

<sup>1</sup> Malgré le fait que les prévisions initiales pour cette mesure ne comportaient pas d'autofinancement par le MSP (annexe 3), il s'avère que la Sûreté du Québec autofinancera finalement près de 2,0 M\$ sur cinq ans en lien avec le personnel qu'elle dédiera à la réalisation de cette action, et ce, à même son niveau d'effectifs actuel. Les implications financières totales pour cette mesure sont donc de l'ordre de 8,4 M\$, comprenant un autofinancement de 2,0 M\$.

**VOLET DESTINÉ AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**

Les actions proposées par le MSP, lors de l'élaboration de la Stratégie, qui étaient destinées aux communautés autochtones ont été transférées au futur Plan d'action en matière de développement social autochtone.

Les implications financières de ces actions étaient estimées à 1 133,5 k\$ entre 2017-2018 et 2020-2021, dont un montant total de 1 030,0 k\$ sur 4 ans devait fait l'objet d'un rehaussement du budget de dépenses. Ainsi, une demande subséquente sera présentée au Conseil du trésor à cet effet à la suite de l'approbation de ce plan d'action par le gouvernement.

En conséquence, la demande est faite au Conseil du trésor :

- d'autoriser un recours au Fonds de suppléance (05-01) du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », d'un montant de 900,0 k\$ au bénéfice du portefeuille « Sécurité publique », selon la répartition indiquée à la demande;
- d'augmenter le budget de dépenses du portefeuille « Sécurité publique » de 2 475,0 k\$ pour l'exercice financier 2017-2018 et de 2 975,0 k\$ pour les exercices financiers 2018-2019 à 2020-2021;
- d'autoriser une augmentation de 0,7 millier d'heures rémunérées à la cible d'effectif 2016-2017 de la Sûreté du Québec et de 2,4 milliers d'heures rémunérées pour les exercices financiers 2017-2018 à 2020-2021;
- d'autoriser, pour l'exercice financier 2016-2017, le versement d'une subvention maximale de 397 500 \$ au bénéfice de la Ville de Montréal aux fins de sa participation à l'équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle;
- d'approuver les normes du Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes, présentées à l'annexe 5.

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021  
 Ministère de la Sécurité publique  
 Coûts des initiatives et financement

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Budget additionnel requis	900 000	2 475 000	2 975 000	2 975 000	2 975 000	12 300 000 \$
Budget MSP - Autofinancement	3 139 695	2 925 290	2 896 721	2 888 192	2 891 192	14 741 090 \$
Total	4 039 695	5 400 290	5 871 721	5 863 192	5 866 192	27 041 090 \$

**Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021**  
**Ministère de la Sécurité publique**  
**Détail des implications financières annuelles des actions autofinancées (en totalité ou en partie)**

Actions	MSP	MSSS, MJQ, SCF, SAA	Autofinancement					Total 2016-2021
			2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
1) Mettre en place un programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes. (action 29)	MSP	MSSS, MJQ, SCF, SAA	46 589	85 873	85 873	85 873	85 873	390 081 \$
2) Déployer une équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle dont le mandat est de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle actifs sur une base interrégionale au Québec. (action 22)	MSP	MJQ, DPCP	-	-	-	-	-	\$
3) Offrir des sessions de formation sur la problématique de l'exploitation sexuelle. (action 34)	MSP	MSSS, MJQ, SAA	31 520	31 520	31 520	31 520	31 520	157 600 \$
4) Déployer des équipes multisectorielles afin de mieux coordonner les interventions réalisées auprès des jeunes qui vivent des situations pouvant compromettre leur sécurité. (action 30)	MSP	MSSS, MJQ	694 883	694 883	687 118	671 589	671 589	3 420 062 \$
5) Implanter à la Sûreté du Québec une nouvelle structure de coordination de lutte contre la traite de personnes et les réseaux de proxénétisme. (action 21)	MSP	SQ	1 248 755	1 248 755	1 248 755	1 248 755	1 248 755	6 243 775 \$
6) Outiller les policières et les policiers pour assurer une intervention adéquate et adaptée en matière d'agression sexuelle. (action 33)	MSP	-	85 609	60 440	33 636	33 636	33 636	246 957 \$
7) Établir un guide d'enquête portant sur la traite de personnes. (action 23)	MSP	SQ	110 640	12 880	12 880	12 880	12 880	162 160 \$
8) Assurer l'organisation de services offerts aux victimes par les Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique et par la Commission québécoise des libérations conditionnelles. (action 17)	MSP, CQLC	MJQ	751 000	757 000	763 000	770 000	773 000	3 814 000 \$
9) Réaliser un portrait de la clientèle féminine des Services correctionnels du Québec sous l'angle de l'exploitation sexuelle, de la prostitution et de la traite de personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et développer une approche d'intervention auprès des femmes contrevenantes. (action 32)	MSP	-	29 000	-	-	-	-	29 000 \$
10) Produire et diffuser des portraits statistiques annuels des agressions sexuelles, des autres infractions d'ordre sexuel et de l'exploitation sexuelle au Québec. (action 45)	MSP	SQ, corps de police municipaux	31 059	31 059	31 059	31 059	31 059	155 295 \$
11) Produire un état de situation sur le proxénétisme, la traite de personnes et les autres formes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales à l'aide notamment du renseignement criminel et d'autres sources de données disponibles. (action 47)	MSP	SQ, corps de police municipaux	110 640	2 880	2 880	2 880	2 880	122 160 \$
								1 741 090 \$

**Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021**  
**Ministère de la Sécurité publique**  
**Détail des implications financières annuelles des actions nécessitant un financement additionnel**

Description	MSP	MSSS, MJQ, SCF, SAA	Financement additionnel					Total 2016-2021
			2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
1) Mettre en place un programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes. (action 29)	MSP	MSSS, MJQ, SCF, SAA	300 000	1 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	5 800 000 \$
2) Déployer une équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle dont le mandat est de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle actifs sur une base interrégionale au Québec. (action 22)	MSP	MJQ, DPCP	600 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000	6 400 000 \$
3) Offrir des sessions de formation sur la problématique de l'exploitation sexuelle. (action 34)	MSP	MSSS, MJQ, SAA	-	25 000	25 000	25 000	25 000	100 000 \$
4) Déployer des équipes multisectorielles afin de mieux coordonner les interventions réalisées auprès des jeunes qui vivent des situations pouvant compromettre leur sécurité. (action 30)	MSP	MSSS, MJQ	-	-	-	-	-	- \$
5) Implanter à la Sûreté du Québec une nouvelle structure de coordination de lutte contre la traite de personnes et les réseaux de proxénétisme. (action 21)	MSP	SQ	-	-	-	-	-	- \$
6) Outiller les policières et les policiers pour assurer une intervention adéquate et adaptée en matière d'agression sexuelle. (action 33)	MSP	-	-	-	-	-	-	- \$
7) Établir un guide d'enquête portant sur la traite de personnes. (action 23)	MSP	SQ	-	-	-	-	-	- \$
8) Assurer l'organisation de services offerts aux victimes par les Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique et par la Commission québécoise des libérations conditionnelles. (action 17)	MSP, CQLC	MJQ	-	-	-	-	-	- \$
9) Réaliser un portrait de la clientèle féminine des Services correctionnels du Québec sous l'angle de l'exploitation sexuelle, de la prostitution et de la traite de personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et développer une approche d'intervention auprès des femmes contrevenantes. (action 32)	MSP	-	-	-	-	-	-	- \$
10) Produire et diffuser des portraits statistiques annuels des agressions sexuelles, des autres infractions d'ordre sexuel et de l'exploitation sexuelle au Québec. (action 45)	MSP	SQ, corps de police municipaux	-	-	-	-	-	- \$
11) Produire un état de situation sur le proxénétisme, la traite de personnes et les autres formes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales à l'aide notamment du renseignement criminel et d'autres sources de données disponibles. (action 47)	MSP	SQ, corps de police municipaux	-	-	-	-	-	- \$
								971 000 \$

# **Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes**

**2016-2021**

Ministère de la Sécurité publique  
Novembre 2016

## CONTEXTE DU PROGRAMME

Le Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes (PPI) s'inscrit parmi les actions prévues à la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021<sup>1</sup>. Il s'appuie sur les observations et recommandations de la consultation provinciale en matière d'exploitation sexuelle de 2013-2014.

« L'exploitation sexuelle est une problématique complexe, notamment en raison des divers contextes où elle peut survenir (milieu prostitutionnel, salon de massage érotique, bar de danseuses nues, etc.) et des activités criminelles qui peuvent y être associées (proxénétisme, traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, achat de services sexuels, etc.). À travers ses multiples manifestations, l'exploitation sexuelle implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou de toute autre forme de mise à profit.

Certains crimes associés à l'exploitation sexuelle, tels que le proxénétisme et la traite de personnes, sont visés par le Code criminel et représentent la manifestation d'un abus de pouvoir qui ne peut être toléré dans une société qui défend l'égalité entre les femmes et les hommes et le droit de toutes et tous à l'intégrité physique et psychologique »<sup>2</sup>. La prostitution juvénile et le proxénétisme, généralement associés dans le contexte québécois au crime organisé, sont des exemples de formes abouties d'exploitation sexuelle de personnes mineures.

Les facteurs de risque liés à cette problématique sont connus. Parmi eux se trouvent les carences affectives et matérielles, la victimisation sexuelle, les fugues du milieu familial et des problèmes de consommation de substances psychoactives. Ainsi, afin que cessent les manifestations les plus dévastatrices de l'exploitation sexuelle, le ministère de la Sécurité publique (MSP) souhaite financer des activités de prévention et d'intervention visant la diminution des facteurs de risque chez les jeunes vulnérables.

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec (2016). Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Les violences sexuelles, c'est non, Action 29 : Mettre en place un programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes, p. 30.

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec (2016). Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Les violences sexuelles, c'est non, p. 20

De plus, il est désormais impossible de considérer l'exploitation sexuelle sans prendre en compte les technologies de l'information et de communication comme moyen d'interaction et d'expression. Ces technologies modifient, de façon générale, les rapports sociaux et, en matière d'exploitation et de violences sexuelles, elles déplacent vers les espaces virtuels les lieux et les moyens d'exploitation. Les approches utilisées pour la prévenir et les moyens d'intervention doivent, en conséquence, évoluer parallèlement.

### **OBJECTIFS DU PROGRAMME ET MOYENS**

Le PPI vise à soutenir financièrement la concrétisation de projets de prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes dans un secteur donné ou dans certains lieux de ce secteur : écoles, parcs, habitations à loyer modiques, etc.

Il vise à soutenir les acteurs qui interviennent localement auprès des jeunes en situation de vulnérabilité et des victimes d'exploitation sexuelle.

Les objectifs plus spécifiquement poursuivis par ce programme sont de :

- mieux comprendre la manière dont se manifeste et s'articule l'exploitation sexuelle dans un milieu donné;
- documenter les caractéristiques des victimes d'exploitation sexuelle, des personnes vulnérables ou à risque d'exploitation ou encore des auteurs, leurs besoins et les ressources du milieu;
- accroître la capacité d'intervention des milieux en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle, notamment par l'amélioration ou la bonification des services de prévention, de soutien et de protection offerts aux jeunes et aux victimes d'exploitation;
- rejoindre les clientèles les plus vulnérables, souvent aux prises avec d'autres problèmes (itinérance, toxicomanie, santé mentale, etc.), répondre à leurs besoins et diminuer les facteurs de risque d'exploitation sexuelle;
- encourager le partenariat et l'élaboration d'actions concertées dans la prévention et l'intervention auprès des adolescents à risques d'exploitation sexuelle;
- instaurer, si applicables, des pratiques en matière de prévention de l'exploitation sexuelle qui tiennent compte de la réalité des collectivités autochtones et du Nord.

Le MSP souhaite aussi soutenir des projets qui tiendront compte des changements entraînés par les technologies de l'information sur la problématique de l'exploitation sexuelle et des façons de les contrecarrer.

Dans la poursuite des objectifs du programme, une aide financière est offerte afin de soutenir la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions préventives liées à un plan d'action visant la réduction de l'exploitation sexuelle des jeunes. Ces projets devront s'appuyer sur un diagnostic local de la situation, être élaborés en concertation avec les partenaires et les intervenants du milieu, et s'inscrire dans une démarche structurée et cohérente de prévention et d'intervention.

## ORGANISATIONS ET PROJETS ADMISSIBLES

### *Organisations admissibles<sup>3</sup>*

Les municipalités locales<sup>4</sup>, les arrondissements, les municipalités régionales de comté, les agglomérations, les regroupements de municipalités et les communautés autochtones peuvent déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme.

Les organisations constituées en vertu d'une loi du Québec sous la forme d'une personne morale sans but lucratif sont également des organisations admissibles, mais doivent en outre :

- réaliser des activités au Québec depuis plus de deux ans;
- avoir produit au Registraire des entreprises une déclaration de mise à jour annuelle;
- être membre d'une table de concertation;
- démontrer, états financiers à l'appui, une santé financière suffisante pour mener le projet à son terme.

### *Projets admissibles*

Seuls sont admissibles les projets d'importance ou les actions structurantes poursuivant l'objectif de prévenir et de contrer l'exploitation sexuelle des jeunes vulnérables de 12 à 25 ans, à risque d'exploitation sexuelle ou qui en ont été victimes dans une région circonscrite. Ces projets ou actions doivent en outre impliquer plusieurs partenaires d'intervention. Ceux-ci devront constituer un comité de suivi dédié à la mise en œuvre du projet.

De plus, pour être admissible au programme, le projet doit :

- démontrer l'ampleur de la problématique de l'exploitation sexuelle dans le milieu ciblé;
- avoir pour finalité d'atténuer la vulnérabilité des jeunes aux risques d'exploitation sexuelle;

---

<sup>3</sup> S'il y a lieu, le programme pourra s'adapter aux particularités géographiques, culturelles et organisationnelles propres aux collectivités autochtones.

<sup>4</sup> Les municipalités locales peuvent déposer un projet au nom de leur corps de police municipale.

- mettre en place des mesures d'accompagnement des jeunes vulnérables ou à risque d'exploitation sexuelle;
- s'inscrire en complémentarité des activités en place dans la communauté visée;
- établir un niveau de concertation approprié avec les principaux acteurs du milieu, particulièrement avec des organismes offrant des services aux jeunes;
- recevoir l'appui d'organismes issus du réseau de la santé et des services sociaux, du réseau communautaire et du service de police de la région ou du secteur de la recherche universitaire;
- présenter un plan d'action qui prévoit des mesures favorisant une prise en charge par le milieu de la problématique identifiée.

Le projet ne devra pas se substituer aux actions déjà en place dans le milieu ou les dupliquer, mais pourra bonifier l'offre de services existante. En outre, les projets subventionnés dans le cadre d'un autre programme du ministère de la Sécurité publique ne sont pas admissibles au présent programme.

Une priorité sera accordée aux projets proposant :

- une analyse plus approfondie du diagnostic local ou de l'état de situation afin d'établir une stratégie d'intervention qui réponde mieux aux besoins du milieu en matière de prévention de l'exploitation sexuelle et des clientèles visées;
- l'amélioration de l'accessibilité de l'offre d'hébergement pour les personnes prostituées et exploitées sexuellement;
- le développement et le soutien du travail de rue et de milieu comme stratégie d'intervention de première ligne auprès des personnes exploitées sexuellement ou à risque élevé d'exploitation, tels les mineurs en fugue;
- la mise en place de modèles d'organisation de ressources permettant d'assurer un continuum de services;
- un soutien à des stratégies ou à des services d'aide à la sortie pour les jeunes prostitués ou exploités sexuellement;
- le soutien de stratégies d'intervention et de prévention permettant d'agir sur les facteurs de risque et de protection liés à la prostitution et à l'exploitation sexuelle;
- le développement ou l'adaptation de programmes de prévention pour intervenir spécifiquement sur l'exploitation sexuelle;
- le développement ou l'adaptation d'outils pour aider les milieux d'intervention à intervenir auprès des clients de personnes prostituées, exploités, agresseurs et proxénètes.

## AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

L'aide financière attribuée par le MSP peut être combinée à la contribution financière, directe et indirecte, de tous les ministères et organismes des gouvernements du Québec et du Canada, de même que des entités municipales.

Le soutien du MSP, sous la forme de subventions renouvelables chaque année, ne pourra excéder 345 000 \$ sur la durée du programme. La contribution annuelle maximale du MSP et des ministères et organismes des gouvernements du Québec et du Canada est fixée à 90 % des dépenses annuelles admissibles du projet, jusqu'à concurrence de 60 000 \$ en 2016-2017 ainsi qu'en 2017-2018 et de 75 000 \$ à compter de 2018-2019.

Une contribution minimale de 10 % des dépenses annuelles admissibles est requise de la part du promoteur du projet et de ses partenaires. Cette contribution peut inclure les subventions octroyées par les entités municipales. Elle peut également prendre la forme de ressources financières, humaines ou matérielles.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Contribution maximale du MSP	60 000 \$	60 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	345 000\$

## PROCESSUS

Le processus menant à l'obtention d'une aide financière prévoit quatre étapes :

- 1) le dépôt par les organisations du *Formulaire de présentation de projet* rempli;
- 2) l'analyse des projets par un comité de sélection du MSP;
- 3) la sélection des projets;
- 4) la signature d'une entente de financement avec les organisations responsables de la mise en œuvre de ces projets.

Lors du dépôt du *Formulaire de présentation de projet* au programme, l'organisation devra également soumettre les éléments suivants :

- un plan d'action assorti d'un échéancier;
- des prévisions budgétaires;
- la contribution de chacun des partenaires impliqués.

Les projets seront évalués en fonction de :

- la pertinence des activités prévues au regard de la nature et de l'ampleur de la problématique de l'exploitation sexuelle dans le milieu considéré;
- la capacité de l'organisation à rejoindre les jeunes à risque ou victime d'exploitation sexuelle, ou encore les agresseurs;
- l'expertise de l'organisation et de ses partenaires sur le sujet de l'exploitation sexuelle et des problématiques associées;
- la faisabilité du plan d'action soumis;
- l'adéquation entre les actions proposées et les objectifs du projet;
- la nature, l'urgence et l'importance du problème à résoudre;
- le caractère plausible des prévisions budgétaires.

Un protocole d'entente sera signé avec chaque organisation dont le projet a été sélectionné. Ce protocole d'entente précisera les obligations des parties, notamment celle de constituer un comité de suivi du projet, ainsi que les modalités de versement de l'aide financière consentie.

#### **DÉPENSES ADMISSIBLES**

Dans le cadre de ce programme, sont admissibles les dépenses liées à la mise en place d'activités offrant une réponse aux besoins spécifiques d'un milieu. Plus spécifiquement, sont admissibles :

- les salaires et les honoraires associés directement au projet;
- 50 % des dépenses salariales engagées directement à la coordination du projet<sup>5</sup>, jusqu'à concurrence de 10 000 \$;
- les dépenses associées à la formation directement en lien avec les projets soutenus;
- les frais de déplacement associés aux activités soutenues;
- les dépenses encourues dans le cadre de la tenue des rencontres de travail ou de concertation qui sont liées au projet soutenu (dépenses de communication, frais de location de salle, frais de déplacement, papeterie et matériel de bureau).

En revanche, les dépenses suivantes ne sont pas admissibles :

- les frais de participation à des colloques ou à des congrès;
- les frais de loyer pour des espaces de bureau;

---

<sup>5</sup> Ces dépenses peuvent couvrir, par exemple, une partie du salaire de la personne chargée de la coordination du projet ou les frais liés à la supervision clinique. Les coûts relatifs au secrétariat ou aux activités comptables ne sont pas admissibles.

- les coûts d'achat ou de location d'équipements, de matériel informatique ou de tout bien capitalisable ainsi que les frais d'amortissement;
- les bonis;
- les coûts d'entretien ou de réparation de véhicules;
- les dépenses courantes de fonctionnement des organisations;
- les dépenses engagées avant la prise d'effet de l'entente de financement;
- les dépenses encourues à d'autres fins que celles directement liées au projet soutenu.

### **REDDITION DE COMPTES ET CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE**

Les modalités de reddition de comptes seront détaillées dans le protocole d'entente à convenir avec chaque organisation soutenue. Sommairement, les organisations devront transmettre au MSP :

- un bilan faisant état des actions posées et des coûts associés à ces actions ainsi que de leurs premiers résultats;
- une analyse de l'évolution de la situation depuis l'obtention d'une aide financière par le programme;
- toute pièce justificative, tout registre, tout livre comptable ou tout renseignement permettant de justifier l'utilisation de la contribution financière.

De plus, annuellement, avec sa demande de renouvellement le cas échéant, chaque organisation devra minimalement produire et transmettre au MSP :

- un plan d'action révisé et adapté aux changements survenus le cas échéant relativement au problème, à la région couverte, aux clientèles visées, etc.;
- un nouveau budget détaillé pour l'année;
- pour les organismes, leurs derniers états financiers.

Le renouvellement de l'aide financière sera conditionnel au respect des exigences de reddition de comptes établies de même qu'à l'appréciation positive du MSP eu égard aux actions posées et aux résultats obtenus.

### **PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE PROJET**

Pour l'exercice financier 2016-2017, les propositions des organisations devront parvenir au MSP avant le 28 février 2017. Pour les exercices financiers subséquents, elles devront être acheminées annuellement avant le 31 mai.

Les propositions pourront également être transmises par courriel à l'adresse suivante : [prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca](mailto:prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca) ou par la poste (le timbre de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:

Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes  
Ministère de la Sécurité publique  
Direction de la prévention et de l'organisation policière  
2525, boul. Laurier, 9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2

#### **DATE DE MISE EN VIGUEUR ET DATE DE FIN**

Le programme entre en vigueur le XXX 2017 (date de son autorisation par le Conseil du trésor) et se terminera le 31 mars 2021.

Chaque aide financière est subordonnée et accordée sous réserve des autorisations appropriées et suffisantes de l'Assemblée nationale pour que le gouvernement, l'un de ses ministres ou un organisme budgétaire, soit en mesure d'y pourvoir au cours de chacun des exercices financiers concernés.

#### **POUR RENSEIGNEMENTS :**

Communiquer avec la Direction de la prévention et de l'organisation policière au 418 646-6777, poste 60062, au 1 877 324-1190 ou encore par courriel à l'adresse : [prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca](mailto:prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca)

**Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021**  
**Ministère de la Sécurité publique**  
**Détail du financement annuel associé à l'équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle**

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total 2016-2021
<b>1-Besoins récurrents</b>						
<b>A) Municipalités</b>						
- Montréal	217 500	745 800	745 800	745 800	745 800	3 200 700 \$
- Québec	40 900	142 200	142 200	142 200	142 200	609 700 \$
- Laval	40 900	142 200	142 200	142 200	142 200	609 700 \$
- Longueuil	40 900	142 200	142 200	142 200	142 200	609 700 \$
- Gatineau	40 900	142 200	142 200	142 200	142 200	609 700 \$
<b>Total - Municipalités</b>	<b>381 100</b>	<b>1 314 600</b>	<b>1 314 600</b>	<b>1 314 600</b>	<b>1 314 600</b>	<b>5 639 500 \$</b>
<b>B) Sécurité du Québec</b>						
- Rémunération	35 200	122 500	122 500	122 500	122 500	525 200 \$
- Fonctionnement	3 700	12 900	12 900	12 900	12 900	55 300 \$
<b>Total - Sécurité du Québec</b>	<b>38 900</b>	<b>135 400</b>	<b>135 400</b>	<b>135 400</b>	<b>135 400</b>	<b>580 500 \$</b>
<b>2-Besoins non récurrents</b>						
<b>A) Municipalité</b>						
- Montréal	180 000	-	-	-	-	180 000 \$
<b>Total</b>	<b>600 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>6 000 000 \$</b>

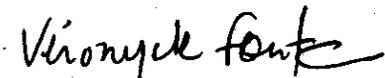
Le 10 janvier 2017

Madame Marie-Claude Rioux  
Greffière  
Secrétariat du Conseil du trésor  
Secteur 100, 4e étage  
875, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5R8

Madame,

Vous trouverez ci-joint, pour inscription à une séance du Conseil du trésor, le *CT* visant à permettre au ministère de la Sécurité publique (MSP) de mettre en œuvre les actions relevant de sa responsabilité dans le cadre de la Stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles (CTG-544).

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Madame, mes salutations les meilleures.



Véronyck Fontaine  
Secrétaire générale

p. j. (1)

ATTENDU QU'il est nécessaire d'autoriser le ministre responsable de la région de Montréal à octroyer à la Ville de Montréal une subvention maximale de 86 474 200 \$ pour la soutenir dans son développement et dans son rôle de métropole du Québec au cours de son exercice financier 2018;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre responsable de la région de Montréal :

QUE le ministre responsable de la région de Montréal soit autorisé à octroyer à la Ville de Montréal une subvention maximale de 86 474 200 \$ pour la soutenir dans son développement et dans son rôle de métropole du Québec au cours de son exercice financier 2018.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67770

Gouvernement du Québec

**Décret 1297-2017, 20 décembre 2017**

CONCERNANT l'établissement du Bureau du Québec à Houston

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec souhaite établir un bureau à Houston pour promouvoir ses priorités économiques, veiller aux intérêts commerciaux et renforcer ses relations politiques et institutionnelles avec le Texas, la Louisiane, l'Arkansas et l'Oklahoma;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le gouvernement peut, sur la proposition de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, établir à l'étranger des délégations générales, des délégations et toute autre forme d'organisation permettant la représentation du Québec à l'étranger;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir le Bureau du Québec à Houston;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QU'il soit établi le Bureau du Québec à Houston.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67810

Gouvernement du Québec

**Décret 1300-2017, 20 décembre 2017**

CONCERNANT l'octroi d'une subvention d'un montant maximal de 3 380 700 \$ à la Ville de Montréal afin de soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 mars 2021

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a dévoilé la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021, laquelle prévoit de déployer une équipe intégrée ayant pour mandat de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle qui opèrent sur une base interrégionale au Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de l'article 9 de la Loi sur le ministère de la Sécurité publique (chapitre M-19.3), le ministre de la Sécurité publique a notamment pour fonction d'assurer l'application des lois relatives à la police et de favoriser la coordination des activités policières;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal souhaite participer à la lutte concertée contre l'exploitation sexuelle par sa contribution aux opérations de l'Équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle mise en place à cette fin;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le ministre de la Sécurité publique à octroyer une subvention d'un montant maximal de 3 380 700 \$, à la Ville de Montréal, afin de soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme, au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 mars 2021;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Sécurité publique :

QUE le ministre de la Sécurité publique soit autorisé à octroyer, à la Ville de Montréal, une subvention d'un montant maximal de 3 380 700 \$ afin de soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement de l'Équipe intégrée de lutte contre proxénétisme, au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 mars 2021;

QUE le versement de cette subvention s'effectue conformément aux conditions et aux modalités prévues dans une entente à intervenir entre le ministre de la Sécurité publique et la Ville de Montréal, laquelle sera substantiellement conforme au projet d'entente joint à la recommandation ministérielle du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67764

Gouvernement du Québec

**Décret 1302-2017, 20 décembre 2017**

CONCERNANT le versement d'une subvention de 39 000 000 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'exercice financier 2017-2018

ATTENDU QUE l'Autorité régionale de transport métropolitain est instituée en vertu de la Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain (chapitre A-33.3) et a pour mission d'assurer, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes sur son territoire, incluant celles à mobilité réduite;

ATTENDU QUE le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit une aide financière totalisant 399 000 000 \$, pour les cinq prochains exercices financiers, afin de soutenir l'Autorité régionale de transport métropolitain dans ses nouvelles responsabilités;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 4 de la Loi sur les transports (chapitre T-12), le ministre des Transports peut accorder des subventions pour fins de transport;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à verser à l'Autorité régionale de transport métropolitain une subvention de 39 000 000 \$ pour l'exercice financier 2017-2018, en un seul versement, au plus tard le 31 décembre 2017, et que ce montant soit porté au débit du Fonds des réseaux de transport terrestre;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soit autorisé à verser à l'Autorité régionale de transport métropolitain une subvention d'un montant de 39 000 000 \$ pour l'exercice financier 2017-2018;

QUE la somme représentant le montant de la subvention soit portée au débit du Fonds des réseaux de transport terrestre et qu'elle soit versée à l'Autorité régionale de transport métropolitain en un seul versement, au plus tard le 31 décembre 2017.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67772

**ENTENTE**

**RELATIVE AU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION  
À LA VILLE DE MONTRÉAL AFIN DE SOUTENIR LA MISE EN  
OEUVRE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE INTÉGRÉE DE  
LUTTE CONTRE LE PROXÉNÉTISME  
AU COURS DE LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017  
ET LE 31 MARS 2021**

**ENTRE**

**LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

pour et au nom du gouvernement du Québec,  
agissant par madame Liette Larrivée, sous-ministre,

(ci-après appelé le « MINISTRE »)

**ET**

**LA VILLE DE MONTRÉAL**

personne morale de droit public dont l'adresse principale est au  
275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée  
par Me Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes  
en vertu du *Règlement RCE 02-004*, article 6,

(ci-après appelée la « VILLE DE MONTRÉAL »)

**ATTENDU QUE** l'article 9 de la *Loi sur le ministère de la Sécurité publique* (RLRQ, c. M-19.3) confie au MINISTRE notamment le mandat d'assurer l'application des lois relatives à la police et de favoriser la coordination des activités policières;

**ATTENDU QUE** selon le *Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence* (RLRQ, c. P-13.1, r. 6), les corps de police de niveau de service 3 et supérieurs ont notamment pour mandat de lutter contre le proxénétisme;

**ATTENDU QUE** le modèle des équipes intégrées d'enquêtes s'est avéré l'une des stratégies de répression des plus efficaces et efficientes pour lutter contre la criminalité organisée en misant, notamment, sur la concertation de plusieurs corps de police pour lutter contre la criminalité commise par des réseaux opérant sur une base interrégionale;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a dévoilé la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021, laquelle prévoit de déployer une équipe intégrée ayant pour mandat de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle qui opèrent sur une base interrégionale au Québec;

**ATTENDU QU'**il convient de renforcer la capacité des organisations publiques à mener une lutte concertée contre l'exploitation sexuelle au Québec et les activités criminelles qui y sont associées;

**ATTENDU QUE** la VILLE DE MONTRÉAL souhaite participer à cette lutte concertée contre l'exploitation sexuelle par sa contribution aux opérations de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (ci-après appelée l' « Équipe intégrée ») mise en place à cette fin;

**ATTENDU QUE** le MINISTRE et la VILLE DE MONTRÉAL conviennent de conclure une entente prévoyant le versement d'une subvention, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2021, pour la mise en place et pour le fonctionnement de l'Équipe intégrée.

**PAR CONSÉQUENT**, les parties conviennent de ce qui suit :

## **1 - INTERPRÉTATION**

### **1.1 DÉFINITION**

Aux fins de la présente entente, à moins que le contexte n'indique un sens différent, l'expression suivante signifie :

**Année financière** : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de chaque année applicable à la présente entente, soit :

- 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018;
- 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019;
- 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;
- 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

### **1.2 DOCUMENTS CONTRACTUELS**

- 1.2.1 La présente constitue la seule entente intervenue entre les parties quant au versement d'une subvention pour la mise en place et le fonctionnement de l'Équipe intégrée et toute autre entente non reproduite aux présentes est réputée nulle et sans effet.
- 1.2.2 Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.
- 1.2.3 Les annexes mentionnées à la présente entente en font partie intégrante. LA VILLE DE MONTRÉAL reconnaît en avoir reçu une copie, les avoir lues et consent aux normes et aux conditions qui y sont énoncées. En cas de conflit entre les annexes et la présente entente, cette dernière prévaut.

### **1.3 COMPUTATION DES DÉLAIS**

Aux fins de la computation des délais fixés à la présente entente, lorsque les délais prévus pour remplir une obligation expirent un samedi ou un jour férié au sens de la *Loi d'interprétation* (RLRQ, c. I-16), cette obligation pourra être valablement remplie le premier jour suivant.

## **2 - OBJET DE L'ENTENTE**

La présente entente a pour objet le versement, par le MINISTRE à la VILLE DE MONTRÉAL, d'une subvention maximale de 3 380 700 \$ pour soutenir la mise en place et le fonctionnement de l'Équipe intégrée, qui sera dirigée par le Service de police de la Ville de Montréal (ci-après appelé le « SPVM ») et qui aura pour mandat de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle qui opèrent sur une base interrégionale au Québec, pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 mars 2021.

## **3 - OBLIGATIONS DU MINISTRE**

- 3.1 Le MINISTRE s'engage à verser à la VILLE DE MONTRÉAL une subvention maximale de 397 500 \$, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2017, afin de permettre la mise en place de l'Équipe intégrée.
- 3.2 Les dépenses admissibles pour cette période sont prévues à l'Annexe 1 de la présente entente. Ce sont des dépenses réelles, justifiables, raisonnables et elles sont remboursées à la VILLE DE MONTRÉAL, sur production

d'un formulaire de remboursement détaillé et des pièces justificatives appropriées.

- 3.3 Pour les quatre exercices financiers visés par la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2021, le MINISTRE s'engage à verser à la VILLE DE MONTRÉAL une subvention maximale de 745 800 \$, par exercice financier, selon les besoins prévus par le SPVM identifiés à l'Annexe 1 de la présente entente.

#### 4 - OBLIGATIONS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

- 4.1 La VILLE DE MONTRÉAL s'engage à ce que le SPVM utilise la subvention aux seules fins de mettre en place et d'assurer le fonctionnement de l'Équipe intégrée, pour des activités s'inscrivant en complémentarité des exigences prescrites par la *Loi sur la police* (RLRQ, c. P-13.1), notamment en regard des obligations associées au niveau de service auxquels sont tenus les services de police<sup>1</sup>.

- 4.2 La VILLE DE MONTRÉAL s'engage également à ce que le SPVM :

- a) Transmette au MINISTRE, au début de chaque exercice financier, une grille budgétaire détaillée des ressources consacrées à l'Équipe intégrée selon la forme prescrite par celui-ci;
- b) Remette au MINISTRE un bilan annuel au plus tard le 30 juin suivant la fin des exercices financiers suivants:

Du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018;

Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019;

Du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;

Du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

Ce bilan devra notamment inclure un rapport financier détaillé, un rapport faisant état des opérations menées, de leurs résultats, et de l'évolution de la problématique des réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle qui opèrent sur une base interrégionale, interprovinciale ou internationale au Québec;

- c) Transmette au MINISTRE, à sa demande pour des fins de vérifications, les pièces justificatives, factures, reçus, de même que les comptes, registres et renseignements concernant les dépenses admissibles mentionnées à l'Annexe 1 de la présente entente.
- d) Transmette au MINISTRE les données, analyses ou résultats nécessaires à la rédaction d'un état de situation sur le proxénétisme, la traite de personnes et les autres formes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, conformément à l'action 47 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021, dont la copie est reproduite à l'Annexe 2 de la présente entente.

#### 5 - RESPONSABILITÉ

- 5.1 LA VILLE DE MONTRÉAL sera responsable de tout dommage causé par elle ou ses employés, au cours ou à l'occasion de l'exécution de la présente entente y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu de la présente entente. Ainsi, sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part du MINISTRE, ce dernier

---

<sup>1</sup> Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence (RLRQ, c. P-13.1, r.1.2).

n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tout dommage subi par un tiers, de même que par la VILLE DE MONTRÉAL ou ses employés, dans le cours ou à l'occasion de l'exécution de la présente entente, incluant sa résiliation.

- 5.2 La VILLE DE MONTRÉAL s'engage à indemniser, protéger et prendre faits et cause pour le MINISTRE contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.
- 5.3 La VILLE DE MONTRÉAL s'engage à notifier immédiatement le MINISTRE de toute mise en demeure, recours, réclamation, demande, poursuite et autres procédures transmises ou prises par toute personne.

## **6 - CONFLITS D'INTÉRÊTS**

La présente entente doit s'appliquer en conformité avec les règles applicables en matière d'éthique, de déontologie et de conflits d'intérêts.

## **7 - CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION**

La VILLE DE MONTRÉAL s'engage à ce que ni elle ni aucun de ses employés ne divulgue, sans y être dûment autorisé par le MINISTRE, les données, analyses ou résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu de l'entente ou, généralement, quoi que ce soit dont elle aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

## **8 - RÉSILIATION**

- 8.1 Le MINISTRE et la VILLE DE MONTRÉAL se réservent le droit de résilier la présente entente, si l'autre partie fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente.
- 8.2 Pour ce faire, le MINISTRE ou la VILLE DE MONTRÉAL adresse un avis écrit de résiliation à l'autre partie énonçant le motif de résiliation. La partie qui recevra un tel avis devra remédier au défaut énoncé dans le délai prescrit à cet avis, à défaut de quoi cette entente sera automatiquement résiliée, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai.
- 8.3 La VILLE DE MONTRÉAL aura alors droit aux dépenses admissibles liées directement au fonctionnement de l'Équipe intégrée, conformément à l'Annexe 1 de la présente entente, jusqu'à la date de la résiliation de l'entente, sans autre compensation ni indemnité que ce soit.

## **9 - MODIFICATION**

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'une nouvelle entente écrite entre les deux parties.

## **10 - MAINTIEN DE CERTAINES OBLIGATIONS**

Toute clause qui de par sa nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment la clause concernant la confidentialité, demeure en vigueur malgré la fin de la présente entente.

## **11 - MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**

Si un différend survient dans le cours de l'exécution de la présente entente ou sur son interprétation, les parties s'engagent, avant d'exercer tout recours, à rechercher une solution amiable à ce différend et, si besoin est, à faire appel à un tiers, selon les modalités à convenir, pour les assister dans la recherche de la solution.

## **12 - REPRÉSENTANTS DES PARTIES ET COMMUNICATIONS**

- 12.1 Le MINISTRE, aux fins de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne la sous-ministre pour le représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, le MINISTRE en avisera la VILLE DE MONTRÉAL dans les meilleurs délais.
- 12.2 De même, la VILLE DE MONTRÉAL désigne le directeur du SPVM pour la représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, la VILLE DE MONTRÉAL en avisera le MINISTRE dans les meilleurs délais.
- 12.3 Tout avis exigé en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis par messenger ou par poste ou poste recommandée à l'adresse de la partie concernée telle qu'indiquée ci-après :

Madame Liette Larrivée  
Sous-ministre  
Ministère de la Sécurité publique  
2525, boulevard Laurier, Tour des Laurentides, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2;

Monsieur Martin Prud'homme  
Directeur par intérim  
Service de police de la Ville de Montréal  
1441 St-Urbain, 9<sup>ième</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 2M6

- 12.4 Tout changement de coordonnées de l'une des parties doit faire l'objet d'un avis à l'autre partie.

## **13 - ENGAGEMENTS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

- 13.1 Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière, (RLRQ, c. A-6.001 et ses modifications).
- 13.2 Le MINISTRE se réserve la possibilité de diminuer, retarder ou annuler un versement dans la mesure où les fonds ne sont pas disponibles. Une telle diminution prendra effet trente (30) jours après la réception d'un avis, transmis par le MINISTRE à la VILLE DE MONTRÉAL pour l'informer.
- 13.3 Si, à la suite de la réception d'un tel avis, la VILLE DE MONTRÉAL est d'avis qu'elle ne peut plus exécuter les obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente, elle peut, après avoir avisé par écrit le MINISTRE, résilier la présente entente, à compter du trentième (30<sup>e</sup>) jour suivant la réception, par le MINISTRE de cet avis.



## Annexe 1

### **BESOINS ANNUELS PRÉVUS PAR LE SPVM**

### **POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017 AU 31 MARS 2021**

<i>Rémunération</i>	<i>En millier de (\$)</i>
Commandant	71,1
Enquêteurs	355,4
Adjointe administrative	50,4
Agent de bureau	47,8
<b><i>Fonctionnement de l'Équipe intégrée</i></b>	
<i>Véhicules (location CGER/ Essence/ RTC)</i>	201,0
<i>Frais de fonctionnement</i>	20,1
<b>Total</b>	<b>745,8</b>

### **DÉPENSES ADMISSIBLES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017 AU 31 MARS 2017**

Sont considérées admissibles les dépenses liées à la mise en oeuvre de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme par le SPVM, plus particulièrement les dépenses liées aux ressources humaines et au fonctionnement décrites ci-après :

- Activités de formation directement liées aux domaines d'intervention de l'Équipe intégrée;
- Rémunération de 5 enquêteurs et de 1 commandant ainsi que de 2 ressources civiles;
- Frais de fonctionnement des véhicules;
- Frais d'acquisition et de fonctionnement d'équipements.

### **DÉPENSES NON-ADMISSIBLES**

Certains frais ou activités ne peuvent faire l'objet d'un financement par la subvention prévue à la présente entente :

- Heures supplémentaires;
- Frais de déplacement;
- Congé octroyé en vertu des dispositions relatives aux droits parentaux;
- Transferts de fonds vers des organismes externes;
- Frais engagés pour subventionner d'autres organismes;
- Rémunération de personnel qui ne fait pas partie de l'effectif policier ou qui n'est pas affecté directement à l'Équipe intégrée;
- Formation initiale des compétences de base dans le domaine de la patrouille-gendarmerie, de l'enquête et de la gestion policière;
- Colloques et congrès;
- Production de matériel promotionnel;
- Intervention de nature communautaire/préventive;
- Cartes d'affaires;
- Activités déjà financées dans le cadre d'un programme de subvention;
- Frais liés aux absences pour lésions professionnelles;
- Frais d'intérêts sur les sommes dues.

## Annexe 2

### Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

#### **Action 47 PRODUIRE UN ÉTAT DE SITUATION SUR LE PROXÉNÉTISME, LA TRAITE DE PERSONNES ET LES AUTRES FORMES D'EXPLOITATION SEXUELLE À DES FINS COMMERCIALES, À L'AIDE NOTAMMENT DU RENSEIGNEMENT CRIMINEL ET D'AUTRES SOURCES DE DONNÉES DISPONIBLES**

En s'appuyant sur diverses sources, notamment le renseignement criminel, la présente action vise la production, dans une version accessible au public, d'au moins d'un état de situation sur le proxénétisme, la traite de personnes et les autres formes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales au Québec. Un tel état de situation sera utile afin de suivre l'évolution des activités criminelles liées à l'exploitation sexuelle, d'en évaluer l'ampleur, d'en écrire les modes de fonctionnement et d'en cerner les principaux acteurs. L'état de situation mettra également l'accent sur les conséquences de cette criminalité, notamment sur les victimes.

**Responsable :** MSP

**Collaborateur :** SQ et corps de police municipaux.

**Dossier # : 1182610001**

**Unité administrative responsable :**

Service de police de Montréal , Direction des opérations , -

**Objet :**

Approuver l'entente à conclure entre la Ville de Montréal et le Ministère de la sécurité publique pour la réalisation du projet de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale annuelle de 745 800 \$ ainsi qu'un montant maximal de 397 500 \$ / Autoriser la création d'une équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme pour une période de 4 ans / Autoriser un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2018 de 775 000 \$ et un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation juridique avec commentaire

---

**COMMENTAIRES**

Nous approuvons quant à sa validité et sa forme l'entente relative au versement d'une subvention à la Ville de Montréal afin de soutenir la mise en oeuvre et le fonctionnement de l'équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme, à intervenir entre le ministre de la Sécurité publique et la Ville de Montréal. Le projet d'entente a été joint au sommaire décisionnel dans les "Pièces jointes".

---

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Julie DOYON  
Avocate  
**Tél : 514-872-6873**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-04-25

Marie-Andrée SIMARD  
Notaire et chef de division  
**Tél : 514-872-8323**  
**Division : Droit contractuel**

**Dossier # : 1182610001**

**Unité administrative responsable :**

Service de police de Montréal , Direction des opérations , -

**Objet :**

Approuver l'entente à conclure entre la Ville de Montréal et le Ministère de la sécurité publique pour la réalisation du projet de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale annuelle de 745 800 \$ ainsi qu'un montant maximal de 397 500 \$ / Autoriser la création d'une équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme pour une période de 4 ans / Autoriser un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2018 de 775 000 \$ et un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1182610001 - EILP - Dollarisation \(version finale\) REV 06.06.18.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre ST-HILAIRE  
Conseiller budgétaire  
514 280-2930  
**Tél :** Co-Auteur  
Mustapha CHBEL  
Agent de gestion des ressources financières  
514-872-0470

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-06

Yves COURCHESNE

Directeur de service - finances et trésorier  
**Tél :** 514 872-6630

**Division :** Service des finances



**Dossier # : 1184956001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des communications , Direction partenaires d'affaires en communication , Division partenaires d'affaires en communication - A
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la prolongation pour une période de douze (12) mois du contrat avec la firme Distributions LG inc., tel que prévu dans l'appel d'offre 16-15299, soit du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019, pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis ou de bulletins d'information aux résidents de l'île de Montréal, pour un montant de 651 908,25 \$ taxes incluses. Le montant octroyé de 1 303 816,50 \$ taxes incluses sera majoré jusqu'à concurrence de 1 955 724,75 \$ taxes incluses.

Il est recommandé;

1. Se prévaloir de l'option de renouvellement du contrat pour une période de douze (12) mois, soit du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019, à la firme Distribution LG inc. Appel d'offres public 16-15299.

2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2018-09-10 14:41

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1184956001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des communications , Direction partenaires d'affaires en communication , Division partenaires d'affaires en communication - A
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la prolongation pour une période de douze (12) mois du contrat avec la firme Distributions LG inc., tel que prévu dans l'appel d'offre 16-15299, soit du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019, pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis ou de bulletins d'information aux résidents de l'île de Montréal, pour un montant de 651 908,25 \$ taxes incluses. Le montant octroyé de 1 303 816,50 \$ taxes incluses sera majoré jusqu'à concurrence de 1 955 724,75 \$ taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville est appelée à communiquer des informations aux résidents et aux citoyens des quartiers ou des arrondissements où des travaux seront prochainement entrepris. Ces informations sont relatives à la nature et à la durée des travaux, aux voies d'accès alternatives, à la fermeture temporaire de la distribution d'eau, etc. La transmission de ces informations essentielles est réalisée par la distribution d'avis ou de bulletins porte-à-porte aux résidents d'un ou des secteurs ciblés. Ce service sera aussi disponible en tout temps afin d'informer les résidents en cas de situation d'urgence et/ou pour distribution massive. Sur avis écrit de la Ville donné à l'adjudicataire, au moins trente (30) jours de calendrier, avant la date présumée de la fin du contrat, et à la suite d'une entente écrite intervenue entre les deux (2) parties, le contrat pourra être prolongé de douze (12) mois, soit du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019.

Tout renouvellement du contrat convenu avec le fournisseur devra respecter l'intégralité des termes de l'appel d'offres 16-15299.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CG16 0536 - 29 septembre 2016** Conclure une entente-cadre collective d'une durée de vingt-quatre (24) mois, avec une option de prolongation de douze (12) mois supplémentaires, avec Distributions LG inc., pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis ou de bulletins d'information aux résidents de l'île de Montréal - Appel d'offres public 16-15299 (2 soumissionnaires, 1 seul conforme)

**CE16 0569 - 13 avril 2016** - Accorder un contrat de gré à gré à Imprime-Emploi, pour la fourniture, sur demande, d'un service d'impression, de préparation et de distribution d'avis aux résidents de l'île de Montréal, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme

maximale de 400 515,41 \$, taxes incluses. Appel d'offres 15-14652 (3 soumissionnaires) (1163433001).

**CG15 0076 - 26 février 2015** - Conclure avec la firme Distributions LG Inc., une entente cadre collective (772 632 \$), d'une durée totale de 36 mois, pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis et/ou bulletins d'information aux résidents de l'île de Montréal - Appel d'offres public no.14-13949 (1 soumissionnaire) (1156133001).

**CG12 0342 - 27 septembre 2012** - Conclure une entente-cadre collective (579 474,00 \$) d'une durée de 12 mois, avec option de 2 prolongations de 12 mois supplémentaires chacune, avec Distribution T.I.M. pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis ou bulletin d'informations aux résidents de l'île de Montréal - Appel d'offres public 12-12135 (1 soumissionnaire) (1125983003).

**CG09 0221 - 18 juin 2009** - Conclure avec la firme Distribution T.I.M. (327 332,50 \$), une entente-cadre de 24 mois pour la préparation et la distribution d'avis ou bulletins d'information aux citoyens de l'île de Montréal, suite à l'appel d'offres public 09-11012 (1 soumissionnaire) (1094002002).

**CE08 1087 - 11 juin 2008** - Conclure avec la firme Distribution T.I.M. (97 072,50 \$), une entente-cadre pour l'impression, la préparation et la distribution d'avis ou bulletins d'information aux citoyens de l'île de Montréal, pour une période de douze (12) mois, suite à l'appel d'offres public 08-10721 (2 soumissionnaires) (1080343003).

## **DESCRIPTION**

Prolongation unique d'un an du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019 du contrat avec la firme Distributions LG inc., pour le service d'impression et de distribution porte-à-porte d'avis ou de bulletins d'information sur demande aux résidents de l'île de Montréal tel que prévu à l'appel d'offre 16-15299.

Le principal usager est le Service des communications. Les dix-neuf (19) arrondissements de Montréal et tous les services corporatifs pourront continuer à bénéficier des prix et conditions obtenus dans le présent appel d'offres.

## **JUSTIFICATION**

À ce jour, le Service de l'approvisionnement et le Service des communications se déclarent satisfaits du service fourni par la firme Distributions LG inc., notamment au niveau de la qualité du service offert, du respect du délai de livraison, ainsi que du service à la clientèle. Les prix de l'entente-cadre, datant de septembre 2016, seront les mêmes prix en vigueur pour la période de prolongation. Aucune indexation ne sera appliquée, ce qui nous permettra une économie du taux d'indexation de 1,13 %, d'octobre 2016 à septembre 2017, et de 1,32 %, d'octobre 2017 à mars 2018. Tout en bénéficiant de ces avantages, la prolongation du contrat permettra d'assurer la continuité du droit à l'information des citoyens sur les chantiers de la Ville et de favoriser l'acceptation de ceux-ci.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les achats de fournitures et les demandes de service d'impression devront faire l'objet d'une autorisation de dépense, à l'aide d'un bon de commande, en conformité avec les règles prévues aux différents articles du règlement de délégation de pouvoir en matière de contrat-cadre.

Entre le 29 septembre 2016 et le 4 septembre 2018, le montant total engagé de l'entente est de 1 168 754,08 \$ toutes taxes incluses, soit 1 016 528,88 \$, avant taxes. Nous prévoyons que jusqu'au 28 septembre 2018, l'entente sera engagée à 100%.

La durée de la prolongation est de douze (12) mois, à partir du 29 septembre 2018 pour un montant de 651 908,25 \$ taxes incluses, soit 567 000,00\$ montant avant taxes. Les services corporatifs et les arrondissements de la Ville pourront consommer à même cette entente. Celle-ci pourrait donc engager des dépenses d'agglomération.

Le montant total du contrat de 1 303 816,50\$, incluant les taxes (1 134 000,00 \$ avant taxes) sera majoré jusqu'à la concurrence de 1 955 724,75 \$, soit 1 701 000,00\$ avant taxes.

Entente actuelle:

Période	Montant total bons de commandes (toutes taxes comprises - TTC)	Engagement (montant net)	Engagement (avant taxes)
du 28 septembre au 31 déc 2016	10 970,79\$	10 017,79\$	9 541,89\$
du 1-er janvier au 31 déc 2017	675 308,60\$	616 646,76\$	587 352,55\$
du 1-er janvier au 04 septembre 2018	482 474,70\$	440 563,71\$	419 634,44\$
<b>Total bons de commandes émis pour la période du 28 sept 2016 au 04 septembre 2018</b>	<b>1 168 754,08\$</b>	<b>1 067 228,26\$</b>	<b>1 016 528,88\$</b>
Estimation des dépenses pour la période du 04 septembre au 28 septembre 2018	135 062,42\$	123 329,99\$	117 471,12\$
<b>Total estimation au 28 septembre 2018</b>	<b>1 303 816,50\$</b>	<b>1 190 558,25\$</b>	<b>1 134 000,00\$</b>
<b>Entente LG Distribution dossier no 1163433004</b>	<b>1 303 816,50\$</b>	<b>1 190 558,25\$</b>	<b>1 134 000,00\$</b>

Estimation des besoins pour la période du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019:

	Montant TTC	Montant net	Montant avant taxes
Demande prolongation entente Distribution LG dossier no 1184956001	651 908,25\$	595 279,13\$	567 000,00\$
<b>Total contrat initial et prolongation jusqu'au 28 septembre 2019</b>	<b>1 955 724,75\$</b>	<b>1 785 837,38\$</b>	<b>1 701 000,00\$</b>

Cette entente contractuelle n'implique pas automatiquement de dépense, mais sera utilisée au besoin par les unités d'affaires qui financeront cette dépense à même leur budget de fonctionnement.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les adjudicataires se sont conformés aux règles des appels d'offres.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

### CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### VALIDATION

#### Intervenant et sens de l'intervention

---

#### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

#### Parties prenantes

Francesca RABY, Service de l'approvisionnement

Lecture :

Francesca RABY, 1er août 2018

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Stéphanie VIDAL  
Chef de division

**Tél :** 514 872-2300  
**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-09-06

Mélina ROSAY  
Chef de division - planification et processus

**Tél :** 514-872-3278  
**Télécop. :**

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise M TREMBLAY  
chef de division - partenaires d'affaires en communication

**Tél :** 514-872-8653  
**Approuvé le :** 2018-09-06

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Louis BEAUCHAMP  
Directeur de service

**Tél :** 514 872-3275  
**Approuvé le :** 2018-09-06

Service de l'approvisionnement  
Direction générale adjointe – Services institutionnels  
255, boulevard Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage, bureau 400  
Montréal (Québec) H2M 1L5

## PAR COURRIEL

Le 18 avril 2018

Madame Lise Goulet  
Présidente  
Distributions LG Inc.  
24, rue Méridien  
Kirkland (Québec) H9J 3V8

Courriel : lisegoulet@bell.net

**Objet : Renouvellement de contrat  
Appel d'offres n° 16-15299  
Impression et distribution d'avis aux résidents**

Madame,

Par la présente, la Ville de Montréal vous signifie son intention de recommander le renouvellement du contrat ci-haut mentionné.

Sous réserve des autorisations relevant des autorités compétentes, le renouvellement du contrat serait effectif du 29 septembre 2018 au 28 septembre 2019 et ce, selon les termes et conditions du contrat.

Nous vous serions gré de bien vouloir nous signifier vos intentions par courriel à francesca.raby@ville.montreal.qc.ca **au plus tard le 23 avril 2018** afin que nous puissions compléter les processus administratifs confirmant le renouvellement du contrat.

Si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée..

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

J'accepte le renouvellement :

LISE GOULET  18.04.18  
Nom en majuscules et signature Date

Je refuse le renouvellement :

\_\_\_\_\_  
Nom en majuscules et signature

\_\_\_\_\_  
Date

Francesca Raby  
Agente d'approvisionnement II  
Courriel : francesca.raby@ville.montreal.qc.ca  
Tél. : 514 872-4907



**Dossier # : 1186037003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Écoterritoires
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda Itée. pour fins de parc, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, situé à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, au prix de 12 300 000 \$ plus les taxes applicables, soit 14 141 925 \$ incluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-5817-02

Il est recommandé :

1. d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda Itée un terrain connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé à proximité du boulevard Lakeview, dans la ville de Beaconsfield, pour un prix de 12 300 000 \$, plus les taxes applicables, aux fins d'agrandir le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, le tout selon les termes et conditions stipulés à l'acte.
2. d'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
3. de verser au domaine public le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal suite à la signature de l'acte.

**Signé par** Benoit DAGENAIS **Le** 2018-08-13 08:27

**Signataire :**

Benoit DAGENAIS

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1186037003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Écoterritoires
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda ltée. pour fins de parc, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, situé à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, au prix de 12 300 000 \$ plus les taxes applicables, soit 14 141 925 \$ incluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-5817-02

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (le « SGPI ») a été mandaté par le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal pour acquérir de Placements Seda ltée (le « Vendeur »), une propriété située à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield (l'« Immeuble »), le tout montré, à titre indicatif, sur les plans A et P ci-joints. L'Immeuble est localisé à l'intérieur du secteur communément appelé le bois Angell. Cette acquisition permettra l'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme. Le Vendeur poursuit actuellement la Ville de Montréal en Cour supérieure concernant l'application de l'affectation « Conservation » sur la majeure partie de l'Immeuble. Le montant demandé par le Vendeur dans sa demande introductive d'instance en Cour supérieur se chiffre à 17 500 311 \$. Toutefois, considérant l'intérêt de la Ville de Montréal à vouloir acquérir l'Immeuble, le Vendeur a accepté de négocier de gré à gré la vente de l'Immeuble, de mettre en attente le litige en Cour supérieure et d'y mettre fin si la transaction se réalise.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG15 0630 - 29 octobre 2015 - Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Fondation Saint-Patrick de Montréal un immeuble sis au 575, rue Elm, dans la ville de Beaconsfield, pour un montant total de 4 024 125 \$, taxes incluses, aux fins d'agrandir le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme.

CG15 0644 - 29 octobre 2015 - Approbation du règlement modifiant le règlement 72, relatif à l'établissement et à la dénomination de parcs à caractère intermunicipal, visant à ajouter le bois Angell dans les limites du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme.

CG13 0477 - 19 décembre 2013 - Approbation du projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Gestion Cordevco ltée un emplacement situé sur le chemin Sainte-Marie, à l'intérieur des limites de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, d'une superficie de 44 567,2 m<sup>2</sup>, à des fins

d'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, pour la somme de 1 900 000 \$, plus les taxes applicables.

CE12 2078 - 19 décembre 2012 - Approbation de trois ententes-cadres pour la fourniture sur demande d'études environnementales, géotechniques et d'audit environnemental des bâtiments requis sur des immeubles municipaux ou en voie d'acquisition par la Ville.

CG11 0215 - 22 juin 2011 - Approbation du projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Canards illimités Canada, aux fins d'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, deux terrains composés des lots 4 682 708 et 4 682 710 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour un montant de 47 179,05 \$, plus les taxes applicables.

CG10 0247 - 17 juin 2010 - Approbation du projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Canards illimités Canada un terrain constitué des lots 4 430 314, 4 430 315 et 4 460 081 ainsi qu'un droit d'usage à des fins de conservation, pour une durée de 100 ans, pour les lots 4 430 313 et 4 430 316, tous du cadastre du Québec, situés dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, aux fins d'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, pour un montant de 1 601 554 \$, excluant les taxes.

CM04 0861-14 décembre 2004 - Adoption de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels.

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier a pour but d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert du Vendeur, l'Immeuble, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, d'une superficie de 180 647 m<sup>2</sup>, pour un prix de 12 300 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions à l'acte.

L'étude de caractérisation des sols phase I, réalisée par l'entreprise WSP, conclut que l'Immeuble ne présente aucun ou un très faible risque de contamination et que la réalisation d'une étude de caractérisation des sols phase II n'est pas nécessaire.

Le dossier sera présenté à la Commission permanente sur l'examen des contrats, puisqu'il s'agit d'un contrat dont la valeur est supérieure à 10 M\$ et que la transaction immobilière d'un montant de plus de deux millions de dollars (2 M\$) se conclut à un montant différent de la juste valeur marchande.

## **JUSTIFICATION**

Le SGPI soumet ce dossier décisionnel aux autorités municipales compétentes, pour approbation, pour les motifs suivants :

- L'acquisition de l'Immeuble représente une opportunité d'agrandir le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme.
- L'acquisition de l'Immeuble mettra fin à la poursuite en Cour supérieure, intentée par le Vendeur.
- L'acquisition de l'Immeuble permettra non seulement de consolider le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et de protéger des milieux naturels d'intérêt, mais également d'aménager éventuellement un important corridor récréatif, de la gare de train Beaurepaire jusqu'au parc-nature du Cap Saint-Jacques et au parc-nature du Bois-de-la-Roche.

- Le prix d'acquisition de 12 300 000 \$ (68,09 \$/m<sup>2</sup>), plus les taxes applicables, pour une superficie de 180 647,9 m<sup>2</sup>, a été négocié de gré à gré avec le Vendeur. Le prix d'acquisition se situe entre la valeur au propriétaire (11 670 000 \$) et le coût potentiel d'acquisition (15 500 000 \$) de l'Immeuble qui fut établi par la Division des analyses immobilières du SGPI, en date du 16 octobre 2017. À titre indicatif, la valeur marchande de l'Immeuble est de 9 720 000 \$. De plus, le coût potentiel d'acquisition est évalué à des fins administratives et ne peut être considéré comme le coût d'acquisition par expropriation.
- Le prix négocié de gré à gré est le meilleur prix auquel le Vendeur a consenti. L'expropriation de l'Immeuble aurait exigé un montant supérieur.
- La ville de Beaconsfield est en faveur de l'acquisition de l'Immeuble par la Ville.
- Préalablement à l'approbation du projet d'acte, les autorités municipales ont adopté le Règlement modifiant le Règlement 72, relatif à l'établissement et à la dénomination de parcs à caractère intermunicipal, visant à ajouter le bois Angell dans les limites du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cette acquisition de 14 141 925 \$ taxes incluses, soit 12 913 462,50 \$ net de ristourne sera financée par les règlements d'emprunt d'agglomération suivants :

Un montant de 2 920 968.00 \$ net de ristourne par le RCG 15-077 Acquisition terrains Écoterritoires

Un montant de 9 992 494,50\$ net de ristourne par le RCG 17-005 Trav. d'infra./amén. urbain

Cette acquisition sera assumée à 100% par l'agglomération.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'acquisition de l'Immeuble permet l'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme. Cette acquisition est considérée par le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal comme un projet de conservation prioritaire de l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels. L'acquisition de ce terrain vise précisément à compléter le lien écologique et récréatif nord-sud de ce corridor important de l'agglomération reliant le parc-nature du Cap St-Jacques au bois Angell à Beaconsfield.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Cette transaction est nécessaire pour compléter le lien écologique et récréatif nord-sud du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme. Un retard dans l'approbation du présent dossier ou un rejet par les instances nuirait au développement de ce corridor. De plus, le Vendeur pourrait se retirer dans l'éventualité d'un retard dans l'approbation du présent dossier et réactiver sa poursuite devant les tribunaux.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une opération de communication est élaborée en accord avec le Service des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Suite à l'acquisition, l'Immeuble sera versé au domaine public.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Hui LI)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

#### **Parties prenantes**

Daniel HODDER, Service des grands parcs\_verdissement et du Mont-Royal

Éric COUTURE, Service des affaires juridiques

Véronique ANGERS, Service des grands parcs\_verdissement et du Mont-Royal

Lecture :

Véronique ANGERS, 10 août 2018

Éric COUTURE, 14 mai 2018

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Guillaume TOPP

Conseiller en immobilier expertise immobilière

**Tél :** 514- 872-6129

**Télécop. :** 514-872-8350

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-05-09

Francine FORTIN

Directrice des transactions immobilières

**Tél :**

514-868-3844

**Télécop. :**

514-872-8350

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Carl BEAULIEU

Chef de division en remplacement de Francine Fortin, Directrice des transactions immobilières

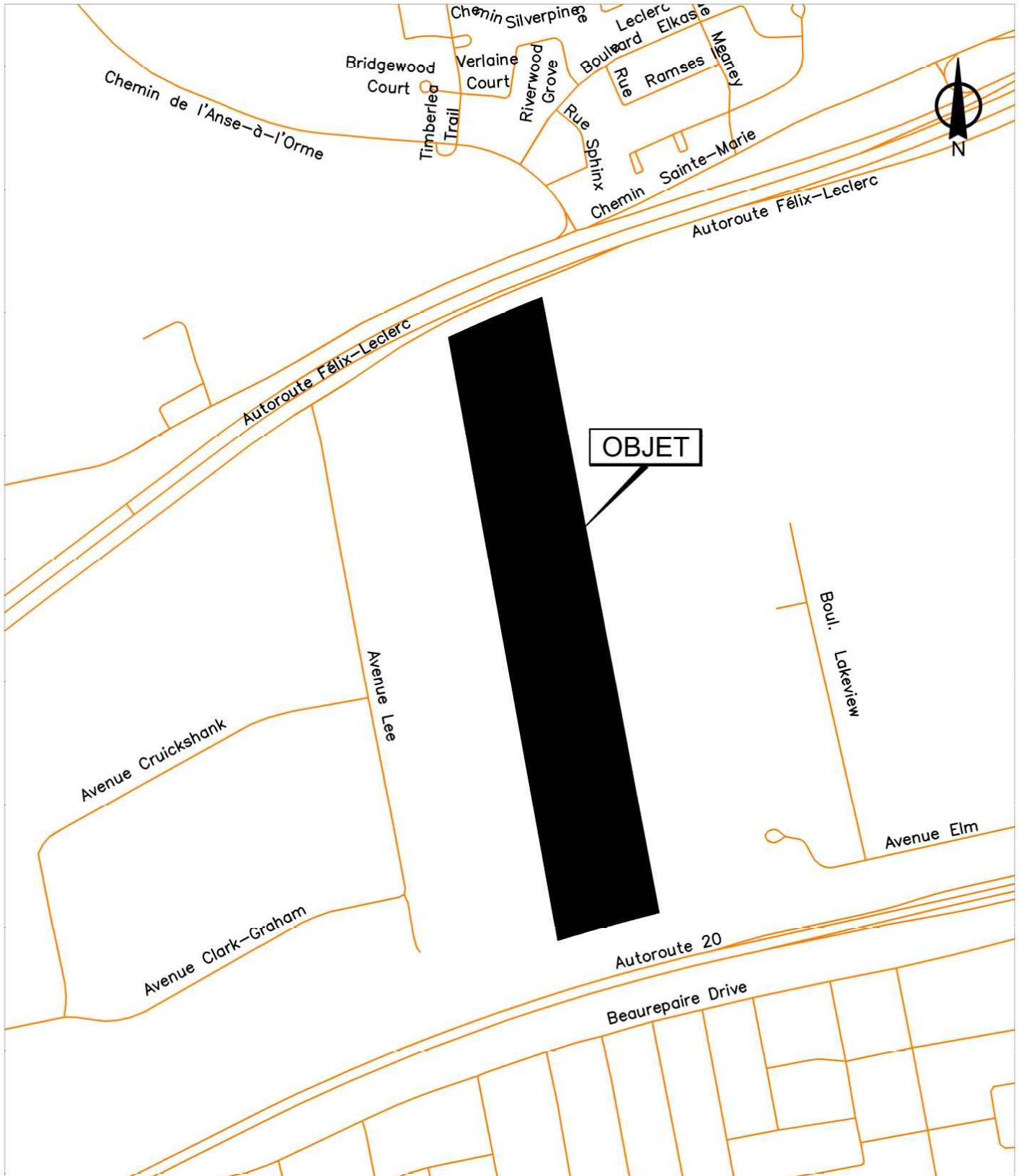
#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint

**Tél :** 514 872-2803  
**Approuvé le :** 2018-08-10

**Tél :** 514 872-9466  
**Approuvé le :** 2018-08-13

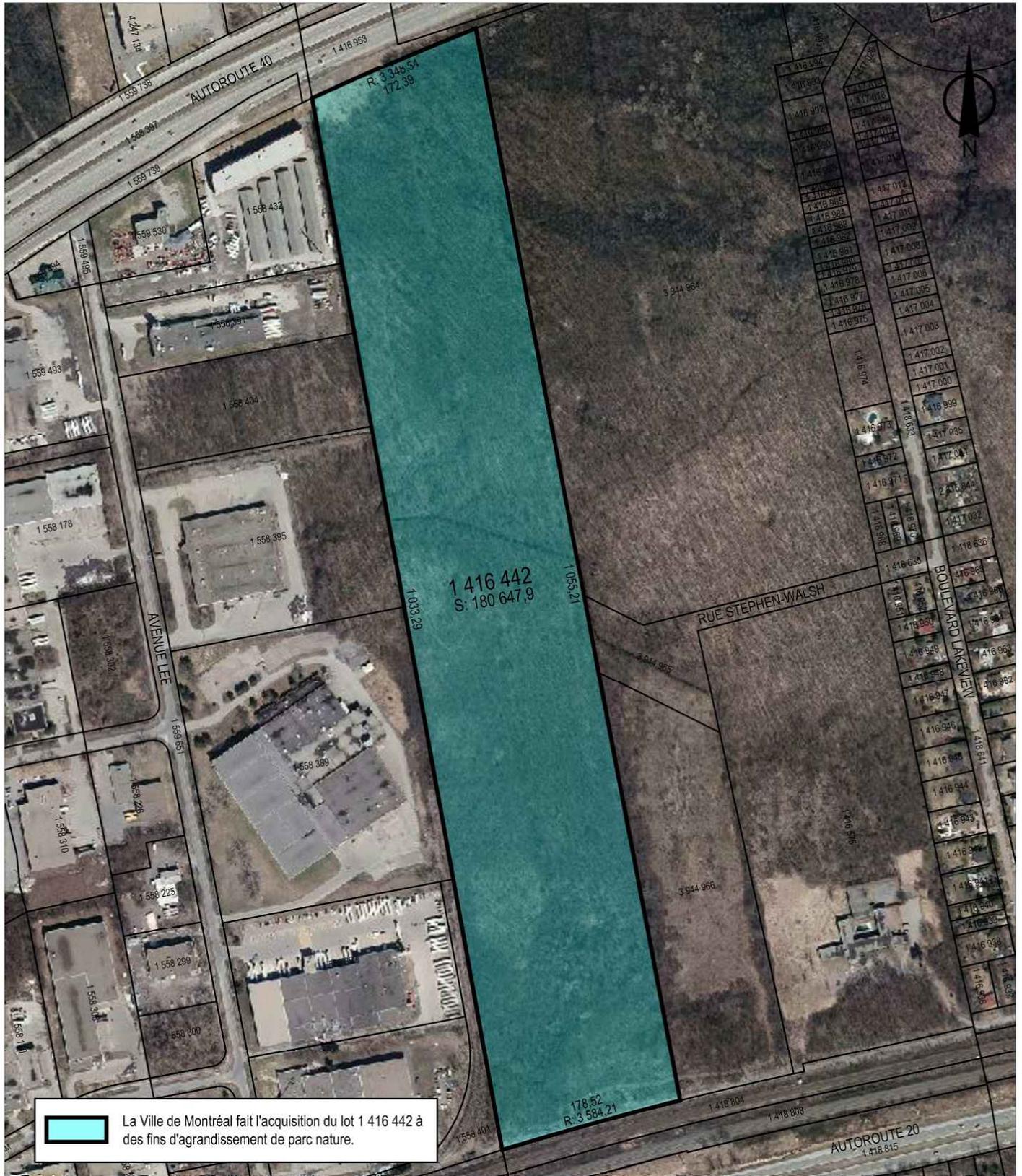


SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE  
 DIRECTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
 DIVISION DES TRANSACTIONS

Beaconsfield  
**Montréal** 

Plan A: plan de localisation  
 Dossier: 31H05-005-5817-02  
 Mandat: 13-0148-T  
 Dessinateur: LJC  
 Échelle: ---  
 Date: 18-04-2018

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement



La Ville de Montréal fait l'acquisition du lot 1 416 442 à des fins d'agrandissement de parc nature.

SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE  
 DIRECTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
 DIVISION DES TRANSACTIONS



Plan P: plan de cadastre & orthophoto  
 Dossier: 31H05-005-5817-02  
 Mandat: 13-0148-T  
 Dessinateur: LJC  
 Échelle: 1:5250  
 Date: 17-04-2018

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement

## **Définition des valeurs**

### **Valeur marchande :**

C'est le prix sincère le plus probable, de la valeur réelle ou présumée d'un immeuble à une date donnée, sur un marché libre et ouvert à la concurrence et répondant aux conditions suivantes :

- Les parties sont bien informées de l'état de l'immeuble, des conditions du marché et raisonnablement bien avisées de l'utilisation la plus probable de l'immeuble;
- L'immeuble a été mis en vente pendant une période de temps suffisante, compte tenu de sa nature, de l'importance du prix et de la situation économique;
- Le prix de vente doit faire abstraction de toute considération étrangère à l'immeuble lui-même et doit représenter la vraie considération épurée de l'impact des mesures incitatives, de conditions et de financement avantageux.

Note : Dans le présent dossier, la valeur marchande pour l'ensemble des propriétés sujettes est estimée par le SGPI à 9, 72 M\$, et ce, en date du 16 octobre 2017.

### **Valeur au propriétaire :**

Il s'agit de :

- La valeur marchande du bien ou du droit visé par l'expropriation, et;
- La valeur spéciale à l'exproprié, le cas échéant.

Note : Dans le présent dossier, la valeur au propriétaire de l'ensemble des propriétés sujettes est estimée par le SGPI à 11, 67 M\$.

### **Coût potentiel d'acquisition :**

Le coût potentiel d'acquisition est calculé, dans un contexte d'expropriation, pour des fins budgétaires. Ce coût inclut la valeur au propriétaire, l'ensemble des dommages tels que les frais d'experts, les troubles et les inconvénients, ainsi qu'une réserve pour les imprévus et les contingences.

Note : Dans le présent dossier, le coût potentiel d'acquisition pour l'ensemble des propriétés sujettes est estimé par le SGPI à 15, 5 M\$.

## PROMESSE DE VENTE

**Placements Seda Itée**, personne morale constituée par lettres patentes en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* ayant son siège au 834 avenue Sainte-Croix, ville de Montréal, province de Québec, H4L 3Y4, agissant et représentée par Diana Shahmoon Blustain, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration adoptée le 18 avril 2018 et dont copie demeure annexée aux présentes.

Ci-après nommé(e) le « **Vendeur** »

Lequel promet de vendre à la **Ville de Montréal**, personne morale de droit public constituée le premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, aux prix et conditions ci-dessous énoncés, l'immeuble décrit au paragraphe 1 des présentes.

Ci-après nommée la « **Ville** ».

Le Vendeur et la Ville sont ci-après collectivement nommés les « **Parties** ».

### PRÉAMBULE

**ATTENDU QUE** le Vendeur est propriétaire d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

**ATTENDU** les procédures judiciaires entreprises par le Vendeur contre la Ville et la Ville de Beaconsfield dans le dossier de la Cour supérieure portant numéro 500-17-096686-160 relativement à l'immeuble décrit au paragraphe 1 de la présente promesse (ci-après le « **Litige** »);

**ATTENDU QU'**aux fins de régler avec préjudice le Litige hors Cour, la Ville désire acquérir du Vendeur l'immeuble décrit au paragraphe 1 de la présente promesse;

**ATTENDU QUE** le Vendeur a reçu copie de la Politique de gestion contractuelle adoptée par la Ville en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

**PAR LES PRÉSENTES**, le Vendeur s'engage à vendre à la Ville l'immeuble dont la désignation suit, le tout suivant les termes et conditions prévus aux présentes.

### 1. DESCRIPTION

L'immeuble visé par la présente promesse de vente est un terrain vacant situé à Beaconsfield, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot UN MILLION QUATRE CENT SEIZE MILLE QUATRE QUARANTE-DEUX (1 416 442), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie approximative de 180 647,9 m<sup>2</sup>.

Ci-après nommé l'« **Immeuble** ».

### 2. PRIX ET MODE DE PAIEMENT

Le prix de vente exigé pour l'Immeuble est de DOUZE MILLIONS TROIS CENT MILLE DOLLARS (12 300 000 \$), plus les taxes applicables, lequel sera payé par la Ville au Vendeur à la signature de l'acte de vente.

Il est entendu que le notaire instrumentant retiendra le prix de vente jusqu'à ce que l'acte de vente soit publié et porté au registre foncier sans inscription préjudiciable aux droits de la Ville qui soit postérieure à l'expiration du délai de vérification des titres stipulé à l'article 6 de la présente promesse (ci-après les « **Entrées Contradictaires** »).

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

DSB  
April 27, 2018

Page 1 sur 9

GT  
4-05-2018

Advenant la présence d'Entrées Contradictaires au registre foncier au moment de la publication de l'acte de vente de l'Immeuble, la Ville pourra retenir des sommes suffisantes à même le prix de vente pour les faire radier s'il est impossible pour le Vendeur de les faire radier dans un délai n'excédant pas quatre-vingt-dix (90) jours de la date de clôture. À défaut, la Ville pourra, à son gré, demander l'annulation de la vente, auquel cas le Vendeur s'engage à : (a) signer tout acte pertinent pour y donner effet, (b) rembourser à la Ville le prix de vente versé au Vendeur, à l'exclusion de tous autres frais et dommages, et (c) assumer les frais et honoraires relatifs à l'acte d'annulation.

### 3. REPRÉSENTATIONS DU VENDEUR

Le Vendeur déclare et garantit ce qui suit à la Ville :

- a) Il est une personne morale résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985) C. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)) et au sens de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) et l'acte de vente contiendra une déclaration à cet effet.
- b) Il (i) est dûment constitué, existe valablement et est en règle aux termes des lois de son territoire de constitution; et (ii) possède les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour détenir en propriété ses biens et pour exercer son activité dans les lieux où elle est actuellement exercée et de la façon dont elle l'est.
- c) Il possède les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour signer cette promesse de vente et pour exécuter ses obligations nées des présentes. La signature par le Vendeur de la présente promesse et l'exécution de ses obligations qui en découlent ont fait l'objet de toutes les autorisations nécessaires. La signature de la présente promesse par le Vendeur ainsi que l'exécution de ses obligations n'exigent aucune mesure ni aucun consentement de quiconque, ni aucun enregistrement ou envoi d'avis auprès de quiconque, ni aucune mesure ni aucun consentement aux termes d'une loi applicable au Vendeur.
- d) La présente promesse de vente constitue une obligation valable et exécutoire du Vendeur.
- e) La signature de cette promesse de vente, la réalisation des opérations qui y sont prévues, l'exécution par le Vendeur de ses obligations nées des présentes et l'observation par celui-ci des dispositions de la promesse n'entraînent pas (i) une violation des dispositions des documents constitutifs ou des règlements du Vendeur, ou un défaut sur un point important aux termes de ces documents ou règlements; (ii) une violation sur un point important des engagements ou une inexécution des obligations découlant d'un contrat, d'une entente, d'un acte ou d'un engagement auquel est partie ou assujetti le Vendeur, ou un défaut sur un point important aux termes de ces contrats, entente, acte ou engagement; et (iii) la violation de toute loi.
- f) Il prend les engagements souscrits aux termes de la présente promesse, étant pleinement informé du fait que celle-ci ne pourra produire d'effets à l'égard de la Ville en ce qui a trait à l'acquisition de l'Immeuble tant que l'instance décisionnelle de cette dernière n'aura pas approuvé son acquisition conformément à ce que prévoit l'article 16 de la présente promesse.
- g) Le Vendeur déclare qu'il n'existe aucune requête ou action ni aucun recours, poursuite, enquête ou procédure en cours ou imminente devant quelque tribunal, ni devant quelque commission, conseil, bureau ou agence gouvernementale pouvant affecter négativement la valeur, l'usage ou la viabilité de l'Immeuble ou de quelque partie de celui-ci ou l'aptitude du Vendeur à se conformer à ses obligations en vertu des présentes.

### 4. POSSESSION

La Ville deviendra propriétaire de l'Immeuble et en aura la possession à la date de la signature de l'acte de vente.

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

**5. GARANTIE**

La vente sera faite avec la garantie du droit de propriété seulement, soit sans garantie de qualité, la Ville l'achetant à ses risques et périls.

**6. TITRES**

Le Vendeur ne sera tenu de fournir ni titres ni certificat de recherche touchant l'immeuble.

Le Vendeur devra cependant fournir à la Ville un bon et valable titre de propriété, libre de tout droit réel, privilège et hypothèque, sauf les servitudes qui s'y rattachent.

La Ville aura un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la signature de la présente promesse par le Vendeur pour dénoncer par avis écrit à ce dernier tous vices ou irrégularités entachant les titres. Si aucune dénonciation n'est exprimée dans ce délai, la Ville sera définitivement réputée avoir accepté le titre de propriété du Vendeur et en être satisfaite. S'il y a dénonciation de vices ou irrégularités de titre par avis écrit transmis dans le délai ci-avant stipulé, le Vendeur aura trente (30) jours à compter de la réception de cet avis écrit pour avertir par écrit la Ville :

- a) qu'il a remédié à ses frais aux vices, irrégularités; ou,
- b) qu'il ne sera pas en mesure d'y remédier.

La Ville, sur réception de l'avis prévu en b) du paragraphe précédent devra, dans un délai de trente (30) jours de la réception d'un tel avis, aviser par écrit le Vendeur : soit qu'elle choisit d'acheter avec les vices ou irrégularités allégués ou qu'elle ne désire plus acquérir l'immeuble, sans autre recours de part ou d'autres; les frais, honoraires et déboursés encourus par le Vendeur seront à sa charge.

**7. PLAN DE PROPRIÉTÉ**

La Ville se réserve un délai de soixante (60) jours à compter de la date des présentes pour faire effectuer, à ses frais et sous son entière responsabilité, un plan de propriété de l'immeuble. Le Vendeur permet donc à la Ville et à ses représentants et/ou mandataires d'accéder à l'immeuble afin de pouvoir obtenir les données permettant de compléter ce plan.

**8. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DU SOL DE L'IMMEUBLE**

La Ville pourra, dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la signature de la présente promesse par le Vendeur, faire effectuer, à ses frais et sous son entière responsabilité, une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols de l'immeuble et d'effectuer, le cas échéant, des forages et des prélèvements requis pour la réalisation de ces études. Le Vendeur permet à la Ville, à ses représentants et/ou mandataires, conditionnellement à ce que la Ville ait avisé au moins quarante-huit (48) heures avant le début des travaux, de circuler sur l'immeuble.

Si les résultats de ces études ne sont pas conformes avec la politique du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour une utilisation à des fins de parc nature, la Ville pourra, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours stipulé au paragraphe précédent, aviser par écrit le Vendeur qu'elle ne désire plus acquérir l'immeuble, le tout sans recours de part ou d'autre. À défaut de transmettre cet avis écrit dans le délai imparti, la Ville sera définitivement réputée avoir accepté la condition géotechnique et environnementale de l'immeuble si tant est qu'elle accepte d'acquérir l'immeuble.

**9. TAXES ET IMPOSITIONS FONCIÈRES**

Les immeubles appartenant à la Ville sont exempts de taxes foncières, municipales et scolaires, en vertu des dispositions de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

DSB  
Reçu 27, 2018

GT  
04-05-2018 12/35

En conséquence, la Ville remboursera au Vendeur, le cas échéant, à compter de la date de la vente, toute portion des taxes municipales payées en trop.

De plus, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal remboursera au Vendeur, le cas échéant, à compter de la date de la vente, toute portion des taxes scolaires payées en trop, sous réserve des dispositions de l'article 245 de la loi précitée.

Tout remboursement de taxes municipales ou scolaires, le cas échéant, se fera uniquement après la modification du rôle d'évaluation foncière résultant de la vente.

**10. TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) ET TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)**

Le cas échéant, la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec seront à la charge de la Ville. Les numéros d'enregistrement du Vendeur sont : (TPS) 104772082 RT0001 et (TVQ) 1000530952 TQ0001.

**11. TRANSFERT DES RISQUES**

Malgré la signature de la présente promesse de vente, le Vendeur continuera à assumer les risques et responsabilités liés à l'Immeuble, et ce, jusqu'à la signature de l'acte de vente. La Ville assumera tous les risques de perte ou dommage qu'à compter de la signature de l'acte de vente.

**12. ENGAGEMENTS DU VENDEUR**

La présente promesse de vente est conditionnelle à ce que le Vendeur réalise les engagements qui suivent.

À compter de la signature de la présente promesse de vente et jusqu'à la signature de l'acte de vente, le Vendeur fera en sorte :

- a) de préserver l'Immeuble en y apportant tout le soin nécessaire comme le ferait un propriétaire prudent et diligent pour qu'à la date de signature de l'acte de vente, l'état de l'Immeuble soit comparable à celui constaté par la Ville lors de son inspection, libre de tous biens qui n'auraient pas été présents lors de l'inspection par la Ville.
- b) de ne pas affecter, de quelque façon, le titre de l'Immeuble.
- c) qu'il n'existera aucun bail, offre de location, droit d'occupation, contrat de service, contrat d'emploi, contrat d'administration, contrat de gestion ou autre contrat ou entente, de quelque nature que ce soit, pouvant lier la Ville lors de l'acquisition de l'Immeuble, lequel devra être totalement vacant et exempt de toutes activités commerciales ou industrielles, et ce, au moment de la signature de l'acte de vente.
- d) que tout impôt, taxe, cotisation ou autre charge réclamé par quelque autorité gouvernementale ayant juridiction relativement à cette période, soit payé promptement.

**13. FRAIS**

La Ville devra assumer les frais de sa vérification diligente et de la préparation de l'acte de vente, des documents accessoires à l'acte de vente et à sa publication au registre foncier. Chaque partie assumera les frais de ses propres conseillers juridiques, consultants et experts, le cas échéant. L'acte de vente, qui devra reproduire toutes les modalités et conditions pertinentes de la présente promesse, et les documents accessoires à celui-ci seront préparés et reçus par le notaire désigné par la Ville. Ces documents seront toutefois assujettis à l'approbation des conseillers juridiques du Vendeur. La radiation des hypothèques existantes et toute renonciation ou annulation des autres charges existantes, le cas échéant, seront effectuées par les conseillers juridiques du Vendeur, aux entiers frais de ce dernier, préalablement à la signature de l'acte de vente relative à la présente transaction.

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

**14. AJUSTEMENTS**

Outre les taxes et impositions foncières, les ajustements usuels relativement à l'Immeuble seront effectués à la date de signature de l'acte de vente, le cas échéant.

**15. CESSION DE LA PROMESSE**

Le Vendeur aura le droit de transférer et céder, en tout ou en partie, ses droits, titres et intérêts dans l'Immeuble dans la seule mesure où le cessionnaire s'engage par écrit à respecter toute et chacune des obligations contenues à la présente promesse en faveur de la Ville, et ce, jusqu'à la date ultime de validité de la présente promesse stipulée à l'article 22, tout comme s'il y avait été partie au même titre que le Vendeur depuis la date de sa signature.

**16. ACTE DE VENTE**

Conditionnellement à l'acceptation par l'instance décisionnelle de la Ville d'acquérir l'Immeuble selon les termes et conditions de la présente promesse de vente, les Parties s'engagent à signer l'acte de vente et tous les autres documents accessoires requis, s'il en est, pour donner plein effet à la présente promesse de vente, devant le notaire choisi par la Ville, à la première des échéances suivantes : (i) au plus tard vingt (20) jours après l'approbation des autorités compétentes de la Ville prévue à l'article 22 de la présente promesse de vente (ii) le 30 septembre 2018 à 23 heures 59. Si le Vendeur fait défaut de signer le projet d'acte de vente dans les vingt (20) jours suivant un avis envoyé par le notaire de la Ville à l'effet que toutes les autorisations municipales requises ont été données, pourvu que la Ville ne soit pas elle-même en défaut, la présente promesse de vente pourra devenir nulle et de nul effet, au choix de la Ville, sans possibilité de recours ni indemnité pour l'une ou l'autre des Parties.

**17. INDIVISIBILITÉ DE LA PROMESSE**

La présente promesse de vente est indivisible, les Parties reconnaissant que la Ville désire acheter l'Immeuble comme un tout. Ainsi, la Ville ne pourra être tenue d'acheter qu'une partie de l'Immeuble si, pour quelque motif que ce soit, le Vendeur ne pouvait lui vendre la totalité de celui-ci.

**18. DÉCLARATION DU VENDEUR**

Le Vendeur reconnaît que la présente promesse, bien qu'elle ait été préparée suivant la forme et la lettre généralement utilisée par la Ville, constitue son engagement libre et éclairé.

De plus, Le Vendeur déclare bien comprendre la portée de cette promesse et avoir pu consulter les conseillers qu'il jugeait à propos, notamment ses conseillers juridiques, le cas échéant, et ce, préalablement à la signature des présentes.

**19. AVIS**

Tous avis, documents ou autres communications à être donnés aux termes des présentes devront être donnés par écrit et seront suffisamment donnés s'ils sont livrés personnellement ou par courrier recommandé avec accusé de réception (étant entendu qu'en cas de perturbation dans le service postal, tout tel avis, document ou autre communication devra être livré ou signifié personnellement), aux personnes et adresses suivantes :

Au Vendeur :

**Seda Holdings Ltée**  
À l'attention de Me Marc Beauchemin  
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 2900  
Montréal, (Québec) H3B 4W5  
Numéro de téléphone : 514 878-3219  
Numéro de télécopieur : 514 878-5719  
Adresse électronique : MBEAUCHEMIN@DGCLEX.COM

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

DSB  
April 27, 2018

GT.  
04-05-2018 14/35

À la Ville :

**VILLE DE MONTRÉAL**

Direction des transactions immobilières  
303, rue Notre-Dame Est, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

À l'attention du Directeur des transactions immobilières  
Numéro de téléphone : 514 872-0153.

Chacune des Parties aux présentes aura le droit de spécifier une adresse ou un autre élément différent de celui prévu ci-dessus en donnant un avis à cet effet à l'autre partie de la façon prévue au présent paragraphe.

**20. LOIS APPLICABLES**

La présente promesse de vente et son acceptation, l'acte de vente et tous les autres documents, contrats et engagements auxquels il est fait référence à la présente promesse de vente, de même que toutes les relations entre la Ville et le Vendeur seront exclusivement régis par le droit en vigueur dans la province de Québec.

**21. ENTENTE COMPLÈTE**

Lorsque l'acte de vente sera signé, il constituera l'entente complète entre les Parties quant à son objet, lequel annulera toutes les ententes précédentes à ce sujet, notamment la présente promesse de vente.

**22. VALIDITÉ DE LA PROMESSE**

La présente promesse est valide et en vigueur jusqu'à 23 heures 59, le 30 septembre 2018. À défaut par l'instance décisionnelle de la Ville d'accepter d'acheter l'Immeuble selon les termes et conditions de la présente promesse de vente et d'approuver et de signer l'acte de vente dans ce délai, cette promesse de vente deviendra nulle et non avenue, sans aucune possibilité de recours de la part du Vendeur ou de la Ville, à l'exception du Litige.

**23. INTITULÉS**

Les titres des paragraphes ou de chapitres ne font pas partie des présentes et ne sont utilisés que pour en faciliter la lecture et permettre d'y référer plus rapidement, mais en aucun cas ils n'ont pour effet de guider dans l'interprétation des dispositions qui précèdent ou d'en constituer une description exacte.

**24. INTERPRÉTATION**

L'emploi du prénom masculin singulier pour désigner la Ville ou le Vendeur est réputé approprié, peu importe que la Ville ou le Vendeur soit un individu, une société de personnes, une société par actions ou un groupe d'au moins deux individus, sociétés de personnes ou sociétés par actions. Le singulier comprend le pluriel et vice versa et le texte doit alors se lire avec les modifications grammaticales nécessaires. Les expressions « les présentes », « aux présentes », « des présentes » et autres expressions de ce genre se rapportent à la présente promesse de vente dans son intégralité et non pas uniquement au paragraphe ou à la clause spécifique où elles apparaissent, sauf de convention expresse.

**25. DÉLAIS**

Tous les délais contenus aux présentes sont de rigueur et constituent une condition qui est de l'essence de la présente promesse de vente, sauf force majeure, auquel cas les délais seront étendus d'autant. Ils sont calculés de la façon suivante :

- 25.1 le jour qui marque le point de départ n'est pas compté, mais celui qui marque l'échéance l'est;
- 25.2 lorsqu'il est exprimé en mois, le délai expire le dernier jour du mois qui porte le même quantième que l'acte, l'événement, la décision ou la notification qui fait courir le délai; à défaut d'un quantième identique, le délai expire le dernier jour du mois;

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

25.3 le délai expire le dernier jour à 24 heures 00; celui qui expirerait normalement un samedi ou un jour férié, tel qu'énuméré à l'article 61 de la *Loi d'interprétation* (RLRQ, c. I-16), est prolongé au premier jour ouvrable qui suit.

**26. COURTIER**

Les Parties aux présentes reconnaissent et déclarent qu'à la signature de la présente promesse par le Cédant, qu'aucun courtier n'est impliqué dans la présente transaction. Advenant qu'une des Parties requiert ou les Parties requièrent les services d'un courtier ou d'un tiers pour conclure présente transaction, chacune des Parties devra alors assumer seule le paiement des honoraires du courtier ou du tiers de qui elle aura retenu les services.

**27. POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

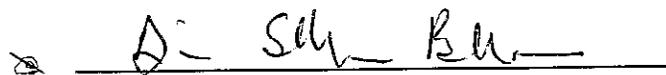
La Ville a adopté une politique de gestion contractuelle conformément aux dispositions de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et elle a remis une copie de cette politique au Vendeur. L'acte de vente contiendra une déclaration à cet effet.

**28. QUITTANCE**

Simultanément à la signature de l'acte de vente, le Vendeur s'engage pour lui-même et ses ayant droits, à donner à la Ville et à la Ville de Beaconsfield ainsi qu'à ses dirigeants, directeur général, agents, officiers, préposés, employés, mandataires, élus, une quittance complète, finale, totale et définitive de tout droit, réclamation, action ou cause d'action de quelque nature que ce soit, dont il bénéficie ou pourrait bénéficier, directement ou indirectement avec les faits mentionnés dans le recours intenté par le Vendeur dans le dossier No 500-17-096686-160 de la Cour supérieure du district de Montréal, incluant tout recours découlant de l'adoption de la réglementation quant au Schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Montréal ou de tout autre acte de la Ville ou de la Ville de Beaconsfield affectant l'Immeuble.

EN FOI DE QUOI, LE VENDEUR A SIGNÉ LA PRÉSENTE PROMESSE À Remsenburg, New York EN DEUX EXEMPLAIRES, APRÈS L'AVOIR LUE ET ACCEPTÉE, CE April 17, 2018.

Placements Seda Ltée

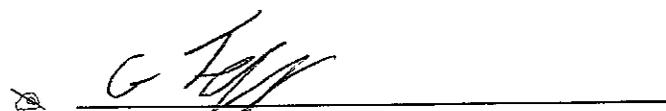


Nom : Diana Shahmoon Blustain

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Je, Guillaume Topp, accuse réception de la présente promesse de vente et convient de faire les démarches nécessaires afin qu'un projet d'acte de vente reflétant les termes et conditions des présentes soit soumis aux autorités compétente de la Ville de Montréal pour approbation.

ET J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL CE 4 mai 2018.



Nom : Guillaume TOPP  
Conseiller en immobilier  
Direction des transactions immobilières  
Service de la gestion et de la planification immobilière de la Ville de Montréal

N/Réf. : 31H05-005-5817-02

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

DSB  
April 27, 2018

Page 7 sur 9

GT  
04-05-2018

**ANNEXE A**  
**RÉSOLUTION DU VENDEUR**  
**À JOINDRE**

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

**ANNEXE B**

**POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

DGCdocs - 11820576 v2

INITIALES DU VENDEUR	DATE (AAAA-MM-JJ)

*DSB*  
*April 27, 2018*

Page 9 sur 9

**Dossier # : 1186037003**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières

**Objet :** Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda ltée. pour fins de parc, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, situé à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, au prix de 12 300 000 \$ plus les taxes applicables, soit 14 141 925 \$ incluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-5817-02

### **SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

### **COMMENTAIRES**

Nous joignons le projet d'acte de vente donnant suite à la recommandation du service. Nous avons reçu une confirmation du représentant du Vendeur à l'effet qu'il est d'accord avec ce projet d'acte.

n/d 18-001929

---

### **FICHIERS JOINTS**



[2018-07-10 Acquisition-version finale.DOC](#)

---

### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Caroline BOILEAU  
notaire  
**Tél : 514-872-6423**

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-11

Caroline BOILEAU  
notaire  
**Tél : 514-872-6423**  
**Division : Droit contractuel**

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le

Devant M<sup>e</sup> **Caroline BOILEAU**, notaire à Montréal, province de Québec, Canada.

**COMPARAISSENT :**

**PLACEMENTS SEDA LTÉE**, personne morale légalement constituée par statuts de constitution délivrés en vertu de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, 1985, chapitre C-38), le trente et un (31) juillet mil neuf cent cinquante-huit (1958), et maintenant régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (RLRQ, chapitre S-31.1), immatriculée sous le numéro 1143352426 en vertu de la *Loi sur la publicité légale des entreprises* (RLRQ, chapitre P-44.1), ayant son siège au 834, avenue Sainte-Croix, à Montréal, province de Québec, H4L 3Y4, agissant et représentée par M<sup>e</sup> Marc Beauchemin, avocat, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration adoptée le \_\_\_\_\_ et dont copie certifiée demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant avec et en présence de la notaire soussignée.

Ci-après nommée le « **Vendeur** »

**ET :**

**VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée le premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) (la « **Charte** »), ayant son siège au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par \_\_\_\_\_ dûment autorisé(e) en vertu de la Charte et :

- a) de la résolution numéro CG06 0006, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du vingt-trois (23) janvier deux mille six (2006), copie certifiée de cette résolution demeure annexée à la minute 3 602 de la notaire soussignée, conformément à la *Loi sur le notariat* (RLRQ, chapitre N-3); et
- b) de la résolution numéro CG \_\_\_\_\_, adoptée par le conseil

d'agglomération à sa séance du \_\_\_\_\_, copie certifiée de cette résolution demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant avec et en présence de la notaire soussignée.

Ci-après nommée la « **Ville** »

Le Vendeur et la Ville sont également désignés collectivement comme les « **Parties** ».

**LESQUELLES PARTIES, PRÉALABLEMENT À LA VENTE QUI FAIT L'OBJET DES PRÉSENTES, DÉCLARENT CE QUI SUIT :**

**ATTENDU** que le Vendeur est propriétaire d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot un million quatre cent seize mille quatre cent quarante-deux (1 416 442) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

**ATTENDU** que la Ville souhaite acquérir cet immeuble du Vendeur afin de l'intégrer au parc-nature de l'Anse-à-l'Orme;

**ATTENDU** que le Vendeur accepte de le vendre de gré à gré à la Ville, le tout sujet aux conditions prévues aux présentes;

**EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

**OBJET DU CONTRAT**

Le Vendeur vend, par les présentes, à la Ville qui accepte, un terrain vacant situé dans la ville de Beaconsfield, province de Québec, connu et désigné comme étant :

**DÉSIGNATION**

Le lot numéro **UN MILLION QUATRE CENT SEIZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-DEUX (1 416 442)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Ci-après nommé l'« **Immeuble** »

**ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ**

Le Vendeur est propriétaire de l'Immeuble pour l'avoir acquis en vertu d'un acte de vente par Ezra Shahmoon reçu devant M<sup>e</sup> Marcel Cordeau, notaire, le deux (2) septembre mil neuf cent cinquante-neuf (1959), dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 1 427 256.

### **GARANTIE**

Cette vente est faite avec la seule garantie du droit de propriété et sans aucune autre garantie et aux risques et périls de la Ville.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville reconnaît que le Vendeur n'a aucune responsabilité relativement à l'état et la qualité de l'Immeuble, la Ville l'acquérant, à cet égard seulement, à ses seuls risques et périls, qu'elle ait effectué ou non notamment une étude de caractérisation des sols.

### **POSSESSION**

La Ville devient propriétaire de l'Immeuble à compter de ce jour, avec possession et occupation immédiates.

### **TRANSFERT DE RISQUES**

La Ville assume les risques afférents à l'Immeuble à compter de la signature des présentes conformément à l'article 950 du *Code civil du Québec*.

### **DOSSIER DE TITRES**

Le Vendeur ne fournira pas de dossier de titres, ni certificat de recherche, ni état certifié des droits réels, ni certificat de localisation, ni plan à la Ville relativement à l'Immeuble.

### **ATTESTATIONS**

#### **i) ATTESTATIONS DU VENDEUR**

Le Vendeur atteste que :

- a) l'Immeuble est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque;

- b) les impôts fonciers échus relatifs à l'Immeuble ont été acquittés sans subrogation jusqu'à ce jour;
- c) sujet aux inscriptions apparaissant au registre foncier, l'Immeuble n'est l'objet d'aucune servitude, à l'exception de :
  - 1) Une servitude d'utilités publiques en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada, reçue devant M<sup>e</sup> Charles A. Hamelin, notaire, le vingt-quatre (24) mars deux mille dix (2010) et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 17 027 558.
  - 2) Servitude de non-construction et de passage en faveur de la Communauté urbaine de Montréal, reçue devant Me Claude Beauregard, notaire, le huit (8) septembre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992) et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 4 539 966.
  - 3) Une servitude de passage à pied et en voiture en faveur de Ville de Beaconsfield, reçue par M<sup>e</sup> Léonard H. Wisse, notaire, le vingt-trois (23) janvier mil neuf cent soixante-huit (1968) et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 2 041 719.
  - 3) Une servitude de nonaccès aux voies à circulation rapide de la route Transcanadienne avec interdiction de pratiquer aucune ouverture, établie par dépôt de plan par le ministre de la Voirie de la province de Québec, signé le six (6) décembre mil neuf cent soixante-sept (1967) et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 2 032 162.
- d) il est une personne morale résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985) c. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3);
- e) il (i) est dûment constitué, existe valablement et est en règle aux

termes des lois de son territoire de constitution et (ii) possède les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour détenir en propriété ses biens et pour exercer son activité dans les lieux où elle est actuellement exercée et de la façon dont elle l'est;

- f) il possède les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour signer le présent acte et pour exécuter les obligations qui en découlent. Sa signature du présent acte et l'exécution des obligations qui en découlent ont fait l'objet de toutes les autorisations nécessaires et n'exigent aucune autre mesure ni consentement de quiconque, ni aucun enregistrement ou envoi d'avis auprès de quiconque, ni aucune autre mesure ni consentement aux termes d'une loi lui étant applicable;
- g) le présent acte constitue une obligation valable et exécutoire du Vendeur;
- h) la signature du présent acte, la réalisation des opérations qui y sont prévues, l'exécution par le Vendeur des obligations qui en découlent et le respect par celui-ci des dispositions des présentes n'entraînent pas : (i) une violation des dispositions des documents constitutifs ou des règlements du Vendeur, ou un défaut sur un point important aux termes de ces documents ou règlements; (ii) une violation sur un point important des engagements ou une inexécution des obligations découlant d'un contrat, d'une entente, d'un acte ou d'un engagement auquel est partie ou assujetti le Vendeur, ou un défaut sur un point important aux termes de ce contrat, entente, acte ou engagement; ni (iii) une violation de toute loi;
- i) il n'existe aucune requête ou action ni aucun recours, poursuite, enquête ou procédure en cours ou imminent devant quelque tribunal, ni devant quelque commission, conseil, bureau ou agence gouvernementale pouvant affecter négativement la valeur, l'usage ou la viabilité de l'Immeuble ou de quelque partie de celui-ci ou l'aptitude du Vendeur à se conformer à ses obligations en vertu des présentes, à l'exception des procédures judiciaires entreprises par le Vendeur contre la Ville et la Ville de Beaconsfield dans le dossier de la Cour supérieure du district de Montréal portant le numéro 500-17-096686-160. Comme précisé à la clause « CONSIDÉRATION », le présent acte a pour but de régler ledit

litige hors cour;

- j) il n'existe aucun bail, offre de location, droit d'occupation, contrat de service, contrat d'emploi, contrat d'administration, contrat de gestion ou autre contrat ou entente, de quelque nature que ce soit, pouvant lier la Ville;
- k) l'Immeuble est totalement vacant et exempt de toutes activités commerciales ou industrielles.

ii) **ATTESTATIONS DE LA VILLE**

La Ville atteste :

- a) qu'elle est une personne morale de droit public résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985) c. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3);
- b) qu'elle a le pouvoir et la capacité d'acquérir l'Immeuble sans autres formalités que celles qui ont déjà été accomplies;
- c) que la servitude publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 4 539 966 sera éteinte par confusion à la suite de la signature des présentes, la Ville ayant succédé aux droits de la Communauté urbaine de Montréal.

**OBLIGATIONS DE LA VILLE**

Cette vente est consentie aux conditions suivantes que la Ville s'engage à remplir, savoir :

- a) Prendre l'Immeuble dans l'état où il se trouve actuellement, sujet à toute servitude, le cas échéant, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction;
- b) Assumer le coût des frais administratifs reliés aux présentes, le coût de la publication au registre foncier et des copies requises, dont une pour le Vendeur. Tous autres honoraires professionnels de quelque nature que ce soit seront à la charge de la partie les

ayant initiés.

### **RÉPARTITIONS**

La Ville déclare que les immeubles lui appartenant sont exempts de taxes foncières, municipales et scolaires, en vertu des dispositions de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1). En conséquence, la Ville remboursera au Vendeur, le cas échéant, toute portion de taxes municipales payée en trop. Par ailleurs, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal remboursera au Vendeur, le cas échéant, toute portion de taxes scolaires payée en trop sous réserve des dispositions de l'article 245 de la loi précitée. De plus, le Vendeur reconnaît que tout remboursement de taxes municipales ou scolaires, le cas échéant, se fera uniquement après la modification du rôle d'évaluation foncière résultant des présentes.

### **RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE**

La Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et elle a remis une copie de ce règlement au Vendeur.

### **CONSIDÉRATION**

Cette vente est ainsi consentie pour le prix de **DOUZE MILLIONS TROIS CENT MILLE DOLLARS (12 300 000,00 \$)**, que le Vendeur reconnaît avoir reçu de la Ville à la signature des présentes, **DONT QUITTANCE TOTALE ET FINALE.**

En conséquence, le Vendeur, s'engageant pour lui-même et ses ayants droit, donne à la Ville et à la Ville de Beaconsfield, ainsi qu'à ses dirigeants, directeur général, agents, officiers, préposés, employés, mandataires, élus, **QUITTANCE COMPLÈTE, FINALE, TOTALE ET DÉFINITIVE** de tout droit, réclamation, action, ou cause d'action de quelque nature que ce soit, dont il bénéficie ou pourrait bénéficier, en lien directement ou indirectement avec les faits mentionnés dans le recours intenté devant la Cour supérieure du district de Montréal (dossier 500-17-096686-160), incluant tout recours découlant de l'adoption par la Ville de Beaconsfield et de la Ville de la réglementation qui y est décrite, de l'adoption du schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Montréal ainsi que de tout recours découlant de tout

autre acte ou toute autre réglementation de la Ville ou de la Ville de Beaconsfield affectant ou pouvant affecter l'Immeuble.

**DÉCLARATIONS RELATIVES À LA TAXE  
SUR LES PRODUITS ET SERVICES (T.P.S.)  
ET À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (T.V.Q.)**

La considération exclut la T.P.S. et la T.V.Q.

En conséquence, si la présente vente est taxable selon les dispositions de la *Loi concernant la taxe d'accise* (L.R.C. 1985, ch. E-15) et celles de la *Loi sur la taxe de vente du Québec* (RLRQ, chapitre T-0.1), la Ville effectuera elle-même le paiement de ces taxes auprès des autorités fiscales concernées, à l'entière exonération du Vendeur.

La Ville déclare que ses numéros d'inscrit aux fins de l'application de ces taxes sont les suivants :

T.P.S. : 121364749RT0001;  
T.V.Q. : 1006001374TQ0002;

et que ces inscriptions n'ont pas été annulées, ni ne sont en voie de l'être.

Le Vendeur déclare que ses numéros d'inscrit aux fins de l'application de ces taxes sont les suivants :

T.P.S. :  
T.V.Q. : 1000530952 TQ0001;

et que ces inscriptions n'ont pas été annulées, ni ne sont en voie de l'être.

**DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT**

Les Parties conviennent que les seules relations juridiques les liant sont constatées par le présent contrat qui annule toutes ententes précédentes.

**CLAUSES INTERPRÉTATIVES**

Les déclarations préliminaires comprises dans le Préambule font partie intégrante du présent acte.

Lorsque le contexte l'exige, tout mot écrit au singulier

comprend aussi le pluriel et vice versa, tout mot écrit au masculin comprend aussi le féminin et vice versa, et tout mot désignant des personnes désigne les sociétés et personnes morales.

L'insertion de titres aux présentes est aux fins de référence seulement et n'affecte aucunement leur interprétation.

Chaque disposition des présentes est indépendante et distincte de sorte que, si l'une quelconque de ces dispositions est déclarée nulle ou non exécutoire, ceci n'affectera aucunement la validité des autres dispositions des présentes qui conserveront tout leur effet.

**MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9  
DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS  
SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES**

Le Vendeur et la Ville déclarent ce qui suit :

- a) le nom du cédant au sens de ladite loi est : PLACEMENTS SEDALITÉE;
- b) le nom du cessionnaire au sens de ladite loi est : VILLE DE MONTRÉAL;
- c) le siège du cédant est au : 834, avenue Sainte-Croix, à Montréal, province de Québec, H4L 3Y4;
- d) le siège du cessionnaire est au : 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6;
- e) l'Immeuble est entièrement situé sur le territoire de la Ville de Beaconsfield;
- f) le montant de la contrepartie pour le transfert de l'Immeuble, selon le cédant et le cessionnaire, est de : DOUZE MILLIONS TROIS CENT MILLE DOLLARS (12 300 000,00 \$);
- g) le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation, selon le cédant et le cessionnaire, est de : DOUZE MILLIONS TROIS CENT MILLE DOLLARS (12 300 000,00 \$);
- h) le montant du droit de mutation est de : DEUX CENT QUATRE-

VINGT-DIX-HUIT MILLE QUATRE CENT TRENTE-SIX DOLLARS  
ET CINQUANTE CENTS (298 436,50 \$);

- i) le cessionnaire est un organisme public défini à l'article 1 de la loi précitée et bénéficie, en conséquence, de l'exonération du droit de mutation conformément à l'article 17a) de ladite loi;
- j) il n'y a pas de transfert à la fois d'un immeuble corporel et de meubles visés à l'article 1.0.1 de la loi.

**DONT ACTE** à Montréal, sous le numéro

des minutes de la notaire soussignée.

**LES PARTIES** déclarent à la notaire avoir pris connaissance de ce présent acte et avoir exempté la notaire d'en donner lecture, puis les Parties signent en présence de la notaire comme suit :

**PLACEMENTS SEDA LTÉE**

\_\_\_\_\_  
Par :

**VILLE DE MONTRÉAL**

\_\_\_\_\_  
Par :

\_\_\_\_\_  
**M<sup>e</sup> Caroline BOILEAU, notaire**

**Dossier # : 1186037003**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières

**Objet :** Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda ltée. pour fins de parc, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, situé à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, au prix de 12 300 000 \$ plus les taxes applicables, soit 14 141 925 \$ incluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-5817-02

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Virement crédit - GDD 1186037003.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Hui LI  
Préposée au budget  
**Tél : 514-872-3580**

Maryse Canuel  
Agent comptable analyste  
Tél: 514-868-4439

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-10

Daniel D DESJARDINS  
Conseiller(ère) budgétaire  
**Tél : 514 872-5597**

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1186037003**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières

**Objet :** Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda ltée. pour fins de parc, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, situé à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, au prix de 12 300 000 \$ plus les taxes applicables, soit 14 141 925 \$ incluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-5817-02

**Numéro du mandat**  
SMCE186037003

**Date du mandat**  
2018-08-29

**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

**Type de mandat**

Commission sur l'examen des contrats

Il est recommandé :

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008);

VU la Résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats;

VU que le présent dossier vise l'octroi d'un contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 10 M\$; Transaction immobilière de plus de 2 M\$ conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1186037003 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2018-08-30

**Isabelle A GAUTHIER**

---

**Chargé de dossiers ou missions**

**Dossier # :1186037003**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidentes**

Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Achilles-  
Cartier

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini  
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 20 septembre 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE186037003**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda ltée. pour fins de parc, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, situé à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, au prix de 12 300 000 \$ plus les taxes applicables, soit 14 141 925 \$ incluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-5817-02.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE186037003**

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Placements Seda ltée. pour fins de parc, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 1 416 442 du cadastre du Québec, situé à proximité du boulevard Lakeview, à Beaconsfield, au prix de 12 300 000 \$ plus les taxes applicables, soit 14 141 925 \$ incluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-5817-02.

À sa séance du 29 août 2018, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Transaction immobilière de plus de 2 M\$ conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.*

Le 5 septembre 2018, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière et du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que l'acquisition de ce terrain était une occasion d'agrandir le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et de contribuer à la mise en œuvre de la Politique de protection des milieux naturels. Ils ont salué cette initiative.

Ils ont bien compris que les terrains acquis dans cette transaction n'auront pas à être décontaminés.

Les membres ont également apprécié la clarté et la précision de la présentation qui leur a été faite. Ils ont invité le Service à ajouter au sommaire décisionnel certains renseignements relatif à la définition des valeurs et au coût potentiel d'acquisition pour faciliter la compréhension du dossier.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière et du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Transaction immobilière de plus de 2 M\$ conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE186037003 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1186292002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Gestion immobilière et exploitation , Division - gestion immobilière et exploitation à contrat et énergie
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder trois (3) contrats (3 lots) à la firme Honeywell Limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC, pour une période de cinq (5) années à compter du 1er octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108.13 \$, indexation et taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ - Appel d'offres public 18-16922 - (2 soumissionnaires conformes).

Il est recommandé :

1. D'accorder à la firme Honeywell Limitée, plus bas soumissionnaire conforme, au prix de ses soumissions, le contrat du Lot # 1 pour 1 536 822.21 \$ (taxes incluses), le contrat du lot # 2 pour 1 314 977.72 \$ (taxes incluses) et le lot # 3 pour 2 056 308.20 \$ (taxes incluses) pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment pour une période de cinq (5) années à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour se terminer le 30 septembre 2023, conformément aux documents de l'appel d'offres public # 18-16922;
2. D'autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux de réparation imprévus représentant une somme de 736 216.22 \$ (taxes incluses) pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ (taxes incluses).
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2018-08-22 08:52

**Signataire :** Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1186292002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Gestion immobilière et exploitation , Division - gestion immobilière et exploitation à contrat et énergie
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder trois (3) contrats (3 lots) à la firme Honeywell Limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC, pour une période de cinq (5) années à compter du 1er octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108.13 \$, indexation et taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ - Appel d'offres public 18-16922 - (2 soumissionnaires conformes).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le présent dossier consiste en l'octroi de trois (3) contrats pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC (Chauffage/Ventilation/Air Climatisé) pour quarante-cinq (45) immeubles d'agglomération répartis sur trois (3) lots distincts. Ces contrats sont pour une durée de cinq (5) années, soit, du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2023.

Le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment pour ces quarante-cinq (45) immeubles du Service de sécurité Incendie de Montréal (SIM) est actuellement réalisé par les cols bleus de la Vile de Montréal. Les nouvelles orientations du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) prévoient le redéploiement des cols bleus dans les immeubles spécialisés tels les piscines et les arénas, ainsi, ces trois (3) lots ne contenant pas des immeubles spécialisés seront donc entretenus à contrat par l'entreprise privée sous la supervision du SGPI.

L'appel d'offres fût effectué par le Service de l'approvisionnement et rassemblait cinquante (50) immeubles répartis en quatre (4) lots distincts soit :

- lot # 1 - 14 bâtiments SIM et un (1) accessoire;
- lot # 2 - 14 bâtiments SIM;
- lot # 3 - 17 bâtiments SIM;
- lot # 4 - 5 bâtiments autres.

Le résultat de l'unique soumission déposée pour le lot # 4 a surpassé l'estimation du professionnel du SGPI, soit de 87%. Tel que mentionné à la clause 1.14.03 du Devis-Régie, " *L e DONNEUR D'ORDRE se réserve le droit d'adjuger le Contrat en tout ou en partie. Le DONNEUR D'ORDRE ne s'engage à accepter aucune des Soumissions reçues et n'encourt*

*aucune responsabilité envers les SOUMISSIONNAIRES. Dans tous les cas, les SOUMISSIONNAIRES ne peuvent prétendre à aucune indemnité ou compensation.* Par conséquent, le SGPI a décidé de ne pas octroyer le contrat pour le lot # 4. Le lot # 4 fera donc l'objet d'un autre appel d'offres public.

À la suite d'un appel d'offres public d'une durée de trente (30) jours, tenu du 07 mai au 07 juin 2018 et publié le 07 mai 2018 sur le site "Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec" (SEAO) et le journal le Devoir, trois (3) addendas ont été soumis :

Addenda # 1 - 23 mai 2018 : Réponses à des questions techniques.

Addenda # 2 - 25 mai 2018 - Réponses à des questions techniques et administratives.

Addenda # 3 - 30 mai 2018 - Réponses à des questions techniques et administratives.

Aucun preneur du cahier des charges n'a fait mention que tout addenda aurait eu un impact quant à sa décision de déposer ou non une offre.

Les soumissions reçues sont accompagnées d'un cautionnement de soumission et sont valides pour une période de cent quatre-vingts (180) jours.

Selon les résolutions du conseil municipal (CM11 0170) et du conseil d'agglomération (CG11 0082), ce dossier décisionnel doit être soumis à la Commission permanente sur l'examen des contrats pour les raisons suivantes : le contrat de biens et services pour le Lot # 3 a une valeur de plus de 2 M\$, il y a un écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne et la soumission de l'adjudicataire et une seule soumission a été déposée.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Aucune décision antérieure.

## **DESCRIPTION**

Ces contrats consistent à réaliser l'entretien préventif périodique et correctif des équipements de mécanique du bâtiment - CVAC dans quarante-cinq (45) immeubles d'agglomération de la Ville de Montréal, décrits aux documents d'appel d'offres.

La durée de ces contrats est de cinq (5) années, soit, du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2023.

Aucune clause de prolongation de contrat n'est inscrite au devis, le service d'entretien périodique est pour une durée ferme de cinq (5) années.

Il s'agit de bâtiments du SIM dont l'entretien des équipements a été confié au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) et n'ayant pas la main-d'oeuvre pour réaliser ce type de travail, celui-ci est effectué par l'entreprise privée et encadré par le personnel du SGPI.

## **JUSTIFICATION**

Cette demande d'octroi de contrats de service d'entretien vise à prolonger la durée de vie des équipements, de minimiser l'usure prématurée des pièces, de maximiser l'efficacité des équipements, de minimiser les frais d'exploitation et de maintenir un maximum de confort régulier aux occupants des immeubles tout en se conformant à la norme ANSI/ASHRAE -

American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers, portant sur la qualité de l'air intérieur (QAI), le rendement des filtres, les paramètres de confort et les systèmes CVAC.

Les estimations ont été réalisées par le professionnel interne du Service de la gestion et de la planification immobilière et sont basées selon les coûts d'entretien du marché actuel.

Suite à l'appel d'offres public tenu par le Service de l'approvisionnement, dix (10) firmes se sont procurés les documents d'appel d'offres soit :

Deux (2) firmes n'offrant pas un service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment (consultation uniquement) :

- 1 - Hydro-Québec;
- 2 - Collège John Abbott.

Huit (8) firmes offrant un service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment :

- 1 - AV-Tech Inc. de Montréal;
- 2 - Black & McDonald Ltée.;
- 3 - GDI Services techniques inc.;
- 4 - Honeywell Limitée;
- 5 - Les Industries Garanties;
- 6 - Opsi, Gestion d'infrastructures inc.;
- 7 - Société de Contrôle Johnson Canada;
- 8 - Ventilabec inc..

Sur ces dix (10) firmes, six (6) se sont désistées pour les raisons suivantes :

- deux (2) firmes ne réalisent pas ces types de contrats;
- deux (2) firmes n'ont pas donné des raisons malgré une relance du Service de l'Approvisionnement;
- une (1) firme est engagée dans d'autres projets et ne peut pas répondre à l'appel d'offres dans le délai requis;
- une (1) firme mentionne que la structure du devis (octroi par lot) ne répond pas à la structure de leur entreprise.

Deux autres firmes n'ont pas déposé de soumission et n'ont pas divulgué les raisons.

#### **LOT # 1 :**

Sur les dix (10) firmes, deux (2) ont présenté une soumission soit 20 % d'entre elles. Le coût total de la soumission retenue pour le lot # 1 est de 1 536 822.21 \$ soit 21.24 % supérieure à l'estimation.

#### **Tableau du lot # 1**

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
Honeywell Limitée	1 536 822.21 \$		1 536 822.21 \$
AV-Tech Inc.	1 766 640.35 \$		1 766 640.35 \$

Dernière estimation réalisée	1 267 571.68 \$	1 267 571.68 \$
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)		1 651 731.28 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100		7.47 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme)		229 818.14 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) ((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100		14.95 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme - estimation)		269 250.54 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) ((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100		21.24 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse)		229 818.14 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) ((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100		14.95 %

La raison d'un écart de plus de 20 % entre la soumission de l'adjudicataire et la dernière estimation réalisée du professionnel est que l'an dernier à la même date, nous avons octroyé quatre (4) contrats (4 lots) suite à un appel d'offres publics (AO), pour lesquels les écarts des prix variaient de -9 % à 8 % de nos estimations. Le présent AO pour l'entretien des systèmes électromécaniques, bien que très similaire à celui de l'an dernier, n'a pas été perçu de la même façon par le marché. Pour ce dernier AO, nous avons un écart de plus de 20 % entre la soumission de l'adjudicataire et l'estimation réalisée par notre professionnel interne. Nous croyons que le contexte de plein emploi et la moindre concurrence (seulement 2 propositions) justifient l'écart entre les prix reçus et l'estimation.

#### LOT # 2 :

Sur les dix (10) firmes, deux (2) ont présenté une soumission soit 20 % d'entre elles. Le coût total de la soumission retenue pour le lot # 2 est de 1 314 977.72 \$ \$ soit 25.23 % supérieure à l'estimation.

#### Tableau du lot # 2

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
Honeywell Limitée	1 314 977.72 \$		1 314 977.72 \$
AV-Tech Inc.	1 349 159.54 \$		1 349 159.54 \$
Dernière estimation réalisée	1 050 077.08 \$		1 050 077.08 \$
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)			1 332 068.63 \$

Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	1.30 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>	34 181.81 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	2.60 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	264 900.64 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>	25.23 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	34 181.81 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	2.60 %

La raison d'un écart de plus de 20 % entre la soumission de l'adjudicataire et la dernière estimation réalisée du professionnel est que l'an dernier à la même date, nous avons octroyé quatre (4) contrats (4 lots) suite à un appel d'offres publics (AO), pour lesquels les écarts des prix variaient de -9 % à 8 % de nos estimations. Le présent AO pour l'entretien des systèmes électromécaniques, bien que très similaire à celui de l'an dernier, n'a pas été perçu de la même façon par le marché. Pour ce dernier AO, nous avons un écart de plus de 20 % entre la soumission de l'adjudicataire et l'estimation réalisée par notre professionnel interne. Nous croyons que le contexte de plein emploi et la moindre concurrence (seulement 2 propositions) justifie l'écart entre les prix reçus et l'estimation.

### LOT # 3 :

Sur les dix (10) firmes, une seule a présenté une soumission soit 10 % d'entre elles. Le coût total de la soumission retenue pour le lot # 3 est de 2 056 308.20 \$ soit 22.30 % supérieure à l'estimation.

### Tableau du lot # 3

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
Honeywell Limitée	2 056 308.20 \$		2 056 308.20 \$
Dernière estimation réalisée	1 681 319.99 \$		1 681 319.99 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			2 056 308.20 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			0 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>	0.00 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	0 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>	374 988.21 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	22.30 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>	0.00 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	0 %

Aucun des soumissionnaires dans ce dossier n'est inscrit au Registre des entreprises non admissibles ou n'est à être déclaré non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle. L'adjudicataire recommandé, par sa soumission, reconnaît s'être conformé en tous points à la Politique de gestion contractuelle. Le présent dossier d'appel d'offres requérant la présentation de l'attestation de l'Autorité des marchés financiers, celle-ci a bien été jointe à chacune des soumissions. Aucun des soumissionnaires à ce dossier ne fait l'objet de restriction de la part de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Le 25 août 2015, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) accordait à la firme Honeywell Limitée l'autorisation de contracter avec un organisme public, toutefois, cette autorisation a pris fin le 24 août dernier.

Dans le but d'obtenir un nouveau contrat de service d'entretien avec la Ville, Honeywell Limitée a transmis dans les délais, à L'AMF, toutes les informations nécessaires dans le but de renouveler son autorisation à contracter avec un organisme public. Tous les frais encourus à cette demande de renouvellement ont même déjà été acquittés.

La raison d'un écart de plus de 20 % entre la soumission de l'adjudicataire et la dernière estimation réalisée du professionnel est que l'an dernier à la même date, nous avons octroyé quatre (4) contrats (4 lots) suite à un appel d'offres publics (AO), pour lesquels les écarts des prix variaient de -9 % à 8 % de nos estimations. Le présent AO pour l'entretien des systèmes électromécaniques, bien que très similaire à celui de l'an dernier, n'a pas été perçu de la même façon par le marché. Pour ce dernier AO, nous avons un écart de plus de 20 % entre la soumission de l'adjudicataire et l'estimation réalisée par notre professionnel interne. Nous croyons que le contexte de plein emploi et la moindre concurrence (seulement 2 propositions) justifient l'écart entre les prix reçus et l'estimation.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La pièce jointe, 18-16922 - Evolution des coûts des contrats, représente l'évolution des coûts réels des contrats en tenant compte des indexations, au taux de 2%, octroyées au 1er octobre des années 2019, 2020, 2021 et 2022. Ce taux de 2% est inférieur à la dernière indexation annuelle de 2.4 % allouée aux Frigoristes selon le taux du décret relatif à la Commission de la construction du Québec.

Les dépenses fixes des contrats octroyés, pour les cinq (5) années totalisent la somme de 4 908 108.13 \$ (indexation et taxes incluses, excluant les contingences) et est répartie selon la ventilation suivante:

	Lo# 1	Lot # 2	Lot # 3	Total 3 lots
Année 2018	73 828,32 \$	63 171,00 \$	98 784,22 \$	235 783,54 \$
Année 2019	296 789,85 \$	253 947,43 \$	397 112,57 \$	947 849,85 \$
Année 2020	302 725,65 \$	259 026,38 \$	405 054,82 \$	966 806,84 \$
Année 2021	308 780,16 \$	264 206,90 \$	413 155,91 \$	986 142,98 \$
Année 2022	314 955,77 \$	269 491,04 \$	421 419,03 \$	1 005 865,84 \$
Année 2023	239 742,45 \$	205 134,97 \$	320 781,65 \$	765 659,07 \$
Total 5 années	1 536 822,21 \$	1 314 977,72 \$	2 056 308,20 \$	4 908 108,13 \$
Contingence + 15 %	230 523,33 \$	197 246,66 \$	308 446,23 \$	736 216,22 \$
Total 5 années avec contingences	1 767 345,54 \$	1 512 224,38 \$	2 364 754,43 \$	5 644 324,35 \$

La pièce jointe, 18-16922 - Evolution des coûts des contrats, représente également la répartition des dépenses en pourcentage des montants alloués pour chacun des immeubles de l'Agglomération et est selon la ventilation suivante :

Lot # 1 : Agglomération : 100 %;  
 Lot # 2 : Agglomération : 100 %;  
 Lot # 3 : Agglomération : 100 %;

Ces dépenses seront imputées au budget du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI).

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Selon les clauses du devis en matière d'environnement, l'adjudicataire se doit de mettre en place et maintenir une politique d'entretien à faible impact environnemental se traduisant par la pratique de méthodes de travail et l'utilisation de produits respectueux de l'environnement.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Il s'agit de bâtiments qui ont toujours exigé ce type de service d'entretien périodique. Un report d'octroi, une interruption de services ou un refus d'octroyer le contrat pourraient compromettre le confort et la sécurité des occupants, tout en affectant la pérennité des équipements mécaniques et des bâtiments ainsi que la poursuite des opérations régulières d'entretien préventif. Pour pallier une telle interruption, la Ville serait dans l'obligation de faire appel à des services ponctuels d'une firme dans le domaine CVAC afin de maintenir les équipements de la mécanique du bâtiment dans un état de bon fonctionnement et sécuritaire. Les coûts engendrés par ces services ponctuels dépasseraient la dépense totale du contrat à octroyer par ce sommaire décisionnel.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

début du contrat : 1er octobre 2018  
 fin du contrat : 30 septembre 2023

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre LACOSTE)

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Francesca RABY)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Alain METHOT  
Gestionnaire immobilier

**Tél :** 514 872-7118  
**Télécop. :** 514 872-0353

#### **ENDOSSÉ PAR**

Pierre LÉVESQUE  
Chef de division

**Tél :** 514 872-4087  
**Télécop. :** 514 872-0353

Le : 2018-06-21

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Johanne ROUILLARD  
Directrice - Gestion immobilière et exploitation  
**Tél :** 514 872-9097  
**Approuvé le :** 2018-06-22

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières  
**Tél :** 514-868-3844  
**Approuvé le :** 2018-07-19

AO # 18-16922 - Service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC - Bâtiments SIM

Évolution des coûts des contrats et Répartition des dépenses

Lot # 1 - 14 bâtiments SIM et un accessoire						Évolution du coût du contrat											Proportion au contrat	
Imputation : 2101.0010000.108140.09007.55401.000000.0000.000000.000000.000000.000000						Année 2018	Année 2019		Année 2020		Année 2021		Année 2022		Année 2023	Montant total pour 5 années (avant taxes)		
Prestataire de services : Honeywell Limitée					Montant du bordereau de prix			Indexation 2 % au 1er octobre										
Article	No. de bâtiment	Nom du bâtiment	Champs de Compétence	Année 1 (2018-2019)	Montant mensuel	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)			
1.1	0062	CASERNE NO 13	Agglomération	8 462,00 \$	705,17 \$	2 115,50 \$	6 346,50 \$	2 157,81 \$	6 473,43 \$	2 200,97 \$	6 602,90 \$	2 244,99 \$	6 734,96 \$	2 289,89 \$	6 869,66 \$	44 036,59 \$	3,29%	
1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PATRIE)	Agglomération	23 654,00 \$	1 971,17 \$	5 913,50 \$	17 740,50 \$	6 031,77 \$	18 095,31 \$	6 152,41 \$	18 457,22 \$	6 275,45 \$	18 826,36 \$	6 400,96 \$	19 202,89 \$	123 096,37 \$	9,21%	
1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT-DOUCET	Agglomération	23 618,00 \$	1 968,17 \$	5 904,50 \$	17 713,50 \$	6 022,59 \$	18 067,77 \$	6 143,04 \$	18 429,13 \$	6 265,90 \$	18 797,71 \$	6 391,22 \$	19 173,66 \$	122 909,02 \$	9,20%	
1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	Agglomération	31 994,00 \$	2 666,17 \$	7 998,50 \$	23 995,50 \$	8 158,47 \$	24 475,41 \$	8 321,64 \$	24 964,92 \$	8 488,07 \$	25 464,22 \$	8 657,83 \$	25 973,50 \$	166 498,06 \$	12,46%	
1.5	0192	CASERNE NO 50	Agglomération	16 178,00 \$	1 348,17 \$	4 044,50 \$	12 133,50 \$	4 125,39 \$	12 376,17 \$	4 207,90 \$	12 623,69 \$	4 292,06 \$	12 876,17 \$	4 377,90 \$	13 133,69 \$	84 190,96 \$	6,30%	
1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	Agglomération	14 088,00 \$	1 174,00 \$	3 522,00 \$	10 566,00 \$	3 592,44 \$	10 777,32 \$	3 664,29 \$	10 992,87 \$	3 737,57 \$	11 212,72 \$	3 812,33 \$	11 436,98 \$	73 314,52 \$	5,48%	
1.7	0418	CASERNE NO 44	Agglomération	9 009,00 \$	750,75 \$	2 252,25 \$	6 756,75 \$	2 297,30 \$	6 891,89 \$	2 343,24 \$	7 029,72 \$	2 390,11 \$	7 170,32 \$	2 437,91 \$	7 313,72 \$	46 883,20 \$	3,51%	
1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	Agglomération	11 128,00 \$	927,33 \$	2 782,00 \$	8 346,00 \$	2 837,64 \$	8 512,92 \$	2 894,39 \$	8 683,18 \$	2 952,28 \$	8 856,84 \$	3 011,33 \$	9 033,98 \$	57 910,56 \$	4,33%	
1.9	0421	CASERNE NO 39	Agglomération	13 176,00 \$	1 098,00 \$	3 294,00 \$	9 882,00 \$	3 359,88 \$	10 079,64 \$	3 427,08 \$	10 281,23 \$	3 495,62 \$	10 486,86 \$	3 565,53 \$	10 696,59 \$	68 568,43 \$	5,13%	
1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	Agglomération	55 097,00 \$	4 591,42 \$	13 774,25 \$	41 322,75 \$	14 049,74 \$	42 149,21 \$	14 330,73 \$	42 992,19 \$	14 617,34 \$	43 852,03 \$	14 909,69 \$	44 729,07 \$	286 727,00 \$	21,45%	
1.11	0762	CASERNE NO 38	Agglomération	16 455,00 \$	1 371,25 \$	4 113,75 \$	12 341,25 \$	4 196,03 \$	12 588,08 \$	4 279,95 \$	12 839,84 \$	4 365,54 \$	13 096,63 \$	4 452,86 \$	13 358,57 \$	85 632,48 \$	6,41%	
1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.POMPIERS	Agglomération	1 602,00 \$	133,50 \$	400,50 \$	1 201,50 \$	408,51 \$	1 225,53 \$	416,68 \$	1 250,04 \$	425,01 \$	1 275,04 \$	433,51 \$	1 300,54 \$	8 336,87 \$	0,62%	
1.13	0886	DÉPOT # 08	Agglomération	2 804,00 \$	233,67 \$	701,00 \$	2 103,00 \$	715,02 \$	2 145,06 \$	729,32 \$	2 187,96 \$	743,91 \$	2 231,72 \$	758,78 \$	2 276,35 \$	14 592,13 \$	1,09%	
1.14	1051	Accessoire : SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / évacuateur)	Agglomération	1 073,00 \$	89,42 \$	268,25 \$	804,75 \$	273,62 \$	820,85 \$	279,09 \$	837,26 \$	284,67 \$	854,01 \$	290,36 \$	871,09 \$	5 583,94 \$	0,42%	
1.15	2431	CASERNE NO 45	Agglomération	28 512,00 \$	2 376,00 \$	7 128,00 \$	21 384,00 \$	7 270,56 \$	21 811,68 \$	7 415,97 \$	22 247,91 \$	7 564,29 \$	22 692,87 \$	7 715,58 \$	23 146,73 \$	148 377,59 \$	11,10%	
<b>Total :</b>						<b>64 212,50 \$</b>	<b>192 637,50 \$</b>	<b>65 496,75 \$</b>	<b>196 490,25 \$</b>	<b>66 806,69 \$</b>	<b>200 420,06 \$</b>	<b>68 142,82 \$</b>	<b>204 428,46 \$</b>	<b>69 505,68 \$</b>	<b>208 517,03 \$</b>	<b>1 336 657,72 \$</b>	<b>100,00%</b>	
						▼	<b>Total 2019 :</b>	<b>258 134,25 \$</b>	<b>Total 2020 :</b>	<b>263 296,94 \$</b>	<b>Total 2021 :</b>	<b>268 562,87 \$</b>	<b>Total 2022 :</b>	<b>273 934,13 \$</b>	▼	▼	▼	
						▼		▼		▼		▼		▼				
TPS (5%) :						3 210,63 \$	12 906,71 \$	13 164,85 \$	13 164,85 \$	13 428,14 \$	13 428,14 \$	13 428,14 \$	13 696,71 \$	10 425,85 \$	66 832,89 \$			
TVQ (9,975%) :						6 405,20 \$	25 748,89 \$	26 263,87 \$	26 263,87 \$	26 789,15 \$	26 789,15 \$	26 789,15 \$	27 324,93 \$	20 799,57 \$	133 331,61 \$			
<b>Coût du Lot # 1 (avec taxes) :</b>						<b>73 828,32 \$</b>	<b>296 789,85 \$</b>	<b>302 725,65 \$</b>	<b>302 725,65 \$</b>	<b>308 780,16 \$</b>	<b>308 780,16 \$</b>	<b>308 780,16 \$</b>	<b>314 955,77 \$</b>	<b>239 742,45 \$</b>	<b>1 536 822,21 \$</b>			
Ristourne / TPS / 100% :						(3 210,63 \$)	(12 906,71 \$)	(13 164,85 \$)	(13 164,85 \$)	(13 428,14 \$)	(13 428,14 \$)	(13 428,14 \$)	(13 696,71 \$)	(10 425,85 \$)	(66 832,89 \$)			
Ristourne / TVQ / 50% :						(3 202,60 \$)	(12 874,45 \$)	(13 131,93 \$)	(13 131,93 \$)	(13 394,57 \$)	(13 394,57 \$)	(13 394,57 \$)	(13 662,46 \$)	(10 399,79 \$)	(66 665,80 \$)			
Ristourne :						(6 413,22 \$)	(25 781,16 \$)	(26 296,78 \$)	(26 296,78 \$)	(26 822,72 \$)	(26 822,72 \$)	(26 822,72 \$)	(27 359,17 \$)	(20 825,64 \$)	(133 498,69 \$)			
<b>Dépense nette :</b>						<b>67 415,10 \$</b>	<b>271 008,70 \$</b>	<b>276 428,87 \$</b>	<b>276 428,87 \$</b>	<b>281 957,45 \$</b>	<b>281 957,45 \$</b>	<b>281 957,45 \$</b>	<b>287 596,60 \$</b>	<b>218 916,81 \$</b>	<b>1 403 323,52 \$</b>			

AO # 18-16922 - Service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC - Bâtiments SIM

Évolution des coûts des contrats et Répartition des dépenses

Lot # 2 - 14 bâtiments SIM						Évolution du coût du contrat													
Imputation : 2101.0010000.108140.09007.55401.000000.0000.000000.000000.000000.000000						Année 2018		Année 2019		Année 2020		Année 2021		Année 2022		Année 2023		Montant total pour 5 années (avant taxes)	Proportion au contrat
Prestataire de services : Honeywell Limitée					Montant du bordereau de prix			Indexation 2 % au 1er octobre											
Article	No. de bâtiment	Nom du bâtiment	Champs de Compétence	Année 1 (2018-2019)	Montant mensuel	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)		
2.1	0037	CASERNE NO 49	Agglomération	12 625,00 \$	1 052,08 \$	3 156,25 \$	9 468,75 \$	3 219,38 \$	9 658,13 \$	3 283,76 \$	9 851,29 \$	3 349,44 \$	10 048,31 \$	3 416,43 \$	10 249,28 \$	65 701,01 \$	5,74%		
2.2	0038	CASERNE NO 35	Agglomération	20 592,00 \$	1 716,00 \$	5 148,00 \$	15 444,00 \$	5 250,96 \$	15 752,88 \$	5 355,98 \$	16 067,94 \$	5 463,10 \$	16 389,30 \$	5 572,36 \$	16 717,08 \$	107 161,59 \$	9,37%		
2.3	0039	CASERNE NO 43	Agglomération	7 492,00 \$	624,33 \$	1 873,00 \$	5 619,00 \$	1 910,46 \$	5 731,38 \$	1 948,67 \$	5 846,01 \$	1 987,64 \$	5 962,93 \$	2 027,40 \$	6 082,19 \$	38 988,67 \$	3,41%		
2.4	0190	CASERNE NO 09	Agglomération	24 091,00 \$	2 007,58 \$	6 022,75 \$	18 068,25 \$	6 143,21 \$	18 429,62 \$	6 266,07 \$	18 798,21 \$	6 391,39 \$	19 174,17 \$	6 519,22 \$	19 557,65 \$	125 370,53 \$	10,96%		
2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	Agglomération	26 340,00 \$	2 195,00 \$	6 585,00 \$	19 755,00 \$	6 716,70 \$	20 150,10 \$	6 851,03 \$	20 553,10 \$	6 988,05 \$	20 964,16 \$	7 127,82 \$	21 383,45 \$	137 074,42 \$	11,99%		
2.6	0377	CASERNE NO 37	Agglomération	9 852,00 \$	821,00 \$	2 463,00 \$	7 389,00 \$	2 512,26 \$	7 536,78 \$	2 562,51 \$	7 687,52 \$	2 613,76 \$	7 841,27 \$	2 666,03 \$	7 998,09 \$	51 270,20 \$	4,48%		
2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABERRY	Agglomération	28 186,00 \$	2 348,83 \$	7 046,50 \$	21 139,50 \$	7 187,43 \$	21 562,29 \$	7 331,18 \$	21 993,54 \$	7 477,80 \$	22 433,41 \$	7 627,36 \$	22 882,07 \$	146 681,08 \$	12,83%		
2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	Agglomération	24 917,00 \$	2 076,42 \$	6 229,25 \$	18 687,75 \$	6 353,84 \$	19 061,51 \$	6 480,91 \$	19 442,74 \$	6 610,53 \$	19 831,59 \$	6 742,74 \$	20 228,22 \$	129 669,07 \$	11,34%		
2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	Agglomération	9 148,00 \$	762,33 \$	2 287,00 \$	6 861,00 \$	2 332,74 \$	6 998,22 \$	2 379,39 \$	7 138,18 \$	2 426,98 \$	7 280,95 \$	2 475,52 \$	7 426,57 \$	47 606,56 \$	4,16%		
2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	Agglomération	14 832,00 \$	1 236,00 \$	3 708,00 \$	11 124,00 \$	3 782,16 \$	11 346,48 \$	3 857,80 \$	11 573,41 \$	3 934,96 \$	11 804,88 \$	4 013,66 \$	12 040,98 \$	77 186,32 \$	6,75%		
2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	Agglomération	9 418,00 \$	784,83 \$	2 354,50 \$	7 063,50 \$	2 401,59 \$	7 204,77 \$	2 449,62 \$	7 348,87 \$	2 498,61 \$	7 495,84 \$	2 548,59 \$	7 645,76 \$	49 011,65 \$	4,29%		
2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	Agglomération	13 158,00 \$	1 096,50 \$	3 289,50 \$	9 868,50 \$	3 355,29 \$	10 065,87 \$	3 422,40 \$	10 267,19 \$	3 490,84 \$	10 472,53 \$	3 560,66 \$	10 681,98 \$	68 474,76 \$	5,99%		
2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	Agglomération	9 944,00 \$	828,67 \$	2 486,00 \$	7 458,00 \$	2 535,72 \$	7 607,16 \$	2 586,43 \$	7 759,30 \$	2 638,16 \$	7 914,49 \$	2 690,93 \$	8 072,78 \$	51 748,98 \$	4,52%		
2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	Agglomération	9 178,00 \$	764,83 \$	2 294,50 \$	6 883,50 \$	2 340,39 \$	7 021,17 \$	2 387,20 \$	7 161,59 \$	2 434,94 \$	7 304,83 \$	2 483,64 \$	7 450,92 \$	47 762,68 \$	4,18%		
<b>Total :</b>						<b>54 943,25 \$</b>	<b>164 829,75 \$</b>	<b>56 042,12 \$</b>	<b>168 126,35 \$</b>	<b>57 162,96 \$</b>	<b>171 488,87 \$</b>	<b>58 306,22 \$</b>	<b>174 918,65 \$</b>	<b>59 472,34 \$</b>	<b>178 417,02 \$</b>	<b>1 143 707,52 \$</b>	<b>100,00%</b>		
						▼	<b>Total 2019 :</b>	<b>220 871,87 \$</b>	▼	<b>Total 2020 :</b>	<b>225 289,30 \$</b>	▼	<b>Total 2021 :</b>	<b>229 795,09 \$</b>	▼	<b>Total 2022 :</b>	<b>234 390,99 \$</b>	▼	
						▼		▼		▼		▼		▼					
TPS (5%) :						2 747,16 \$		11 043,59 \$		11 264,47 \$		11 489,75 \$		11 719,55 \$		8 920,85 \$		57 185,38 \$	
TVQ (9,975%) :						5 480,59 \$		22 031,97 \$		22 472,61 \$		22 922,06 \$		23 380,50 \$		17 797,10 \$		114 084,82 \$	
<b>Coût du Lot # 2 (avec taxes) :</b>						<b>63 171,00 \$</b>		<b>253 947,43 \$</b>		<b>259 026,38 \$</b>		<b>264 206,90 \$</b>		<b>269 491,04 \$</b>		<b>205 134,97 \$</b>		<b>1 314 977,72 \$</b>	
Ristourne / TPS / 100% :						(2 747,16 \$)		(11 043,59 \$)		(11 264,47 \$)		(11 489,75 \$)		(11 719,55 \$)		(8 920,85 \$)		(57 185,38 \$)	
Ristourne / TVQ / 50% :						(2 740,29 \$)		(11 015,98 \$)		(11 236,30 \$)		(11 461,03 \$)		(11 690,25 \$)		(8 898,55 \$)		(57 042,41 \$)	
Ristourne :						(5 487,46 \$)		(22 059,58 \$)		(22 500,77 \$)		(22 950,78 \$)		(23 409,80 \$)		(17 819,40 \$)		(114 227,79 \$)	
<b>Dépense nette :</b>						<b>57 683,54 \$</b>		<b>231 887,85 \$</b>		<b>236 525,61 \$</b>		<b>241 256,12 \$</b>		<b>246 081,24 \$</b>		<b>187 315,57 \$</b>		<b>1 200 749,93 \$</b>	

AO # 18-16922 - Service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC - Bâtiments SIM

Évolution des coûts des contrats et Répartition des dépenses

Lot # 3 - 17 bâtiments SIM						Évolution du coût du contrat											
Imputation : 2101.0010000.108140.09007.55401.000000.0000.000000.000000.000000.000000						Année 2018	Année 2019		Année 2020		Année 2021		Année 2022		Année 2023	Montant total pour 5 années (avant taxes)	Proportion au contrat
Prestataire de services : Honeywell Limitée					Montant du bordereau de prix		Indexation 2 % au 1er octobre		Indexation 2 % au 1er octobre		Indexation 2 % au 1er octobre		Indexation 2 % au 1er octobre				
Article	No. de bâtiment	Nom du bâtiment	Champs de Compétence	Année 1 (2018-2019)	Montant mensuel	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)	3 mois (oct à déc)	9 mois (jan à sept)		
3.1	0057	CASERNE NO 05 (EX-POSTE 33)	Agglomération	62 722,00 \$	5 226,83 \$	15 680,50 \$	47 041,50 \$	15 994,11 \$	47 982,33 \$	16 313,99 \$	48 941,98 \$	16 640,27 \$	49 920,82 \$	16 973,08 \$	50 919,23 \$	326 407,81 \$	18,25%
3.2	0077	CASERNE NO 30 ET MUSÉE DES POMPIERS AUX.	Agglomération	10 851,00 \$	904,25 \$	2 712,75 \$	8 138,25 \$	2 767,01 \$	8 301,02 \$	2 822,35 \$	8 467,04 \$	2 878,79 \$	8 636,38 \$	2 936,37 \$	8 809,10 \$	56 469,04 \$	3,16%
3.3	0079	CASERNE NO 26	Agglomération	6 952,00 \$	579,33 \$	1 738,00 \$	5 214,00 \$	1 772,76 \$	5 318,28 \$	1 808,22 \$	5 424,65 \$	1 844,38 \$	5 533,14 \$	1 881,27 \$	5 643,80 \$	36 178,49 \$	2,02%
3.4	0121	CASERNE NO 27	Agglomération	11 115,00 \$	926,25 \$	2 778,75 \$	8 336,25 \$	2 834,33 \$	8 502,98 \$	2 891,01 \$	8 673,03 \$	2 948,83 \$	8 846,50 \$	3 007,81 \$	9 023,43 \$	57 842,91 \$	3,23%
3.5	0150	CASERNE NO 04	Agglomération	8 694,00 \$	724,50 \$	2 173,50 \$	6 520,50 \$	2 216,97 \$	6 650,91 \$	2 261,31 \$	6 783,93 \$	2 306,54 \$	6 919,61 \$	2 352,67 \$	7 058,00 \$	45 243,93 \$	2,53%
3.6	0151	CASERNE NO 34 BIBLIO+MAISON CULTURE N-D-G	Agglomération	26 901,00 \$	2 241,75 \$	6 725,25 \$	20 175,75 \$	6 859,76 \$	20 579,27 \$	6 996,95 \$	20 990,85 \$	7 136,89 \$	21 410,67 \$	7 279,63 \$	21 838,88 \$	139 993,88 \$	7,83%
3.7	0153	CASERNE NO 46	Agglomération	11 463,00 \$	955,25 \$	2 865,75 \$	8 597,25 \$	2 923,07 \$	8 769,20 \$	2 981,53 \$	8 944,58 \$	3 041,16 \$	9 123,47 \$	3 101,98 \$	9 305,94 \$	59 653,91 \$	3,34%
3.8	0208	CASERNE NO 20 (PALAIS DES CONGRES)	Agglomération	13 566,00 \$	1 130,50 \$	3 391,50 \$	10 174,50 \$	3 459,33 \$	10 377,99 \$	3 528,52 \$	10 585,55 \$	3 599,09 \$	10 797,26 \$	3 671,07 \$	11 013,21 \$	70 598,01 \$	3,95%
3.9	0213	QUARTIER GÉNÉRAL DU SIM	Agglomération	49 364,00 \$	4 113,67 \$	12 341,00 \$	37 023,00 \$	12 587,82 \$	37 763,46 \$	12 839,58 \$	38 518,73 \$	13 096,37 \$	39 289,10 \$	13 358,30 \$	40 074,89 \$	256 892,24 \$	14,36%
3.10	0219	CASERNE NO 10	Agglomération	22 195,00 \$	1 849,58 \$	5 548,75 \$	16 646,25 \$	5 659,73 \$	16 979,18 \$	5 772,92 \$	17 318,76 \$	5 888,38 \$	17 665,13 \$	6 006,15 \$	18 018,44 \$	115 503,67 \$	6,46%
3.11	0273	CASERNE NO 25	Agglomération	8 926,00 \$	743,83 \$	2 231,50 \$	6 694,50 \$	2 276,13 \$	6 828,39 \$	2 321,65 \$	6 964,96 \$	2 368,09 \$	7 104,26 \$	2 415,45 \$	7 246,34 \$	46 451,26 \$	2,60%
3.12	0280	CASERNE NO 23 ET CENTRE ST-HENRI	Agglomération	20 639,00 \$	1 719,92 \$	5 159,75 \$	15 479,25 \$	5 262,95 \$	15 788,84 \$	5 368,20 \$	16 104,61 \$	5 475,57 \$	16 426,70 \$	5 585,08 \$	16 755,24 \$	107 406,18 \$	6,01%
3.13	0300	CASERNE NO 16	Agglomération	33 949,00 \$	2 829,08 \$	8 487,25 \$	25 461,75 \$	8 657,00 \$	25 970,99 \$	8 830,13 \$	26 490,40 \$	9 006,74 \$	27 020,21 \$	9 186,87 \$	27 560,62 \$	176 671,96 \$	9,88%
3.14	0317	CASERNE 33 / BIBLIO & M.CULT.MARIE-UGUAY	Agglomération	27 976,00 \$	2 331,33 \$	6 994,00 \$	20 982,00 \$	7 133,88 \$	21 401,64 \$	7 276,56 \$	21 829,67 \$	7 422,09 \$	22 266,27 \$	7 570,53 \$	22 711,59 \$	145 588,23 \$	8,14%
3.15	0346	CASERNE NO 03	Agglomération	6 842,00 \$	570,17 \$	1 710,50 \$	5 131,50 \$	1 744,71 \$	5 234,13 \$	1 779,60 \$	5 338,81 \$	1 815,20 \$	5 445,59 \$	1 851,50 \$	5 554,50 \$	35 606,04 \$	1,99%
3.16	0347	CASERNE NO 15	Agglomération	15 132,00 \$	1 261,00 \$	3 783,00 \$	11 349,00 \$	3 858,66 \$	11 575,98 \$	3 935,83 \$	11 807,50 \$	4 014,55 \$	12 043,65 \$	4 094,84 \$	12 284,52 \$	78 747,54 \$	4,40%
3.17	8608	CASERNE NO 19	Agglomération	6 385,00 \$	532,08 \$	1 596,25 \$	4 788,75 \$	1 628,18 \$	4 884,53 \$	1 660,74 \$	4 982,22 \$	1 693,95 \$	5 081,86 \$	1 727,83 \$	5 183,50 \$	33 227,80 \$	1,86%
<b>Total :</b>						<b>85 918,00 \$</b>	<b>257 754,00 \$</b>	<b>87 636,36 \$</b>	<b>262 909,08 \$</b>	<b>89 389,09 \$</b>	<b>268 167,26 \$</b>	<b>91 176,87 \$</b>	<b>273 530,61 \$</b>	<b>93 000,41 \$</b>	<b>279 001,22 \$</b>	<b>1 788 482,89 \$</b>	<b>100,00%</b>
						▼	<b>Total 2019 :</b>	▼	<b>Total 2020 :</b>	▼	<b>Total 2021 :</b>	▼	<b>Total 2022 :</b>	▼	▼	▼	▼
						▼		▼		▼		▼		▼			
<b>TPS (5%) :</b>						4 295,90 \$	17 269,52 \$	17 614,91 \$	17 614,91 \$	17 614,91 \$	17 967,21 \$	17 967,21 \$	18 326,55 \$	18 326,55 \$	13 950,06 \$	89 424,14 \$	
<b>TVQ (9,975%) :</b>						8 570,32 \$	34 452,69 \$	35 141,74 \$	35 141,74 \$	35 141,74 \$	35 844,58 \$	35 844,58 \$	36 561,47 \$	36 561,47 \$	27 830,37 \$	178 401,17 \$	
<b>Coût du Lot # 3 (avec taxes) :</b>						<b>98 784,22 \$</b>	<b>397 112,57 \$</b>	<b>405 054,82 \$</b>	<b>405 054,82 \$</b>	<b>413 155,91 \$</b>	<b>413 155,91 \$</b>	<b>413 155,91 \$</b>	<b>421 419,03 \$</b>	<b>421 419,03 \$</b>	<b>320 781,65 \$</b>	<b>2 056 308,20 \$</b>	
<b>Ristourne / TPS / 100% :</b>						(4 295,90 \$)	(17 269,52 \$)	(17 614,91 \$)	(17 614,91 \$)	(17 614,91 \$)	(17 967,21 \$)	(17 967,21 \$)	(18 326,55 \$)	(18 326,55 \$)	(13 950,06 \$)	(89 424,14 \$)	
<b>Ristourne / TVQ / 50% :</b>						(4 285,16 \$)	(17 226,34 \$)	(17 570,87 \$)	(17 570,87 \$)	(17 570,87 \$)	(17 922,29 \$)	(17 922,29 \$)	(18 280,73 \$)	(18 280,73 \$)	(13 915,19 \$)	(89 200,58 \$)	
<b>Ristourne :</b>						(8 581,06 \$)	(34 495,86 \$)	(35 185,78 \$)	(35 185,78 \$)	(35 185,78 \$)	(35 889,50 \$)	(35 889,50 \$)	(36 607,28 \$)	(36 607,28 \$)	(27 865,25 \$)	(178 624,73 \$)	
<b>Dépense nette :</b>						90 203,16 \$	362 616,70 \$	369 869,04 \$	369 869,04 \$	369 869,04 \$	377 266,42 \$	377 266,42 \$	384 811,75 \$	384 811,75 \$	292 916,40 \$	1 877 683,47 \$	

**AO # 18-16922 - Service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC - Bâtiments SIM**

**Évolution des coûts des contrats et Répartition des dépenses**

	<b>Année 2018 (3 mois)</b>	<b>Année 2019 (12 mois)</b>	<b>Année 2020 (12 mois)</b>	<b>Année 2021 (12 mois)</b>	<b>Année 2022 (12 mois)</b>	<b>Année 2023 (9 mois)</b>	<b>Total 5 années</b>
<b>Coût des 3 lots (sans taxes) :</b>	205 073,75 \$	824 396,48 \$	840 884,40 \$	857 702,09 \$	874 856,13 \$	665 935,27 \$	4 268 848,12 \$
<b>TPS (5%) :</b>	10 253,69 \$	41 219,82 \$	42 044,22 \$	42 885,10 \$	43 742,81 \$	33 296,76 \$	213 442,41 \$
<b>TVQ (9,975%) :</b>	20 456,11 \$	82 233,55 \$	83 878,22 \$	85 555,78 \$	87 266,90 \$	66 427,04 \$	425 817,60 \$
<b>Coût des 3 lots (avec taxes) :</b>	<b>235 783,54 \$</b>	<b>947 849,85 \$</b>	<b>966 806,84 \$</b>	<b>986 142,98 \$</b>	<b>1 005 865,84 \$</b>	<b>765 659,07 \$</b>	<b>4 908 108,13 \$</b>
<b>Ristourne / TPS / 100% :</b>	(10 253,69 \$)	(41 219,82 \$)	(42 044,22 \$)	(42 885,10 \$)	(43 742,81 \$)	(33 296,76 \$)	(213 442,41 \$)
<b>Ristourne / TVQ / 50% :</b>	(10 228,05 \$)	(41 116,77 \$)	(41 939,11 \$)	(42 777,89 \$)	(43 633,45 \$)	(33 213,52 \$)	(212 908,80 \$)
<b>Ristourne :</b>	(20 481,74 \$)	(82 336,60 \$)	(83 983,33 \$)	(85 663,00 \$)	(87 376,26 \$)	(66 510,28 \$)	(426 351,21 \$)
<b>Dépense nette :</b>	215 301,80 \$	865 513,25 \$	882 823,51 \$	900 479,98 \$	918 489,58 \$	699 148,79 \$	4 481 756,92 \$

Le 25 août 2015

HONEYWELL LIMITÉE  
A/S MONSIEUR MICHEL MÉTHOT  
2100, 52E AV  
LACHINE (QC) H8T 2Y5

N° de décision : 2015-CPSM-1044262

N° de client : 3000157259

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- HONEYWELL LIMITED
- DISTRIBUTION ADEMCO INTERNATIONAL
- DISTRIBUTION ADEMCO INT'L ADI

une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »). HONEYWELL LIMITÉE est donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **24 août 2018** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation/de renouvellement de l'autorisation.

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2540, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

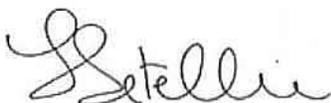
[www.laautorite.qc.ca](http://www.laautorite.qc.ca)

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier

Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Le 27 avril 2018

HONEYWELL LIMITÉE  
A/S MONSIEUR MICHEL MÉTHOT  
2100, 52E AV  
LACHINE (QC) H8T 2Y5

N° de client : 3000157259

**Objet : Rappel - Renouvellement de votre autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Nous tenons à vous informer de nouveau que l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public de HONEYWELL LIMITÉE pour laquelle vous êtes le répondant est valide jusqu'au **24 août 2018** et qu'elle devra être renouvelée si vous souhaitez la conserver.

**Si vous nous avez déjà transmis votre demande de renouvellement, veuillez ne pas tenir compte de ce rappel.**

### **Renouvellement de votre autorisation**

Afin de poursuivre l'exécution de vos contrats publics en cours, vous devez présenter à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») une demande de renouvellement au moins 90 jours avant la date de son expiration<sup>1</sup>, c'est-à-dire le ou avant le **27 mai 2018**.

- Si nous recevons votre demande avant cette date, l'autorisation de votre entreprise demeure valide, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant sa révocation, jusqu'à ce que l'Autorité procède à son renouvellement. Vous serez donc autorisé à poursuivre l'exécution de vos contrats publics en cours durant la période d'analyse de votre demande, de même qu'à conclure de nouveaux contrats ou sous-contrats publics.

Afin d'être en mesure de déposer votre demande de renouvellement dans les délais requis, nous vous suggérons d'effectuer cette transaction par le biais des services en ligne de l'Autorité. Vous trouverez en annexe les étapes à suivre pour soumettre votre demande.

---

<sup>1</sup> Article 21.41 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1).

- Si nous ne recevons pas votre demande dans les délais requis, **le nom de votre entreprise sera retiré du registre des entreprises autorisées** (le « REA ») à la date d'expiration de votre autorisation, **Votre entreprise ne sera donc plus en mesure de conclure de nouveaux contrats/sous-contrats publics visés par les seuils applicables à partir de cette date.** Cependant, vous pourrez poursuivre vos contrats/sous-contrats publics en cours d'exécution jusqu'à ce que l'Autorité statue sur votre demande de renouvellement.

### **Non-renouvellement de votre autorisation**

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre autorisation, vous trouverez en annexe les étapes à suivre pour soumettre une demande de non-renouvellement à l'aide des services en ligne de l'Autorité.

Notez que si vous exécutez un contrat/sous-contrat public en tant que contractant/sous-contractant et que votre autorisation est expirée, vous serez réputé en défaut d'exécuter ce contrat/sous-contrat au terme d'un délai de 60 jours suivant la date d'expiration de l'autorisation<sup>2</sup>.

### **Renouvellement/non-renouvellement d'une autorisation par une entreprise étrangère**

Si votre entreprise est considérée comme étrangère, nous vous invitons à consulter le site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca). Veuillez accéder à la section **Autres mandats de l'Autorité**, puis choisir **Contrats publics**. Vous y trouverez plus d'information sur la façon de soumettre votre demande de renouvellement ou de non-renouvellement de votre autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public.

Pour toute question concernant votre dossier, veuillez communiquer avec la Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires au 1 877 525-0337, poste 4848, ou par courriel au [direction-lcop-esm@lautorite.qc.ca](mailto:direction-lcop-esm@lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires

p.j. Annexe - Étapes à suivre pour soumettre une demande de renouvellement

---

<sup>2</sup> Ibid.; article 21.41.1

## Annexe – Renouvellement / Non-renouvellement de la demande d'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public par le biais des services en ligne

---

### ÉTAPES À SUIVRE AFIN DE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

1. Accédez à votre compte client des services en ligne de l'Autorité. Puis, sélectionnez l'onglet **Dossier client – Gestion des liens d'affaires**. Validez et mettez à jour les liens d'affaires de votre entreprise.
2. Une fois la mise à jour effectuée, validez vos liens d'affaires en cliquant sur le bouton « **Valider** ».
3. Si vous obtenez des messages d'erreur, corrigez l'information demandée. Lorsqu'il n'y aura plus de messages d'erreur, soumettez la mise à jour de vos liens en cliquant sur le bouton « **Prochaine étape** ».
4. Une fois la mise à jour de vos liens transmise, vous pourrez maintenant soumettre votre demande de renouvellement, accompagnée des pièces justificatives et du paiement requis. Cette demande est accessible à partir de l'onglet **Contrats publics – Renouvellement/Non-renouvellement**. Soumettre votre demande de renouvellement est la dernière étape à faire de votre part.
5. La mise à jour de vos liens ainsi que votre demande de renouvellement seront traitées par l'agent assigné à votre dossier.

### ÉTAPES À SUIVRE AFIN DE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE NON-RENOUVELLEMENT

1. Accéder à votre compte client des services en ligne de l'Autorité et sélectionnez la demande de non-renouvellement disponible à l'onglet **Contrats publics – Renouvellement/Non-renouvellement**.
2. À l'étape 2 du formulaire, sélectionnez l'option **Je ne désire pas renouveler mon autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**.
3. Par la suite, complétez les étapes suivantes, puis soumettez la demande.
4. Une fois reçue, votre demande de non-renouvellement sera traitée par l'agent assigné à votre dossier.

**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
www.lautorite.qc.ca

Montréal  
800, square Victoria, 22e étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Le 17 mai 2018

HONEYWELL LIMITÉE  
2100, 52E AV  
LACHINE QC H8T 2Y5

**Objet : Accusé de réception - Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics)**

---

Nous avons bien reçu votre formulaire de « Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics) ». Vous trouverez ci-dessous les renseignements importants concernant cette demande :

N° de client : 3000157259

N° de demande : 1831808889

Si vous avez accès aux services en ligne de l'Autorité et que vous êtes l'initiateur de cette demande, vous pouvez en consulter l'état à la section « Suivi des demandes » dans le menu « Dossier client ».

Pour toute question relative à votre demande, vous pouvez communiquer avec un agent de notre Centre d'information au 1 877 525-0337.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

L'Autorité des marchés financiers

## **Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics)**

### **Confirmation de transmission**

Nous confirmons avoir reçu votre demande.

Un accusé de réception sera déposé dans la section « Communications sécurisées ». Si vous devez nous transmettre des pièces justificatives en format papier, un bon de numérisation à joindre avec chacun de ces documents se trouve à la fin de l'accusé de réception.

Veillez utiliser le numéro ci-dessous pour toute communication avec nous en lien avec cette demande.

**Veillez maintenant compléter votre demande de renouvellement.**

**N° client:** 3000157259

**N° de demande:** 1831808889

Date de création : 17 mai 2018 10:11

## Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics)

### Information d'identification

#### Information du client

N° client Nom de l'entreprise 

#### Adresse de correspondance

N° d'immeuble / Case postale  Bureau / App. / Unité Rue / Installation de livraison Municipalité  Province / État Pays  Code postal / Zip code 

### Sommaire

Type	Ajouté(s)	Modifié(s)	Supprimé(s)
Actionnaire (entité) ayant le contrôle de l'entité	0	1	0
Actionnaire (entité) ayant le contrôle de la demanderesse	0	1	0
Administrateur de l'entité	0	2	1
Administrateur de la demanderesse	1	1	2
Dirigeant ayant le contrôle de l'entité	0	2	1
Dirigeant ayant le contrôle de la demanderesse	1	3	2
Établissement	6	1	0
Institution financière	0	1	0
Répondant	0	1	0

#### Totaux

Ajouté(s) : 8  
 Modifié(s) : 13  
 Supprimé(s) : 6

### Déclaration aux renseignements fournis

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques.

Suite à la transmission de votre demande, vous pourrez imprimer la totalité des informations divulguées, par le biais du menu « Dossier client » en sélectionnant « Suivi des demandes ».

Date de création : 17 mai 2018 10:10

**Dossier # : 1186292002**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Gestion immobilière et exploitation , Division - gestion immobilière et exploitation à contrat et énergie

**Objet :** Accorder trois (3) contrats (3 lots) à la firme Honeywell Limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC, pour une période de cinq (5) années à compter du 1er octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108.13 \$, indexation et taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ - Appel d'offres public 18-16922 - (2 soumissionnaires conformes).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-16922\\_DetCah.pdf](#)[18-16922\\_PV.pdf](#)[18-16922\\_TCP Final.pdf](#)[18-16922\\_Intervention.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Francesca RABY  
Agent d'approvisionnement II  
**Tél :** 514-872-4907

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-27

Danielle CHAURET  
Chef de section  
**Tél :** 514 872-5241  
**Division :** Service de l'approvisionnement , Direction

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
Honeywell Limitée	1 536 822,21 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	1
Av-Tech Inc.	1 766 064,35 \$	<input type="checkbox"/>	1
Honeywell Limitée	1 314 977,72 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	2
Av-Tech Inc.	1 349 159,54 \$	<input type="checkbox"/>	2
Honeywell Limitée	2 056 308,20 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	3

### Information additionnelle

Les huit (8) raisons de désistement sont les suivantes : (2) pour consultation, (2) ne font pas de contrat "tout inclus", (2) pas de réponse malgré la relance, (1) nos engagements dans d'autres projets ne nous permettent pas d'effectuer le vôtre dans le délai requis et (1) la structure de votre devis (octroi par lot) ne fonctionne pas avec la structure de l'entreprise.

Veuillez noter que Av-Tech Inc. a acheté deux (2) fois le cahier des charges.

Préparé par :  Le  -  -

Numéro de l'appel d'offres		18-16922											
Num. du Lot	Description du lot	Num. d'Item	No Batiment	Description d'item	Unité de mesure	Qté par période	Nombre de périodes	Prix forfaitaire	Total sans taxes	Total taxes incluses	Soumissionnaires	Conformité	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.1	62	CASERNE NO 13	forfait	1	1	8 462,00 \$	8 462,00 \$	9 729,18 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	23 654,00 \$	23 654,00 \$	27 196,19 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	23 618,00 \$	23 618,00 \$	27 154,80 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	31 994,00 \$	31 994,00 \$	36 785,10 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	16 178,00 \$	16 178,00 \$	18 600,66 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	14 088,00 \$	14 088,00 \$	16 197,68 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	9 009,00 \$	9 009,00 \$	10 358,10 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	11 128,00 \$	11 128,00 \$	12 794,42 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	13 176,00 \$	13 176,00 \$	15 149,11 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	55 097,00 \$	55 097,00 \$	63 347,78 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	16 455,00 \$	16 455,00 \$	18 919,14 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 602,00 \$	1 602,00 \$	1 841,90 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	2 804,00 \$	2 804,00 \$	3 223,90 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	1 073,00 \$	1 073,00 \$	1 233,68 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	28 512,00 \$	28 512,00 \$	32 781,67 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	8 631,24 \$	8 631,24 \$	9 923,77 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	24 127,08 \$	24 127,08 \$	27 740,11 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	24 090,36 \$	24 090,36 \$	27 697,89 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	32 633,88 \$	32 633,88 \$	37 520,80 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	16 501,56 \$	16 501,56 \$	18 972,67 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	14 369,76 \$	14 369,76 \$	16 521,63 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	9 189,18 \$	9 189,18 \$	10 565,26 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	11 350,56 \$	11 350,56 \$	13 050,31 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	13 439,52 \$	13 439,52 \$	15 452,09 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	56 198,94 \$	56 198,94 \$	64 614,73 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	16 784,10 \$	16 784,10 \$	19 297,52 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 634,04 \$	1 634,04 \$	1 878,74 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	2 860,08 \$	2 860,08 \$	3 288,38 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	1 094,46 \$	1 094,46 \$	1 258,36 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	29 082,24 \$	29 082,24 \$	33 437,31 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	8 803,86 \$	8 803,86 \$	10 122,24 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	24 609,62 \$	24 609,62 \$	28 294,91 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	24 572,17 \$	24 572,17 \$	28 251,85 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	33 286,56 \$	33 286,56 \$	38 271,22 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	16 831,59 \$	16 831,59 \$	19 352,12 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	14 657,16 \$	14 657,16 \$	16 852,07 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	9 372,96 \$	9 372,96 \$	10 776,56 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	11 577,57 \$	11 577,57 \$	13 311,31 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	13 708,31 \$	13 708,31 \$	15 761,13 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	57 322,92 \$	57 322,92 \$	65 907,03 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	17 119,78 \$	17 119,78 \$	19 683,47 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 666,72 \$	1 666,72 \$	1 916,31 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	2 917,28 \$	2 917,28 \$	3 354,14 \$	Honeywell Limitée	Oui	
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	1 116,35 \$	1 116,35 \$	1 283,52 \$	Honeywell Limitée	Oui	

LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	29 663,88 \$	29 663,88 \$	34 106,05 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	8 979,94 \$	8 979,94 \$	10 324,69 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	25 101,81 \$	25 101,81 \$	28 860,81 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	25 063,61 \$	25 063,61 \$	28 816,89 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	33 952,29 \$	33 952,29 \$	39 036,65 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	17 168,22 \$	17 168,22 \$	19 739,16 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	14 950,30 \$	14 950,30 \$	17 189,11 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	9 560,42 \$	9 560,42 \$	10 992,09 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	11 809,12 \$	11 809,12 \$	13 577,54 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	13 982,48 \$	13 982,48 \$	16 076,36 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	58 469,38 \$	58 469,38 \$	67 225,17 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	17 462,18 \$	17 462,18 \$	20 077,14 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 700,06 \$	1 700,06 \$	1 954,64 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	2 975,63 \$	2 975,63 \$	3 421,23 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	1 138,68 \$	1 138,68 \$	1 309,20 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	30 257,16 \$	30 257,16 \$	34 788,17 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	9 159,54 \$	9 159,54 \$	10 531,18 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	25 603,85 \$	25 603,85 \$	29 438,03 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	25 564,88 \$	25 564,88 \$	29 393,22 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	34 631,33 \$	34 631,33 \$	39 817,37 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	17 511,59 \$	17 511,59 \$	20 133,95 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	15 249,30 \$	15 249,30 \$	17 532,88 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	9 751,63 \$	9 751,63 \$	11 211,94 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	12 045,31 \$	12 045,31 \$	13 849,10 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	14 262,13 \$	14 262,13 \$	16 397,88 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	59 638,76 \$	59 638,76 \$	68 569,66 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	17 811,42 \$	17 811,42 \$	20 478,68 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 734,06 \$	1 734,06 \$	1 993,74 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	3 035,14 \$	3 035,14 \$	3 489,65 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	1 161,45 \$	1 161,45 \$	1 335,38 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	30 862,31 \$	30 862,31 \$	35 483,94 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	12 625,00 \$	12 625,00 \$	14 515,59 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	20 592,00 \$	20 592,00 \$	23 675,65 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 492,00 \$	7 492,00 \$	8 613,93 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	24 091,00 \$	24 091,00 \$	27 698,63 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	26 340,00 \$	26 340,00 \$	30 284,42 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	9 852,00 \$	9 852,00 \$	11 327,34 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	28 186,00 \$	28 186,00 \$	32 406,85 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	24 917,00 \$	24 917,00 \$	28 648,32 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 148,00 \$	9 148,00 \$	10 517,91 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	14 832,00 \$	14 832,00 \$	17 053,09 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	9 418,00 \$	9 418,00 \$	10 828,35 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 158,00 \$	13 158,00 \$	15 128,41 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	9 944,00 \$	9 944,00 \$	11 433,11 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 178,00 \$	9 178,00 \$	10 552,41 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	12 877,50 \$	12 877,50 \$	14 805,91 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	21 003,84 \$	21 003,84 \$	24 149,17 \$	Honeywell Limitée	Oui

LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 641,84 \$	7 641,84 \$	8 786,21 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	24 572,82 \$	24 572,82 \$	28 252,60 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	26 866,80 \$	26 866,80 \$	30 890,10 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	10 049,04 \$	10 049,04 \$	11 553,88 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	28 749,72 \$	28 749,72 \$	33 054,99 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	25 415,34 \$	25 415,34 \$	29 221,29 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 330,96 \$	9 330,96 \$	10 728,27 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	15 128,64 \$	15 128,64 \$	17 394,15 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	9 606,36 \$	9 606,36 \$	11 044,91 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 421,16 \$	13 421,16 \$	15 430,98 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	10 142,88 \$	10 142,88 \$	11 661,78 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 361,56 \$	9 361,56 \$	10 763,45 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	13 135,05 \$	13 135,05 \$	15 102,02 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	21 423,92 \$	21 423,92 \$	24 632,15 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 794,68 \$	7 794,68 \$	8 961,93 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	25 064,28 \$	25 064,28 \$	28 817,66 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	27 404,14 \$	27 404,14 \$	31 507,91 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	10 250,02 \$	10 250,02 \$	11 784,96 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	29 324,71 \$	29 324,71 \$	33 716,09 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	25 923,65 \$	25 923,65 \$	29 805,72 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 517,58 \$	9 517,58 \$	10 942,84 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	15 431,21 \$	15 431,21 \$	17 742,03 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	9 798,49 \$	9 798,49 \$	11 265,81 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 689,58 \$	13 689,58 \$	15 739,59 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	10 345,74 \$	10 345,74 \$	11 895,01 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 548,79 \$	9 548,79 \$	10 978,72 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	13 397,75 \$	13 397,75 \$	15 404,06 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	21 852,40 \$	21 852,40 \$	25 124,80 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 950,57 \$	7 950,57 \$	9 141,17 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	25 565,56 \$	25 565,56 \$	29 394,00 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	27 952,22 \$	27 952,22 \$	32 138,06 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	10 455,02 \$	10 455,02 \$	12 020,66 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	29 911,21 \$	29 911,21 \$	34 390,41 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	26 442,12 \$	26 442,12 \$	30 401,83 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 707,93 \$	9 707,93 \$	11 161,69 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	15 739,84 \$	15 739,84 \$	18 096,88 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	9 994,46 \$	9 994,46 \$	11 491,13 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 963,37 \$	13 963,37 \$	16 054,38 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	10 552,65 \$	10 552,65 \$	12 132,91 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 739,77 \$	9 739,77 \$	11 198,30 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	13 665,71 \$	13 665,71 \$	15 712,15 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	22 289,44 \$	22 289,44 \$	25 627,28 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	8 109,58 \$	8 109,58 \$	9 323,99 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	26 076,87 \$	26 076,87 \$	29 981,88 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	28 511,26 \$	28 511,26 \$	32 780,82 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	10 664,12 \$	10 664,12 \$	12 261,07 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	30 509,43 \$	30 509,43 \$	35 078,22 \$	Honeywell Limitée	Oui

LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	26 970,96 \$	26 970,96 \$	31 009,86 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 902,09 \$	9 902,09 \$	11 384,93 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	16 054,63 \$	16 054,63 \$	18 458,81 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	10 194,35 \$	10 194,35 \$	11 720,95 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	14 242,64 \$	14 242,64 \$	16 375,48 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	10 763,71 \$	10 763,71 \$	12 375,58 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	9 934,56 \$	9 934,56 \$	11 422,26 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.1	0057	CASERNE NO 05 (EX-POSTE 33)	forfait	1	1	62 722,00 \$	62 722,00 \$	72 114,62 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.2	0077	CASERNE NO 30 ET MUSÉE DES POMPIER	forfait	1	1	10 851,00 \$	10 851,00 \$	12 475,94 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.3	0079	CASERNE NO 26	forfait	1	1	6 952,00 \$	6 952,00 \$	7 993,06 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.4	0121	CASERNE NO 27	forfait	1	1	11 115,00 \$	11 115,00 \$	12 779,47 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.5	0150	CASERNE NO 04	forfait	1	1	8 694,00 \$	8 694,00 \$	9 995,93 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.6	0151	CASERNE NO 34 BIBLIO+MAISON CULTUR	forfait	1	1	26 901,00 \$	26 901,00 \$	30 929,42 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.7	0153	CASERNE NO 46	forfait	1	1	11 463,00 \$	11 463,00 \$	13 179,58 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.8	0208	CASERNE NO 20 (PALAIS DES CONGRES)	forfait	1	1	13 566,00 \$	13 566,00 \$	15 597,51 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.9	0213	QUARTIER GÉNÉRAL DU SIM	forfait	1	1	49 364,00 \$	49 364,00 \$	56 756,26 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.10	0219	CASERNE NO 10	forfait	1	1	22 195,00 \$	22 195,00 \$	25 518,70 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.11	0273	CASERNE NO 25	forfait	1	1	8 926,00 \$	8 926,00 \$	10 262,67 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.12	0280	CASERNE NO 23 ET CENTRE ST-HENRI	forfait	1	1	20 639,00 \$	20 639,00 \$	23 729,69 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.13	0300	CASERNE NO 16	forfait	1	1	33 949,00 \$	33 949,00 \$	39 032,86 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.14	0317	CASERNE 33 / BIBLIO & M.CULT.MARIE-UC	forfait	1	1	27 976,00 \$	27 976,00 \$	32 165,41 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.15	0346	CASERNE NO 03	forfait	1	1	6 842,00 \$	6 842,00 \$	7 866,59 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.16	0347	CASERNE NO 15	forfait	1	1	15 132,00 \$	15 132,00 \$	17 398,02 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	3.17	8608	CASERNE NO 19	forfait	1	1	6 385,00 \$	6 385,00 \$	7 341,15 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.1	0057	CASERNE NO 05 (EX-POSTE 33)	forfait	1	1	63 976,44 \$	63 976,44 \$	73 556,91 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.2	0077	CASERNE NO 30 ET MUSÉE DES POMPIER	forfait	1	1	11 068,02 \$	11 068,02 \$	12 725,46 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.3	0079	CASERNE NO 26	forfait	1	1	7 091,04 \$	7 091,04 \$	8 152,92 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.4	0121	CASERNE NO 27	forfait	1	1	11 337,30 \$	11 337,30 \$	13 035,06 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.5	0150	CASERNE NO 04	forfait	1	1	8 867,88 \$	8 867,88 \$	10 195,85 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.6	0151	CASERNE NO 34 BIBLIO+MAISON CULTUR	forfait	1	1	27 439,02 \$	27 439,02 \$	31 548,01 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.7	0153	CASERNE NO 46	forfait	1	1	11 692,26 \$	11 692,26 \$	13 443,18 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.8	0208	CASERNE NO 20 (PALAIS DES CONGRES)	forfait	1	1	13 837,32 \$	13 837,32 \$	15 909,46 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.9	0213	QUARTIER GÉNÉRAL DU SIM	forfait	1	1	50 351,28 \$	50 351,28 \$	57 891,38 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.10	0219	CASERNE NO 10	forfait	1	1	22 638,90 \$	22 638,90 \$	26 029,08 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.11	0273	CASERNE NO 25	forfait	1	1	9 104,52 \$	9 104,52 \$	10 467,92 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.12	0280	CASERNE NO 23 ET CENTRE ST-HENRI	forfait	1	1	21 051,78 \$	21 051,78 \$	24 204,28 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.13	0300	CASERNE NO 16	forfait	1	1	34 627,98 \$	34 627,98 \$	39 813,52 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.14	0317	CASERNE 33 / BIBLIO & M.CULT.MARIE-UC	forfait	1	1	28 535,52 \$	28 535,52 \$	32 808,71 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.15	0346	CASERNE NO 03	forfait	1	1	6 978,84 \$	6 978,84 \$	8 023,92 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.16	0347	CASERNE NO 15	forfait	1	1	15 434,64 \$	15 434,64 \$	17 745,98 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	3.17	8608	CASERNE NO 19	forfait	1	1	6 512,70 \$	6 512,70 \$	7 487,98 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.1	0057	CASERNE NO 05 (EX-POSTE 33)	forfait	1	1	65 255,97 \$	65 255,97 \$	75 028,05 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.2	0077	CASERNE NO 30 ET MUSÉE DES POMPIER	forfait	1	1	11 289,38 \$	11 289,38 \$	12 979,96 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.3	0079	CASERNE NO 26	forfait	1	1	7 232,86 \$	7 232,86 \$	8 315,98 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.4	0121	CASERNE NO 27	forfait	1	1	11 564,05 \$	11 564,05 \$	13 295,77 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.5	0150	CASERNE NO 04	forfait	1	1	9 045,24 \$	9 045,24 \$	10 399,76 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.6	0151	CASERNE NO 34 BIBLIO+MAISON CULTUR	forfait	1	1	27 987,80 \$	27 987,80 \$	32 178,97 \$	Honeywell Limitée	Oui

LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.7	0153	CASERNE NO 46	forfait	1	1	11 926,11 \$	11 926,11 \$	13 712,04 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.8	0208	CASERNE NO 20 (PALAIS DES CONGRES)	forfait	1	1	14 114,07 \$	14 114,07 \$	16 227,65 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.9	0213	QUARTIER GÉNÉRAL DU SIM	forfait	1	1	51 358,31 \$	51 358,31 \$	59 049,22 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.10	0219	CASERNE NO 10	forfait	1	1	23 091,68 \$	23 091,68 \$	26 549,66 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.11	0273	CASERNE NO 25	forfait	1	1	9 286,61 \$	9 286,61 \$	10 677,28 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.12	0280	CASERNE NO 23 ET CENTRE ST-HENRI	forfait	1	1	21 472,82 \$	21 472,82 \$	24 688,37 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.13	0300	CASERNE NO 16	forfait	1	1	35 320,54 \$	35 320,54 \$	40 609,79 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.14	0317	CASERNE 33 / BIBLIO & M.CULT.MARIE-UC	forfait	1	1	29 106,23 \$	29 106,23 \$	33 464,89 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.15	0346	CASERNE NO 03	forfait	1	1	7 118,42 \$	7 118,42 \$	8 184,40 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.16	0347	CASERNE NO 15	forfait	1	1	15 743,33 \$	15 743,33 \$	18 100,89 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	3.17	8608	CASERNE NO 19	forfait	1	1	6 642,95 \$	6 642,95 \$	7 637,73 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.1	0057	CASERNE NO 05 (EX-POSTE 33)	forfait	1	1	66 561,09 \$	66 561,09 \$	76 528,61 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.2	0077	CASERNE NO 30 ET MUSÉE DES POMPIER	forfait	1	1	11 515,17 \$	11 515,17 \$	13 239,57 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.3	0079	CASERNE NO 26	forfait	1	1	7 377,52 \$	7 377,52 \$	8 482,30 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.4	0121	CASERNE NO 27	forfait	1	1	11 795,33 \$	11 795,33 \$	13 561,68 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.5	0150	CASERNE NO 04	forfait	1	1	9 226,14 \$	9 226,14 \$	10 607,75 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.6	0151	CASERNE NO 34 BIBLIO+MAISON CULTUR	forfait	1	1	28 547,56 \$	28 547,56 \$	32 822,56 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.7	0153	CASERNE NO 46	forfait	1	1	12 164,63 \$	12 164,63 \$	13 986,28 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.8	0208	CASERNE NO 20 (PALAIS DES CONGRES)	forfait	1	1	14 396,35 \$	14 396,35 \$	16 552,20 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.9	0213	QUARTIER GÉNÉRAL DU SIM	forfait	1	1	52 385,47 \$	52 385,47 \$	60 230,19 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.10	0219	CASERNE NO 10	forfait	1	1	23 553,51 \$	23 553,51 \$	27 080,65 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.11	0273	CASERNE NO 25	forfait	1	1	9 472,34 \$	9 472,34 \$	10 890,82 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.12	0280	CASERNE NO 23 ET CENTRE ST-HENRI	forfait	1	1	21 902,27 \$	21 902,27 \$	25 182,13 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.13	0300	CASERNE NO 16	forfait	1	1	36 026,95 \$	36 026,95 \$	41 421,99 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.14	0317	CASERNE 33 / BIBLIO & M.CULT.MARIE-UC	forfait	1	1	29 688,36 \$	29 688,36 \$	34 134,19 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.15	0346	CASERNE NO 03	forfait	1	1	7 260,79 \$	7 260,79 \$	8 348,09 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.16	0347	CASERNE NO 15	forfait	1	1	16 058,20 \$	16 058,20 \$	18 462,92 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	3.17	8608	CASERNE NO 19	forfait	1	1	6 775,81 \$	6 775,81 \$	7 790,49 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.1	0057	CASERNE NO 05 (EX-POSTE 33)	forfait	1	1	67 892,31 \$	67 892,31 \$	78 059,18 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.2	0077	CASERNE NO 30 ET MUSÉE DES POMPIER	forfait	1	1	11 745,47 \$	11 745,47 \$	13 504,35 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.3	0079	CASERNE NO 26	forfait	1	1	7 525,07 \$	7 525,07 \$	8 651,95 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.4	0121	CASERNE NO 27	forfait	1	1	12 031,23 \$	12 031,23 \$	13 832,91 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.5	0150	CASERNE NO 04	forfait	1	1	9 410,67 \$	9 410,67 \$	10 819,92 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.6	0151	CASERNE NO 34 BIBLIO+MAISON CULTUR	forfait	1	1	29 118,51 \$	29 118,51 \$	33 479,01 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.7	0153	CASERNE NO 46	forfait	1	1	12 407,92 \$	12 407,92 \$	14 266,01 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.8	0208	CASERNE NO 20 (PALAIS DES CONGRES)	forfait	1	1	14 684,27 \$	14 684,27 \$	16 883,24 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.9	0213	QUARTIER GÉNÉRAL DU SIM	forfait	1	1	53 433,18 \$	53 433,18 \$	61 434,80 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.10	0219	CASERNE NO 10	forfait	1	1	24 024,58 \$	24 024,58 \$	27 622,26 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.11	0273	CASERNE NO 25	forfait	1	1	9 661,79 \$	9 661,79 \$	11 108,64 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.12	0280	CASERNE NO 23 ET CENTRE ST-HENRI	forfait	1	1	22 340,32 \$	22 340,32 \$	25 685,78 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.13	0300	CASERNE NO 16	forfait	1	1	36 747,49 \$	36 747,49 \$	42 250,43 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.14	0317	CASERNE 33 / BIBLIO & M.CULT.MARIE-UC	forfait	1	1	30 282,12 \$	30 282,12 \$	34 816,87 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.15	0346	CASERNE NO 03	forfait	1	1	7 406,00 \$	7 406,00 \$	8 515,05 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.16	0347	CASERNE NO 15	forfait	1	1	16 379,36 \$	16 379,36 \$	18 832,17 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT3	17 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	3.17	8608	CASERNE NO 19	forfait	1	1	6 911,33 \$	6 911,33 \$	7 946,30 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	4.1	0879	BÂTIMENT PRINCIPAL COUR VILLE-MARIE	forfait	1	1	52 814,00 \$	52 814,00 \$	60 722,90 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	4.2	1061	6150 AVENUE ROYALMOUNT	forfait	1	1	42 730,00 \$	42 730,00 \$	49 128,82 \$	Honeywell Limitée	Oui

LOT4	5 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	4.3	2075	PAVILLON D'ACCUEIL PARCOURS GOUIN	forfait	1	1	6 609,00 \$	6 609,00 \$	7 598,70 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	4.4	2552	GARAGE DE LA COUR DARLINGTON	forfait	1	1	16 968,00 \$	16 968,00 \$	19 508,96 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	4.5	5361	PÉPINIÈRE L'ASSOMPTION	forfait	1	1	47 505,00 \$	47 505,00 \$	54 618,87 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	4.1	0879	BÂTIMENT PRINCIPAL COUR VILLE-MARIE	forfait	1	1	53 870,28 \$	53 870,28 \$	61 937,35 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	4.2	1061	6150 AVENUE ROYALMOUNT	forfait	1	1	43 584,60 \$	43 584,60 \$	50 111,39 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	4.3	2075	PAVILLON D'ACCUEIL PARCOURS GOUIN	forfait	1	1	6 741,18 \$	6 741,18 \$	7 750,67 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	4.4	2552	GARAGE DE LA COUR DARLINGTON	forfait	1	1	17 307,36 \$	17 307,36 \$	19 899,14 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	4.5	5361	PÉPINIÈRE L'ASSOMPTION	forfait	1	1	48 455,10 \$	48 455,10 \$	55 711,25 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	4.1	0879	BÂTIMENT PRINCIPAL COUR VILLE-MARIE	forfait	1	1	54 947,69 \$	54 947,69 \$	63 176,11 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	4.2	1061	6150 AVENUE ROYALMOUNT	forfait	1	1	44 456,29 \$	44 456,29 \$	51 113,62 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	4.3	2075	PAVILLON D'ACCUEIL PARCOURS GOUIN	forfait	1	1	6 876,00 \$	6 876,00 \$	7 905,68 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	4.4	2552	GARAGE DE LA COUR DARLINGTON	forfait	1	1	17 653,51 \$	17 653,51 \$	20 297,12 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	4.5	5361	PÉPINIÈRE L'ASSOMPTION	forfait	1	1	49 424,20 \$	49 424,20 \$	56 825,47 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	4.1	0879	BÂTIMENT PRINCIPAL COUR VILLE-MARIE	forfait	1	1	56 046,64 \$	56 046,64 \$	64 439,62 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	4.2	1061	6150 AVENUE ROYALMOUNT	forfait	1	1	45 345,42 \$	45 345,42 \$	52 135,90 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	4.3	2075	PAVILLON D'ACCUEIL PARCOURS GOUIN	forfait	1	1	7 013,52 \$	7 013,52 \$	8 063,79 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	4.4	2552	GARAGE DE LA COUR DARLINGTON	forfait	1	1	18 006,58 \$	18 006,58 \$	20 703,07 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	4.5	5361	PÉPINIÈRE L'ASSOMPTION	forfait	1	1	50 412,69 \$	50 412,69 \$	57 961,99 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	4.1	0879	BÂTIMENT PRINCIPAL COUR VILLE-MARIE	forfait	1	1	57 167,57 \$	57 167,57 \$	65 728,41 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	4.2	1061	6150 AVENUE ROYALMOUNT	forfait	1	1	46 252,33 \$	46 252,33 \$	53 178,62 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	4.3	2075	PAVILLON D'ACCUEIL PARCOURS GOUIN	forfait	1	1	7 153,79 \$	7 153,79 \$	8 225,07 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	4.4	2552	GARAGE DE LA COUR DARLINGTON	forfait	1	1	18 366,71 \$	18 366,71 \$	21 117,12 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT4	5 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	4.5	5361	PÉPINIÈRE L'ASSOMPTION	forfait	1	1	51 420,94 \$	51 420,94 \$	59 121,23 \$	Honeywell Limitée	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.1	62	CASERNE NO 13	forfait	1	1	23 286,08 \$	23 286,08 \$	26 773,17 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	23 532,99 \$	23 532,99 \$	27 057,06 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	14 243,84 \$	14 243,84 \$	16 376,86 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	30 488,18 \$	30 488,18 \$	35 053,78 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	22 910,93 \$	22 910,93 \$	26 341,84 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	15 239,02 \$	15 239,02 \$	17 521,06 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	16 830,15 \$	16 830,15 \$	19 350,46 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	22 463,97 \$	22 463,97 \$	25 827,95 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	21 627,92 \$	21 627,92 \$	24 866,70 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	40 473,04 \$	40 473,04 \$	46 533,88 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	25 046,98 \$	25 046,98 \$	28 797,77 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 126,01 \$	1 126,01 \$	1 294,63 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	1 833,62 \$	1 833,62 \$	2 108,20 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	918,81 \$	918,81 \$	1 056,40 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 1 : 2018-2019)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	35 141,84 \$	35 141,84 \$	40 404,33 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	23 751,80 \$	23 751,80 \$	27 308,63 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	24 003,65 \$	24 003,65 \$	27 598,20 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	14 528,72 \$	14 528,72 \$	16 704,40 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	31 097,94 \$	31 097,94 \$	35 754,86 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	23 369,15 \$	23 369,15 \$	26 868,68 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	15 543,80 \$	15 543,80 \$	17 871,48 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	17 166,76 \$	17 166,76 \$	19 737,48 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	22 913,25 \$	22 913,25 \$	26 344,51 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	22 060,47 \$	22 060,47 \$	25 364,03 \$	Av-Tech Inc.	Oui

LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	41 282,50 \$	41 282,50 \$	47 464,55 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	25 547,92 \$	25 547,92 \$	29 373,72 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 148,53 \$	1 148,53 \$	1 320,52 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	1 870,30 \$	1 870,30 \$	2 150,38 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	937,19 \$	937,19 \$	1 077,53 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 2 : 2019-2020)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	35 844,67 \$	35 844,67 \$	41 212,41 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	24 226,84 \$	24 226,84 \$	27 854,81 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	24 483,72 \$	24 483,72 \$	28 150,16 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	14 819,29 \$	14 819,29 \$	17 038,48 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	31 719,90 \$	31 719,90 \$	36 469,96 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	23 836,53 \$	23 836,53 \$	27 406,05 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	15 854,68 \$	15 854,68 \$	18 228,92 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	17 510,09 \$	17 510,09 \$	20 132,23 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	23 371,51 \$	23 371,51 \$	26 871,39 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	22 501,68 \$	22 501,68 \$	25 871,31 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	42 108,15 \$	42 108,15 \$	48 413,85 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	26 058,87 \$	26 058,87 \$	29 961,19 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 171,50 \$	1 171,50 \$	1 346,93 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	1 907,70 \$	1 907,70 \$	2 193,38 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	955,93 \$	955,93 \$	1 099,08 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 3 : 2020-2021)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	36 561,57 \$	36 561,57 \$	42 036,67 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	24 711,38 \$	24 711,38 \$	28 411,91 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	24 973,39 \$	24 973,39 \$	28 713,16 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	15 115,68 \$	15 115,68 \$	17 379,25 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	32 354,30 \$	32 354,30 \$	37 199,36 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	24 313,26 \$	24 313,26 \$	27 954,17 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	16 171,77 \$	16 171,77 \$	18 593,49 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	17 860,29 \$	17 860,29 \$	20 534,87 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	23 838,94 \$	23 838,94 \$	27 408,82 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	22 951,72 \$	22 951,72 \$	26 388,74 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	42 950,32 \$	42 950,32 \$	49 382,13 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	26 580,05 \$	26 580,05 \$	30 560,41 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 194,93 \$	1 194,93 \$	1 373,87 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	1 945,86 \$	1 945,86 \$	2 237,25 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	975,05 \$	975,05 \$	1 121,06 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 4 : 2021-2022)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	37 292,80 \$	37 292,80 \$	42 877,40 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.1	0062	CASERNE NO 13	forfait	1	1	25 205,60 \$	25 205,60 \$	28 980,14 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.2	0104	CASERNE NO 47 (MAIS.CULT.PETITE PAT	forfait	1	1	25 472,86 \$	25 472,86 \$	29 287,42 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.3	0177	CASERNE NO 48 / ÉD.ÉMMANUEL-ALBERT	forfait	1	1	15 417,99 \$	15 417,99 \$	17 726,83 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.4	0191	CASERNE NO 29 (EX-POSTE 51)	forfait	1	1	33 001,39 \$	33 001,39 \$	37 943,35 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.5	0192	CASERNE NO 50	forfait	1	1	24 799,52 \$	24 799,52 \$	28 513,25 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.6	0293	CASERNE NO 31 (EX-POSTE 43)	forfait	1	1	16 495,21 \$	16 495,21 \$	18 965,37 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.7	0418	CASERNE NO 44	forfait	1	1	18 217,50 \$	18 217,50 \$	20 945,57 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.8	0419	CASERNE NO 40 (EX-POSTE 53)	forfait	1	1	24 315,72 \$	24 315,72 \$	27 957,00 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.9	0421	CASERNE NO 39	forfait	1	1	23 410,75 \$	23 410,75 \$	26 916,51 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.10	0422	CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS	forfait	1	1	43 809,32 \$	43 809,32 \$	50 369,77 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.11	0762	CASERNE NO 38	forfait	1	1	27 111,65 \$	27 111,65 \$	31 171,62 \$	Av-Tech Inc.	Oui

LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.12	0802	TOUR DE CONTROLE,CENTRE DE FORM.	forfait	1	1	1 218,83 \$	1 218,83 \$	1 401,35 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.13	0886	DÉPOT # 08	forfait	1	1	1 984,77 \$	1 984,77 \$	2 281,99 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.14	1051	SIMULATEUR D'EMBRASEMENT (Hotte / év	forfait	1	1	994,55 \$	994,55 \$	1 143,48 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT1	14 bâtiments SIM et accessoire (Année 5 : 2022-2023)	1.15	2431	CASERNE NO 45	forfait	1	1	38 038,66 \$	38 038,66 \$	43 734,95 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	19 958,04 \$	19 958,04 \$	22 946,76 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	24 018,16 \$	24 018,16 \$	27 614,88 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 101,47 \$	7 101,47 \$	8 164,92 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	18 345,74 \$	18 345,74 \$	21 093,01 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	23 605,49 \$	23 605,49 \$	27 140,41 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	21 985,06 \$	21 985,06 \$	25 277,32 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	32 718,39 \$	32 718,39 \$	37 617,97 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	29 188,33 \$	29 188,33 \$	33 559,28 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 073,24 \$	5 073,24 \$	5 832,96 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	12 833,48 \$	12 833,48 \$	14 755,29 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	7 316,84 \$	7 316,84 \$	8 412,54 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	9 335,21 \$	9 335,21 \$	10 733,16 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	8 387,12 \$	8 387,12 \$	9 643,09 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 1 : 2018-2019)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 619,26 \$	5 619,26 \$	6 460,74 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	20 357,20 \$	20 357,20 \$	23 405,69 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	24 498,53 \$	24 498,53 \$	28 167,18 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 243,50 \$	7 243,50 \$	8 328,21 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	18 712,66 \$	18 712,66 \$	21 514,88 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	24 077,60 \$	24 077,60 \$	27 683,22 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	22 424,76 \$	22 424,76 \$	25 782,87 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	33 372,75 \$	33 372,75 \$	38 370,32 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	29 772,09 \$	29 772,09 \$	34 230,46 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 174,70 \$	5 174,70 \$	5 949,61 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 090,15 \$	13 090,15 \$	15 050,40 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	7 463,18 \$	7 463,18 \$	8 580,79 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	9 521,91 \$	9 521,91 \$	10 947,82 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	8 554,86 \$	8 554,86 \$	9 835,95 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 2 : 2019-2020)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 731,65 \$	5 731,65 \$	6 589,96 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	20 764,34 \$	20 764,34 \$	23 873,80 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	24 988,50 \$	24 988,50 \$	28 730,53 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 388,37 \$	7 388,37 \$	8 494,78 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	19 086,91 \$	19 086,91 \$	21 945,17 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	24 559,15 \$	24 559,15 \$	28 236,88 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	22 873,26 \$	22 873,26 \$	26 298,53 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	34 040,21 \$	34 040,21 \$	39 137,73 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	30 367,53 \$	30 367,53 \$	34 915,07 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 278,20 \$	5 278,20 \$	6 068,61 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 351,95 \$	13 351,95 \$	15 351,40 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	7 612,44 \$	7 612,44 \$	8 752,40 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	9 712,35 \$	9 712,35 \$	11 166,77 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	8 725,95 \$	8 725,95 \$	10 032,66 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 3 : 2020-2021)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 846,28 \$	5 846,28 \$	6 721,76 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	21 179,63 \$	21 179,63 \$	24 351,28 \$	Av-Tech Inc.	Oui

LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	25 488,27 \$	25 488,27 \$	29 305,14 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 536,14 \$	7 536,14 \$	8 664,68 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	19 468,65 \$	19 468,65 \$	22 384,08 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	25 050,34 \$	25 050,34 \$	28 801,63 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	23 330,72 \$	23 330,72 \$	26 824,50 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	34 721,01 \$	34 721,01 \$	39 920,48 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	30 974,88 \$	30 974,88 \$	35 613,37 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 383,76 \$	5 383,76 \$	6 189,98 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 618,99 \$	13 618,99 \$	15 658,43 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	7 764,69 \$	7 764,69 \$	8 927,45 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	9 906,60 \$	9 906,60 \$	11 390,11 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	8 900,47 \$	8 900,47 \$	10 233,32 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 4 : 2021-2022)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 963,21 \$	5 963,21 \$	6 856,20 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.1	0037	CASERNE NO 49	forfait	1	1	21 603,22 \$	21 603,22 \$	24 838,30 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.2	0038	CASERNE NO 35	forfait	1	1	25 998,03 \$	25 998,03 \$	29 891,23 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.3	0039	CASERNE NO 43	forfait	1	1	7 686,86 \$	7 686,86 \$	8 837,97 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.4	0190	CASERNE NO 09	forfait	1	1	19 858,02 \$	19 858,02 \$	22 831,76 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.5	0295	CASERNE NO 41 ET CENTRE OGILVY	forfait	1	1	25 551,34 \$	25 551,34 \$	29 377,65 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.6	0377	CASERNE NO 37	forfait	1	1	23 797,34 \$	23 797,34 \$	27 360,99 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.7	0409	CASERNE NO 42 / BIBLIOTHEQUE SALABE	forfait	1	1	35 415,43 \$	35 415,43 \$	40 718,89 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.8	3015	CASERNE NO 63, DORVAL	forfait	1	1	31 594,38 \$	31 594,38 \$	36 325,64 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.9	3147	CASERNE NO 22, ST-LÉONARD	forfait	1	1	5 491,44 \$	5 491,44 \$	6 313,78 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.10	3217	CASERNE NO 17, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	13 891,37 \$	13 891,37 \$	15 971,60 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.11	3228	CASERNE NO 57, PIERREFONDS	forfait	1	1	7 919,98 \$	7 919,98 \$	9 106,00 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.12	3332	CASERNE NO 18, MONTRÉAL-NORD	forfait	1	1	10 104,73 \$	10 104,73 \$	11 617,91 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.13	3333	CASERNE NO 58, ROXBORO	forfait	1	1	9 078,48 \$	9 078,48 \$	10 437,98 \$	Av-Tech Inc.	Oui
LOT2	14 bâtiments SIM (Année 5 : 2022-2023)	2.14	3336	CASERNE NO 21, ST-LÉONARD	forfait	1	1	6 082,47 \$	6 082,47 \$	6 993,32 \$	Av-Tech Inc.	Oui

**Service de l'approvisionnement**

Direction générale adjointe – Services institutionnels  
 255, boulevard Crémazie Est, 4e étage, bureau 400  
 Montréal (Québec) H2M 1L5



## Tableau comparatif des prix

**No de l'appel d'offres**

18-16922

**Agent d'approvisionnement**

Johanne Langlois

<b>Conformité</b>	Oui
-------------------	-----

Num. du Lot	Soumissionnaires	Num. d'Item	Description d'item	Qté par période	Unité de mesure	Nombre de périodes	Données		
							Montant sans taxes	Montant taxes incluses	
<b>LOT1</b>	Honeywell Limitée						1 336 657,71 \$	1 536 822,20 \$	*
	Av-Tech Inc.						1 536 042,05 \$	1 766 064,35 \$	
<b>LOT2</b>	Honeywell Limitée						1 143 707,52 \$	1 314 977,72 \$	*
	Av-Tech Inc.						1 173 437,26 \$	1 349 159,49 \$	
<b>LOT3</b>	Honeywell Limitée						1 788 482,92 \$	2 056 308,24 \$	*
<b>LOT4</b>	Honeywell Limitée						867 128,40 \$	996 980,88 \$	<b>Annulé</b>



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 18-16922

**Numéro de référence** : 1162697

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Service d'entretien d'équipements de la mécanique du bâtiment - CVAC (bâtiments SIM)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Av-Tech INC.. 8002 Jarry Est Montréal, QC, H1J 1H5	<a href="#">Monsieur Luis De Pablo</a> Téléphone : 514 493-1162 Télécopieur : 514 493-8788	<b>Commande : (1449042)</b> 2018-05-28 8 h 46 <b>Transmission :</b> 2018-05-28 8 h 46	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-28 8 h 46 - Téléchargement 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-28 8 h 46 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-05-28 8 h 46 - Téléchargement 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-28 8 h 46 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-28 8 h 46 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-05-30 15 h 17 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Av-Tech INC.. 101-2300 rue Léon-Harmel Québec, QC, G1N 4L2	<a href="#">Madame Nancy Lévesque</a> Téléphone : 418 686-2300 Télécopieur : 418 682-5421	<b>Commande : (1441001)</b> 2018-05-09 10 h <b>Transmission :</b> 2018-05-09 10 h	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-23 14 h 57 - Courriel 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-05-25 15 h 22 - Courriel 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-05-30 15 h 17 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Black & McDonald Ltée 625 rue Gougeon	<a href="#">Monsieur Louis Cartwright</a>	<b>Commande : (1444370)</b> 2018-05-16 9 h	

Montréal, QC, H4T 2B4 <a href="http://www.blackandmcdonald.com">http://www.blackandmcdonald.com</a>	Téléphone : 438 968-3857 Télécopieur :	<b>Transmission :</b> 2018-05-16 9 h	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-23 14 h 57 - Courriel 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-05-25 15 h 22 - Courriel 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-05-30 15 h 17 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Collège John Abbott 21,275 Chemin Lakeshore Sainte-Anne-de-Bellevue, QC, H9X 3L9	<a href="#">Madame contrats 25K</a> Téléphone : 514 457-6610 Télécopieur : 514 457-0528	<b>Commande : (1447919)</b> 2018-05-24 10 h 04 <b>Transmission :</b> 2018-05-24 10 h 04	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-24 10 h 04 - Téléchargement 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-24 10 h 04 - Téléchargement Mode privilégié : Ne pas recevoir
GDI Services techniques inc. 695-90e Avenue Montréal, QC, H8R 3A4 <a href="http://www.gdiservices.ca">http://www.gdiservices.ca</a>	<a href="#">Madame Francine Lavoie</a> Téléphone : 514 333-7702 Télécopieur : 514 368-1723	<b>Commande : (1440521)</b> 2018-05-08 13 h 21 <b>Transmission :</b> 2018-05-08 13 h 21	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-23 15 h 17 - Messagerie 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-05-25 17 h 31 - Messagerie 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-05-30 15 h 17 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Honeywell Ltée 2366 rue Galvani Québec, QC, G1N 4G4 <a href="http://www.honeywell.com">http://www.honeywell.com</a>	<a href="#">Monsieur Jean Bastien</a> Téléphone : 514 422-3464 Télécopieur : 514 422-3523	<b>Commande : (1441757)</b> 2018-05-10 11 h 06 <b>Transmission :</b> 2018-05-10 11 h 06	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-23 14 h 57 - Courriel 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-05-25 15 h 22 - Courriel 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-05-30 15 h 17 - Courriel

Hydro-Québec. 855 rue Sainte-Catherine Est Montréal, QC, H2L 4P5 <a href="http://www.hydroquebec.com">http://www.hydroquebec.com</a>	<a href="#">Monsieur Bruno Marcotte</a> Téléphone : 514 840-3000 Télécopieur : 514 840-3585	<b>Commande : (1456190)</b> 2018-06-12 8 h 09 <b>Transmission :</b> 2018-06-12 8 h 09	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique 2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-06-12 8 h 09 - Téléchargement 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-06-12 8 h 09 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-06-12 8 h 09 - Téléchargement 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-06-12 8 h 09 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-06-12 8 h 09 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-06-12 8 h 09 - Téléchargement Mode privilégié : Ne pas recevoir
Les Industries Garanties 5420 rue Pare Montréal, QC, H4P 1R3	<a href="#">Monsieur Patrick Flynn</a> Téléphone : 514 342-3400 Télécopieur : 514 342-2486	<b>Commande : (1444893)</b> 2018-05-16 16 h 38 <b>Transmission :</b> 2018-05-16 16 h 38	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-23 14 h 57 - Courriel 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-05-25 15 h 22 - Courriel 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-05-30 15 h 17 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Opsi, Gestion d'infrastructures inc. 2099, boul. Fernand Lafontaine Longueuil, QC, J4G2J4	<a href="#">Monsieur Jean-Guy Cadorette</a> Téléphone : 514 982-6774 Télécopieur : 514 982-9040	<b>Commande : (1442029)</b> 2018-05-10 15 h 31 <b>Transmission :</b> 2018-05-10 15 h 31	2945132 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (devis) 2018-05-23 14 h 57 - Courriel 2945133 - 18-16922 Addenda 1 (Fichier Excel) (bordereau) 2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement 2946818 - 18-16922 (devis) 2018-05-25 15 h 22 - Courriel 2946819 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2946820 - 18-16922 (bordereau) 2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement 2949071 - 18-16922 Addenda 3 2018-05-30 15 h 17 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Société de Contrôle Johnson Canada,  
S.E.C.  
395 Sainte-Croix Avenue Suite 100  
Montréal, QC, H4N 2L3  
<http://www.johnsoncontrols.com>

[Monsieur Alexandre Caron](#)  
Téléphone : 514 743-3533  
Télécopieur :

**Commande : (1443241)**  
2018-05-14 12 h 20  
**Transmission :**  
2018-05-14 12 h 20

2945132 - 18-16922 Addenda 1  
(Fichier Excel) (devis)  
2018-05-23 14 h 57 - Courriel  
2945133 - 18-16922 Addenda 1  
(Fichier Excel) (bordereau)  
2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement  
2946818 - 18-16922 (devis)  
2018-05-25 15 h 22 - Courriel  
2946819 - 18-16922 (bordereau)  
2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement  
2946820 - 18-16922 (bordereau)  
2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement  
2949071 - 18-16922 Addenda 3  
2018-05-30 15 h 17 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Ventilabec inc.  
1955 boul Saint-Elzéar O  
Laval, QC, H7L 3N7  
<http://www.ventilabec.ca>

[Monsieur Bruno Talhandier](#)  
Téléphone : 514 745-0230  
Télécopieur : 514 745-2653

**Commande : (1445345)**  
2018-05-17 13 h 15  
**Transmission :**  
2018-05-17 13 h 15

2945132 - 18-16922 Addenda 1  
(Fichier Excel) (devis)  
2018-05-23 15 h 18 - Messagerie  
2945133 - 18-16922 Addenda 1  
(Fichier Excel) (bordereau)  
2018-05-23 14 h 57 - Téléchargement  
2946818 - 18-16922 (devis)  
2018-05-25 17 h 31 - Messagerie  
2946819 - 18-16922 (bordereau)  
2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement  
2946820 - 18-16922 (bordereau)  
2018-05-25 15 h 22 - Téléchargement  
2949071 - 18-16922 Addenda 3  
2018-05-30 15 h 17 - Télécopie  
Mode privilégié (devis) : Télécopieur  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

**Dossier # : 1186292002**

**Unité administrative responsable :**

Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Gestion immobilière et exploitation , Division - gestion immobilière et exploitation à contrat et énergie

**Objet :**

Accorder trois (3) contrats (3 lots) à la firme Honeywell Limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC, pour une période de cinq (5) années à compter du 1er octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108.13 \$, indexation et taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ - Appel d'offres public 18-16922 - (2 soumissionnaires conformes).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD1186292002 Honeywell.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre LACOSTE  
Préposé au budget  
**Tél : 514 872-4065**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-13

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-0946**  
**Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**

**Dossier # : 1186292002**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Gestion immobilière et exploitation , Division - gestion immobilière et exploitation à contrat et énergie

**Objet :** Accorder trois (3) contrats (3 lots) à la firme Honeywell Limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC, pour une période de cinq (5) années à compter du 1er octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108.13 \$, indexation et taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ - Appel d'offres public 18-16922 - (2 soumissionnaires conformes).

**Numéro du mandat**  
SMCE186292002

**Date du mandat**  
2018-08-29

**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

**Type de mandat**

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008) ;

VU la Résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats ;

VU que le contrat de biens et services est d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres et présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (lot 3).

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1186292002 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2018-08-30

**Isabelle A GAUTHIER**

---

**Chargé de dossiers ou missions**

**Dossier # :1186292002**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidentes**

Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Achilles-  
Cartier

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini  
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 20 septembre 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE186292002**

**Accorder trois (3) contrats (3 lots) à la firme Honeywell Limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC, pour une période de cinq (5) années à compter du 1er octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108.13 \$, indexation et taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ - Appel d'offres public 18-16922 - (2 soumissionnaires conformes).**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE186292002

Accorder trois (3) contrats (3 lots) à la firme Honeywell Limitée pour le service d'entretien d'équipements de mécanique du bâtiment - CVAC, pour une période de cinq (5) années à compter du 1er octobre 2018 - Dépense fixe totale de 4 908 108.13 \$, indexation et taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 5 644 324.35 \$ - Appel d'offres public 18-16922 - (2 soumissionnaires conformes).

À sa séance du 29 août 2018, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres et présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (lot 3).*

Le 5 septembre 2018, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris l'approche privilégiée par le Service de confier à l'externe les services d'entretien d'équipement de mécanique pour les bâtiments généraux de la Ville et de conserver l'expertise à l'interne pour les bâtiments spécialisés.

Ils ont reçu des réponses satisfaisantes à leurs questions.

La Commission a signalé au Service que la lettre, annexée au sommaire décisionnel, relative au renouvellement de la certification de l'Autorité des marchés financiers (AMF) de l'adjudicataire n'est pas la réception de la demande de renouvellement, mais une lettre expliquant comment procéder pour la demande de renouvellement. Il conviendrait d'insérer au dossier décisionnel la lettre témoignant que la demande de renouvellement de l'autorisation de contracter a bel et bien été faite.

La Commission a donc choisi de constater la conformité sous réserve de l'insertion dans le dossier décisionnel de la correspondance appropriée de l'AMF.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de la gestion et de la planification des immeubles pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres et présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (lot 3);*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE186292002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier sous réserve d'une confirmation que l'adjudicataire proposé a bien fait la demande de renouvellement de son accréditation auprès de l'AMF.**



**Dossier # : 1187394010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures_voie et transports , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 2
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Plan de transport
<b>Objet :</b>	Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 88 469 719,98 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234)

Il est recommandé

1. d'autoriser une dépense maximale de 88 469 719,98 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2. d'accorder à la compagnie EBC Inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 75 676 545,00 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212003. À ce montant s'ajoutent les contingences au montant de 11 351 481,75 \$;
3. d'autoriser, un budget de fonctionnement additionnel de revenus et dépenses de 173 138,27 \$, pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234);

4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 37,63 % par la ville centrale et à 1,60 % par l'agglomération.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-28 12:01

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187394010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures_voie et transports , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 2
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Plan de transport
<b>Objet :</b>	Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 88 469 719,98 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le projet SRB Pie-IX est un projet intégré codirigé par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et la Ville de Montréal. Le volet transport collectif du projet vise l'aménagement de onze (11) kilomètres de voies réservées (9 à Montréal et 2 à Laval) entre l'avenue Pierre-De Coubertin à Montréal et le boulevard Saint-Martin à Laval. Sur le territoire montréalais, à l'exception de l'approche du métro Pie-IX, les voies réservées seront situées au centre du boulevard Pie-IX. Le projet prévoit la construction de dix-sept (17) stations (15 à Montréal et 2 à Laval) et la construction d'un stationnement incitatif à proximité du boulevard Saint-Martin à Laval. Le projet prévoit également l'installation de systèmes de transport intelligents (STI) dans les stations (afficheurs dynamiques, caméras, équipements de vente et de perception, etc.) et au niveau du corridor (mesures préférentielles aux feux de circulation), ainsi que l'intégration avec les systèmes technologiques en place ou prévus par les différents transporteurs.

Le Conseil d'agglomération de Montréal a entériné, en novembre 2015, une première entente détaillée avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT), prévoyant la création d'un bureau de projet conjoint et le lancement de l'ingénierie détaillée du projet intégré SRB Pie-IX et la construction du prototype grandeur nature (édicule Nord de la station Amos).

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, l'AMT est dissoute et ses missions confiées à l'ARTM et au Réseau de transport métropolitain. L'ARTM, laquelle demeurera propriétaire des actifs de transport collectif, remplace l'AMT dans le cadre de la réalisation du projet intégré SRB Pie-IX.

En prévision du lancement des travaux, la Ville de Montréal et l'ARTM ont élaboré une entente détaillée pour l'étape 2, laquelle établit le partage des responsabilités relatives à la réalisation des travaux, la mise en service, la mise en exploitation et la clôture du projet. Pour sa part, la Ville de Montréal s'intègre au projet en réalisant les travaux nécessaires aux deux volets suivants :

- Reconstruction et requalification des infrastructures municipales (voirie, réseaux souterrains);
- Bonification de l'aménagement du domaine public (verdissement, élargissement des trottoirs, mobilier urbain).

Le projet est séparé en quatre (4) lots distincts de travaux :

- Lot Nord (212001) : Rue d'Amos à boulevard des Grandes-Prairies;
- Lot Centre (212002) : Boulevard des Grandes-Prairies à rue Everett;
- Lot Sud (212003) : Rue Bélair à l'avenue Pierre-De Coubertin;
- Lot Jean-Talon (212004) : Rue Everett à rue Bélair.

Les travaux du Lot Jean-Talon sont à l'étape des plans et devis et feront objet d'un appel d'offres en 2019, étant donné qu'une coordination avec le projet du prolongement de la ligne bleue du métro est requise avant la réalisation des travaux.

Afin de faciliter la gestion et la réalisation des travaux, le projet a été divisé en quatre (4) phases. Celles-ci permettent l'exécution des travaux sur les lots Sud, Centre et Nord simultanément. Le tableau ci-dessous présente les différentes phases ainsi que les dates estimées de début et de fin.

<b>Phase</b>	<b>Lots visés</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
Phase 1A : Travaux sur quelques tronçons de la travée Ouest	Nord (212001) Centre (212002) Sud (212003)	Automne 2018	Hiver 2019
Phase 1B : Travaux sur toute la travée Ouest	Nord (212001) Centre (212002) Sud (212003)	Hiver 2019	Automne 2019
Phase 2 : Travaux sur toute la travée Est	Nord (212001) Centre (212002) Sud (212003)	Hiver 2020	Automne 2020
Phase 3 : Travaux au centre du boulevard Pie-IX	Nord (212001) Centre (212002) Sud (212003)	Printemps 2021	Automne 2021
Phase 4 : Travaux de pavage et marquage sur l'ensemble + mise en service	Nord (212001) Centre (212002) Sud (212003)	Printemps 2022	Automne 2022

Le présent sommaire vise à approuver le contrat 212003 portant sur la réalisation du lot Sud.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CM18 0701 – 28 mai 2018** - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 53 930 000,00 \$ pour le financement de la troisième tranche de la contribution municipale au projet intégré du service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX (SRB Pie-IX)

**CM18 0648 – 28 mai 2018** - Dans le cadre du projet SRB-Pie IX, décréter l'acquisition, par expropriation ou par tout autre moyen, de parcelles pour des acquisitions ou des servitudes temporaires de construction. 2- Autoriser le remplacement des plans et des descriptions techniques sur plusieurs lots (résolutions CM17 0586 et CM17 0778). 3- Autoriser l'abandon de l'expropriation relativement au lot 2216986 4- Autoriser la dépense d'un montant maximal additionnel de 313 505,00 \$, taxes incluses pour ces acquisitions.

**CG18 0234 – 26 avril 2018** - Approuver le projet d'entente détaillée entre l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et la Ville de Montréal établissant la répartition des responsabilités relatives à l'étape 2 du projet de reconstruction et de requalification du boulevard Pie-IX comprenant l'implantation du tronçon Montréal d'un service rapide par bus (SRB), consistant en la réalisation des travaux, la mise en service, la mise en exploitation et la clôture du projet

**CM18 0486 - 23 avril 2018** - Autoriser la modification du contrat accordé conjointement par la Ville et l'Agence métropolitaine de transport (AMT), maintenant devenue l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), à Aecom Consultants Inc. le 23 février 2016, pour la somme de 9 074 807,74 \$, majorant ainsi le montant du contrat à 10 376 494 \$, taxes incluses, relativement à la préparation des plans et devis d'ingénierie détaillée du Projet SRB-PIE-IX, tronçon montréalais (CM16 0238) / Autoriser une dépense additionnelle de 623 289,82 \$ représentant la part payable par la Ville, celle de l'ARTM étant de 678 397,34 \$, soit une majoration totale du contrat de 1 301 687,16 \$, taxes incluses / Autoriser l'exercice par la Ville de Montréal, conjointement avec l'ARTM, de l'option d'accompagnement technique en chantier prévue au contrat / Autoriser, à cet effet, une dépense additionnelle de 546 473 \$, taxes incluses, pour la Ville de Montréal, celle de l'ARTM étant de 1 275 104,90 \$ - Considérant ce qui précède la dépense totale de la Ville associée à ce contrat est alors majorée de 3 216 756 \$ à 3 892 205,02 \$, taxes incluses, majorant le montant total du contrat de 9 074 807,74 \$ à 12 198 070,90 \$

**CM17 0778 – 12 juin 2017** – Décréter l'acquisition, par expropriation ou par tout autre moyen, de parcelles sur 39 lots situés du côté est et 17 lots situés du côté ouest du boulevard Pie-IX, pour des acquisitions ou des servitudes temporaires de construction / Autoriser une dépense maximale de 2 415 032,20 \$, taxes incluses, pour ces acquisitions.

**CM17 0586 - 15 mai 2017** - Abroger la résolution CM16 0758 / Décréter l'acquisition, par expropriation ou par tout autre moyen, de parcelles sur 25 lots situés du côté ouest du boulevard Pie-IX pour des acquisitions ou des servitudes temporaires de construction dans le cadre du projet de SRB-Pie-IX / Autoriser une dépense maximale de 1 163 040,78 \$, taxes incluses pour ces acquisitions.

**CM16 1443 - 20 décembre 2016** - Accorder, conjointement avec l'Agence métropolitaine de transport, un contrat de services professionnels à Les services exp inc. pour la revue de qualité et l'estimation de contrôle des plans et devis à 70 % du projet intégré SRB Pie-IX, sur les tronçons de Montréal et de Laval - Dépense totale 424 963,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15559 (2 soum.).

**CM16 0758 - 22 juin 2016** - Décréter l'acquisition, par expropriation ou par tout autre moyen, de 15 servitudes temporaires essentiellement pour l'installation d'un réseau électrique souterrain de la Commission des services électriques de Montréal sur 15 lots situés du côté ouest du boulevard Pie-IX, entre la 56e Rue et la rue Jean-Rivard, dans le cadre du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX / Autoriser une dépense d'un montant maximal de 1 144 685 \$, taxes incluses.

**CE16 1066 - 15 juin 2016** - Accorder, conformément à la loi, un contrat de services professionnels de gré à gré à Gaz Métro, fournisseur unique, pour la réalisation des plans et devis de modification de leur réseau dans la cadre du projet intégré du SRB Pie-IX. Dépense totale de 478 296,00 \$, taxes incluses.

**CE16 1067 - 15 juin 2016** - Accorder, conformément à la loi, un contrat de services professionnels de gré à gré à Bell Canada, fournisseur unique, pour la réalisation des plans et devis de modification de leur réseau dans la cadre du projet intégré du SRB Pie-IX.

Dépense totale de 362 976,08 \$, taxes incluses (montant de la soumission: 329 978,25 \$ ; réserve pour imprévus 32 997,82 \$).

**CM16 0249 – 24 février 2016** - Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 33 300 000 \$ pour le financement de la deuxième tranche de la contribution municipale au projet intégré du service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX (SRB-Pie-IX).

**CM16 0238 - 24 février 2016** - Accorder, conjointement avec l'Agence métropolitaine de transport, un contrat de services professionnels à Aecom Consultants inc. pour la réalisation des plans et devis du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX pour une somme maximale de 9 074 807 \$, taxes incluses (comprenant une option d'accompagnement de chantier pouvant ainsi porter le montant total du contrat à 10 722 520 \$) / Autoriser une dépense maximale de 2 722 442 \$, taxes incluses, pour financer la contribution de Montréal (30 %) à ce contrat - Appel d'offres public no 15-14829 (3 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet.

**CG15 0703 - 26 novembre 2015** - Approuver le projet d'entente détaillée entre l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Ville de Montréal pour la mise sur pied d'un bureau de projet intégré visant la reconstruction et la requalification du boulevard Pie-IX comprenant l'implantation de la portion montréalaise d'un système rapide par bus (SRB) / Autoriser l'embauche de 8 personnes requises pour la création du bureau de projet / Autoriser une dépense globale de 2 714 947 \$, taxes non applicables.

**CG15 0496 - 20 août 2015** - Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la réalisation des travaux de réaménagement du carrefour Pie-IX - Sherbrooke - Dépense totale de 15 350 438,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 321401 (6 soum.).

**CG15 0464 - 20 août 2015** - Accorder un contrat à Les Constructions RRN inc. pour la consolidation des actifs des conduites d'eau principales en lien avec le projet du SRB Pie-IX - Dépense totale de 1 519 023,83 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10076 - (1 soum.).

**CG14 0300 - 19 juin 2014** - Approuver l'entente de principe entre l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Ville de Montréal sur le financement, la gestion et la réalisation du projet intégré de reconstruction et de requalification du boulevard Pie-IX, comprenant l'implantation du système rapide par bus (SRB).

**CM13 1139 - 16 décembre 2013** - Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Hydro-Québec pour la réalisation de l'étude technique préliminaire relative aux besoins électriques du projet intégré du SRB Pie-IX et au déplacement d'une partie d'une ligne électrique souterraine, pour une somme maximale de 168 506,90 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'engagement à cette fin.

**CM13 0449 - 28 mai 2013** - Accorder un contrat à L. A. Hébert Ltée, pour le réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX - Reconstruction de pavage, de trottoirs, de conduites d'eau secondaires et d'égouts unitaires, là où requis - Lot 2, Arrondissement : Montréal-Nord. Dépense totale de 26 498 314,06 \$ (contrat: 24 388 314,06 \$ + incidences: 2 110 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 227204 - 2 soumissionnaires.

**CM13 0060 - 29 janvier 2013** - Règlement autorisant un emprunt de 33 400 000 \$ pour le financement de travaux municipaux connexes à l'implantation d'un système rapide par bus.

**CE12 1683 - 10 octobre 2012** - Autoriser un virement budgétaire de 540 000 \$, en provenance du projet 39710 - Complexe Turcot vers le projet 75 007 - SRB Pie-IX, pour préparer l'avant-projet définitif (APD) des travaux municipaux liés à la mise en place du SRB Pie-IX.

**CE10 1130 - 7 juillet 2010** - Autoriser une dépense de 133 802,72 \$, dans le cadre de l'entente-cadre avec la firme Tecsuit (CG08 0420), pour l'analyse de scénarios d'intégration urbaine du projet du SRB Pie-IX.

**CE06 1273 - 16 août 2006** - Donner un accord de principe sur le choix du concept de voies bidirectionnelles pour autobus au centre, en site propre, sur le boulevard Pie-IX. Demander à l'Agence métropolitaine de transport d'entreprendre les démarches pour le financement et la réalisation du projet.

## DESCRIPTION

Le présent dossier a pour objet l'octroi d'un contrat à EBC inc. pour la réalisation sur le lot Sud, soit entre la rue Bélair et la rue Pierre-De-Coubertin, des travaux suivants:

- Le maintien de la circulation;
- La démolition et le démantèlement d'ouvrages existants;
- La construction de conduites d'eau et d'égouts
- La reconstruction de la chaussée, des trottoirs et mails centraux;
- Le remplacement et la mise aux normes de l'éclairage de rue et de feux de circulation;
- La construction de stations SRB;
- La signalisation;
- Le marquage;
- L'installation et l'intégration d'un réseau de télécommunications;
- L'installation et l'intégration d'un système de transports intelligents (STI);
- L'aménagement paysager;
- La construction de réseaux techniques urbains (RTU);
- La mise en service.

### Contraintes de réalisation

Afin de diminuer la durée totale des travaux et de réduire les impacts causés par les travaux sur les citoyens, les commerces et les institutions avoisinantes, plusieurs mesures sont intégrées au devis:

1. Délai de réalisation d'environ 4 ans. Les travaux doivent être terminés à l'automne 2022;
2. Le début et la fin simultanée des travaux de tous les Entrepreneurs, à chacune des phases;
3. Maintien de l'accès aux commerces, riverains et aux institutions disponibles en tout temps;
4. Réalisation des travaux sur une longueur maximale de 300 mètres à la fois;
5. L'Entrepreneur doit prendre en considération les restrictions imposées par la réglementation municipale concernant les nuisances, la circulation et l'occupation du domaine public;

6. L'horaire normal de travail est de 7h00 à 19h00, du lundi au vendredi. Cependant, l'Entrepreneur doit se conformer aux règlements municipaux concernant son horaire de travail, dont notamment le Règlement sur le bruit.

L'ampleur des travaux à réaliser pour environ 50% des tronçons des phases 1 et 2 est telle qu'elle pourra nécessiter des heures prolongées (jusqu'à 23h00 ou la fin de semaine). De plus, il sera possible de travailler de 19h00 à 23h00 et de fin de semaine pour les cas suivants:

- pour des besoins d'accélération des travaux en cas de retard sur l'échéancier;
- pour réaliser les travaux prévus aux carrefours majeurs;
- pour réaliser des travaux de fermeture d'eau devant être effectués la fin de semaine afin de limiter les impacts sur les activités de certains commerces.

Les Soumissionnaires doivent prévoir dans l'établissement de leurs prix de soumission les coûts supplémentaires requis pour l'exécution des travaux en dehors des heures normales. Avant d'exécuter des travaux en dehors des heures normales de nuit ou de fin de semaine, l'Entrepreneur devra cependant obtenir une approbation préalable du Directeur pour réaliser ces quarts de travail en indiquant la nature des travaux à réaliser, le type de machinerie, le nombre de ressources prévu et la durée des travaux concernés.

## 7. Pénalités:

Voici les principales pénalités applicables au présent contrat, tel que décrit dans le CCAS.

**7.1 L'Entrepreneur doit respecter rigoureusement les délais accordés** pour les phases 1, 2, 3 et 4. À défaut de respecter ces délais, l'Entrepreneur sera pénalisé de 0.03 % de la valeur du Contrat (avant taxes) par jour (calendrier) de retard pour chaque phase de travaux. L'Entrepreneur est avisé que la pénalité est sans plafond;

**7.2 Le non-respect de l'une ou l'autre des clauses du *Devis technique Environnement*** (Cahier ENV) relatif à l'environnement est passible d'une déduction au montant de trois mille dollars (3 000 \$) applicables à titre de dommage liquidé pour chacun des non-respects, et ce, sur simple constatation des faits par le Professionnel désigné;

7.3 Un objectif visé ici est de **prioriser la santé et la sécurité des travailleurs**, des riverains et des usagers de la route. Ainsi, les tâches et activités doivent être organisées dans le respect des lois, règlements, règles de l'art et bonnes pratiques du domaine concerné.

**Le maître d'oeuvre, soit la Ville**, verra donc à faire observer les lois et les règlements et à assurer des relations continues avec la CNESST et ses intervenants au chantier afin de faire respecter un seuil de tolérance de « ZÉRO ACCIDENT ».

Deux (2) séries de pénalités ont été élaborées, soit une associée aux **infractions des travailleurs** et une autre pour les **infractions commises par l'Entrepreneur**. Les montants associés aux pénalités seront déduits des sommes dues à l'Entrepreneur;

7.4 Des **pénalités spécifiques à certains travaux** sont également applicables à l'Entrepreneur et sont décrites dans les différents devis techniques.

### Clauses d'expérience

Compte tenu du haut niveau de qualité exigé pour ce projet et de sa complexité, le processus d'octroi du contrat imposait que les soumissionnaires devaient avoir exécuté ou substantiellement complété (réception provisoire complétée) au cours des dix (10) dernières années, un minimum de deux (2) contrats de même nature et d'une valeur de 15 000 000,00 \$ et plus en coût des travaux réalisés à la date d'ouverture des soumissions. Un contrat de même nature étant défini comme un projet de construction ou de reconstruction comportant minimalement les disciplines suivantes: d'égout sanitaire ou unitaire; d'aqueduc incluant les entrées de service; de feux de circulation; d'éclairage de rue; de RTU et de voirie. Les contrats devaient notamment avoir été exécutés dans un milieu urbain et sur une artère fortement achalandée où le Soumissionnaire a eu à gérer toutes les disciplines énumérées ci-dessus, ainsi que le maintien de la circulation, des entraves et chemins de détour. Les Soumissionnaires devaient également présenter au moins un (1) contrat qu'ils ont exécuté ou substantiellement complété (réception provisoire complétée) au cours des cinq (5) dernières années précédant la date d'ouverture des soumissions du présent Appel d'offres, comportant des travaux de STI ou de télécommunication. Les soumissionnaires devaient ainsi joindre à leur offre, pour chaque contrat exécuté, l'année de réalisation, la description de la nature des travaux, le nom de rue et de la municipalité, la valeur du contrat, le nom de l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux, ainsi que le nom du donneur d'ouvrage et ses coordonnées. Le défaut de respecter ces conditions entraînant le rejet automatique de la soumission.

De plus, le Soumissionnaire devait nommer un chargé de projet senior ayant minimalement dix (10) ans d'expérience pertinente dans le domaine du génie municipal. En plus des dix (10) ans d'expériences pertinentes, le Soumissionnaire devait joindre à sa soumission l'information relative à deux (2) contrats où la ressource proposée a agi comme chargé de projet. Ces contrats doivent être de nature comparable à ceux visés par le présent Appel

d'offres et avoir été exécutés ou substantiellement complétés (réception provisoire complétée) au cours des dix (10) années précédant la date d'ouverture des soumissions du présent Appel d'offres et d'une valeur de 15 000 000 \$ et plus, en coût de travaux réalisés. Le défaut de respecter ces conditions entraînait aussi le rejet automatique de la soumission.

### Appel d'offres

L'appel d'offres a été publié du 4 juin au 10 juillet 2018 avec un report d'ouverture au 19 juillet 2018. La durée totale de publication a donc été de 45 jours de calendrier, conformément au minimum requis en vertu de la Loi sur les cités et villes. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture, soit jusqu'au 16 novembre 2018.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SEAO. Un courriel a été envoyé aux entrepreneurs et aux associations d'entrepreneurs pour les informer de la publication. De plus, une présentation générale du projet a été présentée à l'addenda numéro 1 afin d'assurer une meilleure compréhension du projet pour les soumissionnaires.

Huit (8) addenda ont été émis dans le cadre de cet appel d'offres, dont voici le contenu sommaire:

No. d'Addenda	Contenu sommaire
1	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modification au Cahier des charges :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Section III, Clauses administratives spéciales (CCAS), notamment modification de clause d'expérience</li> <li>b. Section V, Documents normalisés</li> <li>c. Section IV, Annexe</li> </ol> </li> <li>2. Ajout d'un document « Présentation aux soumissionnaires »</li> </ol>
2	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modification au devis technique Voirie</li> <li>2. Ajout de documents manquants au Devis technique Environnement</li> <li>3. Modification au Devis technique Feu de circulation permanents</li> <li>4. Modification au Devis technique STI</li> <li>5. Modification au Devis technique Station</li> <li>6. Modification au Devis technique Maintien de la circulation</li> <li>7. Modifications au Devis technique CSEM (Cahier W)</li> </ol>
3	Report de date
4	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modification au devis technique STI</li> <li>2. Modification au Devis technique Feu de circulation temporaires</li> <li>3. Modification au Devis technique Égout et aqueduc</li> <li>4. Ajout du devis technique Conduites principales d'aqueduc</li> <li>5. Ajout de la série de plans EGAS</li> <li>6. Ajout d'extraits de plans en Architecture de paysage et aménagement urbain</li> <li>7. Modification au Devis technique Maintien de la circulation</li> <li>8. Modifications au devis technique Voirie</li> <li>9. Modification au Devis technique Feu de circulation permanents</li> <li>10. Modification de la Formule de soumission (Bordereau des prix)</li> <li>11. Précision pour l'Annexe 1 de l'Addenda 2</li> </ol>

5	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modification des Annexes du CCAG</li> <li>2. Mise à jour de la liste de Questions et Réponses des soumissionnaires</li> </ol>
6	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modification à la section V du Cahier des charges « Documents normalisés »</li> <li>2. Modification de la Formule de soumission (Bordereau des prix)</li> <li>3. Modification au Devis technique – Maintien de la circulation</li> <li>4. Modification au Devis technique – Stations, section 27 10 05 Câblage structure réseaux télécom</li> <li>5. Mise à jour de la liste de Questions et Réponses des soumissionnaires</li> </ol>
7	Modification de la Formule de soumission (Bordereau des prix)
8	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modification de la Formule de soumission (Bordereau des prix)</li> <li>2. Mise à jour de la liste de Questions et Réponses des soumissionnaires</li> </ol>

## JUSTIFICATION

Le projet du SRB Pie-IX est un projet de transport collectif performant. Il offrira un service d'autobus rapide, fiable, confortable, sécuritaire et entièrement accessible entre la Rive Nord, Laval et l'est de l'île de Montréal. Il est prévu que les utilisateurs verront un gain de 10 minutes lors des déplacements entre le boulevard Henri-Bourassa et l'avenue Pierre-de-Coubertin. L'achalandage actuel de 40 000 déplacements par jour sera substantiellement augmenté à 70 000 déplacements par jour.

L'aménagement public sera bonifié par l'élargissement des trottoirs et des terre-pleins centraux, ainsi que par le verdissement et l'ajout de centaines d'arbres. Une mise à niveau des feux de circulation et de l'éclairage est prévue pour améliorer la sécurité des utilisateurs de la route les plus vulnérables.

De plus, le projet comprend la réfection complète des infrastructures du boulevard et la mise à niveau des réseaux d'égout et d'aqueduc.

### Contrat conjoint Ville ARTM

En vertu de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c.c-19), le Contrat qui sera octroyé au terme du présent appel d'offres liera l'Entrepreneur, la Ville et l'ARTM. Les obligations de l'adjudicataire envers la Ville seront les mêmes envers l'ARTM.

Le contrat sera octroyé à la fois par le conseil Municipal de la Ville ainsi que par le conseil d'administration de l'ARTM. L'octroi du contrat par le CM de la Ville est conditionnel à l'octroi de l'ARTM à son CA.

### Analyse des soumissions

Suite à l'appel d'offres, il y a eu dix-sept (17) preneurs de cahier des charges, quatre (4) entreprises ont déposé une soumission et treize (13) n'en ont pas déposé; soit des proportions respectives de 24% et 76%. Parmi les preneurs du cahier des charges qui n'ont pas déposé de soumission, on en retrouve six (6) qui se désignent comme étant sous-traitants et un (1) responsable de l'estimation de contrôle. Pour les autres six (6) qui n'ont pas déposé de soumission, nous n'avons eu aucune réponse quant aux raisons de désistement. Il se pourrait que les exigences propres à cet appel d'offres (horaires des

travaux, pénalités, expérience du soumissionnaire dans des projets similaires) les aient amenés à renoncer à déposer une soumission.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'appel d'offres, soit les noms des soumissionnaires conformes, les prix proposés et l'estimation des professionnels externes, le tout incluant les taxes. Il présente également le coût moyen, l'écart entre la plus haute et la plus basse soumission, l'écart entre la plus basse soumission et l'estimation de contrôle ainsi que l'écart entre les deux plus basses soumissions.

<b>RÉSULTAT D'OUVERTURE DE SOUMISSION</b>		
<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES</b>		<b>TOTAL</b>
1	EBC INC.	75 676 545,00 \$
2	CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	84 237 000,00 \$
3	ROXBORO EXCAVATION INC.	84 307 926,62 \$
Estimation des professionnels externes		72 656 604,10 \$
<b>Coût moyen des soumissions reçues (\$)</b> <i>(total du coût des soumissions / nombre de soumissions)</i>		<b>81 407 157,21 \$</b>
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse (%)</b> <i>((coût moyen des soumissions - la plus basse soumission) / la plus basse soumission) x 100</i>		<b>7,6%</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)</b> <i>(la plus haute soumission - la plus basse soumission)</i>		<b>8 631 381,62 \$</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse (%)</b> <i>((la plus haute soumission - la plus basse soumission) / la plus basse soumission) x 100</i>		<b>11,4%</b>
<b>Écart entre la plus basse soumission et la dernière estimation (\$)</b> <i>(la plus basse soumission - estimation)</i>		<b>3 019 940,90 \$</b>
<b>Écart entre la plus basse soumission et la dernière estimation (%)</b> <i>((la plus basse soumission - estimation) / estimation) x 100</i>		<b>4,2%</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse soumission et la plus basse soumission (\$)</b> <i>(la deuxième plus basse soumission - la plus basse soumission)</i>		<b>8 560 455,00 \$</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse soumission et la plus basse soumission (%)</b> <i>((la deuxième plus basse soumission - la plus basse soumission) / la plus basse soumission) x 100</i>		<b>11,3%</b>

Les prix ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents relatifs aux deux (2) plus basses soumissions ont été analysés. Les calculs apparaissant au tableau ci-haut ne tiennent pas compte de la soumission déclarée non-conforme.

<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES NON-CONFORMES</b>		
1	EUROVIA QUÉBEC GRANDS PROJETS INC.	74 547 303,09 \$

La soumission d'Eurovia Québec Grands projets inc. est entachée d'une irrégularité majeure. En effet, celle-ci ne rencontre pas les exigences de l'appel d'offres, plus particulièrement en

regard des exigences d'admissibilité du soumissionnaire.

Le bureau de projet a mandaté la firme externe Macogep pour produire une estimation des coûts de travaux à partir des documents d'appel d'offres, pendant la période d'appel d'offres, et selon les prix des matériaux, des taux d'équipements et de la main-d'oeuvre réels du marché actuel. L'écart entre la plus basse soumission conforme et la dernière estimation de la firme Macogep est de 3 019 940,90\$ (+4,2%).

Selon le rapport d'analyse des écarts produit par Macogep, il a été constaté que une grande partie de l'écart entre l'estimation de Macogep et le prix du plus bas soumissionnaire pourrait être expliqué par les hypothèses suivantes :

- 1- Différences entre le taux de main d'oeuvre utilisé par Macogep et celui des entrepreneurs ;
- 2- Variations dans les coûts d'assurance et du cautionnement vu la cote de chaque entreprise vis-à-vis son assureur ainsi que la manière que les soumissionnaires gèrent leurs flux de trésorerie afin d'avoir l'argent au début de projet.
- 3- Surestimation des prix dans le bordereau de soumission par certaines entrepreneurs ont impacté la moyenne.

Le présent dossier répond au moins à l'un des critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats. Selon les dépenses prévisionnelles, le contrat d'exécution de travaux est supérieur à 10 000 000\$.

EBC inc. possède l'autorisation valide de l'AMF de conclure un contrat public en date du 19 janvier 2017 valide jusqu'au 5 mai 2019 (voir pièce jointe), conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics. Cette entreprise est inscrite au registre des entreprises autorisées que tient l'AMF. L'attestation est mise en pièce jointe au dossier.

Des validations ont été faites selon lesquelles l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licence restreinte de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ni du Registre des entreprises non admissibles (RENA). EBC Inc. détient une attestation de revenu Québec valide.

#### Contingences et incidences

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est de 11 351 481,75\$ (taxes incluses), soit 15 % du coût des travaux avant les taxes. Le montant des contingences n'est pas inscrit au bordereau de soumission.

Les dépenses incidentes comprendront seulement les frais et dépenses de la Commission des services électriques de Montréal liés au projet pour un montant de 1 441 693,23 \$, taxes incluses.

Le soumissionnaire recommandé est conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville. Le détail des informations comptables et budgétaires est fourni dans l'intervention du Service des Finances.

#### Partage de coûts avec les RTU

Le partage de coûts est conforme aux discussions et ententes établies entre la Ville et ses différents partenaires,

Voici quelques éléments du partage de coût avec les RTU.

Partage de coût (% RTU)
-------------------------

Bell	Déplacement à la demande de la Ville	50%
	Soutènement de massifs	0%
	Amélioration du réseau	100%
Energir	Amélioration du réseau	100%
	Déplacement de conduites	Partage selon l'âge de l'infrastructure
Hydro Québec	Tous les travaux pour les ouvrages civils appartenant à Hydro-Québec, tels que le déplacement, le bris, la reconstruction et le soutènement, ainsi que les travaux de modification ou de remplacement de ligne électrique	50%
	Coût de l'ingénierie pour les travaux électrique	100%

L'ARTM assume l'ensemble des coûts relatifs au déplacement des RTU conformément aux ententes tel que résumé dans le tableau.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût total du contrat des travaux du LOT Sud est de 75 676 545,00\$ (taxes incluses), et sera assumé par la Ville et l'ARTM (Bureau de projet), conformément à l'entente détaillée convenue pour la réalisation des travaux, mise en service, mise en exploitation et clôture du projet (Résolution CG18 0234 du 26 avril 2018). Ce montant n'inclut pas les contingences. Selon l'entente, les Parties conviennent que les coûts totaux des contrats de réalisation des travaux en commun comprenant les tronçons qui appartiennent au territoire de la Ville de Montréal seront financés approximativement à 65% par l'ARTM et 35% par la Ville de Montréal. Ces pourcentages ont été estimés à partir des plans et devis émis pour soumission des trois lots.

Une révision des pourcentages a été réalisé par les parties lors de l'ouverture des soumissions, en appliquant la même méthode appliquée pour l'établissement des pourcentages approximatifs initiaux. La révision fait en sorte que le pourcentage pour le LOT Sud des travaux en commun est de à 51,94% ARTM + BELL, 37,63% Ville, 1,60% DEP et 8,83% CSEM + HQ. Ce pourcentage sera appliqué à l'octroi du contrat de construction du LOT Sud.

### **Détails de la dépense (montants avec taxes):**

Voici le partage du coût des travaux **spécifiquement pour le LOT Sud**, ainsi que la répartition des coûts entre les parties (avant contingences):

<b>Tronçon Sud</b>		
<b>Soumission EBC</b>	<b>100 %</b>	<b>75 676 545,00 \$</b>
	<b>Partage de coûts</b>	
	<b>%</b>	<b>\$</b>
<b>Ville de Montréal</b>	<b>37,63 %</b>	<b>28 473 630,05 \$</b>
<b>DEP</b>	<b>1,60 %</b>	<b>1 214 067,93 \$</b>
<b>ARTM + BELL</b>	<b>51,94 %</b>	<b>39 309 184,12 \$</b>
<b>CSEM + HQ</b>	<b>8,83 %</b>	<b>6 679 662,91 \$</b>

ARTM:

Le coût des travaux à la charge de l'ARTM est de: 37 261 088,73\$, soit 49,24% du coût total des travaux. À ce montant, il s'ajoute 15% pour couvrir les frais contingents, soit 5 589 163,31\$.

Bell

Le coût des travaux à la charge de BELL est de: 2 048 095,39\$, soit 2,71% du coût total des travaux. À ce montant, il s'ajoute 15% pour couvrir les frais contingents, soit 307 214,31\$.

Ces montants seront financés par l'ARTM, qui ensuite sera remboursée par Bell.

Donc, l'ARTM assume un montant de 39 309 184,12\$ du contrat des travaux plus 5 896 377,62\$ pour les contingences.

**Le montant total à la charge de l'ARTM pour les travaux du Lot Sud est de: 45 205 561,73\$.**

VILLE::

Le coût des travaux à la charge de la Ville est de: 28 473 630,05\$, soit 37,63% du coût total des travaux. À ce montant, il s'ajoute 15% pour couvrir les frais contingents, soit 4 271 044,51\$.

Incidences CSEM

La Ville émettra un engagement de gestion pour un montant de **172 414,497 \$ (net)** afin de réserver les fonds nécessaires pour payer les dépenses incidents de la CSEM. Ces montants seront ensuite remboursés en sa totalité par l'ARTM à la Ville (revenu et dépenses), selon l'entente de partage de coûts des travaux Ville et ARTM.

**Le montant total à la charge de la Ville pour les travaux du Lot Sud est de: 32 744 674,55\$**

Sources de financement Ville:

L'essentiel du montant dont la Ville de Montréal a la responsabilité (sauf frais incidents de la CSEM) est financé par le règlement d'emprunt suivant:

- Règlement d'emprunt 18-039, d'un montant de financement de 53 930 000,00 \$

DEP:

Le coût des travaux à la charge de la DEP est de: **1 214 067,93 \$**, soit 1,60% du coût total des travaux. À ce montant, il s'ajoute 15% pour couvrir les frais contingents, soit **182 110,19 \$**.

**Le montant total à la charge de la DEP pour les travaux du Lot Sud est de: 1 396 178,12 \$**

L'essentiel du montant dont la DEP est la responsable est financé par le règlement d'emprunt suivant:

- RCG 17-029-1, provenant du Service de l'eau

CSEM (incluant Hydro-Québec):

Le coût des travaux à la charge de la CSEM, incluant Hydro-Québec est de: 6 679 662,91 \$ (taxes incluses), soit 8,83% du coût total des travaux. À ce montant, il s'ajoute 15% pour couvrir les frais contingents, soit 1 001 949,44\$ (taxes incluses). De plus, un montant de 1 268 554,96 \$ servira à couvrir les incidences CSEM.

**Le montant total à la charge de la CSEM pour les travaux du Lot Sud est de: 8 950 167,31 \$ (taxes incluses).**

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention du Service des Finances.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet SRB Pie-IX s'inscrit dans une vision de développement des modes de transport collectif et aura un impact positif sur la mobilité de passagers, de 40 000 personnes/jour à 70 000 personnes/jour.

Les interventions vont permettre la bonification de l'aménagement urbain par le biais de la reconstruction des trottoirs, l'ajout de plusieurs centaines d'arbres et l'ajout de mobilier urbain.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les travaux occasionneront une fermeture partielle de la rue Pie-IX, soit une direction à la fois durant les différentes phases. La circulation sera ainsi maintenue dans les deux directions avec une capacité réduite durant les périodes de travaux. De plus, les contrats visent à ce que, sauf pour l'hiver 2018-2019 où la pause hivernale sera moins longue, la rue soit ouverte au complet à la fin de chaque phase pour rétablir la circulation en période hivernale.

Compte tenu l'ampleur du projet SRB Pie-IX et de son l'impact majeur sur la mobilité , la planification a été faite en tenant compte de l'échéancier de ce dernier. Suite à des analyses de mobilité, certains projets intégrés ainsi que des projets non intégrés ont été reportés, retardés ou devancés dans le but d'éviter les conflits de mobilité et cela sur les axes parallèles et transversaux. De plus, des interventions préalables à la réalisation du projet ont été planifiées de façon à optimiser les entraves à la circulation.

Une décision tardive ou défavorable dans ce dossier compromettrait l'échéancier global de réalisation du projet, ainsi que de plusieurs autres projets qui ont été planifiés en conséquence.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Le Bureau de projet compte sur un responsable du volet communications.

Séances d'information publique:

- Trois journées portes ouvertes se sont tenues au printemps 2016;
- Une présentation publique aura lieu avant le début des travaux, soit en début octobre 2018.

Agents de liaison:

- Deux agents de liaison dédiés à 100% au projet;
- Le contrat sera octroyé au Conseil Municipal du mois de septembre 2018;
- Facilement joignables et à pied d'oeuvre.

Comité d'affaires SRB Pie-IX:

- Mis sur pied en 2017;
- 2 rencontres tenues (mai et novembre 2017);
- Prochaine rencontre prévue à la fin septembre 2018;
- 400 commerces, industries et institutions invités;
- Entre 25 et 30 présences aux rencontres;
- Comptes rendus transmis aux arrondissements.

Comité de bon voisinage:

- À mettre sur pied suite à la prochaine séance d'information publique;
- Un comité par arrondissement, sauf MHM dont les relations avec la communauté seront jumelées avec les travaux sur l'avenue Pierre-de Coubertin.

Publications:

- Accroches-porte par les entrepreneurs;
- Avis aux résidents préparés par la BdP.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi de contrat de travaux par le CA de l'ARTM - septembre 2018

Octroi de contrat de travaux par le Conseil Municipal de la Ville - 17 septembre 2018

Octroi des contrats de surveillance des travaux par le CA de l'ARTM - septembre 2018

Octroi des contrats de surveillance des travaux au Conseil Municipal - 17 septembre 2018

Début des travaux – octobre 2018

Fin des travaux – août 2022

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Safae LYAKHLOUFI)

Validation juridique avec commentaire :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Isabelle BUREAU)

Certification de fonds :

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Véronique PARENTEAU, Service des infrastructures\_voie et transports , Direction des infrastructures  
Jean-Simon FRENETTE, Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques  
Eric FAUTEUX, Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des travaux publics  
Serge Martin PAUL, Service de l'eau , Direction de l'eau potable  
Serge A BOILEAU, Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission

Lecture :

Serge A BOILEAU, 27 août 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Tatiane PALLU  
Chef de section

**Tél :** 514 350-0800, poste 81623  
**Télécop. :** 514 872-2896

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-22

Christianne RAIL  
Chef de section, pour Jean-Pierre Bossé

**Tél :** 514 872-4854  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Valérie G GAGNON  
Directrice

**Tél :** 514 868-3871  
**Approuvé le :** 2018-08-28

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Claude CARETTE  
Directeur

**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2018-08-28

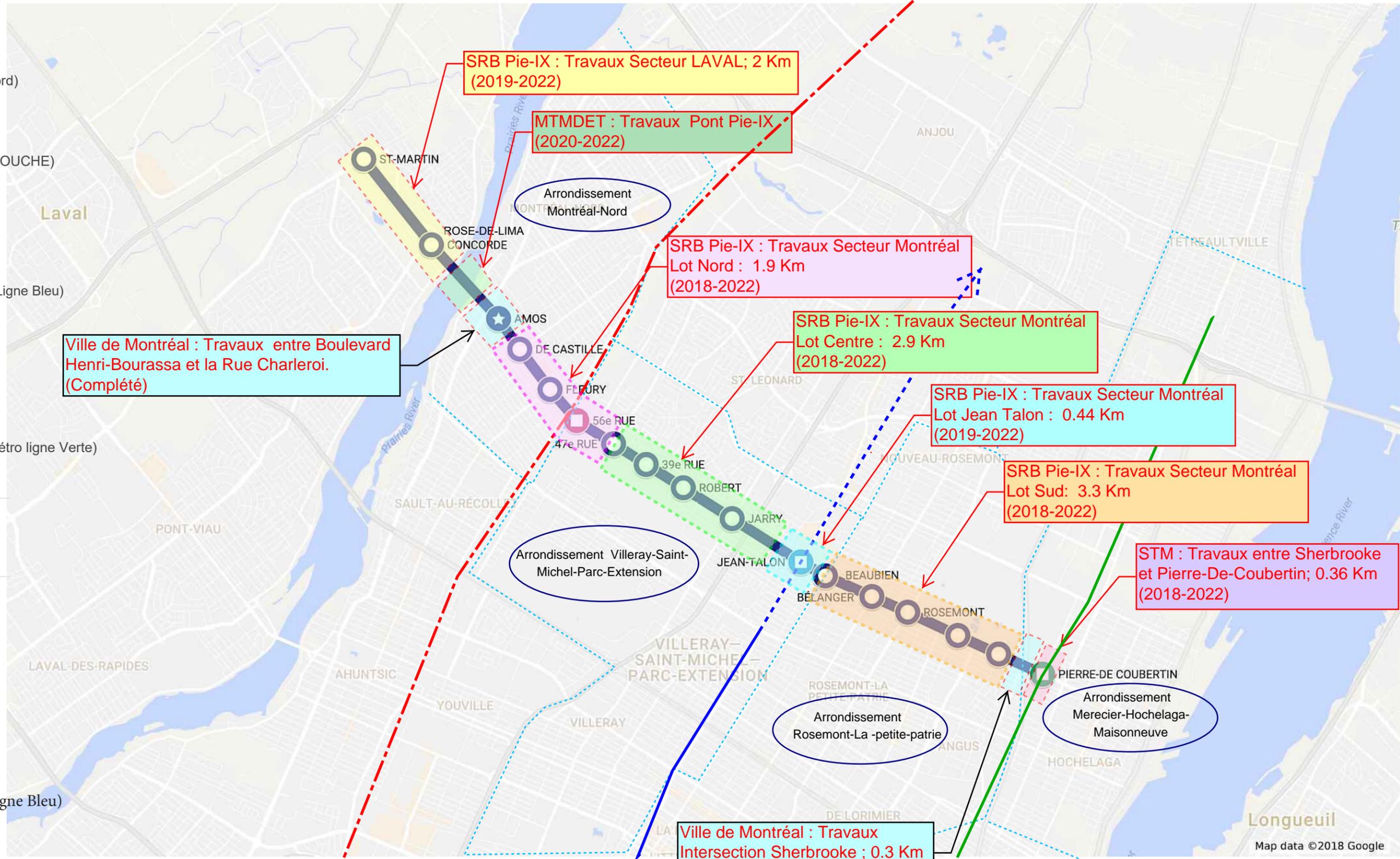
# TRACÉ SRB Pie-IX

## Stations

- ST-MARTIN (LAVAL)
- ROSE-DE-LIMA (LAVAL)
- ★ AMOS (Prototype Édicule Nord)
- DE CASTILLE
- FLEURY
- 56e RUE (Train Ligne MASCOUCHE)
- 47e RUE
- 39e RUE
- ROBERT
- JARRY
- JEAN-TALON (Future Métro Ligne Bleu)
- BÉLANGER
- BEAUBIEN
- ROSEMONT
- LAURIER
- MONT-ROYAL
- PIERRE-DE COUBERTIN (Métro ligne Verte)

## Légende

- Tracé SRB Pie-IX
- - - Lot Nord (Montréal)
- - - Lot Centre (Montréal)
- - - Lot Jean-Talon (Montréal)
- - - Lot Sud (Montréal)
- - - Métro projeté (extension ligne Bleu)
- Métro ligne Verte
- - - Train Mascouche



(XXXX-XXXX) Années prévues des travaux

Le 19 janvier 2017

EBC INC.  
A/S MONSIEUR MARTIN HOULE  
1095, RUE VALETS, C.P. 158  
L'ANCIENNE-LORETTE (QC) G2E 4M7

N° de décision : 2017-CPSM-1004585  
N° de client : 2700000012

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- HYDROTECH MARINE
- HYDROTECH MARINE ENR. (DIVISION DE EBC INC.)

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). EBC INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **5 mai 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

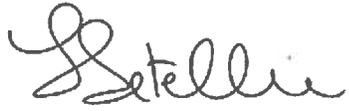
**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Letellier', with a stylized initial 'L'.

Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 212003

**Numéro de référence** : 1169176

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Projet intégré service rapide par bus (SRB) – Boulevard Pie-IX / Lot Sud

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Armatures Bois-Francis Inc (ABF) 249 boul de la Bonaventure Victoriaville, QC, G6T 1V5 <a href="http://www.abf-inc.com">http://www.abf-inc.com</a>	<a href="#">Madame Geneviève Beaudoin</a> Téléphone : 819 758-7501 Télécopieur : 819 758-7629	<b>Commande : (1453576)</b> 2018-06-05 16 h 51 <b>Transmission :</b> 2018-06-05 16 h 51	2958875 - 212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 42 - Courriel 2959248 - 1_212003_ADDENDA_no1_v1 2018-06-18 17 h 45 - Courriel 2959249 - 2_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013) 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959250 - 3_212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959251 - 4_2018-06-15_SRBPieIX_PPT_Soum_v2 2018-06-18 17 h 47 - Courriel 2961573 - 212003-Addenda_no2 2018-06-21 16 h 21 - Courriel 2961578 - 212003_Addenda_no2_Annexe2 2018-06-21 17 h - Messagerie 2961584 - 212003_Addenda_no2_Annexe3 2018-06-21 16 h 24 - Courriel 2962410 - 212003_ADDENDA_no3_incluant un report de date 2018-06-22 14 h 37 - Courriel 2963068 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_1 de 5 2018-06-27 9 h 28 - Messagerie 2963070 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_2de 5 2018-06-27 9 h 47 - Messagerie 2963072 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_3de 5 2018-06-27 11 h 04 - Messagerie 2963618 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_4de 5 2018-06-27 13 h 56 - Messagerie 2963623 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_5de 5 2018-06-27 14 h 51 - Messagerie 2965297 - 212003_Addenda_no4 2018-06-29 11 h 49 - Courriel 2965301 - 212003_Addenda_no4_Annexe1 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965304 - 212003_Addenda_no4_Annexe2 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965307 - 212003_Addenda_no4_Annexe3 2018-06-29 13 h 42 - Messagerie 2965313 - 212003_Addenda_no4_Annexe4 2018-06-29 14 h 51 - Messagerie 2965317 - 212003_Addenda_no4_Annexe5 2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Construction Bau-Val Inc.  
87 Emilien Marcoux, Suite#101  
Blainville, QC, J7C 0B4  
<http://www.bauval.com>

[Madame Johanne Vallée](#) **Commande : (1454755)**  
Téléphone : 514 788-  
4660 2018-06-07 13 h 55  
**Transmission :**  
Télécopieur : 2018-06-07 15 h 08

2958875 - 212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120  
(Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIelX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 58 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 22 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 42 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 10 h 59 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 45 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 45 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 39 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 48 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 06 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Construction Kiewit  
3055, boul. St-Martin Ouest, Bureau 200  
Laval, QC, H7T 0J3  
<http://www.kiewit.com/>

[Monsieur Philippe Junger](#)

Téléphone : 450 435-9240  
Télécopieur : 450 435-6764

**Commande : (1453261)**

2018-06-05 11 h 55

**Transmission :**

2018-06-05 11 h 55

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIelX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 53 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de date  
2018-06-22 14 h 36 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 18 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 36 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 10 h 56 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 31 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 42 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 34 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 42 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 06 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Construction NRC Inc. 160 rue Deslauriers Arr. St-Laurent Montréal, QC, H4N 1V8	<u>Madame Lany Phaneuf</u> Téléphone : 514 331-7944 Télécopieur :	<b>Commande : (1454666)</b> 2018-06-07 12 h 12 <b>Transmission :</b> 2018-06-07 12 h 12	2958875 - 212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 42 - Courriel 2959248 - 1_212003_ADDENDA_no1_v1 2018-06-18 17 h 45 - Courriel 2959249 - 2_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013) 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959250 - 3_212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959251 - 4_2018-06-15_SRBPIelX_PPT_Soum_v2 2018-06-18 17 h 47 - Courriel 2961573 - 212003-Addenda_no2 2018-06-21 16 h 21 - Courriel 2961578 - 212003_Addenda_no2_Annexe2 2018-06-21 16 h 54 - Messagerie 2961584 - 212003_Addenda_no2_Annexe3 2018-06-21 16 h 24 - Courriel 2962410 - 212003_ADDENDA_no3_incluant un report de date 2018-06-22 14 h 36 - Courriel 2963068 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_1 de 5 2018-06-27 9 h 19 - Messagerie 2963070 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_2de 5 2018-06-27 9 h 38 - Messagerie 2963072 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_3de 5 2018-06-27 10 h 56 - Messagerie 2963618 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_4de 5 2018-06-27 13 h 34 - Messagerie 2963623 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_5de 5 2018-06-27 14 h 42 - Messagerie 2965297 - 212003_Addenda_no4 2018-06-29 11 h 49 - Courriel 2965301 - 212003_Addenda_no4_Annexe1 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965304 - 212003_Addenda_no4_Annexe2 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965307 - 212003_Addenda_no4_Annexe3 2018-06-29 13 h 34 - Messagerie 2965313 - 212003_Addenda_no4_Annexe4 2018-06-29 14 h 44 - Messagerie 2965317 - 212003_Addenda_no4_Annexe5 2018-06-29 13 h 30 - Courriel 2965320 - 212003_Addenda_no4_Annexe6 2018-06-29 13 h 30 - Courriel 2965458 - 212003_FormuleSoumission_Addenda_no4 (devis) 2018-06-29 13 h 28 - Courriel 2965459 - 212003_FormuleSoumission_Addenda_no4 (bordereau) 2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement 2965489 - 212003_ADDENDA_no5 2018-06-29 13 h 54 - Courriel 2965492 - 212003_ADDENDA_no5_Annexe1 2018-06-29 14 h 04 - Courriel 2965493 - 212003_ADDENDA_no5_Annexe2 Question et réponse 2018-06-29 14 h 05 - Courriel 2965495 - 212003_Annexe2a_DN 2018-06-29 14 h 06 - Courriel 2965496 - 212003_Annexe2c_DN 2018-06-29 14 h 08 - Courriel
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Demix Construction, une division de CRH  
Canada inc.  
26 rue Saulnier  
Laval, QC, H7M 1S8  
<http://www.crhcanada.com>

Madame Julie Boudreault  
Téléphone : 450 629-3533  
Télécopieur : 450 629-3549

**Commande : (1453526)**  
2018-06-05 16 h  
**Transmission :**  
2018-06-05 16 h 34

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIelX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 59 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 25 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 43 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 11 h 02 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 52 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 48 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 41 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 50 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

			2971373 - 212003_FormuleSoumission_Addenda8_v2 (devis) 2018-07-12 16 h 58 - Courriel 2971374 - 212003_FormuleSoumission_Addenda8_v2 (bordereau) 2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
EBC Inc. 3900 rue Isabelle Brossard, QC, J4Y 2R3	<a href="#">Monsieur Mathieu Chamberland</a> Téléphone : 450 444-9333 Télécopieur : 450 444-9330	<b>Commande : (1452958)</b> 2018-06-05 8 h 20 <b>Transmission :</b> 2018-06-05 8 h 20	2958875 - 212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 42 - Courriel 2959248 - 1_212003_ADDENDA_no1_v1 2018-06-18 17 h 45 - Courriel 2959249 - 2_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013) 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959250 - 3_212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959251 - 4_2018-06-15_SRBPIelX_PPT_Soum_v2 2018-06-18 17 h 47 - Courriel 2961573 - 212003-Addenda_no2 2018-06-21 16 h 21 - Courriel 2961578 - 212003_Addenda_no2_Annexe2 2018-06-21 17 h 02 - Messagerie 2961584 - 212003_Addenda_no2_Annexe3 2018-06-21 16 h 24 - Courriel 2962410 - 212003_ADDENDA_no3_incluant un report de date 2018-06-22 14 h 36 - Courriel 2963068 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_1 de 5 2018-06-27 9 h 29 - Messagerie 2963070 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_2de 5 2018-06-27 9 h 49 - Messagerie 2963072 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_3de 5 2018-06-27 11 h 06 - Messagerie 2963618 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_4de 5 2018-06-27 13 h 29 - Messagerie 2963623 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_5de 5 2018-06-27 14 h 55 - Messagerie 2965297 - 212003_Addenda_no4 2018-06-29 11 h 49 - Courriel 2965301 - 212003_Addenda_no4_Annexe1 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965304 - 212003_Addenda_no4_Annexe2 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965307 - 212003_Addenda_no4_Annexe3 2018-06-29 13 h 43 - Messagerie 2965313 - 212003_Addenda_no4_Annexe4 2018-06-29 14 h 53 - Messagerie 2965317 - 212003_Addenda_no4_Annexe5 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965320 - 212003_Addenda_no4_Annexe6 2018-06-29 13 h 30 - Courriel 2965458 - 212003_FormuleSoumission_Addenda_no4 (devis) 2018-06-29 13 h 28 - Courriel 2965459 - 212003_FormuleSoumission_Addenda_no4 (bordereau) 2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement 2965489 - 212003_ADDENDA_no5 2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 06 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Électricité Grimard Inc.  
1855, Bernard-Lefebvre  
Laval, QC, H7C 0A5  
<http://www.grimard.ca>

[Monsieur Jacques Grimard](#)

Téléphone : 418 549-0745  
Télécopieur : 418 545-7942

**Commande : (1455860)**  
2018-06-11 13 h 06  
**Transmission :**  
2018-06-11 13 h 06

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIeIX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 56 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 20 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 40 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 10 h 58 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 39 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 44 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 36 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 46 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 06 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Eurovia Québec Grands Projets (Laval)  
4085 St-Elzéar Est  
Laval, QC, H7E 4P2

[Madame Line Proulx](#)  
Téléphone : 450 431-  
7887  
Télécopieur :

**Commande : (1454560)**  
2018-06-07 10 h 42  
**Transmission :**  
2018-06-07 11 h 08

2958875 - 212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120  
(Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIeIX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 57 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de  
date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 21 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 41 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 10 h 59 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 43 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 45 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 38 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 47 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 06 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Forterra - St-Eustache, Québec  
699 blvd Industriel  
Saint-Eustache, QC, J7R 6C3

Madame Carole Haley  
Téléphone : 450 623-2200  
Télécopieur : 450 623-3308

**Commande : (1467377)**  
2018-07-10 14 h 10  
**Transmission :**  
2018-07-10 14 h 10

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIeIX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de  
date  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-07-10 14 h 10 - Téléchargement

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Lambert Somec Inc..  
1505 rue des Tanneurs  
Québec, QC, G1N 4S7

[Madame Lucie  
Deschênes](#)

Téléphone : 418 687-  
1640  
Télécopieur : 418 780-  
3226

**Commande : (1462742)**  
2018-06-28 9 h 45  
**Transmission :**  
2018-06-28 9 h 45

2958875 - 212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120  
(Mai 2013)  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2959250 - 3\_212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIeIX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de  
date  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-28 9 h 45 - Téléchargement

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 43 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 53 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 36 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

LE GROUPE LÉCUYER LTÉE.  
17 Du Moulin  
Saint-Rémi, QC, J0L 2L0  
<http://www.lecuyerbeton.com>

Monsieur David Guay  
Téléphone : 450 454-  
3928  
Télécopieur : 450 454-  
7254

**Commande : (1454343)**  
2018-06-07 8 h 09  
**Transmission :**  
2018-06-07 8 h 09

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel  
2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel  
2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel  
2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel  
2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIeIX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel  
2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel  
2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 57 - Messagerie  
2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel  
2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel  
2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 21 - Messagerie  
2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 41 - Messagerie  
2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 10 h 58 - Messagerie  
2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 41 - Messagerie  
2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 44 - Messagerie  
2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel  
2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel  
2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel  
2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 37 - Messagerie  
2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 47 - Messagerie  
2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel  
2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel  
2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel  
2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement  
2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel  
2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel  
2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel  
2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 06 - Courriel  
2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Les entreprises Claude Chagnon Inc.  
3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier  
Saint-Hubert, QC, J3Y 6T1

[Madame Brigitte Cloutier](#)  
Téléphone : 450 321-2446  
Télécopieur : 888 729-2760

**Commande : (1455993)**  
2018-06-11 15 h 03  
**Transmission :**  
2018-06-11 15 h 15

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIelX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 58 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 22 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 42 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 11 h - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 47 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 47 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 40 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 49 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

			2971373 - 212003_FormuleSoumission_Addenda8_v2 (devis) 2018-07-12 16 h 58 - Courriel
			2971374 - 212003_FormuleSoumission_Addenda8_v2 (bordereau) 2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Macogep inc 1255, University, bureau 700 Montréal, QC, H3B 3w1	<a href="#">Monsieur Gunther Conard</a> Téléphone : 514 223-9001 Télécopieur : 514 670-2814	<b>Commande : (1452589)</b> 2018-06-04 11 h 49 <b>Transmission :</b> 2018-06-04 11 h 49	2958875 - 212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 42 - Courriel 2959248 - 1_212003_ADDENDA_no1_v1 2018-06-18 17 h 45 - Courriel 2959249 - 2_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013) 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959250 - 3_212003_Cahier des charges_Annexes_ADDENDA1 2018-06-18 17 h 46 - Courriel 2959251 - 4_2018-06-15_SRBPIeIX_PPT_Soum_v2 2018-06-18 17 h 47 - Courriel 2961573 - 212003-Addenda_no2 2018-06-21 16 h 21 - Courriel 2961578 - 212003_Addenda_no2_Annexe2 2018-06-21 17 h 01 - Messagerie 2961584 - 212003_Addenda_no2_Annexe3 2018-06-21 16 h 24 - Courriel 2962410 - 212003_ADDENDA_no3_incluant un report de date 2018-06-22 14 h 37 - Courriel 2963068 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_1 de 5 2018-06-27 9 h 29 - Messagerie 2963070 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_2de 5 2018-06-27 9 h 49 - Messagerie 2963072 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_3de 5 2018-06-27 11 h 06 - Messagerie 2963618 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_4de 5 2018-06-27 14 h - Messagerie 2963623 - 212003_Addenda_no2_Annexe1_5de 5 2018-06-27 14 h 54 - Messagerie 2965297 - 212003_Addenda_no4 2018-06-29 11 h 49 - Courriel 2965301 - 212003_Addenda_no4_Annexe1 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965304 - 212003_Addenda_no4_Annexe2 2018-06-29 13 h 29 - Courriel 2965307 - 212003_Addenda_no4_Annexe3 2018-06-29 13 h 44 - Messagerie 2965313 - 212003_Addenda_no4_Annexe4 2018-06-29 14 h 53 - Messagerie 2965317 - 212003_Addenda_no4_Annexe5 2018-06-29 13 h 30 - Courriel 2965320 - 212003_Addenda_no4_Annexe6 2018-06-29 13 h 30 - Courriel 2965458 - 212003_FormuleSoumission_Addenda_no4 (devis) 2018-06-29 13 h 28 - Courriel 2965459 - 212003_FormuleSoumission_Addenda_no4 (bordereau) 2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement 2965489 - 212003_ADDENDA_no5 2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 36 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Neolect Inc.  
104 boul Montcalm Nord  
Candiac, QC, J5R 3L8

Madame Marjolaine  
Émond  
Téléphone : 450 659-5457  
Télécopieur : 450 659-9265

**Commande : (1452495)**  
2018-06-04 10 h 55  
**Transmission :**  
2018-06-04 13 h 37

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIelX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 17 h 01 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 28 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 48 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 11 h 05 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 58 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 51 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 43 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 52 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Pomerleau Inc...  
500 rue St-Jacques O. Suite 900  
Montréal, QC, H2Y 0A2

[Madame Nancy Lazure](#)

Téléphone : 514 789-  
2728

Télécopieur : 514 789-  
2288

**Commande : (1453448)**

2018-06-05 14 h 51

**Transmission :**

2018-06-05 14 h 51

2958875 - 212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120  
(Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIeIX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 55 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de  
date  
2018-06-22 14 h 36 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 19 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 39 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 10 h 57 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 36 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 43 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 35 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 45 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4 (bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 06 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3 (bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0 (bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2 (bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Roxboro Excavation INC..  
1620 Croissant Newman  
Dorval, QC, H9P 2R8

Monsieur Yvon Théoret  
Téléphone : 514 631-1888  
Télécopieur : 514 631-1055

**Commande : (1454315)**  
2018-06-07 7 h 36  
**Transmission :**  
2018-06-07 7 h 36

2958875 - 212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120 (Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIelX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 16 h 59 - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de  
date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 24 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 43 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 11 h 01 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 49 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 48 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 40 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 50 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Systèmes Urbains Inc.  
23, avenue Milton  
Montréal, QC, H8R 1K6  
<http://www.systemesurbains.com>

[Monsieur Francis  
Duchesne](#)  
Téléphone : 514 321-  
5205  
Télécopieur : 514 321-  
5835

**Commande : (1453280)**  
2018-06-05 12 h 29  
**Transmission :**  
2018-06-05 12 h 29

2958875 - 212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 42 - Courriel

2959248 - 1\_212003\_ADDENDA\_no1\_v1  
2018-06-18 17 h 45 - Courriel

2959249 - 2\_DevisTechniqueRéhabEnvFascicule02-120  
(Mai 2013)  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959250 - 3\_212003\_Cahier des  
charges\_Annexes\_ADDENDA1  
2018-06-18 17 h 46 - Courriel

2959251 - 4\_2018-06-15\_SRBPIeIX\_PPT\_Soum\_v2  
2018-06-18 17 h 47 - Courriel

2961573 - 212003-Addenda\_no2  
2018-06-21 16 h 21 - Courriel

2961578 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe2  
2018-06-21 17 h - Messagerie

2961584 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe3  
2018-06-21 16 h 24 - Courriel

2962410 - 212003\_ADDENDA\_no3\_incluant un report de  
date  
2018-06-22 14 h 37 - Courriel

2963068 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_1 de 5  
2018-06-27 9 h 27 - Messagerie

2963070 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_2de 5  
2018-06-27 9 h 47 - Messagerie

2963072 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_3de 5  
2018-06-27 11 h 02 - Messagerie

2963618 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_4de 5  
2018-06-27 13 h 54 - Messagerie

2963623 - 212003\_Addenda\_no2\_Annexe1\_5de 5  
2018-06-27 14 h 50 - Messagerie

2965297 - 212003\_Addenda\_no4  
2018-06-29 11 h 49 - Courriel

2965301 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe1  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965304 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe2  
2018-06-29 13 h 29 - Courriel

2965307 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe3  
2018-06-29 13 h 41 - Messagerie

2965313 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe4  
2018-06-29 14 h 51 - Messagerie

2965317 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe5  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965320 - 212003\_Addenda\_no4\_Annexe6  
2018-06-29 13 h 30 - Courriel

2965458 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(devis)  
2018-06-29 13 h 28 - Courriel

2965459 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda\_no4  
(bordereau)  
2018-06-29 13 h 28 - Téléchargement

2965489 - 212003\_ADDENDA\_no5  
2018-06-29 13 h 54 - Courriel

2965492 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe1  
2018-06-29 14 h 04 - Courriel

2965493 - 212003\_ADDENDA\_no5\_Annexe2 Question et  
réponse  
2018-06-29 14 h 05 - Courriel

2965495 - 212003\_Annexe2a\_DN  
2018-06-29 14 h 07 - Courriel

2965496 - 212003\_Annexe2c\_DN  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2965500 - 212003\_AN2b\_Nomen\_Tête\_Feux\_MPB  
2018-06-29 14 h 08 - Courriel

2969729 - 212003\_ADDENDA\_No6\_v0  
2018-07-10 14 h 35 - Courriel

2969732 - 212003\_ADDENDA\_No6\_Q&R\_v0  
2018-07-11 8 h 26 - Courriel

2969733 - 212003\_ADDENDA\_No6\_09-  
910\_NormAP\_201610  
2018-07-10 14 h 39 - Courriel

2969734 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(devis)  
2018-07-10 15 h 44 - Courriel

2969735 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda6\_v3  
(bordereau)  
2018-07-10 15 h 44 - Téléchargement

2970292 - 212003\_ADDENDA\_no7\_v0  
2018-07-11 11 h 40 - Courriel

2970293 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(devis)  
2018-07-11 11 h 41 - Courriel

2970294 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda7\_v0  
(bordereau)  
2018-07-11 11 h 41 - Téléchargement

2971366 - 212003\_Addenda\_no8\_v0  
2018-07-12 16 h 54 - Courriel

2971371 - 212003\_Addenda\_no8\_Q&R\_v1  
2018-07-12 16 h 57 - Courriel

2971373 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(devis)  
2018-07-12 16 h 58 - Courriel

2971374 - 212003\_FormuleSoumission\_Addenda8\_v2  
(bordereau)  
2018-07-12 16 h 58 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique



**Dossier # : 1187394010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures_voie et transports , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 2
<b>Objet :</b>	Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 88 469 719,98 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation juridique avec commentaire

---

**COMMENTAIRES**

La soumission d'Eurovia Québec Grands projets inc. est entachée d'une irrégularité majeure. En effet, celle-ci ne rencontre pas les exigences de l'appel d'offres, plus particulièrement en regard des exigences d'admissibilité du soumissionnaire.

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Isabelle BUREAU  
Avocate et chef de division  
Division du litige contractuel  
**Tél : 514-872-2639**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-27

Isabelle BUREAU  
Avocate et chef de division  
**Tél : 514-872-2639**  
**Division : Litige contractuel**

**Dossier # : 1187394010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 2
<b>Objet :</b>	Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 88 469 719,98 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1439 Intervention et Répartition des coûts- GDD1187394010 2e soumission EBC cse.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Serge A BOILEAU  
Président  
**Tél : 514-384-6840 poste 242**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-27

Serge A BOILEAU  
Président  
**Tél : 514-384-6840 poste 242**  
**Division :**

**Dossier # : 1187394010**

**Unité administrative responsable :** Service des infrastructures\_voie et transports , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 2

**Objet :** Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 88 469 719,98 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[SIVT 1187394010.xlsx](#)



[Information comptable DEP 1187394010.xlsx](#)



[1439 Intervention et Répartition des coûts- GDD1187394010 2e soumission EBC.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Sfae LYAKHLOUFI  
Préposée au budget  
**Tél :** 514-872-5911  
Co-Auteure  
Marleen Sidney  
Préposée au budget  
514-872-0893

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-28

Pascal-Bernard DUCHARME  
Chef de section  
**Tél :** 514-872-2059

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1187394010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures_voie et transports , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 2
<b>Objet :</b>	Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 88 469 719,98 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234)

**Numéro du mandat**  
SMCE187394010**Date du mandat**  
2018-08-29**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

**Type de mandat**

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008);  
VU la Résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats;

VU qu'il s'agit d'un contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 10 M\$.

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1187394010 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2018-08-30

**Isabelle A GAUTHIER**

---

**Chargé de dossiers ou missions**

**Dossier # :1187394010**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidente**

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini  
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Genève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 17 septembre 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE187394010**

**Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 87 201 165,02 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234).**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE187394010**

Accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), un contrat à EBC Inc. pour la réalisation des travaux de construction du LOT Sud du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour un montant de 75 676 545,00\$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public 212003 (3 soumissionnaires conformes). Autoriser une dépense totale de 87 201 165,02 \$ incluant contingences, incidences et les taxes, ainsi qu'un revenu de 173 138,27\$ (taxes incluses) pour les incidences de la CSEM qui sont remboursables par l'ARTM selon l'entente (CG18 0234).

À sa séance du 29 août 2018, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

Le 5 septembre 2018, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que le projet de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX est un projet structurant majeur pour le transport en commun. Ils ont aussi bien compris que les travaux seront réalisés en quatre phases entre l'automne 2018 et l'automne 2022.

On parle ici de nombreux travaux de grande envergure : démolition et démantèlement d'ouvrages existants, construction de conduites d'eau et d'égouts, reconstruction de la chaussée, des trottoirs et des mails centraux, remplacement et mise aux normes de l'éclairage de rues et des feux de circulation, installation et intégration d'un réseau de télécommunications et d'un système de transport intelligent.

Il faut aussi ajouter la construction de réseaux techniques urbains et la construction des stations du SRB.

Les membres ont aussi noté que des activités de communications seront déployées tout au long de ce gigantesque chantier. Ainsi, des agents de liaison s'occuperont des contacts avec la population riveraine et les commerçants.

Les membres ont apprécié les explications données par le Service quant à la non-conformité de la plus basse soumission reçue dans ce dossier. Ils ont bien compris que le soumissionnaire en question ne répondait pas aux exigences d'admissibilité de l'appel d'offres en ce qui a trait aux clauses d'expérience. Ils ont aussi été rassurés de savoir que le Service avait consulté le Service des affaires juridiques sur cette question.

Les représentants du Service ont répondu de façon satisfaisante aux questions des membres de la Commission, notamment en ce qui a trait à l'absence de piste cyclable dans le projet. Ils ont expliqué qu'avec un rythme d'un autobus à la minute en période de pointe, il conviendra de prévoir des aménagements cyclables dans des rues parallèles moins achalandées.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE187394010 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



(2)

**Dossier # : 1185965003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure avec la firme Cima+ s.e.n.c. (1 556 337,99 \$, taxes incluses, honoraires 1 353 337,38 \$ + contingences 203 000,61 \$), une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - (Appel d'offres public 18-17021) - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme).

Il est recommandé :

1. de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois avec une (1) option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture sur demande de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers;
2. d'accorder au seul soumissionnaire conforme Cima+ s.e.n.c., le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17021;
3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce au rythme des besoins à combler.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2018-07-30 17:44

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1185965003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure avec la firme Cima+ s.e.n.c. (1 556 337,99 \$, taxes incluses, honoraires 1 353 337,38 \$ + contingences 203 000,61 \$), une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - (Appel d'offres public 18-17021) - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal est propriétaire de plus de 1800 bâtiments répartis dans diverses catégories d'actif : commercial, culturel, administratif, protection et sécurité, loisir et communautaire, industriel et sportif. Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) gère le parc immobilier de la Ville de Montréal. Il exploite, entretient et assure le maintien d'actif des bâtiments. Les services centraux et les arrondissements sont aussi des requérants de projets de maintien d'actif et de développement. Les projets immobiliers sont exécutés par la Direction de la gestion des projets immobiliers (DGPI) du SGPI. Le nombre de projets est en croissance constante et la complexité des projets nécessite une présence accrue au chantier. Afin d'assurer la qualité d'exécution exigée par la Ville, l'assistance de Contrôleurs de chantier d'expérience est requise.

L'appel d'offres public (18-17021) pour trois (3) lots de services de contrôleurs de chantier, publié dans Le Devoir du 18 juin 2018, a offert aux soumissionnaires un délai de 31 jours afin d'obtenir les documents nécessaires sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) et de déposer leurs soumissions. La validité des soumissions est d'une période de 180 jours à partir de la date de dépôt des soumissions soit le 19 juillet 2018. Trois (3) addenda ont été émis :

- Addenda 1, 18 juin 2018 : Report de la date d'ouverture afin de se conformer au nouveau délai de 30 jours pour la durée de publication des appels d'offres de plus 365 700 \$ selon la loi 155.
- Addenda 2, 26 juin 2018 : Réponses aux questions des soumissionnaires précisant une inclusion au contrat et clarifiant une contradiction entre le Devis et le Bordereau.
- Addenda 3, 9 juillet 2018 : Modification de la limite du nombre de contrat octroyé par soumissionnaire (1 contrat par soumissionnaire), précision sur la durée du contrat (3 ans) et ajout de l'option de renouvellement de 12 mois.

La grille d'analyse pour cet appel d'offres est conforme à la division des critères d'évaluation et des pourcentages de la grille préapprouvée par le Comité exécutif à sa séance du 24 septembre 2008, par la résolution CE12 1261.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Aucune

## **DESCRIPTION**

L'Adjudicataire aura comme mission de prendre en charge la fourniture des services professionnels en contrôle de chantier pour les phases de construction ainsi que la période de garantie, tel que décrit dans les documents d'appel d'offres intitulés « Contrat », « Devis - Services professionnels - Contrôleurs de chantier » et leurs annexes.

Les services professionnels de Contrôleur de chantier se résument comme suit :

1. assurer une présence en chantier régulière;
2. informer et conseiller le Chargé de projet de la Ville tout au long de la réalisation ;
3. assurer le soutien aux Chargés de projet de la Ville pour :
  - la gestion de la réalisation du projet;
  - la réception, la préparation et la transmission des informations pertinentes relatives au projet;
  - la communication avec les divers intervenants;
  - la résolution de conflit entre les divers intervenants;
  - le suivi des contrats avec l'entrepreneur et les fournisseurs externes, les occupants et les autres intervenants;
  - le suivi des obligations contractuelles des divers intervenants;
  - le suivi des visites de chantier et des réunions, ect.;
  - la mise en service des équipements.

De façon générale, les services des Contrôleurs de chantier seront assurés sur une base hebdomadaire de 35 heures à raison de 7 heures par jour. La présence au chantier est requise de jour pendant les heures normales de chantier, qui sont, à titre indicatif, de 7 h à 15 h. Cet horaire pourrait être ajusté en fonction des différents chantiers. Certains horaires atypiques (soir, nuit, fin de semaine) peuvent être prévus selon les projets. À la demande expresse du Directeur, l'Adjudicataire assurera la disponibilité des Contrôleurs de chantier, y compris en dehors des heures prévues, et ce, aux fins d'assurer une coordination maximale des intervenants du projet.

La liste prévisionnelle de projets incluse au Devis présente, à titre indicatif, des exemples de projets de moyenne à grande envergure, le type de contraintes et le nombre de visites de chantier hebdomadaires requis. Elle représente les priorités de la DGPI au moment de la préparation du présent appel d'offres. Le choix ou non d'aller de l'avant avec un, plusieurs, ou tous les projets sur la liste ou de substituer un ou plusieurs projets par d'autres d'envergure comparable, réside entièrement à la DGPI. Les choix et précisions seront effectués et divulgués en début du mandat. Les projets pourront être répartis sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. À moins d'indications contraires, les projets seront exécutés en mode traditionnel dans des bâtiments occupés. Les Contrôleurs de chantier assignés par l'Adjudicataire feront le suivi simultanément de plusieurs projets identifiés en fonction des contraintes spécifiques à chacun d'eux. Des services de secrétariat font aussi partie du contrat.

Les mandats seront attribués pour une banque d'heures maximale aux taux horaires indiqués au Bordereau de prix de la soumission suite à l'entente préalable avec le Directeur et suite à l'émission d'un bon de commande.

Tout au long de l'exécution de leurs prestations, les firmes seront encadrées par les professionnels de la DGPI, au sein du SGPI.

## JUSTIFICATION

Le présent dossier vise à accorder une entente-cadre à Cima+ s.e.n.c. pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la DGPI.

Il y a eu neuf (9) preneurs du cahier des charges :

- Monsieur Lambert Guilbault
- Cima+ s.e.n.c.
- Colliers maîtres de projets inc.
- Englobe
- Génipro (STNH) inc.
- Les services Exp inc.
- Orin inc.
- SNC-Lavalin GEM Québec inc.
- Stantec Expert-conseil Itée

Trois (3) preneurs de cahier des charges ont remis des soumissions.

- Cima+ s.e.n.c. a remis 3 offres de services distinctes, une pour chaque lot.
- Colliers maîtres de projets inc. a remis une offre de services qualitative et trois (3) enveloppes de prix, une pour chaque lot.
- Génipro (STNH) inc. a remis une offre de services qualitative et deux (2) enveloppes de prix, une le lot 2 et pour le lot 3.

Les trois (3) offres de services du lot 1 ont été jugées conformes.

L'offre de services de Colliers maîtres de projets inc. n'a pas obtenu la note de passage.

Cima+ s.e.n.c. a obtenu un pointage supérieur à 70 %, ce qui a permis l'ouverture de leur enveloppe de prix et la recommandation du comité de sélection. Veuillez vous référer au tableau d'analyse de conformité de l'intervention du Service de l'approvisionnement.

Soumissions conformes - <b>contrat 1</b>	Note Intérim	Note finale	Prix de base	Contingence 15%	Total
Cima+ s.e.n.c. (lot 1)	<b>87.00</b>	<b>1.01</b>	<b>1 353 337,38</b> \$	<b>203 000,61</b> \$	<b>1 556 337,99</b> \$
Colliers maîtres de projets inc. (lot 1)	68.38	-	-	-	-
Dernière estimation réalisée			1 266 745,69 \$	190 011,85 \$	1 456 757,54 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire - estimation)					99 580,45 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100					6,8 %
Écart entre la 2 <sup>e</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2 <sup>ème</sup> meilleure note finale - adjudicataire)					n.a.
					n.a.

Écart entre la 2<sup>e</sup> meilleure note finale et l'adjudicataire (%)  
 $((2^{\text{e}} \text{ meilleure note finale} - \text{adjudicataire}) / \text{adjudicataire}) \times 100$

Les montants des soumissions reçues comprennent les taxes applicables en vigueur pour l'année 2018. Un montant de contingences de 15% a été ajouté à chaque soumission afin de couvrir les prolongations de chantier possibles.

La différence de 6,8 % entre le plus bas soumissionnaire conforme et l'estimation préparée par nos professionnels internes est acceptable.

Cima+ s.e.n.c. a obtenu un pointage de 87.00, selon les critères d'évaluation préalablement établis et connus de tous les soumissionnaires (voir l'intervention de la Direction de l'approvisionnement).

Cima+ s.e.n.c. n'est pas inscrite sur la liste des licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ni sur le registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Cima+ s.e.n.c. détenait une attestation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) venue à échéance le 29 janvier 2018 et a fait sa demande de renouvellement en date du 31 octobre 2017.

Les membres du comité de sélection tenu le 25 juillet 2018 recommandent de retenir l'offre de Cima+ s.e.n.c. pour le lot 1 pour les services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers.

Cette recommandation disqualifie Cima+ s.e.n.c. pour l'octroi des 2 autres lots. (Voir le sommaire 1185965004.)

Ce dossier doit être soumis à la Commission permanente d'examen des contrats car il répond au critère suivant relatif aux contrats de services professionnels de plus de 1 M\$ : 1 seul soumissionnaire conforme.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Il s'agit d'une entente-cadre sans imputation budgétaire pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers chantiers de la DGPI. Les mandats seront attribués sur demande, au fur et à mesure des besoins des projets. Chaque bon de commande devra faire l'objet d'une appropriation de crédits. Seuls les chargés de projet de la DGPI le désirant pourront faire appel à cette entente. Puisque les projets pourront être répartis sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal, elles pourraient donc encourir des dépenses d'agglomération.

Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, la Direction de la gestion des projets immobiliers a effectué un estimé préalable de la dépense s'élevant à 1 266 745,69 \$, taxes incluses sur 36 mois, avec une (1) option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier. Il s'agit d'une option sans frais additionnels. C'est-à-dire qu'après 3 ans, la Ville se réserve le droit de poursuivre le contrat ou non selon ses besoins et l'appréciation des services rendus s'il reste un solde dans le contrat.

Cette estimation est basée sur une liste prévisionnelle de projets en cours de conception qui requerront ce type de services de suivi de chantier et une estimation des besoins des projets en cours d'approbation par le comité de gestion du portefeuille du SGPI. Les quantités exprimées dans ces contrats ont été fournies à titre indicatif seulement. Elles sont basées sur les besoins estimés en nombre d'heures pour les 36 prochains mois et sont utilisées afin d'indiquer au cocontractant l'ordre de grandeur des besoins de la Ville.

Dans l'ensemble, on constate que les prix pour les taux horaires soumis pour les

Contrôleurs de chantier sont comparables aux taux horaires des contrats de gestion de projet en vigueur qui incluent ce type de services. La présente entente permet à la DGPI de réduire ses délais tout en assurant une stabilité des taux pour une période de 3 ans.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les services de Contrôleurs de chantier incluent notamment, selon les projets, le suivi de la documentation des certifications écologiques, des méthodes de protection de l'environnement de l'entrepreneur en chantier et de la mise en service des équipements le tout en conformité avec la Politique de développement durable de la Ville de Montréal, les directives écologiques émises par celle-ci ainsi que les spécifications des architectes et ingénieurs.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'absence d'entente-cadre alourdirait le processus d'approvisionnement pour ces services en obligeant des appels d'offres et des négociations à la pièce augmentant les délais en plus de faire perdre à la Ville la possibilité d'économie de volume.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue. Par contre, une communication sera transmise aux utilisateurs afin de les informer de la conclusion de l'entente ainsi que des modalités d'achat convenues.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Émission de l'entente-cadre suite à l'adoption de la présente résolution.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Patricia TEULLET-FEBRES)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Annie LONGPRÉ  
chef d'équipe

**Tél :** 514-872-7244  
**Télécop. :** 514-280-3597

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-26

Jabiz SHARIFIAN  
En remplacement de madame Isabelle  
Bonneau, c/d gestion de projets immobiliers  
du 23 au 27 juillet 2018.

**Tél :** 514-872-8702  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Michel SOULIÈRES  
directeur - gestion de projets immobiliers  
**Tél :** 514-872-2619

**Approuvé le :** 2018-07-27

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières  
**Tél :** 514-868-3844

**Approuvé le :** 2018-07-28

En remplacement de  
monsieur Benoit Dagenais,  
directeur général adjoint  
intérim de la direction du  
Service de la gestion et de  
la planification immobilière  
du 12 juillet au 5 août  
2018

Le 2 octobre 2017

CIMA+ S.E.N.C.  
A/S MONSIEUR FRANÇOIS PLOURDE  
3400, BOUL DU SOUVENIR  
LAVAL (QC) H7V 3Z2

N° de client : 3000148732

**Objet : Rappel - Renouvellement de votre autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Nous tenons à vous informer de nouveau que l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public de CIMA+ S.E.N.C. pour laquelle vous êtes le répondant est valide jusqu'au **29 janvier 2018** et qu'elle devra être renouvelée si vous souhaitez la conserver.

**Si vous nous avez déjà transmis votre demande de renouvellement, veuillez ne pas tenir compte de ce rappel.**

### **Renouvellement de votre autorisation**

Afin de poursuivre l'exécution de vos contrats publics en cours, vous devez présenter à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») une demande de renouvellement au moins 90 jours avant la date de son expiration<sup>1</sup>, c'est-à-dire le ou avant le **1 novembre 2017**.

- Si nous recevons votre demande avant cette date, l'autorisation de votre entreprise demeure valide, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant sa révocation, jusqu'à ce que l'Autorité procède à son renouvellement. Vous serez donc autorisé à poursuivre l'exécution de vos contrats publics en cours durant la période d'analyse de votre demande, de même qu'à conclure de nouveaux contrats ou sous-contrats publics.

Afin d'être en mesure de déposer votre demande de renouvellement dans les délais requis, nous vous suggérons d'effectuer cette transaction par le biais des services en ligne de l'Autorité. Vous trouverez en annexe les étapes à suivre pour soumettre votre demande.

---

<sup>1</sup> Article 21.41 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1).

- Si nous ne recevons pas votre demande dans les délais requis, **le nom de votre entreprise sera retiré du registre des entreprises autorisées** (le « REA ») à la date d'expiration de votre autorisation, **Votre entreprise ne sera donc plus en mesure de conclure de nouveaux contrats/sous-contrats publics à partir de cette date.** Cependant, vous pourrez poursuivre vos contrats/sous-contrats publics en cours d'exécution jusqu'à ce que l'Autorité statue sur votre demande de renouvellement.

### **Non-renouvellement de votre autorisation**

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre autorisation, vous trouverez en annexe les étapes à suivre pour soumettre une demande de non-renouvellement à l'aide des services en ligne de l'Autorité.

Notez que si vous exécutez un contrat/sous-contrat public en tant que contractant/sous-contractant et que votre autorisation est expirée, vous serez réputé en défaut d'exécuter ce contrat/sous-contrat au terme d'un délai de 60 jours suivant la date d'expiration de l'autorisation<sup>2</sup>.

### **Renouvellement/non-renouvellement d'une autorisation par une entreprise étrangère**

Si votre entreprise est considérée comme étrangère, nous vous invitons à consulter le site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca). Veuillez accéder à la section **Autres mandats de l'Autorité**, puis choisir **Contrats publics**. Vous y trouverez plus d'information sur la façon de soumettre votre demande de renouvellement ou de non-renouvellement de votre autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public.

Pour toute question concernant votre dossier, veuillez communiquer avec la Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires au 1 877 525-0337, poste 4848, ou par courriel au [direction-lcop-esm@lautorite.qc.ca](mailto:direction-lcop-esm@lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires

p.j. Annexe - Étapes à suivre pour soumettre une demande de renouvellement

---

<sup>2</sup> Ibid.; article 21.19

## **Annexe – Renouvellement / Non-renouvellement de la demande d'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public par le biais des services en ligne**

---

### **ÉTAPES À SUIVRE AFIN DE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT**

1. Accédez à votre compte client des services en ligne de l'Autorité. Puis, sélectionnez l'onglet **Dossier client – Gestion des liens d'affaires**. Validez et mettez à jour les liens d'affaires de votre entreprise.
2. Une fois la mise à jour effectuée, validez vos liens d'affaires en cliquant sur le bouton « **Valider** ».
3. Si vous obtenez des messages d'erreur, corrigez l'information demandée. Lorsqu'il n'y aura plus de messages d'erreur, soumettez la mise à jour de vos liens en cliquant sur le bouton « **Prochaine étape** ».
4. Une fois la mise à jour de vos liens transmise, vous pourrez maintenant soumettre votre demande de renouvellement, accompagnée des pièces justificatives et du paiement requis. Cette demande est accessible à partir de l'onglet **Contrats publics – Renouvellement/Non-renouvellement**. Soumettre votre demande de renouvellement est la dernière étape à faire de votre part.
5. La mise à jour de vos liens ainsi que votre demande de renouvellement seront traitées par l'agent assigné à votre dossier.

### **ÉTAPES À SUIVRE AFIN DE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE NON-RENOUVELLEMENT**

1. Accéder à votre compte client des services en ligne de l'Autorité et sélectionnez la demande de non-renouvellement disponible à l'onglet **Contrats publics – Renouvellement/Non-renouvellement**.
2. À l'étape 2 du formulaire, sélectionnez l'option **Je ne désire pas renouveler mon autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**.
3. Par la suite, complétez les étapes suivantes, puis soumettez la demande.
4. Une fois reçue, votre demande de non-renouvellement sera traitée par l'agent assigné à votre dossier.



**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
www.lautorite.qc.ca

Montréal  
800, square Victoria, 22e étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Le 31 octobre 2017

CIMA+ S.E.N.C.  
3400, DU SOUVENIR  
600  
LAVAL QC H7V 3Z2

Objet : Accusé de réception - Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

---

Nous avons bien reçu votre formulaire de « Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public ». Vous trouverez ci-dessous les renseignements importants concernant cette demande :

N° de client : 3000148732  
N° de demande : 1731530207  
N° de confirmation de paiement : 000225087105

Si vous avez accès aux services en ligne de l'Autorité et que vous êtes l'initiateur de cette demande, vous pouvez en consulter l'état à la section « Suivi des demandes » dans le menu « Dossier client ».

Pour toute question relative à votre demande, vous pouvez communiquer avec un agent de notre Centre d'information au 1 877 525-0337.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

L'Autorité des marchés financiers

## Nouvelle recherche

Dernière mise à jour : mardi, 24 juillet 2018 à 19:30

**Fiche de l'entreprise**

Nom : CIMA+ S.E.N.C.

Adresse du siège social : 3400, BOUL DU SOUVENIR, BUR. 600, LAVAL, QC, H7V 3Z2, CANADA

Numéro de client à l'Autorité : 3000148732

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 3340563140

**Autres noms d'affaires**

- AUDY FARLEY LALANDE LA BERGE ET ASSOCIÉS
- 
- CÉDÉGER
- 
- CIMA +
- 
- CIMA + GATINEAU
- 
- CIMA + INTERNATIONAL
- 
- CIMA + LONGUEUIL
- 
- CIMA + MONTRÉAL
- 
- CIMA + RIVIÈRE DU LOUP
- 
- CIMA + SAINT-JÉRÔME
- 
- CIMA + SENC
- 
- CIMA + SHERBROOKE
- 
- CIMA PLUS
- 
- CIMA QUÉBEC
- 
- CIMA+ /WALSH/ISIS
- 
- CIMA-INFO
- 
- COENTREPRISE CIMA +/GROUPE CARTIER
- 
- COENTREPRISE CIMA+ / LE GROUPE IBI
- 
- COENTREPRISE CIMA+/TECSULT

- 
- COPAC ET ASSOCIÉS
- 
- DUPUIS, ROUTHIER RIEL ET ASSOCIÉS
- 
- LE CONSORTIUM CIMA+/ROCHE-DELUC/ITRANS
- 
- LECLAIR NADEAU LAMBERT LALLIER ET ASSOCIÉS
- 
- LEGAULT MERCIER ST-GERMAIN PIGEON ET ASSOCIÉS
- 
- LNR ET ASSOCIÉS
- 
- RDO ET ASSOCIÉS

### Nouvelle recherche

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ce registre, nous vous invitons à le faire par le biais de la [demande d'information](#).

**Dossier # : 1185965003**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs

**Objet :** Conclure avec la firme Cima+ s.e.n.c. (1 556 337,99 \$, taxes incluses, honoraires 1 353 337,38 \$ + contingences 203 000,61 \$), une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - (Appel d'offres public 18-17021) - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



Intervention 18-17021 Lot 1.pdfTableau résultats comité 18-17021 Lot 1.pdf



liste des commandes.pdf18-17021 pv.pdf

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Patricia TEULLET-FEBRES  
Agente d'approvisionnement II  
**Tél : 514-872-1032**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-27

Danielle CHAURET  
Chef de section ress.matérielles  
**Tél : 514 872-1027**  
**Division : Service de l'approvisionnement , Direction**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom) Motif de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
CIMA + s.e.n.c.	\$ 1 353 337,38	<input checked="" type="checkbox"/>	1

### Information additionnelle

Dans le cadre de cet appel d'offres, les firmes avaient le choix de soumissionner sur un ou plusieurs contrats (lots) avec la possibilité d'avoir un seul contrat. Trois (3) firmes ont soumis d'offres et seulement deux (2) l'ont fait pour le lot # 1, ce qui fait un total de deux (2) soumissions.

Motifs de désistement: Au moment de l'intervention, deux (2) avis de désistement étaient reçus: engagements dans d'autres projets ne permet pas d'effectuer le projet dans délai requis (1), pas eu le temps d'étudier l'appel d'offres et de préparer notre soumission dans le délai alloué (1).

Préparé par :  Le  -  -

18-17021 - Services professionnels en contrôle de chantier Lot 1	Présentation de l'offre	Compréhension du mandat et de la problématique	Capacité de production et échéancier	Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables	Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe	Pointage intérimaire	Prix	Pointage final	Comité		
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>25%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>	<b>100%</b>	\$		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	mercredi 25-07-2018
CIMA +	4,25	8,50	21,00	27,50	25,75	87,00	1 353 337,38 \$	1,01	<b>1</b>	<b>Heure</b>	9h00
Colliers Maitres de projets	2,88	6,00	15,00	25,00	19,50	68,38			<b>Non conforme</b>	<b>Lieu</b>	255 boul. Crémazie Est bureau 400 Salle gré à gré
						-		-			
						-		-			<b>Multiplicateur d'ajustement</b>
						-		-			<b>10000</b>
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Patricia Teullet</b>										



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 18-17021

**Numéro de référence** : 1174877

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Services professionnels en contrôle de chantier

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
5146775918 6646-C Clark 5146775918 Montréal, QC, H2S 3E7	<a href="#">Monsieur Lambert Guilbault</a> Téléphone : 514 677-5978 Télécopieur : 514 677-5918	<b>Commande : (1460747)</b> 2018-06-21 16 h 24 <b>Transmission :</b> 2018-06-21 16 h 24	2959023 - Addenda # 1 2018-06-21 16 h 24 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel 2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Cima+s.e.n.c. 3400, boul. du souvenir bureau 600 Laval, QC, H7V 3Z2 <a href="http://www.cima.ca">http://www.cima.ca</a>	<a href="#">Madame Annie Boivin</a> Téléphone : 514 337-2462 Télécopieur : 514 281-1632	<b>Commande : (1459160)</b> 2018-06-19 6 h 02 <b>Transmission :</b> 2018-06-19 6 h 02	2959023 - Addenda # 1 2018-06-19 6 h 02 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel 2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Colliers maîtres de projets inc. 1800, avenue McGill College, bureau 400 Montréal, QC, H3A3J6 <a href="http://www.mhpm.com/fr">http://www.mhpm.com/fr</a>	<a href="#">Monsieur Jean-Stephane Bédard</a> Téléphone : 514 855-0606 Télécopieur :	<b>Commande : (1459807)</b> 2018-06-20 9 h 28 <b>Transmission :</b> 2018-06-20 9 h 28	2959023 - Addenda # 1 2018-06-20 9 h 28 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel 2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Englobe 8320, rue Pauline-Vanier Montréal, QC, H1J 3B5 <a href="http://www.englobecorp.com">http://www.englobecorp.com</a>	<a href="#">Madame Isabelle Langlois</a> Téléphone : 514 281-5173	<b>Commande : (1459584)</b> 2018-06-19 15 h 14 <b>Transmission :</b> 2018-06-19 15 h 14	2959023 - Addenda # 1 2018-06-19 15 h 14 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel

	Télocopieur : 450 668-5532		2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Genipro (STNH) inc. 50 rue Saint-Charles Ouest suite 100 Longueuil, QC, J4H 1C6 <a href="http://www.genipro.com">http://www.genipro.com</a>	<a href="#">Monsieur Patrick Littée</a> Téléphone : 514 971- 9511 Télocopieur :	<b>Commande : (1459016)</b> 2018-06-18 14 h 39 <b>Transmission :</b> 2018-06-18 14 h 39	2959023 - Addenda # 1 2018-06-18 14 h 39 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel 2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Services Exp Inc 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 800-B Montréal, QC, H3A 3C8	<a href="#">Madame Ginette Laplante</a> Téléphone : 819 478- 8191 Télocopieur : 819 478-2994	<b>Commande : (1458922)</b> 2018-06-18 12 h 53 <b>Transmission :</b> 2018-06-18 12 h 53	2959023 - Addenda # 1 2018-06-18 13 h 47 - Courriel 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel 2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Orin inc. 1008 rue de la Cité des Pins Saint-Lin-Laurentides, QC, J5M2E7	<a href="#">Monsieur Charles Lamarche</a> Téléphone : 514 436- 1640 Télocopieur :	<b>Commande : (1459159)</b> 2018-06-19 5 h 40 <b>Transmission :</b> 2018-06-19 5 h 40	2959023 - Addenda # 1 2018-06-19 5 h 40 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel 2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
SNC-Lavalin GEM Québec inc.- Projet 125046 455, boul. René-Lévesque Ouest Montréal, QC, H2Z 1Z3 <a href="http://www.snclavalin.com/fr/environnement-geosciences">http://www.snclavalin.com/fr/environnement-geosciences</a>	<a href="#">Madame Karima Aïnenas</a> Téléphone : 514 393- 8000 Télocopieur :	<b>Commande : (1459227)</b> 2018-06-19 8 h 23 <b>Transmission :</b> 2018-06-19 8 h 23	2959023 - Addenda # 1 2018-06-19 8 h 23 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel 2969082 - Addenda # 3 2018-07-09 14 h 30 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Stantec Experts-conseils Itée 600-1060 boulevard Robert-Bourassa Montréal, QC, H3B 4V3	<a href="#">Madame Claudine Talbot</a> Téléphone : 418 626- 2054 Télocopieur :	<b>Commande : (1459430)</b> 2018-06-19 11 h 39 <b>Transmission :</b> 2018-06-19 11 h 39	2959023 - Addenda # 1 2018-06-19 11 h 39 - Téléchargement 2962931 - Addenda # 2 2018-06-26 11 h 41 - Courriel

2969082 - Addenda # 3  
2018-07-09 14 h 30 - Courriel  
Mode privilégié (devis) :  
Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) :  
Courrier électronique

---

---

© 2003-2018 Tous droits réservés

**Dossier # : 1185965003**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs

**Objet :** Conclure avec la firme Cima+ s.e.n.c. (1 556 337,99 \$, taxes incluses, honoraires 1 353 337,38 \$ + contingences 203 000,61 \$), une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - (Appel d'offres public 18-17021) - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme).

**Numéro du mandat**  
SMCE185965003

**Date du mandat**  
2018-08-29

**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

**Type de mandat**

Commission sur l'examen des contrats

Il est recommandé :

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008);

VU la Résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats;

VU que le contrat de services professionnels est d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1185965003 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2018-08-30

**Isabelle A GAUTHIER**

---

**Chargé de dossiers ou missions**

**Dossier # :1185965003**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidentes**

Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Achilles-  
Cartier

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini  
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

**Le 20 septembre 2018**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE185965003**

**Conclure avec la firme Cima+ s.e.n.c. (1 556 337,99 \$, taxes incluses, honoraires 1 353 337,38 \$ + contingences 203 000,61 \$), une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - (Appel d'offres public 18-17021) - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme).**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE185965003**

Conclure avec la firme Cima+ s.e.n.c. (1 556 337,99 \$, taxes incluses, honoraires 1 353 337,38 \$ + contingences 203 000,61 \$), une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de Contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - (Appel d'offres public 18-17021) - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme).

À sa séance du 29 août 2018, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 5 septembre 2018, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont été étonnés de constater que le Service était allé en appel d'offres pour des services professionnels pendant une période de «surchauffe» du marché, ce qui expliquerait la présence d'un seul soumissionnaire conforme. Le Service a expliqué que ses besoins étaient immédiats et qu'il était nécessaire de lancer l'appel d'offres rapidement. Cela dit, il ne s'agissait pas d'un mandat complexe, et on aurait pu s'attendre à davantage de soumissionnaires.

Pour la Commission, il est certain que les besoins de la Ville en matière de services professionnels reliés à des travaux de contrôle et de surveillance de chantiers iront en s'intensifiant dans les mois et les années à venir. Il conviendra de développer une stratégie de sollicitation des marchés en conséquence.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE185965003 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1187684005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 - trois soumissionnaires.

Il est recommandé :

1. d'accorder à Onix Networking Canada Inc., seule firme ayant obtenue la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de 4 ans, le contrat pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de services professionnels, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 15 911 289,00 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public N° 17-16146 ;
2. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2018-08-20 10:37

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187684005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 - trois soumissionnaires.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal (Ville) s’est donné l’objectif de se doter des meilleurs outils de travail dans un souci d’efficacité, de performance, d’économie d’échelle et de meilleurs services aux citoyens. Afin de rencontrer ces objectifs, le Service des technologies de l'information (Services des TI) a créé le programme Bureau de demain.

Le Bureau de demain permettra aux utilisateurs de travailler avec des outils matériels et logiciels modernes, performants et conviviaux, en plus d’offrir des moyens de collaboration accrus. Cela facilitera la communication transversale, de même que le travail d’équipe, la performance organisationnelle, la productivité et la sécurité. Ces nouveaux outils changeront, par le fait même, les façons de travailler.

Dès mars 2016, la Ville publiait déjà un appel d'offres public no.16-14690 pour l'acquisition d'une solution intégrée de bureautique et de courriel. Au terme d'un processus de publication, qui aura duré 6 semaines, et comportant trois reports, les deux firmes ayant soumissionné se sont avérées non conformes, dont une parce qu'elle a refusé de se conformer aux clauses contractuelles générales de la Ville. D'ailleurs, deux fournisseurs, leaders dans le marché, n'ont pas soumissionné, n'ayant pas leur accréditation AMF et un d'entre eux a également précisé qu'il n'acceptait pas les clauses contractuelles générales de la Ville.

Suite à l'échec de cet appel d'offres et de celui pour le programme TRANSFO-RH, qui sont deux appels d'offres visant l'acquisition de solutions informatiques en mode infonuagique, la Ville a procédé à la revue des clauses contractuelles utilisées dans ce type d'appel d'offres afin de mieux s'adapter à la réalité du marché des logiciels informatiques. Ainsi, le 6 septembre 2017, la Ville publiait l'appel d'offres public no.17-16146, pour l'octroi d'un contrat pour l'utilisation d'une solution logiciel-service (SaaS) en infonuagique de courriel et de suite bureautique. Dans le but d'ouvrir le marché et d'obtenir des offres concurrentielles, cet appel d'offres, publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres

SÉAO, a fait l'objet de 11 reports et de 18 addendas, ces derniers touchant principalement les clauses contractuelles générales. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 17 avril 2018. Un délai de 222 jours a été accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leur soumission. La durée de validité des soumissions est de 275 jours suivant leur ouverture.

N° addenda	Date	Portée
1	2017-09-18	Réponses aux questions.
2	2017-09-28	Réponses aux questions.
3	2017-09-29	Rappel, à tous les détenteurs du cahier de soumission, le processus de l'appel d'offres de la Ville.
4	2017-10-13	Réponses aux questions et report de date.
5	2017-11-01	Réponses aux questions.
6	2017-11-08	Report de date.
7	2017-11-22	Modification d'une paragraphe faisant partie de l'addenda no 3 et report de date.
8	2017-12-21	Modifications aux documents d'appel d'offres, réponses aux questions et report de date.
9	2018-01-10	Réponses aux questions et report de date.
10	2018-01-17	Réponses aux questions et report de date
11	2018-02-09	Réponses aux questions et report de date.
12	2018-02-15	Réponses aux questions.
13	2018-02-23	Réponses aux questions.
14	2018-02-28	Réponses aux questions et report de date.
15	2018-03-07	Réponses aux questions.
16	2018-03-14	Réponses aux questions et report de date.
17	2018-03-16	Report de date.
18	2018-03-27	Report de date.

Le présent dossier vise donc à accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestation de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses. Sur avis écrit de la Ville donné à l'adjudicataire au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendrier avant la date présumée de fin du contrat, le contrat pourra être prolongé pour trois périodes additionnelles de vingt-quatre (24) mois. Les prix pourront alors être augmentés d'un pourcentage qui ne sera pas supérieur au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix de consommation (IPC) publié par Statistiques Canada pour la région de Montréal pour l'année civile précédant l'année au cours de laquelle l'augmentation sera effectuée.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

DA174114003 - 28 août 2017 - Approuver la grille de sélection pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration et d'une suite bureautique ainsi que de services professionnels.

### **DESCRIPTION**

La solution infonuagique comprend les éléments suivants :

- Une plateforme de messagerie et de productivité, qui comprend le courriel (Gmail), des agendas (individuels ou partagés, de réservation de salles ou

d'autres ressources), la gestion des contacts (reliée au bottin d'entreprise), la gestion des tâches ainsi que la délégation; cette solution remplacera plusieurs services offerts par le logiciel Lotus Notes.

- Une nouvelle suite bureautique, G-Suite, qui comprend entre autres un traitement de texte (Docs), un tableur (Sheets) et un éditeur de présentation (Slides) qui remplaceront respectivement les logiciels MS-Word, MS-Excel et MS -Powerpoint de la suite MS-Office de Microsoft, de même qu'un espace de stockage et de partage de fichiers (Drive); la co-édition des documents est rendue possible par la technologie infonuagique.
- Une nouvelle plateforme de collaboration, qui comprend le réseau social d'entreprise (Google+), des espaces d'équipes, la messagerie d'équipe sécurisée (Hangout Chat), la visioconférence (Hangout Meet), la tenue de réunions virtuelles ainsi que le partage d'écrans.
- D'autres outils connexes, qui comprennent entre autres la gestion d'appareils mobiles, l'archivage illimité de courriels, une protection avancée de l'information.

Des services professionnels en communication, formation et gestion de projets ainsi que pour du développement et du support spécialisé seront fournis pour assurer une migration optimale des solutions existantes vers la cible et ainsi permettre à la Ville d'en maximiser les bénéfices.

## JUSTIFICATION

Sur un total de 45 preneurs du cahiers des charges, 3 preneurs (6,7 %) ont déposé une offre, alors que les 42 autres (93,3 %) n'ont pas soumissionné. De ces 42 firmes, 27 d'entre elles ont transmis un avis de désistement au Service de l'approvisionnement. Les raisons de désistements invoquées sont :

- Six (6) firmes sont soumissionnaires ou associées aux soumissionnaires.
- Onze (11) preneurs sont des villes ou organismes.
- Sept (7) firmes n'offrent pas le produit ou service requis.
- Une (1) firme mentionne que les requis de l'appel d'offres et les exigences associées aux besoins décrits par la Ville ne sont pas dans leur offre de services.
- Deux (2) firmes réfèrent la Ville au CSPQ pour répondre à ses besoins.

Des trois soumissions reçues, deux ont été jugées non conformes aux exigences obligatoires. Une seule soumission a donc été jugée conforme. Le tableau suivant présente la seule soumission conforme de cet appel d'offres.

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base / contrat de 4 ans (taxes incluses)	Options de prolongation (3 options de 24 mois chacune)	Total (taxes incluses)
Onix Networking Canada Inc.	87,1	0,09	15 911 289,00\$	19 121 345,60\$	35 032 634,60 \$
Dernière estimation réalisée			26 956 578,00\$	37 813 203,44\$	64 769 781,44 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) - Sans les options (l'adjudicataire - estimation)					(11 045 289,00 \$)
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) - Sans les options (((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100					(41 %)
					(29 737 146,84 \$)

Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) - Incluant les options ( <i>l'adjudicataire - estimation</i> )	(45,9 %)
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) - Incluant les options ( <i>(l'adjudicataire - estimation) / estimation</i> ) x 100	

L'estimé a été réalisé par le personnel du Service des TI en date du 23 mars 2018.

L'écart entre l'estimé et la soumission de l'adjudicataire s'explique essentiellement au niveau du coût des licences. Les éléments principaux qui expliquent cet écart sont les suivants :

- Il n'y avait aucune référence sur le taux d'escompte obtenu par des organisations publiques pour la solution de l'adjudicataire.
- La principale référence est au niveau d'une solution concurrente offerte au CSPQ dont le prix est plus élevé.
- Le taux d'escompte obtenu de l'adjudicataire sur le prix affiché est beaucoup plus important que le taux d'escompte utilisé pour l'estimé.

Le prix des licences a été indexé annuellement à partir de la 5e année, selon l'indice des prix à la consommation (IPC) estimé à 2 % de 2022 à 2026.

Selon le Règlement sur la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008) et de la résolution CG11 0082, le dossier sera soumis à ladite commission pour étude en vertu des critères suivants :

- Contrat d'une valeur de plus de 10 M\$;
- Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$, et répondant aux conditions suivantes :
  - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
  - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.

En vertu du décret 435-2015 du Gouvernement du Québec, entré en vigueur le 2 novembre 2015, l'adjudicataire de tout contrat de services de plus de 1 M\$ doit avoir une accréditation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

- La firme Onix Networking Canada Inc. a obtenu son accréditation le 21 mars 2018 et cette dernière demeure valide.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense sur le contrat de 4 ans, objet du présent dossier, sera de 15 911 289,00 \$, taxes incluses. En ajoutant les trois renouvellements de 2 ans, chacun prévus au contrat, la dépense sur 10 ans représente une somme de 35 032 634,56 \$.

De ce montant, 8 915 373,00 \$ seront imputés au budget de fonctionnement pour les services logiciels infonuagiques et des licences après la période d'implantation de la solution, tandis que 6 995 916,00 \$ seront imputés au PTI du Service des TI après la période d'implantation de la solution, pour les licences, des services professionnels en communication, formation et gestion de projets ainsi que pour du développement et du support spécialisé selon les besoins mentionnés au devis.

Description	Au PTI		Au budget de fonctionnement	Total
	Licences <sup>1</sup>	Services professionnels	Licences <sup>2</sup>	
2018	2 971 791,00 \$	229 950,00 \$		3 201 741,00 \$
2019		1 724 625,00 \$	2 971 791,00 \$	4 696 416,00 \$
2020		1 494 675,00 \$	2 971 791,00 \$	4 466 466,00 \$
2021		574 875,00 \$	2 971 791,00 \$	3 546 666,00 \$
2022			3 031 226,84 \$	3 031 226,84 \$
2023			3 091 851,38 \$	3 091 851,38 \$
2024			3 153 688,40 \$	3 153 688,40 \$
2025			3 216 762,17 \$	3 216 762,17 \$
2026			3 281 097,41 \$	3 281 097,41 \$
2027			3 346 719,36 \$	3 346 719,36 \$
Total	2 971 791,00 \$	4 024 125,00 \$	28 036 718,56 \$	35 032 634,56 \$

Note 1 : Les frais de licences sont capitalisables durant la période d'implantation de la solution, puisque nous devons mettre en place les processus et procédures de déploiement, les aides à la tâche, la formation et l'encadrement requis pour une saine exploitation des solutions.

Note 2 : Le prix des licences a été indexé annuellement à partir de la 5e année, selon l'indice des prix à la consommation (IPC) estimé à 2 % de 2022 à 2026.

#### Dépenses capitalisables (PTI)

La dépense de 6 995 916,00 \$, taxes incluses, sera imputée au PTI 2018-2020 du Service des TI au projet 70500 - Bureau de demain. Le montant maximal de 6 388 203,79 \$, net de taxes, sera financé par les règlements d'emprunts de compétence locale 15-048, et de compétence d'agglomération RCG 15-049.

Cette dépense mixte d'investissement liée aux activités mixtes d'administration générale sera assumée à 50.4 % par l'agglomération. Ce taux représente la part relative du budget d'agglomération sur le budget global de la Ville, tel que défini au Règlement sur les dépenses mixtes.

#### Dépenses non capitalisables (BF)

La dépense de 8 915 373,00 \$, taxes incluses ( 8 140 923,88 \$ net de taxes), pour les services logiciels infonuagiques et des licences après la phase d'implantation de la solution, sera imputée au budget de fonctionnement du Service des TI. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux des dépenses mixtes d'administration générale imputée au budget d'agglomération.

Cette dépense ne requiert aucun ajustement à la base budgétaire du Service des TI, puisque le budget requis était déjà prévu au Service des TI. Il est à noter que cette solution va permettre de progressivement remplacer la suite Lotus Notes et de générer des économies annuelles de 598 459.87 \$ lorsque le courriel et l'agenda seront remplacés ainsi que l'outil GDD et les bases de documents Notes. De plus, elle va permettre des économies en évitant la mise à niveau des logiciels de la suite Office de Microsoft.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Cette solution permettra de diminuer le recours au papier à l'échelle de la Ville.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Voici les impacts majeurs de la solution recommandée :

- Elle permettra aux utilisateurs de travailler avec des outils matériels et logiciels modernes, performants et conviviaux, en plus d'offrir des moyens de collaboration accrus;
- Elle facilitera la communication transversale, de même que le travail d'équipe, la performance organisationnelle, la productivité et la sécurité;
- Elle permettra de remplacer à terme, le logiciel Lotus Notes et la suite Office de Microsoft.

Les impacts opérationnels relevant de l'implantation de ce système permettront à la Ville de :

- Réduire les contraintes liées à la synchronisation des emplois du temps et de la dispersion géographique des membres d'une équipe;
- D'avoir des composantes qui s'intègrent aisément avec les autres services offerts;
- D'avoir une solution offrant une pérennité intéressante pour la Ville;
- D'avoir un accès à une solution à jour en termes de caractéristiques et de fonctionnalités.

Dans le contexte infonuagique recherché, le Service des TI s'est assuré que la solution proposée réponde à des critères obligatoires de sécurité et de confidentialité de l'information correspondant aux meilleures pratiques actuelles.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Des communications régulières avec l'ensemble des partenaires et personnes concernées sont prévues tout au long de l'implantation.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Présentation du dossier au comité exécutif : le 29 août 2018;

- Étude du dossier par la commission permanente sur l'examen des contrats : le 5 septembre 2018;
- Retour du dossier au comité exécutif : le 12 septembre 2018;
- Approbation du dossier par le conseil municipal : le 17 septembre 2018;
- Approbation du dossier par le conseil d'agglomération : le 20 septembre 2018.
- Octroi du contrat - octobre 2018;
- Implantation - début 2019.

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

### VALIDATION

#### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Fanny LALONDE-GOSSELIN)

Validation du processus d'approvisionnement :

Service de l'approvisionnement , Direction (Matthieu CROTEAU)

---

#### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

#### Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Carl LESSARD  
Conseiller en analyse et contrôle de gestion

**Tél :** 514-868-8747  
**Télécop. :** 000-0000

#### ENDOSSÉ PAR

Philippe MONET  
Chef de division

**Tél :** 514-448-6733  
**Télécop. :** 000-0000

Le : 2018-08-14

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Philippe MONET  
Chef de division

**Tél :** 514-448-6733  
**Approuvé le :** 2018-08-16

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sylvain PERRAS  
Directeur du service des technologies de l'information

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2018-08-16

Le 21 mars 2018

ONIX NETWORKING CANADA INC.  
A/S MONSIEUR JEFFREY BRIAN TELFORD  
275, SLATER ST, SUITE 900  
OTTAWA (ON) K1P 5H9

N° de décision : 2018-CPSM-1019538

N° de client : 3001060413

**Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- PARTENAIRES EN TECHNOLOGIE CAPITAL STATEL
- RÉSAUTAGE ONIX
- CAPITAL TECHNOLOGY PARTNERS
- ONIX CANADA
- ONIX NETWORKING
- PARTENAIRES EN TECHNOLOGIE CAPITAL
- RÉSAUTAGE ONIX CANADA

une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). ONIX NETWORKING CANADA INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **20 mars 2021** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation.

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 248, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

**Dossier # : 1187684005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Direction
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 - trois soumissionnaires.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[17-16146 intervention.pdf](#)[17-16146 tableau.pdf](#)[17-16146 Det Cah Fin.pdf](#)[17-16146 PV.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Matthieu CROTEAU  
Agent d'approvisionnement II  
**Tél : 514 872-6777**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-16

Pierre GATINEAU  
Chef de section  
**Tél : 514 872-0349**  
**Division : Service de l'approvisionnement , Direction**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom)      Motif de rejet: administratif et / ou technique

LES LOGICIELS LIBRES LINAGORA INC.	non conforme aux exigences obligatoires
SIA INNOVATIONS INC.	non conforme aux exigences obligatoires

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs      Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs      Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
ONIX NETWORKING CANADA INC.	15 911 289,00 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Un suivi auprès des preneurs n'ayant pas déposé de soumission nous indique que: Six (6) firmes sont soumissionnaires ou associées aux soumissionnaires. Onze (11) preneurs sont des villes ou organismes. Sept (7) firmes n'offrent pas le produit ou service requis. Une (1) firme mentionne que les requis de l'appel d'offres et les exigences associées aux besoins décrits par la Ville de Montréal ne sont pas dans leur offre de services. Deux (2) firmes réfèrent la Ville au Centre de services partagés du Québec pour répondre à ses besoins.

Préparé par :  Le  -  -

17-16146 - Prestation de services professionnels et acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration et de suite bureautique

	<i>Fonctionnalités offertes par la solution</i>	<i>Architecture, intégration et interopérabilité</i>	<i>Outils de gestion connexe</i>	<i>Critères technologiques et de sécurité</i>	<i>Évaluation qualitative</i>	<i>Expertise du soumissionnaire</i>	<i>Approches proposées</i>	<i>Pointage intérimaire total</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<i>Comité</i>	
<b>FIRME</b>	<b>25%</b>	<b>25%</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>	<b>15%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	
ONIX NETWORKING CANADA INC.	22,43	21,88	8,33	3,60	13,17	9,00	8,67	87,1	15 911 289,00 \$	0,09	<b>1</b>	<b>Heure</b>	5-07-2018 13 h 30
								-		-		<b>Lieu</b>	255 boul. Crémazie bureau 400
								-		-			
								-		-			
								-		-			
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Robert Normandeau</b>												

Multiplicateur d'ajustement
10000



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)

[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

Liste des commandes

› Résultats d'ouverture

Contrat conclu

## Liste des commandes



**Numéro** : 17-16146

**Numéro de référence** : 1101570

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Prestation de services professionnels et acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration et de suite bureautique

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
6133025595 275 Slater Street, Suite 900 Ottawa, ON, K1P5H9 NEQ : 1164378151	<a href="#">Monsieur Jeff Telford</a> Téléphone : 613 302-5595 Télécopieur : 613 302-5595	<b>Commande : (1342006)</b> 2017-09-18 20 h 37 <b>Transmission :</b> 2017-09-18 20 h 37	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-09-18 20 h 37 - Téléchargement 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17-16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17-16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17-16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel



2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13

h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-  
 16146 -  
 addenda 15  
 2018-03-07 17  
 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-  
 16146 addenda  
 16 avec report  
 de date  
 2018-03-14 10  
 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-  
 16146 addenda  
 17 avec report  
 de date  
 2018-03-16 13  
 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-  
 16146 addenda  
 18 avec report  
 de date  
 2018-03-27 13  
 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié  
 (devis) :  
 Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié  
 (plan) : Courrier  
 électronique

6133025595  
 275 Slater Street, Suite 900  
 Ottawa, ON, K1P5H9  
 NEQ : 1164378151

<a href="#">Monsieur Jeff Telford</a>	<b>Commande</b>	2822303 - 17-
	<b>: (1345932)</b>	16146 Addenda
Téléphone	2017-09-28 14	N° 1
: 613 302-	h 25	2017-09-28 14
5595	<b>Transmission</b>	h 25 -
Télécopieur	:	Téléchargement
: 613 302-	2017-09-28 14	
5595	h 25	2827051 - 17-
		16146 Addenda
		N° 2
		2017-09-28 14
		h 25 -
		Téléchargement
		2827602 - 17-
		16146 Addenda
		N° 3
		2017-09-29 14
		h 27 - Courriel
		2832444 - 17-
		16146 Addenda
		No. 4 - Report
		de date
		2017-10-13 10

h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13

2018-02-23 13  
 h 38 - Courriel  
 2891374 - 17-  
 16146 addenda  
 14 avec report  
 de date  
 2018-02-28 13  
 h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-  
 16146 -  
 addenda 15  
 2018-03-07 17  
 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-  
 16146 addenda  
 16 avec report  
 de date  
 2018-03-14 10  
 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-  
 16146 addenda  
 17 avec report  
 de date  
 2018-03-16 13  
 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-  
 16146 addenda  
 18 avec report  
 de date  
 2018-03-27 13  
 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié  
 (devis) :  
 Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié  
 (plan) : Courrier  
 électronique

Accenture  
 600-45 O'Connor St.  
 Ottawa, ON, K1P 1A4  
 NEQ : 1160211034

[Madame](#)  
[Denise](#)  
[Corbishley](#)  
 Téléphone  
 : 613 750-  
 5609  
 Télécopieur  
 : 613 750-  
 5544

**Commande**  
 : **(1349220)**  
 2017-10-10 17  
 h 05  
**Transmission**  
 :  
 2017-10-10 17  
 h 05

2822303 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 1  
 2017-10-10 17  
 h 05 -  
 Téléchargement  
 2827051 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 2  
 2017-10-10 17  
 h 05 -  
 Téléchargement  
 2827602 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 3

2017-10-10 17  
h 05 -  
Téléchargement

2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date

2017-10-13 10  
h 13 - Courriel

2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5

2017-11-01 12  
h 01 - Courriel

2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date

2017-11-08 16  
h 08 - Courriel

2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7

2017-11-22 15  
h 24 - Courriel

2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)

2017-12-21 9 h  
45 - Courriel

2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)

2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9

2018-01-10 14  
h 20 - Courriel

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report

2018-01-17 11  
h 06 - Courriel

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date

2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-16146 addenda 12  
 2018-02-15 15 h 08 - Courriel  
 2888616 - 17-16146 addenda 13  
 2018-02-23 13 h 38 - Courriel  
 2891374 - 17-16146 addenda 14 avec report de date  
 2018-02-28 13 h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-16146 - addenda 15  
 2018-03-07 17 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-16146 addenda 16 avec report de date  
 2018-03-14 10 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-16146 addenda 17 avec report de date  
 2018-03-16 13 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-16146 addenda 18 avec report de date  
 2018-03-27 13 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) :  
 Courrier électronique  
 Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Amazon Web Services Canada, Inc. 3516 Paul Anka Drive Ottawa, ON, K1V9K6 <a href="http://aws.amazon.com/canada">http://aws.amazon.com/canada</a> : 1172087828	Monsieur <a href="#">Ray Hession</a> Téléphone : 613 878-5547 Télécopieur :	<b>Commande</b> : <b>(1340223)</b> 2017-09-13 14 h 50 <b>Transmission</b> : 2017-09-13 14 h 50	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



h 48 - Courriel  
2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14  
h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report

de date  
 2018-02-09 13  
 h 46 - Courriel  
 2882920 - 17-  
 16146 addenda  
 12  
 2018-02-15 15  
 h 08 - Courriel  
 2888616 - 17-  
 16146 addenda  
 13  
 2018-02-23 13  
 h 38 - Courriel  
 2891374 - 17-  
 16146 addenda  
 14 avec report  
 de date  
 2018-02-28 13  
 h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-  
 16146 -  
 addenda 15  
 2018-03-07 17  
 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-  
 16146 addenda  
 16 avec report  
 de date  
 2018-03-14 10  
 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-  
 16146 addenda  
 17 avec report  
 de date  
 2018-03-16 13  
 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-  
 16146 addenda  
 18 avec report  
 de date  
 2018-03-27 13  
 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié  
 (devis) :  
 Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié  
 (plan) : Courrier  
 électronique

Bell Canada  
 930, rue d'Aiguillon, RC-140  
 Québec, QC, G1R5M9  
 NEQ : 1172462849

[Monsieur  
 Philippe  
 Robitaille](#)  
 Téléphone  
 : 418 691-  
 4039

**Commande**  
 : **(1382234)**  
 2018-01-24 12  
 h 34  
**Transmission**  
 :

2822303 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 1  
 2018-01-24 12  
 h 34 -  
 Téléchargement

Télécopieur : 418 691- 4095	2018-01-24 12 h 34	2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
		2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
		2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
		2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
		2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
		2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
		2859813 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (devis) 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
		2859814 - 17- 16146 Addenda 8 avec report

	(bordereau) 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
	2863248 - 17- 16146 addenda 9 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
	2866056 - 17- 16146 addenda 10 avec report 2018-01-24 12 h 34 - Téléchargement
	2879135 - 17- 16146 addenda 11 avec report de date 2018-02-09 13 h 46 - Courriel
	2882920 - 17- 16146 addenda 12 2018-02-15 15 h 08 - Courriel
	2888616 - 17- 16146 addenda 13 2018-02-23 13 h 38 - Courriel
	2891374 - 17- 16146 addenda 14 avec report de date 2018-02-28 13 h 43 - Courriel
	2896137 - 17- 16146 - addenda 15 2018-03-07 17 h 51 - Courriel
	2900507 - 17- 16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel
	2902716 - 17- 16146 addenda 17 avec report

			de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17- 16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Bell Mobilité Inc. 200, boulevard Bouchard 4CO Dorval, QC, H9S 5X5 <a href="http://www.bell.ca">http://www.bell.ca</a> NEQ : 1143866029	<a href="#">Madame Nathalie Jeffrey</a> Téléphone : 514 420- 3073 Télécopieur : 514 420- 8315	<b>Commande : (1350871)</b> 2017-10-16 10 h 43 <b>Transmission</b> : 2017-10-16 10 h 43	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-10-16 10 h 43 - Téléchargement  2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-10-16 10 h 43 - Téléchargement  2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-10-16 10 h 43 - Téléchargement  2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-16 10 h 43 - Téléchargement  2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date

2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -

			addenda 15 2018-03-07 17 h 51 - Courriel 2900507 - 17- 16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel 2902716 - 17- 16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17- 16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Centre de services partagés du Québec- Direction générale des acquisitions (DGACQ) 880, chemin Sainte-Foy, entrée principale Québec, QC, G1S2L2 NEQ :	<a href="#">Madame Marie-Claude Landry.</a> Téléphone : 418 528- 0880 Télécopieur : 418 643- 9192	<b>Commande</b> : <b>(1347293)</b> 2017-10-03 13 h 38 <b>Transmission</b> : 2017-10-03 13 h 38	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-10-03 13 h 38 - Téléchargement 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-10-03 13 h 38 - Téléchargement 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-10-03 13 h 38 - Téléchargement 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10

	h 13 - Courriel
	2840055 - 17-16146 Addenda No. 5
	2017-11-01 12 h 01 - Courriel
	2843094 - 17-16146 Addenda No. 6 - Report de date
	2017-11-08 16 h 08 - Courriel
	2848536 - 17-16146 Addenda n°7
	2017-11-22 15 h 24 - Courriel
	2859813 - 17-16146 Addenda 8 avec report (devis)
	2017-12-21 9 h 44 - Courriel
	2859814 - 17-16146 Addenda 8 avec report (bordereau)
	2017-12-21 9 h 44 - Téléchargement
	2863248 - 17-16146 addenda 9
	2018-01-10 14 h 20 - Courriel
	2866056 - 17-16146 addenda 10 avec report
	2018-01-17 11 h 06 - Courriel
	2879135 - 17-16146 addenda 11 avec report de date
	2018-02-09 13 h 46 - Courriel
	2882920 - 17-16146 addenda 12
	2018-02-15 15 h 08 - Courriel
	2888616 - 17-16146 addenda 13

2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel  
Mode privilégié  
(devis) :  
Courrier  
électronique  
Mode privilégié  
(plan) : Courrier  
électronique

Centre de services partagés du  
Québec- Direction générale des  
acquisitions (DGACQ)  
880, chemin Sainte-Foy, entrée  
principale  
Québec, QC, G1S2L2  
NEQ :

[Madame  
Karine Nicole  
St-Gelais](#)

Téléphone  
: 418 528-  
0880  
Télécopieur  
: 418 643-  
9192

**Commande**  
: (1347290)  
2017-10-03 13  
h 33  
**Transmission**  
:  
2017-10-03 13  
h 33

2822303 - 17-  
16146 Addenda  
N° 1  
2017-10-03 13  
h 33 -  
Téléchargement  
2827051 - 17-  
16146 Addenda  
N° 2  
2017-10-03 13  
h 33 -  
Téléchargement  
2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3

	2017-10-03 13 h 33 - Téléchargement
	2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel
	2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel
	2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel
	2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel
	2859813 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (devis) 2017-12-21 9 h 45 - Courriel
	2859814 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (bordereau) 2017-12-21 9 h 45 - Téléchargement
	2863248 - 17- 16146 addenda 9 2018-01-10 14 h 20 - Courriel
	2866056 - 17- 16146 addenda 10 avec report 2018-01-17 11 h 06 - Courriel
	2879135 - 17- 16146 addenda 11 avec report de date 2018-02-09 13 h 46 - Courriel

2882920 - 17-16146 addenda 12  
 2018-02-15 15 h 08 - Courriel  
 2888616 - 17-16146 addenda 13  
 2018-02-23 13 h 38 - Courriel  
 2891374 - 17-16146 addenda 14 avec report de date  
 2018-02-28 13 h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-16146 - addenda 15  
 2018-03-07 17 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-16146 addenda 16 avec report de date  
 2018-03-14 10 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-16146 addenda 17 avec report de date  
 2018-03-16 13 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-16146 addenda 18 avec report de date  
 2018-03-27 13 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) :  
 Courrier électronique  
 Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Cisco Systems Canada Cie.  
 500 Grande-Allée Est, Suite#201  
 Québec, QC, G1R 2J7  
 NEQ : 1147366851

Madame Marie-Claude Dallaire.  
 Téléphone : 418 634-5648  
 Télécopieur :

**Commande** : (1337610)  
 2017-09-07 11 h 53  
**Transmission** :  
 2017-09-07 11 h 53

2822303 - 17-16146 Addenda N° 1  
 2017-09-18 10 h 56 - Courriel  
 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2  
 2017-09-28 13

h 48 - Courriel  
2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14  
h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
44 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
44 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report

			de date
			2018-02-09 13
			h 46 - Courriel
			2882920 - 17-
			16146 addenda
			12
			2018-02-15 15
			h 08 - Courriel
			2888616 - 17-
			16146 addenda
			13
			2018-02-23 13
			h 38 - Courriel
			2891374 - 17-
			16146 addenda
			14 avec report
			de date
			2018-02-28 13
			h 43 - Courriel
			2896137 - 17-
			16146 -
			addenda 15
			2018-03-07 17
			h 51 - Courriel
			2900507 - 17-
			16146 addenda
			16 avec report
			de date
			2018-03-14 10
			h 01 - Courriel
			2902716 - 17-
			16146 addenda
			17 avec report
			de date
			2018-03-16 13
			h 44 - Courriel
			2909787 - 17-
			16146 addenda
			18 avec report
			de date
			2018-03-27 13
			h 03 - Courriel
			Mode privilégié
			(devis) :
			Courrier
			électronique
			Mode privilégié
			(plan) : Courrier
			électronique
Commission de la construction du Québec.- CCQ 8485, avenue Christophe-Colomb Montréal, QC, H2M 0A7 <a href="http://www.ccq.org">http://www.ccq.org</a> NEQ :	<a href="#">Madame Gwladys Kelly Maville</a> Téléphone : 514 341-7740	<b>Commande</b> : (1359452) 2017-11-08 10 h 24 <b>Transmission</b> :	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-11-08 10 h 24 - Téléchargement

	Télécopieur :	2017-11-08 10 h 24	2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-11-08 10 h 24 - Téléchargement
			2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-11-08 10 h 24 - Téléchargement
			2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-11-08 10 h 24 - Téléchargement
			2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-08 10 h 24 - Téléchargement
			Mode privilégié : Ne pas recevoir
Commission de la construction du Québec.- CCQ 8485, avenue Christophe-Colomb Montréal, QC, H2M 0A7 <a href="http://www.ccq.org">http://www.ccq.org</a> NEQ :	<a href="#">Madame Josée Racicot</a> Téléphone : 514 341- 7740 Télécopieur : 514 341- 8107	<b>Commande</b> : <b>(1371787)</b> 2017-12-15 8 h 33 <b>Transmission</b> : 2017-12-15 8 h 33	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-12-15 8 h 33 - Téléchargement 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-12-15 8 h 33 - Téléchargement 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-12-15 8 h 33 - Téléchargement 2832444 - 17-

16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-12-15 8 h  
33 -  
Téléchargement

2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-12-15 8 h  
33 -  
Téléchargement

2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-12-15 8 h  
33 -  
Téléchargement

2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-12-15 8 h  
33 -  
Téléchargement

Mode privilégié  
: Ne pas  
recevoir

Compugen inc. (Montréal)  
7355 Route Transcanadienne  
Montréal, QC, H4T1T3  
<http://compugen.com> NEQ :  
1149538739

**Monsieur**  
**Paul Ricard**  
Téléphone  
: 514 736-  
5205  
Télécopieur  
: 514 341-  
0404

**Commande**  
**: (1337474)**  
2017-09-07 9  
h 53  
**Transmission**  
:  
2017-09-07 9  
h 53

2822303 - 17-  
16146 Addenda  
N° 1  
2017-09-18 10  
h 56 - Courriel

2827051 - 17-  
16146 Addenda  
N° 2  
2017-09-28 13  
h 48 - Courriel

2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14  
h 27 - Courriel

2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel

2840055 - 17-  
16146 Addenda

No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-

			16146 addenda 14 avec report de date 2018-02-28 13 h 43 - Courriel 2896137 - 17- 16146 - addenda 15 2018-03-07 17 h 51 - Courriel 2900507 - 17- 16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel 2902716 - 17- 16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17- 16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc. 1350, boul. René-Lévesque Ouest, 23e étage Montréal, QC, H3G 1T4 <a href="http://www.cgi.com">http://www.cgi.com</a> NEQ : 1160358728	<a href="#">Monsieur Michel Blain</a> Téléphone : 514 415- 3000 Télécopieur : 514 415- 3999	<b>Commande</b> : <b>(1337226)</b> 2017-09-06 16 h 14 <b>Transmission</b> : 2017-09-06 16 h 14	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date

2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda

			13
			2018-02-23 13 h 38 - Courriel
			2891374 - 17-16146 addenda
			14 avec report de date
			2018-02-28 13 h 43 - Courriel
			2896137 - 17-16146 -
			addenda 15
			2018-03-07 17 h 51 - Courriel
			2900507 - 17-16146 addenda
			16 avec report de date
			2018-03-14 10 h 01 - Courriel
			2902716 - 17-16146 addenda
			17 avec report de date
			2018-03-16 13 h 44 - Courriel
			2909787 - 17-16146 addenda
			18 avec report de date
			2018-03-27 13 h 03 - Courriel
			Mode privilégié (devis) :
			Courrier électronique
			Mode privilégié (plan) :
			Messagerie (Purolator)
Corporation d'urgences-santé 6700, rue Jarry Est Montréal, QC, H1P 0A4 NEQ :	<a href="#">Monsieur Claude Forget</a> Téléphone : 514 723-5600 Télécopieur : 514 723-5435	<b>Commande : (1362195)</b> 2017-11-15 15 h 11 <b>Transmission</b> : 2017-11-15 15 h 11	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-11-15 15 h 11 - Téléchargement 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-11-15 15 h 11 - Téléchargement  2827602 - 17-

			16146 Addenda N° 3 2017-11-15 15 h 11 - Téléchargement
			2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-11-15 15 h 11 - Téléchargement
			2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-15 15 h 11 - Téléchargement
			2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-15 15 h 11 - Téléchargement
			Mode privilégié : Ne pas recevoir
Gestion de collections informatisées inc. 999 Avenue De Bougainville Québec, QC, G1S 3A7 NEQ : 1148093090	<a href="#">Madame Chantal Lavoie</a> Téléphone : 418 683- 8383 Télécopieur :	<b>Commande</b> : <b>(1337672)</b> 2017-09-07 13 h 20 <b>Transmission</b> : 2017-09-07 13 h 20	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda

No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-

16146 addenda  
 14 avec report  
 de date  
 2018-02-28 13  
 h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-  
 16146 -  
 addenda 15  
 2018-03-07 17  
 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-  
 16146 addenda  
 16 avec report  
 de date  
 2018-03-14 10  
 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-  
 16146 addenda  
 17 avec report  
 de date  
 2018-03-16 13  
 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-  
 16146 addenda  
 18 avec report  
 de date  
 2018-03-27 13  
 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié  
 (devis) :  
 Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié  
 (plan) : Courrier  
 électronique

Google  
 1253, ave McGill College, suite 150  
 Montréal, QC, H3B2Y5  
 NEQ :

[Monsieur  
 David  
 Beauchemin.](#)

Téléphone  
 : 514 884-  
 4742  
 Télécopieur  
 :

**Commande**  
 : **(1337180)**  
 2017-09-06 15  
 h 25  
**Transmission**  
 :  
 2017-09-06 15  
 h 25

2822303 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 1  
 2017-09-18 10  
 h 56 - Courriel  
 2827051 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 2  
 2017-09-28 13  
 h 48 - Courriel  
 2827602 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 3  
 2017-09-29 14  
 h 27 - Courriel  
 2832444 - 17-  
 16146 Addenda  
 No. 4 - Report  
 de date  
 2017-10-13 10

h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
44 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
44 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13

			2018-02-23 13 h 38 - Courriel 2891374 - 17- 16146 addenda 14 avec report de date 2018-02-28 13 h 43 - Courriel 2896137 - 17- 16146 - addenda 15 2018-03-07 17 h 51 - Courriel 2900507 - 17- 16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel 2902716 - 17- 16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17- 16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Groupe Edgenda inc. 1751, rue du Marais bureau 300 Québec, QC, G1M0A2 <a href="http://www.edgenda.com">http://www.edgenda.com</a> NEQ : 1161955134	<u>Madame Flora Gaffuri.</u> Téléphone : 514 670- 2344 Télécopieur : 418 626- 1244	<b>Commande</b> : <b>(1337075)</b> 2017-09-06 13 h 40 <b>Transmission</b> : 2017-09-06 13 h 40	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda

	No. 4 - Report de date
	2017-10-13 10 h 13 - Courriel
	2840055 - 17-16146 Addenda
	No. 5
	2017-11-01 12 h 01 - Courriel
	2843094 - 17-16146 Addenda
	No. 6 - Report de date
	2017-11-08 16 h 08 - Courriel
	2848536 - 17-16146 Addenda
	n°7
	2017-11-22 15 h 24 - Courriel
	2859813 - 17-16146 Addenda
	8 avec report (devis)
	2017-12-21 9 h 45 - Courriel
	2859814 - 17-16146 Addenda
	8 avec report (bordereau)
	2017-12-21 9 h 45 -
	Téléchargement
	2863248 - 17-16146 addenda
	9
	2018-01-10 14 h 20 - Courriel
	2866056 - 17-16146 addenda
	10 avec report
	2018-01-17 11 h 06 - Courriel
	2879135 - 17-16146 addenda
	11 avec report de date
	2018-02-09 13 h 46 - Courriel
	2882920 - 17-16146 addenda
	12
	2018-02-15 15 h 08 - Courriel

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel  
Mode privilégié  
(devis) :  
Courrier  
électronique  
Mode privilégié  
(plan) : Courrier  
électronique

Groupe Nexio Québec, division de  
Groupe Nexio inc. et division de  
Groupe Nexio Sélect inc.  
2050 rue De Bleury  
bureau 500  
Montréal, QC, H3A 2J5  
<http://www.nexio.com> NEQ :  
1169427326

[Madame](#)  
[Brigitte](#)  
[Dufour](#)  
Téléphone  
: 514 798-  
3707  
Télécopieur  
: 514 284-  
9002

**Commande**  
: **(1337380)**  
2017-09-07 8  
h 55  
**Transmission**  
:  
2017-09-07 8  
h 55

2822303 - 17-  
16146 Addenda  
N° 1  
2017-09-18 10  
h 56 - Courriel  
2827051 - 17-  
16146 Addenda  
N° 2  
2017-09-28 13  
h 48 - Courriel  
2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14

h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda

			12
			2018-02-15 15 h 08 - Courriel
			2888616 - 17- 16146 addenda 13
			2018-02-23 13 h 38 - Courriel
			2891374 - 17- 16146 addenda 14 avec report de date
			2018-02-28 13 h 43 - Courriel
			2896137 - 17- 16146 - addenda 15
			2018-03-07 17 h 51 - Courriel
			2900507 - 17- 16146 addenda 16 avec report de date
			2018-03-14 10 h 01 - Courriel
			2902716 - 17- 16146 addenda 17 avec report de date
			2018-03-16 13 h 44 - Courriel
			2909787 - 17- 16146 addenda 18 avec report de date
			2018-03-27 13 h 03 - Courriel
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Hewlett-Packard (Canada) Cie 2344 boul. Alfred Nobel Bureau 200 Montréal, QC, H4S 0A4 <a href="http://www.hpe.ca">http://www.hpe.ca</a> NEQ : 1166267592	<a href="#">Madame Johanne Couillard</a> Téléphone : 438 258- 0203 Télécopieur :	<b>Commande : (1337159)</b> 2017-09-06 14 h 58 <b>Transmission</b> : 2017-09-06 14 h 58	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17-

16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14  
h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-16146 addenda 12  
 2018-02-15 15 h 08 - Courriel  
 2888616 - 17-16146 addenda 13  
 2018-02-23 13 h 38 - Courriel  
 2891374 - 17-16146 addenda 14 avec report de date  
 2018-02-28 13 h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-16146 - addenda 15  
 2018-03-07 17 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-16146 addenda 16 avec report de date  
 2018-03-14 10 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-16146 addenda 17 avec report de date  
 2018-03-16 13 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-16146 addenda 18 avec report de date  
 2018-03-27 13 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
 Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Huron  
 2001 McGill College, Suite 300  
 Montréal, QC, H3A 1G1  
 NEQ : 1165735318

[Monsieur Ghislain Le Gris](#)  
 Téléphone : 514 969-4550  
 Télécopieur :

**Commande : (1344620)**  
 2017-09-25 21 h 54  
**Transmission :**  
 2017-09-25 21 h 54

2822303 - 17-16146 Addenda N° 1  
 2017-09-25 21 h 54 - Téléchargement  
 2827051 - 17-

16146 Addenda  
N° 2  
2017-09-28 13  
h 48 - Courriel  
2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14  
h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel  
Mode privilégié  
(devis) :  
Courrier  
électronique  
Mode privilégié  
(plan) : Courrier  
électronique

IBM Canada ltée  
140, Grande Allée Est  
5e étage

[Madame](#)  
[Gabrielle](#)  
[Savard](#)

**Commande**  
: **(1337394)**  
2017-09-07 9

2822303 - 17-  
16146 Addenda  
N° 1

Québec, QC, G1R 5N6 <a href="http://www.ibm.com">http://www.ibm.com</a> NEQ : 1165702128	Téléphone : 418 521- 8257 Télécopieur : 418 523- 6868	h 02 <b>Transmission</b> : 2017-09-07 9 h 02	2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel 2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel 2859813 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (devis) 2017-12-21 9 h 45 - Courriel 2859814 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (bordereau) 2017-12-21 9 h 45 - Téléchargement  2863248 - 17- 16146 addenda 9 2018-01-10 14 h 20 - Courriel 2866056 - 17- 16146 addenda
------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel  
Mode privilégié  
(devis) :  
Courrier  
électronique  
Mode privilégié  
(plan) : Courrier  
électronique

Informatique ProContact inc. 3249, Jean-Béraud Laval, QC, H7T 2L2 <a href="http://www.procontact.ca">http://www.procontact.ca</a> NEQ : 1171381446	<a href="#">Madame</a> <a href="#">Michelle</a> <a href="#">Demers</a> Téléphone : 514 940- 1662 Télécopieur : 450 688- 9537	<b>Commande</b> : <b>(1337113)</b> 2017-09-06 14 h 18 <b>Transmission</b> : 2017-09-06 14 h 18	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel 2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel 2859813 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (devis) 2017-12-21 9 h 45 - Courriel 2859814 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (bordereau) 2017-12-21 9 h 45 - Téléchargement  2863248 - 17- 16146 addenda 9 2018-01-10 14 h 20 - Courriel
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel

2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel

2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel

2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel

2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel

2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel

Mode privilégié  
(devis) :  
Courrier  
électronique  
Mode privilégié

			(plan) : Courrier électronique
Les logiciels Libres LINAGORA Inc. 1455, rue Drummond Bureau 2B Montréal, QC, H3G 1W3 <a href="http://www.linagora.ca">http://www.linagora.ca</a> NEQ : 1169499044	<a href="#">Monsieur ALEXANDRE ZAPOLSKY</a> Téléphone : 514 798-1589 Télécopieur :	<b>Commande : (1347615)</b> 2017-10-04 10 h 58 <b>Transmission</b> 2017-10-04 10 h 58	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-10-04 10 h 58 - Téléchargement 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-10-04 10 h 58 - Téléchargement 2827602 - 17-16146 Addenda N° 3 2017-10-04 10 h 58 - Téléchargement 2832444 - 17-16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17-16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17-16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel 2848536 - 17-16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel 2859813 - 17-16146 Addenda 8 avec report (devis) 2017-12-21 9 h 45 - Courriel 2859814 - 17-16146 Addenda 8 avec report (bordereau)

2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9

2018-01-10 14  
h 20 - Courriel

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report

2018-01-17 11  
h 06 - Courriel

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date

2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-  
16146 addenda  
12

2018-02-15 15  
h 08 - Courriel

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13

2018-02-23 13  
h 38 - Courriel

2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date

2018-02-28 13  
h 43 - Courriel

2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15

2018-03-07 17  
h 51 - Courriel

2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date

2018-03-14 10  
h 01 - Courriel

2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date

2018-03-16 13  
h 44 - Courriel

2909787 - 17-  
16146 addenda

			18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
LES SERVICES TECHNOLOGIQUES QUADBRIDGE 102-3800 RUE St-Patrick Montréal, QC, H4E1A4 NEQ : 1164622822	<a href="#">Monsieur Pascal Proulx</a> Téléphone : 418 570-8580 Télécopieur :	<b>Commande : (1382536)</b> 2018-01-24 15 h 27 <b>Transmission</b> : 2018-01-24 15 h 27	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2018-01-24 15 h 27 - Téléchargement 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2018-01-24 15 h 27 - Téléchargement 2827602 - 17-16146 Addenda N° 3 2018-01-24 15 h 27 - Téléchargement 2832444 - 17-16146 Addenda No. 4 - Report de date 2018-01-24 15 h 27 - Téléchargement 2840055 - 17-16146 Addenda No. 5 2018-01-24 15 h 27 - Téléchargement 2843094 - 17-16146 Addenda No. 6 - Report de date 2018-01-24 15 h 27 - Téléchargement

2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2018-01-24 15  
h 27 -  
Téléchargement

2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2018-01-24 15  
h 27 -  
Téléchargement

2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2018-01-24 15  
h 27 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-24 15  
h 27 -  
Téléchargement

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-24 15  
h 27 -  
Téléchargement

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel

2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report



2017-10-13 10  
h 14 - Télécopie

2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Télécopie

2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 09 - Télécopie

2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 25 - Télécopie

2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
48 - Messagerie

2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 21 - Télécopie

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 07 - Télécopie

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Télécopie

2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-16 9 h  
24 - Télécopie

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 39 - Télécopie

2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 14  
h 45 - Télécopie

2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Télécopie

2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 33 - Télécopie

2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 45 - Télécopie

2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 04 - Télécopie

Mode privilégié  
(devis) :  
Télécopieur  
Mode privilégié  
(plan) :  
Messagerie  
(Purolator)

Micro Logic  
2786, chemin Ste-Foy  
Sainte-Foy, QC, G1V 1V8

[Monsieur  
Rock Rivard](#)  
Téléphone : **(1356736)**  
2017-10-31 16

2822303 - 17-  
16146 Addenda  
N° 1

<a href="http://www.micrologic.ca">http://www.micrologic.ca</a>	NEQ :	: 418 658-	h 26	2017-10-31 16
1172265846		6624	<b>Transmission</b>	h 26 -
		Télécopieur	:	Téléchargement
		:	2017-10-31 16	
			h 26	2827051 - 17-
				16146 Addenda
				N° 2
				2017-10-31 16
				h 26 -
				Téléchargement
				2827602 - 17-
				16146 Addenda
				N° 3
				2017-10-31 16
				h 26 -
				Téléchargement
				2832444 - 17-
				16146 Addenda
				No. 4 - Report
				de date
				2017-10-31 16
				h 26 -
				Téléchargement
				2840055 - 17-
				16146 Addenda
				No. 5
				2017-11-01 12
				h 01 - Courriel
				2843094 - 17-
				16146 Addenda
				No. 6 - Report
				de date
				2017-11-08 16
				h 08 - Courriel
				2848536 - 17-
				16146 Addenda
				n°7
				2017-11-22 15
				h 24 - Courriel
				2859813 - 17-
				16146 Addenda
				8 avec report
				(devis)
				2017-12-21 9 h
				45 - Courriel
				2859814 - 17-
				16146 Addenda
				8 avec report
				(bordereau)
				2017-12-21 9 h
				45 -
				Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel

			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Microsoft Canada Co 2640, boul. Laurier, bureau 1500, 15 Québec, QC, G1V5C2 <a href="http://www.microsoft.ca">http://www.microsoft.ca</a> NEQ :	<a href="#">Monsieur Mario Lafond</a>  Téléphone : 418 656- 4483 Télécopieur :	<b>Commande</b> : <b>(1337210)</b> 2017-09-06 15 h 58 <b>Transmission</b> : 2017-09-06 15 h 58	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel 2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel 2859813 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (devis) 2017-12-21 9 h 45 - Courriel 2859814 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (bordereau) 2017-12-21 9 h

45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel

2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel

2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel

2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel

2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel

2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report

			de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire 10 rue Pierre-Olivier Chauveau 2ième, Cook Québec, QC, G1R 4J3 NEQ :	<a href="#">Monsieur Mathieu Samson</a> Téléphone : 418 691- 2022 Télécopieur : 418 644- 5772	<b>Commande : (1350278)</b> 2017-10-13 9 h 55 <b>Transmission</b> : 2017-10-13 9 h 55	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-10-13 9 h 55 - Téléchargement  2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-10-13 9 h 55 - Téléchargement  2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-10-13 9 h 55 - Téléchargement  Mode privilégié : Ne pas recevoir
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Service des acquisitions 700, boul. René-Lévesque Est 2e étage Québec, QC, G1R 5H1 NEQ :	<a href="#">Madame Marie-Josée Jutras</a> Téléphone : 418 643- 5055 Télécopieur : 418 644- 0439	<b>Commande : (1352485)</b> 2017-10-19 13 h 31 <b>Transmission</b> : 2017-10-19 13 h 31	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-10-19 13 h 31 - Téléchargement  2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-10-19 13 h 31 - Téléchargement  2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-10-19 13 h 31 - Téléchargement

			2832444 - 17-16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-19 13 h 31 - Téléchargement
			Mode privilégié : Ne pas recevoir
Necando Solutions Inc. 620 St-Jacques 5E étage Montréal, QC, h3c 1c7 NEQ : 1167488353	<a href="#">Monsieur Jean Houde</a> Téléphone : 514 360-4000 Télécopieur :	<b>Commande : (1347597)</b> 2017-10-04 10 h 40 <b>Transmission</b> : 2017-10-04 10 h 40	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-10-04 10 h 40 - Téléchargement
			2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-10-04 10 h 40 - Téléchargement
			2827602 - 17-16146 Addenda N° 3 2017-10-04 10 h 40 - Téléchargement
			2832444 - 17-16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel
			2840055 - 17-16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel
			2843094 - 17-16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel
			2848536 - 17-16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel
			2859813 - 17-

16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10

h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-  
 16146 addenda  
 17 avec report  
 de date  
 2018-03-16 13  
 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-  
 16146 addenda  
 18 avec report  
 de date  
 2018-03-27 13  
 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié  
 (devis) :  
 Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié  
 (plan) : Courrier  
 électronique

ORISO SOLUTIONS INC.  
 3580 rue Isabelle  
 Suite 200  
 Brossard, QC, J4Y 2R3  
 NEQ : 1147553581

[Monsieur  
 François  
 Michaud](#)

Téléphone  
 : 450 444-  
 1544  
 Télécopieur  
 : 450 444-  
 1558

**Commande**  
 : **(1339220)**  
 2017-09-12 8

h 56  
**Transmission**  
 :  
 2017-09-12 8  
 h 56

2822303 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 1  
 2017-09-18 10  
 h 56 - Courriel  
 2827051 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 2  
 2017-09-28 13  
 h 48 - Courriel  
 2827602 - 17-  
 16146 Addenda  
 N° 3  
 2017-09-29 14  
 h 27 - Courriel  
 2832444 - 17-  
 16146 Addenda  
 No. 4 - Report  
 de date  
 2017-10-13 10  
 h 13 - Courriel  
 2840055 - 17-  
 16146 Addenda  
 No. 5  
 2017-11-01 12  
 h 01 - Courriel  
 2843094 - 17-  
 16146 Addenda  
 No. 6 - Report  
 de date  
 2017-11-08 16  
 h 08 - Courriel  
 2848536 - 17-  
 16146 Addenda  
 n°7

2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda

			16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel 2902716 - 17-16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17-16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Quest Software Canada Inc. 260 King Street East, Suite A300 Toronto, ON, M5A 4L5 <a href="http://www.quest.com">http://www.quest.com</a> NEQ :	<a href="#">Monsieur René-Sylvain Bédard</a> Téléphone : 514 567-2994 Télécopieur : 416 933-5001	<b>Commande : (1337324)</b> 2017-09-07 8 h 04 <b>Transmission :</b> 2017-09-07 8 h 04	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17-16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17-16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17-16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17-16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel

2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel

2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel

2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel

2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel

2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel

			2900507 - 17-16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel
			2902716 - 17-16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel
			2909787 - 17-16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Revenu Québec - 3800, rue de Marly, Secteur 5-4-3 Québec, QC, G1X4A5 NEQ :	<a href="#">Madame Caroline Lafond-Chrétien</a> Téléphone : 418 652-5658 Télécopieur : 418 652-4062	<b>Commande : (1365559)</b> 2017-11-24 14 h 57 <b>Transmission</b> : 2017-11-24 14 h 57	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-11-24 14 h 57 - Téléchargement 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-11-24 14 h 57 - Téléchargement 2827602 - 17-16146 Addenda N° 3 2017-11-24 14 h 57 - Téléchargement 2832444 - 17-16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-11-24 14 h 57 - Téléchargement 2840055 - 17-

			16146 Addenda No. 5 2017-11-24 14 h 57 - Téléchargement
			2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-24 14 h 57 - Téléchargement
			2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2017-11-24 14 h 57 - Téléchargement
			Mode privilégié : Ne pas recevoir
Rogers Communication Canada Inc 800 rue de la Gauchetière Ouest, 6ième étage Montréal, QC, H5A 1K3 NEQ : 1163917611	<a href="#">Monsieur Fabien Mariou.</a> Téléphone : 438 837- 0542 Télécopieur :	<b>Commande</b> : <b>(1337673)</b> 2017-09-07 13 h 20 <b>Transmission</b> : 2017-09-07 13 h 20	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel <b>2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2</b> 2017-09-28 13 h 48 - Courriel <b>2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3</b> 2017-09-29 14 h 27 - Courriel <b>2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date</b> 2017-10-13 10 h 13 - Courriel <b>2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5</b> 2017-11-01 12 h 01 - Courriel <b>2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date</b> 2017-11-08 16

h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15

			2018-03-07 17 h 51 - Courriel 2900507 - 17- 16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel 2902716 - 17- 16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17- 16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
S&E Cloud Experts Inc. 6959, 16e avenue Montréal, QC, H2A2S8 <a href="http://se-cloud-experts.com">http://se-cloud-experts.com</a> NEQ : 1166435678	<a href="#">Monsieur Sébastien Lamoureux</a> Téléphone : 514 638-8338 Télécopieur :	<b>Commande : (1343875)</b> 2017-09-22 10 h 57 <b>Transmission</b> : 2017-09-22 10 h 57	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-22 10 h 57 - Téléchargement 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel

2843094 - 17-16146 Addenda No. 6 - Report de date  
2017-11-08 16 h 08 - Courriel

2848536 - 17-16146 Addenda n°7  
2017-11-22 15 h 24 - Courriel

2859813 - 17-16146 Addenda 8 avec report (devis)  
2017-12-21 9 h 45 - Courriel

2859814 - 17-16146 Addenda 8 avec report (bordereau)  
2017-12-21 9 h 45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-16146 addenda 9  
2018-01-10 14 h 20 - Courriel

2866056 - 17-16146 addenda 10 avec report  
2018-01-17 11 h 06 - Courriel

2879135 - 17-16146 addenda 11 avec report de date  
2018-02-09 13 h 46 - Courriel

2882920 - 17-16146 addenda 12  
2018-02-15 15 h 08 - Courriel

2888616 - 17-16146 addenda 13  
2018-02-23 13 h 38 - Courriel

2891374 - 17-16146 addenda 14 avec report de date  
2018-02-28 13

h 43 - Courriel  
 2896137 - 17-  
 16146 -  
 addenda 15  
 2018-03-07 17  
 h 51 - Courriel  
 2900507 - 17-  
 16146 addenda  
 16 avec report  
 de date  
 2018-03-14 10  
 h 01 - Courriel  
 2902716 - 17-  
 16146 addenda  
 17 avec report  
 de date  
 2018-03-16 13  
 h 44 - Courriel  
 2909787 - 17-  
 16146 addenda  
 18 avec report  
 de date  
 2018-03-27 13  
 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié  
 (devis) :  
 Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié  
 (plan) : Courrier  
 électronique

Savoir-faire Linux inc. 7275, Saint Urbain bureau 200 Montréal, QC, H2R 2Y5 <a href="http://www.savoirfairelinux.com">http://www.savoirfairelinux.com</a> NEQ : 1148918635	<b>Monsieur</b> <a href="#">Steven Roth</a> Téléphone : 514 276- 5468 Télécopieur : 514 276- 5465	<b>Commande</b> <b>: (1337688)</b> 2017-09-07 13 h 38 <b>Transmission</b> : 2017-09-07 13 h 38	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-

			16146 addenda 14 avec report de date 2018-02-28 13 h 43 - Courriel 2896137 - 17- 16146 - addenda 15 2018-03-07 17 h 51 - Courriel 2900507 - 17- 16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel 2902716 - 17- 16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17- 16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
SIA Innovations Inc. 1000 de la Gauchetière ouest Suite 3960 Montréal, QC, H3B 2N2 <a href="http://www.siainnovations.com">http://www.siainnovations.com</a> 1143884469	NEQ : : 514 842- 3230 Télécopieur :	<a href="#">Madame Charlotte Hebert</a> Téléphone : 514 842- 3230 Télécopieur :	<b>Commande</b> : <b>(1341189)</b> 2017-09-15 13 h 29 <b>Transmission</b> : 2017-09-15 13 h 29 2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10

h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13

2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel  
Mode privilégié  
(devis) :  
Courrier  
électronique  
Mode privilégié  
(plan) : Courrier  
électronique

Société TELUS Communications  
300, rue St-Paul  
bureau 600  
Québec, QC, G1K 7R1  
NEQ : 3363451546

[Madame](#)

[Julie](#)

[Théberge.](#)

Téléphone

: 418 780-  
8357

Télécopieur

: 418 694-  
2075

**Commande**

: **(1337953)**

2017-09-08 8

h 02

**Transmission**

:

2017-09-08 8

h 02

2822303 - 17-  
16146 Addenda  
N° 1  
2017-09-18 10  
h 56 - Courriel  
2827051 - 17-  
16146 Addenda  
N° 2  
2017-09-28 13  
h 48 - Courriel  
2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14  
h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda

No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel

			2888616 - 17-16146 addenda 13 2018-02-23 13 h 38 - Courriel 2891374 - 17-16146 addenda 14 avec report de date 2018-02-28 13 h 43 - Courriel 2896137 - 17-16146 - addenda 15 2018-03-07 17 h 51 - Courriel 2900507 - 17-16146 addenda 16 avec report de date 2018-03-14 10 h 01 - Courriel 2902716 - 17-16146 addenda 17 avec report de date 2018-03-16 13 h 44 - Courriel 2909787 - 17-16146 addenda 18 avec report de date 2018-03-27 13 h 03 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Softchoice LP 1751 rue Richardson # 3.201 Montréal, QC, H3K 1G6 NEQ : 3369689461	<a href="#">Monsieur Oscar Rios</a> Téléphone : 514 846-5660 Télécopieur :	<b>Commande : (1337513)</b> 2017-09-07 10 h 21 <b>Transmission :</b> 2017-09-07 10 h 21	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17-16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17-16146 Addenda N° 3

2017-09-29 14  
h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
45 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
45 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-

16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel  
Mode privilégié  
(devis) :  
Courriel  
électronique  
Mode privilégié  
(plan) : Courriel  
électronique

Solutions Victrix  
1670, rue Semple, bureau 240  
Québec, QC, G1N 4B8  
<http://www.victrix.ca/> NEQ :  
1167031799

Madame  
Stéphanie  
Gagnon  
Téléphone  
: 418 780-  
8181  
Télécopieur  
: 418 780-  
2004

**Commande**  
: **(1344884)**  
2017-09-26 12  
h 49  
**Transmission**  
:  
2017-09-26 12  
h 49

2822303 - 17-  
16146 Addenda  
N° 1  
2017-09-26 12  
h 49 -  
Téléchargement  
2827051 - 17-  
16146 Addenda  
N° 2

2017-09-28 13  
h 48 - Courriel  
2827602 - 17-  
16146 Addenda  
N° 3  
2017-09-29 14  
h 27 - Courriel  
2832444 - 17-  
16146 Addenda  
No. 4 - Report  
de date  
2017-10-13 10  
h 13 - Courriel  
2840055 - 17-  
16146 Addenda  
No. 5  
2017-11-01 12  
h 01 - Courriel  
2843094 - 17-  
16146 Addenda  
No. 6 - Report  
de date  
2017-11-08 16  
h 08 - Courriel  
2848536 - 17-  
16146 Addenda  
n°7  
2017-11-22 15  
h 24 - Courriel  
2859813 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(devis)  
2017-12-21 9 h  
44 - Courriel  
2859814 - 17-  
16146 Addenda  
8 avec report  
(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
44 -  
Téléchargement  
  
2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda

11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel  
Mode privilégié  
(devis) :  
Courrier  
électronique  
Mode privilégié  
(plan) : Courrier  
électronique

SQI-Direction des contrats 525, boul. René-Lévesque Est, 5e étage Québec, QC, G1R5S9 <a href="http://www.sqi.gouv.qc.ca">http://www.sqi.gouv.qc.ca</a> NEQ :	<a href="#">Madame Sylvie-1 Moffett</a> Téléphone : 418 646-	<b>Commande</b> : <b>(1356685)</b> 2017-10-31 15 h 17 <b>Transmission</b>	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-10-31 15 h 17 -
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------

	1766 Télécopieur : 418 646- 6707	:	2017-10-31 15 h 17	Téléchargement 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-10-31 15 h 17 - Téléchargement  2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-10-31 15 h 17 - Téléchargement  2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-31 15 h 17 - Téléchargement  Mode privilégié : Ne pas recevoir
Ville de Montréal - Bureau du Vérificateur Général 1550 Metcalfe Suite 1201 Montréal, QC, H3A3P1 NEQ :	<a href="#">Monsieur Serge Vaillancourt.</a> Téléphone : 514 872- 2861 Télécopieur : 514 872- 6950	<b>Commande : (1376532)</b> 2018-01-10 14 h 36 <b>Transmission</b> : 2018-01-10 14 h 36	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement  2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement  2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement	

			2840055 - 17-16146 Addenda No. 5 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement
			2843094 - 17-16146 Addenda No. 6 - Report de date 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement
			2848536 - 17-16146 Addenda n°7 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement
			2859813 - 17-16146 Addenda 8 avec report (devis) 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement
			2859814 - 17-16146 Addenda 8 avec report (bordereau) 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement
			2863248 - 17-16146 addenda 9 2018-01-10 14 h 36 - Téléchargement
			Mode privilégié : Ne pas recevoir
Ville de Montréal - Service de l'approvisionnement 1000, de la Gauchetière Ouest 17e étage Montréal, QC, H3B 4W5 <a href="http://www.ville.montreal.qc.ca">http://www.ville.montreal.qc.ca</a>	<a href="#">Madame Marie-Ève Lemieux</a> Téléphone : 514 872-8406 NEQ :	<b>Commande : (1344317)</b> 2017-09-25 10 h 53 <b>Transmission</b> :	2822303 - 17-16146 Addenda N° 1 2017-09-25 10 h 53 - Téléchargement

	Télécopieur : 514 872- 6950	2017-09-25 10 h 53	Mode privilégié : Ne pas recevoir
Virtuel TI Inc. 913, Des Mélèzes Lévis, QC, G7A 4B1 NEQ : 1166119454	<a href="#">Monsieur Daniel Beaulieu</a> Téléphone : 514 236- 0159 Télécopieur :	<b>Commande : (1341242)</b> 2017-09-15 14 h 22 <b>Transmission</b> : 2017-09-15 14 h 22	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-18 10 h 56 - Courriel 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel 2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel 2859813 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (devis) 2017-12-21 9 h 44 - Courriel 2859814 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (bordereau) 2017-12-21 9 h 44 - Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel  
2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel  
2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel  
2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel  
2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel  
2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel  
2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel  
2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel  
2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel  
2909787 - 17-  
16146 addenda  
18 avec report  
de date  
2018-03-27 13  
h 03 - Courriel

			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
VMwareAndre 148 rue de Nîmes Terrebonne, QC, J6Y 0H6 NEQ :	<a href="#">Monsieur Andre Benard.</a> Téléphone : 514 237- 1913 Télécopieur :	<b>Commande</b> : <b>(1343849)</b> 2017-09-22 10 h 26 <b>Transmission</b> : 2017-09-22 10 h 26	2822303 - 17- 16146 Addenda N° 1 2017-09-22 10 h 26 - Téléchargement 2827051 - 17- 16146 Addenda N° 2 2017-09-28 13 h 48 - Courriel 2827602 - 17- 16146 Addenda N° 3 2017-09-29 14 h 27 - Courriel 2832444 - 17- 16146 Addenda No. 4 - Report de date 2017-10-13 10 h 13 - Courriel 2840055 - 17- 16146 Addenda No. 5 2017-11-01 12 h 01 - Courriel 2843094 - 17- 16146 Addenda No. 6 - Report de date 2017-11-08 16 h 08 - Courriel 2848536 - 17- 16146 Addenda n°7 2017-11-22 15 h 24 - Courriel 2859813 - 17- 16146 Addenda 8 avec report (devis) 2017-12-21 9 h 44 - Courriel 2859814 - 17- 16146 Addenda 8 avec report

(bordereau)  
2017-12-21 9 h  
44 -  
Téléchargement

2863248 - 17-  
16146 addenda  
9  
2018-01-10 14  
h 20 - Courriel

2866056 - 17-  
16146 addenda  
10 avec report  
2018-01-17 11  
h 06 - Courriel

2879135 - 17-  
16146 addenda  
11 avec report  
de date  
2018-02-09 13  
h 46 - Courriel

2882920 - 17-  
16146 addenda  
12  
2018-02-15 15  
h 08 - Courriel

2888616 - 17-  
16146 addenda  
13  
2018-02-23 13  
h 38 - Courriel

2891374 - 17-  
16146 addenda  
14 avec report  
de date  
2018-02-28 13  
h 43 - Courriel

2896137 - 17-  
16146 -  
addenda 15  
2018-03-07 17  
h 51 - Courriel

2900507 - 17-  
16146 addenda  
16 avec report  
de date  
2018-03-14 10  
h 01 - Courriel

2902716 - 17-  
16146 addenda  
17 avec report  
de date  
2018-03-16 13  
h 44 - Courriel

2909787 - 17-

16146 addenda  
 18 avec report  
 de date  
 2018-03-27 13  
 h 03 - Courriel  
 Mode privilégié  
 (devis) :  
 Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié  
 (plan) : Courrier  
 électronique

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

#### Besoin d'aide?

- [Aide en ligne](#) 
- [Formation en ligne](#)
- [Glossaire](#)
- [Plan du site](#)
- [Accessibilité](#)
- [UPAC-Signaler un acte répréhensible](#) 

#### Service clientèle

- [Grille des tarifs](#)
- [Contactez-nous](#)
- [Nouvelles](#)
- [Marchés publics hors Québec](#) 
- [Registre des entreprises non admissibles](#) 
- [Autorité des marchés financiers](#) 

#### À propos

- [À propos de SEAO](#)
- [Info sur Constructo](#)
- [Conditions d'utilisation](#)
- [Polices supportées](#)

#### Partenaires



**Dossier # : 1187684005**

**Unité administrative responsable :**

Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Direction

**Objet :**

Accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 - trois soumissionnaires.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Certification de fonds - GDD 1187684005.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Fanny LALONDE-GOSSELIN  
Préposée au budget  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier  
Point de service Brennan  
**Tél : 514 872-8914**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-16

Gilles BOUCHARD  
Conseiller budgétaire

**Tél : 514 872-0962**

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier  
Point de service Brennan

**Dossier # : 1187684005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Direction
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 - trois soumissionnaires.

**Numéro du mandat**  
SMCE187684005

**Date du mandat**  
2018-08-29

**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

**Type de mandat**

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008);

VU la Résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats;

VU qu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de plus de 10 M\$ ; qu'une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.

VU qu'il s'agit d'un contrat de biens et services de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire et pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1187684005 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2018-08-30

**Isabelle A GAUTHIER**

---

**Chargé de dossiers ou missions**

**Dossier # :1187684005**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidentes**

Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Achilles-  
Cartier

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini  
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

**Le 20 septembre 2018**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE187684005**

**Accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 - trois soumissionnaires.**

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE187684005**

Accorder un contrat à la firme Onix Networking Canada Inc, seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'une solution infonuagique de courrier électronique, d'outils de collaboration, de suite bureautique et de prestations de services professionnels, pour une période de 4 ans, pour une somme de 15 911 289,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16146 - trois soumissionnaires.

À sa séance du 29 août 2018, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire et pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 5 septembre 2018, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des technologies de l'information et du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont reçu des réponses satisfaisantes à leurs questions. Ils ont été rassurés par les explications du Service, notamment en ce qui a trait aux nombreux reports de la date d'ouverture des soumissions.

Pour la Commission, le Service a fait ses devoirs correctement dans le présent dossier et a démontré d'une vision à long terme dans ses choix technologiques.

Enfin, les membres ont bien compris que deux des trois soumissions reçues ont été jugées non conformes car elles ne répondaient pas aux exigences obligatoires de l'appel d'offres.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des technologies de l'information et du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire et pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE187684005 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1182622001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme , Planification urbaine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet de reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont situé à Montréal soumis par Hydro-Québec

Il est recommandé :

1. d'approuver la conformité aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet de reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont situé à Montréal soumis par Hydro-Québec;
2. d'autoriser le greffier à transmettre l'avis à cet effet à la sous-ministre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en vertu de l'article 152 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et à titre d'information à la répondante d'Hydro-Québec.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-31 14:29

**Signataire :** Isabelle CADRIN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1182622001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme , Planification urbaine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet de reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont situé à Montréal soumis par Hydro-Québec

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Conformément aux dispositions de l'article 151 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), le 14 août 2018, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) responsable d'Hydro-Québec (H-Q), a signifié par une lettre adressée à la mairesse de la Ville de Montréal (voir pièce jointe) un avis d'intervention au conseil d'agglomération concernant un projet d'H-Q.

La fiche technique accompagnant l'avis d'intervention présente une description de la nature de l'intervention projetée et les motifs sous-jacents.

L'avis que doit émettre l'agglomération n'est pas un avis d'opportunité et ne constitue ni une approbation ni une caution du projet. L'avis doit porter sur la conformité du concept mis de l'avant et présenté aux documents joints à la demande quant aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (Schéma). En d'autres mots il s'agit de déterminer si le projet contrevient aux objectifs du Schéma.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Sans objet.

**DESCRIPTION**

Le projet d'H-Q consiste au remplacement d'une ligne souterraine à 120 kV à une tension à 315 kV sur le territoire de la Ville de Montréal dans les arrondissements de Ville-Marie, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. La ligne demeure dans son emplacement actuel sauf pour deux segments, soit sur la rue Hutchison, entre la rue Bernard et le boulevard Saint-Joseph et aux abords du poste Beaumont. Ce projet est requis, puisque la ligne souterraine existante à 120 kV Beaumont-Dorchester (circuit 1282) a atteint sa vie utile. Elle doit être remplacée avant que la qualité de service ne se dégrade et n'atteigne un niveau inacceptable pour les clients de l'île de Montréal. H-Q projette de reconstruire cette ligne souterraine à une tension plus élevée (315 kV) de manière à répondre aux besoins particuliers du réseau de transport sur l'île de

Montréal.

Les travaux de reconstruction de la ligne souterraine Beaumont-Dorchester dans une nouvelle canalisation agrandie (quatre conduits) impliquent notamment :

- l'excavation d'une tranchée de 1 mètre de largeur dans la rue à environ 1,5 mètre du trottoir;
- le démantèlement de lignes souterraines existantes;
- la pose et le bétonnage de conduits à environ 1,5 mètre de profondeur;
- l'installation des chambres de jonction;
- le remblayage de la tranchée et la remise en état des surfaces;
- le tirage des câbles et le remblayage des chambres;
- les travaux connexes à l'intérieur des postes d'H-Q Beaumont et Dorchester.

Comme la carte produite par H-Q et jointe au présent sommaire décisionnel l'illustre, la ligne souterraine en question d'une longueur d'environ 6 km devant être reconstruite part d'un point du poste Dorchester situé à l'angle nord-est du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-Urbain, se poursuit vers le nord le long de la rue Saint-Urbain pour se rendre jusqu'au boulevard Saint-Joseph Ouest, bifurque ensuite vers l'ouest jusqu'à la rue Hutchison montant vers le nord pour se rendre jusqu'à la rue Beaubien Ouest et la rue Durocher pour longer le côté sud de la voie ferrée pour finalement joindre le poste Beaumont situé du côté sud de l'avenue Beaumont entre les avenues Champagneur et d'Outremont.

## **JUSTIFICATION**

L'analyse de conformité du projet d'H-Q s'effectue à partir des prescriptions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 afin d'orienter l'analyse de conformité aux objectifs du Schéma.

### Vision stratégique

Le projet d'H-Q ne compromet pas la vision stratégique du schéma, laquelle prend forme par trois grandes orientations qui visent à favoriser un cadre de vie de qualité, à soutenir le dynamisme de l'agglomération et du centre de la métropole et à mettre en valeur les territoires d'intérêt.

### Grandes affectations du territoire

Le projet envisagé se situe à l'intérieur d'aires d'affectation « Centre-ville d'agglomération », « Dominante résidentielle » et « Activités diversifiées ». Selon les prescriptions applicables des grandes affectations du territoire, les « infrastructures publiques » de cette nature y sont autorisées, d'où la conformité du projet d'H-Q à cet égard.

### Densité d'occupation

En matière de densité d'occupation, le schéma prévoit des prescriptions minimales de la densité résidentielle. Elles ne s'appliquent pas vu la nature du projet, soit une ligne souterraine, d'où la conformité de cet aspect du projet par son non-assujettissement à cet égard.

### Transport d'énergie électrique

La carte 30 - Transport d'énergie électrique du schéma n'indique pas spécifiquement le projet d'H-Q, ce qui n'empêche nullement la réalisation du projet tel qu'envisagé par H-Q. Le schéma a comme orientation en cette matière d'assurer une intégration harmonieuse des réseaux électriques en milieu urbain. Les objectifs qui y sont associés ne sont pas visés, puisque l'ensemble du projet s'effectue en souterrain.

### Autres volets du schéma

Vu sa nature et sa localisation, le projet d'H-Q n'est pas susceptible d'interférer négativement avec les composantes d'intérêt reconnues au schéma et indiquées sur différentes cartes, dont la carte 13 - Patrimoine archéologique.

### Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, l'ensemble du projet, tel que soumis par H-Q, est jugé conforme aux objectifs du schéma, puisqu'il n'y contrevient pas. Donc, le projet de reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont situé à Montréal soumis par H-Q est conforme aux objectifs du Schéma.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Investissement approximatif estimé par H-Q pour l'ensemble du projet : 25,6 M\$.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Sans objet.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Sur la base des documents reçus, Hydro-Québec envisage que la construction de la ligne puisse débuter au printemps 2019, et ce, dans l'optique que sa mise en service puisse s'effectuer à l'automne 2019. Par conséquent, la non-transmission de l'avis de conformité du conseil d'agglomération dans les meilleurs délais pourrait retarder l'avancement du traitement du dossier au détriment du respect de l'échéancier envisagé du projet par H-Q.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est associée à cette décision.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Transmission par le greffier de l'avis à la sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, et à titre d'information à la répondante d'H-Q.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Claire MORISSETTE  
Conseillère en planification

**Tél :** 514 872-7488  
**Télécop. :** 514 872-1598

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-08-28

Monique TESSIER  
Chef de division

**Tél :** 514-872-9688  
**Télécop. :** 514 872-1458

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Lucie CAREAU  
directrice de l'urbanisme  
**Tél :** 514 872-7978  
**Approuvé le :** 2018-08-31

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Luc GAGNON  
Directeur de service  
**Tél :** 514 872-5216  
**Approuvé le :** 2018-08-31

Québec, le 14 août 2018

Madame Valérie Plante  
Présidente du conseil  
Agglomération de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est, bureau 1.100  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Madame la Présidente,

Hydro-Québec souhaite effectuer la reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont afin d'assurer la pérennité des équipements et la qualité des services d'alimentation électrique offerts par le réseau de transport de l'île de Montréal. Ce projet est situé sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Le schéma d'aménagement et de développement sur le territoire de l'agglomération de Montréal étant en vigueur, je vous transmets, conformément à l'article 151 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), un avis d'intervention pour ce projet. À cet effet, je joins à la présente une copie de la fiche technique.

Votre collaboration est sollicitée afin de m'acheminer un avis de conformité de ce projet aux dispositions du schéma d'aménagement et de développement sur le territoire de l'agglomération de Montréal, dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique Savoie

p. j. Fiche technique



Innovation, équipement  
et services partagés

## Avis de délégation de pouvoirs

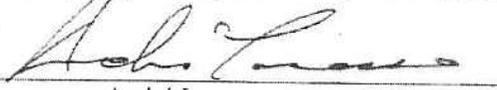
Date	Le 25 juillet 2018	N°	
		(Code de classement)	
Destinataire	<b>Monsieur Réal Laporte</b> Président HQIESP 20 <sup>e</sup> étage, Place Dupuis	Expéditeur	<b>Guy Côté</b> <b>Directeur principal – Projets de transport et construction</b> 16 <sup>e</sup> étage, Place Dupuis, H2L 4P5
		Tél.	840-4675      Téléc.
			cote.guy@hydro.qc.ca

### Objet **Délégation de pouvoirs**

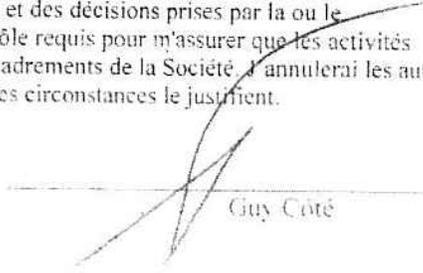
La présente vise à déléguer de façon temporaire les pouvoirs qui me sont actuellement dévolus conformément au *Répertoire des pouvoirs de décision*, selon les modalités suivantes :

Nom de la ou du délégataire : André Lacasse  
Titre de la ou du délégataire : Chef, Chantiers et construction (CC)  
Motif de la délégation : Vacances  
Date de début de la délégation : 30 juillet 2018  
Date de fin de la délégation<sup>1</sup> : 12 août 2018 (inclusivement)  
Unité visée : Direction principale Projets de transport et construction

Signature de la ou du délégataire :

  
André Lacasse

Je demeure toutefois imputable des autorisations données et des décisions prises par la ou le délégataire et je mettrai en place les mécanismes de contrôle requis pour m'assurer que les activités seront réalisées conformément aux lois, règlements et encadrements de la Société. J'annulerai les autorisations données et les décisions prises par la ou le délégataire si les circonstances le justifient.

  
Guy Côté

c.c. Coge DPPTC, Coge HQIESP

Il faut préciser la date de fin de la délégation. La présente période de délégation ne doit pas dépasser plus de six semaines afin de préserver les conditions d'imputabilité de la délégante ou du délégant. Si le période d'absence excède plus de six semaines, comme au cas d'un congé à la superpénurie hiérarchique ou au supérieur hiérarchique, de la délégante ou du délégant de désigner une personne qui sera temporairement affectée à ce poste.

18 AOU -3 13 49

Montréal, le 1er août 2018

Monsieur Yves Saindon  
Greffier  
Agglomération de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal (Québec) H2Y1C6

Gérance Projets Lignes  
18<sup>e</sup> étage  
855, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2L 4P5

Tél. : 514 840-3000 poste 7030  
C. élec. : robert.marie-helene@hydro.qc.ca

**Objet : Reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont  
Avis d'intervention en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme***

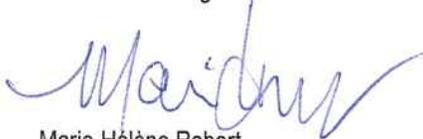
Monsieur,

La ligne souterraine à 120 kV Beaumont-Dorchester (circuit 1282) a atteint la fin de sa vie utile et doit être remplacée avant que la qualité de service se dégrade et atteigne un niveau inacceptable pour les clients de l'île de Montréal. Hydro-Québec projette de reconstruire cette ligne souterraine à une tension plus élevée (315 kV) de manière à répondre aux besoins particuliers du réseau de transport de l'île de Montréal.

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Hydro-Québec doit obtenir un avis de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Montréal. Pour ce faire, un avis décrivant l'intervention projetée doit préalablement vous être signifié par la sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à titre de sous-ministre responsable d'Hydro-Québec. La présente vise donc à vous aviser qu'un tel avis d'intention devrait vous parvenir sous peu, conformément à l'article 151 de la loi précitée.

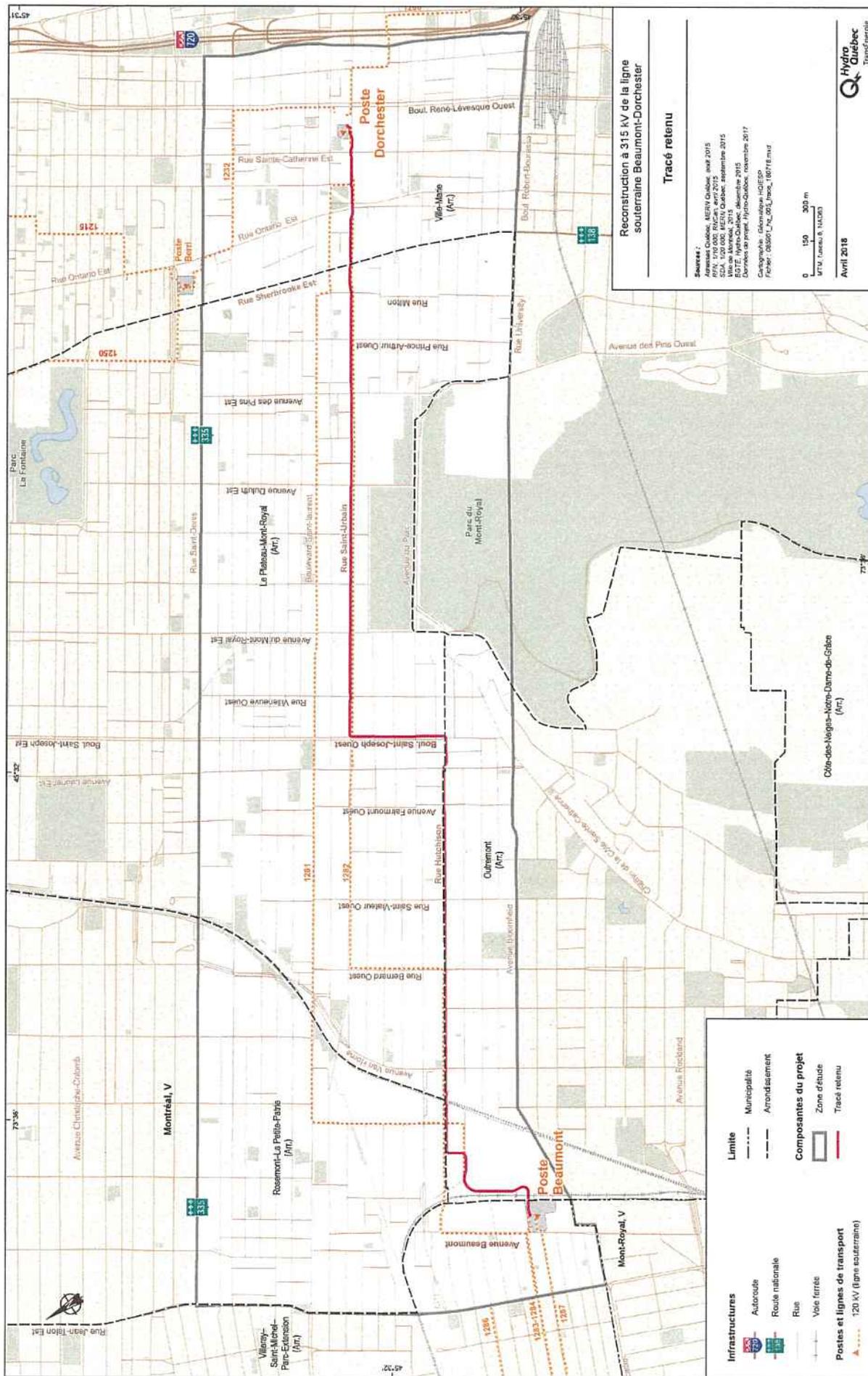
Afin de respecter l'échéancier du projet, nous apprécierions que votre organisme puisse émettre un avis sur la conformité au schéma d'aménagement et de développement dans les meilleurs délais suivant la réception de l'avis d'intervention par la sous-ministre et de nous en transmettre copie. Nous invitons le personnel de l'Agglomération de Montréal à débiter dès maintenant l'analyse du dossier sur la base des documents joints à la présente. Soyez assuré de notre disponibilité afin de faciliter le traitement de la présente demande. Pour toute information additionnelle concernant le présent dossier, n'hésitez pas à communiquer directement avec M. Mathieu Drolet, conseiller Autorisations gouvernementales, au 514 840-3000 poste 7518.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Marie-Hélène Robert  
Gérante de projets par intérim – Lignes

p.j. (2)



**Reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Beaumont-Dorchester**

**Tracé retenu**

**Sources :**  
 Atlas Québec, IREQ Québec, juin 2015  
 SCA, 120 000, IREQ Québec, septembre 2015  
 Atlas de Montréal, 2015, décembre 2015  
 Données de projet, Hydro-Québec, novembre 2017  
 Géographie - Géomatique IREQ  
 Fichier : 04500\_L\_N\_001\_jeux\_160716.mxd

0 150 300 m  
 NTS : Casse N 14/030

Avril 2018

**Hydro Québec**  
 TransÉnergie

**Infrastructures**

- Autoroute
- Routière nationale
- Rue
- Voie ferrée

**Postes et lignes de transport**

- 120 kV (ligne souterraine)

**Limite**

- Municipalité
- Arrondissement

**Composantes du projet**

- Zone d'étude
- Tracé retenu

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec : Géomatique, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

## FICHE TECHNIQUE

### *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* Avis d'intervention (art. 151)

#### 1. Identification

**Nom des organismes touchés :** Communauté métropolitaine de Montréal  
Agglomération de Montréal

**Ministère ou mandataire :** Hydro-Québec

**Nom du projet :** Reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine Dorchester-Beaumont

#### 2. Description

**Nature de l'intervention projetée :** Le projet consiste en la reconstruction d'une ligne souterraine à 120 kV à une tension de 315 kV.

**Justification :** La ligne souterraine à 120 kV Beaumont-Dorchester (circuit 1282) a atteint la fin de sa vie utile et doit être remplacée avant que la qualité de service se dégrade et atteigne un niveau inacceptable pour les clients de l'île de Montréal. Hydro-Québec projette de reconstruire cette ligne souterraine à une tension plus élevée (315 kV) de manière à répondre aux besoins particuliers du réseau de transport de l'île de Montréal.

**Échéancier sommaire :** Autorisations gouvernementales : Été 2018 - Automne 2018  
Travaux : Printemps 2019 - Printemps 2020  
Mise en service : Automne 2019

**Localisation retenue :** Sur le territoire de la ville de Montréal.

**Investissement approximatif :** 25,6 M \$ approximativement

**Document disponible :** Voir la carte montrant le tracé retenu – Avril 2018

#### 3. Répondants du ministère ou du mandataire

**Noms :** Marie-Hélène Robert  
Gérante de projets par intérim – Lignes

**Adresse :** 855, rue Sainte-Catherine Est, 18<sup>e</sup> étage

**Téléphone :** 514 840-3000, poste 7030



**Dossier # : 1186620008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Biodiversité urbaine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 ff) préserver la biodiversité et favoriser son accroissement dans les parcs et les espaces verts
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Écoterritoires
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération de Montréal.

Il est recommandé :

1. d'adopter le Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération de Montréal.

**Signé par** Chantal I. GAGNON **Le** 2018-08-24 18:22

**Signataire :**

Chantal I. GAGNON

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1186620008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Biodiversité urbaine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 ff) préserver la biodiversité et favoriser son accroissement dans les parcs et les espaces verts
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Écoterritoires
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération de Montréal.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre du plan d'action montréalais de lutte à l'agrile du frêne 2015-2025, le remplacement des frênes sur rues et en parcs locaux progresse bien. Depuis 2017, les inventaires et les dépistages des frênes dans les grands parcs ont démontré une progression de l'agrile du frêne dans les milieux boisés. L'intensification des interventions dans les parcs-nature et les grands parcs urbains est donc incontournable. Comme plusieurs grands parcs sont accessibles au public, nous devons assurer la sécurité des lieux. La restauration des milieux naturels fait partie intégrante du plan d'action de lutte à l'agrile du frêne pour maintenir l'intégrité écologique de ces territoires protégés.

À la suite de l'adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2020, le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) doit faire adopter les règlements d'emprunts nécessaires afin d'être en mesure de réaliser les projets prévus au plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les parcs d'agglomération.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0094 – 14 février 2018 - Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal (Volet agglomération).

CG17 0396 – 24 août 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 4 500 000 \$ pour le financement de la mise en œuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération.

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à adopter un règlement d'emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer les travaux prévus au plan d'action contre l'agrile du frêne du SGPVMR pour les années 2018, 2019 et 2020.

Ce règlement d'emprunt permettra notamment de réaliser les travaux suivants :

- Réalisation d'inventaires écologiques et forestiers;
- Production de plants de reboisement en pépinière et achat de plants en pépinière privée;
- Planification du reboisement;
- Abattage de frênes morts, infestés ou présentant un danger potentiel;
- Traitement à l'insecticide des frênes identifiés à des fins de conservation;
- Travaux de contrôle de plantes exotiques envahissantes;
- Préparation du terrain et réalisation du reboisement;
- Activités d'entretien des plantations;
- Gestion des plantes exotiques envahissantes après le reboisement.

## **JUSTIFICATION**

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra au SGPVMR d'obtenir les crédits nécessaires pour effectuer les dépenses visant la réalisation des travaux requis pour la mise en œuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs de compétence d'agglomération.

Ces espaces comportent plus de 2 000 hectares d'espaces verts et naturels constituant les foyers de biodiversité de l'île de Montréal. L'infestation de ces milieux par l'agrile du frêne progresse rapidement et la perte massive de frênes conduira à l'envahissement par des espèces végétales non désirées. La mise en œuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne permettra donc :

1. d'assurer la sécurité du public dans les grands parcs,
2. d'assurer le maintien d'un couvert forestier dans les milieux boisés,
3. de restreindre les pertes de biodiversité liées à l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes
4. de limiter les dépenses associées à un statu quo.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ce règlement d'emprunt servira au financement des travaux du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs prévus par le programme 34700 Plan de la forêt urbaine prévu au PTI 2018-2020.

Les travaux financés par ce règlement constituent des dépenses en immobilisations.

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 5 ans conformément à la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations approuvée par le conseil d'agglomération par la résolution CG07 0473.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet contribuera à l'une des quatre priorités d'interventions du plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2016-2020 :

- «Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources».

Il contribuera aussi aux actions 4 et 5 de cette priorité :

- «Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité»;
- «Exercer une gestion écologique des terrains».

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'autorisation du présent règlement d'emprunt est essentielle pour assurer le financement des travaux de lutte contre l'agrile du frêne. Ceux-ci visent le maintien de l'intégrité écologique des milieux boisés et la sécurité du public qui fréquente les grands parcs.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion (conseil d'agglomération) : 20 septembre 2018.

Adoption (conseil d'agglomération) : 25 octobre 2018.

Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : automne 2018.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marie LAFONTAINE  
Conseiller(ere) en aménagement

**Tél :** 514 872-1641

**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-16

Johanne FRADETTE  
C/d Biodiversité urbaine

**Tél :** 514 872-7147

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Johanne FRADETTE  
c/d Biodiversité urbaine

Pour Daniel Hodder, directeur

Conformément à l'article 25 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne Madame Johanne Fradette, chef de division - Biodiversité urbaine, pour me remplacer du 22 août au 18 septembre inclusivement dans l'exercice de mes fonctions de directeur, Direction - Gestion des parcs et biodiversité, et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

J'ai signé, Daniel Hodder

**Tél :** 514 872-7147

**Approuvé le :** 2018-08-22

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Louise-Hélène LEFEBVRE  
Directeur(trice)

**Tél :** 514 872-1456

**Approuvé le :** 2018-08-23

**Dossier # : 1186620008**

**Unité administrative responsable :** Service des grands parcs\_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Biodiversité urbaine

**Objet :** Adopter un règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération de Montréal.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AGT - 1186620008 - Plan d'action agrile du frêne-VF.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-20

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 7 500 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE DANS LES BOIS ET LES GRANDS PARCS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération décrète :

1. Un emprunt de 7 500 000 \$ est autorisé pour le financement de la mise en œuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération. Cette dépense est détaillée à l'annexe A.
2. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements est de 5 ans.
3. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de l'agglomération de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

-----  
**ANNEXE A  
DÉPENSES VISANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX REQUIS AU PLAN  
D'ACTION CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE DANS LES PARCS  
D'AGGLOMÉRATION**

## Annexe A

### Dépenses visant la réalisation des travaux requis au plan d'action contre l'agrile du frêne dans les parcs d'agglomération

<b>Travaux</b>	<b>Description</b>	<b>Coût (taxes incluses)</b>
Planification	Inventaires écologiques et forestiers	500 000,00 \$
	Production de plants de reboisement en pépinière et achat de plants en pépinière privée	450 000,00 \$
	Planification du reboisement	250 000,00 \$
Exécution	Abattage de frênes morts, infestés ou présentant un danger potentiel	3 750 000,00 \$
	Interventions de lutte biologique contre l'agrile du frêne	150 000,00 \$
	Traitement à l'insecticide de frênes identifiés à des fins de conservation	150 000,00 \$
	Travaux de contrôle des plantes exotiques envahissantes	1 500 000,00 \$
	Préparation du terrain et réalisation du reboisement	300 000,00 \$
Suivi et entretien	Activités d'entretien des plantations	200 000,00 \$
	Gestion des plantes exotiques envahissantes après le reboisement	250 000,00 \$
<b>TOTAL (taxes incluses)</b>		<b>7 500 000,00 \$</b>



**Dossier # : 1182675001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'eau potable , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) de sorte à augmenter le montant de l'emprunt de 8 631 000 \$ pour un total de 12 631 000 \$.

Il est recommandé :  
d'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) de sorte à augmenter le montant de l'emprunt de 8 631 000 \$ pour un total de 12 631 000 \$.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-08-25 13:20

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182675001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'eau potable , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) de sorte à augmenter le montant de l'emprunt de 8 631 000 \$ pour un total de 12 631 000 \$.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre du programme de réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage, la Direction de l'eau potable (DEP) du Service de l'eau doit réaliser, au cours des prochaines années, plusieurs projets de construction ou de rénovation des infrastructures stratégiques dont elle est responsable.

La station de pompage et le réservoir Dollard-des-Ormeaux (DDO) ont été construits en 1975 pour desservir le secteur Est du réseau régional de Pierrefonds. Il a été constaté que les pressions de certains secteurs de Dollard-des-Ormeaux sont faibles et pourraient être augmentées pour mieux desservir la population. De plus, la station construite depuis plus de 40 ans montre des signes de vétusté et les équipements mécaniques, électriques et de contrôle ont atteint la fin de leur vie utile. Différents scénarios ont été étudiés pour remédier à ces problématiques. La réfection complète de la station de pompage et la mise à niveau de son réservoir s'avèrent le meilleur scénario pour corriger la situation.

À la suite de l'augmentation demandée, les deux règlements d'emprunt (RCG 15-056 et RCG 15-041) totaliseront 21 858 000 \$, soit le montant estimé dans le PTI 2018-2020. Cette dernière estimation fait suite à la complétion des études préliminaires par les consultants externes.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0094 - 14 février 2018 - Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

CG15 0306 - 30 avril 2015 - Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux.

CG15 0321 - 30 avril 2015 - Règlement autorisant un emprunt de 9 227 000 \$ afin de

financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux.

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier vise à adopter « le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) de sorte à augmenter le montant de l'emprunt de 8 631 000 \$ pour un total de 12 631 000 \$ ».

Les travaux comprendront :

- la mise à niveau du réservoir et la pose d'une membrane d'étanchéité sur le dessus;
- la réfection complète de la station de pompage incluant des nouvelles pompes et de nouveaux équipements électriques, mécaniques et de contrôle, un système de chloration ainsi que l'ajout d'une conduite de refoulement avec chambre de vannes.

## **JUSTIFICATION**

Les travaux de réfection de la station de pompage et de mise à niveau du réservoir Dollard-des-Ormeaux sont nécessaires pour assurer une pression adéquate dans le réseau de Pierrefonds et ainsi sécuriser l'alimentation de la partie Est du réseau qui est actuellement très vulnérable en cas de bris d'une conduite primaire.

En 2015, lors de l'obtention des règlements d'emprunt pour le projet DDO nous avons des hypothèses budgétaires avec des estimations sommaires des coûts de travaux. À ce jour, nos études sont terminées et nous avons une estimation plus précise qui inclut le coût de travaux, les services professionnels et une provision de conception de 35 %. Cette provision de conception est basée sur les recommandations du guide "Estimation des coûts et élaboration de budgets de projets et programmes d'immobilisations" qui date de 2017.

Ceci justifie l'augmentation du règlement d'emprunt d'un montant de 8,63 M\$.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cette modification de règlement permettra de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (DDO) comme prévu au programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'agglomération de Montréal.

Toutes les clauses liées à la taxation demeurent inchangées.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La gestion des infrastructures de production de l'eau potable répond à l'une des priorités du *Plan d'action Montréal durable 2016-2020* : « Optimiser la gestion de l'eau ».

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Si la modification du règlement d'emprunt actuel n'est pas adoptée, il ne sera pas possible de réaliser les travaux planifiés.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'enjeux de communication, en accord avec le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Présentation et avis de motion: Septembre 2018

Adoption : Octobre 2018

Approbation par le ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire  
Appel d'offres : Printemps 2019  
Début des travaux : Été 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Marleen SIDNEY)

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

#### **Parties prenantes**

Mathieu TOUSIGNANT, Service des communications

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Nedal KASSAB  
Ingénieur jr.

**Tél :** (514)868-7397  
**Télécop. :** (514)872-9869

Jean-Christophe DAMÉ  
Chef de section

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-17

Christian MARCOUX  
Chef de division Ingénierie

**Tél :** 514 872-3483  
**Télécop. :** 514 872-8146

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

André MARSAN  
Directeur de l'eau potable  
**Tél :** 514 872-5090  
**Approuvé le :** 2018-08-24

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2018-08-24

**Dossier # : 1182675001**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'eau , Direction de l'eau potable , Direction , -

**Objet :**

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) de sorte à augmenter le montant de l'emprunt de 8 631 000 \$ pour un total de 12 631 000 \$.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AGT - 1182675001 - Règl modifiant RCG 15-041-VF.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-22

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE  
4 000 000 \$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA  
STATION DE POMPAGE ET DU RÉSERVOIR DOLLARD-DES ORMEAUX  
(RCG 15-041) AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À  
12 631 000 \$**

Vu l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Le titre du Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-Des Ormeaux (RCG 15-041) est modifié par le remplacement de « 4 000 000 \$ » par « 12 631 000 \$ ».
2. L'article 1 de ce règlement est modifié par le remplacement de « 4 000 000 \$ » par « 12 631 000 \$ ».

---

GDD1182675001

**Dossier # : 1182675001**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'eau , Direction de l'eau potable , Direction , -

**Objet :**

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) de sorte à augmenter le montant de l'emprunt de 8 631 000 \$ pour un total de 12 631 000 \$.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Règlement emprunt GDD1182675001.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Marleen SIDNEY  
Préposée au budget

**Tél :** 514 872-0893

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-22

Louise B LAMARCHE  
Professionnelle domaine d'expertise - Chef d'équipe

**Tél :** 514 872-6538

**Division :** Service des finances , Division du conseil et soutien financier



**Dossier # : 1180191007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement venant modifier le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06 -019)

Il est recommandé :

- d'adopter le règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-09-04 11:53

**Signataire :** Isabelle CADRIN

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1180191007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement venant modifier le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001, ci-après Loi 75) prévoit les matières qui intéressent l'ensemble formé par les municipalités liées et qui sont les compétences relevant du conseil d'agglomération. Le paragraphe 11° (f) de l'article 19 de cette loi précise que l'élément du développement économique que constitue toute aide destinée spécifiquement à une entreprise est de la compétence du conseil d'agglomération.

Par ailleurs, l'article 38 de la Loi 75 prévoit, quant à lui, que le conseil d'agglomération peut, par l'adoption d'un règlement assujéti au droit d'opposition, préciser ce qui constitue ou non une aide destinée spécifiquement à une entreprise. Ce règlement peut, en outre, prévoir qu'une forme d'aide qu'il précise, même si cette dernière est destinée spécifiquement à une entreprise, échappe à la compétence exclusive de la municipalité centrale, c'est-à-dire qu'elle n'est pas de compétence d'agglomération.

Un tel règlement visant à définir ce que constitue une aide destinée spécifiquement à une entreprise a été adopté par le conseil d'agglomération le 2 février 2006. Il s'agit du Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019).

**Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal**

Le 21 septembre 2017, le Gouvernement du Québec a adopté la *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (ci-après la Loi sur l'autonomie). L'article 9 de cette Loi vient ajouter l'article 10.1 à l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal qui prévoit que la Ville peut, par règlement, adopter tout programme d'aide à l'entreprise afin de soutenir le développement économique. L'aide octroyée peut prendre toute forme, incluant une subvention, un crédit de taxes, un cautionnement ou la cession ou la location d'un immeuble. Ce nouveau pouvoir permet ainsi à la Ville de Montréal de mieux jouer son rôle de moteur économique du Québec.

Les programmes adoptés dans le cadre de l'article 10.1 sont toutefois de compétence exclusive de la municipalité centrale et ne s'appliquent pas aux villes liées. Afin de mieux arrimer les initiatives de développement économique sur son territoire, notamment en lien avec la Stratégie de développement économique 2018-2022, *Accélérer Montréal* et l'entente

intervenue entre la Ville et le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation relative à l'octroi d'une aide de 150 M\$ pour la mise en oeuvre de cette stratégie, il apparaît souhaitable d'inclure l'application de ces nouveaux programmes à l'ensemble du territoire de l'agglomération en venant ajouter à la définition d'aide à l'entreprise du règlement du conseil d'agglomération, l'article 10.1 de l'annexe C de la Charte.

La modification du règlement relativement à l'inclusion de l'article 10.1 de l'annexe C de la Charte à la définition d'aide à l'entreprise, prévoit une exception, soit toute aide prévue à une Société de développement commerciale (SDC) qui est de compétence locale.

### **Réseau PME MTL**

Par ailleurs, en vertu de la *Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* (ci-après la Loi 28), l'agglomération de Montréal a la responsabilité de prendre toute mesure afin de favoriser le développement économique local et régional sur son territoire. À cette fin, elle a constitué, en 2015, le réseau PME MTL, composé de six (6) pôles de développement économique local. Ce réseau vient remplacer le réseau des dix-huit (18) anciens centres locaux de développement (CLD) montréalais, incluant les corporations de développement économique et communautaire (CDEC) qui avaient un mandat de CLD.

Considérant ce changement au modèle de développement économique local, il y a lieu de venir modifier l'alinéa 2 de l'article 2 du Règlement (RCG 06-019) afin que cette alinéa fasse dorénavant référence au réseau PME MTL plutôt qu'aux CLD.

### **Entente visant à réhabiliter les terrains contaminés situés sur le territoire de la ville de Montréal**

Enfin, le 28 mars dernier, la Ville de Montréal et la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ont signé une entente visant l'octroi d'une subvention de 75 M\$ pour la mise en oeuvre d'un programme pour réhabiliter des terrains aux prises avec des problèmes de contamination dans les sols et/ou les eaux souterraines. Cette entente permettra à la Ville de réhabiliter des terrains situés sur son territoire autant pour les terrains lui appartenant que les terrains non municipaux. Cette entente s'applique exclusivement la municipalité centrale et doit faire l'objet d'une exception dans le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019).

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0245 – 26 avril 2018 – Approuver la Stratégie de développement économique 2018-2022.

CE18 0491 – 28 mars 2018 – Approuver le plan économique conjoint Ville de Montréal - Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) du Québec / Approuver le projet de convention d'aide financière de 150 M\$ entre le MESI et la Ville.

CG17 0380 – 28 septembre 2017 – Adopter le Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise RCG 06-019.

CG14 0434 – 18 septembre 2014 – Adopter un règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments affectés à des activités d'économie sociale (Programme Réussir@Montréal - Économie sociale) et modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019), RCG 14-017 afin de modifier son champ d'application.

CG14 0230 – 1<sup>er</sup> mai 2014 – Adopter le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments affectés à des activités d'économie sociale (Programme Réussir@Montréal -

Économie sociale) et modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019).

CG10 0313 – 26 août 2010 – Adopter un règlement modifiant le règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG-019).

CG09 0445 – 24 septembre 2009 – Adopter le règlement modifiant le règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise.

CG 07-0458 – 29 novembre 2007 – Adopter le règlement modifiant le règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise.

CG 06-0075 – 2 février 2006 – Adopter le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise ».

## **DESCRIPTION**

Les modifications proposées au règlement ont pour objectifs :

- d'ajouter à la définition d'aide à l'entreprise toute aide financière accordée à une entreprise en vertu de l'article 10.1 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, à l'exception des SDC;
- d'ajouter dans les exclusions toute aide financière accordée à une entreprise relative à la réhabilitation des sols contaminés. Cette aide est de compétence corporative;
- de modifier la référence aux centres locaux de développement par une référence au réseau PME MTL.

## **JUSTIFICATION**

Les modifications proposées permettront d'étendre à l'agglomération montréalaise de nouvelles compétences en matière d'aide à l'entreprise ainsi que de refléter la modification relative aux organismes de soutien en développement économique locale et ainsi faire référence aux organismes maintenant en place, soit le réseau PME MTL.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ne s'applique pas.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Permettre l'adoption de nouveaux programmes d'aide à l'entreprise financés par l'entente avec le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation relative à la mise en oeuvre de la Stratégie de développement économique 2018-2022 (150 M\$) qui s'appliqueront à l'ensemble du territoire de l'agglomération.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Aucune opération de communication n'est prévue en lien avec la décision.

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlement et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Anne-Marie LEMIEUX)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Martine ÉTHIER  
Chef d'équipe

**Tél :** 514 872-4137  
**Télécop. :** 514 872-6249

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-08-31

Véronique DOUCET  
Directrice

**Tél :** 514 872-3116  
**Télécop. :**

**Dossier # : 1180191007**

**Unité administrative responsable :**

Service du développement économique , Direction , -

**Objet :**

Adopter un règlement venant modifier le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AML 1180191007 - Règlement modifiant RCG 06-019 20180904.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Anne-Marie LEMIEUX  
Avocate  
**Tél : 514-872-0136**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-09-04

Annie GERBEAU  
Avocate  
**Tél : 514-872-3093**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**RCG 18-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU CONSEIL  
D'AGGLOMÉRATION SUR LA DÉFINITION DE L'AIDE À L'ENTREPRISE  
(RCG 06-019)**

Vu l'article 38 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

**1.** L'article 2 du Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019) est modifié :

- 1° par le remplacement, au paragraphe 1°, de « Charte de la Ville de Montréal » par « Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec »;
- 2° par le remplacement, au sous-paragraphe ii) du sous-paragraphe c) du paragraphe 1°, de « Charte de la Ville de Montréal » par « Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec »;
- 3° par l'ajout, après le sous-paragraphe d) du paragraphe 1°, du sous-paragraphe suivant :  
  
« e) de toute aide financière accordée à une entreprise relativement à la réhabilitation de sols contaminés; »
- 4° par l'insertion, avant le paragraphe 2°, du paragraphe suivant :  
  
« 1.1° toute aide octroyée en vertu de l'article 10.1 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4) et qui découle d'une planification conjointe entre la Ville et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à l'exclusion d'une aide financière octroyée à une société de développement commercial dans le cadre d'un programme d'aide qui vise exclusivement ce type de société; »
- 5° par le remplacement, au paragraphe 2°, des mots « les Centres locaux de développement » par les mots « le réseau PME MTL »;
- 6° par le remplacement, au sous-paragraphe d) du paragraphe 2°, des mots « les centres locaux de développement » par les mots « le réseau PME MTL »;

7° par le remplacement, au sous-paragraphe e) du paragraphe 2°, des mots « aux centres locaux de développement » par les mots « au réseau PME MTL »;

---

GDD1180191007



**Dossier # : 1186620009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Développement et programmation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 f) favoriser la protection et la mise en valeur des milieux naturels et de la forêt urbaine
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le projet de règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et sur lesquels des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional. Adopter le projet de règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption.

Il est recommandé :

1. d'adopter le règlement intitulé : Règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et sur lesquels des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional;
2. d'adopter le règlement intitulé : Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption.

**Signé par** Chantal I. GAGNON **Le** 2018-07-27 16:35

**Signataire :**

Chantal I. GAGNON

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1186620009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Développement et programmation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 f) favoriser la protection et la mise en valeur des milieux naturels et de la forêt urbaine
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le projet de règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et sur lesquels des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional. Adopter le projet de règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal a mis en place sur le territoire de l'agglomération un réseau de parcs-nature (des parcs à vocation régionale) qui visent autant à protéger la biodiversité qu'à offrir aux citoyens de multiples opportunités de récréation en plein air. Dans l'optique d'agrandir la superficie de ces parcs-nature et de contribuer ainsi à l'atteinte de son objectif de protéger 10 % de la superficie de son territoire terrestre, la Ville souhaite se doter d'un règlement lui permettant d'exercer un droit de préemption sur des terrains qui auront été ciblés à l'intérieur des limites de ses parcs-nature.

Ce pouvoir d'acquérir des immeubles en application du droit de préemption a été attribué à la Ville de Montréal par l'Assemblée nationale du Québec en septembre 2017.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

21 septembre 2017 - Adoption de la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec (Projet de loi 121 modifiant l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal pour y ajouter une sous-section traitant du droit de préemption - articles 151.1 à 151.7).

**DESCRIPTION**

Le droit de préemption prévu à la Charte accorde à la Ville la possibilité d'exercer un droit de premier refus sur l'acquisition d'immeubles mis en vente sur son territoire. La Ville peut exercer ce droit de préemption à des fins municipales sur tout immeuble, à l'exclusion d'un immeuble appartenant à un organisme public.

Le processus visant l'exercice d'un droit de préemption est encadré par les dispositions de l'Annexe C de la Charte :

1. La Ville doit déterminer, par règlement, les territoires où pourront être assujettis des immeubles ainsi que les fins municipales pour lesquelles ils pourront être préemptés (le premier projet de règlement inclus au présent dossier);
2. Subséquemment, la Ville doit, par résolution, désigner spécifiquement les immeubles pour lesquels elle souhaite obtenir ce droit;
3. Finalement, la Ville doit notifier un avis d'assujettissement à chacun des propriétaires de ces immeubles puis le publier au Registre foncier. L'assujettissement est valide pour une période de dix (10) ans à compter de cette publication;
4. Dans l'éventualité où, durant cette période de dix (10) ans, le propriétaire de l'immeuble ainsi assujetti désire vendre, il devra d'abord soumettre à la Ville un avis d'intention d'aliéner l'immeuble et fournir l'offre d'achat qu'il a reçue accompagnée des documents pertinents;
5. La Ville pourra alors, au plus tard le soixantième jour suivant la notification de l'avis de l'intention d'aliéner l'immeuble, notifier au propriétaire un avis de son intention d'exercer son droit de préemption. Le mécanisme interne d'acquisition d'immeuble devra être clairement établi avec les services concernés afin de produire les évaluations nécessaires dans le délai imparti;
6. Lorsque la Ville se prévaudra de son droit de préemption envers un propriétaire, elle devra acquitter le prix de l'immeuble dans les soixante jours suivant la notification de l'avis de son intention de l'acquérir. L'immeuble sera finalement acquis au prix et aux conditions de l'offre d'achat qu'avait reçue le propriétaire.

Cette procédure donnera la possibilité à la Ville d'avoir la priorité dans l'achat d'immeubles qui font partie de l'assise territoriale de ses parcs-nature. Pour ce faire, il est recommandé d'adopter les deux règlements suivants :

1. *«Règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et sur lesquels des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional»* (voir le document juridique visé par le Service des affaires juridiques).

Ce règlement prévoit que le droit de préemption pourrait s'exercer sur le territoire de tous les parcs-nature et qu'il revient au conseil d'agglomération de désigner, par résolution, les différents immeubles qui seront assujettis au droit de préemption aux fins de parc régional.

2. *«Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption»* (voir le document juridique visé par le Service des affaires juridiques).

Ce règlement accorde au comité exécutif le pouvoir de se prévaloir du droit de préemption ou d'y renoncer à l'égard d'un immeuble qui y est assujetti. Également, ce règlement prévoit la sous-délégation à un fonctionnaire de la Ville le pouvoir d'acquérir par préemption, ou d'y renoncer, lorsque l'immeuble visé est d'une valeur inférieure à 150 000 \$.

## **JUSTIFICATION**

L'exercice du droit de préemption pour acquérir certains immeubles aux fins d'agrandissement des parcs-nature est un nouveau pouvoir accordé à la Ville de Montréal par le gouvernement du Québec. Son utilisation ajoute un outil d'intervention additionnel à la Ville afin de protéger des milieux naturels d'intérêt et de les intégrer à son réseau de parcs-nature. Le mécanisme à implanter permettra, sur une période de dix (10) ans après la notification des avis d'assujettissement, d'acquérir des terrains d'intérêt avant qu'ils ne soient cédés à un tiers. Les transactions immobilières pourront ainsi être réalisées au moment opportun, réduisant ainsi les coûts d'acquisition et minimisant le recours aux mécanismes d'expropriation.

En raison des délais très restrictifs associés à l'avis de l'intention d'acquérir un immeuble et à l'acquittement du prix de l'immeuble, il est nécessaire que ce nouveau pouvoir d'acquisition d'immeubles à des fins de parc régional soit délégué au comité exécutif (ou à un fonctionnaire pour ce qui concerne les acquisitions d'une valeur inférieure à 150 000 \$). Il demeure cependant que le pouvoir de désignation des terrains sur lesquels s'appliquerait le droit de préemption serait de compétence exclusive du conseil d'agglomération.

Soulignons ici que la délégation d'un pouvoir du conseil d'agglomération au comité exécutif est une décision qui doit être appuyée sur la double majorité des voix, c'est-à-dire, qu'elle doit comporter à la fois la majorité des voix des membres qui représentent la municipalité centrale (la Ville de Montréal) et la majorité des voix des membres qui représentent les municipalités reconstituées.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Conformément à ce que prévoit la Charte, les immeubles qui seront achetés par la Ville à travers l'exercice du droit de préemption seront acquis à une valeur correspondant au prix et aux conditions de l'aliénation projetée entre le propriétaire et un tiers. Comme il se doit, avant de donner suite à une acquisition, il conviendra de juger de l'acceptabilité du prix qui fut convenu.

Une enveloppe de crédits devra être constituée au budget de la Ville afin de rendre opérationnelle cette procédure d'acquisition d'immeubles en application du droit de préemption. Les dispositions seront prises par les services concernés afin d'inscrire au Programme triennal d'immobilisations une enveloppe budgétaire suffisante pour procéder, le cas échéant et dans des délais rapides, aux acquisitions de terrains qui découleront de l'application de ce nouveau pouvoir de préemption qui est dévolu à la Ville.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ultimement, le droit de préemption facilitera l'acquisition d'immeubles en vue d'agrandir les parcs-nature de l'agglomération. Cela s'inscrit dans les démarches poursuivies par la Ville de Montréal pour protéger les milieux naturels qui se retrouvent dans un écoterritoire, conformément aux orientations du Plan de développement durable 2016-2020.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption des deux règlements permettra de mettre en place un mécanisme avantageux d'acquisition de terrains à des fins de parc régional. La délégation du pouvoir d'exercer le droit de préemption au comité exécutif et à un fonctionnaire de la Ville permettra d'acquérir des terrains qui autrement ne pourraient être achetés à l'intérieur des délais impartis par la Loi.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une action de communication est suggérée par le Service des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Septembre 2018 - Avis de motion et présentation des deux règlements au conseil d'agglomération;  
Octobre 2018 - Adoption des deux règlements et adoption d'une résolution par le conseil d'agglomération désignant tous les immeubles à l'intérieur des limites des parcs-nature qui seront assujettis au droit de préemption afin, le cas échéant, d'être acquis par la Ville;  
Automne 2018 - Inscription des avis d'assujettissement pour chacun des lots visés par le droit de préemption et mise en application du mécanisme interne de suivi des intentions d'aliénation qui seront signifiées à la Ville par les propriétaires.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, la signataire du dossier décisionnel atteste de sa conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Annie GERBEAU)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Francine FORTIN, Service de la gestion et de la planification immobilière

Lecture :

Francine FORTIN, 26 juillet 2018

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Pierre-Antoine LAMOUREUX  
Conseiller en planification

**Tél :** 514 280-6708  
**Télécop. :**

### **ENDOSSÉ PAR** Le : 2018-07-20

Véronique ANGERS  
c/d développement stratégique et  
programmation - grands parcs

**Tél :** 514 872-6746  
**Télécop. :**

---

### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Daniel HODDER

### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Daniel HODDER

Directeur - Gestion des parcs et biodiversité

Directeur - Gestion des parcs et biodiversité

Conformément à l'article 25 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne Monsieur Daniel Hodder, directeur à la direction de la gestion des parcs et biodiversité, pour me remplacer du 13 au 31 juillet 2018 dans l'exercice de mes fonctions de directrice du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

Et j'ai signé,

Louise-Hélène Lefebvre  
Directrice

**Tél :** 514 872-1712  
**Approuvé le :** 2018-07-27

**Tél :** 514 872-1712  
**Approuvé le :** 2018-07-27

**Dossier # : 1186620009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Développement et programmation
<b>Objet :</b>	Adopter le projet de règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et sur lesquels des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional. Adopter le projet de règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AG 1186620009 règlement délégation CGA.doc](#)



[AG 1186620009 règl. droit de préemption v-finale.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Annie GERBEAU  
Avocate  
**Tél : 514-872-3093**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-24

Annie GERBEAU  
Chef de division  
**Tél : 514-872-3093**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transaction financière**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
RCG 18-XXX**

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LA  
DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION AU  
COMITÉ EXÉCUTIF RELATIF À L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION  
(RCG 18-XXX)**

Vu l'article 16 du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

Vu les articles 34 et 35 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Le conseil d'agglomération délègue au comité exécutif les pouvoirs suivants :
  - 1° le pouvoir de se prévaloir du droit de préemption et d'acquérir un immeuble qui est assujéti à ce droit conformément aux dispositions d'un règlement de la Ville adopté en vertu de l'article 151.2 de la Charte ou celui d'y renoncer;
  - 2° le pouvoir de requérir la radiation de l'inscription au registre foncier d'un avis d'assujettissement au droit de préemption à la suite d'une renonciation à l'exercice de ce droit.
2. Un pouvoir délégué en vertu du présent règlement peut être délégué à un fonctionnaire ou employé de la Ville en vertu de l'article 35 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, à l'exception du pouvoir de se prévaloir du droit de préemption et d'acquérir un immeuble, assujéti à ce droit, dont la valeur excède 150 000 \$.

---

GDD1186620009

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
RCG 18-XXX**

**RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TERRITOIRES DES PARCS SUR  
LESQUELS LE DROIT DE PRÉEMPTION PEUT ÊTRE EXERCÉ ET SUR  
LESQUELS DES IMMEUBLES PEUVENT ÊTRE AINSI ACQUIS AUX FINS DE  
PARC RÉGIONAL**

Vu les articles 151.1 à 151.7 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

Vu l'article 112 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1);

Vu le paragraphe 12° de l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

**SECTION I  
APPLICATION**

1. Les territoires sur lesquels le droit de préemption peut être exercé par la Ville de Montréal et sur lesquels des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional, sont ceux des parcs régionaux suivants :

- 1° le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies;
- 2° le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme;
- 3° le parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard;
- 4° le parc-nature du Bois-de-Liesse;
- 5° le parc-nature du Cap-Saint-Jacques;
- 6° le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation;
- 7° le parc-nature du Bois-d'Anjou;
- 8° le parc-nature du Bois-de-Saraguay;
- 9° le parc-nature du Ruisseau-De Montigny;
- 10° le parc agricole du Bois-de-la-Roche ;

- 11° le parc-nature des Rapides du Cheval Blanc ;
- 12° le parc-nature des Sources;
- 13° tout autre parc régional situé sur le territoire de l'agglomération de Montréal et désigné en vertu de l'article 112 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1).

Aux fins du premier alinéa, le territoire d'un parc régional correspond à celui délimité par règlement au moment de la notification de l'avis d'assujettissement d'un immeuble au droit de préemption, par la Ville de Montréal, au propriétaire d'un immeuble compris dans ce parc.

2. Le conseil d'agglomération de Montréal désigne, par résolution, l'assujettissement d'un immeuble situé dans un territoire mentionné à l'article 1 aux fins de parc régional.

## **SECTION II**

### **AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER L'IMMEUBLE**

3. Le propriétaire d'un immeuble assujetti au droit de préemption doit, avant d'aliéner son immeuble, notifier un avis d'intention d'aliéner l'immeuble à la Ville de Montréal.

Lorsque l'offre d'achat prévoit une contrepartie non-monétaire, l'avis d'intention d'aliéner l'immeuble doit contenir une estimation fiable et objective de la valeur de la contrepartie non-monétaire.

Le propriétaire doit notifier l'avis d'intention d'aliéner l'immeuble au Greffe de la Ville de Montréal. Il peut aussi le faire par voie électronique en utilisant le formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville.

Quel que soit le mode de notification qu'il utilise, le propriétaire doit être en mesure de constituer une preuve de sa notification de l'avis d'intention d'aliéner l'immeuble.

4. Le propriétaire d'un immeuble assujetti au droit de préemption doit, au plus tard 15 jours après la notification de son avis d'intention d'aliéner l'immeuble, faire parvenir l'offre d'achat à la Ville et, dans la mesure où ils existent, les documents suivants :

- 1° bail ou entente d'occupation de l'immeuble;
- 2° contrat de courtage immobilier;
- 3° étude environnementale;
- 4° rapport d'évaluation de l'immeuble;
- 5° autres études ou documents utilisés dans le cadre de l'offre d'achat;

6° rapport établissant la valeur monétaire de la contrepartie non-monétaire prévue à l'offre d'achat.

---

GDD1186620009



**Dossier # : 1187404001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adopter les règlements modifiant le «Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)» et le «Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)»

Il est recommandé d'adopter les règlements modifiant le «Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)» et le «Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)».

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-07-09 11:50

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1187404001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adopter les règlements modifiant le «Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)» et le «Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)»

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La quote-part tarifaire est le moyen financier retenu afin que la répartition d'une partie du coût du programme de la Mesure de la Consommation d'Eau (MCE) soit effectuée sur la base des compteurs installés par chacune des municipalités liées. La quote-part tarifaire comporte cinq activités qui comprennent la fourniture de compteurs d'eau, la fourniture des accessoires de compteurs, la mise en conformité des entrées d'eau, l'installation de compteurs et l'exploitation.

Les tarifs liés à la fourniture de certains compteurs d'eau doivent être révisés. En effet, l'entente contractuelle pour les compteurs a pris fin en mars 2018. La nouvelle entente contractuelle offre une grille de prix différente. Une modification du choix des types de compteurs de la grille a été faite :

- Les compteurs de 50,100 et 150 mm sans pièce mécanique sont maintenant tous à registre compact certifié incendie. L'ancienne grille tarifaire faisait mention de compteurs 50, 100 et 150 mm à registre compact non-certifié incendie et de compteurs 75 et 100 mm à registre déporté, qui ne seront plus utilisés. Ceux-ci ont donc été retirés de la grille.

Enfin, le coût relatif à l'installation de compteurs des activités déléguées doit également être mis à jour.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CG18 0045 - 7 mars 2018 - Accorder un contrat à Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 870 418.24\$ taxes incluses - Appel d'offres public 17-16458 (4 soumissionnaires)
- CG15 0649 - 29 octobre 2016 - Adopter le règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non

résidentielles (RCG07-031) - (RCG13-004).

CG15 0648 - 29 octobre 2015 - Adopter le règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) afin de modifier la grille tarifaire

CG14 0107 - 27 février 2014 - Adopter le règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la contribution à la réserve financière pour le service de l'eau (RCG 13-005).

CG13 0091 - 21 mars 2013 - Adopter le règlement concernant la quote-part tarifaire pour la contribution à la réserve financière pour le Service de l'eau.

CG13 0090 - 21 mars 2013 - Adoption - Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031).

CG13 0085 - 21 mars 2013 - Règlement modifiant le règlement du conseil d'agglomération sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG07-031).

CG12 0238 - 21 juin 2012 - Adopter le règlement modifiant le règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031).

CG07 0461 - 29 novembre 2007 - Adoption du règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins résidentielles.

## **DESCRIPTION**

Les modifications réglementaires proposées reliées au RCG 13-005 toucheront les éléments suivants de l'Annexe A :

- le changement de prix de certains compteurs d'eau;
- le retrait de certains compteurs de la grille tarifaire relative à la fourniture de compteurs;
- le remplacement du prix à l'acte dans la grille tarifaire relative à l'installation de compteurs.

Les modifications réglementaires proposées reliées au RCG 13-004 toucheront l'élément suivant de l'Annexe C :

- ajouter des précisions sur l'installation de compteur d'eau sans pièce mécanique.

L'intervention du contentieux détaille les nouveaux prix des grilles tarifaires ainsi que les autres modifications réglementaires.

## **JUSTIFICATION**

Un nouveau contrat pour l'achat de compteur est habituellement octroyé tous les deux ans. Ceci a pour effet, d'une part, de changer l'offre des compteurs disponibles pour les villes liées et, d'autre part, de faire fluctuer les prix des compteurs selon le marché, le prix des matériaux de fabrication et les nouvelles technologies disponibles à chaque nouveau contrat. L'agglomération qui vend les compteurs par la suite aux villes liées doit mettre à jour ses grilles tarifaires.

Les prix d'installation des équipements augmentent tous puisqu'ils sont basés, notamment, sur les taux horaires de référence de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et qui ont augmenté depuis la dernière révision du règlement.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ces nouveaux tarifs seront pris en considération dans l'élaboration des futurs budgets de fonctionnement et des mises à jour du plan triennal d'immobilisations du Service de l'eau.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ces règlements modifiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la stratégie d'économie d'eau québécoise :

- réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée moyenne par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001;
- réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué et à un maximum de 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le refus de mettre à jour le règlement occasionnerait un déséquilibre financier pour l'agglomération entre l'activité d'acquisition des compteurs et la facturation de la quote-part aux villes liées.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Septembre 2018 : Communication aux villes liées des nouveaux tarifs et rappel de la possibilité d'utiliser le système de relève à distance de l'agglomération pour les compteurs équipés d'un émetteur compatible.

15 octobre 2018 : Application des nouveaux tarifs.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Annie GERBEAU)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Stéphanie RAULT, Service des finances  
Mathieu TOUSIGNANT, Service des communications  
Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

Mathieu TOUSIGNANT, 14 juin 2018  
Chantale POTVIN, 14 juin 2018  
Stéphanie RAULT, 13 juin 2018

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Audrey MAURICE  
Agente de recherche

**Tél :** 514 872-3416  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR Le : 2018-06-12

Maciej PIROG  
Chef de section - compteurs

**Tél :** 514 280-0063  
**Télécop. :** 514 872 3587

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Dominique DEVEAU  
Directrice - DRE  
**Tél :** 514 872-4023  
**Approuvé le :** 2018-06-22

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2018-07-03

**Dossier # : 1187404001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Objet :</b>	Adopter les règlements modifiant le «Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)» et le «Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)»

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[1187404001-Règlement modifiant le Règlement RCG 13-004.doc](#)



[1187404001-Règlement modifiant le Règlement RCG13-005.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Annie GERBEAU  
Avocate  
**Tél : 514-872-0136**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-15

Annie GERBEAU  
Avocate, chef de division  
**Tél : 514-872-3093**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU CONSEIL  
D'AGGLOMÉRATION SUR LES DÉLÉGATIONS RELATIVES AU RÈGLEMENT  
SUR LA MESURE DE LA CONSOMMATION DE L'EAU DANS LES BÂTIMENTS  
UTILISÉS EN PARTIE OU EN TOTALITÉ À DES FINS NON RÉSIDEN-  
TIELLES (RCG 07-031) (RCG 13-004)**

Vu les articles 16, 17, 19(5), 47 et 56 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RRLQ, chapitre E-20.001);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal décrète :

**1.** Le sous-point 2.1 intitulé «Activités d'installation» de l'annexe C du Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004) est modifié :

1° par le remplacement de la quatrième puce par la suivante :

« • installer le registre près du couvercle d'accès dans le cas d'un compteur avec registre déporté, pour les compteurs de 50 à 300 mm (2 po à 12 po), dans les chambres de compteurs extérieures ; »;

2° par le remplacement de la septième puce par la suivante :

« • brancher la pile au compteur, s'il y a lieu. La pile doit être positionnée à la verticale, le connecteur vers le bas ; ».

**2.** Le présent règlement prend effet à compter du 15 octobre 2018.

---

GDD 1187404001

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA QUOTE-PART TARIFAIRE POUR LA FOURNITURE DE COMPTEURS ET LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES AFFÉRENTES (RCG 13-005)**

Vu les articles 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RRLQ, chapitre E-20.001);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal décrète :

1. La grille tarifaire relative à la fourniture de compteurs présentée à la section I de l'annexe A du Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) est remplacée par la suivante :

<b>GRILLE TARIFAIRE RELATIVE À LA FOURNITURE DE COMPTEURS</b>		
<i>Base tarifaire</i>		<i>Prix unitaire</i>
<i>DIAMÈTRE (mm)</i>	<i>TYPE</i>	
<b>15</b> (5/8 po)	MÉCANIQUE	<b>80,98 \$</b>
	SANS PIÈCE MÉCANIQUE	<b>131,90 \$</b>
<b>20</b> (3/4 po)	MÉCANIQUE	<b>110,87 \$</b>
	SANS PIÈCE MÉCANIQUE	<b>144,10 \$</b>
<b>25</b> (1 po)	MÉCANIQUE	<b>150,00 \$</b>
	SANS PIÈCE MÉCANIQUE	<b>180,35 \$</b>
<b>40</b> (1 ½ po)	MÉCANIQUE	<b>378,44 \$</b>
<b>50</b> (2 po)	MÉCANIQUE	<b>479,34 \$</b>
	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE CERTIFIÉ INCENDIE	<b>1 320,00 \$</b>
<b>75</b> (3 po)	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE	<b>2 126,69 \$</b>
	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE CERTIFIÉ INCENDIE	<b>1 329,00 \$</b>
<b>100</b> (4 po)	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE CERTIFIÉ INCENDIE	<b>1 347,00 \$</b>
<b>150</b> (6 po)	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE CERTIFIÉ INCENDIE	<b>1 708,00 \$</b>

<b>200</b> (8 po)	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE CERTIFIÉ INCENDIE	<b>1 840,00 \$</b>
<b>250</b> (10 po)	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE CERTIFIÉ INCENDIE	<b>2 862,76 \$</b>
<b>300</b> (12 po)	SANS PIÈCE MÉCANIQUE REGISTRE COMPACT SUBMERSIBLE CERTIFIÉ INCENDIE	<b>3 551,66 \$</b>

2. La grille tarifaire relative à l'installation de l'équipement présentée à la section II de l'annexe A de ce règlement est remplacée par la suivante :

<b>GRILLE TARIFAIRE RELATIVE À L'INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT</b>	
<i>Base tarifaire</i>	<i>Prix à l'acte</i>
<b>DIAMÈTRE COMPTEUR (mm)</b>	
<b>15</b> (5/8 po)	<b>105 \$</b>
<b>20</b> (3/4 po)	<b>113 \$</b>
<b>25</b> (1 po)	<b>121 \$</b>
<b>40</b> (1½ po)	<b>153 \$</b>
<b>50</b> (2 po)	<b>187 \$</b>
<b>75</b> (3po)	<b>449 \$</b>
<b>100</b> (4 po)	<b>580 \$</b>
<b>150</b> (6 po)	<b>862 \$</b>
<b>200</b> (8 po)	<b>1 127 \$</b>
<b>250</b> (10 po)	<b>1 311 \$</b>
<b>300</b> (12 po)	<b>1 508 \$</b>

3. Le présent règlement prendra effet à compter du 15 octobre 2018.

---

GDD 1187404001



**Dossier # : 1182748002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)

D'adopter un Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098).

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2018-07-17 10:28

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie  
et Concertation des arrondissements

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182748002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En janvier 2016, la Ville de Montréal demandait le transfert de la responsabilité du remorquage au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), notamment par l'application du Règlement (03-098) intitulé « Règlement sur le remorquage des véhicules ». Or, la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec (2017, chapitre 16) a été sanctionnée le 21 septembre 2017, laquelle a eu pour effet de modifier la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (chapitre E-20.001) pour faire du dépannage, remorquage et remisage des véhicules une compétence d'agglomération. À noter que cette compétence relevait, avant l'entrée en vigueur de cette loi, des conseils d'arrondissement, du conseil de la ville et du conseil d'agglomération selon la nature des activités de remorquage. Ainsi, le SPVM est à préparer les différents dossiers décisionnels qui définiront les gestes juridiques requis à la suite du rapatriement des compétences en matière de remorquage au sein du conseil d'agglomération.

Le 29 mars 2018, le conseil d'agglomération adoptait par la résolution CG18 0204 un Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage (RCG 18-010).

Cette modification visait une prise en charge rapide par le SPVM afin de bien saisir les enjeux avant de proposer une refonte du Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) puisque ce règlement prévoit que le directeur général du Bureau du taxi, les inspecteurs du Bureau du taxi ainsi que les policiers de la Ville sont chargés d'appliquer le règlement. Il y avait donc lieu d'apporter les ajustements nécessaires aux définitions du Règlement 03-098 afin que les inspecteurs et le directeur du SPVM puissent appliquer la réglementation.

De façon plus précise, cette modification visait à **transférer la responsabilité des**

**inspecteurs du Bureau du taxi de Montréal (BTM) vers les inspecteurs du remorquage au SPVM** et ainsi y inclure les inspecteurs du remorquage du SPVM dans la définition d'inspecteur.

Toutefois, il fut constaté que l'article 3 du Règlement 03-098 est libellé de façon que les inspecteurs du BTM seulement, et non pas ceux du SPVM, peuvent appliquer ce règlement. L'objectif de départ permettant aux inspecteurs du SPVM d'appliquer le règlement n'est donc pas atteint.

Le présent dossier vise donc à adopter un règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) pour permettre aux inspecteurs du SPVM d'appliquer la réglementation.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

DGBT160580210 - 10 mars 2017 - Création de deux (2) postes permanents d'inspecteur à l'unité inspection remorquage de la Direction des opérations BTM, et ce, en date du 1er février 2017.

CG18 0204 - 29 mars 2018 - Adoption d'un Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098).

CG18 0243 - 26 avril 2018 - Autoriser l'augmentation du budget de dépenses de fonctionnement et de revenus du SPVM de 353 700 \$ en 2018 provenant du revenu additionnel de frais de gestion de contrats à la suite de la mise en place du nouveau Module inspection remorquage (MIR) au SPVM.

CE18 0993 - 6 juin 2018 - Accorder une contribution financière de 48 072.82 \$ à même le budget de fonctionnement du SPVM au Bureau du taxi de Montréal pour son soutien à la réalisation d'activités de remorquage pour l'année 2017, en provenance du budget de fonctionnement du SPVM.

### **DESCRIPTION**

La modification du règlement demandée pour adoption ne vise qu'à retirer les mots « *du Bureau* » à l'article 3 du Règlement 03-098 afin de conférer le pouvoir d'appliquer ce règlement également aux inspecteurs du SPVM, et ce, dès l'approbation des instances.

### **JUSTIFICATION**

En attente d'une révision en profondeur du règlement sur le remorquage permettant d'uniformiser les pratiques en matière de remorquage, les inspecteurs du SPVM pourront appliquer la réglementation liée aux activités de remorquage.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ne s'applique pas.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les inspecteurs du SPVM ne pourront pas appliquer la réglementation liée aux activités de remorquage.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Audiences et rencontres à prévoir avec l'industrie du remorquage.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Automne 2018 - Adoption d'un nouveau règlement modifiant le remorquage des véhicules et les tarifs.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Evelyne GÉNÉREUX)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sylvain SAUVAGEAU  
C/s- application de la réglementation du stationnement

**Tél :** 514 872-6407  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-12

Marc CHARBONNEAU  
Inspecteur-chef  
Direction des services corporatifs

**Tél :** 514 280-4295  
**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Simonetta BARTH  
Directeur adjoint  
Direction des services corporatifs  
**Tél :** 514-280-2003

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Martin PRUD'HOMME  
Directeur  
**Tél :**

**Approuvé le :** 2018-06-29

**Approuvé le :** 2018-07-04

**Dossier # : 1182748002**

**Unité administrative responsable :** Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs , -  
**Objet :** Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

Voir ci-joint le projet de règlement.

---

**FICHIERS JOINTS**



[Règl. mod. Règlement sur le remorquage des véhicules \(03-098\).doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Evelyne GÉNÉREUX  
Avocate  
**Tél :** (514) 872-8594

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-29

Véronique BELPAIRE  
Chef de division  
**Tél :** 514 872-3832  
**Division :** Droit public et législation

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE REMORQUAGE DES  
VÉHICULES (03-098)**

Vu les articles 118.83.1 et 118.85.1 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu les articles 80 et 81 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1);

Vu les articles 123 à 128 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4) et l'article 154 de l'annexe C de cette Charte;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_ 2018, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 3 du Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) est modifié par la suppression, au premier alinéa, des mots « du Bureau ».

---

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le Devoir* le XXXXXXXXXXXX 2018.

GDD : 1182748002



**Dossier # : 1187526015**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts.

Il est recommandé d'adopter le Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2018-07-28 12:14

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1187526015**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'île de Montréal compte deux bassins versants (nord et sud) et 93 sous-bassins de drainage. Chaque sous-bassin est desservi par des réseaux d'égouts secondaires (locaux) et primaires. Le réseau primaire d'égouts est composé d'intercepteurs et de collecteurs qui interceptent et transportent les eaux usées de l'ensemble de l'île de Montréal vers la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte.

Le programme vise la réfection du réseau de 550 km de collecteurs. Ces conduites sont faites de divers matériaux selon les époques d'installation. Les matériaux qui constituent les collecteurs sont : béton armé (70 %), brique (24 %), autres matériaux (6 %). Bien que la majorité des conduites ait été installée il y a moins de 65 ans, certaines d'entre elles sont en place depuis plus de 100 ans. Plus précisément, l'âge des collecteurs se traduit comme suit : 300 km (0-65 ans), 31 km (65-79 ans), 75 km (80-120 ans), 144 km (plus de 120 ans). Ce programme vise donc à assurer la pérennité des collecteurs en corrigeant des problématiques tant structurales qu'hydrauliques.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG17 0026 - 26 janvier 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 4 300 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts;

CG16 0162 - 25 février 2016 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 4 225 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CG14 0383 - 21 août 2014 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 100 000 000\$ afin de financer des travaux d'infrastructure , de mise aux normes, de reconstruction et de réhabilitation des systèmes de production et de distribution de l'eau potable et de collecte et d'épuration des eaux usées;

CG14 0228 - 1er mai 2014 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 150 000 000\$ afin de financer les travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées admissibles au programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ).

## **DESCRIPTION**

À ce jour, certains projets ont déjà été priorisés et d'autres seront pris en charge ultérieurement notamment: la reconstruction du collecteur William, le contrôle des odeurs du collecteur boul. LaSalle, les travaux sur les collecteurs Gonthier, Smith et Bouchard, l'égout pluvial du lac de retenue Anjou, la réhabilitation du collecteur Ste-Catherine entre De Lorimer et Amherts. Il est aussi prévu de construire un nouveau collecteur (collecteur Industriel) dans l'est de Montréal et d'intervenir au niveau du collecteur St-Laurent qui montre des signes importants de détérioration.

Ce règlement couvrira également les frais et honoraires professionnels pour la réalisation d'études, la conception d'ouvrages, la confection des plans et devis, la surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rattachant.

## **JUSTIFICATION**

Les collecteurs véhiculent les eaux usées produites par l'ensemble de la population et en raison de leur diamètre et de leur rôle stratégique, toute dysfonction dans un segment du système peut avoir d'importantes répercussions sur la sécurité des citoyens (refoulements d'égouts, inondations) et sur l'environnement (surverses). Un programme d'auscultation débuté en 2012 (plus de 250 km du réseau de collecteurs inspectés à ce jour) permet une planification plus efficace des réhabilitations du réseau à réaliser.

La Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) favorise la réhabilitation sans tranchée, lorsque possible, plutôt que le remplacement des conduites pour diminuer les impacts socio-économiques, la production de gaz à effet de serre et l'impact sur les sites d'enfouissement.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ce règlement permettra de financer différents travaux du programme "Collecteurs d'égouts" prévu au programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'agglomération de Montréal.

L'ensemble de ces travaux est de compétence d'agglomération puisqu'il concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la "Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations".

Certains de ces travaux bénéficieront de subventions dont les taux varient selon les programmes.

Il est important de souligner que ce règlement comporte des modalités spécifiques de remboursement. En effet, le règlement prévoit que des quotes-parts seront perçues de chacune des municipalités liées afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt qui sera contracté relativement aux dépenses admissibles au Programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ) ou au volet grandes villes du Programme de subvention Fonds chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les quotes-parts, établies sur la base des dépenses réelles, seront réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif établi selon l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des régions en date du 26 novembre 2008, (2008) 140 G.O. II, 5067A. Ces quotes-parts seront assujetties aux mêmes modalités de paiement que celles de la quote-part générale.

Par ailleurs, le règlement prévoit que toute municipalité liée pourra, si elle le désire, s'exempter en tout ou en partie du paiement de la quote-part pour le reste du terme de l'emprunt en payant en un seul versement sa part du capital ou une partie de celui-ci. L'offre de paiement comptant sera faite aux municipalités liées à la suite du dépôt du rapport financier annuel de la Ville de Montréal. Les subventions TECQ ou FCCQ-Grandes Villes ainsi que la réserve locale que la Ville de Montréal inscrit dans ces projets, tiennent lieu de paiement comptant pour celle-ci.

Pour les dépenses qui ne sont pas admissibles à ces programmes de subventions, le financement de l'emprunt proviendra des revenus généraux de l'agglomération de Montréal.

Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le programme financé par ce règlement d'emprunt contribuera à la pratique d'une gestion responsable des ressources.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption du présent règlement d'emprunt est requise afin de mettre à niveau les infrastructures vieillissantes liées aux collecteurs d'égouts pris en charge par la DEEU.

Sans ce règlement d'emprunt, la réalisation des travaux prévus serait compromise.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- 1) Avis de motion : 23 août 2018;
- 2) Adoption : 20 septembre 2018;
- 3) Approbation du règlement d'emprunt par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Anne-Marie LEMIEUX)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Stéphanie SIMONEAU)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sally DAGHER  
Ingénieure - Administratrice de contrats

**Tél :** 5142804418  
**Télécop. :** 5142804387

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-06-20

Michel VERREAULT  
Surintendant administration et soutien à l'exploitation

**Tél :** 514 280-4364  
**Télécop. :** 514 280-4387

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Richard FONTAINE  
Directeur(trice) du traitement des eaux usées  
**Tél :** 514 280-3706  
**Approuvé le :** 2018-07-27

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2018-07-27

**Dossier # : 1187526015**

**Unité administrative responsable :** Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

**Objet :** Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AML - 1187526015 - Collecteurs d'égouts \(TECQ et FCCQ\).doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Anne-Marie LEMIEUX  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-26

Anne-Marie LEMIEUX  
Avocate  
**Tél : 514-872-0136**  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 29 000 000 \$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX SUR LES COLLECTEURS D'ÉGOUTS**

Vu les articles 19, 26, 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations qui sont prévues au programme triennal d'immobilisations de l'agglomération de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Aux fins du présent règlement le terme « potentiel fiscal » signifie le potentiel fiscal tel qu'établi par l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530.
2. Un emprunt de 29 000 000 \$ est autorisé afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts.
3. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
4. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles d'un emprunt contracté en vertu du présent règlement, il sera perçu, chaque année, relativement aux dépenses qui sont admissibles au Programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ) ou au volet grandes villes du Programme de subvention Fonds chantiers Canada-Québec, durant le terme de l'emprunt, une quote-part, de chaque municipalité liée, suffisante pour assurer le remboursement de l'emprunt relatif à ces dépenses. La quote-part est répartie entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif tel qu'établi pour l'exercice financier au cours duquel est faite l'offre de paiement comptant visée à l'article 7.

Cette quote-part sera prélevée de la manière et aux dates fixées pour le prélèvement de la quote-part générale.

6. Toute municipalité liée de qui est exigée une quote-part, en vertu de l'article 5, peut :

- 1° être exemptée de cette quote-part en payant, en un versement, la part du capital qui, à l'échéance de l'emprunt, aurait été fournie par cette quote-part;
- 2° être exemptée d'une partie de cette quote-part en payant, en un versement, une partie de la part du capital qui, à l'échéance de l'emprunt aurait été fournie par cette quote-part; le pourcentage d'exemption étant égal au pourcentage de la part du capital payée.

La part payable est calculée sur la base du potentiel fiscal tel qu'établi pour l'exercice financier au cours duquel est faite l'offre de paiement comptant visée à l'article 7.

Le paiement fait avant le terme mentionné à l'article 7 exempte la municipalité liée de cette quote-part ou d'une partie de celle-ci pour le reste du terme de l'emprunt, selon la part du capital qu'elle a payée en vertu du 1<sup>er</sup> alinéa.

Le montant de l'emprunt est réduit d'une somme égale à celle payée en vertu du présent article.

7. La Ville de Montréal transmet aux municipalités liées, suite au dépôt du rapport financier, une offre de paiement comptant basée sur le montant des dépenses nettes à financer faites en vertu du présent règlement au cours de l'exercice financier visé par le rapport.

Le paiement de la part du capital prévu à l'article 6 doit se faire en un versement unique au plus tard le 90<sup>e</sup> jour qui suit la transmission de l'offre de paiement comptant aux municipalités liées.

8. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt contracté en vertu du présent règlement relativement aux dépenses qui ne sont pas admissibles à l'un ou l'autre des programmes mentionnés à l'article 5, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux provenant de l'agglomération de Montréal, conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).

---

GDD1187526015

XX-XXX/2

**Dossier # : 1187526015**

**Unité administrative responsable :** Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

**Objet :** Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[reglement emprunt GDD1187526015.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Stéphanie SIMONEAU  
Préposée au budget

**Tél :** 514-280-4020

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-26

Louise B LAMARCHE  
Professionnelle (domaine d'expertise)-Chef d'équipe

**Tél :** (514) 872-6538

**Division :** Service des finances



**Dossier # : 1180592005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Développement et programmation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 ff) préserver la biodiversité et favoriser son accroissement dans les parcs et les espaces verts
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter, conformément au Programme triennal d'immobilisations 2018-2020, un règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels (compétence d'agglomération).

Il est recommandé:  
d'adopter un règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels (compétence d'agglomération).

**Signé par** Chantal I. GAGNON **Le** 2018-07-27 16:50

**Signataire :**

Chantal I. GAGNON

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1180592005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Développement et programmation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 ff) préserver la biodiversité et favoriser son accroissement dans les parcs et les espaces verts
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter, conformément au Programme triennal d'immobilisations 2018-2020, un règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels (compétence d'agglomération).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis l'adoption de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (PPMVMN) en 2004, le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) a procédé à l'acquisition de plusieurs immeubles afin de favoriser la biodiversité et d'agrandir la surface des parcs-nature. En outre, cela vient répondre à l'objectif du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal de créer des aires protégées en milieu terrestre sur 10 % du territoire de l'agglomération.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0094 - 14 février 2018 - Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal (Volet agglomération).  
CG15 0650 - 29 octobre 2015 - Règlement autorisant un emprunt de 16 000 000 \$ pour le financement des acquisitions de terrains dans les écoterritoires relevant de la compétence du conseil de l'agglomération de Montréal.

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire a pour but d'obtenir l'approbation d'un règlement d'emprunt d'une valeur de 6 000 000 \$ pour l'acquisition d'immeubles dans le cadre de l'application de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Cette somme servira principalement à l'agrandissement des parcs-nature.

## **JUSTIFICATION**

L'obtention de ce règlement permettra de compléter les acquisitions d'immeubles prévues par le SGPVMR au cours de l'année 2018.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ce règlement d'emprunt servira au financement du programme 32300 prévu à la programmation du PTI 2018-2020.

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 20 ans.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'acquisition d'espaces verts pour favoriser la biodiversité répond aux orientations du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Une décision défavorable des instances compromettrait les acquisitions d'immeubles prévues par le SGPVMR et pourrait constituer un frein à l'atteinte de l'objectif du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal qui vise une superficie terrestre d'aires protégées de 10 % du territoire.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une action de communication est suggérée par le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion par le conseil d'agglomération : 23 août 2018

Adoption du règlement d'emprunt par le conseil d'agglomération: 20 septembre 2018

Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire: novembre 2018.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Maryse CANUEL)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Jacinthe LADOUCEUR, Service de la gestion et de la planification immobilière

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Pierre-Antoine LAMOUREUX  
Conseiller en planification

**Tél :** 514-280-6708  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR Le : 2018-07-24

Véronique ANGERS  
c/d développement stratégique et  
programmation - grands parcs

**Tél :** 514-872-6746  
**Télécop. :**

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Daniel HODDER  
Directeur - Gestion des parcs et biodiversité

**Tél :** 514 872-1712  
**Approuvé le :** 2018-07-27

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Daniel HODDER  
Directeur - Gestion des parcs et biodiversité

Conformément à l'article 25 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne Monsieur Daniel Hodder, directeur à la direction de la gestion des parcs et biodiversité, pour me remplacer du 13 au 31 juillet 2018 dans l'exercice de mes fonctions de directrice du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

Et j'ai signé,

Louise-Hélène Lefebvre  
Directrice

**Tél :** 514 872-1712  
**Approuvé le :** 2018-07-27

**Dossier # : 1180592005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Développement et programmation
<b>Objet :</b>	Adopter, conformément au Programme triennal d'immobilisations 2018-2020, un règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels (compétence d'agglomération).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AGT - 1180592005 - Milieux naturels-VF.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-27

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 6 000 000 \$ AFIN DE  
FINANCER LES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES ET LES TRAVAUX VISANT  
LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS**

Vu l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 37 du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations qui sont prévues au programme triennal d'immobilisations de l'agglomération de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 6 000 000 \$ est autorisé afin de financer les acquisitions d'immeubles ainsi que les travaux visant la protection des milieux naturels et relevant de la compétence du conseil d'agglomération de Montréal.
2. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux provenant de l'agglomération de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

**Dossier # : 1180592005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Développement et programmation
<b>Objet :</b>	Adopter, conformément au Programme triennal d'immobilisations 2018-2020, un règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels (compétence d'agglomération).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Virement crédit - GDD 1180592005.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Maryse CANUEL  
Agent comptable analyste  
**Tél : 514 868-4439**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-27

Daniel D DESJARDINS  
Conseiller budgétaire  
**Tél : 514 872-5597**  
**Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**



**Dossier # : 1182837002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Société du Parc Jean-Drapeau , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Parc Jean-Drapeau
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Modifier le règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 », (Règlement RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 48 000 000 \$ à 53 000 000 \$ et modifier le titre du règlement d'emprunt afin de refléter la date de fin de l'entente actuelle du Grand Prix qui est 2029.

Modifier le règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 », (Règlement RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 48 000 000 \$ à 53 000 000 \$.  
Modifier le titre du règlement d'emprunt afin de refléter la date de fin de l'entente actuelle du Grand Prix qui est 2029.

**Signé par** Chantal I. GAGNON **Le** 2018-07-25 11:35

**Signataire :**

Chantal I. GAGNON

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182837002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Société du Parc Jean-Drapeau , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Parc Jean-Drapeau
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Modifier le règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 », (Règlement RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 48 000 000 \$ à 53 000 000 \$ et modifier le titre du règlement d'emprunt afin de refléter la date de fin de l'entente actuelle du Grand Prix qui est 2029.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le parc Jean-Drapeau accueille le Grand Prix du Canada de Formule 1 sur le circuit Gilles-Villeneuve depuis 1978. Agissant en tant que mandataire de la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) gère les trois ententes pour la tenue de cette compétition, ces ententes étant effectives jusqu'au 31 décembre 2029.

Les quatre bailleurs de fonds concernés, soient la Ville de Montréal, par le biais de la Société du parc Jean-Drapeau, Ministère du Tourisme Québec, l'Agence de Développement Économique du Canada (DEC) ainsi que l'Office du Tourisme du Grand-Montréal, ont convenu que la Ville de Montréal, via la Société du parc Jean-Drapeau, a la responsabilité d'effectuer les travaux d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve sur l'île Notre-Dame.

Afin de procéder aux travaux de construction la SPJD a lancé un appel d'offres public le 14 décembre 2017 d'une durée de 3 mois, soit 89 jours. Cela a permis aux entrepreneurs de soumissionner dans des conditions idéales. La fin des travaux est prévu au printemps 2019, soit avant la tenue du Grand Prix.

Le gouvernement du Québec versera une subvention de 18 M\$ pour les travaux liés aux infrastructures du Grand Prix de Formule 1 du Canada.

L'augmentation de valeur du règlement d'emprunt est requise pour financer des nouveaux contrats qui sont requis pour terminer les travaux d'infrastructures.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG17 1104 - Autoriser la Société du parc Jean-Drapeau (ci-après la "SPJD") à signer les trois ententes modifiées et mises à jour relatives à la tenue du Grand Prix du Canada permettant le maintien du Grand Prix de Formule 1 à Montréal pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2029 en plus de cautionner les obligations de la SPJD découlant de ces ententes. Les ententes sont la Convention de bail entre SPJD et Groupe de course Octane, l'Entente de financement entre SPJD et Formula One World Championship ainsi que le Protocole d'entente amendé entre les bailleurs de fonds.

CG17 0033 - Modifier le règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 », (Règlement RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 30 000 000 \$ à 48 000 000 \$.

CG15 0054 – Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du Circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024.

CA2014-55 – Octroyer le contrat pour la réalisation d'un programme fonctionnel et technique (PFT) dans le cadre de la modernisation des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve à la firme FABG.

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier a pour but la modification du règlement d'emprunt RCG 15-002 afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 48 000 000 \$ à 53 000 000 \$ (incluant les ristournes de TPS et TVQ) pour financer les travaux d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve sur l'île Notre-Dame ainsi que modifier la date de fin du règlement d'emprunt de 2024 à 2029 pour refléter la fin des ententes actuelles liées au Grand Prix du Canada.

Les travaux prévus sont conformes aux exigences prévues par Formula One World Championship et seront achevés en 2019. Les travaux sont détaillés à l'article 6.3 de la Convention de bail entre la SPJD et Groupe de course Octane tels qu'approuvés par la résolution CG17 1104: démolition et reconstruction des paddocks incluant la tour des commentateurs et la tour de contrôle.

## **JUSTIFICATION**

La mise en vigueur du règlement modifiant le règlement d'emprunt permettra à la SPJD d'obtenir les crédits supplémentaires nécessaires pour la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal.

La SPJD doit augmenter la valeur du règlement d'emprunt afin de pouvoir octroyer des contrats d'honoraires professionnels additionnels, des contrats d'incidences ainsi que le financement de la réalisation de l'œuvre d'art public.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Lors de la confection du PTI 2018-2020 le projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve sur l'île Notre-Dame a été réévalué à 53 000 000 \$.

Ces travaux seront effectués par la Société du parc Jean-Drapeau. Les budgets sont prévus à même l'enveloppe octroyée lors de la confection du programme triennal d'immobilisation 2018-2020. La période de financement ne doit pas excéder vingt (20) ans.

## **Informations budgétaires (en dollars)**

Budget PTI 2018-2020 – Agglomération 100 %  
Projet investi : 43013  
Sous-projet investi : 13430313000

**Avant 2018 2018 2019 Total**

1 500 M\$ 26,7 M\$ 26,3 M\$ 53,0 M\$

Montant net de TPS et ristourne de TVQ.

Le gouvernement du Québec versera une subvention à la hauteur de 18 000 000 \$ pour l'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet, détaillé en plans et devis qui permettent de procéder aux travaux d'aménagement, vise à améliorer les infrastructures événementielles ainsi qu'à assurer la sécurité du public et des usagers du parc Jean-Drapeau, tout en utilisant les techniques, les matériaux et les matériels respectant les normes environnementales en vigueur ainsi qu'en optimisant les aspects sociaux, économiques et de qualité de vie prônées par les politiques de la Ville de Montréal.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Tout délai dans la modification du règlement d'emprunt pourrait avoir un impact sur la tenue de l'édition 2019 du Grand Prix du Canada.

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Avis de motion : séance du conseil du 23 août 2018.
- Adoption : séance du 20 septembre 2018.
- Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- Octroi du contrat
- Exécution des travaux

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Anne-Marie LEMIEUX)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean-François J MATHIEU  
Directeur administration

**Tél :** 872-7326  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR Le : 2018-05-18

Ronald CYR  
Directeur Général Société du Parc Jean-  
Drapeau

**Tél :** 514 872-5574  
**Télécop. :**

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Ronald CYR  
Directeur  
**Tél :** 514 872-5574  
**Approuvé le :** 2018-05-18

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Ronald CYR  
Directeur  
**Tél :** 514 872-5574  
**Approuvé le :** 2018-05-18

**Dossier # : 1182837002**

**Unité administrative responsable :**

Société du Parc Jean-Drapeau , Direction

**Objet :**

Modifier le règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 », (Règlement RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 48 000 000 \$ à 53 000 000 \$ et modifier le titre du règlement d'emprunt afin de refléter la date de fin de l'entente actuelle du Grand Prix qui est 2029.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AML - 1182837002 - Règl modif règl RCG 15-002 augm montant.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Anne-Marie LEMIEUX  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-20

Anne-Marie LEMIEUX  
Avocate  
**Tél : 514-872-0136**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 48 000 000 \$ AFIN DE FINANCER LA RÉALISATION DU PROJET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DU CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DES ENTENTES POUR LE MAINTIEN DU GRAND PRIX DE FORMULE 1 DU CANADA À MONTRÉAL POUR LES ANNÉES 2015 À 2024 (RCG 15-002) AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À 53 000 000 \$**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Le titre du Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du grand prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 (RCG 15-002) est modifié par le remplacement de « 48 000 000 \$ » par « 53 000 000 \$ » et par le remplacement de « 2024 » par « 2029 » .
2. L'article 1 de ce règlement est modifié par le remplacement de « 48 000 000 \$ » par « 53 000 000 \$ » et par le remplacement de « 2024 » par « 2029 ».

---

GDD1182837002



**Dossier # : 1183088001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Direction générale , Contrôleur général , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le « Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG12-026) »

Il est recommandé au conseil d'agglomération d'adopter le «Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal».

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2018-08-02 11:00

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1183088001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Direction générale , Contrôleur général , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le « Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG12-026) »

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le présent addenda vous est soumis afin de demander au comité exécutif de recommander au conseil municipal et au conseil d'agglomération l'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le *Code de conduite des employés de la Ville de Montréal* .

En vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la Ville de Montréal s'est dotée en décembre 2012 du Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (Code).

Ce Code a été modifié une première fois en septembre 2016 pour tenir compte de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (L.Q. 2016, chapitre 17), adoptée le 10 juin 2016.

Pour faire suite à un sondage effectué par le Contrôleur général (CG) auprès des employés de la Ville afin de recueillir leurs commentaires sur le Code, ce dernier a de nouveau été modifié en mai 2017.

Le 19 avril 2018, le gouvernement a adopté la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec, L.Q. 2018, chapitre 8 (la «Loi»). Cette Loi modifie, entre autres, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale afin d'obliger les municipalités à interdire au directeur général, au trésorier, au greffier, de même qu'à leurs adjoints et à tout autre employé désigné par le conseil municipal, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction qui permettrait de tirer un avantage indu de leurs fonctions antérieures, dans les 12 mois suivants la fin de leur mandat.

Actuellement, les Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal prévoient déjà que le cadre de direction ne peut, dans l'année qui suit la cessation de ses fonctions, accepter un emploi ou toute autre fonction qui lui permettrait de tirer un avantage indu de ses fonctions antérieures. Afin de se conformer à la Loi, cette interdiction doit maintenant être ajoutée au Code.

Une proposition de modification à l'article 8 de la section 2 du chapitre 4 du Code a donc été déposée pour avis de motion au conseil municipal et au conseil d'agglomération en juin 2018 (CG18 0381) :

8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;
- b) le trésorier et son adjoint;
- c) le greffier, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;
- d) tout cadre de direction.

Toutefois, préalablement à l'adoption du projet de règlement et en conformité avec les exigences de la Loi, une consultation auprès des employés a été effectuée entre le 4 et le 12 juillet 2018.

Dans un premier temps, le projet de modification du règlement du Code a été mis à la disposition des employés sur le site intranet de la Ville. Un questionnaire invitait les employés à nous faire part de leurs commentaires concernant la modification proposée. Le visuel « big box » du site intranet de la Ville a servi de rappel aux employés pour la période allant du 4 au 12 juillet 2018. Sur les 676 répondants, 61 % sont totalement en accord et 29 % en accord avec l'ajout proposé.

Dans un deuxième temps, nous avons envoyé une lettre à toutes les organisations représentant les employés de la Ville afin de les informer du dépôt d'un projet de règlement de modification du règlement du Code ainsi que des étapes à venir avant son adoption finale. Une copie du projet leur a aussi été transmise en vue d'obtenir leurs commentaires. Quatre organisations nous ont fait part de leurs commentaires.

Lorsque le règlement sera adopté, en collaboration avec le Service des communications, la version corrigée sera disponible en version électronique en attente de la réimpression du document.

Finalement, le CG poursuivra son plan d'action au niveau de la formation en éthique. Nous désirons rappeler que depuis 2016, 1 937 cadres ont été formés au Code et que trois capsules vidéos traitant de la dimension éthique dans le leadership sont disponibles aux employés sur le site intranet de la Ville. De plus, sur demande de gestionnaires, nous préparons des activités de formation en éthique (atelier, groupe de discussion, présentation) destinées aux employés. Ces activités de formation sont essentielles au développement d'une culture éthique. En plus de réduire les risques de dérogation, elles peuvent encourager les gens à nous consulter en cas de doute.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Karine MARTEL)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Diane DRH BOUCHARD, Service des ressources humaines

Lecture :

Diane DRH BOUCHARD, 27 juillet 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Annie GAUDREAU  
Vérificatrice principale - Éthique

514 872-4802

**Tél :**

**Télécop. :** 514 872-9619

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil  
d'agglomération**

---

Assemblée ordinaire du jeudi 21 juin 2018  
Séance tenue le 21 juin 2018

Avis de motion: CG18 0381

---

**Avis de motion, présentation et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026)**

**AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026) » lequel est déposé et présenté avec le dossier décisionnel.

41.05 1183088001  
/lc

Valérie PLANTE

\_\_\_\_\_  
Mairesse

Yves SAINDON

\_\_\_\_\_  
Greffier de la Ville

(certifié conforme)

\_\_\_\_\_  
Yves SAINDON  
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 22 juin 2018

**Direction générale  
Contrôleur général**

JUILLET 2018

# **Rapport de consultation des employés**

**Code de conduite des employés  
de la Ville de Montréal**

Le 19 avril 2018, le gouvernement a adopté la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec*, L.Q. 2018, chapitre 8. Cette Loi apporte des modifications, entre autres, à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* afin d'inclure au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux des règles d'après-emploi pour le directeur général, le trésorier, le greffier et leurs adjoints et tout autre employé désigné par le conseil municipal.

Les *Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal* prévoient déjà une telle règle. Toutefois, afin de se conformer à la Loi, cette interdiction doit être ajoutée au *Code de conduite des employés de la Ville*. La proposition d'ajout à l'article 8 de la section 2 du chapitre 4 est la suivante :

*8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :*

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;*
- b) le trésorier et son adjoint;*
- c) le greffier de la Ville, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;*
- d) tout cadre de direction.*

Toutefois, préalablement à l'adoption du projet de règlement et en conformité avec les exigences de la Loi, une consultation auprès des employés a été effectuée entre le 4 et le 12 juillet 2018.

Les résultats démontrent que sur les 676 répondants, 62 % sont totalement en accord et 29 % en accord avec l'ajout proposé.

La majorité des répondants sont des employés cols blancs (280) dont 94 % sont en accord avec la proposition. Les professionnels (141 répondants) ainsi que les cadres (154 répondants) sont également favorables à la proposition avec des taux respectivement de 89 % et 85 % en accord.

Pour faire suite à cette consultation, le texte original de l'article 8 de la section 2 du chapitre 4 du Code sera modifié afin de répondre aux exigences de la Loi. Le document en sa version corrigée sera soumis aux instances pour leur approbation.

## Table des matières

Sommaire .....	i
Table des matières .....	ii
Introduction .....	1
Volet 1	
Consultation électronique auprès des employés.....	2
Résultat de la consultation.....	2
Commentaires .....	3
Portrait des répondants .....	3
Résultats par catégories d'emploi .....	4
Volet 2	
Commentaires des syndicats et des associations d'employés .....	5
Conclusion .....	6
Annexe 1	
Message aux employés .....	7
Annexe 2	
Page intranet pour la consultation.....	8
Annexe 3	
Questionnaire de consultation .....	9
Annexe 4	
Rappel aux employés .....	10
Annexe 5	
Lettre aux accréditations syndicales .....	11

## Introduction

En vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la Ville de Montréal s'est dotée en décembre 2012 du *Code de conduite des employés de la Ville de Montréal* (Code).

Ce Code a été modifié une première fois en septembre 2016 pour tenir compte de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* (L.Q. 2016, chapitre 17), adoptée le 10 juin 2016.

Pour faire suite à un sondage effectué par le Contrôleur général (CG) auprès des employés de la Ville afin de recueillir leurs commentaires sur le Code, ce dernier a de nouveau été modifié en mai 2017.

Le 19 avril 2018, le gouvernement a adopté la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec*, L.Q. 2018, chapitre 8 (la « loi »). Cette Loi modifie, entre autres, la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* afin d'obliger les municipalités à interdire au directeur général, au trésorier, au greffier, de même qu'à leurs adjoints et à tout autre employé désigné par le conseil municipal, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction qui permettrait de tirer un avantage indu de leurs fonctions antérieures, dans les 12 mois suivants la fin de leur mandat.

Actuellement, les *Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal* prévoient déjà que le cadre de direction ne peut, dans l'année qui suit la cessation de ses fonctions, accepter un emploi ou toute autre fonction qui lui permettrait de tirer un avantage indu de ses fonctions antérieures. Afin de se conformer à la Loi, cette interdiction doit maintenant être ajoutée au Code.

Une proposition de modification à l'article 8 de la section 2 du chapitre 4 du Code a donc été déposée pour avis de motion au conseil municipal et au conseil d'agglomération en juin 2018 (CG18 0381) :

**8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :**

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;**
- b) le trésorier et son adjoint;**
- c) le greffier de la Ville, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;**
- d) tout cadre de direction.**

Toutefois, préalablement à l'adoption du projet de règlement et en conformité avec les exigences de la Loi, une consultation auprès des employés a été effectuée entre le 4 et le 12 juillet 2018. Cette consultation s'est faite en deux volets soit :

1. Un questionnaire électronique pour tous les employés ayant accès à l'intranet;
2. Une lettre envoyée aux syndicats et aux associations d'employés incluant le texte proposé.

Ce document résume les résultats de la consultation ainsi que les commentaires recueillis auprès des employés, des syndicats et des associations d'employés lors de la consultation.

## Volet 1 Consultation électronique auprès des employés

Le 4 juillet 2018, le CG a transmis aux 11 787 employés ayant accès à une adresse électronique de la Ville un message indiquant la disponibilité sur la page intranet d'un questionnaire anonyme en version électronique afin de recueillir leurs commentaires concernant la proposition de modification au Code suivante. Vous trouverez une copie de ces communications en annexes 1, 2 et 3.

Les employés avaient jusqu'au 12 juillet 2018 pour répondre au questionnaire. Une boîte promotionnelle a été ajoutée au carrousel de la page d'accueil de l'intranet le 9 juillet en guise de rappel (voir annexe 4). Au total, 676 employés ont rempli complètement le questionnaire.

### Résultat de la consultation

À la question : *De façon générale, dans quelle mesure êtes-vous en accord avec le texte proposé à la Section 2 du chapitre 4 :*

*8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :*

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;*
- b) le trésorier et son adjoint;*
- c) le greffier de la Ville, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;*
- d) tout cadre de direction.*

Sur les 676 répondants, 61 % sont totalement en accord et 29 % en accord avec l'ajout proposé.

**Tableau 1 Résultat de la consultation**

	Nombre	%
<b>Totalement d'accord</b>	416	<b>61 %</b>
<b>D'accord</b>	195	<b>29 %</b>
<b>En désaccord</b>	38	6 %
<b>Totalement en désaccord</b>	27	4 %
<b>Total</b>	676	100 %

## Commentaires

Bien qu'aucune section n'a été prévue pour recueillir des commentaires, une zone texte était disponible à la fin du questionnaire. Le tableau 2 résume les commentaires rédigés dans cet espace ou envoyés dans la boîte courriel du CG.

**Tableau 2 Résumé des commentaires reçus**

Commentaires des répondants
Une définition et des exemples d'avantages indus seraient nécessaires.
Il est temps que l'on ait un tel article.
Il serait bien d'exclure toute embauche d'ex-élu dans l'administration municipale, ainsi que les ex-membres des CCU.
J'aimerais toutefois ajouter quelque chose indiquant que les employés suivant leur mandat ne devraient pas non plus être engagés à titre de contractuel pour la Ville.
Le libellé de la loi est plus clair : De ses fonctions antérieures à titre d'employé...
Je ne suis pas sûre de comprendre l'article. Est-ce que ces personnes ne peuvent occuper aucun emploi ou poste d'administrateur, ou seulement s'ils en tirent un avantage indu? Que veut dire tirer un avantage indu?
Cette clause ne doit pas avoir priorité sur les clauses qui peuvent avoir été négociées dans un contrat d'emploi.
Le texte à ajouter n'est pas clair. Il faudrait dire « ... indues de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la ville ».

À noter que la loi ne définit pas la notion d'avantage indu; il n'appartient pas au conseil municipal de définir cette notion dans un règlement.

## Portrait des répondants

La majorité des répondants à la consultation sont des employés cols blancs (41 %) suivis par les professionnels (32 %) et les cadres (23 %), tous travaillant principalement pour des services centraux.

**Tableau 3 Catégorie d'emploi et provenance**

	Nombre	%	Arrondissement	%	Service central	%	Autre	%	Total
<b>Cols blancs</b>	280	41 %	86	31 %	184	66 %	10	4 %	280
<b>Professionnels</b>	216	32 %	43	20 %	168	78 %	5	2 %	216
<b>Cadres</b>	154	23 %	55	36 %	95	62 %	4	3 %	154
<b>Policiers</b>	11	2 %	0	0 %	11	100 %	0	0 %	11
<b>Pompiers</b>	2	0 %	0	0 %	2	100 %	0	0 %	2
<b>Cols bleus</b>	8	1 %	2	25 %	6	75 %	0	0 %	8
<b>Autre</b>	5	1 %	1	20 %	2	40 %	2	40 %	5
<b>Total</b>	676	100 %	187		468		21		676

## Résultats par catégories d'emploi

Le croisement des données permet de constater que 94 % des cols blancs sont totalement en accord ou en accord avec la modification du règlement suivi par les professionnels avec 89 % et les cadres avec 85 %. Aucune catégorie d'emploi ne se démarque de façon significative quant à leur désaccord concernant la proposition de modification.

**Tableau 4 Résultats par catégorie d'emploi**

	<b>Totalement d'accord</b>	<b>%</b>	<b>D'accord</b>	<b>%</b>	<b>En désaccord</b>	<b>%</b>	<b>Totalement en désaccord</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>
<b>Cols blancs</b>	183	65 %	81	29 %	8	3 %	8	3 %	280
<b>Professionnels</b>	141	65 %	51	24 %	15	7 %	9	4 %	216
<b>Cadres</b>	76	49 %	56	36 %	13	8 %	9	6 %	154
<b>Policiers</b>	7	64 %	2	18 %	1	9 %	1	9 %	11
<b>Pompiers</b>	1	50 %	1	50 %	0	0 %	0	0 %	2
<b>Cols bleus</b>	4	50 %	3	38 %	1	13 %	0	0 %	8
<b>Autre</b>	4	80 %	1	20 %	0	0 %	0	0 %	5
<b>Total</b>	416		195		38		27		676

## Volet 2 Commentaires des syndicats et des associations d'employés

Le 22 juin 2018, le CG a envoyé une lettre aux treize (13) syndicats et associations représentant les employés de la Ville afin d'obtenir leurs commentaires sur la proposition d'ajout. Un exemple de la lettre type est présenté à l'annexe 5 du présent rapport. Les syndicats et les associations avaient jusqu'au 12 juillet 2018 pour transmettre leurs commentaires.

Un total de deux (2) syndicats et deux (2) associations ont fait un retour au CG, soit un pourcentage de réponse de 31 %. Les commentaires ainsi que la réponse du CG sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 5 Commentaires des syndicats et des associations d'employés**

Intervenants	Commentaires	Réponse du Contrôleur général
<b>Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal</b>	Plusieurs éléments contenus dans le Code sont contraires aux droits et libertés de la personne notamment aux droits de la liberté d'expression et d'association ou sont inconciliables ou ajoutent à la convention collective.	Les commentaires ne concernent pas l'objet de la présente modification proposée au Code de conduite des employés de la Ville de Montréal.
<b>Association des cadres municipaux de Montréal</b>	<p>Modification proposée :</p> <p>8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat <u>et qui ont eu accès à des informations privilégiées</u>, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :</p> <p>a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;  b) le trésorier et son adjoint;  c) le greffier et son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;  <del>d) tout cadre de direction.</del>  d) le directeur, le directeur adjoint ou l'assistant directeur.</p>	<p>La modification proposée ajoute à la modification imposée par la Loi et il n'appartient pas au CG d'ajouter une condition d'application à une disposition législative.</p> <p>L'expression « cadre de direction » est celle retenue dans la résolution du comité exécutif prescrivant les Conditions de travail de tous les cadres municipaux dans lesquelles se retrouve une telle règle, sans la condition d'avoir accès à des informations privilégiées. La proposition n'est donc ici qu'un transfert d'une règle des Conditions de travail vers le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal.</p>
<b>Syndicat des architectes</b>	L'exécutif du syndicat des architectes est en accord avec la modification proposée.	
<b>Association des Contremaîtres de la ville de Montréal</b>	Nous n'avons pas de commentaires à ajouter.	

## Conclusion

Une démarche similaire avait eu lieu en 2017 préalablement à l'adoption du présent Code et encore une fois, la participation à la consultation ainsi que des résultats sont très satisfaisants.

Tous les groupes d'appartenance ainsi que tous les arrondissements et les services centraux ont été rejoints. Le niveau de participation aux deux (2) volets de la consultation démontre l'intérêt de ceux-ci à contribuer à l'amélioration du Code.

Pour faire suite à cette consultation, le CG mettra à jour le texte original de l'article 8 de la section 2 du chapitre 4 du Code afin de répondre aux exigences de la Loi. Le document en sa version corrigée sera soumis aux instances pour leur approbation.

La version corrigée sera disponible en version électronique en attente de la réimpression du document.

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont participé à cette consultation.

## Annexe 1 Message aux employés

### Consultation : ajout d'un article au Code de conduite des employés

Le Contrôleur général vous invite à transmettre vos commentaires sur l'ajout projeté d'un article au [Code de conduite des employés de la Ville de Montréal](#) **d'ici le 12 juillet**.

En vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec*, les municipalités doivent interdire au directeur général, au trésorier, au greffier, de même qu'à leurs adjoints et tout autre employé désigné par le conseil municipal, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction qui permettrait de tirer un avantage indu de leurs fonctions antérieures, dans les 12 mois suivants la fin de leur mandat.

Le Code de conduite des employés ne fait actuellement pas mention de cet article. Toutefois, les conditions de travail des cadres de direction comportaient une telle restriction. Conformément aux dispositions de la Loi, nous procédons à une consultation afin d'ajouter cet article dans le Code.

Voici l'ajout proposé à la section 2 du chapitre 4 :

8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;
- b) le trésorier et son adjoint;
- c) le greffier, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;
- d) tout cadre de direction.

Conformément aux dispositions de la Loi, la Ville doit procéder à une consultation des employés lors de toutes modifications au Code. Nous vous demandons donc de prendre connaissance de la modification et de [répondre au court sondage suivant](#) **avant le 12 juillet**.

Votre participation peut être faite à partir de votre poste de travail et sur les heures régulières de travail.

### Page intranet pour la consultation des employés sur le code de conduite

Contrôleur général

#### Consultation : ajout d'un article au Code de conduite des employés

4 juillet 2018

Le Contrôleur général vous invite à transmettre vos commentaires sur l'ajout projeté d'un article au [Code de conduite des employés de la Ville de Montréal](#) d'ici le 12 juillet.

En vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec*, les municipalités doivent interdire au directeur général, au trésorier, au greffier, de même qu'à leurs adjoints et tout autre employé désigné par le conseil municipal, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction qui permettrait de tirer un avantage indu de leurs fonctions antérieures, dans les 12 mois suivants la fin de leur mandat.

Le Code de conduite des employés ne fait actuellement pas mention de cet article. Toutefois, les conditions de travail des cadres de direction comportaient une telle restriction. Conformément aux dispositions de la Loi, nous procédons à une consultation afin d'ajouter cet article dans le Code.

Voici l'ajout proposé à la section 2 du chapitre 4 :

8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;
- b) le trésorier et son adjoint;
- c) le greffier, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;
- d) tout cadre de direction.

Conformément aux dispositions de la Loi, la Ville doit procéder à une consultation des employés lors de toutes modifications au Code. Nous vous demandons donc de prendre connaissance de la modification et de répondre au court sondage suivant avant le 12 juillet.

Votre participation peut être faite à partir de votre poste de travail et sur les heures régulières de travail.

## Annexe 3 Questionnaire de consultation

	Totalement d'accord	D'accord	En désaccord	Totalement en désaccord
<p><b>Question 1</b></p> <p>De façon générale, dans quelle mesure êtes-vous en accord avec le texte proposé à la Section 2 du chapitre 4 :</p> <p><b>8°</b> <i>Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :</i></p> <p><b>a)</b> <i>le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;</i>  <b>b)</b> <i>le trésorier et son adjoint;</i>  <b>c)</b> <i>le greffier, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;</i>  <b>d)</b> <i>tout cadre de direction.</i></p>				
<p><b>Question 2</b></p> <p>À quelle catégorie d'emploi appartenez-vous?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadres (cadres de direction, chefs de division, chefs de section, contremaître, cadre-conseil) <input type="checkbox"/></li> <li>- Cols bleus (employés manuels et de métier) <input type="checkbox"/></li> <li>- Cols blancs (employés de bureau, de soutien, etc.) <input type="checkbox"/></li> <li>- Professionnels (généralistes, architectes, juristes, scientifiques) <input type="checkbox"/></li> <li>- Policiers <input type="checkbox"/></li> <li>- Pompiers <input type="checkbox"/></li> <li>- Autre <input type="checkbox"/></li> </ul>				
<p><b>Question 3</b></p> <p>Travaillez-vous pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un service municipal <input type="checkbox"/></li> <li>- Un arrondissement <input type="checkbox"/></li> <li>- Autre <input type="checkbox"/></li> </ul>				
<p><b>Précisez</b></p>				

Rappel en ligne de la consultation des employés sur le code de conduite du 4 au 12 juillet 2018.

En cliquant sur le visuel, les employés étaient redirigés vers la page intranet *Consultation sur Code de conduite* (annexe 2).





**Direction générale  
Contrôleur général**

**Note**

**Destinataire :** Liste des présidents de syndicat ou d'association  
Président-e  
Syndicat  
Adresse courriel

**Expéditeur :** Alain Bond, avocat  
Contrôleur général

**Date :** Le 22 juin 2018

**Objet :** **Consultation auprès des employés – Code de conduite des employés de la Ville de Montréal du 3 au 11 juillet 2018**

---

Le 19 avril 2018, le gouvernement a adopté la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec*, L.Q. 2018, chapitre 8 (la « Loi »). La Loi modifie, entre autres, la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* afin d'obliger les municipalités à interdire à certains employés, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que ces derniers ou toute autre personne tirent un avantage indu de leurs fonctions antérieures. Les employés que la Loi vise par cette interdiction sont le directeur général, le trésorier, le greffier, de même que leurs adjoints; s'ajoute tout autre employé désigné par le conseil municipal.

Actuellement, le code de conduite des employés de la Ville ne fait pas mention d'une telle interdiction. Toutefois, cette disposition reprend une règle prévue au paragraphe 19.1 des *Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal*. Ce paragraphe prévoit que le cadre de direction, dans l'année qui suit la cessation de ses fonctions, ne peut accepter une nomination au conseil d'administration ou comme membre d'une entité avec laquelle il a eu des rapports officiels, directs et importants au cours de l'année qui a précédé la cessation de ses fonctions ou accepter d'exercer une fonction ou un emploi au sein d'une telle entité.

De ce fait, considérant que le code de conduite doit être modifié et conformément aux dispositions de la Loi, la Ville doit procéder à une consultation des employés. Afin de rejoindre un maximum d'entre eux, la modification proposée au Code de conduite sera disponible sur le

site intranet de la Ville et les employés seront invités à nous faire part de leurs commentaires (Accueil > Employés > Valeurs et éthique > Code de conduite > Consultation sur le code de conduite).

Voici l'ajout proposé à la section 2 du chapitre 4 :

*8° Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville :*

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;*
- b) le trésorier et son adjoint;*
- c) le greffier, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;*
- d) tout cadre de direction.*

Auriez-vous l'obligeance, le cas échéant, de nous faire part de vos commentaires d'ici le 11 juillet par courrier ou courriel à l'adresse suivante :

Contrôleur général  
1555, rue Peel, 14e étage  
Montréal (Québec) H3A 3L8

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et de votre collaboration.

AB/AG

c. c. M. Alain Marcoux, directeur général  
Mme Diane Bouchard, directrice du Service des ressources humaines

**Dossier # : 1183088001**

**Unité administrative responsable :**

Direction générale , Contrôleur général , -

**Objet :**

Adopter le « Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG12-026) »

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

Avis favorable.

---

**FICHIERS JOINTS**



[Règlement modifiant le code de conduite final VB addenda.docx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Karine MARTEL  
Avocate en droit du travail

**Tél :** 514-872-1319

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-07-31

Audrey LÉVESQUE  
Chef de division

**Tél :** 514-872-1437

**Division :** Droit du travail

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**12-026**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE CODE DE CONDUITE  
DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL (RCG 12-026)**

Vu l'article 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1);

Vu l'article 178 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec*, L.Q. 2018, chapitre 8;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal décrète :

**1.** L'annexe A du Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG12-026) est modifiée par l'ajout après le paragraphe 7<sup>o</sup> de la section 2 du Chapitre 4, du paragraphe suivant :

« **8°** Il est interdit aux employés suivants, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que cet employé ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions à titre d'employé de la Ville:

- a) le directeur général, ses adjoints et le directeur d'arrondissement;
- b) le trésorier et son adjoint;
- c) le greffier, son adjoint et le secrétaire d'arrondissement;
- d) tout cadre de direction. »

---

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le Devoir* le XXXXXX.

GDD : 1183088001

XX-XXX/1



**Dossier # : 1185330003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Direction générale , Cabinet du directeur général , Division du soutien aux instances
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le renouvellement du mandat de Mme Lisa Baillargeon à titre de membre indépendant du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal et procéder à sa désignation à titre de présidente de ce comité

Il est recommandé au conseil d'agglomération :

1. de renouveler le mandat de Mme Lisa Baillargeon à titre de membre indépendant du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal, et ce, du 25 octobre 2018 au 30 avril 2021 et de la désigner présidente de ce comité.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2018-09-05 07:45

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1185330003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Direction générale , Cabinet du directeur général , Division du soutien aux instances
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le renouvellement du mandat de Mme Lisa Baillargeon à titre de membre indépendant du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal et procéder à sa désignation à titre de présidente de ce comité

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le comité de vérification de la Ville de Montréal a pour mission de conseiller les diverses instances de la Ville en matière d'audit, notamment quant aux rapports d'audit, aux états financiers, aux prévisions budgétaires et au plan annuel d'audit de la Vérificatrice générale (VG). Le comité agit également comme intermédiaire entre le conseil municipal, le conseil d'agglomération et la Vérificatrice générale afin de s'assurer que cette dernière puisse accomplir ses mandats adéquatement et soit informée des préoccupations du Conseil. Le mandat de Mme Lisa Baillargeon, membre indépendante du comité de vérification, prendra fin en octobre 2018 et son mandat doit être renouvelé afin de maintenir les activités du comité de vérification.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0393 (21 juin 2018) - Nomination de M. Yves Gauthier membre indépendant du comité de vérification élargi de la ville de Montréal, en remplacement de M. Joseph Nammour, et le désigner comme vice-président.

CG18 0150 (29 mars 2018) - Dépôt du rapport annuel d'activités du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

CG17 0574 (14 décembre 2017) - Nommer madame Laurence Lavigne Lalonde et messieurs Pierre Lessard-Blais et Alan DeSousa, au sein du comité de vérification élargi ainsi que monsieur Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval, et madame Christina M. Smith, mairesse de la Ville de Westmount, représentant les municipalités reconstituées, le tout conformément à l'article 107.17 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

CG17 0127 (27 avril 2017) - Dépôt du rapport annuel d'activités du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

CG16 0099 (28 janvier 2016) - Nomination de M. Joseph Nammour second membre indépendant du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal.

CG15 0656 (29 octobre 2015) Nomination de Mme Lisa Baillargeon membre indépendante du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal et la désigner à titre de présidente.

## **DESCRIPTION**

En vertu de l'article 107.17 de la Loi sur les cités et villes et de la Charte du comité de vérification adoptée par le conseil d'agglomération, le comité est composé d'au plus dix (10) membres dont un minimum de cinq (5) sont des élus et deux (2) sont des membres indépendants. Du nombre des membres élus, deux (2) sont des représentants des municipalités reconstituées selon l'article 107.17 L.C.V. En vertu de la Charte du comité de vérification, son président doit être un membre indépendant.

L'administration doit pouvoir compter sur une certaine stabilité de ses structures de contrôle, le comité de vérification fait partie des bonnes pratiques en cette matière. Par conséquent, il est recommandé de renouveler le mandat de Mme Lisa Baillargeon à titre de membre indépendant. Son curriculum vitae et ses notes biographiques se trouvent en pièces jointes. De plus, il est aussi recommandé de la désigner à titre de présidente de ce comité.

D'après les articles 5 et 6 de la Charte du comité de vérification, le mandat de Mme Baillargeon sera renouvelé du 25 octobre 2018 au 30 avril 2021.

## **JUSTIFICATION**

Ce renouvellement est requis afin de se conformer à l'article 107.17 de la Loi sur les cités et villes et permettre la tenue des réunions du comité de vérification.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La rémunération de de Mme Baillargeon est fixée à un maximum annuel de 22 500\$, et ce, conformément au Règlement sur la rémunération des membres indépendants du comité de vérification (08-046).

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Comité exécutif - 12 septembre 2018  
Conseil municipal - 17 septembre 2018

Conseil d'agglomération - 20 septembre 2018

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

## Intervenant et sens de l'intervention

---

## Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Fredy Enrique ALZATE POSADA  
Conseiller en analyse

**Tél :** 514 8728326  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR Le : 2018-08-31

Isabelle A GAUTHIER  
Chargé de dossiers ou missions

**Tél :** 514-868-4296  
**Télécop. :** 000-0000



### **Lisa Baillargeon Ph.D., MBA, CPA, CMA**

Madame Lisa Baillargeon, comptable professionnelle agréée (CPA, CMA), est professeure titulaire en sciences comptables à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG-UQAM). Elle occupe présentement le poste de Vice-doyenne aux études. Elle détient un doctorat en histoire économique et des affaires de l'Université du Québec à Montréal et un MBA de la Schulich School of Business de l'Université York à Toronto. Ses intérêts de recherches sont principalement la gouvernance des entreprises et des organismes culturels (musées), la gestion de la performance et l'histoire de la comptabilité et des affaires. De par sa formation multidisciplinaire et ses intérêts, elle est impliquée dans plusieurs projets de recherche et auprès d'organismes tels que, la Ville de Montréal (présidente du comité d'audit), Desjardins (vice-présidente du CA, Caisse Charles-Lemoyne), le musée Dufresne-Nincheri (administratrice) et l'Institut du Patrimoine (présidente du comité scientifique). Elle est aussi co-chercheuse principale de la Chaire en gouvernance, musées et droit de la culture.

Dr. Lisa Baillargeon is a chartered Professional Accountants (CPA, CMA) and a Professor in Accounting at the School of management at University of Quebec in Montréal (ESG-UQAM). She is also currently the Associate Dean of studies at ESG. She holds a Ph.D. degree in business and economic history from the University of Quebec at Montreal and she did an MBA at the York University's Schulich School of Business in Toronto, simultaneously. Her research interests are mainly oriented toward business and accounting history, governance, performance management and disclosure regulation. Because of her multidisciplinary background, she is involved in many research projects and organizations such as the City of Montreal (President of the audit committee), Desjardins (Vice-President of the Board and president of the audit committee), and the Dufresne-Nincheri Museum (administrator) to name a few. She is also main co-researcher in the Chair of Museums, Governance and Cultural law.

## **Engagements actuels : Gestionnaire senior, conseils d'administration, comités d'audit**

ESG UQAM	Vice-doyenne aux études <ul style="list-style-type: none"><li>- 60 relevants directs</li><li>- 300 professeurs, 300 chargées de cours</li><li>- 15 000 étudiants, 100 professionnels de soutien</li><li>- 70 programmes, 3 cycles universitaires</li><li>- 12 pays, 165 partenariats</li></ul>
Ville de Montréal	Présidente du comité d'audit <ul style="list-style-type: none"><li>- Liaison avec les diverses instances de la Ville en matière d'audit financière et de performance</li><li>- Intermédiaire entre le conseil municipal, le conseil d'agglomération et la VG</li><li>- Liaison avec les auditeurs externes et le Bureau de la VG</li></ul>
Desjardins	Présidente du CA de la Caisse Charles-Lemoyne <ul style="list-style-type: none"><li>- Présidente du comité d'audit</li><li>- Membre du comité exécutif</li></ul>
Institut du Patrimoine (UQAM)	Membre du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"><li>- Présidente du comité scientifique</li><li>- Membre du comité de direction</li></ul>
Musée Dufresne-Nincheri	Membre du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"><li>- Mandat spécial</li><li>- Refonte de la gouvernance</li><li>- Expertise en comptabilité et finance</li></ul>

## **Formation**

Université du Québec à Montréal  
Ph.D. en histoire économique et des affaires, 2006

Schulich School of Business, Université York  
MBA, 2005

Ordre des comptables professionnels agréés  
CPA CMA, 2006

## ***Gestionnaire et professeure à temps complet***

2017-..	ESG UQAM <ul style="list-style-type: none"><li>- Vice-doyenne aux études</li></ul>
2015-2017	ESG UQAM <ul style="list-style-type: none"><li>- Directrice département des sciences comptables</li><li>- Professeure titulaire</li></ul>
2013-2015	ESG UQAM <ul style="list-style-type: none"><li>- Directrice DESS-CPA</li><li>- Professeure agrégée</li></ul>
2007-2011	Université du Québec en Outaouais <ul style="list-style-type: none"><li>- Directrice du Module des sciences comptables</li><li>- Professeure adjointe</li></ul>

## ***Gouvernance et conseils***

2015-..	Ville de Montréal <ul style="list-style-type: none"><li>- Présidente du comité d'audit</li></ul>
2015-..	Desjardins Charles-Lemoyne <ul style="list-style-type: none"><li>- Présidente du conseil d'administration</li><li>- Présidente du comité d'audit</li><li>- Membre du conseil d'administration</li></ul>
2018-..	Musée Dufresne-Nincheri <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du conseil d'administration</li></ul>
2015-..	Institut du Patrimoine, UQAM <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du comité de direction</li><li>- Présidente du comité scientifique</li></ul>
2013-2015	Hôpital Rivière-des-Prairies (HRDP), Montréal <ul style="list-style-type: none"><li>- Présidente du comité d'audit</li><li>- Vice-présidente du comité de gouvernance</li><li>- Membre du conseil d'administration</li></ul>
2010-..	Economic and Business Historical Society (EBHS) <ul style="list-style-type: none"><li>- Présidente du conseil de fiduciaires</li><li>- Membre du conseil des fiduciaires</li></ul>

## Expériences antérieures

2006-2007	Akzo-Nobel (SICO) - Analyste financier
2004-2006	Université York, Toronto - Chargée de cours
2002-2004	College for Management and Information Technology - Dubai, Émirats Arabes Unis - Chargée d'enseignement

## Publications

### Collectifs

Bergeron, Yves et Lisa Baillargeon. « Conservateur et/ou Muséologue : enjeu géopolitique du monde muséal en Amérique du Nord/ Conservator or museologist in North American museums. Geopolitical issue », dans *The politics and poetics of museology*, ICOFOM, 2018.

Bergeron, Yves et Lisa Baillargeon, « Musées et contrat social : les enjeux du vivre ensemble et de la gouvernance », dans *Le vivre ensemble à l'épreuve des pratiques culturelles et artistiques contemporaines*, CÉLAT, 2017.

Bergeron, Yves et Lisa Baillargeon. « Être ou ne pas être « sans but lucratif » dans le contexte canadien », dans *Définir le musée au XXIe siècle*, ICOFOM, Juin 2017.

### Reuves arbitrées

Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon. « CEO Perquisites in Canada, 1971-2008: Certainly Not Pure Managerial Excess », *International Journal of Business and Management*. Vol. 13, no. 5, 2018.

Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon. « Brand Development in Quebec's Cast Iron Stove Industry: 1900-1950 ». *International Journal of Business and Social Science (IJBSS)*, Vol. 5 (12), novembre 2014.

Khemakhem, Hanen, Patrice Gélinas et Lisa Baillargeon. « Catalysts of Change in the Board Room: the case of the introduction of policy statement 58 - 201 ». *Journal of Legal, Ethical and Regulatory Issues (JLERI)*, 2014.

- Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon. « CEO Compensation in Canada, 1971-2008 ». *International Journal of Business and Management (IJBM)*, Vol. 8 (12), 2013, pp. 1-7.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Innovation versus Imitation Choices amid Technological Turbulence and Intense Competition: Evidence from a Canadian Historical Case ». *International Journal of Business and Social Science (IJBSS)*, Vol. 4 No. 8 [Special Issue – July 2013], pp. 59-77.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Single- and Multi-Ideology Marketing in the Province of Quebec in the Early 20th Century ». *Journal of Macromarketing* 31, 1 (March 2011): 32-43.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Fashion in the Kitchen: Cast Iron Stoves in the Province of Quebec, 1900-1914 ». *Essays in Economic and Business History*, 28 (2010): 41-56.
- Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon. « Protectionism within Disclosure Regulation: Evidence from National Transparency and GAAP Choices ». *Corporate Ownership and Control* 6, 4 (2009) : 234-242.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « An Analysis of the Differentiation Strategies of Rural Foundries at the Beginning of the 20th Century in the Province of Quebec ». *Essays in Economic and Business History*, 27, (2009): 31-46.
- Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon. « The Public Policy Debate on Investors' Need For Disclosure Regulation: Accounting Historians' Help Wanted? ». *Perspectives comptables canadiennes* 5, 1 (2006) : 67-82.

### **Résumé critique**

- Baillargeon, Lisa. « Le Québec emprunte : Syndicats financiers et finances gouvernementales, 1867-1987 » par Marc Vallière. Résumé Critique publié dans la *Revue d'histoire d'Amérique Française (RHAF)*, 2017, pp. 216-219.

### **Communications arbitrées**

- Yves Bergeron et Lisa Baillargeon. « Être ou ne pas être « sans but lucratif » dans le contexte canadien. » ICOFOM, Paris, 9-11 juin 2017.
- Baillargeon, Lisa et Yves Bergeron. « Nouveau cadre de référence en gouvernance muséale: un premier pas (seulement) vers l'innovation. » IPAC/CÉLAT, Université Laval, 11 et 12 mai 2017.
- Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon, « CEO Perquisites in Canada, 1971-2008: Certainly Not "Pure" Managerial Excess », *CAAA Annual Conference*, Montréal, 1-3 juin 2017.

- Baillargeon, Lisa, Patrice Gélinas et Francis Montreuil, « Societal Investments in National Archives: Can Tax Incentives Help Economic and Business Historians? », *Economic and Business History Society (EBHS)*, Oklahoma City, 25-27 mai 2017.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas, « Interaction among Financial Information Requirements, Governance Structure and Socio-Economic Context: the Case of the St-Anselme Foundry 1910-1995 », *4th Annual International Conference on Business, Law & Economics*, 1-4 mai 2017, Athènes, Grèce.
- Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon, « CEO Perquisites in Canada, 1971-2008 », *International Corporate Governance Society (ICGS)*, Boston, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016.
- Gélinas, Camilia, Lisa Baillargeon, « An Exploration of the Economic Entity Concept within Shakespeare's *Macbeth* », *2016 International Academic Business Conference Venice*, Italie, 5-8 juin 2016.
- Guzzo, Rose-Marie et Lisa Baillargeon, « À la poursuite d'un idéal économique. Les Créoles de couleur de la Nouvelle-Orléans et le modèle coopératif, 1861-1866 », *Economic and Business History Society (EBHS)*, Montréal, 26-28 mai 2016.
- Patrice Gélinas, Charlotte Beauchamp et Lisa Baillargeon, « Corporate Financial Results and AGM Location Choices », *Economic and Business History Society (EBHS)*, Montréal, 26-28 mai 2016.
- Gélinas, Camilia, Lisa Baillargeon et Patrice Gélinas, « Une exploration du concept d'entité économique à travers *Macbeth* de Shakespeare », *Economic and Business History Society (EBHS)*, Montréal, 26-28 mai 2016.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « CEO Perquisites in Canada, 1971-2008 ». *Economic and Business History Society (EBHS)*, La Crosse, 27-30 mai 2015.
- Khemakhem Hanen, Patrice Gélinas et Lisa Baillargeon. « Catalysts for Change in Board Governance Practices: The Case of the Introduction of National Policy 58 - 201 in Canada ». *Congrès International de Gouvernance*, Nantes, 2-3 mai 2013.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Brand Development in the Canadian Cast Iron Stove Industry in the First Half of the 20th Century ». *Conference on Historical Analysis and Research in Marketing (CHARM)*, Copenhague, 30 mai au 2 juin 2013.
- Khemakhem Hanen, Patrice Gélinas et Lisa Baillargeon. « Catalysts for Change in Board Governance Practices: The Case of the Introduction of National Policy 58 - 201 in Canada ». *ASAC Conference*, Calgary, 8-9 juin 2013.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Brand Development in the Canadian Cast Iron Stove Industry in the First Half of the 20th Century ». *Economic and Business History Society Conference*, Baltimore, 22 au 25 mai 2013.

- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Interaction among Financial Information Requirements, Governance Structure and Socio-Economic Context: the Case of the St-Anselme Foundry 1910-1995 ». *Economic & Business Historical Society Conference*, Las Vegas, avril 2012.
- Baillargeon, Lisa, Patrice Gélinas et Lemy Trang Nguyen. « Optimisation de l'allocation des ressources fondée sur les principes du lean management au centre de réadaptation La Ressource de Gatineau ». *ACFAS*, Sherbrooke, 9 au 13 mai, 2011.
- Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon. « Strategic Plagiarism in the Canadian Cast Iron Industry in the Early 20th Century ». *Economic & Business Historical Society Conference*, Columbus, Ohio, 14 au 16 avril, 2011.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Strategic Imitation in the Canadian Cast Iron Industry in the Early 20th Century ». 15th Biennial Conference on Historical Analysis and Research in Marketing (CHARM). New York, États-Unis, 18 au 22 mai, 2011.
- Gélinas, Patrice et Lisa Baillargeon. « CEO Compensation in Canada, 1971-2005 ». *Economic and Business History Conference*, Braga, Portugal, 26 au 29 mai 2010.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Fashion in the Kitchen: Cast Iron Stoves in the Province of Quebec, 1900-1914 ». *Economic and Business History Conference*, Grand Rapids, Michigan, 23 au 25 mai, 2009.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas. « Single- and Multi-Ideology Marketing in the Province of Quebec in the Early 20th Century ». *14th Biennial Conference on Historical Analysis and Research in Marketing (CHARM)*. University of Leicester, Angleterre, 28 au 31 mai, 2009.
- Baillargeon, Lisa et Patrice Gélinas « An Analysis of the Differentiation Strategies of Rural Foundries at the Beginning of the 20th Century in the Province of Quebec ». *Economic & Business Historical Society Conference*, Montgomery, Alabama, 17 au 19 avril 2008.

### ***Communications non arbitrées***

- Manion, Bruce et Lisa Baillargeon. « La gouvernance dans le secteur public versus le secteur privé et le rôle du CFO ». *Colloque des Experts-comptables*, Université du Québec en Outaouais, 2011.
- Baillargeon, Lisa. « La méthode Toyota et la gestion du système de santé. Semaine de la recherche Université du Québec en Outaouais ». UQO, Gatineau, 18 mars 2009.

### ***Organisation de colloques/conférences***

- « Diriger sans s'excuser. Musées et gouvernance stratégique ». Musée de la civilisation, 22 février 2017. Co-organisatrice et modératrice.

« L'expérience patrimoniale à la lumière de la culture numérique ». 3<sup>e</sup> journée d'étude de la série Patrimoines 3.0 », 24 février 2017. Co-organisatrice et modératrice.

*41th Annual Conference. Economic and Business History Society*, Montréal, 26-28 mai, 2016. Présidente et organisatrice.

### ***Rapport de recherche***

Baillargeon, Lisa. « Analyse de la production au centre de réadaptation La RessourSe- Première phase de la méthode Toyota ». Université du Québec en Outaouais, 2010.

Baillargeon, Lisa et Lemy Trang Nguyen. « Analyse de la production au centre de réadaptation La RessourSe- Deuxième phase de la méthode Toyota ». Université du Québec à Montréal, juillet 2011.

### ***Prix d'excellence en recherche***

Pour l'article *An Analysis of the Differentiation Strategies of Rural Foundries at the Beginning of the 20<sup>th</sup> Century in the Province of Quebec*, nous avons reçu le "**CHARLES KENNEDY AWARD**" qui récompense le meilleur article pour le numéro 27 (2009) de la revue *Essays in Economic and Business History*.

### ***Chaire de recherche***

*Chaire stratégique de l'UQAM en gouvernance des musées et droit de la culture* à titre de co-chercheure principale.

### ***Profile complet sur LinkedIn***

<https://www.linkedin.com/in/lisa-baillargeon-ph-d-mba-cpa-cma-53889332/>